This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES FRANÇAIS
ITALIANISANTS
AU XVIe SIÈCLE

PAR ÉMILE PICOT
MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR
5, quai Malaquais (VIe)
1906

R[illegible]ESE

PQ4051

A L'UNIVERSITÉ DE PADOUE

176890

AVANT-PROPOS

Le livre que nous publions aujourd'hui est un fragment du grand ouvrage que nous avons entrepris sur l'histoire de la littérature italienne en France au XVIe siècle. Les matériaux que nous avons recueillis sont tellement considérables que nous nous sommes décidé à publier séparément chacune des parties qui doivent le composer. Voici les divisions que nous avons adoptées :

I. — *Les Italiens en France au XVIe siècle,* introduction générale dans laquelle nous parlons des princes, des capitaines, des diplomates, des banquiers, des artistes italiens qui ont vécu en France ou qui ont servi la France depuis le règne de Louis XII jusqu'à la fin du règne de Henri IV. Dans cette rapide revue, l'histoire littéraire ne tient pour ainsi dire aucune place; mais le nombre extraordinaire d'Italiens qui ont marqué chez nous dans tous les genres doit faire comprendre comment la langue et la littérature de la Péninsule ont pu s'implanter profondément de ce côté des Alpes [1].

[1] Cette introduction a paru presque entièrement, sous forme d'articles, dans le *Bulletin italien,* tomes I-V (Bordeaux, 1901-1905, in-8).

II. — *Les Humanistes et les Jurisconsultes italiens en France au XVIe siècle,* série de notices sur une foule de professeurs, de poètes, de magistrats, qui ont puissamment contribué à relever chez nous les études littéraires et juridiques, mais qui n'ont guère employé que la langue latine.

III. — *Les Traductions françaises publiées au XVIe siècle d'après des ouvrages italiens.* On verra dans cette étude, qui est plus spécialement bibliographique, qu'il n'a pour ainsi dire paru en Italie pendant le cours du XVIe siècle aucun ouvrage de quelque importance sans qu'il obtînt les honneurs d'une traduction française.

IV. — *Les Comédiens italiens en France au XVIe siècle.* En reprenant les études de Baschet et de d'Ancona, nous croyons pouvoir y ajouter un certain nombre de faits nouveaux.

V. — *Les Auteurs italiens en France au XVIe siècle.* Il s'agit des auteurs qui ont écrit en italien, comme Matteo Bandello, Luigi Alamanni, Gabriel Simeoni et beaucoup d'autres moins connus.

VI. — *Les Français italianisants au XVIe siècle :* ce sont les deux volumes que nous publions aujourd'hui. Quarante-une des notices consacrées aux Français qui ont écrit en italien ont paru, de 1898 à 1901, dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives ;* il en a été fait un tirage à part à 48 exemplaires. Nous nous sommes efforcé de les corriger et de les compléter.

VII. — *Les Imprimeurs et les Libraires italiens en*

France, les Imprimeurs et les Libraires français en Italie, au XVIe siècle.

Nous n'avons que peu de mots à dire sur *Les Français italianisants*. A première vue, on peut considérer les ouvrages écrits en italien par des Français comme de simples curiosités méritant à peine une place dans l'histoire littéraire. On sera pourtant frappé de quelques-uns des noms qui se présenteront sous notre plume, quand ce ne serait que de ceux de Claude de Seyssel, de Marguerite d'Angoulême, de Rabelais, de De Bellay, de Montaigne. D'une façon générale, les notes que nous avons recueillies sur les Français qui se sont essayés dans la langue de Pétrarque nous paraissent propres à montrer quelle influence a exercée sur nos compatriotes l'éducation italienne. Elles nous font connaître un certain nombre d'hommes, appartenant aux différentes classes de la société, qui avaient eu l'occasion de franchir les Monts et d'étudier dans les Universités de Pavie, de Bologne et surtout de Padoue. On y verra que beaucoup de nos jeunes gens ne se bornaient pas à suivre les cours des jurisconsultes ou des médecins, ne se contentaient pas de discuter en latin scolastique, mais s'initiaient intimement à la vie du pays qui leur donnait l'hospitalité, s'éprenaient de ses femmes aux yeux noirs et de son ciel bleu, voulaient chanter leurs amours dans sa langue. Pétrarque et Bembo sont les deux modèles que nos poètes d'occasion s'efforcent de reproduire. Ils n'ont pas la prétention d'être originaux; ils ne visent qu'au pastiche, et s'estiment heureux si l'imitation est passable.

Les auteurs dont nous allons nous occuper ont écrit, soit

des poésies, soit des discours, soit des récits historiques ou des relations de voyages. Nous aurions pu agrandir considérablement notre galerie en y faisant figurer tous les Français dont nous possédons des lettres italiennes; mais nous avons pensé que ces lettres n'étaient pas à proprement parler des œuvres littéraires. Tous nos diplomates au XVIe siècle entendaient l'italien, le parlaient et l'écrivaient au besoin. Les agents d'origine gênoise ou milanaise qui servaient François Ier imposaient parfois leur langue à leurs collègues français. C'est ainsi que nous voyons, en 1529, l'évêque d'Avranches, Jean de Langeac, signer, avec Gio. Gioacchino da Passano, des lettres italiennes adressées au roi [1]. Rien d'étonnant à ce qu'Antonio Rincon, qui est Espagnol, écrive tantôt en français, tantôt en italien. Au fond, la langue de ces correspondances n'a qu'une importance secondaire. Celui qui les signe peut fort bien emprunter la plume et le style d'un secrétaire. Nous possédons pourtant, surtout à l'époque de la Ligue, d'assez nombreuses lettres qui paraissent avoir été réellement écrites en italien par des Français; mais il ne faut pas les citer comme des modèles de style [2].

Nous dédions ce livre à l'Université de Padoue qui reçut au XVIe siècle tant de nos compatriotes, et où nous avons

---

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 3096, fol. 117, 81.

[2] Mentionnons, à titre d'exemple, des lettres de Jean de Piles, abbé d'Orbais, 1591 (Biblioth. nat., ms. fr. 3980, fol. 189, 246, 284), d'Arnaud Sorbin de Sainte-Foix, 1591 (*ibid.*, fol. 119), du sieur de Rantigny, 1592 (fr. 3981, fol. 108), de Joachim de Dinteville (fr. 3623, fol. 23).

Quant aux personnages dont la famille était originaire d'Italie, comme Pierre de Gondi, rien de plus naturel que de les voir écrire en italien.

trouvé nous-même, à maintes reprises, un accueil si bienveillant et si empressé. Nous sommes heureux d'exprimer ici notre vive reconnaissance aux professeurs qui nous y ont si aimablement reçu, en particulier à MM. Emilio Teza, Andrea Gloria, Vincenzo Crescini, Francesco Flamini, Antonio Medin, Biagio Brugi, Albino Zenatti. Nous n'oublierons pas non plus l'infatigable directeur du Museo civico, M. Andrea Moschetti, ni le sous-directeur, M. Vittorio Lazzarini.

Nous tenons en terminant à remercier ici notre ami M. Léon Dorez, qui a bien voulu nous aider à relire les épreuves de ce travail.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

CLAUDE DE SEYSSEL

Malgré les travaux dont il a déjà été l'objet [1], on peut dire que Claude de Seyssel attend encore un historien. Peu d'hommes ont été mêlés à des affaires aussi diverses, peu d'hommes ont mené une vie aussi agitée. On peut le citer au premier rang de ces négociateurs de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe dont l'activité nous déconcerte. A les voir toujours en route, toujours la plume à la main, on se demande comment ils pouvaient résister à tant de fatigues. Il semble qu'ils ne fussent jamais arrêtés ni par la maladie, ni par les difficultés de la tâche [2].

---

[1] Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, XXIV (1733), pp. 322-329.

De Claudii Seisselii vita et operibus Facultati Parisiensi thesim proponebat Carolus Dufayard, scholae normalis olim alumnus.... *Parisiis, apud Hachette*, 1892. In-8°.

La Maison de Seyssel, ses origines, sa généalogie, son histoire, d'après les documents originaux, par le comte Marc de Seyssel-Cressieu. *Allier frères, imprimeurs-éditeurs à Grenoble*, 1900. 2 vol. in-fol., pll. — Le chapitre XIII, consacré à Claude de Seyssel, occupe les pp. 127-152 du tome Ier.

Histoire d'Aix-les-Bains, par le comte de Loche. *Chambéry, Imprimerie savoisienne*, 1900. 2 vol. in-8°. — On trouve, t. II, pp. 365-471, une notice sur Claude de Seyssel et divers documents.

Claude de Seyssel et le sentiment national au XVIe siècle, par A. Jacquet. *Revue des Questions Historiques*, avril 1895.

[2] Nous avons parlé ailleurs d'un négociateur dont on peut comparer la vie à celle de Claude de Seyssel, Lodovico Canossa (1476-1532).

Nous ne pouvons qu'esquisser la biographie de Claude de Seyssel, nous efforçant d'en bien fixer les dates principales, à propos desquelles on peut relever chez nos devanciers de nombreuses erreurs. Nous renverrons pour tous les faits accessoires aux ouvrages que nous venons de citer et à ceux que nous indiquerons plus loin.

Claude, né à Aix-les-Bains, était le fils naturel de Claude de Seyssel, maréchal de Savoie, gouverneur de Piémont et chevalier de l'Annonciade. Les auteurs placent sa naissance vers 1450; il nous paraît probable qu'ils le vieillissent et que la date de 1560 est plus voisine de la vérité : elle s'accorde mieux avec ce que nous savons de la jeunesse de notre personnage. Destiné par sa naissance illégitime aux charges ecclésiastiques plutôt qu'aux honneurs militaires, il étudia le droit canon et le droit civil aux universités de Pavie et de Turin. Nous croyons qu'il doit être identifié avec le Claudius de Sabaudia qui figure en 1482 dans une liste d'étudiants de Pavie [1]. Ce fut alors qu'il eut pour maître le célèbre Giasone Del Maino, dont il parle lui-même avec grand respect [2].

De Pavie, Claude se rendit à Turin; mais nous ne savons dans laquelle de ces deux villes il fut reçu docteur ès droits. Il est certain qu'il possédait ce titre quand il fut appelé à succéder comme professeur à Jacopino da San Giorgio, que la maladie empêchait de continuer son enseignement (1487) [3]. Ce fut alors qu'il composa son grand ouvrage juridique intitulé : *Commentationes in VI*

Voy. *Bulletin italien*, I (1901), pp. 270-275. — On peut lui comparer aussi Jean de Monluc, évêque de Valence, à qui nous consacrons plus loin une notice.

[1] Cette liste, découverte par M. l'abbé Rodolfo Maiocchi dans les archives notariales de Pavie, nous a été obligeamment communiquée par lui.

[2] Niceron, XXIV, p. 322; Dufayard, p. 8. — D'après Parodi (*Elenchus privilegiorum et actuum publici Ticinensis studii*, 1753, in-4, p. 140), Giasone commença d'enseigner à Pavie en 1467. Il fut appelé à Padoue en 1485 et à Pise en 1487.

[3] Niceron, XXIV, p. 322; Tommaso Vallauri, *Storia delle università degli studi del Piemonte*, 1845-1846, I, p. 85.

partes Digestorum, cum Tractatu de feudis. Cet ouvrage n'était sans doute qu'un résumé de ses cours, car il valut à l'auteur une grande réputation avant même d'avoir été imprimé [1].

Combien de temps Claude de Seyssel professa-t-il à l'université de Turin ? Comment entra-t-il en relations avec le roi de France et quand passa-t-il les Alpes pour la première fois ? Sur tous ces points l'on ne peut guère faire que des conjectures. Il est probable qu'il dut à la faveur de la famille d'Amboise d'être distingué par Charles VIII. En 1498, « Claude d'Ais » (notre auteur ne prenait pas encore le nom de Seyssel), qui, le 20 juin 1496, avait été nommé conseiller du duc de Savoie et, le 10 novembre 1497, était devenu conseiller privé [2], passa brusquement au service du roi, et fut pourvu d'un office de conseiller au grand conseil [3].

A peine arrivé en France, Claude vit mourir Charles VIII (7 avril 1498); mais il obtint aussitôt toute la confiance du nouveau roi. Son expérience de jurisconsulte fut d'abord mise à profit dans le procès en divorce intenté à l'infortunée reine Jeanne de France (juillet-décembre 1498) [4]. Au mois de mars 1499, en compagnie du capitaine Robinet de Framezelles, il fut chargé par Louis XII d'une mission en Flandre, auprès de l'archiduc Philippe d'Autriche. Cette mission se prolongea jusqu'au mois de mai [5]. Le 29 juin de la même année, il fut pourvu d'un office de conseiller lai au parlement de Toulouse [6].

---

[1] On ne connaît pas de ce livre d'édition antérieure à celle de *Milan, Minuziano*, 1508, in-fol. (Biblioth. nat. de Milan, ZG, 5. 6). Le *Speculum feudorum* fut réimprimé à part en 1566.

[2] Dufayard, p. 9.

[3] Félibien, *Histoire de la Ville de Paris*, III, p. 569. — Nous savons par Claude de Seyssel lui-même que ce fut encore du vivant de Charles VIII, par conséquent avant le 7 avril 1498, qu'il entra au service de France. On voit que la nomination de notre auteur comme membre du grand conseil du roi suivit de bien près sa nomination comme conseiller privé du duc.

[4] R. de Maulde, *Jeanne de France*, p. 341; *Procédures politiques du règne de Louis XII*, pp. 944, 952.

[5] Léon-G. Pélissier, *Louis XII et Ludovic Sforza*, 1896, I, p. 142.

[6] Biblioth. nat. ms. fr., 29185, dossier *Seyssel*, pièce 5; Dufayard, p. 10.

Claude ne put prendre possession de ce dernier poste [1]; au lieu de se rendre à Toulouse, il accompagna le roi en Italie. Le 11 novembre 1499, il fut appelé à siéger au sénat de Milan parmi les membres français mêlés aux Italiens [2]. Ce fut alors que le libraire milanais Alessandro Minuziano lui dédia une édition des *Epistolæ heroidum* d'Ovide [3]. Au mois de février 1500, Claude fut enfermé, avec nombre d'autres personnages, dans le château de Milan, pendant le siège de la ville [4]. Il figura aux côtés de Georges d'Amboise, le 17 avril suivant, lorsque les Milanais firent entendre au cardinal-légat leurs doléances et obtinrent leur pardon [5]. Il eut alors l'occasion de rencontrer Jean Lascaris, dont il allait bientôt devenir l'ami.

Claude passa probablement en France la fin de l'année 1500 et une partie de l'année suivante. En 1501, il fut nommé administrateur de l'évêché de Lodi, dont le titulaire, Ottaviano Maria Sforza, venait d'être dépossédé [6]. Le diplomate était-il déjà engagé dans les ordres? La question est douteuse. Il était entré au sénat de Milan comme conseiller laïc; mais, dès 1503, Johann Burckhard dans son *Diarium* le qualifie de « clericus Lugdunensis diocesis » [7].

Au mois de juillet 1502, Claude fut chargé d'accompagner à Venise Anne de Candale, comtesse de Foix, fiancée à Vladislas, roi de Hongrie [8]. Au mois d'août, il suivit Louis XII à Gênes,

---

[1] Il toucha pourtant ses gages comme conseiller à Toulouse le 16 août 1501. (Biblioth. nat., ms. fr. 29185, dossier *Seyssel*, pièce 5.)

[2] L'ordonnance royale portant érection du sénat de Milan et nomination des membres de cette assemblée, l'appelle : « Claudius de Seyssello, in magno consilio nostro et parlamento Tolosano consiliarius noster ». Voy. Léon-G. Pélissier, *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais*, 1891, p. 19.

[3] *Mediolani per.... Ambrosium de Caponago apud Alexandrum Minutianum*, 22 décembre 1499, in-fol. (British Museum. 11352. e).

[4] Jean d'Auton, *Chroniques*, éd. de Maulde, I, pp. 166-167; Léon-G. Pélissier, *Louis XII et Ludovic Sforza*, 1896, II, pp. 155-156.

[5] Jean d'Auton, éd. citée, I, p. 362.

[6] Ughelli, *Italia sacra*, IV, 682; Dufayard, p. 15.
Claude toucha les revenus de l'évêché de Lodi jusqu'en 1512.

[7] Johannis Burchardi *Diarium*, III, p. 269; Dufayard, p. 17.

[8] Marino Sanuto, *Diarii*, IV, col. 288. — La princesse et les personnages de sa suite arrivèrent à Venise le 31 juillet.

et celui-ci lui confia une mission à Bologne [1]. Il remplit une autre mission à Parme au mois de novembre suivant [2]. De retour à Milan dans les premiers jours de décembre [3], il eut à s'occuper d'une affaire pendante avec les Vénitiens, celle des travaux à exécuter sur le cours de l'Adda; il dut aller lui-même plusieurs fois à Lodi [4]. Comme il était continuellement en Italie, il fut remplacé au grand conseil de France par Pierre de Courthardy, qui allait bientôt devenir premier président du parlement de Paris [5].

Au mois de février 1503, Claude se rendit en Savoie, auprès du duc Philibert, qu'il invita, de la part du roi, à venir à Lyon pour y rencontrer son beau-frère l'archiduc d'Autriche [6]. Nous ne savons s'il passa ensuite en France; mais, s'il y alla, il ne put y séjourner, car il suivit à Rome Georges d'Amboise, et fut le conclaviste du cardinal, lorsque celui-ci fut sur le point d'être élevé à la tiare (octobre 1503). Le 20 octobre, il n'était pas encore à Milan [7], mais il s'y trouvait sans doute au commencement de janvier 1504 [8]. Par contre, dès le 12 de ce même mois de janvier, sa présence est signalée à Lyon, où il rend visite à l'ambassadeur vénitien en compagnie de Jean Lascaris [9].

Nous avons insisté sur ces dates parce que nous nous séparons des biographes de Claude de Seyssel qui placent sa visite à Blois au mois de mars 1502; il ne put faire ce voyage qu'en 1504.

Louis XII était à Lyon au commencement de l'année 1504; il y contracta une grave maladie et se fit transporter par eau, de

---

[1] Les lettres de créance remises à Claude par le roi sont datées de Gênes le 31 août 1502. Voy. Jean d'Auton, *Chroniques*, éd. de Maulde, III, p. 82, note 1. — Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, IV, col. 375.

[2] Marino Sanuto, IV, col. 456, 473.

[3] *Ibid.*, IV, col. 510, 524.

[4] *Ibid.*, IV, col. 579, 590, 594, 643, 648, 659, 782, 848, 853.

[5] Dufayard, p. 11.

[6] Marino Sanuto, IV, col. 754.

[7] Joannis Burchardi *Diarium*, III, pp. 269, 300; Jean d'Auton, *Chroniques*, éd. de Maulde, III, p. 284. — Le 20 octobre, Marino Sanuto constate que Claude est absent de Milan (*Diarii*, V, col. 1921).

[8] Marino Sanuto, V, col. 709.

[9] *Ibid.*, V, col. 744.

Roanne à Blois, vers la fin de février. Jean d'Auton, qui suivit le roi « pour savoir au vray des nouvelles [1] », énumère divers personnages qui se rendirent alors à la cour; il eût pu citer aussi Claude de Seyssel, qui, avec Lascaris, avait dû se joindre au cortège royal, et qui profita de la présence du célèbre humaniste pour visiter avec lui la bibliothèque de Blois. Charles VIII avait enrichi sa collection des dépouilles de Florence et de Naples, et Louis XII y avait ajouté les manuscrits enlevés au château de Pavie. Cette bibliothèque était un objet d'admiration pour tous les contemporains. Claude de Seyssel y vit pour la première fois des livres qu'il ne connaissait que de nom, et qui réveillèrent ses goûts d'humaniste. Ce fut tout d'abord Xénophon qui l'attira. Sur ses instances, Lascaris se mit à traduire en latin le texte grec, et Claude entreprit, d'après la version latine, une traduction française qu'il présenta au roi au commencement de 1505.

L'épître dédicatoire au roi Louis XII est un document de la plus haute importance pour la biographie du traducteur; aussi devons-nous en reproduire au moins les passages essentiels :

.... Ayant dès long temps entendu comme Xenophon d'Athenes..., entre plusieurs traictés qu'il avoit faictz..., avoit escript une histoire du voyage que Cyrus, fitz au roi Daire de Perse, fist ou pays de Perse contre Arthazerses, son frere..., me suis souvent enquis se l'on trouvoit ce voyage par escript. Si ne l'ay jamais peu trouver jusques au mois de mars dernier que, vous estant en vostre ville a Bloys, sire, a vostre retour de Lyon, alay par vostre commandement veoir vostre tresmagnifique et tressinguliere librairie. Et avecques moy se trouva messire Jehan Lascary, homme tresexcellent tant en lectres grecques que latines, votre ambassadeur a present a Venise [2], qui est natif de la cité de Constantinople, de moult noble et ancienne lignee; auquel, en recherchant aucuns livres escriptz en langaige gregeois, cheut entre mains icelle histoire composee par ledit Xenophon.... Si me declara le

---

[1] *Chroniques*, éd. de Maulde, III, p. 314.

[2] Lascaris arriva une première fois à Venise, chargé d'une mission spéciale, au commencement de juin 1503; il n'y séjourna que trois mois; il y revint, comme ambassadeur, au mois de novembre 1504. Voy. Émile Legrand, *Bibliographie hellénique, XVe et XVIe siècles*, I, pp. cxliv-cxlv.

contenu et la matiere d'icelluy livre, que je trouvay belle et plaisante a merveilles.... Et considerant qu'elle estoit bien digne d'estre entendue et congneue par Votre Majesté..., pensay que plus agreable chose ne vous pouroye faire que de translater ledict traité en langaige françois et le vous presenter. Si priai ledit Lascary qu'il voulsist cette histoire me declairer et exposer en latin, afin que je la peusse de latin translater en françoys; lequel l'a tresvolontiers faict.... Une seulle faulte pourra se trouver, sire, en la translation de ce livre, pour laquelle je redoubte que l'istoire ne vous semblera pas si plaisante; c'est que le langaige ne sera pas, espoir, si agencé et friant comme la matiere requeroit.... Non pourtant, sire, prenés le en gré tel qu'il est, s'il vous plaist, et considerez que je ne suis pas natif de France, et n'y ay hanté, le tout comprins, que troys ans au plus [1], tant au service et conseil du feu roy Charles VIIIe, vostre predecesseur, que au vostre; parquoy n'est pas a merveiller se je n'ai le langaige françoys bien familier; ains la pluspart de mon aage ay versé en Italie et en aultre exercice que hystoires mesmement françoyses, comme bien sçavés....

Il faut croire que le roi fit bon accueil à la traduction de l'Anabase, car Claude de Seyssel la fit suivre d'une série de traductions analogues, auxquelles il dut consacrer une partie des années qui s'écoulèrent après son retour en France.

Au mois de mars 1506, l'habile négociateur fut chargé d'une mission en Angleterre. Le roi venait d'annuler la promesse qu'il avait faite de marier Claude, sa fille, au jeune archiduc Charles d'Autriche; il s'agissait de donner avis à Henri VII de cette importante résolution. Le diplomate repassa bientôt le détroit, laissant son collègue à la cour du roi Henri VII [2]; mais il retourna en Angleterre, après la réunion des États de France

---

[1] On a vu ci-dessus que Claude avait passé en France l'année 1498 et environ la moitié de l'année 1499; qu'il y était probablement revenu à la fin de 1500; enfin il compte ici le séjour qu'il avait fait à la cour en 1504.

Biblioth. nat. ms. fr. 702 et 701; P. Paris, *Les Manuscrits français*, V (1842), pp. 382 et suiv.

[2] Vers le 20 avril 1506, le pape dit avoir appris par le cardinal de Corneto que Claude a quitté l'Angleterre. Voy. une dépêche de l'ambassadeur Philibert Naturel au roi de Castille, en date de Rome, 18-22 avril. (Le Glay, *Négociations diplomatiques de la France avec l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle*, I (1845), p. 114).

à Tours (mai 1506), pour annoncer au roi les fiançailles de Claude de France avec François de Valois, héritier présomptif de la couronne. Il prononça en cette occasion une harangue latine qu'il fit imprimer aussitôt après dans le texte original et en traduction française [1].

Henri VII apprécia les rares qualités de l'ambassadeur; il lui parla de la traduction de Xénophon, et le pria de lui en envoyer une copie, que Claude fit aussitôt exécuter [2].

Le 27 janvier 1507 (n. s.), l'infatigable diplomate rentra au grand conseil du roi [3]; mais ce nouvel honneur ne changea rien à sa vie qu'il continua de partager entre les ambassades et les travaux littéraires.

Nous n'avons pas assez étudié les traductions entreprises par Claude de Seyssel pour pouvoir indiquer avec certitude l'ordre dans lequel elles se succédèrent. Ce fut vraisemblablement aussitôt après Xénophon qu'il aborda l'histoire d'Appien; la version latine de Pietro Candido, qui lui servait de guide, offrait de nombreuses obscurités que l'assistance de Jean Lascaris [4] lui permit seule de dissiper [5].

---

[1] Claudii de Seissello jurisconsulti, Christianissimi Ludovici XII. Francorum regis consiliarii et oratoris ad sereniss. et potentissim. Anglie regem, Henricum septimum, Oratio in publico conventu ab eodem habita. *S. l. n. d.* [*Parisiis, Jodocus Badius Ascensius, v.* 1506], in-4. (Cat. Claudin, août-oct. 1901, n° 6.054).

La proposition et haren || gue translatee de latin en francoys par messire || Claude de seessel cõseillier et ambassadeur du || roy trescrestiẽ Loys douzieme de ce nõ au roy dan || gleterre Henry septiesme de ce nom pour le mari || age de madame Claude de france. Auecques monsieur le duc de || Valois. *S. l. n. d.* [*v.* 1506], in-4 goth. de 6 ff. non chiffr. (Biblioth. Rothschild.)

La harangue a été réimprimée par Th. Godefroy, *Histoire de Louis XII, etc.*; Paris, 1614, pp. 205-236, in-4.

[2] Voy. l'épître au duc de Savoie contenue dans le ms. fr. 701. (P. Paris, *Les Manuscrits français*, V, p. 389.)

[3] Arch. nat., K. 78, n° 11; Biblioth. nat., ms. fr. 21104, fol. 38; Jean d'Auton, *Chroniques*, éd. de Maulde, I, p. 167, n. 1; Dufayard, p. 13 n. 4.

[4] Lascaris était à Venise, qu'il ne quitta que lors de la déclaration de guerre de 1509; il dut y avoir entre lui et Claude de Seyssel une active correspondance.

[5] Le ms. de la traduction d'Appien qui fut exécuté pour Louis XII est conservé à la Bibliothèque nationale (fr. 713 et 714).

Ce fut peut-être vers le même temps qu'il remania la traduction française de divers traités de Sénèque, faite au XIVe siècle par Jean Courtecuisse [1].

Au printemps de 1508, Claude fut chargé de poursuivre avec les Suisses une négociation difficile [2]. Le 15 avril, il était à Genève, attendant les représentants des cantons [3]; le 15 mai, il était à Berne [4]. A son retour de Suisse, il fut pourvu d'un office de maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; il prêta serment au parlement de Paris, le 13 novembre [5].

L'année 1509 vit se former la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, et le roi de France repassa les Alpes. Claude de Seyssel fut au nombre de ceux qui l'accompagnèrent dans cette campagne. Tout en allant de ville en ville, il trouva moyen de traduire en français l'histoire de Justin. Il fit précéder sa version d'un « exorde » qui contient un plaidoyer des plus curieux en faveur de la langue vulgaire [6].

On cite des éditions de *Lyon, Antoine Constantin,* 1544, in-fol. ; de *Lyon, Jean de Tournes,* 1557, in-16 ; de *Paris, Jean Macé,* 1559, in-8 ; de *Paris, Pierre Du Pré,* 1569, in-fol. ; de *Paris, Nic. Bonfons,* 1573 ; in-8 ; de *Paris, Abel L'Angelier et Pierre Du Pré,* 1580, in-fol. Les trois dernières éditions sont augmentées de deux livres traduits par le seigneur Des Avenelles.

[1] Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de notre auteur : Seneque, Les Motz dorez, des quatre vertus cardinales; composé par messire Claude de Seyssel. — [A la fin :] *Imprimé a Paris par Simon Du Bois pour la veufve feu Antoine Verard, le.xx.jour de apvril Mil.ccccc.xxvij.* In-8 goth. — Réimprimé à *Lyon, par Denys de Harsy,* 1530, in-8 (Brunet, V, col. 281) et à *Paris, par Alain Lotrian et Denis Janot, v.* 1530, in-8 goth. (Cat. Claudin, juill. 1897, n° 72023).

[2] Ses lettres de créance étaient datées du 12 avril 1508. Un rappel de créance lui fut donné le 10 mai suivant. Voy. Ed. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses,* I (1901), pp. 110, 165.

[3] Biblioth. nat., ms. Du Puy, 262, fol. 45 (lettre originale au trésorier Florimond Robertet).

[4] *Ibid.*, fol. 44 et 51 (lettres au roi et à Georges d'Amboise).

[5] Blanchard, *Les Genealogies des maistres des requestes ordinaires de l'hostel du roy,* 1670, in-fol., p. 244.

[6] Biblioth. nat., ms. fr. 715 (P. Paris, V, p. 416).

Les Histoires universelles de Trogue Pompee abbregees par Justin historien, translatees de latin en françois par Claude de Seyssel, evesque

La traduction des livres XVIII, XIX et XX de Diodore de Sicile suivit celle de Justin. Ce fut de nouveau Lascaris qui fournit à l'auteur français une version latine du texte grec, que complétèrent des extraits de Plutarque [1]. Il en fut de même pour la traduction de Thucydide que le laborieux humaniste avait entreprise sur la version latine, parfois inintelligible, de Leonardo Bruni, dit Aretino [2].

Ces diverses traductions furent exécutées très rapidement. Dans les manuscrits présentés à Louis XII, Claude est qualifié docteur ès droits, conseiller et maître des requêtes ordinaires du roi. Ce sont encore les qualités qui lui sont données sur le titre des *Louenges du roy Louys xij^e de ce nom* [3], ce qui

---

de Marseille. *A Paris, De l'Imprimerie de Michel de Vascosan,* 1559. In-fol.

L'importance de la préface de Claude de Seyssel a été mise en relief par M. Fernand Brunot : *Un Projet d' « enrichir, magnifier et publier » la langue française en 1509.* (*Revue d'histoire littéraire,* I, 1894, pp. 27-37.)

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 712 (voy. P. Paris, V, p. 415).

L'Histoire des successeurs d'Alexandre a été imprimée en 1530 à *Paris,* par *Josse Badius,* in-fol. et réimprimée, en 1545, par *P. Gaultier,* pour *Jehan Barbé* et *Cl. Garamont,* in-16.

Voy. Ern. Coyecque, *Josse Bade et les Traductions de Claude de Seyssel,* dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes,* t. LV (1894), pp. 509-514.

[2] Biblioth. nat., mss fr. 17.211 et 17.212.

Jacques Colin, secrétaire de la chambre du roi, fit imprimer l'ouvrage par *Josse Bade,* à *Paris,* en 1527, in-fol. Il fut réimprimé à *Paris,* par *Jehan de La Garde,* vers 1530, in-fol.; à *Lyon,* par *Françoys Juste,* en 1534, in-4; à *Paris,* par *Fr. Regnault,* vers 1540, in-fol.; à *Paris,* par *Pierre Gaultier,* pour *Jean Barbé* et *Cl. Garamont* en 1545, in-16; à *Paris,* par *Jean Ruelle,* en 1555, in-16; à *Paris,* par *Michel de Vascosan,* en 1559, in-fol. La version de Claude de Seyssel fut mise elle-même en anglais et imprimée en 1550, in-fol. (British Museum, 585, i. 6).

[3] Les louenges du roy || Louys xij^e de ce nom || Nouuellemēt composees en latin par maistre Claude de sey || sel docteur en tous droitz et maistre des requestes ordinaire de || lhostel du Roy. Et translatees par lui de latin en francois. || Cum preuilegio. *S. l. n. d.* [*Paris, pour Ant. Verard, v.* 1509], in-4 goth. de 57 ff.

Biblioth. nat., vél. 2779 (exempl. de Louise de Savoie), vél. 2.780 (exempl. d'Anne de Bretagne), vél. 2.781 (exempl. du cardinal d'Amboise), vél. 2.776, 2.777, 2.778. Cf. Van Praet, *Vélins du roi,* V, p. 112.

Cet ouvrage, dont il ne semble pas qu'on ait retrouvé le texte latin, fut reproduit sous le titre d'*Histoire singuliere du roy Loys xij. de ce*

prouve que tous ces ouvrages furent achevés avant la fin de 1509.

Pendant cette année 1509, Claude déploya une surprenante activité. Il fut présent à la bataille d'Agnadel (14 mai) et nous en a laissé une relation [1]. Quinze jours plus tard, il se rendit à Ferrare, avec l'ambassadeur de l'impérial, Mercurino da Gattinara, pour demander au duc une avance d'argent [2].

Peu de temps après, Claude apprit qu'il avait été élu évêque de Marseille. Le roi lui-même avait écrit aux chanoines, à la date du 4 juillet 1509, en les priant d'élire son protégé au siège devenu vacant par la mort d'Antoine Du Four, et, dès le 11 juillet, le désir royal avait été accompli [3].

On a vu que Claude était entré dans les ordres vers 1502; mais, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans le proème de sa traduction de Thucydide, il ne s'était jamais occupé des choses ecclésiasti-

---

nom, pere du peuple, faicte au parangon des regnes et gestes des autres roys de France ses predecesseurs (Paris, Gilles Corrozet, 1558, in-8; Paris, Jacques Du Puis, 1587, in-8; Paris, Abraham Pacard, 1615, in-4).

[1] La victoire du roy || Contre les veniciens. || Cum puillegio regis. — [*Au v° du titre:*] Lexcellence z la felicite de la victoire q̃ eut le trescrestien || roy de frãce loys .xii^e^. de ce nom dit pere du peuple cõtre les || veniciẽs au lieu apelle agnadel pres la ville de caraua^s^ en la || cõtree de giradade au pays de lõbardie Lan de grace mil cĩq || cẽs z neuf le .xiiĩ^o^. iour de may Cõposee p messire claude de || seissel docteur en tous droictz/ esleu de marseille/ cõseiller || z maistre des requestes ordinaires de lhostel dudit seignr. — [*Au v° du dernier f.* :] *Cy fine ce presẽt liure intitule la victoire du roy de fran || ce contre les veniciens. Et a este acheue dimprimer le .xiie. || iour de may mil cinq ces z dix* [1510]. *Pour anthoine verard librai || re demourant a paris deuant la rue neufue nostre dame a || lenseigne saint iehan leuangeliste. Ou au palais au pre || mier pillier....* In-4 goth. de 47 ff. non chiffr. de 32 lignes à la page.

Biblioth. nat., vél. 2.776, 2.777, 2.778; British. Museum, C. 32. g. 5.

Voy. Van Praet, *Vélins du roi*, V, p. 110; Catal. Rothschild, III, n° 2.655.

L'ouvrage a été réimprimé par Th. Godefroy, *Histoire de Louis XII*, 1614, pp. 241-336.

[2] Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, II, pp. 349, 354, 369.

[3] Ruffi, *Histoire de la Ville de Marseille*, 1696, in-fol., II, pp. 33-34; *Gallia christiana*, I, col. 666; Dufayard, p. 18; J.-H. Albanès *Gallia christiana novissima*, Marseille (Valence, 1899, in-fol.), col. 514-517. — Le vicaire général, élu le même jour, fut Jean de Coreis, protonôtaire apostolique, conseiller au parlement de Provence, et prévôt de Marseille. (Albanès, *loc. cit.*, col. 517.)

ques [1]; aussi pensons-nous qu'il interrompit en 1510 ses travaux diplomatiques et s'occupa de la traduction d'Eusèbe [2].

Cette période de sa vie est d'ailleurs fort obscure. Les contemporains eux-mêmes, ignorant où se trouvait l'évêque élu de Marseille, accueillirent le bruit de sa mort et, le 15 janvier 1511 (n. s.), le chapitre lui donna pour successeur Hector d'Anglure, professeur de droit, archidiacre de l'église cathédrale [3]; mais l'erreur ne tarda sans doute pas à être reconnue. Ce fut à la cour que Claude passa une partie de l'année 1511 [4]. Les bulles pontificales ne lui furent expédiées que le 3 décembre [5]. Le 13 février 1512, il rendit hommage au roi pour le temporel de son diocèse [6], et, le 4 mars suivant, il en prit possession par l'intermédiaire de son procureur, Amblard de Gerbays, clerc du diocèse de Genève [7].

Après deux ans d'un repos relatif, l'évêque de Marseille reprit ses voyages diplomatiques. Au mois d'avril 1512, il accompagna Pierre de La Guiche à Trèves, pour porter à l'empereur Maximi-

---

[1] « Et moy qui jusques a cestuy mien aage qui tend a vieillesse ne me suis encores acquitté en aucune charge que Dieu m'ayt donnee, mesmement en l'Eglise, ains ay employé tout mon temps es negociations temporelles et mondaines.... » Dufayard, p. 95, n. 5.

[2] L'Histoire ecclesiatique, translatee de latin en françois par messire Claude de Seyssel. *Paris, Geoffroy Tory, de Bourges, le xxi. jour d'octobre* 1532. In-fol. — Il existe des réimpressions d'*Anvers, par Martin l'Empereur*, 1533, in-8 goth.; de *Paris, par Gilles Corrozet*, v. 1535, in-8 goth.; de *Paris, chez Arnoul L'Angelier* (ou *Vivant Gaultherot*), 1553 (ou 1554), in-8; de *Paris, par Pierre Gaultier*, 1560, in-16; de *Paris, par Pierre Gaultier*, 1567, in-16.

[3] J.-H. Albanès, *Gallia christiana novissima, Marseille*, col. 518.

[4] Au mois de février il était à Blois (Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, I, p. 380); en juin il est à Grenoble (*Ibid.*, I, p. 405). Le 27 juin 1511, Claude est à Chambéry et, se jugeant suffisamment pourvu des biens qui lui viennent de l'Église, il signe, en faveur de François-Philibert de Seyssel, baron d'Aix, de Louis, comte de La Chambre, et de Françoise de La Chambre, baronne d'Aix, un acte de renonciation à tous les droits qui peuvent lui appartenir comme fils « légitime et naturel » de Claude de Seyssel, maréchal de Savoie. (Comte de Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains*, 1900, II, pp. 414-418.)

[5] J.-H. Albanès, *loc. cit.*, col. 520.

[6] *Ibid.*, col. 521.

[7] *Ibid.*, col. 522, 524.

lien des propositions de paix universelle [1]. Au retour, il passa par Malines, espérant y voir Marguerite d'Autriche; mais la princesse, toujours hostile au roi et à ses représentants, trouva des prétextes pour ne pas recevoir l'ambassadeur [2].

A peine Claude était-il revenu à la cour qu'il fut investi d'une mission particulièrement délicate, celle de rétablir les bons rapports du roi avec les Ligues suisses, qui avaient rendu stérile la victoire de Ravenne et tenaient les troupes françaises en échec dans l'Italie septentrionale. L'ambassade confiée, au mois de mars 1512, à Louis de Longueville, marquis de Rothelin, à Raoul de Lannoy et à Imbert de Villeneuve, avait échoué. L'évêque de Marseille voulut agir avec plus de prudence; il s'établit sur le territoire savoyard et poursuivit la négociation avec les Cantons par l'intermédiaire d'agents secondaires. Malgré l'intervention officieuse de la princesse d'Orange, les représentants des deux pays ne purent s'entendre. Les confédérés, poussés par le pape, l'empereur et la république de Venise, émirent des prétentions inacceptables. Louis de La Trémoïlle, Imbert de Villeneuve, Gaucher de Dinteville, seigneur de Polisy, et Jehan de Baissey, arrivés en Suisse au mois de janvier 1513, assistèrent, avec l'évêque de Marseille, aux diètes de Lucerne (15, 25 février, 15 mars, 1er avril); mais ils durent abandonner la partie. La Trémoïlle quitta Lucerne à la fin d'avril; ses collègues le suivirent au mois de mai [3].

---

[1] Lettre d'Andrea Dal Borgo à Marguerite d'Autriche, en date du 4 avril 1512, n. s. (Le Glay, *Négociations*, I, p. 486.)

[2] Voy. la lettre de Claude de Seyssel à Marguerite, ap. Le Glay, I, p. cvij, en note.

[3] Il faut voir le détail de cette négociation dans le beau livre de M. Édouard Rott. *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, I (1900), pp. 179-186.

Nous possédons un certain nombre de dépêches relatives aux négociations de Claude avec les Suisses; en voici l'indication :

Claude de Seyssel au roi (Gex, 4 juill. 1512) : Biblioth. nat., ms. Du Puy 262, fol. 61.

Le même au roi (Chambéry, 10 juill. [1512]) : *ibid.*, fol. 46.

Messieurs de Berne à Cl. de Seyssel (17 juill. [1512]) : archives de l'Etat à Berne, *Missiven* G 369.

Cl. de Seyssel à Pierre de La Guiche (La Bastie d'Aix, juill. [1512]) : ms. Du Puy 262, fol. 59.

A peine de retour à Lyon, l'évêque de Marseille fut chargé par le roi d'une nouvelle ambassade en Italie. Il dut se rendre à Florence pour y exposer la politique française et assurer la seigneurie de l'amitié du roi, puis à Rome, où il devait faire savoir au nouveau pape Léon X que Louis XII, renonçant au concile de Pise, voulait vivre en bonne intelligence avec le Saint-Siège et tâcher de déterminer le Souverain Pontife à moyenner l'accord avec les Suisses.

Claude, qui avait quitté Lyon à la fin de juin, était à Lucques le 13 juillet; il y trouva un serviteur de son ami Jean Lascaris, que celui-ci lui envoyait par ordre du pape avec des lettres [1]. Il fut obligé contre son gré de s'arrêter pendant deux jours dans cette ville pour y attendre ses bagages; mais le 17 juillet, au matin, il était à Florence. En étudiant l'histoire de ces ambassadeurs qui parcouraient le monde sans trêve ni arrêt, on est saisi d'admiration pour l'infatigable énergie que déployent ces hommes de fer. L'évêque arrive à Florence; sans songer à prendre un instant de repos, il se hâte de remplir sa mission.

Le même au roi (Gex, 5 avril 1512) : *ibid.*, fol. 50.
Le même à la princesse d'Orange (même date) : *ibid.*, fol. 41.
Le même aux ambassadeurs du duc de Savoie (même date) : *ibid.*, fol. 42.
Le même au trésorier Florimond Robertet (Genève, 10 août [1512]) : *ibid.*, fol. 58.
Sébastien Ferryer, [trésorier de Milan], à Cl. de Seyssel (Chivasso, 30 août, 4 sept. [1522]) : ms. Du Puy 261, fol. 63, 61.
Cl. de Seyssel au roi (Lyon, 5 sept. [1512]) : ms. Du Puy 262, fol. 54.
Le même à Louis de La Trémoïlle (Thonon, 15 sept. [1512]) : *ibid.*, fol. 38.
Le même au roi (Thonon, 19 sept. [1512]) : *ibid.*, fol. 43.
Le même au trésorier Florimond Robertet (même date) : ms. Du Puy 263, fol. 6.
Le même au même (Genève, 15 avril [1513]) : ms. Du Puy 262, fol. 45.
Le même au roi (Berne, 15 mai [1513]) : *ibid.*, fol. 44.
Le même au cardinal-légat Georges d'Amboise (même date) : *ibid.*, fol. 51.
Le même au roi (Lyon, 23 juin [1513]) : *ibid.*, fol. 52.
Le même au trésorier Florimond Robertet (Lyon, 24 juin [1513]) : *ibid.*, fol. 52.

[1] Lettre de Claude de Seyssel au roi (Lucques, 14 juill. 1513) : ms. Du Puy 262, fol. 39.

Il se présente devant les représentants de la seigneurie et prononce devant eux, en italien, un discours qui est une œuvre de haute rhétorique. Il engage ensuite avec les Florentins une importante conversation diplomatique, puis il trouve le temps d'écrire au roi et à divers autres personnages [1], et se dispose à repartir le lendemain matin.

Voici en quels termes Claude écrit au roi :

Sire, a ce matin suis arrivé en ceste ville et m'a esté impossible faire plus grande diligence pourtant que mes gens, chevaux et cariages que j'attendoye dès jeudi a Luques [2] n'arriverent jusques a vendredi bien tard, tous debiffez et une partie boiteux pour le mauvais païs qu'ilz ont trouvé par ces montagnes de Gennes, qui est le pire du monde, a ce que chascun dit, joint quelque destourbier qu'ils ont eu en passant, en maniere qu'il m'a esté force prendre en partie nouveaux chevaulx et muletz audit Luques jusques icy, et d'icy encore en prens jusques à Romme, et si fais grant doubte que ceulx que j'ay retenus des miens ne me puissent mener jusques la ; mais pour cela riens ne me retardera, car je m'en partiray demain matin et n'arresteray nulle part, sinon par aventure demy jour a Sene pour presenter a celle seigneurie les lettres que leur escripvez et leur dire la creance selon les occurrens.

« Sire, ce mesme jour, environ vespres, ay esté mandé venir devers la Seigneurie et, la, en presence du confalonier [3] et d'autres du conseil, ay proposé suivant ma charge ce que verrez par le double de madite proposition que je vous envoye cy enclose, laquelle, a mon advis, leur a esté bien agreable, et mesmement le dernier article, sur lequel m'ont fait treshumble response qu'ilz ont voirement esté desplaisans du cas advenu a Novare a voz gens [4], et sont tresjoieulx qu'il ne soit pas tel que on leur avoit donné entendre du commencement, comme ceulx qui se tiegnent pour estre François, et plusieurs autres paroles... [5] »

---

[1] Il y a dans le ms. Du Puy 262, fol. 56, une lettre de l'ambassadeur à Andrea Gritti, à Venise, lettre datée du même jour.

[2] Claude était venu par mer jusqu'à Pietrasanta, d'où il avait facilement gagné Lucques.

[3] Le gonfalonier pour juillet et août 1513 était Giovanni Berardi.

[4] La défaite de Novare, qui avait porté un si terrible coup aux armées françaises, remontait au 5 juin précédent.

[5] Biblioth. nat., ms. Du Puy 262, fol. 48.

Le texte du discours italien prononcé par l'évêque de Marseille nous a été conservé; c'est ce morceau qui nous a permis de le ranger parmi les Français qui ont écrit en italien. Non seulement Claude manie la langue avec une parfaite aisance, mais il s'exprime avec une gravité tout à fait appropriée aux circonstances :

Ce que dit M. Claude Seyssel, evesque de Marseille, a messeigneurs de Florence :

Magnifici et potenti signori. El Cristianissimo Re, mio patrone et vostro vero et fidele amico et confederato, reputando ogni vostro bene et acrescimento essere comune a Sua Maestà per la antiquissima, *imo* perpetua, amicitia e conjunctione quale è stata in ogni tempo et occurentia tra la Corona de Franza et questa vostra magnifica et excelsa cità et repubblica, essendo acaduto per divina providentia quella cosa laquale poteva più cedere a la gloria et exaltatione d'epsa vostra insigne cità et patria, cioè la promotione fellicissima del nostro sanctissimo papa Leone X, et avendome designato per oratore da Sua Santità, sì per fargli reverentia in nome suo, como anche per tractar alcune cose pertinente al ben comune et a la quiete de tuta la Cristianità, me a *expresse* commandato et comesso che, passando per quà me dovesse congratulare et congaudere per parte sua cum le Magnificentie Vostre di questo vostro felicissimo successo et incremento, el quale Sua Maestà judica et reputa essere a lei comune et non mancho suo che vostro, non solo per la rasone sopradeta de la coniunctione quale è tra lui et voi et per lo amore peculiare vi porta, ma *etiam* per altre rasone più particulari però chè se Dio ha mandato la sorte uno vostro conterraneo et concive sia stato ellecto a la suprema sede et al trono divino in terra, Sua Maestà existima che'l sia acaduto ad uno de la sua propria fameglia et casa de Franza, essendo già molti anni passati la magnifica et splendida casa de' Medici illustrata per la felice memoria del re Ludovico XI° suo predecessore de li gloriosi et victoriosi insignii et zigli de Franza, puri et senza alcuna differentia, come li porta el Re solo et non altro, et per lettere et publici documenti in persona del magnifico *quondam* et sapientissimo Lorenzo de' Medici, padre secundo la carne del prefato nostro sanctissimo signore, quelli d'epsa casa et fameglia de' Medici nominati cusini et parenti, et cussì *quodam modo* adoptata et infulta nel sangue reale di Franza tuta epsa casa de' Medici, *maxime* el prefato magnifico Lorenzo et li soi descendenti ; in modo chè, essendo al presente sublimato a questo supremo grado di dignità

humana, *imo prope* divina, epso nostro signore, se vede li tre zigli di Franza, quali sono venerati et reveriti per l'universo mondo, inserti tra le palle de' Medici, decorati et obombrati de la thiara papale, cosa che forse mai più non fo vista qua avanti; per il chè li pare essere rasonevole che questa vostra inclita cità et rep. se debia tanto congratulare et congaudere cum sua Maestà quanto epsa Maestà con le Magnificentie Vostre. . . . . .

Nous ne reproduirons pas la suite du discours; nous en donnerons seulement la conclusion :

« Queste particularità me ha imposto Sua Maestà significar a le Magnificentie Vostre, come a soi veri e fideli amici et quelli quali in ogni tempo et occurentia hanno perseverato ne la fede et devotion di Franza et *maxime* nel tempo del suo felicissimo regno, a ciò non si smariscano tropo del caso inesperato acaduto a li soi, nè si desperano in tuto nè in parte de la potentia et providentia de Sua Maestà, anzi, perseverando in quella Vostra sincera amicicia et confederatione, como è certa [*sic*] farete, stiate de bona voglia expectando meglior successo *in brevi* cum lo aiuto de quello summo Dio dal quale solo depende ogni et victoria et altra actione humana » [1].

Nous ne savons si l'évêque de Marseille passa par Sienne en se rendant à Rome; toujours est-il que, le 23 juillet 1513, il fit son entrée dans la ville éternelle par la porte située près de Saint-Pierre [2]. La mission qu'il avait à remplir auprès du pape était particulièrement délicate. Le roi, depuis ses démêlés avec Jules II, était toujours sous le coup de l'excommunication; il s'agissait de calmer le Saint-Siège en reniant le concile de Pise et en adhérant à celui de Latran; mais il fallait faire ces concessions sans porter atteinte à la dignité du roi. Claude obtint ce résultat par un traité signé à Rome le 6 octobre [3]. Le 18 dé-

---

[1] Biblioth. nat., ms. Du Puy, 45, fol. 113.

[2] *Journal d'un habitant français de Rome* (1509-1540), dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome*, XXII (1902), p. 276.

[3] Ce traité fut signé par le cardinal Federigo San Severino, protecteur des affaires de France, Claude de Seyssel (« Claudius, electus

cembre suivant, il lut à la huitième session du concile de Latran une déclaration conforme à la teneur du traité [1].

Nous n'entrerons pas dans le détail des négociations poursuivies à Rome par notre prélat. Après avoir conquis les bonnes grâces de Léon X qui tout d'abord s'était montré mal disposé à son égard, il s'efforça d'obtenir par l'intermédiaire du pape le rapprochement tant désiré avec les Suisses, rapprochement qui seul pouvait permettre à la France de se maintenir en Italie. Le diplomate non seulement sut tenir tête aux Espagnols, mais il réussit à changer les sentiments du Saint-Père, auprès de qui on le voyait à toute heure [2]. Il lui avait fallu surmonter pour cela bien des difficultés : il avait même eu, à ce qu'il semble, des querelles avec le cardinal Federigo San Severino, protecteur des affaires de France [3].

Léon X rendit lui-même à Claude de Seyssel, le 13 juin 1514, un témoignage solennel d'estime dans une lettre adressée au roi Louis XII, lettre dont la rédaction était due à Pietro Bembo [4].

Massiliensis ») et Louis de Forbin, seigneur de Soliers. Il fut confirmé par le roi le 26 octobre. Voy. Du Mont, *Corps universel diplomatique*, IV, I. pp. 175-176.

[1] Dufayard, p. 24.

[2] L'ambassadeur florentin Baldassarre Turini écrit de Rome le 18 avril 1514 : « Nostro Signore, vistosi lassato indietro da Spagna da un tempo in quà, comincia a prestare orechie a queste cose di Francia, e ad ogni ora lo ambasciadore francese è con Sua Santità, e lo ausculta volentieri, che prima non ne voleva sentir parlare. » Ab. Desjardins, *Négociations*, II, p. 613. — Diverses correspondances nous montrent avec quel soin jaloux l'évêque de Marseille surveillait les menées des Espagnols. Voy. les dépêches de Marco Dandolo, ambassadeur vénitien en France, auxquelles renvoie Dufayard (p. 25), une lettre de Claude de Seyssel au roi, en date de Rome, 29 juin 1514 (ms. Du Puy 262, fol. 60), et une dépêche de l'ambassadeur florentin en France, en date de Poissy, 24 juillet 1514 (Ab Desjardins, *loc. cit.*, II, p. 649).

[3] Ab. Desjardins, *Négociations*, II, p. 668.

[4] « Allatum ad Nos est Tibi a certis hominibus insusurratum fuisse Claudii, episcopi Massiliensium designati, legati Tui, curam atque operam Nobis gratam non nimium esse ; quae sane res eo Mihi gravior atque molestior accidit, quod cum illum ob ejus doctrinam, ingenium, probitatem, multum semper amaverim, postea quam is ad Me, ut legatum Tuum ageret, Romam venit, nihil ipso Tui amantius, nihil ardentius vidi, nihil plane Tuis in rebus omnibus tractandis atque administrandis diligentius, accuratius, laboriosius illo fuit : quod quidem certe me illi

De son côté, l'évêque de Marseille dédia au souverain pontife un traité mystique inspiré de certains passages de l'évangile selon saint Luc, et Léon X l'encouragea vivement à terminer l'ouvrage [1].

---

etiam devinxit arctius.... » *Epistolarum P. Bembi Libri XVI* (Argentorati, 1611, in-8), p. 169; Le Glay, *Négociations diplomatiques*, I, 1845, p. ix, en note; Dufayard, p. 25.

Le pape avait du reste accordé à Claude de Seyssel diverses faveurs. Le 12 septembre 1513, il l'avait nommé chanoine et grand-archidiacre de l'église de Bourges (J.-H. Albanès, *Gallia christiana novissima, Marseille*, col. 526). A la demande du prélat, il avait, le 21 février 1514, sanctionné l'érection en collégiale du prieuré de Notre-Dame d'Aix et approuvé les statuts et constitutions de ladite collégiale (voy. la bulle dans l'*Histoire d'Aix-les-Bains* du Comte de Loche, II, pp. 418-426). L'acte de promulgation, daté d'Aix le 9 avril 1518 (*ibid.*, pp. 431-456), porte que le pape a statué « ad supplicationem reverendi in Christo patris ac domini domini Claudii de Seyssel, episcopi Massilliensis et tunc pro christianissimo Francorum rege apud eumdem sanctissimum dominum patrem nostrum oratoris. »

[1] La première partie de l'ouvrage parut à la fin de l'année 1514 :

Claudii Seysselii Explanatio in primum caput Euangelii diui Lucæ. *Parisiis in ædibus Iodoci Badii Ascensii*, 1515. — [A la fin :] *Finis quarti et vltimi Tractatus Reu. in Christo Patris et oratoris clarissimi D. Claudii Seysselii Marsilien. Episcopi in primum caput Euangelii Lucæ secundum sensum moralem, in Chalcographia Ascensiana ad nonas Iulii* MDXIV [1514]. Deo gratias.... In-4 de 2 ff. lim. et CXVIII ff. chiffr.

Les ff. lim. contiennent : le titre ; une épître adressée à Claude de Seyssel par Guillaume Petit, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, confesseur du roi, en date du 6 des ides de décembre (8 décembre) 1514 ; une épître dédicatoire de l'auteur au pape Léon X.

Bibtioth. Magliabecchienne à Florence (exempl. imprimé sur vélin pour le pape Léon X). Voy. van Praet, *Cat. des livres impr. sur vélin qui se trouvent dans des biblioth. particulières*, I, 1824, p. 53, n° 111.

L'ouvrage, complété à la demande du pape, reparut en 1518 :

Tractatus de triplici statu via- || toris ; Ex tribus Lucæ capitibus per ampliss. An || tistitē Claudium Seissellum Sabaudi || ensem, tunc episcopum Massiliensem : Nūc || Archiepiscopum Taurinensem.... *Venundantur Taurini in ædibus Nicolai* || *Benedicti sub signo diui Christophori.* — [A la fin :] .... *Taurini* || *Nicolaus Benedictus : & Antonius Ranotus* [sic] *chalcographi, typis æreis* || *cudebant : Anno ab uirginei partus unigena.* M. D. XVIII [1518]. || *Men. Maii. xx.* In-fol. de 12 ff. lim. et 212 ff. chiffr., car. rom.

Le titre contient deux distiques latins de Jehan de Brème, un extrait du privilège octroyé par Léon X, et un renvoi à une lettre du pape, imprimée au fol. xliiij « qua... hortatus est reveren. ipsum episco-

Claude venait de rentrer en France quand Louis XII mourut (1er janvier 1515). Le prélat ressentit profondément la perte de son protecteur; mais la faveur du nouveau roi ne pouvait lui manquer. Il passa près de François Ier les deux premiers mois de l'année : le 25 janvier il assista au sacre qui eut lieu à Reims; le 4 février il fut présent à l'audience accordée par le roi à Mercurino da Gattinara, ambassadeur de Marguerite d'Autriche [1]; mais bientôt après il quitta la cour et alla prendre possession de son évêché de Marseille (1er avril) [2].

En même temps que Claude s'initiait personnellement aux affaires de son diocèse, il ne négligea pas de faire sa cour au roi en faisant exécuter pour lui un beau manuscrit d'un de ses ouvrages [3].

Au mois de janvier 1516, l'évêque fut présent à l'entrée de François Ier à Marseille. Le roi eut l'occasion d'aborder avec lui l'examen de certaines questions politiques. Claude sentit aussitôt se réchauffer son zèle pour les affaires publiques, et, répondant au désir exprimé par le roi, il rédigea en un mois un traité qui contenait ses vues sur le gouvernement : *La grant Monarchie de France* [4].

---

pum inchoatum opus, velut christianae reipublicae perquam utile, absolvere ».

Au v° du titre est l'épître de frère Guillaume Petit, en date du 8 décembre 1518.

Biblioth. nat., Inv. A. 1200. — British Museum, 3225. ff. 8. — M. Pellechet, *Catalogue des livres de la bibliothèque d'un chanoine d'Autun : Claude Guilliaud* (Paris 1890, in-8), p. 183.

[1] Le Glay, *Négociations diplomatiques*, II (1844), p. 42.

[2] Voy. l'acte d'installation ap. J.-H. Albanès, *Gallia christiana novissima, Marseille*, col. 527.

[3] Le manuscrit déjà cité de la traduction de Xénophon (Biblioth. nat., fr. 701).

[4] Le livre ne parut que trois ans plus tard :

La grant monarchie de France cõ || posee par missire Claude de Seyssel lors eues || que de Marseille et a present Archeuesque de || Thurin adressant au trescrestien Francoys premier || de ce nom. || Cum priuilegio Regis. — [Au v° du dernier f. :] *Cy finist la Monarchie de france Imprimee a || Paris pour Regnault chauldiere libraire demou- || rant en la rue saint Iasques a lenseigne de lhomme || sauuaige. Et fut acheue de Imprimer le .xxi. iour || de Iuillet lan Mil cinq cens dix neuf* [1519]. Auec le pre- || uilege du Roy nostre sire / comme il appert au

Peu de temps après, Claude quitta Marseille où il ne devait plus revenir. Il fut chargé d'une mission à la cour de Savoie, et se rendit à Turin. Il se retrouvait ainsi dans son propre pays, car tout en servant le roi de France, il n'avait jamais cessé de considérer le duc de Savoie comme son « naturel seigneur », le tenant au courant de toutes choses, l'éclairant de ses conseils et l'aidant de son influence. Le rôle joué alors par l'évêque de Marseille embarrasse fort ses biographes [1]. Il ne pouvait être d'accord avec François Ier; mais était-il poussé par Louise de Savoie, propre sœur du duc, ou cédait-il à l'entraînement de son patriotisme personnel ? Nous ne pouvons guère faire ici que des hypothèses. Ce qui est certain, c'est que, au moment où le roi faisait tous ses efforts pour recouvrer le duché de Milan, Claude, son ambassadeur, ne craignit pas de pousser le duc de Savoie à s'en emparer lui-même. Il lui exposa, dans un discours dont nous possédons le texte, le moyen de réaliser cette acquisition à son profit [2].

---

pre- || mier feuillet de ce present liure. In-4 de 8 ff. lim. et 68 ff. chiffr., car. goth. (Biblioth. nat., vél. 2.809).

L'ouvrage fut réimprimé à Paris, par *Denys Janot*, en 1540 et 1541, in-8; par *Galliot Du Pré*, en 1557 et 1558, in-8. A ces réimpressions est jointe *La Loy salicque, premiere loy des Francoys*, traité composé avant 1469, et dont l'auteur est inconnu.

Une traduction latine de *La grant Monarchie* fut donnée par J. Philippsohn, dit Sleidan : *Claudii Sesellii de republica Galliae et regum officiis Lib. II, Jo. Sleidano interprete*, Argentorati, in aedibus Rihelii, 1548, in-8, et réimprimée en 1562, en 1608 (avec les *Opuscula* de Sleidan) et en 1626.

Une version allemande (*Vom Ampt der Könige und Regierung des Gemeinen Nutzes in der löblichen Kron Frankreich*) parut, en 1572, dans le *Regentenbuch* de Georg Lauterbach, et fut reproduite avec le même recueil en 1579.

Une version italienne, dont nous ne connaissons pas l'auteur, (*La grande Monarchia di Francia, composta da monsignore Claudio de Seyssel, allhora vescovo di Marsilia*), est restée inédite (Biblioth. nat., ms. ital. 1275).

[1] Voy. Dufayard, pp. 27-28. — M. A. Jacquet (*Le sentiment national au XVIe siècle : Claude de Seyssel*, dans la *Revue des questions historiques*, t. LVII, avril 1895, pp. 400-440) ne parle pas du discours de 1516.

[2] Voy. *Il Discorso di monsignor Claudio di Seyssel sopra l'acquisto di Milano nel 1516*, publié par Domenico Carutti (*Storia della diplomazia della corte di Savoia*, pp. 527-546; *Memorie della Reale Accade-*

Ce discours, quoi qu'on ait pu dire, ressemblait fort à un acte de trahison; aussi Claude ne rentra-t-il pas en France; il trouva le moyen de rester en Savoie. L'archevêque de Turin, Gio Francesco Della Rovere, était mort vers la fin de l'année 1515; le pape Léon X lui avait donné pour successeur le cardinal Innocenzo Cibo; mais le duc Charles intervint avec tant d'insistance auprès du souverain pontife que celui-ci décida Cibo à permuter avec l'évêque de Marseille. Il fut convenu toutefois que l'archevêché de Turin reviendrait au cardinal après la mort du titulaire. Claude ne reçut les bulles pontificales que dans le courant de l'année 1517 [1]. Il continua d'administrer provisoirement le diocèse de Marseille pour le compte de son successeur [2].

Notre prélat n'était pas homme à s'endormir tranquillement sur son siège. A peine y fut-il installé qu'il voulut témoigner de son zèle religieux en combattant l'hérésie des Vaudois. Il réussit à en convertir quelques-uns par son éloquence ou ses promesses; mais ces premiers succès ne lui suffirent pas. Il se rendit lui-même au milieu des montagnards; il y passa les mois d'août et de septembre 1517, et, bien qu'il fût frappé de la vie exemplaire de ces pauvres gens, il entreprit de les convertir de gré ou de force. Le duc Charles lui alloua cinquante écus par mois pour contribuer à l'accomplissement de cette pieuse besogne. La croisade n'amena pas la conversion des Vaudois, mais elle donna au prélat l'occasion d'un important ouvrage de controverse [3].

---

mia delle Scienze di Torino, serie II, tom. XII : *Scienze morali, storiche e filologiche* (Torino, 1863, in-4), pp. 46-68. — Le discours est écrit en français.

[1] Dufayard, p. 28. — Les bulles sont datées du 3 juin 1517 (Cte de Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains*, II, pp. 427-429). Le pape avait, la veille, accordé des indulgences à ceux qui assisteraient à la première messe de l'archevêque (*ibid.*, p. 426).

[2] Lettres d'Innocenzo Cibo, instituant Claude de Seyssel son vicaire général, en date de Rome 29 août 1517 (J.-H. Albanès, *Gallia christiana novissima, Marseille*, col. 529).

[3] R. P. Claudii || Seysselli Archiepiscopi || Taurinensis aduersus || errores et sectam || Valdensium Dispu- || tationes per- || quam erudi || tæ ac || piæ. || *Prostant in ædibus Reginaldi Chauldiere Biblio* || *polæ hōestissimi, ī via Iacobæa, sub signo hoīs siluestri* [ou : *Prostant in*

Claude était de retour à Turin au mois de novembre 1517; mais il n'y resta que peu de temps. L'année suivante, il accompagna le duc de Savoie à Berne, à Lausanne, à Genève, et s'efforça d'y arrêter les premières prédications des Réformateurs [1]. Son zèle pastoral se montra encore dans trois traités de la Providence divine qui s'imprimèrent à Paris tandis que le traité moral tiré de l'Evangile de saint Luc se réimprimait à Turin [2].

ædibus Iohannis parui Bibliopolæ ho- || *nestissimi via Iacobæa, sub signo Lilij aurei*]. Cum priuilegio. — [Au v° du dernier f. :] *Parisijs.* M. D. XX (1520). In-4 de 12 ff. lim. et 90 ff. chiffr., lettres rondes.

En tête du volume est une épître de Nicole Bérault à Estienne de Poncher, archevêque de Sens, puis vient la table.

Le privilège, daté du 3 avril 1518, est accordé à Regnauld Chauldière pour trois ans.

Biblioth. nat., vél. 1781 et D 5815 (exempl. au nom de Chauldière); — M. Pellechet, *Catal. de Claude Guilliaud*, 1890, p. 183, n° 370 (exempl. au nom de Jehan Petit).

Une traduction française parut peu de temps après : Disputation contre les erreurs et secte des Vaudois... *A Lyon, par Pierre Mareschal, s. d.* (*v.* 1520), in-4. Il y en a un extrait dans l'ouvrage suivant :

La Doctrine des Vaudois representée par Cl. Seyssel, Archeuesque de Turin, et Cl. Coussord; avec notes dressées par Iacques Cappel. *A Sedan, De l'imprimerie de I. Iannon,* 1618. In-8. (Biblioth. nat., D² 4169.)

[1] Dufayard, p. 30.

[2] Claudii Seysselli, Archiepiscopi Taurinensis, de diuina Prouidentia Tractatus tres. *Parisiis, in ædibus Reginaldi Chaudiere,* 1518. In-4.

En tête de ce volume est une épître adressée à Gaston de La Marthonie, évêque de Dax, par Blas Madronet, de Segura de Leon (Securianus), qui raconte que l'ouvrage lui est tombé entre les mains. Ce personnage était professeur au collège de La Marche. On a de lui une déclamation intitulée *Quot et quam* [*gravia*] *ex cruentissimis preliis pullulant incommoda,* qu'il dédia au même évêque de Dax en juillet 1519 (Paris, Regnault Chauldière, in-4 : Biblioth. nat., Rés. p. X. 38), et une épître à Geoffroy de Pompadour, archidiacre de Périgueux, en tête de la *Sphaera* de Proclus, imprimée par Gilles Gourmont, à Paris, vers 1520.

Cette dédicace est suivie d'une épître adressée à Claude de Seyssel par frère Francesco Licheto, de Brescia, « ordinis minorum regularis observantiæ, totius ordinis sancti Francisci generalis minister », épître datée de Brescia, 1518.

Biblioth. nat., Rés. D 9940 et D 3629. (Dans le second exemplaire un passage de la dédicace, au bas du f. 1 v°, a été remanié.)

Une traduction française (*Le Traicté de la Providence,* etc.) parut

Tant de travaux avaient épuisé la robuste constitution du prélat, et il était devenu vieux avant l'âge. Le dimanche 27 mai 1520, dans son palais archiépiscopal de Turin, il fit son testament en présence de Giovanni de Gromis, archiprêtre de Verceil, docteur ès droits, de Francesco di Borgaro, official de Turin, et de plusieurs autres de ses familiers [1]. On voit par ce testament que Claude laissait deux filles naturelles, nées alors qu'il n'était que simple clerc : Antonine, légitimée par le duc de Savoie et mariée, le 20 juin 1508, à Marius d'Arenthon, co-seigneur d'Alex, trésorier en Genevois, et Agnès, légitimée, elle aussi, et mariée à Gio. Giacomo Ticioni, fils de Giorgio Ticioni, conseiller et chambellan du duc. Le prélat pourvut aux besoins de ces filles et des enfants d'Antonine (Agnès n'avait pas de postérité) : il fit aussi diverses libéralités en faveur de son église, des églises de Lodi et de Marseille, du Mont-de-piété qu'il avait fondé à Turin, etc. Il mourut le 30 mai suivant. Frère Thadée de Lyon, lecteur et prédicateur du couvent des Augustins de Turin, qui l'avait assisté à ses derniers moments [2], prononça son oraison funèbre [3].

Ainsi que nous l'avons vu, l'éducation de Claude de Seyssel avait été entièrement italienne. Bien qu'il soit le plus fécond des auteurs français de son temps, il avait éprouvé au début quelque difficulté à manier l'idiome national. Nous avons peine à

---

vers le même temps chez Jehan Petit, à Paris, s. d., in-4 de 65 ff. (Brunet, V, col. 329).

Nous avons cité ci-dessus les diverses éditions du *Tractatus de triplici statu viatoris.*

[1] Le 6 octobre 1514, Claude avait obtenu du pape la permission de disposer par testament de ses biens jusqu'à concurrence de 10.000 ducats d'or. Voy. Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains,* II, p. 183.

Le testament est conservé en minute dans les archives archiépiscopales de Turin (*Protocollo Perrachia*) ; il en existe une copie à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 4.332, fol. 62). Ce document a été imprimé in extenso par M. le Cte de Loche (*loc. cit.*, II, pp. 456-470).

[2] Voy. l'acte de décès de Claude de Seyssel, ap. Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains,* II, p. 471.

[3] Cette oraison funèbre, prononcée en latin dans l'église Saint-Jean, a été imprimée d'après un manuscrit de Turin, par M. le marquis de Seyssel-Cressieu (*Histoire de la maison de Seyssel,* I, pp. 149-152).

comprendre qu'on ait eu la pensée d'étudier dans sa prose, d'ailleurs vivante et colorée, les menus détails de la syntaxe [1].

Claude aimait passionnément les études : ce fut l'un des hommes qui contribuèrent le plus à établir entre la France et l'Italie ces relations littéraires qui furent si fécondes et se prolongèrent jusqu'à la fin du XVIe siècle.

[1] Die Anwendung des Artikels und Zahlwortes bei Claude de Seyssel. Nebst einer Einleitung über Seyssel's Leben und Werke. Inaugural. Dissertation von Hans Modlmayr. *Kempten*, 1890. In-8.

II

FRÈRE LOYS DU BOIS

L'auteur dont nous avons à parler est peu connu: c'est un bénédictin manceau, frère Loys Du Bois, ou Silvius, qui appartenait à l'abbaye de la Coûture. Frère Loys s'intitulait lui-même « philologus », qualification qui, au commencement du XVIe siècle, était assurément peu ordinaire [1]. Il nous apprend qu'il avait été le disciple de l'érudit brugeois Charles Fernand [2]. Celui-ci avait professé à l'université de Paris, puis, en 1486, était entré chez les bénédictins du Mans. Il mourut en 1517. Par Fernand, frère Loys Du Bois se rattachait au groupe de Robert Gaguin, et c'est là sans doute qu'il avait puisé le goût des langues étrangères. Il avait dû voyager. Nous voyons par ses vers latins qu'il était bon humaniste; mais il écrivait aussi en italien et même en espagnol : c'est ainsi qu'il touche à notre sujet.

Le moine philologue surveilla l'impression d'un ouvrage de son maître Fernand, le *Speculum disciplinae monasticae*, qui parut au mois de février 1515 [3]. Il fit précéder l'édition d'une

---

[1] En 1525 le Ravennate Tommaso Giannotti, qui se disait « de' Rangoni », sans doute parce qu'il était attaché à Guido Rangone, prenait la qualification de « Thomas philologus » (voy. Catal. Rothschild, III, n° 2666). On voit, par de petites prières qu'il émaille de mots hébreux, qu'il avait appris les langues orientales. — Sur ce Tommaso, né vers 1493, mort en 1577, voy. Tiraboschi, VII (éd. de 1809-1812), p. 649.

[2] Voy. sur ce personnage la belle publication de M. Louis Thuasne : *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, 1904, 2 vol. in-8°, à la table.

[3] Speculum discipline || Monasticæ : religiosi docti & perq̃ diserti

épigramme latine et d'un sonnet italien, imprimés au v° même du frontispice.

Voici le titre et le début de la pièce latine :

F. Lodoici Silvii, philologi Sartanio [1], *cenobitae quidem Culturaei, ordinis autem Benedictini, Fernandinique discipuli, ad candidum et pium lectorem*

Epigramma extemporaneum.

Qui Benedictinae petis impallescere normae
Et promissa cupis reddere vota Deo...

Suivent huit autres distiques.

Voici maintenant le sonnet italien :

---

patris Ca- || roli Fernãdi : diui patris / Benedicti magni : assecle || maximi in quatuor libros distinctum : quorum capita ꝑ || xima indicabuntur tabella. || Annectetur autem eidem / licet prius compositum || posterius tamen nobis oblatum / eodem titulo Spe- || culum : quod venerabili patri Hugoni a Sancto Vi- || ctore ascriptum est. || *Vænundantur simul in Officina Ascensiana* & || *Ioannis Parui Bibliopolarum Parisieñ.* — [Au v° du dernier f. :] *Finis.* || *In chacographia* [sic] *Ascensiana ad .XII. Calen. Martias Anni salutis nostræ. ad calcul-* || *lum Romanum* .M. D. XV [1515]. In-fol. de 6 ff. lim., 94 ff. chiffr. pour la 1re partie et 10 ff. non chiffr. pour la 2e partie, lettres rondes, bel encadrement et marque de *Josse Bade* au titre.

Le *Speculum* est dédié par Charles Fernand « venerando patri Ivoni Morissoni, abbati Casalino ». — D'après la *Gallia christiana* (II, col. 166), Yves Morisson ne serait devenu abbé de Chézal-Benoist qu'en 1520, et il serait mort en 1547. — Yves avait été d'abord abbé de Saint-Vincent du Mans (1502-1507). Vers 1502, Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, lui avait résigné l'abbaye de Saint-Allire, située dans la même ville, et qu'il gouverna trois ans. Le 14 avril 1505, Yves fut un des quatre abbés qui s'assemblèrent au monastère de Saint-Sulpice de Bourges, et y jetèrent les fondements d'une réforme monastique (voy. Dom Jacques Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez*, 1724, in-fol., pp. 177-178). En 1509, il fut envoyé à Sainte-Justine de Padoue pour y étudier la discipline des moines. Il redevint abbé de Saint-Vincent en 1514 (*Gallia christiana*, XIV, 464-465). Peut-être frère Loys l'avait-il accompagné à Padoue en 1509.

On remarquera la date finale indiquée en style romain, c'est-à-dire en faisant commencer l'année au 1er janvier. Cette date est probablement donnée par frère Loys.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 1608.

[1] C'est-à-dire : né sur les bords de la Sarthe.

Ejusdem Silvii syncaerum de suo Fernando Judicium, vulgari Italorum lingua.

Smarita da virtù era nostra ætade,
De fragil spoglia cincta e di dolore,
Priva de luce, senza alcun amore,
Tal che vivendo gli era gran pietade;

Mosso dal ciel, l'eterna majestade
Fece nel mondo nascer per honore
Un giglio, un lume, un germinante fiore:
Karlo Fernando, fuga d'ogni [1] clade,

Auctor del *Spechio*, a cui se inclina
Ordin, religion, viver [2] cum mensura,
Qual cercha ogn'alma angelicha e divina.

Lassa, mortal, ogn'altra creatura,
Chè chi sol vole vita pelegrina,
Hugone e el *Spechio* habia per lectura.

Vale.

Dans le courant du même mois de février 1515, le nom de frère Loys Du Bois se rencontre dans un autre ouvrage. Benedetto Moncetti, commissaire apostolique délégué en France et en Angleterre pour la réforme des ermites de Saint-Augustin, fait imprimer à Paris une édition du traité de Gilles de Rome *De formatione corporis humani* [3]; à la fin on lit 27 distiques latins de notre moine philologue adressés à Henry de Hornby, théologien de Marguerite de Richemont, mère du roi Henri VII d'Angleterre, etc. Quelques semaines plus tard, Benedetto Moncetti dédie au moine manceau une épître consolatoire de la

---

[1] *Impr.* Ogne.
[2] *Impr.* el viuer.
[3] Epistola consolatoria de morte Lodouici XII. Re- || gis Francorũ per modũ dyalogi ædita a reuerẽ || do sacræ Theologiæ doctore maximo / ma || gistro Ioanne Benedicto Moncetto de || Castellione Aretino / totius Frãciæ || Angliæqz vicario generali / atqz || cõmissario apostolico di- || gnissimo : necnon || & vitæ re- || gula- || ris || reformatore diligentissimo : ordinis fratrũ eremitarũ || sancti Augustini : ad Mariam An-

mort de Louis XII[1]. Frère Loys fait précéder le volume de deux pièces de sa façon : un sonnet italien et quatre quatrains espagnols. Voici ces deux pièces qui ne vaudront pas à l'auteur une grande réputation de poète, mais qui présentent cependant un intérêt de curiosité :

Sonetto[2] *di messer Lodovico Silvio Mauro*[3], *philologo di Cenomanese, alla regina Maria Anglesche, vidua*[4], *in la lingua italica toscana.*

Fuge el consortio d'ogni altro animale,
Di fede armata e cincta di pietà,
La tortora che perso el compagno ha,
Nè al verde ramo più stende sua ale.

Vede a natura quanto fede cale[5],
Se un cor sanza razon solitar sta
Privo d'ogni piacer, Amor che fa
Che'l nodo conjugal poi morte vale?

---

glam Francorum || Reginam : nunc vero lugubri veste indutam : dignissi || mam / liberalissimam / & pientissimam plurima scitu || digna tum ex antiquis tum etiam neothericis scri- || ptoribus complectens : Ideo aduerte.... — [A la fin du f. *bviij* v°.] *Finis huius consolatoriæ epistolæ in ædibus Hen- || rici Stephani chalcographiæ artis peritissimi e regi- || one schole Decretorum moram trahentis. vigesima || secunda luce Aprilis Anno domini M. D. XV* [1515]. In-4 de 16 ff., lettres rondes. (Biblioth. nat., Inv. Rés. 2812, dans un très précieux recueil acquis, par voie d'échange, de la Faculté de médecine de Montpellier.)

[1] Tractatus aureus Egidii Romani de for || matiõe corporis humani in vtero phl'is / & medicis / necnõ || Theologis z Canonistis valde vtilis & necessarius cũ tra- || ctatu eiusdẽ de archa Noe : correct⁹ / reuisus / & renouat⁹ / & || auctus per sacre theologie doctorẽ excelentissimũ magi- || strum Iohannẽ Benedictũ Moncetũ de Castelione Are || tino : Totius Francie / Anglieqz vicariũ generalẽ : ac vite || regularis reformatorẽ / ac cõmmissariũ apostolicũ dignissi- || mum ordinis fratrũ heremitarũ Sancti Augustini / ad Se || renissimũ regẽ Anglie / fortissimum / liberalissimuz / iustis- || simum / & sapientissimum. || Cum priuilegio. *S. l. n. d.* [*Paris, Poncet Le Preux,* 1515], in-4 goth. (Notre bibliothèque.)

La dédicace du roi d'Angleterre est du 9 février 1515, et cette date doit être comptée d'après le nouveau style.

[2] Impr. *Sonetti.*

[3] Impr. *Manro.*

[4] Impr. *vidue.*

[5] *Impr.* cade.

Se in generoso pecto geme el core
Qual deste ad un che tene priva morte,
Sostentilo l'onesto e sacro amore

A viver comme vol tua dura sorte,
Non si da [1] palma mai sanza labore.
Di pudicitia sal Lucretia forte.

E Penelope acorte,
Molte altre troverai. Lege questa opra
Che tua viduità di virtù copra.

Fr. Lo. Sil [2].

Lamentacion [3] *de la muy alta Maria Inglese, reyina* [4] *de Francia, infortunada biuda; fecha e compuesta en lengua castellana o espágnola.*

O Muerte perversa, dy por quales leyies
Pudiste y quisiste biuda dexar
Rreyina tam noble y tan singular,
Hija y muger y hermana de rreyies ?

O grave dolor ! O tristes tricteczas !
O Muerte maligna, dexaras segura
Tan sublime rreyina de tanta hermozura,
De tan gran linage, de tantas riqueczas !

Altas caidas no suelen venir.
Si no a altas personas y grandes estados;
Mas los coraczones modestos templados
Con patientia suelon sus males sufrir [5].

Por esso, muy linda, muy noble, excellente [6],
Magnifica, bella, casta, benigna,
Infelice, reyna soys de mas bien digna,
Quanto biuda os monstrais mas prudente.

---

[1] *Impr.* de.
[2] Fra Lodovico Silvio.
[3] Impr. *Lameintacion.*
[4] Impr. *Regina.* Cf. v. 3, 7 et 15.
[5] *Impr.* sufrit.
[6] *Impr.* prudente.

III

JEAN FRANÇOIS DU SOLEIL

Il parut à Venise, en 1526, un *Libretto di abaco* composé par excellent maître Gio. Francesco Dal Sole, « ingénieur ». Sous ce nom et ce titre se cachait un Français, originaire de Château-Thierry, que nous retrouvons bientôt à Ferrare. Lorsque Renée de France, mariée au prince Ercole d'Este, vint s'établir en Italie, à l'automne de 1528 [1], Francesco, qui sans doute vivait péniblement à Venise, chercha un refuge auprès de la jeune princesse. D'ingénieur il devint notaire. Il réussit à se faire attacher à la maison de Renée pour recevoir, dans la forme usitée en France, les actes intéressant les étrangers que la fille de Louis XII avait emmenés avec elle au delà des Alpes. Lui-même nous révèle ces détails en tête du recueil de ses minutes : « Ego Franciscus a Sole, filius quondam Ludovici a Sole de Castro Theodorico supra Marnum fluvium prope Soissonam, ex parentela dicta de electo de la Haya, quae stat prope portam loci, nunc civis Ferrarie, habitans in servitio illustrissime domine Renate Franciae tanquam notarius apostolicus et regius imperialis, rogatus a quibusdam nostra lege Gallie eorumdem volontates ac scripturas sub forma juramenti per me prestiti in creatione mei notariatus... [2] »

---

[1] Voy. Bartol. Fontana, *Renata di Francia, duchessa di Ferrara,* I (Roma, 1889, in-8), p. 87.

[1] Nous empruntons cette citation et les détails qui vont suivre à un

Le minutier de François s'étend de 1530 à 1565. Nous regrettons vivement de n'avoir pu le consulter. Il est probable que l'on y trouve des renseignements précieux sur les personnages d'origine française qui vécurent à la cour de Ferrare. Quant au notaire, il n'a pu y consigner les actes qui le concernaient lui-même; mais quelques-uns de ces actes, et notamment son testament, daté de 1558, ont été retrouvés parmi les minutes d'autres notaires ferrarais.

Quel était le nom exact de Francesco Dal Sole? Nulle part il ne nous le fait connaître. La forme Du Soleil existe à la vérité en France. C'est, en particulier, le nom d'une famille lyonnaise, dont les membres ont joué un certain rôle au XVIe siècle. Il y a eu aussi des Du Soleil à Toulouse, en Dauphiné, dans la province de Liège. Nous ignorons s'il y en eut aussi à Château-Thierry. Notre Français s'appelait peut-être simplement Soleil; auquel cas il aurait ajouté la particule pour rapprocher son nom de celui d'une famille bien connue de Padoue.

La femme de François est mentionnée dans plusieurs actes; mais, par suite d'un lapsus qui serait singulier chez tout le monde, mais qui est encore plus étrange chez un notaire, elle y figure sous des noms différents. Dans un acte de 1530, elle est appelée : « Dominica, filia quondam Boneti de Megentis de Posclavio [1] ». Dans un acte du 6 avril 1549 on lit : « Dominica, filia quondam Joannis de Bassis de Galia [2]. » Un acte du 14 avril 1565 porte : « Dominica de Menguinis [3]. » Le testament fait par Francesco en 1558 ne tranche pas la difficulté. Le nom de famille de Domenica y est resté en blanc : « Dominica, f. q..., ejus uxor [4]. » Nous ne voyons à ces contradictions qu'une seule explication plausible, c'est que Francesco s'était marié deux fois. Il avait dû épouser

---

article de M. Pietro Riccardi : *Intorno ad un opusculo di Francesco Dal Sole*, dans le *Bulletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche, pubblicato da B. Buoncompagni*, X (Roma, 1877, gr. in-8), pp. 407-427. Voy. p. 419.

[1] *Bulletino*, X, p. 420.

[2] *Ibid.*, p. 423.

[3] *Ibid.*, p. 427.

[4] *Ibid.*, p. 424.

d'abord, en France, une fille de Jean Des Bas [1], puis contracter une seconde union, à Venise, avec une femme originaire de Poschiavo : Domenica de' Megenti, ou de' Menghini. Le nom de Domenica, qui n'est pas usité en France, n'appartiendrait, dans notre hypothèse, qu'à cette dernière. François aurait, par suite d'une distraction, cité en 1549 le nom de son premier beau-père.

Nous sommes mieux renseignés sur les enfants de notre compatriote. Il eut deux filles : Anna et Elisabetta [2], puis quatre fils : Antonio, mort en 1583; Giovanni, mort en 1570; Francesco, qui fit profession chez les Carmes, sous le nom de Virginio, en 1558, fut reçu docteur en théologie à Bologne en 1578, fut prieur à Ferrare de 1579 à 1582, et mourut en 1599; enfin Vincenzo, dont nous ne savons rien [3].

François ne se borna pas à exercer dans son pays d'adoption le métier de notaire; il y continua ses travaux sur les mathématiques, non plus à la vérité comme ingénieur, si tant est qu'il eût jamais eu des droits à ce titre, mais comme professeur. Il est assez probable qu'il fut au nombre des maîtres qui furent chargés d'enseigner les sciences aux enfants d'Ercole et de Renée. Dans un acte de 1539, il est appelé : « Francigena, praeceptor librorum et civis Ferrariæ [4] ». Ne faut-il pas lire « liberorum », ce qui

---

[1] Un Pierre Des Bas, de Melun en Brie, fut reçu en 1559 habitant de Genève. (*France protestante,* nouv. édit., V, col. 265.)

[2] Une de ces filles fut dotée par Renée de France. On lit, à la date du 27 août 1560, dans une liste de dots que la princesse avait promis de payer (*Dotti le quali Madama illma et eccma ha promesso di pagare*) :
« A una figlia di Francesco Del Sole.... L. 50. » (Biblioth. nat., ms. franc. 3.220, fol. 168.)
Nous devons cette mention et la suivante à l'obligeance de M. Léon Dorez.

[3] Un état de la maison de Renée, intitulé *Argenterie durant le mois de décembre 1556,* contient la mention suivante :
« A Maistre Jehan Du Soleil, tailleur de robes (pour diverses fournitures, dont le détail suit.). . . . . XXII L., V s. II d. t. »
(Biblioth. nat., ms. fr. 23.270, fol. 97, v°.)
Nous ne saurions dire s'il s'agit du Giovanni que nous venons de citer ou d'un autre membre de la même famille. En tous cas nous avons ici la forme française du nom de notre auteur, à moins que la particule ne doive être expliquée par une traduction de l'italien.

Bulletino, p. 415.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

signifierait que notre compatriote donnait des leçons aux jeunes princes de Ferrare? Deux étaient alors en âge d'étudier : Anna, qui était née le 16 novembre 1531, et Alfonso, qui était venu au monde le 19 janvier 1533. C'est à ce dernier que Francesco dédia en 1546 ses *Libretti.*

En même temps que le mathématicien de Château-Thierry enseignait à la Cour, il tenait une école publique. Nous avons sur ce point un témoignage précis dans le recueil publié par lui en 1546, et réimprimé en 1552 et 1564. Le chef de la cuisine ducale, Rinaldo, qui fit imprimer le volume de 1546, avait sans doute suivi les leçons du mathématicien. Nous n'avons eu malheureusement sous les yeux qu'une des éditions des *Libretti* et nous devons nous borner à transcrire les titres des autres tels qu'ils sont donnés par M. Pietro Riccardi.

Voici d'abord la description du petit traité que notre auteur avait fait paraître à Venise :

Libretto di Abaco nouamẽte || stampato : Cõposto per lo excellẽte || maestro Ioãne Frãcisco dal sole || Ingegnero : vtilissimo a || cadauno || p īparare p se stesso sen || za maestro. || Dimandato breue introdutione. || Con gratia & Priuilegio. — [Au r° du dernier f.] : *Stampato in Vinegia a santo Moyse nelle* || *case noue Iustiniane per Francisco Bindoni* || & *Mapheo Pasini compagni : Ad in-* || *stantia dello autore : Nelli anni* || *del Signor.* M. D. XXVI [1526]. || *del mese di Magio. Re* || *gnãte il Serenissi* || *mo principe* || *M. Andrea Gritti.* In-8 de 12 ff. non chiffr., sign. *A-C* par 4 [1].

Ce livret fut considérablement augmenté dans le recueil suivant :

Libretti nuoui con le re || gole Di Francesce Dal Sole Gallo, Nequali, Medi- || ante la theorica, & pratica, gli adolescenti, & etiamdio || Nobeli, Mercadanti, Artesani, Abbachisti, Aggri- || mensori, Geometrici, Architettori, Arithmetici, || Raggionati, Scrittori, et Iudici, de cittade, terre, vil- || le, Castelli, & altri luoghi, Pottranno,

---

[1] British Museum $\frac{529. b. 22.}{7}$

cõ breue in- || dustria, informarsi delle sette scienze, et arte libe- || rale, Con additioni Astronomice, della forma || del mondo, cieli, terra, pianette; stelle, venti, acq̃, || circonferenza, larguezza, longuezza, termi- || ni, cõfini, & il numero delle regioni, capi- || tali, Della terra, et del suo fine, Regole || da ritrouare la congiontione, & opposi- || tione, della luna, le feste mobile et im- || mobile, lettere dominicale, indictiõi, || et altre gẽtilezze, de mes' in [*sic*] me- || so, et de anno in anno in ꝑpetuo. || Nuouamente calculati et po- || sti in luce, con gratia et Pri- || uileggio Ducale, Per añi || diece, et pẽa ducati 25 || cõe ĩ esse grã si cotiene || M D XLVI [1546]. — [Au v° du dernier f., au-dessous d'un bois représentant un singe :] *In Ferrara Nella Stampa di M. Giouanni de buglhat & M. Antonio* || *Hucher Compagni, Ad Instantia de M. Rinaldo, cuoco dello Illustrissi-* || *mo Signor Duca nel mese di zenaro* 1546. In-4 de 2 ff lim. et 40 ff. chiffr.

Au v° du titre sont placés neuf distiques latins : *Studiosis.*

Le second f. lim. contient, au r°, la table, et, au v°, des vers italiens intitulés : *Il Sole.*

Les ff. cotés 1 et 2 sont occupés par une épître de F. Dal Sole « Allo illustrissimo et eccellentissimo principe, il S. donno Alphonso da Este ».

Au r° du 10e f. sont deux distiques latins : *Discipulis.* On lit au-dessous : « In ludo literario Francisci a Sole in contrata vulgariter dicta la Zuecha de Ferrara. »

M. Pietro Riccardi a fait connaître en détail le contenu de ce volume, dont il possède lui-même deux exemplaires. Il en cite d'autres exemplaires dans la Bibliothèque communale de Ferrare (F. 12-5), dans la Biblioteca nazionale de Florence (Sezione Magliabechiana, *Miscellanea* N° 11, *Busta* n° 1143), enfin dans la collection Buoncompagni (I, 1898, p. 178, n° 1784).

La réimpression de 1551 n'est connue de M. Ricardi que par un catalogue de vente :

Libretti nuoui con le regole di Francesco Dal Sole Gallo, Nequali, mediante la theorica, & pratica, gli adolescenti & etiandio Nobeli, Mercadanti, Artesani, Abachisti, Agrimensori, Geometrici, Architettori.... Potranno con breue industria informarsi delle sette scienze ed arte liberale. Con additioni.... *In Ferrara*

Nella Stampa di M. Giouanni de Buglhat et M. Antonio Hucher, Compagni... 1551. In-4 [1].

Voici le titre de la troisième édition :

Instructioni || et Regule || di Francesco || Dal Sole, || Francese. || Cittadino di Ferrara, Sopra il fon - || damento delle alme scientie d'Abbac- || co, Arithmetica, Geometria, Cos- || mografia, & Mathematica, No - || uamente ristampate, & con || particolare additioni di || esso Authore, || aggionte. || *In Ferrara, Appresso Francesco di Rossi* || *da Valenza.* || M. D. LXIIII [1564]. In-4 de 2 ff. et 64 pp. assez inexactement chiffrées.

Cette édition reproduit les vers adressés *Studiosis*, l'épître à don Alfonso da Este et les vers dédiés *Discipulis*. Cette dernière pièce, qui se lit p. 16, est datée : « Nella Schola di Francisco Dal Sole, Francese, su la Giovecca in Ferrara. »

L'impression est plus correcte; le style a été quelque peu remanié ; mais le volume ne contient en somme aucune addition importante.

Biblioth. communale de Ferrare, E, 15, 4 ; — Biblioteca Marucelliana, à Florence, 6, A. VI. 14 ; — Collection Pietro Riccardi ; — Collection Buoncompagni (I, 1898, p. 178, n° 1783) ; — Catal. Costabili, 1858, n° 2527 ; — notre bibliothèque.

Le prince B. Buoncompagni a relevé dans la langue de Francesco Dal Sole un détail particulièrement intéressant pour les mathématiciens, c'est l'emploi du mot *cumulo* avec le sens de « milliard » [2].

Ainsi que nous l'avons dit, les minutes de François s'arrêtent à l'année 1565, année qui fut probablement celle de sa mort. On a vu que ses enfants restèrent à Ferrare ; mais ils ne furent pas seuls à porter le nom de Dal Sole. Un Pietro Dal Sole, « Gallus et pectenarius », qui se dit fils de Guillaume, fait son testament

---

[1] Cat. Costabili (Paris, Silvestre, avril 1858), n° 4341.

[2] Intorno alla parola « cumulo » usata da Francesco Dal Sole in senso di « mille millioni ». Nota di B. Buoncompagni. *Bulletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, X (1877), pp. 428-431.

le 23 mars 1574, « oculorum lumine nondum orbatus, sed ad caecitatem properans ». Il fait lui-même mention de ses fils Alfonso et Fabrizio [1].

Pierre ne pouvait être le frère de François puisque le père de ce dernier s'appelait Louis ; mais il pouvait être son cousin. A la même famille semble avoir appartenu Camillo Dal Sole, qui fut notaire à Ferrare en 1573 et 1574 [2], et Alessandro qui fit paraître en 1623 une grammaire latine [3].

---

[1] L. N. Cittadella, *Notizie relative a Ferrara*, III (1868), p. 333.

[2] L. N. Cittadella, *Notizie*, III, p. 333.

[3] Grammatices || Rudimenta || Labore, & Industria || Alexandri a Sole || eiusdem Artis Ferrarie professoris. || Ad vsum Alumnorum suorum in facilem hanc || Methodum digesta. || *Ferrariæ*, M. D. C. XXIII. || *Apud Franciscum Sucium Typographum Camer.* || Superiorum Permissu. In-12 de 135 pp.

Nous empruntons cette description à M. Pietro Riccardi (*Bulletino*, p. 416). Les *Rudimenta* sont un livre des plus rares. Melzi (*Dizionario di opere anonime et pseudonime*, II, p. 479) les considère comme un ouvrage anonyme, et les cite sommairement, sans indiquer ni la date, ni le lieu d'impression.

IV

MARGUERITE D'ANGOULÊME

Les vers de frère Loys Du Bois, le traité d'arithmétique de François du Soleil, sont des curiosités qui méritent d'être mentionnées; mais il est évident que l'auteur manceau, dont nous ne connaissons aucun ouvrage de quelque étendue, que le notaire mathématicien de Ferrare ne peuvent prétendre qu'à une place bien modeste dans l'histoire littéraire. Il en est autrement de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Nous parlons dans le livre Ier de notre *Histoire littéraire* des relations que cette illustre princesse entretint avec l'Italie; nous y rappelons les hommages qu'elle reçut de divers poètes : Luigi Alamanni, Matteo Bandello, Niccolò Martelli; nous y faisons remarquer, avec M. Arturo Farinelli, qu'elle avait lu Dante et qu'elle s'efforça de reproduire en français la forme de la *terza rima;* nous y constatons enfin, après M. Toldo, combien l'imitation de Boccace est sensible dans *L'Heptameron* [1]. Nous devons maintenant parler des tentatives faites par Marguerite pour écrire la langue de l'Italie.

La reine de Navarre paraît avoir étudié avec passion l'idiôme de Pétrarque et de Bembo, bien qu'elle ne le parlât qu'avec difficulté. Nous avons sur ce point des renseignements très précis dans deux lettres du réformateur Pier Paolo Vergerio, évêque de

---

[1] En attendant l'édition complète de notre livre Ier, nous renverrons au *Bulletin italien*, III (1903), pp. 23-25.

Capo d'Istria. Ce personnage, qui vint en France avec le cardinal Ippolito d'Este, vers le milieu de l'année 1540, obtint à Fontainebleau une audience de la princesse. L'impression qu'elle produisit sur Vergerio fut profonde. Il écrivit aussitôt à Luigi Alamanni une lettre enthousiaste [1] :

« Molto magnifico fratello, Nè la signora marchesa di Pescara, nè la S. V., che sapete tanto bene tutti due in vive voci et tanto bene nei scritti vostri dir ciò che volete, nè il cardinal nostro illustrissimo, nè tutta Roma, predicandomi l'altezza et la bellezza dell' animo et dell' ingegno, et il fervor dello spirito acceso in Christo, et la carità ardente della serenissima regina di Navarra, me ne havete saputo dir tanto quanto io nel vero ho trovato hieri, che sua Maestà degnò di fare che io udissi un pezzo quelle sue rare voci : il qual giorno mi ha portato una letitia inenarrabile e senza dubbio la maggiore che io habbia havuto già molto tempo. Benedetto Dio et padre del signor nostro Giesù Christo, il quale, secondo la sua misericordia grande, ha suscitato in questa nostra età piena di errori et di tenebre, quando più se ne havea bisogno, uno spirito, un lume, una verità così chiara !....[2]. »

Vergerio écrit avec non moins d'enthousiasme à la marquise di Pescara, Vittoria Colonna, et il ajoute de précieux détails :

« ..... La serenissima regina di Navarra mi ha tenuto quattro lunghe hore, per le due prime fiate, a ragionar seco dello stato presente della chiesia di Dio et de' sacri studij et di alcuni articoli bellissimi et tutti spirituali, et di quegli appunto che Vostra Eccellentia suol desiderar che si ragioni et si pensi sempre. Li quali ragionamenti, perciochè mi sono parsi come un ricco thesoro dignissimi da conservare et da communicare, per esser anche tale che communicando si augumenta, subito che io mi partì da sua Maestà, ho raccolti insieme et descritti, et se havrò tempo hoggi di rivederli et farli trascrivere, penso di mandarli con questo spazzo, et far vedere alla Eccellentia Vostra quanto alto questa

---

Le cardinal Ippolito d'Este était arrivé à Lyon au mois de mai 1540 avec Alamanni et Vergerio; mais il était reparti presque aussitôt pour retrouver la cour, et bientôt, sans doute, Alamanni et Vergerio s'étaient trouvés séparés.

[2] *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini. Libro primo* (Vinegia, in casa de' figliuoli di Aldo, 1544, in-8), fol. 99.

regina ascende con lo intelletto et quanto bene ella sente et parla della gratia di Dio et della forza della parola sua....

« Et come, direte, potesti tu intenderle [le opinioni della regina], usando essa come intendiamo che usa per ordinario, la lingua francese, laquale tutti sappiamo che tu non intendi? Sua Maestà parlava francese, et io non intendo altro che parli in questa lingua, et nondimeno questa volta tanto l'ho intesa ch'io penso di haverne perdute pochissime parole, et la ragione è che ella intende la lingua nostra d'Italia, se ben non l'usa, et intende etiandio molto della latina, nella quale io la sentii pronunciare alcune cose molto bene. Adunque Sua Maestà havendo rispetto et compatendo alla mia poca intelligentia et infirmità, et volendo esser intesa, quando usava qualche vocabolo o modo di dire francese, che a lei poteva parere un poco duro et difficile alle mie orecchie, incontanente lo mitigava con un poco del nostro volgare d'Italia e col latino, oltra che ella pronunciava tanto distinto et tanto chiaro che mi faceva tosto capire la forza di quei vocaboli, et poi si parlava di materia della quale ho pur letto et sentito ragionare altre fiate. Basta che mi pare di haver ben inteso et raccolto intieramente quei ragionamenti et la Eccelentia Vostra gli vederà et gli leggerà con stupore, non solo con piacere et frutto.... [1] »

Marguerite, nous l'avons dit, s'essayait aux lettres italiennes; elle écrivait ou dictait en italien; [2] c'est en italien notamment qu'elle écrivait à Vittoria Colonna. La correspondance était fréquente, mais elle n'était pas toujours facile. En 1540, il arriva

---

[1] *Ibid.*, fol. 100-101. — *Vittoria Colonna, marchesa di Pescara, carteggio raccolto e pubblicato da Ermanno Ferrero e Giuseppe Müller* (Torino, Loescher, 1892, in-8), p. 195. — D'autres Italiens parlent de Marguerite avec la même admiration que Vergerio. L'ambassadeur vénitien Matteo Dandolo dit en 1542 dans sa relation officielle : « Ha la sereniss. regina di Navarra, sorella di Sua Maestà Cristianissima, cinquanta anni. È di complessione delicata, di sorte ch'ella non promette molto lunga vita; pure per essere molto moderata nel viver suo, e di animo assai composto, potrebbe vivere assai. Questa credo sia la più savia, non dico delle donne di Francia, ma forse anco degli uomini.... » (Eugenio Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato,* serie I, vol. IV, 1860, p. 48.)

[2] M. Henri Hauvette a publié, d'après l'original, une lettre italienne adressée par Marguerite aux magistrats de Florence. Cette lettre, datée du 13 mai 1528, et contresignée du secrétaire A. de L'Aunay, fut portée à destination par Gio. Battista Della Palla. Voy. *Bulletin italien,* II (1902), p. 217.

qu'Anne de Montmorency retint pendant quelque temps un recueil manuscrit de poésies que la marquise de Pescara envoyait à la reine : le connétable les trouvait suspectes d'hérésie [1].

Lorsqu'Alamanni était passé par Lyon, au mois de mai 1540, Marguerite lui avait fait remettre une lettre pour Vittoria, lettre que le poète avait transmise par l'intermédiaire de Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, ambassadeur de France à Venise [2]. Cette intervention d'Alamanni nous permettrait presque de nous demander si la reine de Navarre n'était pas son élève, et s'il ne retouchait pas les lettres ou les vers qu'elle écrivait.

Nous ne possédons que deux lettres adressées à Marguerite par Vittoria : l'une est datée de Rome le 15 février 1540 [3] : l'autre est écrite quelques jours ou quelques semaines plus tard, au moment où Alamanni quittait Rome pour revenir en France [4]. Nous ne connaissons également que deux lettres de Marguerite. La première, qui doit être de 1540, nous a été conservée dans le recueil intitulé : *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini* (Vinegia, 1542, in-8 [5]); elle a sans doute subi quelques retouches. La seconde est probablement de 1545; elle est postérieure, en tout cas, au 19 décembre 1544, puisque Georges d'Armagnac y est cité comme cardinal; elle a été découverte par M. Fontana dans un recueil manuscrit de la bibliothèque municipale de Camerino, recueil qui remonte à la seconde moitié du XVIe siècle.

La seconde pièce étant d'une authenticité plus certaine que la première, nous la reproduirons de préférence, comme un spécimen du style de la reine :

---

[1] L'ambassadeur de Ferrare, Alberto Sacrati, donne sur cet envoi de curieux détails dans diverses dépêches datées du mois d'août 1540. *Carteggio di Vittoria Colonna*, pp. 203-205.

Le volume envoyé à la reine a été retrouvé par M. Domenico Tordi, qui lui a consacré une intéressante notice : *Il Codice delle rime di Vittoria Colonna, marchesana di Pescara, appartenuto a Margherita d'Angoulême, regina di Navarra* (Pistoia, Lito-tipogr. G. Flori, 1900, in-8, portr. et fig.).

[2] *Carteggio*, p. 190.

[3] *Ibid.*, p. 185.

[4] *Ibid.*, p. 200.

[5] Fol. 125 v°; *Carteggio*, p. 202.

« Cugina mia, mi è paruto, havendo ricevuta la vostra lettera, ch'io debbia dire quel che disse Jacob, il quale non rispose altro alli suoi figlioli, quando gli dissero che Joseph regnava in Egitto, pensando che trovassero questa nuova apposta per rallegrarlo, ma quando vidde i carriaggi et i presenti mandati da Joseph, alhora lo credette et disse : Bastami, poichè 'l mio figliolo Joseph vive. Così, cugina mia, havendo io pianto la vostra morte, non dubitando però della felicità vostra, ma considerando la infelicità di coloro a' quali la presentia vostra è tanto necessaria (tra' quali numero me), sono stata più giorni senza potere ben credere la convalescentia; ma, quando ho poi veduto la lettera vostra, con la quale mi pare sentire la voce et lo spirito vostro raggionare con meco, è forza ch'io dica : Bastami, et lodato sia Dio che la mia cugina et buona amica vive, vive, dico, in Colui il quale è la vera vita; perchè, quanto alla carne, io vi tengo buono tempo fa per morta, et che il vostro Adam con tutte le concupiscentie sia morto et crucifisso nel Nostro Signore Jesù Christo, col quale et per il quale voi siete morta et resuscitata, vivendo, nella nova carne dell'agnello morto inanzi la creazione del mondo, et renovata in novo spirito, caminando sopra nova terra, contemplando i nuovi cieli, estimando le cose vecchie, le quali sono esteriori, esser passate, perchè l'esteriore finirà et non ci resterà altro permanente che l'interiore, sì che nissuna cosa mortale è degna di essere desiderata da colui il quale ha il suo cuore fisso nell' eterno Dio et nel bene della sua eternità. Ond'io tengo per certo che, contemplando voi le cose esteriori le quali Dio ha fatte per accecare i peccatori et perchè siano alli suoi eletti scala per salire alla cognizione della sua immensa potentia, sapientia et bontà, le giudicate tali quali elle sono, cioè un vapore o fumo chiaro per un poco et poi passato così presto come passa la lagrima della perdita, quando è giunta alla speranza della recuperatione. Ma chi le conosce non vi può mettere il suo core, et chi non ha il core, nè ancho imbratta in loro il corpo, perchè, vedendo et udendo tutte queste cose, guarda solamente Dio, il quale parla et opera per le sue creature, et questo fa con l'occhio simplice dal quale è veduto Dio in tutte le cose, onde il corpo viene ad essere fatto luminoso, non vedendo altro fra le tenebre di questo mondo che la luce che vi luce, et così sono l'occhio et il cor vostro, a'quali io offero le mie affettionatissime raccomandationi, ma non di me sola, anzi di mons.or il cardinale d'Armignac, mio figliolo, l'honore del cui capello non mi ha dato tanto piacere quanto ne ho ricevuto intendendo per il testimonio della lettera vostra che la gloria di questo mondo non li ha niente mutato, cosa ch'io veggo essere

molto rara in simili gradi [1]. Però vi prego, cugina mia et bona sorella, piacciavi d'essergli madre nel'absentia mia, et di parteciparlo delle gratie che Dio ha donate a voi, acciochè le tentationi, che assaliscono dalla mano destra, nol facciano cadere nel'abisso comune degli altri pari suoi, i quali in luogo di triunpho sono miserabil ruina della Chiesa, i cui ministri, se seguitassero in parole et costumi quei de' quali si chiamano successori, i principi et popoli christiani correggerebbono i loro errori, et le bocche di coloro che li sprezzano et riprendono sarebbono chiuse, ma vivendo come vivono, se gli huomini tacciono, le pietre parleranno. Dio voglia che costui il qual ho voluto nutrire per obedire alla sua santa parola et bona voluntà, sia trovato nel numero de' suoi eletti, sapendo bene che in ogni stato et grado ce ne sono de' suoi, i quali non hanno piegato il ginocchio avanti a Baal! Ma spero tanto nella bontà di Dio et in voi che, se per fragilità lo vederete cadere, l'avertirete come amica vera et correggerete come bona madre, la qual cosa vi prego a volere fare, come vorrei che facesti per la mia salute propria. Et con questa confidentia pregarò quel Dio il quale può quel che vuole, et vuole più il ben nostro che noi non sapressimo mai desiderare, che vi sia sempre quello che già vi è, cioè vita et salute, sanità et consolatione, et che mi tenga sempre mai nella vostra bona amicitia.

Vostra bona cugina, sorella et amica :

MARGARITA [2].

Si un secrétaire a pu faire subir à cette lettre quelques retouches, elle n'en est pas moins écrite dans le style ordinaire de Marguerite. Non seulement on y retrouve son mysticisme vague et parfois insaisissable, mais elle laisse errer sa plume, comme dans ses lettres françaises, et se lançe de même dans des phrases interminables. La correspondance de la reine avec Vittoria Co-

---

[1] Georges d'Armagnac, nous l'avons dit, avait été promu au cardinalat le 19 décembre 1544. Il faut rapprocher de ce passage ce que Marguerite dit, peu de temps après, du cardinal dans une lettre au roi : « Je l'ay nourry despuis l'aige de dix ans, et a ma requeste luy donnastes l'evesché de Rhodez, de laquelle ne voulust estre ingrat serviteur, mais a emploié tout son temps a essayer de vous fere service; dont je luy porte telle affection que s'il estoit mon propre fils. » *Nouvelles Lettres de la reine de Navarre, publiées par F. Génin*, 1842, p. 253.

[2] *Carteggio di Vittoria Colonna*, p. 289.

lonna, si elle nous avait été conservée tout entière, aurait certainement présenté un grand intérêt ; il est à souhaiter que les érudits en découvrent de nouveaux fragments.

La reine de Navarre n'écrivait pas seulement en prose ; elle semble avoir voulu faire des vers italiens comme elle faisait des vers français. Quatre sonnets insérés, sous le nom de la princesse, dans divers recueils du XVIe siècle, ont été reproduits par Luisa Bergalli dans une compilation dont les exemplaires sont rares, surtout en France[1] ; aussi ne croyons-nous pas inutile d'en donner le texte à notre tour :

I

Padre eterno del ciel, che brami e vuoi
Che a te tutti torniam, donde noi siamo
Partiti ancora, e del fallir di Adamo
Portasti pena per far salvi noi,

Guidami a te, che ciò far solo puoi,
Chè da me non vagl'io se ben ciò bramo.
Mercè sol grido e in te mio scampo chiamo,
Perchè il nemico mio più non m'annoj.

Vano è il mio faticar, faccia ch'io voglio ;
So che inutile io son per mai salvarmi,
Chè cercando fuggir romperò in scoglio.

Sol nel tuo sangue spero e sol coll'armi
Della fe m'assicuro e con condoglio
Ti prego che ti piacci a te tirarmi.

II

Felice voi, che cogli spiriti ardenti
Avete il core al mio Signor rivolto

[1] *Componimenti poetici delle più illustri rimatrici d'ogni secolo* (Venezia, 1726. 2 vol. in-12). I, pp. 54-55. — Luisa Bergalli ajoute dans ses notes (I, p. 265), en parlant de Marguerite : « Vien riferito che nella nostra lingua, oltre i sonetti che vanno sparsi per le raccolte, ella abbia composto un *poema eroico.* »

Ed accendete ogn'uno a star raccolto
In lui, che verso noi tien gl'occhi intenti!

Misera me, che a passi infermi e lenti
Seguito ho lui che me sprezza ha molto;
Ond'or del van desio fallace e stolto
L'alma si pente e trae sospir cocenti.

Priegate voi, che degli eletti siete,
Per me de' cieli il re, che la sua mano
Mi tenga sopra e mi raccolga in seno :

E poichè scorto il vero lume avete,
Fate che ancor non sia per gl'altri vano;
Ma che il provi ciascun chiaro e sereno.

III

Voi, donna, che domate fieri mostri
Che la terra produce e il gran serpente
Sopra voi stessa alzato, con la mente
Pura salita agli superni chiostri;

Quanto avran da imitare i giorni nostri
Ed invidiarli la futura gente,
Che al fuggir chiamerà l'ore sue lente,
Goder bramosa in ciel degli onor vostri?

Voi nel volto divin gl'occhi pascendo,
Viverete là sù, spirito eletto,
Nella celeste, dolce fiamma ardendo.

Coglierà il frutto allor vostro intelletto
Del seme sparso, il sommo ben godendo,
Ch'è delle nostre menti il vero oggetto.

IV

In lode di Vittoria Colonna [1]

Già desiai di far al mondo conte
Le grazie che dal cielo, e non d'altronde,

[1] Luisa Bergalli a supprimé ce titre, on ne sait pourquoi.

Piovvero in voi e d'onorata fronde
Nel bel Parnaso cingermi la fronte;

Or mi spaventa il caso di Fetonte
Che per troppo poggiar cadde nell'onde,
Mentre del Pô lunge le verdi sponde [1]
Vo pensando salire al sagro monte.

Ma col vostro favor la vostra gloria
Poggierà per le mie vergate carte,
Io salirò per non signato calle.

E per me griderà ciascun Vittoria,
Risponderà Vittoria in ogni parte
Ogn'alto monte, ogni profonda valle [2].

Ces vers sont-ils bien authentiques? Nous n'oserions l'affirmer, même pour les trois premières pièces. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils reflètent exactement les idées religieuses de Marguerite. Quant à la forme, elle est calquée sur celle des sonnets de Vittoria Colonna : les mots mêmes sont ceux qu'emploie la marquise de Pescara. Il y a dans les œuvres de cette dernière deux sonnets commençant par : *Padre eterno del ciel* [3], trois sonnets commençant par : *Felice* [4], un sonnet commençant par : *Già desiai* [5].

Que Marguerite ait ou non composé des vers italiens, il est certain que, par son esprit et sa grâce, elle provoqua l'admiration de tous les Français et de tous les Italiens qui l'appro-

---

[1] La mention du Pô semble bien prouver que ces vers ne sont pas de Marguerite.

[2] M. Bartolommeo Fontana (*Renata di Francia, duchessa di Ferrara, anni* 1537-1560 (Roma, 1893, in-8) reproduit ce sonnet d'après les *Rime diverse d'alcune nobilissime e virtuosissime donne,* publiées par Lodovico Domenichi (Lucca, Vincenzo Busdrago, 1559, in-8), et il ajoute, à propos de Domenichi : « È un brutto nome cotesto, una faccia tosta, capace di avere o rifatto o immaginato egli il sonetto : ma perchè non possiamo dire nulla in contrario, lasciamolo lì ».

[3] *Rime di Vittoria Colonna* (Bergamo, 1760, in-4), pp. 87, 186.

[4] *Ibid.*, pp. 58, 92, 182.

[5] *Ibid.*, p. 26.

chèrent, et qu'elle fit même une vive impression sur le pape Paul III [1].

---

[1] M. Léon Dorez nous signale une anecdote curieuse sur Marguerite. Sante Lancerio, bouteiller de Paul III, raconte, dans ses *Vini d'Italia* (Roma, 1890, in-32, p. 24), le fait suivant, qui se serait passé à Nice, chez les Franciscains où était descendu le pape, en juin 1538 : « Et non mancando esso [il Papa] di accarezzare la regina di Navarra, doctissima et sancta donna, S. B. la volle al suo tavolino una mattina a pranzo, disputando sopra la Scrittura Santa con li dottissimi cardinali Contarini et Sadoleto, cosa certo rara da vedere in una donna tanto dotta e santa. » Il est bien probable que cette docte conversation eut lieu en langue italienne.

V

MELLIN DE SAINT-GELAIS [1]

La plupart des poètes qui vivaient à la cour de Marguerite s'intéressaient comme elle aux choses de l'Italie, en particulier Mellin de Saint-Gelais. Celui-ci avait, dit-on, étudié au delà des Alpes [2]; il contribua plus que tout autre à introduire le sonnet en France; il traduisit un fragment de l'*Orlando furioso*, et il entreprit de faire passer dans notre langue la *Sofonisba* de Trissino. Il s'amusait parfois à rimer en italien. On trouve dans ses œuvres un distique composé par lui :

Escrit d'un dyamant sur le miroir de Mlle de Rohan.

S'el bel ch'in voi si scorge ogni altro eccede,
Quanto deve esser quel che non si vede [3] !

---

[1] La correspondance que Mellin entretenait en 1522 avec Christophe de Longueil, au moment où celui-ci vint enseigner à Padoue, nous prouve qu'il suivait, au moins de loin, le mouvement des universités italiennes. Voy. *Christophori Longolii Epistolarum Libri IIII* (Basileae, 1580, in-8), p. 158.

[2] Nous ne croyons pas devoir résumer ici ce qu'on sait de la vie de Saint-Gelais. Rappelons seulement qu'il naquit le 3 novembre 1481 et mourut en octobre 1558.

[3] *Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays*, édition publiée par Prosper Blanchemain, 1873, in-16, II, p. 28.

Les œuvres du poète contiennent cette variante :

S'el bel ch'in voi si vede il cor mi strugge,
Quanto potrebbe quell' che gli ochi fugge !

Mellin a lui-même traduit le distique italien en un quatrain français :

Si ce que l'on voit apparoistre
De vos beautés tant de cœurs poind,
Combien plus aimable en doit estre
La beauté qui ne se voit point !

VI

AMOMO ET JEAN DE MAUMONT

Nous allons voir maintenant un ouvrage plus étendu. Il ne s'agit plus cette fois de quelques vers, mais d'un recueil de poésies, variées aussi bien par leur forme que par leur sujet. Il parut en 1535, à Paris, un volume, aujourd'hui fort rare, dont voici le titre :

RIME TOSCANE D'AMO-
MO PER MADAMA
CHARLOTTA
D'HISCA.

STAMPATO IN PARIGI PER SIMO-
ne Colineo il giorno X di Nouembre.
L'Anno M.D.XXXV [1].

Le volume s'ouvre par une épître au cardinal de Lorraine [2],

---

[1] In-8 de 72 ff. non chiffr., sign. *a-i*, car. ital. — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 4110; — Biblioth. de Besançon, *Sciences* 38. — Les deux premiers exemplaires sont incomplets, mais on peut suppléer à leurs lacunes par la réimpression suivante, dont nous avons vérifié la parfaite exactitude :

Rime Toscane || d'Amomo per Ma- || dama Charlot || ta d'Hisca. || *In Vinegia.* || MDXXXVIII [1538]. In-8 de 72 ff. non chiffr., car. ital. (Biblioth. de l'Arsenal; notre bibliothèque.)

[2] Jean, fils de René II, duc de Lorraine et de Bar, et de Philippe de

dans laquelle l'auteur dit assez nettement qu'il n'est pas Italien. Après avoir rappelé que ceux qui ont quelque ambition s'efforcent de laisser une œuvre qui leur survive, il s'excuse « di mettere a la ventura fra molte varie et mature intelligenze così pochi et teneramente formati concetti d'amore », qu'un illustre protecteur peut seul faire accepter, « se pur avenisse che nè honorevole desiderio di non vivere chetamente, come i brutti animali fanno, nè troppa giovanezza, o *diversità di patria et di sermone*, o forzata (che così si può meritamente chiamare quella d'Amore) obbedienza, principale et sola cagione di tutto questo, fosse assai forte riparo et scudo ». C'est bien un Français qui parle. Plus loin, en effet, faisant l'éloge de François Ier, il s'écrie :

Et l'honorata *mia terra gentile*
Sotto pastor sì glorioso et degno
Rinoverà la santa età de l'oro [1].

Gueldre, sa seconde femme, était né en 1488. Dès 1501, l'évêché de Metz lui fut réservé, mais il n'en prit possession qu'en 1508. Il reçut en 1517 l'évêché de Toul, qu'il conserva jusqu'en 1525, et qu'il reprit de 1533 à 1537, et de décembre 1542 à 1543. Il obtint en 1518 le chapeau de cardinal. Toutes les dignités ecclésiastiques s'accumulèrent sur sa tête. Il fut évêque de Valence (1521-1524), évêque de Thérouanne (1522-1535), évêque de Verdun (1523-1544), évêque de Luçon (1524), archevêque de Narbonne (1524-1550), archevêque de Reims (1533-1538), évêque d'Albi (1536-1550), archevêque de Lyon (1537-1539), évêque d'Agen (1538-1550), évêque de Nantes (1542-1550). Il fut en outre abbé de Gorze, de Fécamp, de Cluny, de Saint-Jean de Laon, de Saint-Germer, de Saint-Médard de Soissons, de Marmoutier, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Mansuy-lès-Toul. Il mourut le 10 mai 1550.

Le cardinal de Lorraine protégea les lettres. Il fut parrain, en 1525, d'un fils de Corneille Agrippa (Prost, *Corneille Agrippa*, II, p. 94). La même année, Barthélemy de Salignac lui dédiait son Itinéraire en Terre Sainte (*Itinerarii Terre sancte Descriptio*). En 1528, Clément Marot s'adressait à lui comme à un Mécène (voy. l'édition Guiffrey, III, p. 101). En 1534, Antoine Macault lui dédiait sa traduction de *L'Oraison que feit Ciceron a Cæsar pour le rappel de M. Marcellus*. Estienne Dolet et Johann Reich (Richius) célèbrent aussi la libéralité du prélat (voy. Marot, éd. Guiffrey, III, p. 105).

Le cardinal de Lorraine avait des Italiens à son service, notamment Alfonso Fieschi, gentilhomme ferrarais, à qui le roi accorda, le 7 avril 1537, des lettres de naturalité. (*Cat. des actes de François Ier*, III, n° 8875; VI, n° 21242.)

[1] Voy. ci-après la *Selva* dédiée au roi, v. 50.

A la suite de l'épître, on trouve un sonnet de Gabriello Simeoni « a i lettori ». Cette pièce a pu faire croire à ceux qui n'ont jeté sur le volume qu'un rapide coup d'œil qu'il était tout entier l'œuvre de Simeoni [1]; c'est là une erreur qu'un examen tant soit peu attentif a bien vite dissipée. Le nom de Simeoni n'est pourtant pas sans importance. Nous voyons par ce sonnet et par un passage rapporté plus loin qu'il était l'ami de l'auteur. Il n'est pas téméraire de penser qu'il a, tout au moins, revu les vers d'Amomo.

Celui-ci le dit lui-même :

quante charte vergo,
N'è causa lui, che mi drizò la penna [2].

Les *Rime* comprennent diverses pièces (*sonetti, canzoni, sestine*) à la louange de Charlotte d'Hisca [3]; un *Epitaphio di Adone,* imité de Théocrite; un *Dialogo,* dont les personnages sont : Olympia, Ecco, Pamphilo; une *Selva,* dédiée au roi François Ier; un curieux poème intitulé *Triompho della Bellezza;* une *Egloga tyrrena,* dont les interlocuteurs sont : Opico, Syl-

---

[1] Vernazza est tombé dans cette erreur. Voy. Melzi, *Dizionario di opere anonime e pseudonime,* II, p. 450.

[2] Voy. la *Selva* citée plus loin, v. 158.

[3] Voici un sonnet qui mérite d'être relevé à cause des noms qui y sont réunis :

Tre belle donne honestamente lasse
Riscontrai per un largo et bel camino
Che con l'andar celeste et pellegrino
M'arser, sì che fu forza gli occhi alzasse

Et pien di meraviglia rimirasse
Il portamento altier, raro et divino
Et con un sguardo riverente e' nchino
La felice brigata salutasse.

La prima che toglieva a l'altre il pregio,
Anzi che dava loro ogni beltate,
Era HISCHA mia che a se sola somiglia.

Et CLAUDIA di beltate essempio egregio,
Ma di GIOVANNA honor di quest' etate
Spargean faville accese ambe le ciglia.

(*Rime toscane d'Amomo,* 1535, fol. Cviij.)

vano, Mosso, enfin la *Favola di Pyramo et Thisbe,* poème en quarante-quatre octaves dédié « a madonna Olympia ».

M. Flamini, qui a étudié les vers d'Amomo [1], y a relevé divers emprunts faits, non seulement à Pétrarque, mais à Sannazaro, à Bembo, à Lodovico Ariosto. Bien que le poète ne puisse prétendre à l'originalité, son recueil n'en est pas moins un des plus curieux de ceux qui virent le jour dans le second quart du XVIe siècle.

Les deux pièces les plus intéressantes du volume sont la *Selva* et le *Triompho della Bellezza.* Nous reproduirons de préférence la première, où l'on trouve l'éloge de divers poètes français et italiens qui vivaient à la cour de François Ier. M. Flamini n'en a donné que des fragments, tandis qu'il a réimprimé intégralement le *Triompho.*

Selva al christianissimo re di Francia, Francesco primo.

De l'antico Titon la bella sposa
Tutta gielata uscia de la marina
Mostrando al sol le chiome bionde et molli,
Onde cadendo in terra il salso humore
Uscir fa l'amaranto et la viola ; 5
El caldo Apollo, mezzo fuor de l'onde,
Cominciava a cacciar l'ombra et le stelle,
Et le cime dei monti a farsi d'oro.
Ogni augelletto inamorato et vagho
Sen già vezoso d'una in altra fronda, 10
Salutando del sol le luci gialle
Et rompeva il villan le zolle dure,
Quand'io, ch'odio la sera, amo l'aurora
(Quel non soglion far felici amanti),
Per far gli usati miei lunghi lamenti, 15
Di verdi mirti in un boschetto entrai
Et, andando così tra pianta et pianta,
Un lamento sentij che d'un fanciullo
Parea ch'al mastro veggia tor la verga.

---

[1] *Studi di storia letteraria* (Livorno, 1895, in-8), pp. 249 et suiv.

Corsi verso la voce et viddi Amore 20
Che havea longi gittato et face et arco
Et per gli occhi spargea due larghi fiumi
Con sì dolce ramarico ch' harebbe
Costretto insieme a lagrimar con lui
Un marmo, un legno, ogni più duro Scytha. 25
Voleva tutte spennacchiarsi l'ale
Quand'io corsi a tener le sante mani
Con che l'opra immortal disfar credea.
Et dimandaili riverente e' nchino
La gran cagion di così lungo pianto. 30
— Come terrò, diss'ei, mai gli occhi asciutti?
JACOBO SANAZAR [1], ch'Idalia et Cypro
Col dotto inchiostro sì lodato havea
Che di gran lunga potea Lemno et Samo,
Ortygia et Delo superar d'honore, 35
Et appressarsi ad Elicona et Cinto,
Poca polvere è sol, che nulla sente!
Ond'io qui piango sconsolato et solo
Come l'april suol Philomena o Progne.
— Che poco ardir, diss' io, per te sì forte 40
Che togli il ferro a Marte, il foco a Giove!
Asciuga gli occhi et rasserena il volto :
Mille ingegni son hoggi, i più sublimi
Che fur dal dì che Adamo aperse gli occhi.
Veggio un gran re ch'i peregrini ingegni 45
Trae di miseria et ti consagra il suo :
FRANCESCO PRIMO, ch'a mal grado et onta
De la cieca Fortuna et de le stelle,
Un giorno domerà Caribdi et Scylla;
Et l'honorata mia terra gentile, 50
Sotto pastor sì glorioso et degno,
Rinoverà la santa età de l'oro.
Benchè Fortuna gli ha voltato il tergo,
La infinita virtù che in lui fiorisce
Farà spander l'imperio e il nome suo 55
Da gl' Ipperborei monti a gli Lunari,

---

[1] Jacopo Sannazaro, qui avait mis le genre pastoral à la mode en Italie et en France, était mort au mois d'août 1530.

Et dal mar Indo a l'estrema onda Maura.
Questo sì dolcemente il gallo idioma
Fa risonar con la tua lira, Amore,
Come in Tebe Amphione, in Tracia Orfeo, 60
Et spesso al suon de le sue dolci rime
Muover le piante ha fatto et stare il sole.
Un gran signor che l'honorata testa
Porta coperta di cappel vermiglio,
Sceso dal seme invitto [1] di LORENA [2], 65
Seguir poi veggio. O fortunati ingegni,
S'adempir le sue voglie egli potesse!
Non si vanteria più l'antica etate,
Nè sprezzar la presente si potrebbe.
Quanti spirti gentij si perdon' hoggi 70
Perchè non è chi la virtude essalti,
Et la spogliata povertà, che sempre
Nimica è stata a gloriose imprese,
Disperati ir gli fa fra mille spade [3].
Questo signor, d'ogni virtude amico, 75
Fa che la lingua toscha hoggi si prezzi
Sin dove volge Senna il torto piede [4].

---

[1] *Impr.* innito.

[2] Il s'agit de Jean, cardinal de Lorraine, à qui le recueil est dédié.

[3] On voit qu'Amomo était pauvre et comptait sur la générosité du cardinal.

[4] Le cardinal de Lorraine aimait l'Italie et la culture italienne. Quand il vint à Rome, comme ambassadeur de France, en 1515, Marino Giorgi, qui y représentait Venise, fut frappé de ses sympathies pour la république (voy. Albèri, *Relazioni dezli ambasciatori veneti al senato,* série II, vol. III, 1846, p. 46). Ce fut sous ses auspices qu'Agostino Giustiniani, évêque de Nebbio, publia, en 1520, à Paris, la traduction latine du *Timée* de Platon due à Chalcidius (M. Pellechet, *Catal. de Claude Guilliaud,* 1890, p. 41). Luigi Alamanni fait l'éloge du cardinal dans sa première « selva » (*Opere toscane*, II, 1533, in-8, p. 7). Le 21 novembre 1534, Pietro Aretino lui écrit de Venise, et le loue, « à cause de ses vertus, et non parce qu'il lui a envoyé de France cent écus » (*Lettere di M. Pietro Aretino,* 1538, in-8; fol. 28 v°; réimpression de Daelli, 1864, in-16, p. 50). Le 4 août 1543, Claudio Tolomei le remercie de l'avoir fait pourvoir d'un bénéfice de 600 livres (*Lettere di Cl. Tolomei,* éd. de 1596, in-8, fol. 87 v°). Vers la même année 1543, Niceolò Martelli lui dédie un recueil manuscrit de ses poésies (Biblioth. de feu le baron James de Rothschild). Il est probable que le cardinal se montra généreux envers beaucoup d'autres écrivains italiens.

Veggio il mio SANTO AMBROSIO [1], a cui le muse
Tessono di lor man vaghe ghirlande
Per circondarli poi la dotta fronte. 80
Questo sol basta, Amore, a rallegrarti [2];
Chè talmente ha di te fatto parole
Che accender può de tue fiamme il ghiaccio
Et far liquido il mar che indura Arturo.
SANGELESSE [3] gentil mi s'appresenta, 85
Che verga i fogli d'amoroso inchiostro
Con uno stil ch' a pena il meglio intendo;
Et, se tirò da i monti il vecchio Ascreo
I mirti et gl' orni, può costui cantando
Plagar la tigre dove inonda il Gange. 90
Egli ha spinto sì longe il sermon gallo,
Che poco Athene et manco invidia Roma.
Che bella compagnia da lunge io veggio
Che ne vien per ornar la penna mia!
Da poi che morse il gran scrittor di Laura, 95
Vaghe sorelle d'Helicona al fiume,
Sì dotta schiera un quanto non vedeste
Di Toschani poeti. Io scorgo prima

---

[1] M. de Saint-Ambroise est Jacques Colin, d'Auxerre, secrétaire et lecteur ordinaire du roi, abbé de Saint-Ambroise de Bourges (1531-1547), abbé d'Issoudun et d'Olivet (voy. *Gallia christiana*, II, p. 181). Jacques n'était pas seulement poète, c'était aussi un Mécène (voy. Marot, éd. Guiffrey, II, p. 182). Il avait rempli en Italie, dans le cours des années 1528 et 1529, une mission politique, et il avait profité de l'occasion pour s'initier à la langue et à la littérature de la Péninsule. Les archives de Chantilly possèdent de lui un assez grand nombre de lettres adressées, soit au grand-maître Anne de Montmorency, soit au secrétaire de Montmorency, Nicolas Berthereau. Ecrivant à ce dernier, Jacques Colin met parfois en vedette des titres italiens : « Magnifico signor mio et fratello honorato, Honorando fratello » (Archives de Chantilly, *Lettres de Montmorency*, XIV, fol. 142; XV, fol. 292). Nous avons vu (p. 10, n. 2) que Colin avait fait imprimer en 1527 la traduction de Thucydide par Claude de Seyssel; nous parlerons ailleurs de ses relations avec Luigi Alamanni et avec Benedetto Tagliacarne, dit Teocreno, ainsi que de sa traduction du *Cortegiano* de Baldassarre Castiglione. Il nous faut malheureusement constater qu'il se montrait fort rapace à l'égard de ses moines (voy. *Bull. du protestantisme*, 1898, p. 84).

[2] Les deux éditions portent : *rallegarti*.

[3] Mellin de Saint-Gelais.

Un nuovo Apollo a chi le gratie derno
Un stil sì vago, un sì pregiato inchiostro, 100
Che l'invidia non trova ove l'emende;
A cui non sol la bella patria d'Arno,
Ma l'honorata Gallia e 'l suo pastore
Debbe non men ch' a la nodrice il figlio;
Et quei che il lor natio dolce paese 105
Hanno lasciato sol per servar fede
Et per morir sotto l'insegne galle
Ha consegrato con la dotta lira,
Tal che ingiuria di tempo o di fortuna
Non temeran fin che si volga il cielo. 110
Questo è l'autor che la sua bella pianta
Ha sì lodata dentro ai versi suoi,
Che sprezza il mirto et poco teme il lauro.
A mal mio grado vuoi nomarlo, o penna :
Senza nomarlo pur saresti intesa, 115
Ch' il nome suo fin dove cinge il mondo
L'amorosa Amphitrite e 'l vecchio Glauco,
Et là 've spiega il sol la chioma d'oro,
È celebrato de immortali honori.
Ma poi che hai di nomarlo un tal desio, 120
È Luigi Alamanni[1]. Un mio signore
Veggio di Nuvolara[2], a cui natura
Et le stelle donar sì rara dote
Ghe tutto in lui votò la Copia il corno.
Taccia chi loda il gran figliuol d'Anchise 125
Di pietà, di valore, et di bellezza
Di Cefiso il figliuol che morse al fonte :
Anniballe gentil tanto gl'avanza
Quanto le stelle di chiarezza il sole
Et di grandezza la mirica il pino. 130
Ecco venire un mio sì grande amico :
Di questo il più fedele, il più gentile

---

[1] Luigi Alamanni résidait en France depuis 1531.
[2] Annibal Gonzaga, comte de Nuvolara, avait d'abord servi François Ier en Italie, puis il était venu en France, où nous le trouvons en 1531. Il fut tué en combattant dans les rangs de l'armée française (voy. Marot, éd. Jannet, III, p. 49).

Non cingen l'Alpi e'l gran padre Tyrreno,
D'ogni rara virtute unico essempio :
MICHEL DI MORRA[1], che le ricche terre 135
Sprezzò sol per seguir le galle insegne,
Et pospose la patria e i chari figli,
Glorioso FRANCESCO, al vostro honore.
Merta costui ch'il santo Aonio choro
Di lauro et mirto, et voi di perle et d'auro 140
Gli coroniate l'honorate tempie.
Un giovene vidd'io, ch'al terzo cielo
Parea nodrito in grembo a Pasitea,
Ch'un tal forse non è ne la tua schiera,
Di senno, di valor, di cortesia 145
Tutto vestito et d'ogni parte cinto.
Di quei pure è costui che l'ostro et l'auro,
Quasi vil cosa, si lasciò da tergo
Per servar fede a i santi Gigli d'oro.
Et s'amò mai la Luna Endimione, 150
Le belle habitatrici di Parnasso
Tengon GIOVAN VINCENZO GAMBACORTE[2]
Nel casto seno lor la notte e'l giorno.
Vien poi (so ben che tu 'l cognosci, Amore,
Ch'eletto l'hai fra mille almeleggiadre 155
Perchè con stile a nullo altro secondo

---

[1] Gio. Michele di Morra, baron napolitain, appartenait à la famille du pape Grégoire VIII. Après la malheureuse expédition de Lautrec, il fut accusé d'avoir favorisé le parti français et dut se réfugier en France (1528). Il recevait en 1532 une pension de 200 l. t. (*Cat. des actes de François Ier*, II, n° 5756). En 1549, cette pension était portée à 400 l. t. (Biblioth. nat., ms. fr. 3132, fol. 39 v°). Lamberto di Morra, frère de Gio. Michele, recevait 100 l. t. de pension en 1532 (*Cat. des actes de François Ier*, II, n° 5756) ; il en avait 200 en 1548, 1549, 1565 (Biblioth. nat., mss. fr. 3132, fol. 39 v° ; 28544, dossier 46857, pièces 2 et 3). Nous parlerons ailleurs avec plus de détail des personnages italiens cités par Amomo.

[2] Le Napolitain Gio. Vincenzo Gambacorta était venu en France, comme Gio. Michele di Morra, après la défaite de Lautrec. Il recevait en 1532 une pension de 100 l. t. (*Cat. des actes de François Ier*, II, n° 5756), et il figure encore sur les états royaux en 1549. Sa pension est alors de 200 l. t. (Biblioth. nat., ms. fr. 3132, fol. 40). Gio. Donato Gambacorta qui, en 1560, reçut un don du roi (Biblioth. nat., ms. fr. 3942, fol. 17 v°), était sans doute le fils de Vincenzo.

Ogn'un tirasse a l'amorosa rete;
Sollo io per me, che quante charte vergo
N'è causa lui, che mi drizò la penna,
Acciò ch'i miei sospir chiudessi in versi, 160
GABRIEL SIMEONI [1]. O stelle ingrate,
Come ai spirti sì bei siete sì parche?
Le ricche arene che produce il Tago,
Et quante fonti Lidia in grembo accoglie,
Quante gemme a l'uscir de l'Oriente 165
Scuopre la fredda et matutina Aurora,
Non vaglion di costui un verso solo.
Amor, se ben ti par che stia sepolto
Un giorno, vedrai dipinti i fogli
Di così degno inchiostro, che dirai 170
Ch' era senza cagion l'usato pianto.
Ma quando sotto il cielo altro non fosse
Ch' uno EMILIO FERRETTO [2], hor non devresti
Esser sì lieto, Amor, come vivendo
Chi Lesbia et Delia et chi lodò Corinna? 175
L'ingiustamente offesa patria d'Arno
A pena fece mai figliuol più degno
Da che fè guerra per Tarquinio a Roma.
Che bella coppia, Amor, ch' io viddi un giorno!
Asciuga gli occhi et abbandona il boscho; 180
Chè ragion hai di rallegrarti sempre.
Vedi che schiera di latine muse
Gli vanno dietro et non li lassan mai.
GIULIO CAMILLO [3] è l'un, ch' il bel cammino
Mostra per gire al ciel non ch' a Parnasso, 185
Et tor la sete di Castalia al fonte.
Costui sol basta a far tenerti in pregio:
Nè tanti strali il fabro Siciliano

---

[1] Simeoni occupe une place trop importante dans l'histoire de la littérature italienne en France pour que nous puissions en parler incidemment ici. Rappelons qu'il était né en 1509.

[2] Emilio Ferretti est l'un des plus célèbres jurisconsultes italiens qui aient vécu en France. Né en 1489, il fut pourvu, en 1533, d'un office de conseiller lai au parlement de Paris. Il abandonna ce poste par la suite et professa le droit dans la ville d'Avignon, où il mourut en 1552.

[3] Parlant ailleurs de Giulio Camillo Delminio, nous nous bornerons à renvoyer ici aux *Studi di storia letteraria* de Flamini, p. 319.

Ti fa, battendo ogn' hor la dura incude,
Quanti te ne tempra ei sol con la penna. 190
Un FRANCESCO BELLIN [1], pur tuo prigione,
L'altro era, un che la flebile elegia
Canta sì ben, ch' accender può d'amore
A mezzo il verno le spogliate piante.
Quanto mi dolse che lasciò la Senna 195
Per ire al Tebro, ove sperò ch'anchora
L'amoroso suo stil stimato fosse !
Ma tornato era Amor a rallegrarsi
Et mi lasciò tutto pensoso al boscho
Drizando verso il ciel l'ale dipinte [2]. 200

Outre les poètes qui viennent d'être cités, et dont plusieurs : le comte de Nuvolara, Gio. Michele di Morra et Gio. Vincenzo Gambacorta, n'ont pas laissé d'autre souvenir dans l'histoire littéraire, Amomo mentionne le précepteur du roi Henri II, Benedetto Tagliacarne, autrement dit Teocreno,

Ch' adorna Italia d'immortale honore [3].

Le *Triompho della Bellezza,* qui compte 190 vers, est écrit en tercets. Le poète y célèbre les beautés qui ornent la cour de François Ier. On y voit d'abord :

La regina di Francia LIONORA,

puis Marguerite, la reine de Navarre. Près des deux princesses on admire :

Del re Francesco mio le tre figliuole.

---

[1] Le Frioulan Francesco Bellini est peu connu. On sait seulement qu'il avait étudié à Padoue, où il s'était lié avec Bembo. L'œuvre la plus importante qu'on ait de lui est une élégie sur la mort de son maître Pietro Pomponazzo. Il semble que cette pièce soit précisément la « flebile elegia » dont parle Amomo. Ce détail permettrait de supposer que notre poète avait, lui aussi, étudié à Padoue.

Bellini était en France dans le courant de l'année 1534. Voy. Flamini, *Studi,* pp. 318 et 429.

[2] *Rime toscane d'Amomo,* 1535, fol. *g viij-h iij.* — L'exemplaire de l'Arsenal étant incomplet, nous suivons la réimpression de 1538.

[3] Fol. *Dvj.*

Le roi n'avait que deux filles : Madeleine, née en 1520, morte en 1537, peu après son mariage avec le roi d'Écosse, et Marguerite, née en 1523, duchesse de Savoie en 1559, morte en 1574; mais Amomo considère comme une troisième fille Catherine de Médicis, qui avait épousé en 1533 le duc d'Orléans, plus tard Henri II :

Chè figliuola gli è pur quella che tanto
Fiorenza honora et tutta Italia seco.

Auprès de ces étoiles de première grandeur figurent Lionora Correggio [1] et tout un escadron féminin :

Una squadra che par di Cyteree,
De la bellezza et d'honestà Diane,
Alme celesti ne le sante Idee.
Di VANDOMO [2] et de GUISA [3] alte et soprane
Et di LOREN [4] le figlie, che create
Parean nel cielo et non fra genti humane.

---

[1] Lionora était fille de Niccolò da Correggio et de Cassandra di Bartolommeo Colleoni. Fiancée d'abord au comte de Carpi, Alberto Pio, qui mourut en 1531, elle épousa Eleuterio Rusca, de Come. Voy. Litta, *Famiglie celebri italiane*, II, n° XVb, tav. III.

[2] Le poète peut avoir en vue trois des filles de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, savoir : Marie, née le 29 octobre 1515, fiancée à Jacques V, roi d'Écosse, mais morte, avant la célébration du mariage, le 28 septembre 1538 ; Marguerite, née le 26 octobre 1516, mariée à François de Clèves, duc de Nevers; Madeleine, née le 3 février 1520, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers.

[3] Les filles de Guise sont les filles de Claude de Lorraine, premier duc de Guise (1528), savoir : Marie, née le 22 novembre 1515, mariée le 4 août 1534, à Louis II d'Orléans, duc de Longueville, après la mort de qui elle épousa Jacques V, roi d'Écosse (1538) ; Louise, née le 10 janvier 1521 (n. s.), mariée Charles de Croÿ; Renée, née le 22 septembre 1522, abbesse de Saint-Pierre de Reims (1546). La quatrième fille, Antoinette, qui fut abbesse de Faremoustier, ne saurait entrer en ligne de compte. Elle était née le 31 août 1531. Voy. Anselme, *Hist. généal.*, III, p. 475.

[4] Nous ne voyons qu'une fille de Lorraine qui puisse être citée en 1533 ou 1535 : Anne, née le 25 juillet 1522, d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar, et de Renée de Bourbon. Anne épousa, en 1540, René de Nassau, prince d'Orange. Devenue veuve, elle contracta une seconde alliance avec Philippe de Croÿ, duc d'Arschot, et mourut en 1568.

Les autres belles sont une Olimpia, que nous n'avons pu identifier et que le poète appelle : « Olympia mia [1] » ; la dame à qui le recueil est dédié :

ESCHA, inveschata a gli huomini, a gli dei ;

l'amirale, c'est-à-dire Françoise de Longwy, femme de l'amiral Philippe Chabot [2]; quatre dames qui forment un « cerchio eletto » :

PONTIEVRE [3], HUBAN [4], CHASTEGNERAI [5], L'ESTRANGE [6].

La mention qui suit (v. 141) est plus intéressante encore; c'est celle de

HELENE DE BOYSI : plus de heur que d'ais[e] a.

Celle-ci était fille d'Arthus Gouffier, duc de Roannois, et d'Hélène de Hangest; elle avait épousé, en 1517, Louis de Vendôme, prince de Chabanais, vidame de Chartres, puis, en 1527, François

---

[1] Ne serait-ce pas cette Olimpia qui déplore ses chagrins d'amour dans l'églogue citée plus haut et dans la pièce intitulée : *Olympia a Bireno?*

[2] Françoise est une des dames à qui Marot adresse des étrennes en 1538 (éd. Jannet, II, p. 202).

[3] Il s'agit probablement de Jeanne de Brosse, ou de Bretagne, seconde fille de René de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Bridiers, etc., tué à Pavie en 1525, et de Jeanne de Comines, morte le 19 mars 1514 (n. s.). Jeanne épousa, par contrat du 11 mars 1532 (n. s.), René de Laval, seigneur de Bressuire, de Maillé et de La Motte-Héraye. C'est elle que Marot appelle Mme de Bressuire et à qui, en 1538, il adresse des étrennes (éd. Jannet, II, p. 205). Sa sœur aînée, Charlotte, fut la femme de François II de Luxembourg, vicomte de Martigues. Voy. Anselme, V, p. 375.

[4] Une des élégies de Marot est adressée par M. de Barroys à Mlle de Huban (éd. Jannet, II, p, 55).

[5] Ce doit être Isabeau Chabot, fille de Robert, baron d'Aspremont et de Clervaux, femme de Charles Ier de Vivonne, baron de La Chastaigneraye, mort en 1536 (voy. Anselme, VIII, p. 765). Marot lui adresse des étrennes en 1538 (éd. Jannet, II, p. 204).

[6] Mme de L'Estrange est connue aussi par les étrennes de Marot (éd. Jeannet, II, p. 203) et par une épître que lui adresse Charles de Sainte-Marthe (*La Poesie françoise*, 1540, p. 129).

de Clermont, seigneur de Traves et de Saint-Chéron [1]. Elle mourut à Marseille le 29 octobre 1533 [2]. Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais lui ont consacré des épitaphes [3]. Si c'est bien elle et non sa fille que le poète a en vue, il faut admettre que le *Triompho* est, au plus tard, de 1533.

Les mots énigmatiques joints au nom d'Hélène sont une de ces devises que l'on se plaisait alors à inscrire sur les portraits. D'après une tradition ancienne qui nous a été conservée par le P. de Saint-Romuald, le roi François Ier lui-même aurait fait des devises ou des vers pour un recueil de crayons qui lui avait été montré par Mme de Boisy, mère de la dame dont Amomo exalte la beauté. M. Rouard a fait connaître une série de portraits sur lesquels sont effectivement inscrits les vers ou les devises dont parle le P. de Saint-Romuald [4]; le portrait d'Hélène de Boisy ne s'y trouve pas; mais il avait dû faire partie d'autres recueils et y être accompagné des mots cités plus haut [5].

Amomo fait encore figurer parmi les beautés de la cour : Mme de Roye [6], Claudia San Gioanni [7], ses cousines de Jessé :

---

[1] Anselme, *Hist. généal.*, V, p. 609.

[2] Saint-Gelais, *Œuvres*, éd. Blanchemain, I, p. 281.

[3] Voy. Marot, éd. Jannet, II, p. 234; Saint-Gelais, II, p. 166. — Mellin a composé aussi pour Hélène de Clermont, dite Mlle de Traves, fille d'Hélène de Boisy, et plus tard Mme de Gramont, un sonnet français qui répond à un sonnet italien que lui avait adressé Gabriel Simeoni.

[4] *François Ier chez Mme de Boisy. Notice d'un recueil de crayons ou portraits aux crayons de couleur, enrichi par le roi François Ier de vers et de devises inédites, appartenant à la Bibliothèque Méjanes d'Aix.* Paris, Aubry, 1863, gr. in-4.

[5] La plupart des devises jointes aux portraits commencent par le mot *Plus*. On doit en rapprocher *Le Plus ou Moïngz des Dames de Paris*, imprimé par M. Georges Guiffrey dans son édition des *Œuvres de Clément Marot*, III, p. 716.

[6] Madeleine de Mailly, fille et héritière de Ferry de Mailly, seigneur de Conty, et de Louise de Montmorency, avait été mariée, par contrat du 27 août 1528, à Charles, sire de Roye, comte de Roussy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. A l'époque où écrivait Amomo, Charles avait l'administration de toutes les terres attribuées à la reine Eléonore d'Autriche. Il mourut en 1551; Madeleine lui survécut jusqu'en 1567. Voy. Anselme, *Hist. généalogique*, VIII, p. 74.

[7] Cette belle était sans doute une Française : Claude de Saint-Jean. Elle nous est inconnue.

Di Giesse l'honorate mie cugine [1],

enfin Ricevera di Borgogna [2].

Nous avons examiné les *Rime toscane* d'Amomo; il nous reste à parler de l'auteur lui-même. Nous devons reproduire ici une conjecture que nous avons déjà développée dans un précédent mémoire [3]; nous y sommes d'autant plus autorisé que l'auteur français à qui nous croyons pouvoir faire honneur du recueil de 1535 a sûrement écrit en italien, et qu'à ce titre il a sa place marquée dans ce livre.

Parmi les beaux esprits qui cultivèrent la poésie sous le règne de François Ier, il en est un dont le nom rappelle celui d'Amomo : nous voulons parler de Jean de Maumont. Celui-ci appartenait à une ancienne famille du Limousin ; il était fils de Charles de Maumont, chevalier, baron de La Roche, et d'Anne de Bourdeille, tante de Brantôme; il devait être né vers 1505 [4], et il avait quitté sa province de bonne heure, n'ayant d'autre bien en ce monde que son seul titre de noblesse [5]. Il est vraisemblable qu'il trouva le moyen d'étudier à Padoue ou dans quelque autre université italienne. Ce qui est certain c'est qu'il suivit l'un des premiers les cours fondés en 1530 au Collège royal. Il nous apprend [6] qu'il eut alors pour maîtres Pierre Danès et

---

[1] Il y avait en Languedoc une famille de Jessé, de laquelle sont sortis les marquis de Charleval. C'est probablement avec elle que notre poète était apparenté.

[2] Voici encore un nom que nous n'avons pu identifier. Le nom est lui-même des plus singuliers. M. Flamini (p. 428) imprime Riœuora; mais les imprimés portent bien Ricevera.

[3] *Une Conjecture sur le poète italien Amomo*, dans les *Mélanges de philologie romane* dédiés à Carl Wahlund (Mâcon, 1896, petit in-4), pp. 377-390.

[4] Nous savons, par une obligeante communication de M. Clément-Simon, que le contrat de mariage de Charles de Maumont avait été passé à Châlus en Limousin, le 2 decembre 1500.

[5] Jean de Maumont le dit lui-même dans un avis qui termine la traduction des *Œuvres de saint Justin*, 1554, fol. 288.

[6] Dans l'avis que nous venons de citer.

Jacques Toussain [1] : c'est dire qu'il eut pour compagnons Jacques Amyot, Pierre de La Ramée, Guillaume Postel, Jean Calvin et le Limousin Jean Dorat. Il fut bientôt connu parmi les humanistes; aussi voit-on Étienne Dolet lui adresser une des épîtres imprimées en 1534 [2]. A la même époque appartiennent vraisemblablement deux distiques latins de Jean Visagier, qui font allusion à la science, mais aussi au dénuement de notre auteur [3].

Malgré sa pauvreté, le jeune étudiant fut accueilli favorablement par divers grands personnages, grâce sans doute à l'appui de sa sœur, Charlotte de Maumont, la gracieuse maîtresse du dauphin François [4]. Une si puissante protectrice ne pouvait manquer de lui ouvrir les portes de la cour. Jean y fut certainement reçu; il y composa des vers et, si notre supposition est fondée, cultiva aussi bien la poésie italienne que la poésie latine ou la française. La mort de François, survenue en 1536, vint interrompre une carrière dans laquelle il était brillamment entré. La belle jeune fille qui avait inspiré au dauphin une vive passion

---

[1] Maumont ne dit pas quand il fut l'élève de Danès et de Toussain ; mais nous savons que Danès cessa d'enseigner en 1534 (Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 152). Quant à Toussain, il conserva sa chaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1547.

[2] *Stephani Doleti. Orationes duæ in Tholosam. Ejusdem Epistolarum Libri duo*, etc. [1534]. Voy. R. C. Christie, *Etienne Dolet*, 1886, p. 179.

[3] *Joannis Vultei Epigrammatum Liber* (Lugduni, 1537, in-8), pp. 121-122.

[4] Les diverses généalogies que nous avons consultées, notamment la notice de Chérin dans le grand recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale (tome 132), sont muettes sur notre personnage. M. Clément-Simon (*Charlotte de Maumont, fille d'honneur de la reine Éléonore, femme de François Ier;* Tulle, 1889, in-8, p. 13) a établi qu'il était frère de Charlotte et qu'il portait le même prénom qu'un frère aîné qui fut gentilhomme de François Ier. Brantôme dit en effet (éd. Lalanne, III, p. 174) : « De mon oncle et de ma tante de Maumont, outre les enfants masles, *car il y en a eu un jamais marié, qui fut un des sçavans hommes de France, duquel M. de Ronsard parle*, sortirent deux filles : l'une la belle et gentille Maumont, nourrie à la cour, qui fut maistresse de M. le dauphin empoisonné, etc. »

Un autre Jean de Maumont, fils naturel de François de Maumont et de Françoise Davy, de la sénéchaussée de Saintonge, obtint des lettres de légitimation au mois de janvier 1538 (*Cat. des actes de François Ier*, VI, n° 21.372).

(passion que Brantôme affirme, d'ailleurs, avoir été respectueuse) épousa un Limousin, François de Veilhan, seigneur de Penacors [1]; quant à notre Jean, il prit le parti des ambassades. « J'avoy suivy jusques ici et consumé la plupart de ma jeunesse », nous dit-il dans l'avis, déjà cité, qui termine les *Œuvres de S. Justin*, « en loingtains voiages pour les affaires publiques en la compagnie des ambassadeurs du feu roi. » Il est à croire que la connaissance de la langue italienne, si répandue alors parmi les diplomates, lui avait été d'un grand secours dans ses différentes missions. Un des négociateurs à qui Jean servit de secrétaire, Jean de Monluc, possédait lui-même à merveille l'italien : nous parlerons de lui un peu plus loin.

Pendant cette période de sa vie, Jean de Maumont n'est connu que comme poète. Nous n'avons retrouvé aucune de ses œuvres françaises; mais la réputation dont il jouissait auprès de ses contemporains nous est un sûr garant qu'il avait composé des poésies dans notre langue. Lié avec Hugues Salel, qui était plus âgé que lui et qui était pour lui plutôt un protecteur qu'un ami, il lui adressa, vers 1536, une pièce latine imprimée dans les *Œuvres* de Salel. Cette pièce recommande au lecteur l'*Eglogue marine sur le trespas de feu monsieur Françoys de Valoys, daulphin de Viennoys, filz aisné du roy* [2]. Nous avons vu ci-des-

[1] Le 21 décembre 1533, le roi avait fait don à Charlotte de 6.000 l. t. pour l'aider à se marier (*Cat. des actes de François Ier*, II, n° 6.632).

[2] JOAN. MAUMONTIUS *ad lectorem.*

Huc vertas oculos et hos videto,
O quisquis fueris, benigne lector,
Versus tam querulos quibus jacentem
Delphinum miseris modis dolendum
Deflent, non homines modo, at suaves
Nymphae, quae pelagus colunt sonorum
Et flent omnia qu[a]e ferax ad usum
Tellus fert homini, et gemunt volucres
Et quotquot tenui feruntur aura.
Quare jam dubito (si ad hos ferantur
Tam tristes elegi) an queant dolorem
Hispani cohibere, cum nec ipse
Immanis sceleris nefandus author,
Si nunc ex Erebo huc reduceretur,
Posset sistere lachrymas legendo hos.

(*Œuvres de Hugues Salel*, [1540], fol. 25.)

sus que Maumont avait des raisons toutes particulières pour pleurer cette mort prématurée.

Les fonctions exercées par Jean de Maumont le retinrent longtemps à l'étranger, sans pourtant rompre les relations qu'il entretenait avec les poètes de son temps. Une maladie dont il fut affligé au camp de Boulogne (1549) le força de renoncer aux longs voyages. Il devint complètement sourd. Cette infirmité précoce assombrit son humeur et l'obligea de chercher une retraite tranquille. Il trouva d'abord un asile auprès d'Hugues Salel, à l'abbaye de Saint-Chéron. Le caractère religieux dont Salel était revêtu ne l'empêchait pas de rimer des vers profanes, parfois même très profanes. Jean redevint son confident poétique. Au milieu des œuvres de Salel qu'Olivier de Magny a publiées, en 1553, à la suite de ses *Amours,* on rencontre deux sonnets italiens signés de Jean de Maumont ; ce sont ces deux pièces qui nous ont amené à penser que notre auteur pourrait bien se confondre avec *Amomo.*

Les sonnets se rapportent à la surdité du pauvre auteur ; nous les reproduisons, en même temps que la réponse de Salel :

GIOAN DI MAUMONTE

SALELIO mio, di cui per degne prove
Le tempie adorna 'l figliuol di Latona,
E adhor adhor la chiara fama dona
Ch[e] 'l tempo tor non può, n' ira di Giove,

Mentre traduci le sacre opre dove
Del Cieco [1] l'alto stil tanto risuona
Che di suo sono tutto 'l mondo intuona
E 'l finir dat' al' huomo da se rimove,

Io lungo queste valli vo piangendo,
Rotto di numi duo : Fortuna, Amore,
Ch[e] 'l corpo mio rendono stanco et frale.

---

[1] Allusion à la traduction de l'*Iliade* entreprise par Salel.

Ma se d' un io potessi me scuotendo
Levar, chi mi torria 'l sfogar il cuore
Co 'l laudar ch' è cagion de l' altro male ?

RESPONCE AU PRECEDENT SONET

Si tu sens quelque rudesse
De l'aveuglee deesse
Et de l'archerot sans yeux,
Amy MAUMONT, ne t'estonne ;
Le prudent filz de Latone
Changera ton pis en mieux.

Il t'apprendra la maniere
A chasser hors la taniere
De tes oreilles la glace
Qui de l'ouye te prive,
Et la te rendra naïve
Avant que l'esté se passe.

Quant à l'amour, si ta flame
Prend source d'une clere ame,
Asseure toy et espere
Que Phebus, qui t'a fait naître
Savant, te fera conoistre
D'amour la voye prospere.

Heureuse est la damoyselle
A qui tu portes ce zele,
Et toy heureux d'estre tel
Que, maugré Mort et Envie,
La peux conserver en vie
En te faisant immortel.

IL MEDESIMO A 'L SALELIO

HUGONE, di cui il nom' con chiaro inchiostro [1]
Rimbomba ounque fiore il parlar' franco,
Et finchè vive Homero ne girà anco
Mercando [2] fama ù ruota il polo nostro,

Hor ti diparti de 'l tuo sacro chiostro
Co 'l Cieco greco che non vuoi unquanco
Lasciar' finchè non lui hai tutto orno 'l fianco,
De 'l tuo stil e al gran re non l' habbi nostro,

Che come il vincitor de 'l Persa altero
A 'l suon' di quello accendere il suo core
Che potrà con quel' altro, aparo aparo,

Di ciò vuol non mi doglia il vero Amore,
Ma pur talhor non posso al pianto fero
Lassato senza te trovar' riparo [3].

Olivier de Magny, le jeune secrétaire d'Hugues Salel, s'adresse

---

[1] Amomo affectionne cet emploi du mot « inchiostro ». Dans un de ses sonnets (fol. *Aiij*), il dit qu'il a seulement

un bello alto desio :
Vergare i fogli d' amoroso inchiostro.

La même expression se retrouve plusieurs fois dans la *Selva* reproduite ci-dessus.
Au v. 33 le poète dit de Sannazaro :

Col dotto inchiostro sì lodato havea...

Au v. 86 il voit Saint-Gelais :

Che verga i fogli d'amoroso inchiostro.

Plus loin (v. 100), parlant de Luigi Alamanni, Amomo dit qu'Apollon lui a donné

Un stil sì vago, un sì pregiato inchiostro...

Il célèbre de même (v. 170) le « degno inchiostro » de Simeoni.
Enfin le dernier vers du recueil est ainsi conçu :

Carte dipinte d' amoroso inchiostro.

[2] Il faut sans doute lire : « Cercando. »
[3] *Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois* (Paris, Estienne Groulleau, 1553, in-8), fol. 80-81.

à son tour à Jean de Maumont et l'exhorte également à la patience :

De quel regret cognoy-je sans cesser
Ton cueur remply, tes espritz et ton ame?
Quel desplaisir tes entrailles entame
Et quel ennuy te vient ore offencer?....

Dans le sonnet qui termine le recueil, Magny fait encore allusion aux talents de Maumont pour la poésie :

SALEL, MURET, NAVIERES et MAUMONT,
Qui a long traictz beurent au double mont
De la docte eau que les Sœurs nous debondent...

La renommée de notre Jean n'était pas seulement répandue dans un petit groupe d'amis ; Ronsard lui-même, le prince des poètes français, le cite, en 1560, parmi les hôtes des Iles fortunées, et le cite comme un chef d'école :

Je voy BAÏF, DENIZOT et BELLEAU,
BUTTET, DU PARC, BELLAY, DORAT et celle
Troupe de gens qui court après JODELLE ;
Icy L'HUILIER une troupe conduit,
Et là j'avise un grand peuple qui suit
Nostre MAIGNY, et, parmi la campagne,
Un escadron qui MAUMONT accompagne.

Au moment où Ronsard écrivait, Jean avait à peu près renoncé à la poésie pour s'adonner aux saintes lettres. Il nous raconte lui-même, dans l'épître qui précède les *Œuvres de S. Justin*, qu'il dut aux conseils de Jean de Monluc de s'appliquer à ces nouvelles études. Le célèbre diplomate, revenant d'Écosse quelques années auparavant, avait trouvé son ancien secrétaire atteint d'une maladie dont la guérison paraissait impossible; il l'avait engagé à se consacrer à ces travaux d'érudition auxquels l'avait préparé l'enseignement de Danès et de Toussain.

Jean s'était réfugié auprès de son ami Hugues Salel. Sans

renoncer complètement à la poésie (nous en avons eu plus haut la preuve), il entreprit une traduction des *Œuvres de S. Justin*, traduction qui ne parut qu'en 1554, après la mort de Salel [1]. L'ouvrage est dédié au cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims [2]. Maumont se recommande auprès du prélat de l'évêque de Valence, Jean de Monluc, de l'évêque de Riez, Lancelot de Carle, et du grand aumônier de France, Pierre Du Chastel, ancien évêque de Tulle.

Nous ne savons si l'effet de cette dédicace fut immédiat. La mort de Salel (1553) avait forcé notre auteur de rentrer à Paris. Ce fut chez son « bon Mecene, le docte president de Roffignac », allié de la famille de Maumont, qu'il termina l'édition des *Œuvres de S. Justin* [3]. Nous le trouvons encore à Paris en 1557, continuant ses travaux d'érudition et entretenant une correspondance suivie avec Jules-César Scaliger, dont il fit alors imprimer, chez Vascosan, le livre intitulé : *Exotericarum Exercitationum Liber XV. de Subtilitate, ad H. Cardanum* [4].

Parmi les personnages avec qui le savant infirme fut en relations, on peut citer aussi Estienne de La Boétie qui lui a consacré un distique fort élogieux [5].

En 1561, Maumont donna la première partie des *Histoires et*

---

[1] Paris, Michel de Vascosan, 1554, in-fol. de 6 ff. lim., 297 ff. chiffr. et 1 f. blanc. (Biblioth. nat., C + 76 ; — British Museum, 3623. e. 1.)

[2] Charles, mort en 1574, ne doit pas être confondu avec le cardinal Jean de Lorraine, à qui sont dédiées les poésies d'Amomo. Ce dernier était mort en 1550.

[3] Nous avons dit que Charlotte de Maumont épousa François de Veilhan, seigneur de Penacors. De cette union naquit un fils, François, baron de Penacors, qui épousa Françoise de Roffignac, dite Mlle de Couzage, fille du Christophe de Roffignac, président au parlement de Bordeaux, dont il est ici question.

[4] Lutetiae, M. Vascosanus, 1555, in-4. — Voy. *Jul. Caes. Scaligeri Epistolae*, 1600, pp. 218, 220, 238, 251 ; *Jul. Caes. Scaligeri Poemata*, 1621, pp. 186, 187, 198, 199, 424, 439, 508, 619.

Nous renverrons aussi à une note de M. R. Dezeimeris insérée dans l'édition des *Sonnets exoteriques de Gerard Marie Imbert* publiée par M. Ph. Tamizey de Larroque, 1872, p. 76, et aux *Lettres grecques de J.-C. Scaliger à Imbert*, publiées, traduites et annotées par R. Dezeimeris, 1877, p. 8.

[5] *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, publiées par Paul Bonnefon, 1892, pet. in-4, p. 218.

Chroniques du monde tirees, tant du gros volume de Jan Zonaras, aucteur byzantin, que de plusieurs autres bons et anciens scripteurs hebrieus et grecs, et mises de leurs primes et naïfves langues hebraïques et grecques en langage françois, par le commandement de tres illustre, tres haute et tres vertueuse dame et princesse, la royne Catherine, mere du roy, etc. [1]. On voit qu'il avait réussi à gagner la faveur de la cour.

Ce fut sans doute aussi par ordre de la reine mère que Maumont traduisit de latin en français *Les graves et sainctes Remonstrances de l'empereur Ferdinand à nostre sainct pere le pape Pie, quatriesme de ce nom...; plus une bien longue et docte Epistre escrite par certain personnage portugallois.... à ma-dame Elizabeth, royne d'Angleterre....* (1563) [2]. Il n'a pas mis son nom sur une traduction à la vérité peu digne de lui; mais nous savons par Du Verdier que Jean est l' « homme docte » dont l'imprimeur parle dans son avis au lecteur.

Parmi les hommes illustres qui furent en relations avec Maumont, il faut citer en particulier Amyot. Une tradition fort digne de foi veut que Maumont aît pris une certaine part à la traduction des œuvres de Plutarque [3]. Ce qui est certain, c'est qu'il succéda, comme abbé commendataire de Bellosane, à Pierre de Ronsard, qui lui-même avait remplacé Amyot (1564) [4].

Maumont paraît avoir conservé son abbaye jusque vers 1574; il l'échangea ensuite contre la place de principal du collège de Pompadour à Paris. Il exerçait encore ces fonctions en 1584, au

---

[1] Paris, Michel de Vascosan, 1561, in-fol. de 10 ff. lim., 756 pp. et 34 ff. (Biblioth. nat., Inv. J. 775; — British Museum, 585. l. 14; — notre bibliothèque.)

[2] Paris, Nicolas Chesneau, in-8 de 88 ff. (Biblioth. nat., Inv. B. 5440). Il existe des réimpressions de 1575 et de 1587.

[3] La Monnoye, dans ses notes sur La Croix du Maine (II, p. 544), rapporte à cet égard un curieux passage de Louvent Gélyot, qu'il se refuse à considérer comme authentique et qui est effectivement conçu en termes ridicules.

[4] *Gallia christiana*, XI, col. 336.

Bien que Brantôme dise que Maumont n'avait jamais été marié, on croit qu'il avait épousé Marguerite Vitel, cette docte femme que J.-C. Scaliger considérait comme un des ornements de son sexe. (*J. C. Scaligeri Epistolae*, 1600, pp. 218, 220.)

moment où écrivait La Croix du Maine. Baluze a consigné dans une note des souvenirs qui remontent à la même époque : « M. Pierre de Fenis, conseiller du roy en ses conseils et president du presidial de Tulle, m'a dit, rapporte-t-il, que Jean de Maumont estoit Limousin, et qu'il avoit eu l'honneur de le connoistre à Paris, où il l'alloit visiter au college Pompadour, duquel Jean de Maumont estoit principal. Il m'a dit aussi que c'estoit un bon vieillard, bien fait de corps, mais un peu sourd, et que, de son temps, c'estoit une voix commune que Jean de Maumont avoit tres-bonne part dans la traduction du Plutarque d'Amiot... [1] »

La Croix du Maine parle d'une Vie latine du chancelier de Birague que le vieux principal du collège de Pompadour se proposait de faire imprimer. Nous ne savons si cet ouvrage a jamais paru. Les auteurs de la *Gallia christiana* semblent, il est vrai, l'avoir lu, puisqu'ils le qualifient d'exact; mais nous l'avons cherché en vain dans les bibliothèques ou dans les recueils bibliographiques. La *Nouvelle Biographie générale* dit que la *Vie de Birague* est écrite en italien ; le fait serait, certes, pour nous d'un vif intérêt, mais nous ne l'avons pas vu confirmé.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur Jean de Maumont. Revenons maintenant à Amomo. La ressemblance entre les deux noms n'est peut-être pas fortuite [2]. Quant à Charlotte d'Hisca, ce ne peut être Charlotte de Maumont, car le poète ne parle pas d'elle comme d'une sœur ; mais il y avait à la Cour plusieurs dames ou demoiselles portant ce même prénom, par exemple Charlotte de La Roche Andry, dite Mme de Brye, fille d'honneur de la reine, à qui le roi donna une dot de 10.000 l. t. [3], et qui épousa, par contrat du 9 juillet 1534, François Nompar de Caumont, comte de Lauzun [4]. On pourrait citer

[1] Voy. *Sonnets exotériques de Ger. Marie Imbert*, publiés par Ph. Tamizey de Larroque, 1872, p. 99.

[2] On remarquera que Maumont ne traduit pas son nom par « de Malomonte », ou « Malomontius », mais qu'il dit « Maumontius » ; de là peut-être : « *a* Momo ».

[3] *Catal. des actes de François Ier*, II, n°s 7088, 7125.

[4] Anselme, *Hist. généal.*, IV, p. 479 D E.

encore Charlotte de Dinteville, l'une des filles de Gaucher de Dinteville, gouverneur du dauphin François, et par conséquent sœur de François, évêque d'Auxerre [1]. La seigneurie de Lesches en Brie appartenait à la famille Dinteville [2], et Lesches est peut-être le nom qu'Amomo a traduit par Hischa ou Escha.

---

[1] *Catal. des actes de François Ier*, VI, n° 20158.

[2] D'après le P. Anselme (VIII, p. 720), Charlotte était née à Troyes le 18 février 1501 (v. s.) ; elle avait épousé Louis Raguier, seigneur de La Motte de Tilly, qui était mort en 1532. Mlle de Dinteville avait dû habiter l'Italie, puisque son père avait été lieutenant du roi à Sienne avant d'être gouverneur du dauphin.

VII

NICOLAS RAINCE

Jean de Maumont avait longtemps suivi la carrière diplomatique; c'est encore d'un diplomate que nous devons parler maintenant. Il s'agit de Nicolas Raince, qui fut pendant longtemps secrétaire de l'ambassade de France à Rome.

Nicolas se qualifie lui-même de Parisien; mais, s'il était né à Paris, n'avait-il aucune attache avec l'Italie? C'est ce qu'on est amené à se demander. Le nom de Raince n'apparaît guère au commencement du XVIe siècle que comme la transcription d'un nom italien.

Le médecin milanais Bernardino Rincio, qui nous a laissé deux curieux ouvrages sur les fêtes données à Paris en 1518 lorsque le dauphin François fut fiancé à Marie d'Angleterre, s'appelait en français Rince [1].

Un personnage nommé Ranzo, qui paraît avoir été au service de la France dans l'Italie du nord, de 1526 à 1530, porte en français les noms de Ranze [2] ou Raince [3].

Renzo (autrement dit Lorenzo) da Ceri est appelé en français Rance [4] ou Rence.

---

[1] Nous parlerons ailleurs de Bernardino et de ses deux ouvrages.

[2] Biblioth. nat., ms. fr. 3044, fol. 32.

[3] Ms. fr. 3043, fol. 16. Cf. fol. 18 (Ranco). Ce doit être Jeronimo Ranzo. Cf. mss. fr. 2988, fol. 1 et 9; 3019, fol. 73.

[4] Le Roux de Lincy, *Recueils de chants historiques français*, II, p. 96. — L'auteur d'un journal du sac de Rome, Jean Cave, appelle Renzo

Un homme d'armes de la compagnie du même Renzo, Bénédict Raince (Benedetto Renzo), est cité en 1534 et 1535 [1].

Il se pourrait donc que Nicolas fût le fils d'un Italien établi à Paris, et ce qui nous porterait à le croire, c'est l'insistance même avec laquelle il rappelle sa ville natale; mais cette hypothèse, lors même qu'elle serait confirmée, n'aurait que peu d'importance, lui-même s'étant toujours considéré comme Français et parlant du français comme de sa langue maternelle.

Nicolas Raince était entré dans les ordres ecclésiastiques; il devint protonotaire apostolique quand il fut nommé secrétaire de l'ambassade de France à Rome, et fut, à ce titre, spécialement chargé des affaires religieuses ressortissant au Saint-Siège. Il paraît être arrivé à Rome vers la fin de l'année 1523. Nous possédons du moins une lettre de lui à l'amiral de Bonnivet en date du 8 janvier 1524. Dès lors Raince ne quitte plus l'Italie; c'est à peine même s'il s'éloigne de Rome. Sa correspondance peut être citée comme un modèle de régularité [2]. Tantôt c'est au roi qu'il adresse ses dépêches, tantôt au grand-maître Anne de Montmorency, rarement à d'autres.

Après le sac de Rome, Nicolas suit la cour pontificale à Orvieto. Le pape, touché sans doute de son attachement, lui donne, le mercredi des cendres (26 février) de l'année 1528, l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de Cavour, près de Turin, abbaye dont le revenu est évalué à 700 ou 800 écus par an [3]. Raince prévoit que la bonne volonté du souverain pontife restera inefficace, et que les agents du duc de Savoie à Rome l'empêcheront de prendre possession du bénéfice qui lui est conféré, ainsi, du reste, qu'ils en annoncent l'intention. Il invoque l'intercession du

---

Rainceus, et le confond avec notre Nicolas Raince. Voy. Léon Dorez, *Le Sac de Rome*, extr. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XVI (1896), pp. 32, 37, 39, 42, etc.

[1] *Catal. des actes de François Ier*, III, n° 7579.

[2] Les recueils manuscrits de la Bibliothèque nationale et les archives de Chantilly possèdent de nombreuses lettres de Raince. La liste que nous en avons dressée par ordre chronologique comprend environ 180 nos.

[3] Lettre de Raince au grand-maître, en date d'Orvieto, le 29 février 1528. (Biblioth. nat., ms. fr. 3009, fol. 7.)

grand-maître pour faire valoir ses droits; mais, ou Montmorency n'intervint pas, ou ses demandes furent vaines : Raince ne figure pas dans la liste des abbés de Cavour [1].

D'Orvieto, le secrétaire français se rendit avec Clément VII à Viterbe, d'où il regagna Rome, au mois d'octobre 1528. Il y reprit sa correspondance avec plus d'activité que jamais. Il lui fallut cependant attendre plusieurs années encore les avantages personnels qu'il ne cessait d'espérer. En 1533, il était titulaire d'une pension de 1.200 livres [2]; la même somme lui était allouée en 1533 [3]. Dans le courant de l'année 1533, il reçut enfin les abbayes de Saint-Calais, dans le diocèse du Mans, et de Saint-Acheul, dans le diocèse d'Amiens [4]. Ces deux bénéfices furent tout ce que Raince put obtenir d'Anne de Montmorency. Déjà le puissant ministre commençait à le considérer comme suspect.

Nicolas avait inconsciemment excité la colère du grand-maître dans le courant de l'année 1532, en lui rapportant ce qu'on disait en Italie des projets d'Andrea Doria. Montmorency, qui n'avait pas eu l'adresse de retenir l'amiral dans le service du roi, n'admettait pas qu'on pût lui rappeler sa faute, ou s'inquiéter des menaces du Génois rebelle [5]. Ses dispositions à l'égard de Raince furent rendues plus mauvaises encore par les dépêches que celui-ci lui adressa au commencement de l'année 1534 en lui représentant la Cour de Rome comme favorable au divorce de Henri VIII, et cela peu de jours avant que le pape rejetât définitivement la demande du roi [6]. Dès lors, la situation du secrétaire devint des plus difficiles.

---

[1] D'après Franc. Agost. Della Chiesa, ou ab Ecclesia (*S. R. E. cardinalium, archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Pedemontanae regionis Chronologia historica;* Aug. Taurinorum, 1645, pp. 217-218), l'abbaye de Cavour fut donnée en 1520 à François de Chivron, Savoisien aumônier du duc Charles. François eut pour successeur, en 1530, Estienne de Mauriac, également Savoisien. (Communication de M. C. Frati.)

[2] *Catal. des actes de François Ier*, II, n° 3973.

[3] *Ibid.*, II, nos 6330, 6331.

[4] *Gallia christiana*, XIV, col. 452 ; X, col. 1327.

[5] Decrue, *Anne de Montmorency à la Cour, aux armées et au Conseil du roi François Ier*, 1885, p. 187.

[6] Decrue, *loc. cit.*, p. 219.

Raince, qui n'avait pas quitté son poste depuis qu'il y avait été nommé, s'était peu à peu créé de grandes relations dans le monde pontifical. Sa connaissance approfondie des choses romaines, tout en faisant de lui un agent des plus précieux, ne laissait pas que d'inspirer de l'ombrage aux ambassadeurs qui se succédaient presque d'année en année. On pouvait craindre qu'il n'aspirât au premier rang, laissant tout au plus un vain titre au chef de la mission. Cette défiance se reflète en 1535, dans la correspondance du cardinal Jean Du Bellay avec Anne de Montmorency. Le grand-maître prend le parti d'intercepter les lettres de Raince avant de se décider à lui enlever sa place [1]. Il lui avait déjà, en fait, supprimé sa pension [2].

Combien d'agents français de tout ordre Nicolas n'avait-il pas vus arriver à Rome depuis qu'il y était établi ! Nous avons eu la curiosité d'en dresser une liste qui n'est probablement pas complète :

Alberto Pio, comte de Carpi, ambassadeur, 1525-1528.
Gasparo Sormano, chargé d'une mission spéciale, 1525.
Lorenzo Toscano, id., 1526.
Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, ambassadeur, fin de 1526.

---

[1] Decrue, *loc. cit.*, p. 238.

[2] Le 2 novembre 1535, Raince écrit, de Rome, au chancelier [Antoine Du Bourg] : « Monseigneur, il y aura a ce Noël prochain deux ans que je n'ay rien receu de l'estat de douze cent livres qu'il plaisoit au roy me donner par an pour moy aider en mon entretenement par deça en son service, et, nonobstant plusieurs promesses de feu monseigneur le legat [Antoine Du Prat, mort le 9 juillet 1535], ledit maistre Hierosme (un « marchand » qui s'occupait des intérêts de Raince en France) n'en a jamais peu tirer rien de son vivant. Je croy que mesdicts seigneurs R^me^ [Jean du Bellay] et de Mascon [Charles Hémard de Dénonville] ont escript l'estat en quoy je me trouve, et ainsi leur a pleu me dire. D'autre part, monseigneur, le revenu des benefices que le roy me donna s'en est allé et davantage assez en reformation et reparations, et n'est pas ledit revenu de grande chose. » (Biblioth. nat., ms. f. 19751, fol. 91.)

Raince dit encore dans une lettre au cardinal Du Bellay, en date du 20 mars 1536, qu'on lui doit deux ans de pension; que l'abbaye de Saint-Calais ne lui rapporte que 400 l. t., et l'abbaye d'Amiens (Saint-Acheul), jamais rien. (Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 319.)

Marc Le Groing, seigneur de La Mothe au Groing, ambassadeur, 1527.

Giovanni Stafileo, évêque de Sebenico, ambassadeur intérimaire, mars 1528 [1].

François de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, ambassadeur, avril 1528-1529.

Gio. Gioacchino da Passano, seigneur de Vaux, chargé d'une mission spéciale auprès des cours d'Italie, est à Rome en novembre 1528.

Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, ambassadeur, septembre 1529-1530.

Francesco di Noceto, comte de Pontremoli, dit l'écuyer Francisque, chargé d'une mission spéciale, 1530.

Jean Stuart, duc d'Albany, ambassadeur, novembre 1530-mai 1531.

Gabriel de Gramont, cardinal, évêque de Tarbes, ambassadeur, mai 1531-février 1534.

François de Dinteville, évêque d'Auxerre, ambassadeur, juillet 1531.

François de Tournon, cardinal-archevêque de Bourges, ambassadeur, janvier 1533.

Jean Du Bellay, évêque de Paris, ambassadeur, février 1534-1535; cardinal, 1535.

Charles Hémard de Dénonville, évêque de Mâcon, ambassadeur, janvier 1535-1538; cardinal, 1536.

Georges de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur, mai 1537-mai 1538.

Nicolas paraît avoir résigné ses fonctions avant l'arrivée du successeur de Georges de Selve, Louis d'Adhémar, seigneur, puis comte de Grignan, neveu du cardinal de Tournon.

L'ambassade fut quelque temps gérée par Jean de Monluc, qui prit ensuite auprès de Grignan la place du secrétaire révoqué [2].

---

[1] Joannes Staphyleus (ou Stafileo) était Dalmate. Il était né en 1472 à Trogir (ital. Traù). Son vrai nom paraît avoir été Grozdić. Il mourut à Rome le 22 juillet 1528.

[2] Decrue, *Anne de Montmorency à la Cour, aux armées et au Conseil*

Le terrible connétable voulait affamer l'homme qui avait eu le malheur de lui déplaire. Non seulement Raince était privé de sa pension, mais il dut résigner ses deux abbayes. Il se démit de Saint-Acheul en faveur d'un clerc parisien, Claude Martineau, qui fut reconnu par le pape le 27 septembre 1538 [1], et de Saint-Calais, en faveur d'un autre Parisien, Nicolas Thibault [2]. En homme qui avait pendant de longues années traité des affaires délicates, et dont l'esprit avait gagné quelque chose de la finesse italienne, il sut, du reste, se ménager certains avantages. Il ne céda ses abbayes, au moins celle de Saint-Calais, qu'en se réservant pendant quelque temps une partie des revenus. Montmorency en fut informé et voulut le priver de cette dernière ressource; mais l'abbé démissionnaire avait eu le talent de prendre ses sûretés.

Nicole Thibault, procureur général au parlement de Paris [3], père du nouvel abbé de Saint-Calais, nous apprend dans une lettre au connétable, datée de Paris le 15 mars 1539 (n. s.), à quel expédient Raince avait eu recours :

« Monseigneur, Touchant le fait de Raince, je ne puis plus user de la revocation dont vous m'avez rescrit, les choses estant expediées a Rome, comme il vous a pleu me le mander, car, en resignant par Raince a mon fils, un banquier demeurant a Rome s'est obligé audit Raince du payement de sa pension pour trois ans, et je suis avec mon fils et deux marchands de ceste ville de Paris obligé audit banquier de luy payer ladite pension pour lesdits trois ans, tellement que je ne suis, ny mondit fils, debteur dudit Raince, mais dudit banquier, et ledit banquier

---

de François Ier, 1885, p. 365. — Grignan, écrivant au connétable peu de temps après, s'exprimait ainsi : « Vous asseure que vous n'avés rien perdu au change pour avoir laissé Nicolas Raince. » Voy. Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat,* I (1666, in-fol.), p. 251.

[1] *Gallia christiana,* X, col. 1327.

[2] La *Gallia christiana* (XIV, col. 452) ne donne que des renseignements incomplets. Il est à noter qu'un aveu rendu en 1539 pour un héritage dépendant de l'abbaye le fut encore au nom de Raince. En 1542, un aveu fut rendu pour le même héritage au nom de Nicolas Thibault (Archives de la Sarthe, H 1).

[3] Nicole Thibault avait été reçu procureur général en 1533, après le décès de Guillaume Rogier. Il mourut en 1540 et fut remplacé par Noël Brulart. Voy. *Noms et Surnoms des Advocats et Procureurs generaux du roy àu parlement de Paris...* (s. l. n. d. [1587], in-8).

dudit Raince. Partant, de user de revocation du payement de ladite pension, ce ne seroit a moy, mais audit banquier, qui en est le debteur pour lesdits trois ans. Pour ce, monseigneur, je vous supplie treshumblement m'avoir pour excusé si je n'ay fait ladite revocation, car, si c'estoit chose qui fust a ma puissance, quand la perte du benefice en devroit advenir a mondit fils, encores le voudrois je faire pour l'honneur de vous... [1]. »

Cependant Raince était resté à Rome et ne se gênait pas pour dénoncer l'acte arbitraire du connétable. L'ambassadeur de France le savait; mais, tout en servant les rancunes de Montmorency, il était obligé d'user de ménagements envers un homme qui depuis quinze ans avait été au courant des négociations les plus secrètes.

Grignan dit au connétable de Montmorency, dans une dépêche datée du 13 mars 1539 :

« Monseigneur, Si j'ay un peu excedé de parler des grosses dents de Nicolas Raince, je vous supplie treshumblement m'en vouloir excuser, car j'y ay esté contraint par tant de folies qu'il va preschant par les rues de ceste ville. Falloit il souffrir qu'un tel personnage parle ainsi des affaires du roy, disant qu'ilz sont les plus mal gouvernez du monde? Et quand il parle de vous, il ne vous appelle que « Montmorency, » et dit tant d'autres folies de vous, de monsieur le cardinal de Tournon et de tout plein d'autres qui sont auprès de Sa Majesté, qu'il faudroit une fueille de papier pour les escrire, tellement qu'il m'a contrainct de luy faire dire que, s'il ne se taisoit, je luy ferois donner les estrivieres. Et encores que je n'eusse point volonté d'en faire l'execution, il en a eu si belle peur que, quand il va au palais, il se fait accompagner par les gens du cardinal de Carpy [2]. Il a bien fait de se

[1] Guillaume Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat*, I (1666), p. 416.

[2] Rodolfo Pio di Carpi, évêque de Faenza, était le neveu du célèbre Alberto Pio. Il avait reçu le chapeau en 1536. Bien qu'il fût abbé de Colombs dans le diocèse de Chartres, et que le roi l'eût même exempté des décimes en 1537 (*Cat. des actes de François Ier*, III, n° 9289), il était devenu suspect à la cour de France. Il était en mauvais termes avec le cardinal de Mâcon, Hémard de Dénonville, et avec l'évêque de Lavaur, Georges de Selve, qui dirigeaient alors l'ambassade de France, aussi bien qu'avec le cardinal Agostino Trivulzio. Voy. Decrue, *Anne de Montmorency à la Cour de François Ier*, p. 350.

defaire de son abbaye, car je prends sur ma vie qu'il a mieux merité de porter un chaperon à oreilles et avoir une marotte en la main qu'une mitre et une crosse [1]. »

Le 21 octobre 1539, M. de Grignan parle encore de Raince dans une lettre adressée de Rome au connétable. Le cardinal Trivulzio vient d'avoir l'occasion de s'entretenir de l'ancien secrétaire avec Sa Sainteté :

« Ledit cardinal luy parla de ses affaires et de la mauvaise opinion qu'elle avoit de luy, causee des faux raports qui luy estoient faits, la priant de ne les vouloir croire, ny qu'il eust fait aucun mauvais office. Sur quoy S. S. respondit qu'il luy en avoit esté beaucoup fait, mais qu'elle ne l'avoit creu ny vouloit croire, et tout plein de belles paroles qui luy furent dites. Et après, fit tomber son propos sur Nicolas Raince, disant que c'estoit un cerveau inquieté, qui n'estoit bon que pour aller de porte en porte brouiller et troubler un chascun, et qu'elle s'esbaïssoit du roy qui ne l'ostoit point d'icy, et seroit d'advis ledit cardinal que S. M. escrivist audit Raince de s'en aller devers elle, et, s'il n'obeissoit, en escrire au pape pour le chasser. Pour moy, il me semble qu'il ne merite pas que l'on fasse tant d'estime de luy [2]. »

Malgré les persécutions dont il était victime de la part du connétable, Raince conservait l'estime de ceux qui l'avaient connu en France et en Italie. François de Billon, qui dans *Le Fort inexpugnable de l'Honneur du sexe femenin,* nous a laissé un curieux éloge des secrétaires en général et des secrétaires du roi en particulier, raconte sur Nicolas Raince une singulière anecdote :

« En la mesme cité de Rome, et sans parler de semblables vertuz faites par secretaires de France et d'Italye dont on ne fait registre, un autre secretaire parisien surnommé Raince (qui demandoit aux papes des eveschéz pour puis les donner aux Italiens amys de la couronne de son roy) refuza un jour d'un riche seigneur imperial, non pas cinquante escus ny deux mille, mais cinq mille ducats, pour seullement laisser prendre copie des papiers concernans les affaires d'estat par luy manyéz en trente ans en Italye, et au moyen de quoy le puissant em-

[1] Guillaume Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat*, I (1666), p. 398.
[2] *Ibid.*, I, p. 482.

pereur Charles feit une fois tant d'honneur à la qualité de secretaire que de dire (comme par un froid souryz) au susnommé secretaire qu'il n'avoit en Italye un plus grand adversaire que luy, et ce en presence du pape Paule tiers, du deffunct cardinal de Mascon [1] et autres, qui lors pezerent au pois de haut merite la valeur d'un loyal secretaire [2]. »

Nous n'avons que peu de renseignements sur la fin de la carrière de Nicolas Raince. Malgré sa révocation, il continua d'habiter l'Italie, et paraît avoir vécu des bienfaits du cardinal Jean Du Bellay. Il avait activement travaillé à obtenir la pourpre pour l'évêque de Paris [3]; celui-ci aimait, comme ses frères, à s'attacher des agents instruits et capables; aussi ne laissa-t-il pas Raince sans ressources. Nous voyons par une lettre de l'ancien secrétaire en date du 16 septembre 1538, lettre postérieure par conséquent à sa disgrâce, qu'il fut aidé par le prélat, aussi bien de sa bourse que de son influence :

« Monseigneur, Je receuz hier par monsieur de Monluc la lettre qu'il vous avoit plu m'escripre, du XXIIIe aoust, dont treshumblement je vous mercye, ensemble de l'humanité et bon vouloir en quoy par vostre grace il vous plaist de continuer envers moy, et mesmement pour me fere exempt des emprunctz; mais, monseigneur, je suis venu trop tard, car mes gens ont esté tenuz de si près que force leur a esté de payer, sçavoir est : six vingts escus d'or au soleil a Sainct Calais, et a Sainct Acheul cent, qui est, monseigneur, oultre huict cens ou IXc livres que j'avoys payé de decimes. Je vous supplie treshumblement vouloir avoir souvenance de moy, que, de mon service passé, je puisse recouvrer quelque somme d'argent, comme les autres. Je ne vous en feray

---

[1] Charles Hémard de Dénonville, ambassadeur à Rome en 1535, mort le 23 août 1540.

[2] *Le Fort inexpugnable de l'Honneur du sexe femenin, construit par Françoys de Billon, secretaire* (Paris, Jean d'Allyer [*sic*], 1555, in-4), p. 246. Cf. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, II, p. 180. — François de Billon était en 1553 secrétaire du duc de Parme, Ottavio Farnese. Voy. *Correspondance politique de Dominique Du Gabre*, publiée par Alexandre Vitalis, 1903, p. 34.

[3] Voy. deux lettres adressées par Raince à Du Bellay le jour même où celui-ci fut promu cardinal (21 mai 1535) et le lendemain : ms. Dupuy 265, fol. 311 et 312.

autre longue harengue, car je sçay bien que vous faictes assez et plus que vous ne dictes, de quoy aussi monseigneur reverendissime de Carpy m'a bien fait tesmoingnage, et en a plusieurs foiz certiffié nostre sainct Pere qu'il l'a eu a plaisir... [1] »

Raince vécut ainsi, correspondant avec le cardinal qu'il tenait au courant de tout ce qui se passait à la Cour pontificale. Il avait gardé à Rome des amis fidèles, surtout parmi les lettrés. Il était particulièrement lié avec Paolo Giovio, qui lui conseilla de mettre à profit ses loisirs pour donner au public une traduction italienne des Mémoires de Philippe de Commines.

Paolo dit dans une lettre à Stefano Colonna, en date de Rome, le 14 juin 1545 :

» Vostra Eccell. sa che la historia è la luce de' tempi, et testimonio della verità et maestra della vita, et massime nella guerra. Però havendo io letta la historia di mons. d'Argentone delle facende del duca Carlo di Borgogna, mi è parsa sì bella, sì soda, sì giusta et sì grave, che meritamente l'ho vista in mano all' imperatore, al re Francesco et a papa Clemente. Per laqual cosa io pregai M. Nicolas Rentio, segretario di Francia, che me la volesse tradurre di francese in italiano per darne spasso con utilità a' signori miei. E così l'habbiamo fatta fare et stampare, et havendone ocio di leggerla V. Ecc., la mando, ecc. [2] »

Giovio dit encore dans l'épître à Ottavio Farnese qui précède ses *Elogia doctorum virorum* (1546) :

« Argentoni viri gravissimi historiam quam mihi nuper expetenti Nicolaus Rentius, vetus ac humanissimus amicus meus, e gallica lingua in italicam casta fide traduxit [3]. »

La traduction de Raince n'est pas complète : elle ne donne que

---

[1] Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 339.

[2] *Lettere volgari di M. Paolo Giovio, raccolte per messer Lodovico Domenichi* (Venetia. Gio. Batt. et Marchion Sessa fratelli, 1560, in-8), fol. 85.

[3] *Elogia veris clarorum virorum imaginibus apposita, quae in Musaeo Joviano Comi spectantur* (Venetiis, Mich. Tramezinus, 1546, in-fol., fol. 1). Ce passage et le précédent ont déjà été cités par La Monnoye dans ses notes sur La Croix du Maine (II, p. 181).

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les six livres publiés en 1524 par Jean de Selve. Elle parut en 1544 sous ce titre :

La Historia || famosa di Monsignor || di Argenton delle Guerre & Costumi di || Ludouico undecimo Re di Francia. || Con la Battaglia et || Morte del gran Duca di Borgogna, Tradotta || à commune beneficio in lingua Italiana. || Opra degna da essere || letta da ogni gran Principe. || *In Venetia* M.D.XLIIII. || Co'l Priuilegio del summo Pontefice Paulo III. & dello || Illustriss. Senato Vinitiano per anni dieci. — [Au f. 267 :] Fine dell' Historia et Cro- || nica del quondan Re Loys undecimo; fatta et com- || posta per il quondan Messer Filippo de Com- || mines Caual- lier Signor d'Argenton', tra || dotto in Roma, di Francese in uol || gar' Italiano, dal Segretario || Nicolas Raince. || di Paris. — [Au v° du même f. :] *In Venetia per Michel* || *Tramezino, Nel Anno* || *Di Nostra Salute.* || *M.D.XLIIII* [1544]. In-8 de 12 ff. lim., 267 ff. chiffr. et 1 f. pour la marque [1].

Les liminaires contiennent deux privilèges donnés, l'un par le pape Paul III, sans date, l'autre par le sénat de Venise, à la date du 5 septembre 1544. On trouve ensuite l'épître dédicatoire, la table et la lettre de Commines à Angelo Catto. Voici la reproduction de l'épître :

« A monsignor Jovio, unico et mio signore.

» Chi non può molto et fa volontieri et prontamente quel poco che sa, dichiara quanto sia l'animo suo, mostrando che farebbe anche più se più potesse. Voi mi commandaste ch'io vi traducessi in lingua italiana monsignor d'Argenton', et io che all'hora godo quando ho occasione di servirvi, subito et senza pensar'ad altro vi ubidì, non credendo già che dovesse andar fuora, che non potrebbe essere senza mio carico, parendo si disdica a uno di natione Francese voler scrivere in italiano. Ma uscendo sotto il nome et protettione del mio monsignor Jovio, padre delle historie, mi pare esser' in tutto al sicuro. Prego bene V. S. R. a voler creder ch'io non mi son mosso ad altro effetto di durar questa fatica se non solo per l'obligo che io conosco haver' a voi. Et se, leggendo, alcuni vi trovassero cosa che non piacesse loro, potranno sicuramente spendervi la istessa presuntione in racconciarlo a lor

[1] Biblioth. nat., La [16]. 14; — notre bibliothèque.

modo, che usaranno forse in biasmare un servitor vostro, qual pur gli stima tanto quanto fate voi, che in somma gli basta havervi ubidito, sì come anche desidera havervi servito. Et nella buona gratia mi raccomando sempre.

» Cordialissimo servitore,

« NICOLAS. »

Une nouvelle édition parut en 1559; nous en donnons également le titre :

Historia di || Mons. Filippo d'Argenton, || delle Guerre di Lodouico XI || Re di Francia; & di Carlo Duca || di Borgogna. || Nella quale sono descritte || tutte le guerre fatte nella || Francia, nell' Inghilterra, nell' Italia, || & in diuersi altri paesi; dal- || l'anno .1464. insino à || tempi nostri. || Aggiuntoui di nouo la || discrettione [*sic*] di tutta la Francia. || *In Venetia* || *Appresso P. Girõnimo Giglio e compagni.* || M. D. LIX [1559]. In-8 de 12 ff lim., 248 ff. chiffr., 7 ff. non chiffr. pour la table, la marque typographique et la souscription, 1 f. blanc [1].

Cette édition présente quelques changements. Les privilèges qui étaient périmés n'ont pas été reproduits; par contre, l'épître à Paolo Giovio est suivie d'un long avis « a' lettori ». C'est ce morceau que l'imprimeur appelle sur le titre : *Descrittione di tutta la Francia.* Il n'est pas douteux que Nicolas Raince ne soit encore l'auteur de cette pièce. Il le dit expressément lui-même au début : « Io non dubito che ogni uno che sia mezanamente ammaestrato nelle cose civili non sappia quanto sia grande l'utilità di questa historia, e perchè ella fa assai per la cognitione delle cose di questi tempi ne' quali noi siamo, e per questa cagione *ho preso fatica d'interpretarla;* però, acciò che elle sia più facile a intendere, non sarà fuor di proposito che io ricominci alquanto da lontano.... »

[1] Biblioth. nat., La [16]. 14a. — La traduction de Lorenzo Conti, publiée à Brescia en 1612 ou 1613, réimprimée à Venise en 1640, contient les huit livres de l'original. Elle est indépendante de celle de Raince, et nous n'avons pas à en parler ici. (Biblioth. nat. La [16]. 15 et 15a; — notre bibliothèque.)

Le traducteur résume ensuite l'histoire des relations de la France avec la Bourgogne, et y joint quelques données sur la géographie et l'administration du royaume. Le passage relatif au connétable mérite d'être cité : il est difficile de ne pas y reconnaître un écho des rancunes que Raince avait contre Anne de Montmorency :

« ....La Francia ha quattro *mariscialli* che son come generali di cavalli, a quali si remettono tutte le liti militari. A tutti questi è superiore il *conestabile,* della qual dignità non è là più ampla ne là più magnifica. Questo grado di degnità ottenne gl'anni passati, da Francesco rè, Carlo duca di Borbone, il qual poi si ribellò e andò a servire l'imperatore. Questa dignità ordinariamente non si da se non a principi; ma perchè ella è per se stessa honorata e grande, però i rè la danno il più delle volte a *huomini di mediocre nobiltà,* perchè più facilmente possino esser raffrenati et acciò che, essendo di basso grado venuti a tanta altezza, habbiano loro maggior riverenza. Et per essere costoro ordinariamente molto in gratia del rè, però li altri gentilhuomini desiderano che questa dignità si dia a qualche principe, perchè quegli che son nati di famiglie nobili hanno molto per male quando ei vedono un men nobile di loro esser loro messo innanzi, esser costretti a obedirgli. Et a molti è stato spesso di danno questa dignità, i quali si potevano quietamente vivere dentro alla loro privata fortuna... [1] »

Raince n'avait évidemment pas pardonné au connétable, bien qu'il semblât s'être réconcilié avec lui. Montmorency avait connu, lui aussi, les revers ; François Ier lui avait retiré sa faveur, et sa disgrâce personnelle lui avait sans doute inspiré quelque indulgence pour ceux qu'il avait jadis poursuivis de son ressentiment. Le cardinal Du Bellay avait dû plaider la cause de l'infortuné secrétaire. Nous n'avons retrouvé aucune lettre écrite par Raince entre les années 1538 et 1550 [2]; mais deux lettres

[1] Éd. de 1559, fol. ** 2 v° -3.

[2] Voici une lettre de Claudio Tolomei, qui pourrait bien être adressée à Raince, car nous ne connaissons pas le personnage nommé par l'éditeur Nicolò de Rames :

« A M. Nicolò de Rames.

» Con nuovo modo m'havete legato, scrivendomi quella vostra amorevol lettera, perciò che n'havete dentro in non so che modo dipinta

de 1550, dont il nous reste à parler, montrent que la correspondance n'avait pas cessé d'être active.

La mort de François Ier, survenue en 1547, permit au connétable de ressaisir le pouvoir; ce fut au tour de Du Bellay de voir son influence compromise. Le prélat quitta la cour et chercha un refuge à Rome, où il bâtit un palais somptueux. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les fêtes magnifiques qu'il offrit aux Romains au mois de mars 1549 pour célébrer la naissance du duc d'Orléans, second fils de Henri II; il suffit de renvoyer au récit que Rabelais nous en a laissé sous le titre de *Sciomachie* [1]. Du Bellay retrouva donc Raince à Rome; un état de la maison du cardinal qui nous a été conservé mentionne à la fois Rabelais et le « secrétaire » Raince. Ce dernier recevait chaque jour deux bouteilles et trois pains [2].

Cependant Du Bellay n'était pas encore fixé définitivement en Italie. Il était en France l'année suivante, et continuait de lui

---

la bellezza e bontà del vostro animo, non ve ne avvedendo. Di che io invaghitomi ho preso gran contento, considerando ch' a le vostre cortesi parole son congiunte opere tanto virtuose, per lequali non so ch'altro mi dire, se non che, si come io sento ne l'animo un caldo effetto d'honorarvi e giovarvi, così prego Dio che mi porga occasione e facultà di poterlo fare.

» Quanto a la parte de la rinunzia, m. Febo nostro ha l'impressa di fare spedire secondo l'ordine dato da voi, in che io sarò sollecitatore e ajutatore, in quanto conoscerò esser di bisogno. State sano e amatemi.

» Di Roma, alli 27 di decembre 1545. »

(*Delle Lettere di M. Claudio Tolomei Libri sette;* in Vinegia, appresso Gabriel Giolito de Ferrari, 1547, in-4, fol. 117 v°; appresso Jacomo Cornetti, 1585, in-8, fol. 149 v°.)

Si la lettre est réellement adressée à Nicolas Raince, il faut admettre que celui-ci avait momentanément quitté Rome. Peut-être était-il à Venise depuis l'impression de sa traduction de Commines. Les « *opere tante virtuose* » envoyées à Tolomei pourraient être un exemplaire de cet ouvrage. Nous ignorons à quelle renonciation les dernières lignes font allusion. Quant à « messer Febo », ce doit être Febo Tolomei, parent et ami de Claudio.

Les lettres de Claudio Tolomei n'ayant pas été recueillies par lui, mais par Fabio Benvoglienti, on comprend que le nom d'un des correspondants ait pu être altéré.

[1] Rabelais, éd. Jannet, VI, p. 21. — Cf la relation décrite au Catal. Rothschild, III, n° 2143.

[2] Arthur Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie*, etc., 1891, p. 285.

mander toutes les nouvelles. Voici le début d'une lettre datée du 25 octobre 1550 :

« Monseigneur, je vous ay dernierement escrit, du xxij^e de ce mois. Je vous escriviz le xixme du passé par l'homme de l'evesque de Cahors [1], et depuis vous ay encores escrit deux ou trois fois, et tout le monde a response fors que moy, qui me contanteray bien grandement seullement qu'il vous plaise commander que je sois adverty de la reception de mes lettres, car, quant au demeurant, je ne me lasseray jamais de vous escrire jusques a ce que j'aye la terre sur le bec, et n'est pas en vostre puissance ne de tous les vivantz, sans nul excepter, de m'en pouvoir ne sçavoir garder [2]. »

Dans la suite de la lettre Raince se félicite de voir toujours le cardinal en bons termes avec le connétable.

Nous possédons encore, à la date du mercredi 5 novembre 1550, la fin d'une lettre adressée par Raince à Du Bellay. Il l'entretient du cardinal d'Annebault, contre qui le pape a pris très mauvaise impression, « et en a dict quelques parolles d'assez dangereuse consequence contre ledict cardinal et son honneur ». Il fait ensuite allusion à un rapport qui doit être présenté au pape par Puteo [3] « a l'endroit de la cause de la royne [4], » puis il termine par ce post-scriptum :

« Je pensois, monseigneur, povoir avoir le temps d'escrire a monseigneur le connestable, et de chose importante; mais il vous plaira fere mon excuse auprès de luy, parce que l'on m'a prins de si près sans m'advertir de ceste depesche, que a grand peyne ay je eu le temps

---

[1] L'évêque de Cahors était alors Paolo di Carreto, ou Del Carreto, fils d'Alfonso Ier. Paolo résidait en France. Il alla pourtant mourir en Italie (1553).

[2] Biblioth nat., ms. Dupuy 265, fol. 336.

[3] Jacques Du Puis, ou de Puteo, de Nice, archevêque de Bari. Il devint cardinal en 1551 et mourut en 1563. Jacques était alors l'oracle de la curie romaine dans toutes les questions de droit.

[4] Il s'agissait sans doute d'interpréter les clauses que les cardinaux de Gramont et de Tournon avaient arrêtées avec le pape Clément VII en 1533, lorsque le duc d'Orléans avait épousé Catherine de Médicis.

d'escrire la presente, de quoy j'ai bien voulu vous advertir. Je satisferay amplement par la première [1]. »

La lettre promise nous manque, et nous n'avons retrouvé aucun document postérieur au 5 novembre 1550 dans lequel il soit fait mention de Raince. Jean Du Bellay n'était pourtant pas le seul personnage avec lequel il fût en correspondance et qu'il tînt au courant de ce qui se passait à Rome. Le Nicolas qui avait avec le cardinal Alessandro Farnese un échange régulier de lettres et qui était son informateur politique, devait être notre Raince. C'est à lui que sont adressées par le cardinal des lettres datées de Gradoli, les 18 juillet et 11 août 1550, et de Capodimonte, le 6 septembre de la même année [2]. Il est probable que Raince continua d'habiter l'Italie et qu'il y mourut. Son nom cependant ne figure pas dans le recueil des inscriptions des églises de Rome publié par Vincenzo Forcella.

On rencontre à Paris, à la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe, divers personnages qui paraissent avoir appartenu à la même famille [3].

---

[1] Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 340. La lettre est adressée « A monseigneûr illustrissime et reverendissime, monseigneur le cardinal Du Bellay, en court, ou la part qu'il sera. »

[2] *Lettere del commendatore Annibal Caro scritte a nome del cardinale Alessandro Farnese* (Milano, 1807, in-8), I, pp. 158, 255, 343.

[3] Pierre Raince, commis de l'audience civile du Châtelet, eut pour enfants : Nicolas, procureur au Châtelet, mort en 1632, Claude Ier, huissier ordinaire des requêtes de l'hôtel du roi, et deux filles. Nicolas n'eut pas d'enfants; sa veuve, Marguerite Chanlatte, épousa en secondes noces Philibert Cousinot, notaire au Châtelet. Claude Ier fut le père de Nicolas, prêtre en l'église Saint-Eustache, cité de 1634 à 1654; Claude II, mineur en 1634, et qui en 1654 avait remplacé son père comme huissier ordinaire des requêtes; Simon, avocat et conseiller d'État et privé du roi (1654); Augustin, mort entre 1634 et 1654; Jean, commissaire examinateur au Châtelet (1654); François, huissier ordinaire au grand Conseil; Françoise, mariée à Pierre Herlot, sieur des Forges, avocat au Conseil (1654). Voy. Biblioth. nat., ms. fr. 28.910, dossier 54.505.

VIII

FRANÇOIS RABELAIS

En voyant ici le nom de Rabelais, le lecteur pourra s'imaginer que nous avons découvert quelque ouvrage inconnu de l'auteur de *Pantagruel;* il n'en est malheureusement rien, et nous ne pouvons que rappeler des faits mentionnés par tous ses biographes. Et pourtant, comme nous l'a fait remarquer notre ami M. Louis Thuasne, qui vient de consacrer à Rabelais de si savantes *Études,* maître François doit tenir une place dans notre galerie.

Rabelais fit, on le sait, quatre séjours en Italie. Au mois de janvier 1534 (n. s.), il se mit en route à la suite de l'évêque de Paris, Jean Du Bellay, qui, revenant d'Angleterre, se rendait à Rome en toute hâte [1]. Il passa plusieurs mois sur les bords du Tibre, et, dès son retour à Lyon, il voulut s'acquitter envers son protecteur d'une dette de reconnaissance en lui dédiant une édition de la *Topographia antiquae Romae* de Gio. Battista Marliani,que Jean Sevin [2] avait préparée sans avoir songé à y joindre une dédicace [3].

---

[1] Le 12 janvier, Du Bellay paraît avoir quitté Langres, où était la cour (*Cat. des actes de François Ier*, II, n° 6.696). Ce fut à Lyon qu'il dut prendre avec lui Rabelais, qui était encore dans cette ville le 17 du même mois (Arthur Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz,* 1891, gr. in-8, p. 27, n.).

[2] Ce Jean Sevin était peut-être un secrétaire de l'ambassade de France à Rome. Il est probable qu'il appartenait à la famille orléanaise qui a fourni des conseillers aux parlements de Bordeaux, de Paris et de Toulouse. Il se confond peut-être avec le Jean Sevin qui rendit hommage au roi, en septembre 1539, pour une métairie sise à La Tour, en Sologne (*Cat. des actes de François Ier*, VI, n° 21.898).

[3] L'épître dédicatoire est datée de Lyon, le 31 août 1534. Rabelais y

Jean Du Bellay, élevé au cardinalat le 21 mai 1535, reprit, au mois de juillet suivant, le chemin de Rome et se fit de nouveau accompagner par Rabelais. Les voyageurs passèrent par Turin [1], par Ferrare, où l'évêque de Paris devait remplir une mission du roi [2], enfin par Florence [3].

M. Heulhard a groupé tous les renseignements qui nous sont parvenus sur le second séjour de Rabelais à Rome et sur les personnages qu'il eut l'occasion d'y rencontrer [4]. Au mois de mars 1536, alors qu'on faisait de tous côtés des préparatifs en vue de l'arrivée prochaine de Charles-Quint, Jean Du Bellay, se sentant menacé par les Impériaux, simula une maladie et regagna secrètement la France par la voie de Bologne [5]. Il

---

parle du plaisir et du soin avec lesquels il avait visité toutes les parties de Rome. Voy. *Œuvres de Rabelais*, éd. Jannet, VI, pp. 101-105.

[1] Le 22 juillet 1535, Claude Farel écrit de Turin à son frère, Guillaume Farel, à Genève : « Nous avons trouvé en chemyn monsieur de Paris, lequel s'en va prendre le chappeau rouge. » (Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, III, p. 322.)

[2] Le roi fait lui-même allusion à cette mission dans une lettre adressée à Ercole d'Este le 9 septembre 1535 (Bart. Fontana, *Renata di Francia*, I, 1889, p. 215). D'autre part, Rabelais parle, dans une lettre du 30 décembre 1535, d'un paquet qu'il avait adressé, de Ferrare, à l'évêque de Maillezais, Geoffroy d'Estissac (éd. Jannet, VI, p. 62).

[3] Dans le chapitre XI du livre IV de *Pantagruel*, chapitre imprimé pour la première fois en 1548, Rabelais rappelle la visite faite par lui à Florence « il y a environ douze ans ». Cf. Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie*, etc., p. 64.

[4] *Loc. cit.*, pp. 66-88.

[5] Le cardinal Niccolò Gaddi fait allusion à la fuite de Du Bellay dans une lettre datée du 9 mars 1536 (Biblioth. nat., ms. fr. 19751, fol. 108). Paolo Giovio raconte, au contraire, que Du Bellay était encore à Rome quand Charles-Quint y fit son entrée et qu'il fut présent au consistoire où l'empereur prononça la fameuse harangue qui était une déclaration de guerre contre François Ier (8 avril 1536). Bien que cette harangue fût prononcée en espagnol, le cardinal n'en aurait pas perdu un mot; il se serait empressé de la mettre par écrit, et aurait pris aussitôt la poste pour aller faire connaître au roi les dispositions ouvertement révélées par son rival (*Pauli Jovii Opera*, 1578, in-fol., II, p. 314). Il est d'autant plus étonnant que Giovio ait commis cette inexactitude qu'il était en relations intimes avec Du Bellay. Guillaume Postel, dédiant au cardinal son traité *De originibus, seu de hebraicae linguae et gentis antiquitate* (1er mars 1538), s'exprime ainsi : « Nolo hic attingere propensum illum tuum animum in Jovium, Rabelaesum, Bigotium, ac tales absolutae eruditionis viros. » Ce passage a été relevé déjà par M. L.

est très probable que Rabelais l'accompagna dans ce voyage précipité.

Les biographes savent peu de chose de notre auteur pendant les années 1536-1538. Un heureux hasard nous permet de donner une indication nouvelle, c'est que maître François dut assister à la fameuse entrevue d'Aigues-Mortes entre le roi et l'empereur; en tout cas il faisait partie de la suite de François Ier lorsque celui-ci repassa par Lyon, à la fin de juillet 1538 [1].

Le fait est important parce qu'il nous prouve que Rabelais jouissait toujours de la faveur royale.

Vers la fin de 1539 ou au commencement de 1540, maître François passe de nouveau les Alpes : il devient le médecin et le confident de Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, gouverneur de Piémont. Pendant plusieurs années il est initié à toutes les affaires politiques du pays et correspond avec une foule de personnages importants. Une lettre de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise, en date du 24 juillet 1540 [2], prouve que le médecin du gouverneur était en fonctions

---

Thuasne (*Etudes sur Rabelais*, 1904, p. 403, en note). Quelques années plus tard, Jean Du Bellay composa pour Giovio des distiques latins qui devaient accompagner les portraits de Charlemagne, de Louis XII et de François Ier, que le célèbre historien conservait dans son musée de Côme.

[1] Antoine Arlier, de Nîmes, savant magistrat dont nous comptons imprimer prochainement les lettres, dit, dans une épître adressée de Nîmes à Estienne Dolet, qu'il a été chargé d'improviser en trois jours un palais pour l'empereur dont on attendait la visite aux Fosses Mariennes; il ajoute qu'il ne raconte pas à son correspondant ce qui s'est passé lors de l'entrevue des deux monarques, parce que certainement tous les détails lui en ont été donnés, à Lyon même, par ceux qui accompagnaient le roi : « Sed neque qui cum rege Lugdunum profecti sunt, inter quos tui amantissimos multum cognovi Rabalesium, Richerium (il s'agit de Christophe Richer) et id genus centuriam, te insalutato arbitror discessisse, a quibus, si quid erat quod scire velles, commodius quam per nos certior fieri potuisti » (Biblioth. Méjanes, à Aix, ms. 761, p. 103). Nous voyons par le *Catalogue des Actes de François Ier* que le roi était à Lyon le 30 juillet 1538.

[2] Le premier texte authentique de cette lettre a été publié par M. Tausserat-Radel (*Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, 1899, in-8, p. 30).

depuis quelque temps déjà, puisqu'il y est fait allusion à des lettres antérieures [1].

Bien que Rabelais dût alors résider à Turin, il semble qu'il fit d'assez fréquents voyages. Il paraît avoir été à Lyon au commencement du mois d'août 1540 et y avoir commis une imprudence grave en écrivant à un ami, de Rome, certaines nouvelles qu'il ne pouvait connaître que par ses relations avec Guillaume Du Bellay. La lettre fut saisie, ou, tout au moins, il en circula des copies, et l'écrivain fut menacé de poursuites. C'est, en effet, à cette année que nous rapportons une lettre souvent citée du cardinal de Tournon. « Monsieur, » mande-t-il au chancelier [2], « je vous envoye une lettre que Rabelezus escripvoit a Rome, par ou vous verrez de quelles nouvelles il advertissoit ung des plus maulvais paillards qui soit a Rome; je luy ay fait commandement que il n'eust a bouger de ceste ville jusques a ce que j'en sceusse vostre volonté. Et s'il n'eust parlé de moy en ladite lettre, et aussy qu'il s'advoue au roy et reyne de Navarre, je l'eusse faict mectre en prison pour donner exemple a tous ces escripveurs de nouvelles. Vous m'en manderez ce qu'il vous plaira, remectant a vous d'en faire entendre au roy ce que bon vous en semblera [3]. »

Rabelais se tira d'affaire on ne sait comment; toujours est-il qu'un mois plus tard il était rentré à Turin et qu'il avait déjà repris sa correspondance [4]. L'affaire de la lettre compromettante n'était pourtant pas oubliée. Jean de Boyssonné raconte, dans une lettre écrite de Chambéry, le 1er décembre 1540, à Guillaume Bigot, à Turin, qu'il vient de voir Claude Cottereau qui

---

[1] « Monsieur, je ne vous escripviz point dernierement, tant pour la presse que j'avois, que aussi pour ce que ne avoys receu aulcune lettre de vous.... »

[2] On a cru, à tort pensons-nous, que ce chancelier était Antoine Du Bourg, et, celui-ci étant mort en 1538, la lettre du cardinal s'est trouvée antidatée. Voy. l'édition Jannet, VII, p. 24.

[3] Arch. nat., *Sect. hist.*, C. 965; *Le Cabinet historique*, IV (1858), pp. 348-351; Heulhard, *Rabelais, ses voyages*, etc., 1891, pp. 91-92.

[4] Voy. *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, 1899, pp. 89, 98, 126.

traversait la Savoie, et que celui-ci lui a parlé de Rabelais et de la lettre revenue de Rome jusqu'à la cour. Il nous apprend que l'ami à qui maître François avait eu le tort de confier des secrets importants s'appelait Fossanus [1]. Qui était ce Fossanus? La question est importante et mérite d'être élucidée. Barnabé de Voré de La Fosse (Voraeus Fossanus), qui remplit alors diverses missions diplomatiques, semble n'avoir servi qu'en Allemagne [2]. Il s'agit plus vraisemblablement d'un Italien. On peut songer à un médecin, Antonio da Fossano, qui fut professeur à l'Université de Turin; mais rien ne prouve qu'Antonio ait été à Rome [3]. Nous croyons plutôt qu'il s'agit de Girolamo Negri, moine augustin, né à Fossano en 1496, et connu aussi sous le nom de Girolamo da Fossano. Les augustins se distinguaient entre les divers ordres religieux par une certaine indépendance d'esprit; Girolamo Negri montra certainement des opinions assez libres [4]; aussi fut-il soupçonné d'hérésie et même suspendu, en 1556, de ses fonctions ecclésiastiques. Par la suite il se justifia en faisant preuve d'un grand zèle contre les protestants; il obtint même le titre de vicaire général de sa congrégation; mais, dans la période fort obscure de sa vie qui correspond aux divers séjours de Rabelais en Italie, rien ne

---

[1] « Coteraeus rem omnem mihi in aula narravit de Fossano et Rabelaeso, et de litteris e Roma in aulam perlatis, et est quod uterque reprehendi possit : hic quod de tam magnis non habito delectu ad quos scribat; ille quod amici litteras passim omnibus, ostendat. Intelligite quid dicam. » (M.-J. Gaufrès, *Claude Baduel et la Renaissance des études au XVIe siècle*, 1880, p. 325.)

[2] Voy. *Catal. des actes de François Ier*, III, n°s 7576, 7577; IV, n°s 11800, 11869 (Voré y est appelé Urre par erreur).

[3] Nous savons seulement qu'Antonio da Fossano enseignait à Turin en 1533 et 1534 (Vallauri, *Storia delle università degli studi del Piemonte*, I, 1845, pp. 136, 138); nous ignorons où il était et même s'il vivait encore en 1540.

[4] En 1543, Girolamo Negri composa un important ouvrage intitulé : *Aaron, sive de Institutione christiani pontificis*, dans lequel, passant en revue les abus qui s'étaient introduits dans le clergé, il proposait divers remèdes pour les faire disparaître. Cet ouvrage n'a malheureusement pas été imprimé. Le ms. original qui, vers le milieu du XVIIIe siecle, appartenait au comte Felice Durando di Villa, à Turin, fut donné par lui au R. P. Giacinto Della Torre, de l'ordre de Saint-Augustin; nous ne savons ce qu'il est devenu.

s'oppose à ce qu'il ait été en relations avec l'auteur de *Pantagruel* [1].

Poursuivi par le cardinal de Tournon, Rabelais crut qu'il ne pourrait conserver son poste auprès de Guillaume Du Bellay. Il repassa les Alpes et traversa lui-même Chambéry quelques jours plus tard, ne sachant où porter ses pas. C'est ce que nous apprend une lettre de Jean de Boyssonné adressée à Guillaume Bigot, à Turin, le 19 décembre : « Rabelaesus his diebus hac iter fecit meque invisit. Nescio si per hanc ipsammet viam ad vos redibit, nam incertus erat quid ageret cum hinc abiit. Si huc transiit, non committam [= non omittam?] quin ad te scribam de rebus quae hic narrantur, quamvis si quid est rerum novarum in Gallia ad nos rarius et tardius commeat quam ad vos [2]. »

Cette fois encore, Rabelais est couvert par son protecteur, et il peut revenir auprès de lui. Au mois de mars 1541, il est de retour à Turin, comme le prouve une lettre de Guillaume Pellicier à Guillaume Du Bellay en date du 3 avril de cette année, relative à une dédicace que Paolo Manuzio se proposait d'adresser au gouverneur du Piémont [3].

Une autre lettre de Pellicier, adressée cette fois à Rabelais le 20 mai 1541 [4], nous montre notre auteur en Italie. C'est alors sans doute qu'il consacre à Guillaume Du Bellay ce livre des *Stratagèmes*, dont nous ne possédons plus ni la rédaction latine, ni la traduction française, due à Claude Massuau [5]. Rabelais y parlait probablement de son héros avec autant de reconnaissance que d'admiration.

L'année 1542 se passe tristement. Du Bellay vieillit, la goutte et la paralysie le rendent impotent. Le 13 novembre, il fait son

---

[1] On peut consulter sur Girolamo Negri un long article du P. Giacinto Della Torre dans les *Piemontesi illustri*, t. III (Torino, 1783, in-8), pp. 115-163, et un article du *Nuovo Dizionario istorico*, t. XIII (Bassano, 1796, in-8), p. 65.

[2] M.-J. Gaufrès, *Claude Baduel*, 1880, p. 326.

[3] *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, 1899, p. 268.

[4] *Ibid.*, p. 305. Les éditeurs de Rabelais datent à tort cette lettre du 20 mars. — Cf. p. 319.

[5] Du Verdier, éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 351.

testament et n'a garde d'y oublier ses médecins. A Rabelais il lègue une rente de 50 l. t. jusqu'à ce que ses héritiers l'aient fait pourvoir d'un bénéfice rapportant au moins 300 l. t. par an; à Gabriello da Savigliano, que des copies incorrectes appellent Gabriel Taphenon, ou même Caphevres, il laisse 50 écus sol, une fois payés [1].

Peu de temps après, le lieutenant général du roi se décide à rentrer en France et, malgré la mauvaise saison, passe les Alpes, accompagné de Rabelais et de Gabriello da Savigliano. Il va mourir, le 10 janvier 1543, à Saint-Symphorien, près de Tarare.

Rabelais, privé de son puissant protecteur, revint bientôt à Lyon, mais il n'y trouva pas le repos. Les bénéfices promis se firent attendre, et les traits hardis dont étaient semées les parties déjà publiées de *Pantagruel* déchaînèrent contre lui la colère des sorbonistes. Il donna pourtant son *Tiers Livre*, pour lequel il obtint du roi un privilège daté du 19 septembre 1545. Le volume parut chez Chrestien Wechel, à Paris, avec la date de 1546; mais, dès qu'il fut lancé dans le public, les menaces des théologiens augmentèrent, au point que Rabelais jugea prudent de chercher un abri au delà des frontières. Il prit le chemin de la Lorraine et s'établit à Metz, dans le courant de l'année 1546. Après s'être trouvé dans une détresse cruelle dont témoigne une lettre adressée de Metz au cardinal Du Bellay, le 6 février 1546 ou 1547 [2], il réussit à se faire accepter par la ville comme médecin, aux gages de 120 livres par an.

Après la mort de François Ier (31 mars 1547), Henri II rappela le connétable de Montmorency à la cour, et le cardinal tomba en disgrâce. Pour l'éloigner, on le chargea d'une mission à Rome. Il se mit en route, à ce qu'il semble, dès le mois de juillet. L'année suivante, se sentant malade, il songea de nouveau à Rabelais et le manda près de lui. Maître François aban-

---

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 4332, fol. 73. — Le même document a été imprimé d'après une copie conservée dans les archives de Goué, par M. l'abbé Pointeau (*L'Héritage des Du Bellay*, Laval, 1883, in-8).

[2] Heulhard, *Rabelais, ses voyages*, etc., p. 224.

donna ses fonctions et quitta Metz. Le 18 mai 1548, il était à Paris et recevait du banquier Tommaso Del Bene [1] une lettre de change de 32 écus d'or sur Benvenuto Olivieri et ses associés, à Rome. Les fonds de la lettre de change étaient fournis, pour le compte du cardinal, par son receveur, Arnaldo Combraglia. Rabelais les toucha en arrivant à Rome, et l'on possède sa quittance datée du 18 juin [2].

Le cardinal Du Bellay entretenait à Rome une véritable cour. L'état de sa maison, qui nous a été conservé et sur lequel figurent plus de cent personnes, est un document des plus précieux, qui mériterait d'être commenté avec soin. Rabelais, en sa qualité de médecin, y est cité l'un des premiers, après M. de Maligny [3], M. de Manne [4], l'écuyer d'Andigné [5] et quelques autres.

Cette cour qui entourait le cardinal était pour lui une cause de ruine. Aussi, dès le mois de juin 1549, sollicite-t-il la permission de rentrer en France et d'aller vivre tranquillement dans sa maison ; mais une année s'écoule avant qu'il soit autorisé à quitter Rome : ce n'est que vers le mois de juillet 1550 qu'il repasse les Alpes.

Rabelais suit encore le cardinal ; il retrouve ses amis de France et songe à tirer parti des ouvrages qu'il a composés

---

[1] Tommaso, né le 11 décembre 1527, était fils de Ricciardo. Voy. *Bulletin italien*, II, p. 43.

[2] Heulhard, *loc. cit.*, pp. 262-263.

[3] Jean François de Ferrières, seigneur de Maligny, qui, en 1525, avait épousé Louise de Vendôme, et dont les fils : Jean, vidame de Chartres, et Edme, dit Maligny le Jeune, furent impliqués dans la conjuration d'Amboise.

[4] François de Bouliers, dit l'abbé de Manne, qui avait obtenu de bonne heure divers bénéfices ecclésiastiques, remplit pendant une quinzaine d'années une série de missions à Rome et au concile de Trente. Il devint en 1575 évêque de Fréjus, et mourut en 1591. Voy. Albanès, *Gallia christiana novissima*, I (1899, in-fol.), col. 399, où malheureusement il n'y a pas de renseignements sur la carrière diplomatique suivie par le prélat.

[5] Probablement Mathurin d'Andigné, seigneur du Bois de la Cour, qui, le 21 février 1533, avait été pourvu d'un office de valet tranchant du roi, et qui exerça plus tard d'autres fonctions. (Cél. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, I, p. 25.)

en Italie. Le 6 août 1550, il obtient du roi un privilège dont le texte est un document des plus curieux. « De la partie de nostre cher et bien aymé M. François Rabelais, docteur en medicine, Nous a esté exposé », dit le roi, « que icelluy suppliant, ayant par cy devant baillé a imprimer plusieurs livres en grec, latin, françois et thuscan, mesmement certains volumes des *Faicts et Dicts heroïques de Pantagruel,* non moins utiles que delectables, les imprimeurs auroient iceulx livres corrompuz, depravez et pervertis en plusieurs endroictz, etc. » Rabelais avait, en effet, publié le texte grec des *Aphorismes* d'Hippocrate (1532) ; il avait fait imprimer en latin le tome II des lettres de Gio. Manardi, de Ferrare (1532), la traduction des *Aphorismes,* les pièces fabriquées par Pomponio Leto et par Gio. Gioviano Pontano, sous le nom de Cuspidius et de Culita (1532), la Topographie de Rome de Marliani (1534), puis selon toute apparence les *Stratagemata* (vers 1541); il avait donné en français divers Almanachs (1533-1550) et la *Sciomachie* (1549), sans parler de *Gargantua* et de *Pantagruel ;* on ne peut donc révoquer en doute la mention que le rédacteur du privilège a tirée de la requête même de l'impétrant. Quel pouvait être l'ouvrage publié par Rabelais en italien ? Quelque pronostication, quelque pièce de circonstance, qui a pu disparaître sans laisser de trace. Peut-être en découvrira-t-on un jour un exemplaire. L'Italie ne nous a pas encore révélé les souvenirs de notre auteur qu'elle doit conserver. Il n'est pas vraisemblable que les agents de l'Inquisition aient réussi à les faire tous disparaître.

Rien de surprenant à ce que Rabelais, dont la curiosité était universelle, ait essayé d'écrire en toscan. Pour beaucoup de Français la langue vulgaire était, pour ainsi dire, inséparable de la langue classique. L'auteur de *Pantagruel* se plaisait à citer Angelo Poliziano, Lorenzo Valla, Gio. Gioviano Pontano, Leon Battista Alberti, Ariosto, etc.; deux de ses modèles favoris ont été Francesco Colonna [1] et Teofilo Folengo [2].

---

[1] Voy. Louis Thuasne, *Études sur Rabelais* (Paris, 1904, in-16, pp. 267-314).

[2] Voy. *Il Folengo precursore del Cervantes*, dans les *Studi di lettera-*

Sans insister sur les quelques phrases italiennes citées par Rabelais [1], on peut relever dans *Pantagruel* divers italianismes curieux [2].

Maître François ne retourna plus au delà des Alpes. La cure de Meudon, dont il fut pourvu par lettres du 18 janvier 1551 (n. s.), ne lui procura d'ailleurs pas le repos qu'il souhaitait. La publication du IVe livre complet de *Pantagruel* lui attira de nouveau les censures de la Sorbonne. Le 1er mars 1552 (n. s.) le parlement de Paris, pressé par les théologiens, ordonna que le libraire serait ouï et que la mise en vente serait provisoirement suspendue. Le 8 avril suivant, après l'audition de l'imprimeur, Michel Fezandat, la cour défendit encore la vente des volumes jusqu'à ce que le roi eût fait connaître sa volonté. Rabelais sut, une fois de plus, trouver des protecteurs; mais ces luttes incessantes avaient sans doute miné sa santé. Le 9 janvier 1553 (n. s.) il se démit à la fois de ses deux cures de Saint-Christophe de Jambet et de Meudon. Quelques mois plus tard il était mort.

---

tura italiana de B. Zumbini (Firenze, 1894, in-12), pp. 163-177; U. Renda, *Appunti sul Caos del Triperuno* (Palermo, 1896, in-16); U. Renda, *Scampoli Folenghiani, serie prima : Ancora intorno al Chaos del Triperuno* (Trapani, 1898, in-8); Pietro Toldo, *L'Arte italiana nell'opera di Francesco Rabelais*, dans l'*Archiv. für das Studium der neueren Sprachen*, C (1898), pp. 103-148; Alessandro Luzio, *Studi Folenghiani* (Firenze, 1899, in-8); B. Zumbini, *Vita paesana e cittadina nel poema del Folengo*, dans la *Raccolta di studii critici dedicata ad Alessandro D'Ancona* (Firenze, 1901), pp. 603-616; B. Zumbini, *Gli Episodi dei Montoni e della Tempesta presso il Folengo e presso il Rabelais;* Louis Thuasne, *Études sur Rabelais*, 1904, pp. 159-265.

[1] « Signor mio, voi videte per exemplo che la cornamusa non suona mai s'ela non ha il ventre pieno.... » (livre II, ch. IX).

« Passato el pericolo, gabbato el santo » (livre IV, ch. XXIV).

« Da Roma in qua io non son andato del corpo.... » (livre IV, ch. LXVII).

[2] Par exemple celui-ci : « Laissons icy ce fol enragé, *mat de cathene* (c'est-à-dire *matto da catena*) » (III, ch. XXV).

IX

LE CARDINAL FRANÇOIS DE TOURNON

Le cardinal de Tournon occupe, dans l'histoire des règnes de François Ier et de Henri II, une place presque aussi importante que le connétable Anne de Montmorency, et cependant sa vie n'a été l'objet d'aucune étude depuis plus d'un siècle et demi [1]. L'homme est assurément peu sympathique, et nous ne saurions oublier qu'il fut l'un des persécuteurs les plus fanatiques des réformés. Les horreurs commises à Cabrières et à Mérindol, les bûchers allumés sur tous les points de la France marquent son nom d'une sanglante auréole. Il nous faut quelque effort pour oublier un instant ces tristes exploits, et pour ne voir dans Tournon qu'un ami des lettres et des arts, et qu'un Mécène généreux.

Né en 1489, François de Tournon devint en 1517 archevêque d'Embrun. Un de ses premiers soins fut de faire imprimer un bréviaire qui vit le jour en 1520 [2]. Il fit également publier un missel de Bourges, quand il eut obtenu l'archevêché de cette ville en échange de celui d'Embrun [3]. Ces publications attestaient le

---

[1] Les dernières biographies du cardinal sont, à notre connaissance, celle du P. Ch. Fleury, jésuite (1728), et la notice de d'Auvigny dans ses *Vies des hommes illustres* (1739).

[2] *Breviarium ebredunense*. Lugduni, Joh. Moylin, 1520, in-8. (Biblioth. Sainte-Geneviève, BB. 918.)

[3] Le missel, cité par Brunet (III, col. 1.771), mais dont M. Weale n'a pu citer aucun exemplaire dans son *Catalogus missalium ritus latini* (1886), est daté de 1527. François avait changé de siège en 1525.

zèle du prélat; elles montraient en même temps ses préoccupations littéraires. Divers ouvrages qui lui furent dédiés par leurs auteurs ou éditeurs mettaient également ses goûts en évidence. Citons, en 1522, les Poésies du Mantouan, publiées par Jean Couronneau [1], en 1529, le livre de saint Jean Chrysostome contre les gentils, publié par Germain Brice [2], et le traité d'Andrea Alciato *De verborum significatione* [3]. Le prélat est alors le Mécène du jurisconsulte : il obtient pour lui du roi une pension de 300 écus, qui le décide à rester à Bourges pendant trois années nouvelles [4].

Comme tous les grands seigneurs de ce temps, Tournon se piquait de faire des vers. Nous possédons de lui quelques pièces assez médiocres. C'est d'abord une épître à l'écuyer Sala, dont nous reproduisons ici le début :

Pour ton salut, amy, je te presente
Loz et honneur par la lectre presente,
Que t'envoye, composee et yssue
D'ung tien amy, qui pour toi l'a tissue
A son pouvoir, desirant par escript
De ce qu'il ayme contenter ton esprit,
En te priant avoir cueur et propoz
Donner au mien tant soit peu de repoz
Par ung seul mot pronuncé franchement,
Signiffiant ton seul consentement.

---

[1] *Fra. Baptiste Mantuani carmelite, theologi, poëte ac oratoris clarissimi, de contennenda morte Carmen...*, seconde partie d'un recueil publié par Couronneau chez Eustache Mareschal, à Toulouse, en 1522, in-4. (*Biblioth. nat.*, Inv. Rés. Yc. 697.)

[2] L'épître de Germain Brice « Francisco Turnonio, archiepiscopo Biturigi, Aquitaniae primati », est datée du 18 avril 1528. La Bibliothèque nationale possède l'exemplaire de dédicace imprimé sur vélin. (*Vél.* 1713). Cf. van Praet, *Vélins du roi*, I, p. 64. Un autre exemplaire, également imprimé sur vélin, est conservé dans la collection James de Rothschild (Cat., I, n° 38).

[3] *D. Andreae Alciati de verborum significatione Libri IV. Ejusdem in tractatum ejus argumenti veterum jurisconsultorum Commentaria.* Lugduni, exc. Seb. Gryphius. 1530. in-fol. (Bibl. de Douai, Jur. 305.) — L'épître dédicatoire est du 1er mai 1529.

[4] Niceron, XXXII, p. 315.

J'ay entrepris coucher par escripture
Et te donner la premiere lecture
Des inventeurs de l'art d'amours, en somme,
Qui fut trouvé par femme, non par homme,
Ou tu verras par ung evident signe
Que la femme doit estre plus encline
Envers l'amant, sans user de reffus,
Que d'ung nenny le rendre mat confus,
En protestant, comme l'on doit bien creindre,
Que pour ce n'est l'onneur des dames meindre.
Ovide dit, l'ung des meilleurs tesmoins,
Marro aussi n'en a pas escript moins,
Comme Venus faicte fut et cree[e],
Dedans la mer, de l'escume salee,
Par dit fatal, de son corps impudique,
A tous plaisirs adonnee et lubricque....

L'épître ne compte que 146 vers; elle est suivie d'une réponse de l'écuyer Sala en 152 vers :

Noble Seigneur yssu du sanc de Troie,
Je prie a Dieu puissant qu'il vous octroie,
Tous vos desirs et ce qui plus vous hette [1]...

Voici une seconde pièce qui paraît se rapporter à la campagne de 1525 :

Les Adieuz des dames de la court envoyez au roy partant pour aller a la guerre.
Fais par monseigneur le cardinal de Tournon [2].

A vous, seigneur(ie), qui nous voulés laysser,
Salut rendons en pleurant sans cesser.
Bien que a vous seul soit nostre seul salut
Et que n'avons sans vous rien qui valut,

---

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 2267, in-4 sur velin de 16 ff., grosse écriture soignée se rapprochant de la lettre ronde. Le volume n'est pas daté; mais on lit au v° du fol. 15 : « *Anno Domini quingentesimo tricesimo primo, quarto idus februarii* [10 février 1532, n. s].

[2] Ces mots sont une addition légèrement postérieure.

Si voulons nous, tout tel qui nous demeure,
Le vous offrir de cueur et d'œueil qui pleure,
En nous plaignant par extreme doleur
De vostre payne et de nostre malheur.
Fault il que Honneur nous fasse tant de tort
De vous mener, sire, au dangier de mort?
Fault il que Honneur vous ayt jusques la mis
Que pour Honneur vous layssés voz amys?
Fault il que Honneur aye sur nous victoire
Pour nous laisser seulement la memoire
De vostre tant agreable presence
Dont l'estimer se argüoit en l'absence?
Nous mauldisons Honneur et Empereur
Sur qui serés, se Dieu plaict, conquereur.... [1]

On pourrait citer encore quelques petites pièces également médiocres, pour ne pas dire mauvaises [2]. Le cardinal n'était pas né pour la poésie; c'était un homme d'action. Il s'intéressait aux études et aux savants, et sa protection, quand il l'accordait, était efficace. En 1536 il jeta les premiers fondements du collège de Tournon, et, jusqu'à la fin de sa vie, il s'efforça de le développer [3]. Il fonda un autre collège dans la ville d'Auch [4]. Nous savons par des témoignages contemporains que François aimait à s'entourer d'hommes instruits, qu'il les recevait à sa table et leur donnait le moyen de travailler, même en le suivant dans ses voyages [5]. Il fut le protecteur d'Hubert Sussanneau, de Salmon Macrin, de Gilbert Ducher, de Pierre Danès, d'Arnaud Du Ferrier, de Denis Lambin, de Marc-Antoine de Muret et de beaucoup d'autres. En 1537, il avait pour médecin Jean Champier, neveu de Symphorien [6]; en 1538, il fut le soutien d'Estienne

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 1700, fol. I. — La même pièce se retrouve dans la biblioth. du château de Chantilly, ms. 728, fol. 176.
[2] Biblioth. nat., même manuscrit, fol. 46, 47.
[3] Voy. M. Massip, *Le Collège de Tournon en Vivarais* (Paris, 1890, in-8).
[4] Mémoires de J-A. de Thou, ap. Petitot, 1re série, XXXVII, p. 318.
[5] *Ibid.*
[6] Jean prend le titre de médecin du cardinal de Tournon sur le titre des *Collectaneorum de re medica Averrhoi philosophi Sectiones tres* (Lugduni, Seb. Gryphius, 1537, in-4).

Dolet [1] et de Guillaume Postel [2]. En 1542, le jurisconsulte Emilio Ferretti, qui était à Lyon, lui dédia son édition des *Annales* de Tacite [3]. Guillaume Des Autels fut au nombre des auteurs qui lui consacrèrent des vers; le poète fit représenter devant lui à Valence, le dimanche de la mi-carême 1549, un dialogue moral sur la devise du prélat : *Non quae super terram* [4].

Dans les différents séjours que Tournon fit en Italie, il eut l'occasion de s'initier de près aux choses de la péninsule. Il se fit de nombreux amis, non seulement par sa générosité, mais encore par l'attachement qu'il montrait pour tout ce qui était italien.

Bernardo Tasso était un des fidèles du cardinal, si l'on en juge par les odes qu'il composa en son honneur. Il s'intéressait à la santé et aux voyages de son protecteur [5]; aussi Tournon fit-il, en 1560, une partie des frais de l'édition de l'*Amadigi* [6].

Giovanni Della Casa, qui paraît avoir eu avec Tournon d'assez étroites relations, lui a consacré, en 1553, une ode dans laquelle il le représente comme le modèle de toutes les vertus. Après avoir loué la simplicité du prélat, il ajoute :

Hanc puro retinens in gremio, fovet
Sincere Italiam et diligit hospitam
Tornunus, patriam civis uti suam,
Natorum et memor aureae
Civis conjugis [7]...

---

[1] Voy. Christie, *Étienne Dolet*, 1888, p. 313. — Dolet dédie au cardinal le second livre de ses *Carmina*. En 1544, il lui adresse encore une épître insérée dans le *Second Enfer*.

[2] Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 188.

[3] *P. Cornelii Taciti, equitis ro., ab excessu Augusti Annalium Libri sedecim.* Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1542. In-8. L'épître dédicatoire est datée de Lyon le 16 juin 1542.

L'exemplaire de dédicace, revêtu d'une belle et très précieuse reliure aux armes du cardinal, est conservé dans la collection de notre ami M. Julien Baudrier, à Lyon.

[4] Guill. Des Autelz, *Repos de plus grand travail*, 1550, pp. 97-141.

[5] *Rime di B. Tasso*, 1749, in-12, II. pp. 81, 266, 328. Cf. *Lettere inedite di B. Tasso*, 1869, in-16, p. 177.

[6] *Lettere di B. Tasso*, II, lettres 152 et 157.

[7] *Joannis Casae latina Monimenta, quorum partim versibus, partim*

Au mois de mai 1560, les ambassadeurs extraordinaires de Venise à Rome lui rendirent visite, en même temps qu'aux autres cardinaux. « Tornon », rapporte Melchiorre Michiel, « mostrò di tener gran conto di molti piaceri fattigli dalla Serenità Vostra in questa città [di Venezia] e in altri luoghi del suo statto, e disse di non essere manco veneziano che francese [1]. »

Tournon avait dans sa maison plusieurs Italiens. Il avait pour trésorier en 1543 un membre de la famille Dei [2]. Nous ne connaissons que de nom Domenico di Beus, dit Pontizet, gentilhomme de Chieri en Piémont, qui obtint au mois de juin 1546 des lettres de naturalité [3]. En 1552, Pietro Cambi est qualifié à la fois gentilhomme servant de monseigneur le dauphin et domestique de monseigneur de Tournon [4]. Vincenzo Laureo, qui avait vécu dans la maison du cardinal de Cosenza, Paolo Parisio, puis dans la maison du cardinal Nicolò de' Gaddi, fut recueilli, à la mort de ce dernier, par le cardinal de Tournon (1552). Vincenzo était médecin; Tournon lui procura les honneurs ecclésiastiques : il lui céda deux riches prieurés, et le fit son homme de confiance [5]. Ce fut lui qu'il chargea en 1560 de négocier la remise du collège de Tournon aux jésuites [6]. Vincenzo servit son protecteur jusqu'à sa mort, et le souvenir du prélat français l'aida grandement à devenir, par la suite, évêque, nonce du pape et cardinal.

---

soluta oratione scripta sunt (Florentiae, in officina Juntarum Bernardi filiorum, 1567, in-4°), p. 18. — A propos de cette ode, Giovanni écrit de Venise, le 15 juillet 1553, à son ami Piero Vettori : « Sono anche stato sforzato a scrivere un'altra [oda] in laude del cardinal Tornone, la quale è di maggior nervo che questa [in laude di madama Margherita]; ma i tempi non concedono che io la mandi. » (*Opere di Mgr. Gio. Della Casa*, 1752, II, p. 84.)

[1] Eug. Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, serie II, vol. IV (1857), p. 8.

[2] Ce Dei est cité dans la relation italienne de Jérôme Maurand, dont nous parlerons plus loin.

[3] *Catal. des actes de François Ier*, V, n° 15187.

[4] Archives de Lyon, CC. 1010 (*Inventaire*, III, p. 230).

[5] Voy. *Vita Vincentii Laurei S. R. E. cardinalis Montis Regalis, Ruggerio Tritonio, Pinaroli abbate, auctore* (Bononiæ, haeredes Joannis Rossii, 1599, in-4).

[6] Le P. Charles Fleury, *Histoire du cardinal de Tournon* (Paris, 1728, in-8), p. 324.

Notons encore que ce fut Tournon qui amena en France le peintre Nannoccio, de Costa San Giorgio [1], et le sculpteur Giovanangelo Montorsoli, ce singulier artiste qui essaya tour à tour de tous les ordres religieux, et qui, finalement, mourut chez les Servites [2].

En relations avec de nombreux Italiens, ayant passé les Alpes à maintes réprises et fait à Rome des séjours prolongés, Tournon possédait certainement à fond la langue de Pétrarque et de Bembo. Une de ses lettres italiennes a pris place dans un recueil qui contient des modèles de style, et, bien que nous ayons laissé de côté, de propos délibéré, les Français dont nous ne possédons que de simples correspondances italiennes, il nous a semblé qu'il convenait de faire une exception pour le cardinal de Tournon.

Voici la lettre imprimée par Alde en 1544 :

« *Al cardinal Trivulcio.* »

« La di V. S. R. di XII. del passato m'è stata gratissima, vedendo che la mia di IX. era stata presa da N. S. con quella mente che da me era stata scritta, et resto infinitamente contento che la mia sincerità et inclinatione al ben publico et honor della Santa Sede sia stata così chiara ad altri come in me è ferma, et sempre sarà sanza passion alcuna, dico del prencipe mio medesimo, dal quale non è da credere ch'io fossi mosso a scriver quel ch'io scrissi, essendo da lui discosto più di. CCC. miglia, ma dalla verità et dalla conscienza. Et molto mi rallegro che le cose di Sua Santità siano talmente condotte che più ragion vi sia sperare di quella conservation della disposition sua antica che sospettare alteration nuova et maneggio di parentadi. Et perciò che la sudetta Santità mostra di volersi conservar la libertà di far quel che le parrà et non obligarsi a non farlo, V. S. R., parendole esser a proposito, le potrà dire, se quella teme che la parola non le porti necessità di far quel ch'ella harà promesso di fare, deve pensar che da lei non s'aspetta

[1] Nannoccio travailla, en 1548, à la décoration de la salle où eut lieu la représentation de la *Calandra*. Il y avait alors plusieurs années déjà qu'il était au service du cardinal de Tournon. Voy. *La magnifica et triumphale Entrata del Christianiss. re... nella... città di Lione*, 1549, fol. M2. Cf. Vasari, *Opere*, ed. Milanesi, V, p. 58; VII, pp. 6, 9.

[2] Vasari, ed. Milanesi, VI, pp. 629-660; — Tiraboschi, VII (1809-1812), p. 1634.

maggior obligation di quella che già si ha, havendo molte volte S. B., davanti et dopo l'assuntion sua al pontificato, detto et promesso a me che mai si mescolarebbe in far affinità o parentadi, per non ricever obligo di mostrarsi più all'una che all'altra parte; di maniera che, se la promessa deve esser valida, questa, per esser più antica et precedente, deve esser validissima, della quale V. S. R. potrà far mention in quel modo che a lei parrà meglio, et terrà per cosa certa ch'io me le sento molto obligato per le cortesissime sue lettere, et la ringratio quant' io posso, pregandola a continuar questa sua a me gratissima humanità. Et in buona gratia di quella humilmente mi raccommando, pregando N. S. Dio che la conservi lungamente. Da Lione alli X di giugno. »

« Il cardinal di Tornon [1]. »

Cette lettre est probablement de l'année 1543 [2]. Tournon, qui était alors premier ministre, faisait tous ses efforts pour que le pape Paul III, au lieu de songer seulement aux intérêts de son bâtard, l'affreux duc de Parme, Pier Luigi Farnese, se prononçât pour la France dans la nouvelle lutte engagée contre elle par Charles-Quint et par Henri VIII. C'est à Pier Luigi que fait allusion le « manneggio di parentadi ».

Le cardinal Trivulzio était protecteur des affaires de France à Rome ; à ce titre il avait qualité pour intervenir auprès du pape. Il devait agir, de concert avec l'ambassadeur, qui était alors Georges d'Armagnac.

Paul III mourut le 10 novembre 1549. Le conclave s'ouvrit dix jours après. Le cardinal de Tournon se rendit en toute hâte à Rome pour prendre part à l'élection d'un nouveau pape. Il dut y arriver dans le courant de décembre, et il y passa toute l'année 1550. Une pièce fort curieuse nous le montre initié aux côtés les plus singuliers de la vie italienne du XVIe siècle. La célè-

---

[1] *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini et eccellentissimi ingegni, scritte in diverse materie.* Libro primo (Vinegia, Aldo, 1544, in-8), fol. 174 v° (*Biblioth. nat.*, Inv. Rés. Z. 2368); réimpression de 1549, fol. 125 v° (notre bibliothèque); — Bernardino Pino, *Scelta di lettere* (Venetia, 1582, in-8), I, p. 235 (Biblioth. nat., Inv. Z 15824).

[2] La lettre ne figure naturellement pas dans l'édition de 1542; nous n'avons pu vérifier si elle se trouve dans l'édition de 1543.

bre courtisane Tullia d'Aragona lui adressa une « canzone » pour le féliciter de son arrivée et lui demander sa protection. Après quinze ans passés à Venise, à Ferrare, à Sienne et à Florence, Tullia était revenue à Rome dans les derniers mois de l'année 1548[1] ; elle semble avoir été soumise alors à une taxe déshonorante, et c'était pour être tirée de « duolo » et de « periglio » qu'elle sollicitait l'intervention du prélat[2].

Au printemps de 1551, Tournon était encore à Rome. Il y menait grand train, et sa maison était le rendez-vous des savants et des lettrés. Claudio Tolomei, de Sienne, était au nombre de ses commensaux. Claudio, qui passait pour posséder une des plumes les plus élégantes d'Italie, n'avait pas trouvé le moyen de faire fortune. Chassé de sa ville natale pour s'être joint à ceux qui méditaient de la ruiner, il s'était attaché au cardinal Ippolito de' Medici, puis il était passé au service de Pier Luigi Farnese, devenu duc de Parme. Après l'assassinat de ce tyran (10 septembre 1547), Tolomei s'était retiré à Padoue et y avait fait un cours sur les Éthiques d'Aristote. A la fin de 1548, il était revenu à Rome, et toutes ses démarches n'avaient pu lui faire obtenir que le petit évêché de Korčola (Curzola), évêché sans revenu dont il ne prit jamais possession. Il aspirait à de plus grands honneurs, et surtout à des honneurs plus productifs. Il était bien titulaire d'une pension du roi de France dont il avait touché quelques termes[3], il espérait maintenant quelque bon évêché, quelque riche abbaye de ce côté des Alpes. On comprend qu'il fit sa cour au cardinal de Tournon. Celui-ci fut ébloui par les belles paroles de l'humaniste, et n'eut rien à lui refuser. Sachant que le cardinal Farnese devait se démettre de plusieurs de ses bénéfices, il le pria d'en réserver un à Tolomei. La lettre adressée par Tournon à son confrère est un document précieux pour l'histoire littéraire ; en voici le texte :

---

[1] Sur Tullia d'Aragona, voy. Salvatore Bongi, *Annali di Gabriel Giolito de' Ferrari* I (1891), pp. 150-198.

[2] *Sesto Libro di Rime di diversi eccellenti autori* (Venetia, al Segno del Pozzo, 1552, fol. 82). Salvatore Bongi, *Annali*, I, p. 270.

[3] Voy. une lettre de Claudio à son frère Girolamo Tolomei, en date du 12 juin 1546 (*Lettere*, 1547, in-4, fol. 201).

« Reverendissimo et illustrissimo monsignor mio, Io non mi guarderò mai di raccomandare alla S. V. Revma et Illma qualsivoglia persona che io [non] conosca per qualche sua qualità degna d'esserle raccomandata, sperando che le mie raccommandationi le habbiano sempre ad essere grate, et habbiano a trovare quella correspondentia che io desidero. Monsr Claudio Tolomei è quella persona virtuosa che sa la S. V. Revma et tutta questa corte. Io hebbi, già sono molti anni, notitia per fama delle sue buone qualità; ma, da poi che io venni questa ultima volta a Roma, egli ha sì spesso frequentato la casa mia et honorato la mia mensa co' suoi dotti et savi ragionamenti, che io ho potuto troppo bene conoscere la dottrina et sufficentia sua, per le quali me gli pare essere debitore di molto maggiore cosa che non è la presente raccomandatione. Ma non meno gli sono obligato per vedere in lui tanta affettione verso la S. V. Revma, quanta io non ho mai veduta in alcun servitore verso il suo signore; sopra che io mi distenderei più lungamente se io scrivessi a persona che non conoscesse i suoi servitori. Però, posto da parte questo ragionamento, vengo a dire che il detto Monsr Claudio è desideroso che la S. V. Revma faccia verso di lui qualche dimostratione, per la quale ciascuno conosca l'amore che la S. V. Rma gli porta et la buona opinione che ha di lui. L'occasione, che gli pare che ella habbia d'usare verso di lui qualche cortesia è che, lasciando ella l'arcivescovado d'Avignone et havendosi a risegnare il vescovado di Caserta. et forse qualche altra chiesa, potrebbe la S. V. Revma metterne una in persona sua, che fusse più honorata et più ricca che la sua non è. Et quando anco ciò per qualsivoglia cagione non si potesse fare, non può mancare modo alla S. V. Revma di riconoscere et honorare i meriti et le virtù sue con qualche pensione, con la quale egli potesse, meglio di quel che egli è, accommodare lo stato suo. Lascio io il pensiero a lei di considerare come si possa satisfare all'honesto desiderio di questo gentilhuomo, il quale, per essere di natura modestissima, si contenterà di quella dimostratione che alla S. V. Revma piacerà di fare verso di lui, et mi basta haverlo raccommandato a lei, il che io faccio arditamente, parendomi che, quando ci è dato occasione d'honorare una persona virtuosa, noi la dobbiamo abbracciare, non solo per l'honore di quella, ma etiandio per il nostro. Nè voglio anco dire al presente l'obbligatione che egli le haverà di qualsivoglia cortesia che ella gli farà, havendo essa potuto conoscere che la virtù sua è tale che egli può molto bene conoscere i beneficii ricevuti. Non lascerò già di dire alla S. V. Revma che io et l'ambasciadore [1] et molti altri signori et gentilhuo-

[1] Claude d'Urfé, seigneur de Beauvoir-sur-Arnon, Entragues, etc.

mini, che sappiamo la inclinatione sua verso la corona di Francia, haremo quella stessa obligatione d'ogni commodo et honore che farà a lui che haveremmo se ella facesse a noi qualsivoglia altra gratia. Io non farò più lunga lettera alla S. V. Revma, essendo pure troppo questo che ho detto a chi conosce i meriti de' suoi più cari servitori, et vuole per loro quanto ella vuole. Alla quale humilmente bacio le mani, et quanto più posso me le raccomando.

» Di Roma, alli XIII di maggio M. D. LI.

» Di V. S. Revma et Illma

» Humil servitore

» F. CARDINAL DE TOURNON [1]. »

Nous ignorons si Tolomei obtint du cardinal Farnese la cession de quelque abbaye ; en tout cas il échoua dans ses démarches pour se faire pourvoir d'un évêché de quelque importance.

Tournon devint en 1551 archevêque de Lyon. Cette nouvelle dignité resserra les liens qui l'attachaient à l'Italie. Du reste le cardinal était connu par toute la péninsule et y exerçait une réelle influence. Lorsque le grand libraire lyonnais Guillaume Roville publia, en juillet 1552, une nouvelle édition du *Nuovo Testamento* traduit par Antonio Brucioli, il la mit sous la protection du cardinal-archevêque. La Bible italienne de Brucioli avait été mise à l'index en 1539, dès qu'elle avait paru ; Roville avait donné en 1547 et 1550 des éditions du Nouveau Testament qui avaient pu circuler grâce aux figures qui les ornaient et grâce à une épître au cardinal Ippolito d'Este. Le cardinal de Tournon continua l'appui accordé au livre par son prédécesseur, et son nom eut la même autorité auprès des Italiens. Cependant, par mesure de prudence, le nom du traducteur fut désormais passé sous silence.

On pourrait citer encore plusieurs ouvrages dédiés à Tournon, par exemple les *Opera geometrica* de Jean Butéon (1554) ; mais nous n'étudions ici que ses rapports avec l'Italie littéraire.

Girolamo Ruscelli a inséré dans ses *Lettere di principi* [2] une

---

[1] *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma nel R. archivio dello stato,* [*pubbl. da Amadio Ronchini*], vol. I [unico], 1853, p. 557.

[2] *Lettere di principi, li quali ò si scrivono da principi, ò a principi,*

courte lettre adressée par le cardinal au connétable de Montmorency, et datée de La Ferté, le 20 avril 1555. Ce billet, écrit au moment où le cardinal apprend l'élection à la tiare de Marcello Cervini devenu Marcel II, est assez intéressant ; mais il est évident qu'il n'a pas été rédigé en italien, et que nous n'en avons ici qu'une traduction.

Tournon mourut à Saint-Germain-en-Laye le 21 avril 1562. Ce fut Vincenzo Laureo qui lui ferma les yeux.

ò ragionan di principi. Libro primo (Venetia, Giordan Ziletti et compagni, 1570, in-4), fol. 178 v°. La première édition de ce recueil est de 1562.

D'autres lettres du cardinal de Tournon, certainement écrites en français, ne nous sont connues que par des traductions italiennes, par exemple deux lettres au cardinal Georges d'Armagnac, en date du 18 octobre et du 14 novembre 1542 (*Lettere del card. Jacopo Sadoleto e di Paolo suo nipote,* 1872, in-8, pp. 64, 70).

X

JEAN DE VAUZELLES

Le nom de Jean Vauzelles est bien connu, et il mérite de l'être, non parce que ses ouvrages révèlent un mérite supérieur, mais parce que ce fut un ami des lettres et des arts, un Mécène aux goûts élevés, et, comme ses frères, un homme qui se plaisait à pratiquer la charité. Après le P. de Colonia [1] et l'abbé Pernetti [2], un descendant de la famille, M. Ludovic de Vauzelles a consacré des notices à ses ancêtres [3], et nous nous aiderons de ses travaux pour parler de celui d'entre eux qui nous intéresse.

Jean de Vauzelles, fils d'Estienne, était le frère cadet de Mathieu, qui fut avocat au parlement de Dombes, puis avocat du roi à Lyon, et de Georges, qui fut chevalier de Rhodes. Il dut naître vers 1495, et, tandis que ses frères s'adonnaient, l'un à la jurisprudence, l'autre au métier des armes, il fut de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique, auquel il se prépara par de

---

[1] *Histoire littéraire de Lyon* (Lyon, 1728, in-4), II, pp. 508-575.

[2] *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1757, in-8), I, pp. 322-328.

[3] *Notice sur Mathieu de Vauzelles, magistrat et jurisconsulte lyonnais*, dans la *Revue du Lyonnais*, 1870, et à part (gr. in-8 de 31 pp.).

Vie de Jacques, comte de Vintimille, Rhodien (Orléans, 1865, in-8). — Jacques fut élevé par Georges de Vauzelles, qui l'avait ramené de Rhodes, et l'auteur a naturellement parlé du bienfaiteur, en même temps que de son pupille.

Notice sur Jean de Vauzelles, dans la *Revue du Lyonnais*, 3e série, t. XIII (1872), pp. 52-73, et à part.

fortes études. Bien que nous n'ayons pas eu la bonne fortune de rencontrer son nom dans les trop rares registres des universités italiennes qui nous sont parvenus, il est vraisemblable que Jean étudia soit à Pavie, soit à Bologne ou à Padoue, et que le séjour qu'il fit au delà des Alpes eut une grande influence sur toute sa vie.

Jean fut d'abord curé ou recteur de l'ancienne église de Saint-Romain, puis curé de Tassins. En 1521, il fut pourvu d'une prébende de chevalier en l'église métropolitaine de Lyon, prébende qui était devenue vacante par la mort d'André Barjot [1].

A Saint-Jean même, Jean de Vauzelles eut l'occasion de voir et probablement d'approcher Marguerite d'Angoulême, alors veuve du duc d'Alençon [2].

Le premier ouvrage publié par notre auteur nous fournit la preuve des relations qu'il eut alors avec la sœur du roi. Voici le titre de ce volume :

Hystoire euangelique des quatre euãgelistes en vng fidelemẽt abregee / recitant par ordre sans obmettre ni adiouster les nota-

---

[1] *Revue du Lyonnais*, 3e sér., XIII, p. 52.

[2] Marguerite fit des séjours à Lyon en 1524 et 1525; ce fut même de là qu'elle partit pour se rendre en Espagne auprès de François Ier, au mois d'août 1525 (*Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par L. Lalanne, 1854, p. 253). Antonio Brucioli met dans la bouche de Gio. Battista Della Palla un curieux éloge de la princesse, qui nous montre quelle admiration elle excita dans le public quand elle se rendit à l'église Saint-Jean : « Dico che due giorni sono ch'io in questa florida città venni et nulla mi si fece più caro di vedere quanto la reverenda presenza di tanta ducessa, et di questo mi fu troppo bene favorevole la fortuna, perchè hieri, nel sacro tempio detto da quel glorioso santo che fu mandato da Iddio a nunciare il regno del cielo al mondo et apparecchiare la via del Signore, in habito mesto et lugubre la vidi, che le santissime laude di colui udiva, che benignamente volse discendere di cielo in terra et pé' nostri peccati essere crucifisso. Et tanto mi parve nell' atto reverenda, pietosa et che seco della morte di sì alta regina si dolesse [il s'agit de Claude de France, première femme de François Ier, morte le 20 juillet 1524], che io a pena le lacrime tenere potetti, et volendogli per alcuno nostro affare parlare, per questo tale accidente me ne astenni et, tornatomene alla picciola mia cameretta tutto pensoso, molto meco medesimo mi dolsi che l'una delle più valorose regine che mai portasse il mondo sì tosto fusse spenta et sì alta ducessa venuta per sì acerba morte albergo di dolo et di mestitia.... » (*Dialogi di Antonio Brucioli della naturale philosophia humana; Libro secondo;* Venetia, 1537, in-4, Dial. XIII, fol. 46 v°.)

bles faictz de N. S. Iesuchrist / en dix neuf chapitres redigee. — [A la fin :] *Imprime a Lyon par Gilbert de Villiers lan mil cinq cens XXVI* [1526]. In-8 goth. de 44 ff. non chiffr.

Jean de Vauzelles s'est borné à mettre en français la traduction latine d'Ammonius qu'avait donnée Ottmar Nachtigall, dit Luscinius, de Strasbourg [1]. Il a fait précéder sa version d'une épître adressée à Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, « par ung chevalier de vray zelle [2]. »

Ainsi Vauzelles n'était encore que « chevalier de Saint-Jean » quand il publia cet ouvrage; mais, dès l'année suivante, il obtint, grâce peut-être à la protection de Marguerite, un bénéfice plus important, le prieuré de Montrottier, ou Montortier, situé entre Beauregard et Trévoux, et dont le revenu était considérable [3]. C'est au prieur de Montrottier que Jacques de Vintimille dédie le poème *De Bello Rhodio,* composé par lui à la louange de son libérateur, Georges de Vauzelles (poème commencé vers 1526) [4]. Dans ses éloges il ne sépare pas les deux frères, disant au commandeur de Malte :

Tu pietate tuos vincis, tu robore Turcas;
Doctrina frater nomen in astra refert [5].

Le chevalier-prieur remplit alors les fonctions de doyen et d'official de la Primatiale, c'est-à-dire qu'il était le vicaire de l'évêque pour l'exercice de la juridiction contentieuse. Il fut député, en cette qualité, par le chapitre vers le duc de Savoie pour liquider les affaires de l'évêché un moment institué à Bourg-en-Bresse [6]. Il fut honoré par la reine de Navarre d'un

---

[1] Evangelicae historiae ex quatuor evangelistis perpetuo tenore continuata Narratio, ex Ammonii Alexandrini fragmentis quibusdam, e graeco per Ottomarum Luscinium versa.... *Augustae Vindelicorum, per Simpertum Ruff, expensis Sigis. Grim, men. novembri* 1523. In-4.

[2] British Museum, 3832. a. — Cf. Brunet, III, col. 293.

[3] Montrottier relevait de l'abbaye de Savigny. Voy. *Revue du Lyonnais,* 3e sér., XIII (1872), p. 53, en note.

[4] Biblioth. nat., ms. lat. 6.069.

[5] Ludovic de Vauzelles, *Vie de Jacques, comte de Vintimille,* 1865, pp. 38-40.

[6] *Revue du Lyonnais,* 3e série, XIII, p. 56.

office de maître des requêtes [1]. Par la suite il reçut encore le titre d'aumônier du roi, comme nous l'apprend l'épître qui précède la traduction qu'il donna en 1542 du traité de P. Aretino sur la Genèse.

Les revenus de Montrottier, ajoutés à ses autres bénéfices, fournirent à Jean de Vauzelles les moyens de secourir efficacement les pauvres qui en 1531, pressés par la famine, vinrent chercher du pain à Lyon ; ils lui permirent aussi de s'intéresser d'une façon suivie à l'aumône de la ville.

Depuis des siècles, Lyon peut être considéré comme la capitale de la charité en France. Les grands marchands qui ont fait la fortune de la ville ont toujours tenu à honneur de doter les établissements fondés en faveur des pauvres et des malades. Le principal titre de Jean de Vauzelles au souvenir reconnaissant de la postérité est certainement la part qu'il prit au développement de ces œuvres admirables. Non seulement il servit à l'hôpital une rente annuelle de 300 l. t. et plus [2], somme énorme pour l'époque, mais il tint à faire connaître au dehors des institutions que les autres grandes villes pouvaient imiter. En 1531 il donna communication à un riche marchand de Toulouse, Jean Barril [3], des règlements qui avaient été faits à Lyon en faveur des pauvres affamés, et celui-ci les fit imprimer pour que ses concitoyens en fissent leur profit. Voici la description de ce volume rarissime :

Police subsidiaire a celle qua || si infinie multitude des Poures surue- || nuz a Lyõ sur le Rosne / lan Mil cinq cẽs || XXXI. Auec les Graces que les Poures || en rẽdẽt a Dieu et a messieurs de

---

[1] Voy. plus loin la lettre de Bartolommeo Panciatichi en date du 1er mai 1539.

[2] Rabelais, éd. Jannet, VII, p. xliv.

[3] Jean Barril était en relations avec Marguerite d'Angoulême, pour qui il fit imprimer une édition des *Enseignemens* composée par Anne de Beaujeu pour sa fille Suzanne de Bourbon. L'exemplaire de ce très précieux livre qui a figuré en 1894 à la vente des livres de M. le comte de Lignerolles (Cat., I, n° 519) fait aujourd'hui partie de la bibliothèque James de Rothschild.

Leglise || et aulx notables de la Ville. Le tout fort exemplaire || pour toutes aultres citez. Dirigee a honneste || hõme Iehan Barril marchãt de Tho- || loze / pour la cõmuniquer aulx || habitãs dicelle. Dung || vray zelle. || Beatus q̃ intelligit super egenuz || et pauperem : in die mala liberabit eum dñs. Psalm. xl. — [Au v° du dernier f. :]

Imprime fut cestuy petit propos / ||
A la requeste du marchant Iehan Barril / ||
Par celluy la qui ne quiert que repos / ||
Au vin se preuve la bonte du Barril. ||

A Tholoze Mil cinq Cens. XXXI [1531]. || Post tenebras spero lucem. In-4 goth. de 12 ff. non chiffr., sign. A-C.

Au titre, un bois qui représente la pénitence de David. — Au v° du titre, un autre bois qui représente le Christ en croix.

Le v° du dernier f. porte une marque aux armes de Rouen (un écu fleurdelisé, chargé en chef d'un agnel). — Le v° du même f. est occupé par deux écus : 1° un écu écartelé, dont le 1er et le 4e sont chargés d'un agnel, le 2e et le 3e de bandes, le tout surmonté de la devise : *Spes mea Deus*, qui appartient à l'imprimeur Eustache Mareschal; 2° un écu contenant le monogramme de Jean Barril. Les deux bois sont séparés par la devise : *Utinam dirigantur vie mee* [1].

Les Graces des povres nous montrent un poète des plus médiocres; c'est un cantique sur le chant de : *Monsieur saint Ladre de Valoys;* en voici le début :

La gloyre a Dieu, grace a vous soit,
Lyon, de vostre aulmosne;
Nostre povreté y receoit
Refection tresbonne....

[1] Biblioth. de M. Julien Baudrier. — M. le président Baudrier, père du propriétaire actuel, a fait réimprimer ce précieux volume à 150 exemplaires : *Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à Lyon en 1531, avec leurs actions de grâces, par Jean de Vauzelles. Nouvelle Edition, avec une introduction, notes et glossaire par M. H. Baudrier.* Lyon, de l'imprimerie de Alf. Louis Perrin et Marinet, 1875. In-8.

L'œuvre du philanthrope valait mieux que celle du poète. Jean s'occupait avec suite de l'hôpital et de l'aumône de Lyon; aussi était-il naturel qu'il eût le principale influence dans le direction de ces œuvres. Lorsque Rabelais quitta l'hôpital au commencement de l'année 1535, pour suivre Guillaume Du Bellay en Piémont, ce fut sur le recommandation du prieur de Montrottier que les fonctions de médecin furent confiées à Pierre Du Chastel [1]. Il est probable que Jean ne fut pas étranger à la publication du volume suivant qui vit le jour quelques années plus tard :

La Police de l'Aulmosne || de Lyon. || *Imprimé chez Seb.* || *Gryphius*, || 1539. || Auec Priuilege pour deux ans : comme || il appert à la fin du liure. In-4 de 55 pp.

Le titre porte deux écus : les armes de la Charité de Lyon et les armes de la ville. Au v° du titre est un grand bois qui représente le bureau de l'Aumône de Lyon et une foule de pauvres.

Les pages 3-4 contiennent trois exains qui sont peut-être de Jean de Vauzelles [2].

Nous avons vu que vers 1524 notre auteur était entré en relations avec Marguerite d'Angoulême et qu'en 1526 il lui avait dédié son premier ouvrage. On peut croire que ce fut à la considération de la princesse devenue reine de Navarre qu'il publia, vers la fin de l'année 1531, une déploration sur le mort de Louise de Savoie [3]. M. Ludovic de Vauzelles n'a pas connu cette pièce dont l'existence nous a été révélée par M. H. Harrisse :

Theatre || de francoise || desolation sur le || trespas de la tresauguste Loyse : || louable admiration de Sauoye || & de feminine gloire : represente || dung vray zele. *S. l. n. d.* [*Lyon*, 1531], in-8, car. ronds.

Au titre, l'écu de France, accompagné de la devise *Sub umbra alarum vestrarum* [4].

---

[1] Rabelais, éd. Jannet, VII, p. xviij.
[2] Cat. Lignerolles, 1894, III, n° 3054.
[3] La mère du roi et de Marguerite mourut le 22 septembre 1531.
[4] Biblioth. Colombine à Séville, recueil F. 31-21 (exemplaire acheté par Fernand Colomb à Montpellier, le 6 juillet 1535).
Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, 1887, p. 173, n° 227.

La pièce est écrite en prose et en vers. En voici le début :

Si pour pleurer, gemir ou fondre en larmes.... [1].

Bien que la muse de Jean de Vauzelles fût peu brillante, il se plaisait à rimer sur les sujets les plus divers. Lorsque Marot mit à la mode les blasons en publiant l'épigramme du beau Tétin, Jean fut du nombre des poètes qui suivirent son exemple. Il composa pour sa part le *Blason des cheveulx* et le *Blason de la Mort*. Les deux pièces ne sont accompagnées d'aucun nom dans le recueil qui suit les éditions de l'*Hecatomphile* de Leon Battista Alberti imprimées par un anonyme en 1536 [2], par François Juste à Lyon en 1537, et par Pierre Sergent à Paris en 1539 [3]; mais elles sont signées « Vauzelles » dans les éditions séparées des *Blasons anatomiques* publiées par Charles L'Angelier, à Paris, en 1543, in-16 [4], et 1550, in-16 [5]. Le *Blason de la Mort* se terminant par la devise *D'un vray zele*, l'attribution à notre auteur ne peut faire l'objet d'aucun doute. Le *Blason des Cheveulx* n'est accompagné d'aucune devise, et M. Ludovic de Vauzelles le croit l'œuvre de Mathieu plutôt que de Jean [6]; mais il ne peut alléguer aucune raison sérieuse. M. Georges Guiffrey fait honneur de cette composition à Macé ou Mathieu de Vaucelles, libraire au Mans, qui prit part à la querelle de Marot et de Sagon sous le nom du « poëte champestre », mais il est évident qu'il n'a pas étudié la question et se prononce au hasard.

Les *Blasons* offrent cet intérêt qu'ils nous montrent Jean de Vauzelles prenant part à une joute poétique dans laquelle se ren-

---

[1] La devise *Sub umbra alarum tuarum* se retrouve, en 1539, dans les *Trois Livres de l'humanité de Jesuchrist*. Voy. ci-après.

[2] Cat. Guyot de Villeneuve, 1901, n° 652.

[3] Voy. Cat. Rothschild, I, n° 803.

[4] Cat. Guyot de Villeneuve, 1901, n° 655; Cat. Pichon.

[5] Cat. Rothschild, I, n° 810.

[6] *Revue du Lyonnais*, 1877, III, p. 432. — En raison de cette attribution, le critique intitule son article : *Poésies de Matthieu et de Jehan de Vauzelles*. En réalité, on ne connaît aucun vers de Mathieu.

Œuvres de Marot, III, p. 401. — La Croix du Maine nous apprend que ce Macé de Vaucelles naquit le 18 janvier 1507 et mourut le 1er janvier 1578.

contraient les poètes les plus célèbres du temps. Il était lié avec tout ce que Lyon possédait d'hommes distingués et de lettrés.

Un de ces lettrés était l'humaniste italien Ortensio Lando, personnage singulier dont presque toutes les œuvres sont un tissu de paradoxes [1]. Celui-ci parle avec admiration du beau style latin de Jean de Vauzelles et de sa parfaite connaissance de la langue italienne. Voici comment il s'exprime : « Legi ego nonnulla quae clarissimus vir Jo. Vosellus, Montis Troterii regulus, legenda dedit : ne vivam si quid purius aut candidius scribi possit. Est praeterea ingenio pangendis carminibus amabili, liberalibus doctrinis sacrâque disciplina instructus. In ethruscis literis tantos habet processus ut ethruscam nationem conturbarit, quo fit ut in spem veniam plura praestaturum suo theatro quae polliceatur [2]. »

Estienne Dolet, qui défendait lourdement Cicéron, tandis qu'Ortensio l'attaquait en badinant, partageait d'ailleurs son admiration pour les Vauzelles.

A la fin de l'épître dédicatoire à Guillaume Scève jointe au *Dialogus de Imitatione Ciceroniana,* épître datée de Paris le 9 novembre 1534, Estienne Dolet [3] fait en quelques mots un bel éloge des frères de Vauzelles :

« Voselliis tuis, viris humanissimis et literatorum amantissimis, Furnerioque nostro, amico suavissimo, salutem a me plurimam velim dicas. »

Jean Visagier, ou Vulteius, unissait de même les trois frères dans ses louanges [4].

---

[1] Voy. Ireneo Sanesi, *Il cinquecentista Ortensio Lando* (Pistoia, fratelli Bracali, 1893, in-8).

[2] *Cicero revocatus* (Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1534, in-8), p. 75. — Cité par L. de Vauzelles.

[3] *Stephani Doleti Dialogus de Imitatione Ciceroniana, adversus Desiderium Erasmum Roterodamum pro Christophoro Longolio* (Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1535, in-4°), p. 7. (Bibl. nat., Rés. X. 1903.)

[4] *Ad tres Vauxellios fratres.*

Tres fratres celeberrimi optimorum,
Tres vita et genio et pares amore,

En 1538, Nicolas Bourbon de Vendeuvre consacre à notre auteur ces trois distiques :

Joan. Vauxello Lugdun., viro extimatissimo.

Scis quur Borbonius te saepe libensque salutat,
Vauxelle, atque tuam gaudet adire domum?
Non epulae, non spes cujusquam muneris illum
Ducunt : felix est sorte poëta sua.
Virtus ista tua est quam sic veneratur, ut in te
Nescio quod magnum munere inesse putet [1].

Antoine Arlier, qui jouissait d'une grande réputation comme humaniste, entretenait avec Vauxelles des relations suivies [2]. Il en était de même de Jean de Boyssonné [3].

Parmi les beaux esprits dans la société desquels il vivait, il convient surtout de citer Maurice Scève, dont il nous parle avec grande admiration dans une des lettres citées plus loin [4], puis Pernette de Guillet et Louise Labé.

Lorsque Pernette mourut, le 17 juillet 1535, Jean lui consacra deux épitaphes, l'une en douze vers, signée des initiales D. V. Z. [*D'un vray zele*] :

Onc perle en vif et petit monde
Son per n'eut tant en sçavoir et faconde...

Quibus una domus tribus fidesque
Una est, una eadem tribus voluntas,
Vos sic vivite semper et valete
Humanis pariter Diisque grati.

(*J. Vulteii Epigrammata* (Lugduni, 1537, in-8°), p. 258.

[1] *Nugarum Libri octo,* 1538, in-8, p. 364 (lib. VI, carmen XC).

[2] Vers 1535, Arlier écrit à Vauzelles qu'il vient d'être père et lui parle d'une grave maladie qu'il a faite (Biblioth. Méjanes, à Aix, ms. 761, pp. 12-14). Le 11 février 1539, Arlier écrit à Pierre de Malmont : « De via fessus sistam Lugduni triduo, non procul a Doleto, Montroterio aliisque Musarum cultoribus. » (*Ibid.* p. 112.)

[3] Biblioth. de Toulouse, ms. 834, p. 131.

[4] Mathieu de Vauzelles, frère aîné de Jean, avait épousé Claudine Scève, sœur de Maurice (Ludovic de Vauzelles, *Notice sur Mathieu de Vauzelles*, 1870, p. 28).

l'autre en quatorze vers accompagnée des initiales J. D. V. :

Une en son per nette, cousine et sœur,
De tout hault lieu suyvant le chemin seur... [1].

Jean n'attendit pas la mort de Louise Labé pour chanter ses mérites. Il la proclama la dixième muse :

A. D. Louize Labé,
des muses ou premiere ou dixieme, couronnante la troupe.

Nature ayant en ses idees pris
Un tel suget qu'il surpassoit son mieus,
De grace ell' ut pour l'illustrer des dieus
Otroy entier du plus supernel pris... [2].

Un ouvrage justement célèbre, auquel Jean de Vauzelles a eu la bonne fortune d'attacher son nom, est le recueil des figures de la Mort, publié à Lyon, en 1538, d'après les dessins de Hans Holbein. Nous ne savons qui prit l'initiative de cette publication : il est probable que le prieur de Montrottier, auteur du *Blason de la Mort,* fit acheter par les frères Trechsel les merveilleux bois gravés par un artiste que l'on croit être Hans Lützelburger, et les donna au public avec un texte de sa façon. Peut-être même avait-il fait exécuter les gravures. En tout cas il connaissait l'auteur de ces chefs-d'œuvre; il nous apprend même que celui-ci était mort avant l'achèvement du travail [3].

---

[1] *Rymes de gentile et vertueuse dame D. Pernette Du Guillet, Lyonnoise* (A Lyon, par Jean de Tournes, 1545, in-8), p. 79.

[2] *Euvres de Louize Labé, Lyonnoise* (A Lion, par Jan de Tournes, 1555, in-8), p. 130. — Nous adoptons l'opinion de M. Ludovic de Vauzelles (*Revue du Lyonnais*, 1877, IV, p. 28). M. Alfred Cartier, qui a étudié *Les Poètes de Louise Labé* (*Revue d'hist. littér. de la France,* I, 1894, p. 433), n'a pas relevé les initiales D. V. Z.

Le sonnet est signé en outre de la devise *D'immortel zele.*

[3] On lit dans l'épître qui précède les *Simulachres,* en 1538 : « Donc retournant a noz figure[e]s faces de Mort, tresgrandemant vient a regreter la mort de celluy qui nous en a icy imaginé si elegantes figures. » Ces mots ne s'appliquent pas à l'auteur des dessins, car Hans Holbein ne mourut que le 29 novembre 1543. Vauzelles ajoute d'ailleurs

Nous n'avons pas à parler ici longuement d'un recueil qui tient une place si considérable dans l'histoire de la gravure; nous devons pourtant donner une rapide description des éditions qui contiennent le texte de Jean de Vauzelles ou une traduction de ce texte :

a. — Les simulachres & || historiees Faces || de la Mort, autant ele || gammẽt pourtraictes, que artifi- || ciellement imaginées. || *A Lyon,* || *Soutz l'escu de Coloigne.* || M. D. XXXVIII [1538]. — [Au v° du dernier f., dans un cartouche, au-dessous de 20 lignes de texte : *Excudebant Lugdu* || *ni Melchior et* || *Gaspar Trechsel* || *fratres.* 1538. In-4 de 52 ff. non chiffr., avec 41 figg. sur bois.

Le titre porte la marque des *Trechsel* (Brunet, V, col. 1691; Silvestre, n° 338).

Les ff. *Aij-Aiiij* sont occupés par une épître, en tête de laquelle on lit : « A moult reverende abbesse du religieux convent S. Pierre de Lyon, madame Jehanne de Touszele, salut *d'un vray zele.* »

L'auteur n'a signé que de sa devise, mais il dit lui-même à l'abbesse : « Jesus, non sans divine providence, vous a baptisee de nom et surnom au mien unisonantement consonant, excepté en la seule letre de T, letre par fatal secret capitale de vostre surnom, pour autant que c'est ce caractere de *Thau* tant celebré vers les Hebrieux, et vers les Latins pris a triste mort. »

L'épître est suivie (fol. *Bi-Biiij* 2°) de *Diverses Tables de mort non painctes, mais extraictes de l'Escripture saincte,* etc.

Les figures, gravées d'après les dessins de Hans Holbein (cf. Brunet, III, col. 234), occupent les ff. *Bi vij* v° — *Giiij;* chacune d'elles est accompagnée d'un passage de la Bible en latin et d'un quatrain français. Les quatrains sont évidemment l'œuvre de Jean de Vauzelles, de même que les traités en prose qui terminent le volume : *Figures de la Mort moralement descriptes,* etc. (fol. *Hi*), *Les diverses Mors des bons et des maulvais du Vieil et Nouveau Testament* (fol. *Ki*), *Memorables*

---

expressément que l'artiste « ne peult parachever plusieurs autres figures ja par luy trassees », et que certaines planches n'ont pas été terminées, car à ces « imparfaictes histoires, comme a l'inimitable arc celeste appellé Iris, nul n'a osé imposer l'extreme main. » Les quatrains de Vauzelles avaient été composés d'avance et plusieurs ne se rapportent pas aux figures.

Authoritez et Sentences des philosophes, etc. (fol *Liij*), *De la necessité de la Mort* (fol. *Miij* v°).

Biblioth. nat., salle d'exposition. — British Museum, 1.044, f. 30. — Cat. Rothschild, I, n° 237. — Cat. de la biblioth. du Musée Thomas Dobrée, à Nantes, 1903, n° 362.

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, V, p. 175.

b. — Les || Simulachres, & hi- || storiees Faces || de la Mort, || contenant || La medecine de l'ame, vtile & || necessaire non seulement aux malades, || mais à tous ceux qui sont en bonne disposi- || tion corporelle. || D'auantage, La forme & maniere de consoler les malades. || Sermon de sainct Cecile Cyprian in- || titulé de Mortalité. || Sermon de S. Ian Chrysostome pour || nous exhorter à patience : traictant aussi de la || consommation de ce siecle, || & du second Aduenement de Iesus christ, de la ioie eternel- || le des iustes, de la peine || & damnation des maul- || uais, & autres choses ne || cessaires à vn chascun || chrestien, pour bien viure & bien mourir. || *A Lyon,* || *A l'escu de Coloigne, par Ian & Frã* || *cois Frellon, freres,* 1542. In-8 de 108 ff. non chiffr., avec 41 figures.

Cette édition ne contient pas l'épître à sœur Jehanne de Touszèle; mais on y retrouve les 41 figures de 1538. Le nombre des pièces jointes aux *Simulachres* a été notablement augmenté.

British Museum, C. 37, a. 32.

Baudrier, V, p. 186.

c. — Les Simulachres et Faces hystoriees de la Mort. *On les vend a Paris en la rue neufue Nostre dame en la boutique de Denys Ianot Libraire. S. d.* [*v.* 1545], in-16 de 96 ff., figures sur bois.

Cette édition, à peine connue, contient des copies parisiennes des bois lyonnais; elle se termine par une *Instruction chrestienne pour soy disposer a bien vivre*, etc., qui ne doit pas être l'œuvre de Jean de Vauzelles.

Cat. Lignerolles, 1894, I, n° 603.

d. — Les || Images de || la Mort. Auxquelles sont adioustees ||

douze figures. || * || Dauantage, || La Medecine de l'Ame. || La Consolation des Malades.... || *A Lyon, a lescu de Cologne chez Ichan Frellon.* || 1547. In-8 de 104 ff. non chiffr., avec 53 figures.

Jehan Frellon, qui avait ajouté une 42e figure à l'édition latine de 1545, trouva le moyen de faire compléter par un artiste inconnu la série restée d'abord inachevée. Les planches nouvelles sont aussi belles que les premières, et donnent la plus haute idée du talent des graveurs sur bois de l'école lyonnaise.

Bull. de la Librairie D. Morgand, 1889, n° 17038; 1890, n° 18795.

e. — Les || Images de || la Mort. || Auxquelles sont adioustees dix sept figures. || Dauantages, || La medecine de l'Ame. || La consolation des Malades... || *A Lyon,* || *Par Iehan Frellon,* || 1562. — [A la fin.] *A Lyon,* || *Par Symphorien* || *Barbier.* In-8 de 104 ff. non chiffr., avec 58 figures.

Comme on le verra plus loin (article *ee),* Jehan Frellon se dessaisit en 1554 des bois originaux qui passèrent à Bâle. Les figures publiées par lui en 1562 sont les copies sur bois faites pour Birckmann en 1555.

Cat. Yèmeniz, 1867, nos 608, 609.

British Museum, 685. 6. 8.

Baudrier, V, p. 259.

Les vers français ont été joints à plusieurs éditions postérieures, notamment à l'édition de Francfort, 1623, in-8, où ils sont accompagnés de la traduction latine d'Oemler. On les retrouve dans : *La Danse des Morts, dessinée par Hans Holbein, gravée sur pierre par Joseph Schlotthauer, professeur à l'Académie de Munich, expliquée par Hippolyte Fortoul, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse* (Paris, Jules Labitte, [1842,] in-16); dans *The Holbein Society's fac-simile Reprints. Les Simulachres et Historiees Faces de la Mort, commonly called « The Dance of Death », translated and edited hy Henry Green,* M. A.... (Manchester, A. Brothers, 1869, pet. in-4), etc.

Le texte de Jean de Vauzelles fut traduit en latin par un beau-frère de Luther, Georg Oemler, dit Georgius Aemilius [1], et fut

[1] Georg Oemler, né le 25 juin 1517, n'avait que dix-neuf ans quand il publia des vers pour l'image de saint Georges (*In icona divi Georgii Carmen...* Vitebergae, 1536, in-4). Il composa ensuite des vers latins

encore plus répandu sous cette forme nouvelle que sous sa forme originale :

aa. — Imagines || de Morte, et Epi- || grãmata, e Gallico idiomate à Geor- || gio Æmylio in Latinũ translata. || * || His accesserunt, || Medicina animæ, tam iis qui firma, || quàm qui aduersa corporis valetudine || præditi sunt, maximè necessaria, || Ratio consolandi ob morbi grauitatem || periculosè decumbentes. || D. cæcilii Cypriani episcopi Carthagi || nensis, sermo de mortalitate. || D. Chrysostomi Patriarchæ Cõstan || tinopolitani, de Patiẽtia, & consumma || tione huius sæculi, de secundo Aduentu || Domini, dẽq; æternis Iustorũ gaudiis, & || Malorũ pænis, de Silẽtio, & aliis homi- || ni christiano valde necessariis, sermo || * || *Lugduni,* || *Sub scuto Coloniensi, apud* || *Ioannem* || & *Franciscum Frellonios, fratres.* || 1542. In-8 de 88 ff., avec 41 figures.

Brunet, III, col 255. — Baudrier, V, p. 184.

bb. — Imagines || Mortis || *** || His accesserunt, || Epigrammata, è Gallico idiomate à Geor || gio Æmylio in Latinum translata. || Ad hæc. || Medicina animæ, tam ijs qui firma, quàm || qui aduersa corporis ualetudine præditi sunt, ma || ximé necessaria. || Ratio consolandi ob morbi grauitatem pericu- || losé decumbentes. || Quæ his addita sunt, sequens pagina || commonstrabit. || *Lugduni, sub Scuto* || *Coloniensi,* 1545. In-8, avec 42 figures.

Le texte est traduit sur l'édition française de 1542. La 42e figure est nouvelle. C'est le premier essai fait pour compléter la série restée inachevée en 1538.

Biblioth. nat., *Estampes,* Te / 10. Rés. (planches seules). — British Museum, 686, b. 23.

Baudrier, V, p. 198.

---

pour les *Biblicae Historiae magno artificio depictae* (Francofurti, 1539, in-4), des épigrammes pour l'*Apocalypsis* (ibid. 1540, in-4), une paraphrase latine de l'*Oratio dominica* (ibid., 1540, in-4), etc. Nul n'était donc mieux qualifié pour traduire les vers de Vauzelles.

Oemler, devenu surintendant à Stolberg, mourut le 22 mai 1569.

cc. — Imagines || Mortis. || His accesserunt, || Epigrammata è Gallico idiomate à Georgio || Æmylio in Latinum translata. || Ac hæc. || Medicina animæ, tam iis, qui prosperam, quàm || qui aduersa corporis ualetudne [*sic*] affecti sunt, || maximè necessaria. || Ratio consolandi ob morbi graitatem [*sic*] || periclosè decumbentes. || Quæ his addita sunt, sequens pagina || commonstrabit. || *Venetiis.* || *Apud Vincentium Valgrisium.* || M D XLVI [1546]. In-16 de 23 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, car. ital., avec 41 figures.

Les figures, qui sont des copies, avaient déjà paru dans l'édition italienne de 1545.
Biblioth. du Musée Condé à Chantilly.

dd. — Imagines || Mortis : || Duodecim Imaginibus præter priores, totidemque inscriptionibus, præter epi- || grammata è Gallicis à Georgio Æmy- || lio in Latinum versa, cumulatæ.... || *Lugduni,* || *Sub Scuto Coloniensi.* || 1547. — [Au v° du dernier f. :] *Lugduni,* || *Excudebat Ioannes* || *Frellonius,* || 1547. In-8 de 78 ff., avec 53 figures.

Il y a des exemplaires dont le titre porte : *Icones Mortis.*
Brunet, III, col. 256. — Baudrier, V, p. 209.

ee. — Icones Mortis duodecim imaginibus præter priores, totidemque inscriptionibus præter epigrammata è Gallicis a Georgio Æmylio in Latinum versa cumulatæ. *Basileæ,* 1554. In-8, avec 53 figures.

Ce sont encore, dit le rédacteur du Cat. Yemeniz, 1867 (n° 606), les planches originales qui, de Lyon, sont passées à Bâle.

ff. — Imagines Mortis. His accesserunt, epigrammata, è Gallico idomate à G. Æmylio in Latinum translata. Et Erasmi Roterod. liber De præparatione ad mortem. *Coloniæ, apud hæredes Arnoldi Birckmanni,* 1555. In-8, avec 53 planches, qui sont des copies retournées et fort inférieures des figures de 1547.

Biblioth. nat., Rés. D. 38288. — British Museum 1412, c. 20 et 1013. b. 69. — Cat. Yemeniz, 1867, n° 607.

gg. — Imagines || Mortis. || His accesserunt || Epigrammata, è Gallico idiomate à || Georgio Aemylio in Latinum translata. || Ad hæc, || Medicina animæ.... || *Coloniæ* || *Apud hæredes Arnoldi Birckmanni* || *Anno* 1557. In-8 de 27 ff. non chiffr. et 1 f. blanc (?), avec 53 figures.

Biblioth. nat., Rés. D. 80089.

hh. — Imagines || Mortis. || His accesserunt || Epigrammata, è Gallico idiomate à || Georgio Aemylio in Latinum translata. || Ad hæc, || Medicina animæ.... || *Coloniæ* || *Apud hæredes Arnoldi Birckmanni.* || *Anno* 1566. In-8, avec 53 figures.

Le titre de cette édition est reproduit en fac-simile dans le volume de la Holbein Society, 1869, p. 228.

ii. — Imagines Mortis.... *Coloniæ Apud hæredes Arnoldi Birckmanni. Anno* 1575. In-8, avec 53 figures.

Cat. Yemeniz, 1867, n° 610.

Les quatrains de Georg Oemler furent à leur tour mis en allemand au XVIIe siècle par Johann Vogel [1] :

Icones || Mortis || Sexaginta imaginibus, totidemq; || inscriptionibus insignitæ, versibus || quoq; Latinis & novis Ger- || manicis illustratæ. || Vorbildun- || gen desz Todtes, || In Sechtzig Figuren durch || alle Stände und Geschlechte, der- || selbigen nichtige Sterblichkeit fürzuwei- || len, auszgedruckt, und mit so viel überschriff- || ten, auch Lateinischen und neuen Teut- || schen Verszlein erkläret. || Durch || Iohann Vogel. || *Bey Paulus Fürsten Kunsthänd-* || *lern zn finden.* — [A la fin de l'avant-dernier f. :] *Gedruckt zu Nürnberg, durch Christoff* ||

[1] Né à Nuremberg en 1489, mort dans la même ville en 1563. Voy. Goedeke, *Grundrisz*, I [1], p. 468.

Lochner, In Verlegung Paul Fürsten Kunst- || *händlern alldà. S. d.* [1648], in-8 de 71 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, avec figures gravées sur cuivre.

La date est indiquée à la fin par des chronogrammes.
Biblioth. nat., Rés. Z. 2510. — British Museum, 1043. a. 56.

Le texte composé par Jean de Vauzelles sur les *Simulachres de la Mort* eut aussi les honneurs d'une traduction italienne :

aaa. — Simolachri, Historie, e Figure de la Morte. La Medicina de l'anima. Il modo e la via di consolar gl'infermi.... *In Venetia. Appresso Vincenzo Valgris, al segno d'Erasmo,* 1545. In-8 avec 41 figures.

Dans une épître dédicatoire qui précède le recueil, l'imprimeur soutient que les copies qu'il a fait exécuter des figures sont supérieures aux gravures originales.
Brunet, III, col. 256.

bbb. — Simolachri, || Historie, e Fi- || gure de la || Morte. || La medecina de L'anima. || Il modo, e la via di consolar gl'infermi. || Vn sermone di san Cipriano, de la mortalità. || Due orationi, l'vna à Dio, e l'altra à Christo. || Vn sermone di S. Giouan chrisostomo, che ci essor- || ta a patienza. || Aiuntoui di nuouo molte figure || mai piu stampate. || *In Lyone appresso* || *Giouan Frellone,* || M. D. XLIX [1549]. In-8 de 112 ff., avec 53 figures.

Le titre et le v° du dernier f. portent les marques de *Frellon,* avec la devise : *Matura.*

Le f. *A*2 contient un avis « Alli saggi et giudiciosi lettori » qui pourrait bien avoir été revu par Jean de Vauzelles :

« Havendo Frellone per il passato misso in luce con bellissisme figure li *Simolachri della Morte* et primo in lingua latina et dipoi in la vulgare francesa, si è adesso ingegnato di darvele in vulgare italiano, et ciò ha fatto con sì mirabile diligenza et curioso studio che, desiderando al possibile satisfarvi, ha fatto designare et intaglare [*sic*] molte altre figure che per il passato non furono mai stampate ne' *Simolachri*

già per altri stampati in lingua italiana. Piglatele [*sic*] donque con lieto animo, benigni lettori, non risguardando al dire di qualche siocco che, dopo essersi servito de' disegni delle figure già fatte fare dal ditto Frellone, non sapendo come altrimente imbellire quelle figure molto men belle di quelle di Francia, ha scritto haver fatto sì ben designare et intaglare le figure de' sopraditti *Simolachri* che non sono pure equali, come dice, ma di gran lunga miglore [*sic*], più vaghe et più belle di quelle di Francia, il che quanto sia ditto temerariamente et senza giudicio, coloro che con giudicioso ochio et giusto giudicio consideranno quelle di Francia, fatte fare dal ditto Frellone, et quelle de gl'altri luoghi facilmente il potranno giudicare. Però qui farò fine, non sforzandomi più oltra farvi a sapere una cosa sì manifesta, ma pregando i Dio che vi feliciti come desiderate. Di Lyone, alli VII d'Aprile M. D. XLIX. »

Biblioth. nat., Rés. D. 80090. — British Museum, 685. L. 7 (1) et 98. a. 27. — Cat. A.-F. Didot, 1879, n° 384.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur les *Simulachres de la Mort;* l'ouvrage tient une place considérable dans l'histoire de la gravure, mais les vers de Jean de Vauzelles n'en sont qu'un simple accessoire. Nous avons à parler maintenant des rapports de notre auteur avec Pietro Aretino, qui, à ses yeux, était le plus illustre représentant des lettres italiennes.

Jean, qui aimait à parler de la mort, avait l'esprit tourné vers le mysticisme; ce furent les œuvres mystiques de l'Arétin qui l'attirèrent. Dès le mois de février 1539, il fit part à son ami Bartolommeo Panciatichi, le banquier lyonnais bien connu [1], de son intention de donner une traduction française des livres religieux de l'Arétin, et, par l'intermédiaire du banquier, communiqua ce projet au redoutable écrivain.

Le 14 février 1539, Panciatichi adressait, de Florence à Venise, la lettre suivante :

« *Al molto famoso signore Pietro Aretino, suo osservandissimo.*

« Signor Pietro, Voi sapete che, mentre ch'io mi trovavo in Leone, monsignor Giovanni Vauzelles volse che con le sue lettere e traduzzioni

[1] Voy. *Bulletin italien,* II, 1902, p. 32.

de l'opere vostre in lingua francese ancora io per le mie vi facessi fede del buon desiderio suo verso di voi, e parebbemi averlo fatto a bastanza se da poi il ritorno mio di Francia io non m'avedessi non essere a pena venuto a mezzo il corso del voler suo; perchè egli, per una sua de li tre del presente, molto mi strigne, come quello che si pensa per amarvi e riverirvi, però ch'io vi sia grato, che di continuo soleciti la recordazione di lui apresso di voi, imponendomi vi scriva che Ambrogio vostro [1], il quale a questi giorni mandasti in Francia a la serenissima regina di Navara con uno vostro nuovo parto di *Nostra Donna* [2], avesse fatto capo a lui nel passar suo per Leone, Gli aria molto facilitata et aperta la via a detta regina sua padrona, e di più rimessolo su la posta per ritrovare la smarrita promessa de li settecento scudi fattavi a Nizza da Sua Maestà Cristianissima [3]. Nè che per questo non resterà ove egli vegga che l'opera sua vi sia giovevole d'impiegarla con tutte le sue forze. Per le quali cose mi pare lo possiate judicare non men vostro che ogni qualumque altro che ben vostro sia, e me ancora vostrissimo per l'affezzione e riverenza che di voi ogn'or mi cresce maggiore. Però se stimerete che questo meriti mi tegniate in vostra buona grazia, vi prego et facciate. La

---

[1] Ambrogio Eusebi, homme de confiance de l'Arétin, avait été envoyé par lui à Nice en 1538, afin d'obtenir, aussi bien du pape que des souverains rivaux, quelque témoignage de bienveillance sous forme de beaux deniers comptants; ce serait alors que François Ier aurait promis 600 écus. On possède d'Ambrogio une curieuse lettre datée de Nice le 12 avril 1538, dans laquelle il parle de l'accueil flatteur qu'il a reçu du roi (*Lettere scritte a P. Aretino*, 1552, II, p. 24; réimpression, II, I, p. 39.) Il revint en France en 1539, et, comme on le verra plus loin, l'Arétin l'y renvoya au commencement de 1540. Il obtint alors 300 écus du roi et 200 du cardinal de Lorraine; mais le cardinal Gaddi l'attira dans sa maison, le fit jouer et le dépouilla de son argent (voyez une curieuse lettre adressée au duc de Ferrare par ses agents Galeazzo Tassoni et Sacrati, en date d'Amiens, 21 février 1540, lettre citée par Al. Luzio, *Un Pronostico satirico di Pietro Aretino*, 1900, p. 133). En 1541, Ambrogio porta des lettres de son maître au roi Henri VIII d'Angleterre et à lord Thomas Cromwell, puis il passa en Espagne (on a de lui une lettre datée de Séville, le 10 septembre 1540, dans les *Lettere scritte a P. Aretino*, 1552, II, p. 26; réimpression, II, I, p. 41). Un peu plus tard, il est en Amérique, au Paraguay (*ibid.*, II, p. 28; réimpression, II, I, p. 44).

[2] *La Vita di Maria Vergine*. Venetia, 1539. In-8. (British Museum. 218. f. 11 (1).)

[3] Voy. la note 1 ci-dessus.

grazia et pace di Cristo sia sempre con voi. In Firenze, il giorno XIIII di febraro MDXXXIX.

« Di V. S.
« BARTOLOMEO PANCIATICHI [1]. »

Quelques jours plus tard s'achevait l'impression d'un premier ouvrage de l'Arétin ; en voici le titre et la description :

Trois Liures || De l'Humanite || de Iesuchrist : || diuinement descripte, & au vif re- || presentée par Pierre Aretin Italien, || Nouuellement traduictz || en Francois. || 1539 || Auec priuileige pour III ans. — [A la p. 358 :] *Melchior & Gaspar Trechsel freres finirent* || *d'imprimer ce liure a Lyon le premier* || *iour de Mars*, M. D. XXXIX. In-8 de 8 ff. lim., 358 pp. et 1 f.

Le titre porte la marque des frères *Trechsel* (Silvestre, n° 337).

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour trois ans auxdits imprimeurs. La date n'en est pas rapportée.

Les ff. 2-4 contiennent l'épître dédicatoire de l'Arétin « Au grand conte Maximian Stampe ».

Les 3 ff. qui suivent sont occupés par une épître dédicatoire dont voici quelques extraits :

» *A la royne de Navarre tresauguste félicité*
» *D'un vray zele.*

» Le catalogue de celle tant heroïcque noblesse par l'Aretin cy après en son proesme ironiquement de redondans epithettes canonizée, desquelz il sçait oindre et picquer, n'a semblé a mon vray zele estre recevable sans l'adjunction de vostre tant celebré nom, la saincteté duquel eut illustré son livre de *L'Humanité de Christ,* princesse des humaines, de plus pertinente decoration que les incroyables louanges prestées a maintz princes l'a mys en avant, plus pour les inciter aux vertus qu'il leur preste que pour les en affermer possesseurs. Et si l'Aretin n'eut esté en ce plus ignorant que la mesme ignorance, on qu'il eut eu telle principaulté au bien dire, comme au mesdire il est l'archimesdisant, il ne vous eut pas obmise ; mais eussiez esté chef de la sacrosainte letanie, comme celle qui tousjours avez es sainctz Escriptz pris voz pecu-

[1] *Lettere scritte a P. Aretino,* 1552, II, p. 57 ; éd. de 1874, II, I, p. 91.

lieres delectations. Et en cecy ne sçaurois excuser l'Aretin, s'il ne l'avoit expressement faict, tant pour ce qu'en vous n'avoit tache dont il vous peut, comme les aultres, soubz colorées louenges estoquer, et aussi pour laisser lieu de peculiere panegyrique a celluy qui l'Aretine eloquence italienne vous represente en la nostre françoyse. A laquelle entreprise, pour non vous estre du tout serviteur inutile, et voyant la grace que m'avez faicte en acceptant aultres miens opuscules indignes de vous, ay voulentiers faict essay, comme chevallier de vray zele, de conquester es voyes inaccessibles de l'Aretin a tout le moins renom de feal truchement, si je ne puys estre si expert que le requeroit Vostre Majesté.... »

Cette épître, à peine intelligible, se termine par la devise de Vauzelles : *Sub umbra alarum tuarum* [1].

Le 8e f. lim. contient, au r°, un *Vœu offert au roy par l'Aretin*, et, au v°, un joli bois représentant l'Annonciation.

Le f. final est rempli par la liste des fautes à corriger.

Biblioth. nat., D. 11892. — Biblioth. de l'Arsenal, Th. 4534. — Notre bibliothèque [2].

Le même jour, les imprimeurs achevaient un autre volume, destiné à être vendu avec le premier. Par un contraste piquant, le prieur de Montrottier, qui venait de célébrer l'humanité de Jésus-Christ, y exaltait la divinité de l'Arétin :

---

[1] Les Vauzelles portaient : d'azur à trois demi-vols d'argent, posés deux et un, au chef d'or. Leur devise, tirée du psaume XV, était : *Sub umbra alarum tuarum protege nos*, ou mieux, en français, avec le jeu de mots : *Abriez nous sous voz esles.*

[2] Soixante-cinq ans plus tard, Pierre de Larivey retoucha la traduction de Vauzelles et fit réimprimer l'ouvrage sous son nom, évitant d'en mentionner l'auteur :

L'Humanité de || Nostre Sauueur || Iesus Christ : || Traictans de sa diuine & immaculee Conception, || de sa saincte & miraculeuse Natiuité, de sa Vie & || de ses Miracles, de sa Mort, de sa Resurrection, || & de son admirable & glorieuse Ascension au || Ciel vers Dieu son Pere. || Mise en François, || Par P. Delariuey, Chanoine en l'Eglise || Royale & Collegialle S. Estienne de Troyes. || *A Troyes*, || *Par Pierre Cheuillot, l'Imprimeur du Roy* || *Et se vendent* || *A Paris*, || *Chez Gilles Robinot, au Palais, par où on va* || *à la Chancellerie.* || M. DC. DCIIII (1604]. || Auec priuilege du Roy pour dix ans. In-8 de 8 ff. lim., 197 ff. chiffr., 2 ff. pour le *Privilege* et l'*Approbation*, 1 f. blanc et 6 ff. de *Table*.

Biblioth. nat., Rés. D. 11893.

La Passion de || Iesuchrist, || vifuement descripte par le Diuin || engin de Pierre Aretin || Italien : & || Nouuellement traduicte || en Francois. || Auec priuilege pour .III. ans. — [A la p. 117, ligne 14 :] *Melchior & Gaspar Trechsel freres finirent || dimprimer ce liure a Lyon le premier iour || de Mars.* M. D. XXXIX. In-8 de 117 pp. et 1 f.

Le titre porte la marque des frères *Trechsel* (Silvestre, n° 337).
Au v° du titre est une épître qui commence ainsi :

« *A treshaulte et tresillustre princesse, Jane de Navarre, salut d'un vray zele*

» Avec cette audace, entre les vertus la plus regardée de fortune, lustre tresillustre des princesses, avec laquelle tant souvent j'ay importuné la majesté de la royne vostre mere, mesmes luy desdiant le livre de *L'Humanité* de *Jesuchrist*, m'enhardiray aussi vous presenter sa *Passion* descripte par l'Aretin, affin que d'un mesme livre, s'il advient qu'il vous soit agreable, naissent deux utiles effectz; c'est qu'en contentant elle et vous, ceste mienne translation, indigne de toutes deux, soit faicte digne pour estre consacrée a tant excellens sacraires de vertus, ainsi que les choses prophanes desdiées es temples sont pour cela sainctes et prisées plus que pour leur valeur propre.... »

La p. 7 est occupée par une figure sur bois, qui représente le Christ en croix.

Le f. final contient, au r°, l'extrait du privilège ; le v° en est blanc.

Biblioth. municipale de Grenoble, F. 19795. (Communication de Magnien, bibliothécaire [1].)

La lettre de Vauzelles et les deux ouvrages qu'il avait traduits en français furent remis à Bartolommeo Panciatichi pour être expédiés à Venise ; mais celui-ci prit deux mois pour s'acquitter de la commission. Il envoya le paquet le 1er mai, en y joignant la lettre suivante :

---

[1] Brunet dit à tort que *La Passion* est ordinairement jointe à *L'Humanité*.

« *Al molto mio signore, il signor Pietro Aretino.*

» Signor Pietro, Monsignore Giovanni Vauzelles, priore di Montrotier e maestro de le supplicazioni de la serenissima regina di Navara, molti giorni sono che egli mi dette la vostra *Umanità e Passione di Cristo* tradotta ne la sua lingua per mandarlavi, e qual sia l'intercesion sua da lui medesimo, sì per le sue fatiche, sì ancora per una sua inclusa, a voi, l'intenderete. Ben vi so dire che, come persona tutta da bene e molta virtuosa, ama e reverisce e voi e le cose vostre. Però, se vi piacerà fargli risposta, potrete darla al nostro messer Francesco Lioni [1], per le cui mani arete questa; et io, come desidero d'acquistare e rimanere ne la grazia vostra, metterò ogni opra a compiacervi in tutto quello che penserò farvi cosa grata, pregandovi che per tale mi tegniate qual vedete essere il desiderio mio. Il signore sempre con voi. In Leone il giorno primo di maggio MDXXXIX.

« Tutto di voi :
» BARTOLOMEO PANCIATICHI [2]. »

Six semaines plus tard, Pietro Aretino répondit à la fois aux deux lettres de Panciatichi :

« .... Io ho ricevuto lettre da Vostra Signoria, che mai più non mi scrisse, et insieme con esse quelle de monsignor Vauselles, che mai più non viddi; de la qual cosa mi sono grandemente rallegrato, perciò che nell' amicitia vostra avanzo riputatione, e nella sua acquisto gloria : benche sete tenuto di obligo eterno con sì alto spirito voi anchora, perciò che, havendo egli tradutto in idioma francese *La Humanità di Christo* composta da me, con i vocaboli che noi parliamo, dovete rin-

---

[1] Gio. Francesco Leoni paraît avoir passé sa vie tantôt en France, tantôt en Italie. Il était en France en 1538 lorsqu'Annibal Caro lui écrivait une lettre facétieuse sur la *Nasea* (*Lettere familiari del comm. Annibal Caro*, 1742, in-8°, I, p. 32). En 1540 il était à Rome (*ibid.*, p. 125). Au mois de juin 1546 il se trouvait à Florence (*Lettere scritte a P. Aretino*, 1552, II, p. 279; réimpress., II, II, p. 104). Le 11 octobre 1555, il écrivait d'Avignon au cardinal Farnese (Amadio Ronchini, *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma*, I, 1848, p. 562). De nombreux sonnets de Leoni sont épars dans les recueils de poésies. Voy. Hugues Vaganay, *Le Sonnet en France et en Italie*, à la table.

[2] *Lettere scritte a P. Aretino*, 1552, II, p. 58; réimpress., II, I, p. 93.

gratiarlo de l'honore fatto a la commune lingua, con la carità che lo ringratio io, che mi riputarei indegno de la vita non che del nome, non dimostrandomi inverso di sì preclaro huomo con la lode che io debbo. E perchè i gran debiti non sì pagano con i piccoli esordii, piacciavi, doppo il visitarlo in mia vece, di far sì che egli non biasimi lo indugiar io alcuni giorni a rispondere a le parole de i suoi effetti. Io ho fino a qui tenuto i doni mandatimi [1] dal re di Francia e dal cardinal di Lorena, splendidi e belli [2]; ma il presente de la immortalità largitami de lo ingegno eletto del prior di Montrottieri annulla la magnificentia de la loro liberalità. Di Venetia, il XVI di giugnio M. D. XXXIX [3]. »

Plus de trois mois s'écoulèrent encore avant que l'Arétin remerciât son traducteur. Le 23 septembre il lui expédia la lettre suivante :

» *A monsignor Giovanni Vauselles, prior di Montrottieri.*

« Per esser il giuramento una affermation religiosa, a la quale è testimonio Iddio, vi giuro per quella fede sotto gli ordini de la cui veritade siamo nati, che, nel veder io *L'Humanità di Christo* da voi translata di favella toscana in parlar francioso, rifulsi nel viso con lo splendore che rasserena la sembianza di coloro che hanno fornito di riempiere le orecchie de le voci formate in sua gloria dal grido publico. Hor ecco che la malatia, la qual suole vituperare e non essaltare l'altrui fatiche, si rimane isvergognata da la bontà che mosse la cortesia del vostro intelletto grande ad honorare la indegnità del mio ingegno piccolo, imiti la invidia il costume e la natura di voi, e da sifatto essempio impari a mirar gli studij del prossimo con la discretione che vorrebbe che si mirasseroi suoi, che ciò facendo correggerà i propri difetti con lo acquisto de la benivolentia. Non è dubbio che la lode che si da a le cose che la meritano è fiore de la lingua e frutto del giuditio di colui che ne è autore; oltre ciò chi altri commenda si usurpa l'affetione del commendato, perochè l'harmonia de l'udirsi con ragion commendare è sì dilettevole e sì soave che pare al core che se ne pasce di presentar nulla donando

[1] *Impr.* mandatemi.

[2] Il s'agit des 300 écus remis par le roi à l'envoyé de P. Aretino, Ambrogio Eusebi, et des 200 écus donnés au même par le cardinal de Lorraine. Voy. ci-dessus, p. 135, n. 1.

[3] *Il secondo Libro de le Lettere di M. Pietro Aretino* (Parigi, 1609, in-8), fol. 77.

se stresso; e se così è, come si crede, ch'io adori voi che mi sete cagione di riputatione e di fama? Ma se noi haviamo obligo a quelli che solamente ci giudicano virtuosi, io vi son tenuto immortalmente da che il testimonio de la vostra benigna traduttione mi arrichisce di degnità e di honore. Benchè saria forse meglio per me se mi foste tanto avaro di amorevolezza quante me ne sete largo percio ch'io non mi vedrei tra due pericoli, l'uno de i quali mi promette il titolo di presuntuoso se la insufficienza mia si pone a ringratiarvene, e l'altro mi dedica il cognome d'ingrato s'ella pur non ve ne ringratia. Ma per esser più toterabile il vitio de la presuntione che non è la bestialità de la ingratitudine, mi arischiarò al meno di confessare che il soprodetto opusculo respirarà col fiato largitogli da la dottrina de lo stil di voi; ma non potendo rendervene equal cambio delibero per lo inanzi mescolare l'animo mio con l'animo vostro, tal che, sì come la bellezza del corpo acconcia con la dispositione de i membri movendo e dilettando gli occhi che la vaggeggiano, dimostra in che modo la natura essercita il decoro de la vita, così i cori di noi due con la tenera unione de la carità, la quale vivifica e rallegra la frequentia de la conversatione, dimostraranno in che maniera l'humanità debbe essercitare il decoro de l'amicitia, de le cui delitie voi sete veramente degno da che in voi si comprende il perchè meritate di esser amato. Ma se l'amare non è altro che haver caro colui che altro non fa che amarci senza fin di premio, come io debbo io pregiar voi, che amandomi solo attendete a procacciarmi credito? E perchè chi non pon mente a la istimatione che altri fa di se è huomo non pure arrogante, ma dissoluto, io acciò che la memoria del conto che di me fate duri una età sempiterna, la voglio registrare nella fronte immortale de la mia anima; e perchè il pregio d'ogni virtù consiste ne l'operare, mi sforzarò di convertire le parole ne gli effetti. In questo mentre M. Ambrogio, giovano mio di famosa spettatione [1], nel porgervi la persente carta, visiteravi in vece di me, che ho indugiato a rispondere a le chiare lettre vostre più tosto per paura di non sapere che per rispetto di non potere, e poi che mi harete perdonato qualunche cosa si sia quella che è suta causa de la tardanza, vi suplico a degnarvi d'introdurre il mio creato al conspetto serenissimo de la singular reina di Navarra, per laqual cosa possa vantarmi che sì saputa e sì valorosa donna habbia accettato il volumetto ch'io le mando con molta riverentia, e ben potrò gloriarmene se la egregia clemenza sua adempie il mio voto, perciòche

[1] Voy. ci-dessus, p. 135, n. 1.

elle sola con istupore de l'honor proprio ha il nome sacrato, et ella sola ha il merito glorioso, onde il mondo, con sommo piacere de le genti, le vede il lume de lo ingegno e de l'animo, non altrimenti che si vegga l'animo lo ingiegno, il consiglio del soprano re Francesco, fulgore prospero et salutifero al genere de gli huomini, come la stella di Giove; ma e perchè egli, duce e principe de i principi e di duci, reca a perfettione tutta la somma de le humane speranze, la salute del popolo di Giesù si appoggia a la giustitia, et a la pietà de la sua mirabile e preclara majestade. Di Vinetia, il xxiii di settembre M. D. XXXIX [1] ».

Jean de Vauzelles avait espéré recevoir la réponse par les mains de maître Ambrogio; mais son attente avait été deçue et il n'avait pas vu venir de messager. Il reprit alors la plume, et il écrivit à l'Arétin une épitre qui est un parfait modèle du style précieux et amphigourique à la mode dans la belle société lyonnaise et plus particulièrement dans le petit cénacle dont Maurice Scève était l'idole :

« *A moult magnifique et tresexcellent Pierre Aretin, mon observé seigneur.*

» Au divin Pierre Aretin Jo. de Vauzelles.

» Trop desaventureuse feut de vostre messager l'inavertance, Seigneur plus de moy que maistre d'icelluy, qui, passant par Lyon sans me bienheurer des tant desirees lectres de Vostre Grace, les a emportees quant et quant son ambassade, laquelle, favorisee par exquises providences par moy moyennees, vous eust plustost rendu vostre Ambroise, ambrosie du tout, de celle manne que je crains la estre a demy rongee de la vermine de trop longue expectation, qui est ce *vermis qui nunquam moritur;* en sorte que, quant bien elle vous plouvroit de ce ciel gallique tant par voz escripz panegiriqué, a plus d'abundance que ne le vous astrologuoyent les merites de voz vertus, elle aura ja autant perdu de doulceur et de saveur comme en perdoyt celle manne israelitique gardee plus qu'il ne failloyt; et me semble que son bon goust soit, par trop long esperer, devenu autant fascheux à la fain de vostre desiré apetit, comme fust impotente à vous enchainer

[1] *Il secondo Libro de le Lettere di M. Pietro Aretino,* 1609, fol. 92 v°-94.

le cueur, la langue et la main, celle chaine a langues esmaillees plus de vous attendue que le promys Messyas des Juifz [1]. Toutesfoys, sans vous desperer en l'esperance, mais contre icelle esperant, imputerez le tout aux astres de ceste cour resplandissante, ou souvent les erratiques deviennent immobiles, et les fixes [2] errantes par les diverses maisons et mansions de ce firmament françoys, ou les bons et mauvays aspectz s'entreregardans ensemble font faire souvent jugemans sans faveur et faveurs sans jugement, retardans leurs bonnes et mauvaises influances plus qu'il ne seroit de besoing. Et mesmement, à ceste heure, pense les principalles planetes de nostre hemispere estre tant occuppees es discours des signes aparuz au zodiaque imperial qui, tranversant par la France de l'ung pole en l'aultre aveq esbahissement de toute prudence humaine, a faict varier le constant, voire les dispositions fatalles, demeurant toutesfoys envers vous tousjours benivole l'aspect de nostre soleil, les aurains rays duquel vous endoureront, quoy qu'i tarde, en sorte que l'or de France, reluisant sus vous, illuminera mainctz esperitz a se procurer quelque influence de ceste solaire illustration.

» Mais sot que je suis, pindarisant devant l'inventeur des inventions, qui deusse seullement par la bouche d'ung meilleur sçavoir, ou par la plume de plus faconde elegance emprumptee, me presenter a ce monarque des orateurs de ce temps auquel craignent escripre les illustres entre les plus fammez! Supplisse [3] donc à vous dire le surplus de la devotion que j'ay a dillater vostre glorieux renom par toutes les Gaules ce pourteur des presentes, Jehan Baptiste, lequel, truchement et interprete de ma pensee, qui vous [4] exposera la facherie ou je suis pour n'avoir peu encoures estre acertené par la moingdre de voz attendues lectres si ma tradution de vostre *Humanité* [5] *de Christ* l'a point rendue vers vous inhumaine et de peu de grace, et comment, jusques a ce que par aulcuns de voz escriptz il [6] me soit commandé, ne metray en lumiere francoyse voz troys livres sus le *Genese*, par moy ja traduictz, par lesquelz rendez les lecteurs en non moingdre admiration que les escritpz de Moïse, parlans tous deux si au vif [7] de chose non veue et non exe-

---

[1] Il s'agit de la chaîne d'or envoyée à l'Arétin par François Ier, chaîne dont on le voit orné sur plusieurs de ses portraits.
[2] *Impr.* sipes.
[3] Il faut probablement lire : « Supplee ».
[4] *Impr.* que vous.
[5] *Impr.* vostre humanitate.
[6] *Impr.* ie.
[7] *Impr.* vifz.

cutee devant humain qui l'ayt sceu escrire ne reciter, qu'il semble que aiez esté en tout present [1], veu et touché toute l'histoire, voire ce que estoit avant tous attouchemans, tous estres et toutes veues.

« Quant au livre naguieres par vous composé de la *Vie de Nostre Dame*, la quasi vive represantee, et lequel on m'avoit donné a enteadre estre consacré aux incroyables vertuz de nostre royne de Navarre, j'espere, ce caresme, en le traduisant, extraire d'icelluy sainctes comedies et spectacles theatreaux par divers personnaiges, representans en rithme françoyse, au plus près qu'il sera possible [2], la decoration, l'elegance, les stupendes inventions aretines, plus de toute l'Itaille admirees que facilles a ymiter. Et ce trop plus diligemant que j'en ay faict en voz *Pseaulmes de la penitence de David*, au proesme desquelz vous fera facille recognoistre les exprès emprumptz, mais plustost larrecins, que j'ay faict de voz riches escriptz, lesquelz ne sont tant apouvris ou amoingdris par mes furtives transpositions, qu'en regardans les lieux et passaiges desquelz elles ont esté extraictes, ne les trouvez aussi entiers, parfaictz et ne defaillant en riens, que quant du trezor de vostre esperit ilz furent enrichis ; par quoy ce [3] desrobement ne me sera a moingdre gloire que a ceulx qui par [4] subtil moyen sçavent extorquer la massue a Hercules, puisque voz escriptz, voire les desrobez, ont aultre [5] force que celle langue de l'Hercules celtique, laquelle attyroit tant de mille d'hommes atachez par les oreilles, si les anciens auctheurs ne mentent. Et d'autant plus qu'en mes escriptz recognoistrez les vostres, d'autant plus vostre fidel vassal tenant en infeundation de vous, mon prince, ma majesté, ma corone et l'ydolle de mon esperit, tout ce que de bon apparoistra sera adjugé à vous seul, auquel reveramment fais homaige, offerte et sacrifice sus l'autel de ceste rudde carte, certes trop indigne de traicter et celebrer les divins misteres de voz sacrees muses ; mais soit imputee la faulte à Montrottier, trottant temerairemant après ce Pegasus, espronné de voz efforcees valeurs aux ventigemans tant inimmitables et aulx carrieres tant supernaturelles, que le mien, comme recreu par les voyes inaccessibles ou de loing il suyt le vostre [6], en gallopant tomberoit soubz l'insuportable fayx de quoy je le charge, si le hannir et bondir dudict

[1] *Impr.* presantz.
[2] *Impr.* possibile.
[3] *Impr.* parquoy et desrobement.
[4] *Impr.* pour (*ce doit être une abréviation mal lue*).
[5] *Impr.* austre.
[6] *Impr.* il le suyt le vostre.

Pegasus n'accorageoit Montrottier de reprendre force et aleyne, dont la pesanteur de ses piedz allegee et sa lassitude regaillardie faict le vray zele de moy Vauzelle peult estre autant chevallereux en la militie de [1] voz invincibles escriptz, comme de nom et de profession il est chevallier en la militante esglise de Lyon, en laquelle, frequentans les divins services, n'oublye prier celluy qui de science infuse sus toutes acquises doctrines vous faict tant eminant, tost vous renvoyer de la court vostre Mercure, encaducé [2], non seullement du *fiat ut petitur* des papes, mays des mistures [?] des empereurs, prodigallement respandues a la publique joye, puis recueillies, non sans grand effroy du populaire romain.

« Or, pour ne me presenter vuyde a vous, mon souvrain, plus de moy estimé que des Persiens leur roy, tout ainsi que vous avez envoyé vostre effigie au roy, affin que par [3] icelle il veit de quel visaige vous sçavez louer la louange et blasmer le blasme [4], aussi vous envoye deux protraictz du plus emmajesté prince du monde, affin que l'effigie sus le blanc satin la candidité d'icelluy vous face esperer de l'aultre, argentee, les promesses, a vous non tant obligees pour ce qu'elles sont promises, que par voz merites, et affin aussi que, en faisant de l'une presant a quelque noble esperit, en puisse procurer les faveurs que le sçavoir du seigneur Paulo de Petrasancta y a trouvé, la familiarité duquel m'a esté fort agreable icy a Lyon, tant pour les valeurs d'icelluy que aussi pour la celebrité de son nom canonisé par deux de voz epistres [5]. Il a composé icy certaines opuscules desquelz vous feray

---

[1] *Impr.* des.
[2] *Impr.* encaducee.
[3] *Impr.* affin que icelle.
[4] L'Arétin avait envoyé à François Ier son portrait peint par Francesco Salviati. Voy. Luzio, *Un Pronostico satirico*, 1900, p. 141.
[5] Le langage de Vauzelles est tellement contourné que l'on ne saisit pas bien ce qu'a fait Paolo Pietrasanta, s'il est l'auteur des portraits de François Ier ou de quelque ouvrage composé à la louange du monarque; mais Pietrasanta nous fournit lui-même quelques éclaircissements dans une êpître qu'il adresse, de Lyon, à Pietro Aretino, le 17 février 1540 :

« Il mio non mai bastevolmente lodato monsegnore di Montrottiero, uomo sì di lettere e beï costumi, come di generosità d'animo ornato, in cotal ponto a me, con una epistola a voi, sopravenuto, lessemela egli tutta : prima però con prefattione non poca de la gloria vostra. Piacquemi il dire, l'ordine, la prontezza di essa, e la dottrina. Che dirò io? De lo ingegno sì mi ammirai che dirvi io non saprei tutto il mio concetto. Voi la leggerete, e se forsi la lingua francesca non vi fia nota, trova-

participant, se il les faict imprimer, plus tost que des myens, indignes d'occuper esperit si divin, les fruictz duquel nourrissent plus le mien que le manger et boyre ne sustente ma personne, laquelle, desdiee a voz deubz honneurs, les adore, et baise les escriptz qui d'iceulx font memoire. *Vale*. De Lyon, ce XX. de febvrier MDXXXIX [1].

« *Tuus non secus ac suus :*
« Jo. de Vauzelles,
» *Montistrotterii regulus ac Lugdunensis Ecclesie miles* [2]. »

Pietro avait voulu mettre à profit l'admiration naïve qu'il avait inspirée à Jean de Vauzelles pour faire présenter par son intermédiaire un livre (nous ne savons lequel) à la reine de Navarre. Ambrogio Eusebi, passant par Lyon, devait remettre l'ouvrage au prieur de Montrottier. L'Arétin nous parle lui-même de cette mission dans une lettre qu'il écrit à Bartolommeo Panciatichi le 28 février 1540 :

---

tene l'interpetre, e non so poi, come letta l'abbiate, qual d'ambo noi due ne habbia più a stupirse. Cotesta lettera crebbemi il stimolo di visitarvi e dedemi d'un sprone sì forte al fianco, che, postami la penna allhor allhora in mano, questa mia vi scrissi. Vi saluto, vi abbraccio e reccovi a memoria ch'io son vostro; dapoi rendovi certo che monsignor Montrottiero è vostro tant'affezionato, quanto voi sete a' vertuosi parteggiano, et è uomo da essere tant'amato quanto voi amate il gridare d'ogn'uno il evro.... »

(*Lettere scritte a. P. Aretino*, 1551, I, p. 400; éd. de 1874-76, I, II, p. 324.)

Paolo Pietrasanta, sénateur de Milan, s'était proposé de faire fortune en France. Il avait dédié à François Ier un poème latin en sept livres sur la géographie (Bibl. nat., ms. lat. 8135.) Le 3 novembre 1539, demeurant alors à Paris, rue du Plâtre, à l'enseigne de la Pie, il avait donné procuration à Girolamo de Beaquis, Milanais, et à Gio. Bernardo da Ferrara, natif de Pavie, « pour demander, requerir et suppleer au roy... tel ou telz offices qu'il plaira au roy donner audict constituant pour recompense des services et merites dudict seigneur constituant ». (*Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris*, 1895, p. 80.) Les deux lettres de l'Arétin à Pietrasanta auxquelles notre auteur fait allusion sont datées des 11 mai et 24 juin 1537; elles étaient imprimées dans le *Primo Libro delle Lettere di M. Pietro Aretino*, éd. de 1538, fol. 78; éd. de 1609, I, fol. 96, 119.

Pietrasanta mourut à Milan au mois de septembre 1550 (*Lettere scritte a P. Aretino*, 1552, II, p. 278; éd. de 1874-76, II, II, p. 266).

[1] C'est-à-dire 1540, n. s., comme le prouve l'allusion au voyage de Charles-Quint en France.

[2] *Lettere scritte a P. Aretino*, 1552, II, p. 59; éd. 1874-76, II, I, p. 94.

« .... Tornarò ad Ambrogio, dicendo ch'io gli imposi che nel presentare il libro a la serenissima reina di Navarra usasse il mezzo del Vauselles, e, dandogli una lettera ch'io gli scriveva, dissi non uscire del consiglio de l'huomo preclaro, e siate certo che indugia la riposta de le due mandatemi de le amorevolezze di sì dotta persona, per essermi risoluto che il predetto si trasferisse in Francia.... [1] »

Au lieu d'exécuter la commission, Ambrogio s'était laissé voler près d'un millier d'écus dus à la libéralité du roi et du cardinal de Lorraine : l'Arétin conte l'aventure en gémissant et en accusant de tout le mal Mellino, trésorier du cardinal de Lorraine [2].

Jean de Vauzelles n'eût pas mieux demandé que de solliciter quelque faveur de la reine de Navarre au profit de Pietro Aretino, car son admiration pour l'auteur italien était toujours aussi vive. Il fit paraître la même année :

Les sept Pseaumes de la Penitence de Dauid par Pierre Aretin, traduitz d'Italien en langue Françoise. *A Lyon, chez Sebast. Gryphius,* 1540. In-8 de 109 ff.

Ce volume, précédé d'une épître à dame Françoise de La Rie, religieuse de Grenoble, est aujourd'hui rarissime, et nous ne l'avons pas vu, non plus que la réimpression faite l'année suivante :

Les sept Pseaulmes de la Penitence de David par Pierre Aretin, traduitz d'Italien en langue Françoise. *A Paris, De l'imprimerie de Denis Ianot,* 1541. In-8.

Panciatichi ou quelque autre intermédiaire se chargea de cultiver les bonnes dispositions de l'auteur lyonnais qui en 1542 donna la traduction d'un autre ouvrage de l'Aretino [3] :

Le Genese de || M. Pierre || Aretin, || * || Avec la uision de Noë, en laquelle il veit les || mysteres du Viel & Nouueau

---

[1] *Lettere di Pietro Aretino,* 1609, II, p. 131.

[2] *Ibid.*

[3] La première édition datée d'*Il Genesi* est de 1538. Biblioth. nat., Rés. A. 6.710. — Biblioth. Sainte-Geneviève, H. 28. — British Museum, 844. g. 12 (exemplaire recouvert d'une belle reliure lyonnaise, qui est probablement l'exemplaire de dédicace).

testament, || diuisé en trois liures. || Nouuellement traduict de || Thuscan en Fran || coys. || *A Lyon chez Sebastien* || *Gryphius*, || 1542. In-8 de 253 pp. et 1 f.

Le titre porte la marque de Gryphius avec cette devise française : *Vertu conduict, Fortune la suict.*

En tête (pp. 3-4) est une épître « Au roy », précédée de la devise : *D'un vray zele.* Cette épître est, comme les précédentes, un modèle de style amphigourique :

« A vous, monarque d'eloquence, Auguste des sçavoirs, roy des vertuz, prince de paix, duc valeureux, conte heroïque, marquis d'honneur, baron courtoys, seigneur de noblesse, gentilhomme de foy, capitaine courageux. chevalier esprouvé, aventurier fortuné, personnaige sans per, franc choix des Françoys, esprit celeste, ame saincte, a vous dis je, trescher sire, devant lequel, pour n'y oser comparoistre Couhardise, Temerité s'avancer, Silence s'esbahir, Harengueurs fachez, vostre indigne aulmosnier *d'ung vray zele* fait parler en françoys l'italienne, mais divine eloquence de l'Aretin.... »

Jean de Vauzelles ne manquait pas d'envoyer ses traductions à Venise, en y joignant divers présents pour l'Arétin; mais celui-ci ne se pressait pas d'y répondre. Il prit enfin la plume, au mois d'avril 1545, disant que les nombreuses lettres du prieur ne lui étaient jamais parvenues, et qu'il n'avait non plus jamais reçu ni le portrait du roi annoncé dans la lettre du 20 février 1540 (n. s.), ni une figure de saint Antoine, qui lui avait aussi été expédiée :

« *Al Montrottieri.*

» Et di biasmo et di riprensione senza punto farne di scusa confesso ch'io sari degno, et di villano et d'ingrato gindicarei di meritare il nome quando fosse, o monsignore padron mio, che da me non haveste ottenuto risposta al manco a una delle tante che affermate da voi essermi sute mandate. Se a chi per dire sempre il vero e per gire tuttavia mendicando si può dar fede, date la a me, che vi giuro per la somma di quello così smisurato obligo che tengono le humili opere mie alla dignità che gli han dato con il tradurle nel gallico idioma le autentiche fatiche vostre, che, nè la effigie di Francesco re, nè la ima-

gine di Antonio santo, che per l'ultime dite d'havermi fatto un presente, in mano mia per anco non sono elleno capitate. Dunque l'ottima bontà della prudentia che vi gradisce istima me per huomo di conditione tale che mi possa recare avaro di due segni di penna in carta inverso colui che mi è stato largo d'infinite righe d'inchiostro nei libri? Siate pur certo, che il dispiacere che m'infuria contra i rubatori dei doni predetti, avanza la grandezza del fastidio preso dalla nobilità dell'animo col quale grandemente mi amate, nel credervi però ch'io gli habbia ricevuti da loro; ma levatevi de la testa ogni pensiero che mi vi mostrasse superbo e ingrato, perche sì empia coppia di vitij è da me abhorrita come l'adulatione et la menzogna, benche il non di me darvi il continuo avviso che debbo non procede dal non tenere conto d'un sì venerabile amico, sculto in modo nella memoria mia che non che altro la morte non è già atta di rimovervene; ma ciò causa un dispetto ch'io faccio a me stesso ogni volta che la necessità et la forza mi pone tra le dita il calamo, sì che rappacificate il cuor vostro con la innocentia del mio che vi scrive a tutte l'hore, et la buona volontà sua è l'apportratice dei fogli di lui. Di Venetia, d'Aprile. M. D. XLV [1]. »

La correspondance continue; mais une partie seulement nous en a été conservée. Au mois de mars 1546, l'Arétin envoie à son ami lyonnais un de ces lieux communs sur les envieux et les détracteurs qui forment si souvent la matière de ses lettres :

« *Al Montrottieri.*

» Priore reverendo, Io mi riputo a gran laude che voi, Francese, perseveriate in pigliarla per me contra gl' Italiani, i quali più tosto mi offendono per mostrare di sapere qualche cosa, che perchè non mi voglino bene. Colui che vuole dire il vero isparlando in mio pregiuditio, mendico dicami et non mentirà, lo Evangelo parlando, benchè a me povero mancono alcune cose, et a loro, ricchi, tutte. Conciosia che il contentarsi di niente precede al discontentarsi dello assai, che del molto si scontenta chi non entra in possesso del tutto et ogni cosa possiede chi quasi nulla appetisce, io, se bene il mio animo desidera per sua natura gran magnificentie di vivere, l'ho raffrenato in modo che di tiranno in me stesso è diventato re di me proprio; tal che hora mai paio più tosto filosofo che poeta. Non nego che il procedere mio in

[1] *Lettere di M. Pietro Aretino*, 1609, III, fol. 123, v°-124.

ogni attione non mi attribuisca ogni altra cosa che la prudentia; ma questo non mi pregiudica. Conciosia che talhora il savio fa materie da stolto, non perch' egli impazzisca, ma per essere huomo, benchè di cotale fallire mi difendo collo arossirmi del fallo; et ciò mi si puote credere, avenga che a tutti gli errori resiste la vergogna. Ma verrà tempo che le opere che di me si veggono, si leggeranno senza invidia et senza amore. Onde l'amico et lo aversario non potrà con la malevolenza accrescermi, nè con l'odio isminuirmi. In cotal mentre io son più che chiaro che se le opere da me composte non saranno atte a darmi laude, almeno non mancaranno di farmi conoscere. In tanto Vostra Signoria non consumi il tempo indarno, anchora che il vostro starsi là con niuna fatica possa più tosto dare ad altri che chiedere ad altrui, non la consumate inutilmente dico, perchè l'otio senza studio è non pur morte dell' huomo dotto, ma sepultura. Di Marzo, in Venetia. M. D. XLVI [1]. »

Au mois de mai 1548, Pietro Aretino prend de nouveau la plume. On voit par sa lettre que Jean de Vauzelles avait chargé le libraire Battista da Parma de lui remettre une miniature, et que celui-ci ne s'était pas acquitté de la commission.

« *A Monsignor di Montrottieri.*

» Non pur care ma gioconde mi sono state le lettere che di voi mi ha date il provinciale di Nerbone, padre che honora il sacramento et il grado in cui la bontà et le virtù proprie lo mostrano d'ogni riverentia degnissimo. Egli insieme con alcuni de i fratelli nell' habito et come lui della natione di Francia me le ha poste di sua mano in pugno, et leggendole mi sono tutto empiuto di tenerezza, sentendo come sì teneramente vi dolevate della menzogna che della falsa mia morte vi haveva rapportato la bugiarda fama, la quale ad altro non attende che a porre nelle orecchie delle genti rumori vani et novelle a caso, et ciò fa per dilettarsi nel piacere et nel cordoglio di quello che ama questo et di questo che odia quello. Ecco ch'ella con divulgare ch'io più non vivevo ha contristato voi che mi desiderate ognihor vivo, et consolato alcuni che mi vorrebbero sempre morto. In tanto io son qui con sopportatione di quegli Italiani che dite che di cuore si adirano quando sentino lodarmi

[1] *Lettere di M. Pietro Aretino*, 1609, IV, fol. 15.

da i Francesi che di cuore mi difendano contra di tali monstri senza giuditio et maligni con tutte le circonstantie. Ma per non esser eglino autori della invidia, bisogna perdonargli la villania di sì comune peccato, che assai mi vendicano con sì fatta sorte di bestie l'opere con che pongo in ammiratione gli huomini di ammiranda dottrina, come è la vostra; che solo basta a testimoniare ch'io sono di qualche momento, con il mezo de i libri di mio, tradotti dalla penna vostra in lingua gallica, che se non ci fosse stato il merito, la circospetta di voi prudentia non l'havrebbe al re et alla regina dicate. Ma, per esser pazzia il non ridersi della libera licentia del parlar d'altrui, più tosto mi compiaccio dei diversi pareri di chi s'ingrassa in tassare hora colui et hora costui, che me ne conturbi, conciosia che quegli istessi che mi lacerano vengono a confessare, tacendolo, che io qual cosa sono, che se niente io fussi non porrebbono bocca al mio nome. Hora lasciamo cotali satrapi da parte et entriamo in M. Battista da Parma libraio [1], il quale tengo in l'affetione da figliuolo, che in vero egli è di buona creanza et gentile creatura al possibile; nè vi crediate che non mi habbi presentato il dono per cortesia, che certo è pur troppo cortese; ma la bellezza del disegno in miniatura disteso gliene fece venire uno appetito simigliante alla ingordigia che fa ladri i cestaruoli di quei frutti che a casa d'altri portano. Di poi tutto dì si usa il prevalersi di così fatte gentilezze; onde, dopo un poco di colera, è grandezza il pigliarsi tali furti in ischerzo. Mandai una medaglia d'oro che passava il prezzo di XXV scudi al duca Ottavio [2] et la consegnai qui al maestro de i corrieri con obligo di pagarmela perdendosi; nè si diede a chi ella andava, nè si è mai pagata a chi si deveva; il che mi sono recato in pacientia, sì che, in luogo di punitione, rendete la pace vostra al sudetto giovane, che ve ne supplico in gratia di quella fraterna carità di amicitia tra noi contratta per mezo della virtù et della bontà vostra et mia. Di Maggio in Vinetia. M. D. XLVIII.

» Il richiedermi voi di alcuna mia compositione per il re Henrico, mi ha incitato a mandarvi la *Horatia*, tragedia, perdonando il suo non esser' legata realmente alla sollecita partenza del provinciale, la reve-

---

[1] Le libraire s'était probablement rendu aux foires de Lyon, et Jean de Vauzelles avait pu lui remettre un paquet pour Pietro Aretino. On trouve dans le recueil des lettres de l'Arétin (1609, II, fol. 26) une lettre adressée, le 22 juin 1638, à « Battistino da Parma ».

[2] Ottavio Farnese, né en 1524, duc de Parme en 1547, mort en 1586.

renda paternità del quale, per le molte importantie delle dispute al capitolo, tardi mi appresentò le vostre [1]. »

Les lettres, souvent confiées à des voyageurs peu pressés d'arriver au but, ne parvenaient souvent à destination qu'avec un long retard ; aussi ne fut-ce que le 20 novembre que Jean de Vauzelles répondit à Pietro Aretino :

« *Al signor il signor Pietro Aretino.*

» Quei gran favori e carezze fattemi da principi e principesse in questa sontuosa intrata fatta al nostro re Arrigo in questa sua città di Lione (i mirabili trionphi, ordini e dissegni della quale spero mandarvi subito che saranno scritti e ridotti nel loro ordine [2]), i detti favori, nè quante altre accoglienze, non m'hanno dato tanto contentamento quanto la minor affettion di quelle, che messer Matheo Sufferone [3], mercatante fiorentino, m' ha detto che mi portate, essendo lui venuto a visitarmi in nome vostro, et al qual così al favor vostro monstrai il mio cabinetto pieno di quelle singularità e tale che lui vi potrà dire. E non ho io ragione di stimar più quel buon ricordarvi di me, di voi dico, che sete re dei divini spirti, che di tutti i re delle cose temporale, conciosia che non c'è nessuna comparatione dal spirituale al temporale ? Or ve ne ringratio io di quel cuore, chi ebbi le vostre con *L'Horatia* [4], che mi degnaste mandare, poco fa, per il generale dell' ordine carmelitano [5], il quale similmente m'assicurò forte del buon voler che portate a me, che non merito d'esser, non dirò scritto nel cervello pieno delle fede,

---

[1] *Lettere di P. Aretino*, 1609, IV, fol. 275 v°-276.

[2] L'entrée du roi Henri II eut lieu le 23 septembre 1548 ; la relation n'en fut publiée qu'en 1549.

[3] Matteo Sofferoni fut maître des postes à Lyon, mais il ne l'était peut-être pas encore. On possède une lettre à lui adressée par Pietro Aretino en date de février 1548 (*Lettere*, 1609, IV, p. 154).

[4] L'Horatia || di M. Pietro || Aretino. || Con Gratia & Priuilegio- || *In Vinegia Appresso Gabriel* || *Giolito de Ferrari* || MDXLVI. In-8 de 56 ff. chiffr., car. ital.

Le f. qui suit le titre contient une épître « A Paolo terzo, gran vicario di Christo », en date de Venise, 1er septembre 1546.

Cat. Rothschild, II, n° 1465.

Le volume envoyé à Jean de Vauzelles était sans doute la réimpression de 1548.

[5] L'ancien provincial de Narbonne, dont Pietro Aretino parle dans sa lettre du mois de mai 1548 (p. 150).

delle più singulare preciosità dal mondo, nel minor luoco di vostri sensi naturali, i quali per contemplatione gli rappresento nelli occhi della mente mia così al vivo, che mi par hor hora esser in Vinegia nello allogiamento del signor Pietro Aretino, dove alla sembianza et al parlar io veggo una maestà più grande che quella riputata nei suoi scritti sopra tutti quanti soprana, di modo ch'io confesso (come ancora quelli che l'hanno visto l'affirmano) che la vostra presenza non scema nulla del vostro nome. Ma sopra tutto mi mette nel spavento dell' admiratione a non veder nella camera vostra libri nissuni, nè cosa altra che solo carta, inchiostro e penna, non mi potendo facilmente persuadere che da questi instromenti soli potetene cavar un così gran mar di tante eloquenze e saper che ne derivano e si spandono per tutto il mondo, tal che l'origine di tanti vostri libri è a tutti quei che vi cognoscono assai più incerta che quelle del Nilo. E chi ne vorrebbe disputare più oltra, bisognarebbe conchiudere il vostro saper non procedere da questo mondo basso, come fa quel gran fiume, anzi d'una divina influentia, la qual non si pote acquistar nè per fatiga de studi, nè per instruttione umana. Ma a che voglio io rhettoricar dinanzi la istessa Rhetorica ? Certo ch'i non potrei fuggir simile reprehensione a quella che da Hannibale ricevè quel philosopho Formione, il quale, lasciando sua lettura ordinaria di philosophia, volse ancora raggionar della guerra dinanzi tal capo della militare disciplina, il quale lo giudicò assai più pieno di pazzia di quanto altro ch'havesse mai visto. Ma essendo io assicurato di quella vostra umanità grandissima verso di me, imputarete a un desio ch'i ho di non rappresentarmi voto dinanzi a voi (ch'io tengo per un altro mio re) come n'era la costuma di non comparire dinanzi i re di Persia. Per questo vi mando per questo portatore un tondo piccolissimo di santo Antonio, simile a quello ch' altre volte vi mandai e non ricevuto da voi [1]. Et qui dopo mille saluti per V. S. pregarò Dio vi doni cento anni di sana e felice vita, ripregandovi ancora si degni mandarci qualche cosa uscita del modello vostro per riverirla come anchora io v' honoro. Di Lione, a' XX di novembre.

---

[1] Il s'agit vraisemblablement d'une assiette avec une figure de saint Antoine, ou la tentation de saint Antoine, peinte en émail. Nous avons la preuve que Jean de Vauzelles faisait travailler les émailleurs. Benjamin Fillon possédait une couverture de livre en émail sur laquelle on voyait les armes des Vauzelles (un vol), accompagnées de la devise : *Sub umbra* [*alarum tuarum*] *protege me*. Voy. le Catalogue raisonné de l'exposition des beaux-arts, etc., organisée à Nantes en 1872, série IV, n° 10.

» Vi prego humilmente non dimenticar mandar qualch'una operetta vostra, o vecchia o nova, pur che ancora non vista.

» Del vostro divino spirito lo divotissìmo :

» Jo. de Vauzelles,
» Prior de Montrottier [1]. »

Les étranges flatteries que le prieur de Montrottier adressait à Pietro Aretino exprimaient peut-être des sentiments que Vauzelles partageait avec beaucoup d'autres. Giuseppe Orologgi, écrivant, de Rouen, à Pietro Aretino, le 13 octobre 1550, lui dit que, s'il a des détracteurs, il n'a qu'à venir en France :

« Io giuro a Vostra Signoria che non vado in luoco ch'io non trovi de l'opre di lei sopra le tavole, e non parlo con huomo che, sapendo ch'io sia Italiano, non mi domandi de 'l divino Aretino. E se Vostra Signoria non me lo credessi, gli manderei *La Vita di Maria vergine*, quella di *santa Caterina* [2], *La Humanità di Cristo*, *I Salmi* et *Il Genesi*, tradotte in questa lingua. e sono lette con tanta sodisfattione che non si potria dir più. Crederò bene che, se venissi mai in animo a Vostra Signoria di veder le grandezze del sire Cristianissimo, prencipe senza pare, e questa region felicissima, che la entrata sua ne le città di Franza, oltre le statue che se le sacrerebbero, si potria aguagliare a quella di Sua Maestà in questa città, la quale è stata superbissima, e potria andare con molti trionphi antichi, onde si può veritevolmente dire che questo sia il primo prencipe de 'l mondo [3]. »

---

[1] *Lettere scritte a P. Aretino da molti signori, ecc.* (Venezia, Marcolini, 1551-1552, 2 vol. in-8), II, p. 414; éd. de 1874-76, in-16, II, II, p. 323.

[2] *La Vita di Maria vergine* avait paru vers 1540; *La Vita di Catherina vergine* avait été imprimée en 1539 et 1541; les bibliographes ne citent pas les traductions françaises de ces ouvrages; cependant il est à croire que ces traductions ont existé. Au mois de décembre 1550 l'Arétin écrit à l'architecte Sebastiano Serlio à Lyon :

« Saluta monsignore di Montrottieri il mio cuore, pregando voi che vogliate mandarmi le tre opre da lui tradotte di mio, con *La Vita di Maria vergine* et di *Caterina santa*, pur tradotte in francese » (*Lettere*, 1609, VI, fol. 34, v°). L'Arétin était très fier de ces traductions. Dans une lettre écrite en janvier 1553, il exprime la joie qu'il éprouve en pensant que plusieurs de ses ouvrages sont ou vont être traduits en allemand et en latin (*Lettere*, 1609, VI, fol. 131).

[3] *Lettere scritte a Pietro Aretino*, 1551-1552, II, p. 369; éd. de 1874-76, in-16, II, II, p. 251.

Le prieur de Montrottier ne savait quoi faire afin d'exprimer son admiration pour l'auteur italien. Au commencement de 1551, il supplie son correspondant de lui envoyer quelque opuscule qu'il se chargera de faire imprimer à Lyon, surtout quelque complainte sur la mort de la reine de Navarre :

« *Al signor suo carissimo, il signor Pietro Aretino.*

» Come il lume del sole, signor mio carissimo, causa l'ombra che segue il corpo, così la virtù ancora genera l'importunità seguace d'ogni troppo soverchioso affetto, di modo che sendo io sempre tanto divoto alla felice memoria di quella santissima già regina di Navarra, quanto affettionato alle rare virtù vostre, non ho potuto lasciar questo amico mio a tor la via di Vinegia senza salutarvi in nome mio con quel medesimo desio che quel gentiluomo parente mio vi portò un anno fa; per le man del quale io speravo (come ancora io spero di più per questo) che non haveresti passata la gloriosa morte di quella illustrissima principessa senza esser lodata da voi come l'havete lodata viva, cosa che, se fussi, saria gratissima alla Maestà Cristianissisma e non senza riconoscer da voi tanto benefitio in gratia di quella sua zia tanto da Sua Maestà amata, così come l'è stato gratissimo le lodi di quelle tre principesse d'Inghilterra tanto da' dotti prezzate [1]. Pregandovi che se V. S. n'havesse qualche cosetta (che non potria esser da voi che grandissima) e me la degnassi mandare, io la farei stampar qui in Lione con quella diligenza e cura che sempre ha riverito e riverirà le virtù sue, così come ancor le vostre alle quali io bascio la mano, e con quel cuore che vi è più affettionato che mai. Di Lione a' XIX di Febbraio M. D. LI.

« Il sempre vostro Prior di Montrottier

« JOAN DI VAUZELLES [2]. »

Quelques jours après, Jean de Vauzelles recevait, peut-être de Pietro lui-même, deux petits ouvrages qui se prêtaient admirablement à une réimpression lyonnaise, les *Ternali in gloria di*

---

[1] Il s'agit des trois sœurs Anne, Marguerite et Jeanne Seymour, qui avaient composé en distiques latins le *Tombeau de Marguerite*, publié en 1551 avec diverses traductions. Voy. Cat. Rothschild, I, n° 628, et, ci-après, notre notice sur Jean-Pierre de Mesmes (n° XIX).

[2] *Lettere scritte a P. Aretino*, 1551-1552, II, p. 416; éd. de 1874-76, II, II, p. 326.

Giulio Terzo et les *Ternali in gloria della Maestà de la Reina Christianissima* [1]. Il remit aussitôt ces pièces à Jean de Tournes qui en exécuta sans retard une édition en jolies lettres italiques. Dès le 4 mars, le prieur annonce à l'Arétin qu'il lui envoie cette édition :

« *Al signor Pietro Aretino.*

« Signor mio carissimo, Per l'usura dei vostri Capitoli in lode di nostra reina tanto ben composti che a quanti vorranno per l'avvenire parlar di lei in lode sua havetegli levato ogni preggio, io vi mando voi medesimo a voi stesso, et i medesimi Capitoli non solamente assai meglio stampati che quello di Venetia, ma ancora con quello questo altro in lode del serenissimo nostro signore, col quale lodate quanti son buoni e dotti ingegni in Italia, et in ciò mostrate veramente che le tre Gratie vi riguardano solo direttamente, senza che nessuna di esse discerni l'aspetto suo dal vostro non senza ragione detto divin spirto. E se queste lodi fusseno così facile a esser translatate in versi come farebbon forza in prosa, io mi sarei ingegnato di tradurre in lingua nostra parte di vostre gratiose gratie. Ma perchè vostri versi sono inimitabili e l'Italia assai più feconda della nostra Francia, non potendo meglio ho fatto ristampare i detti Ternali vostri per essere communicati a tutta la Francia aggiugnendovi però una piccola pistola, per laquale forse si potrebbe dir ch'io volessi accrescere lume al sole. Ma in questo riguardarete solo a la sincera affettion mia. Che se io avessi delle altre opere vostre in prosa, mi sforzerei a renderle nostre come esse sono sole a loro Italia. Perchè mi par che Dio non vi ha prohibito che le vostre predicazioni non venessero a noi, come da principio di esse da gli apostoli non andassino a li gentili, perchè mi par ancora la nazion nostra non essere tanto barbara che non meritiamo di aver qualche consolatione di spirti ralluminati. E se voi intendesti così la lingua nostra com' io la vostra, vi manderei alcune rime d'un mio fratello fatte in lode di una sua Delia, accompagnate di più propi e spirituali emblemi di quelli di Alciato [2], i quali, a giuditio mio, non

[1] Les *Ternali* avaient dû être imprimés à Venise au mois d'octobre ou de novembre 1550. Cette première édition a disparu. Les vers composés à l'honneur du pape sont reproduits en tête du tome V des *Lettere*, et les vers à la louange de Catherine de Médicis en tête du tome VI du même recueil.

[2] Il s'agit de la *Delie* de Maurice Scève (à Lyon, chez Sulpice Sabon, pour Antoine Constantin, 1544, in 8), dans laquelle on trouve 50 emblèmes. Voy. Cat. Rothschild, I, n° 635.

posporesti in gran elegantie, inventioni e bei discorsi a molti vostri moderni et antichi. Ma, perchè le rime nostre sono assai difficile a chi non le ha usate, non mi sono altramente disposto a mandarvene, bench' io non dubito che le giudicaresti degne d'esser italiane per più gratia. Hora, sapendo che siate huomo libero, come ci havete assicurati, ne son stato men lieto che si qualch'uno m'havessi liberato di captività; perchè credendo vostro spirto captivo in servitù d'una tal tirannia che si dice esser in molte donne, io ero già da comporre epitafi di vostro spirto sepulto nello impaccio della stracuragine di non essaltar più quella vostra fama, se quella sin al cielo elevata si può di più alzar. Tanto prosperiate in quella libertà tanto da me desiderata a pari vostri, quanto il signor Sebastiano con la signora Francesca sua consorte se ne sono meco rallegrati[1]. Et perchè io ho a questi giorni, cioè novamente, edificato un tempio a l'honor di quella benedetta Madalena, mi sono ancora deliberato di fargli un tempio spirituale intitolati *Il Magdalon de la Madalena*, al qual voglio rinchiudere quante lode trovarò scritte di lei, dove non lascio indietro quanto n'havete detto nella *Humanità di Cristo*, tanto dottamente quanto elegantissimamente, di modo chè ciò mi da animo a pregarvi in favor suo e massimamente in honor di colui che tanto l'amò e tanto gli rimesse, di rimettere la dotta man vostra a descrivere la vita sua sopra tutte le penitente santissima, perchè questa vostra spiritual penna descriverà et illustrerà più questo suo tempio con un sol tratto suo ch'io con quante carte saprei empire, ancora ch'io fussi (voglio dire) agiutato da i più dotti e celebrati. Et se in questo posso aver tanto favor verso di voi in gloria sua, assicuratevi ch'io non vi mancarò del debito mio a farle subito stampar quivi, così in lingua vostra e sotto nome vostro, come tradurrole in lingua nostra colla perpetuità di quelle opere vostre da me già tradotte, sendo sicuro ch' al sol nome vostro ci agiugneste tanta ammiratione ai lettori quanta divotione ai osservatori delle sante e penitente orme sue[2]; pregandovi che di ciò e di quante altre cose ch'io possa me comandiate con quel cuore che più vi desidera e libera e longa vita. Di Lione al di IIII di Marzo MDLI.

« Del vostro real nome sempre divotissimo :

« Jo. DE VAUZELLES, Prior de Montrottier[3]. »

---

[1] Il s'agit de l'architecte Sebastiano Serlio et de sa femme. Cf. ci-dessus, p. 154, n. 2.

[2] Le *Magdalon* que Jean de Vauzelles se proposait de publier ne semble pas avoir paru.

[3] *Lettere scritte a P. Aretino*, 1551-1552, II, p. 417; éd. de 1874, II, II, p. 328.

Voici maintenant le description de l'édition lyonnaise, édition dont, en Italie même, nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire :

Ternali || di M. Pietro Aretino || in gloria di Giulio || Terzo Pontifice || christianissimamente || magnanimo || et || della Maestà || de la Reina || Christianis- || sima. || * || M. D. LI [1551]. — [P. 30, au-dessous de 4 lignes de texte :] *In Lione* || *Per Giouanni di Tournes* || *nel* M. D. LI [1551]. In-8 de 30 pp., car. ital., et 1 f. blanc.

Le volume n'a qu'un simple faux titre, au v° duquel on lit l'épître suivante :

« *Al divin Pietro Aretino.*

» Quella traditora di Fama, hoggi (si può dire) piva da far ballar cittadini nonche contadini, s'era mossa su tra i tromboni delle città nostre di qua con una certa musica nuova insu le lode di non so che felice consorte della divinità Aretina già tanto libera; di modo che, con questo suo canto non più sentito, ognun si moveva a entrar nel ballo della commune allegrezza delli amici vostri, et erano da fatto da gittarsi fuora del rispetto loro per rallegrarsene con voi. Ma ecco che la Syrena vostra, travestita d'un sacro manto pontificale et di una tyara di pura divinità tralucente et con un sceptro di gigli purissimi da una mano, et da l'altra con una di quelle sante palle rozze la qual sola bastava per grandezza sua a designar tuto questo nostro globbo terrestre, ci fè sentir una harmonia quale propiamente sentono quelli che odono quella de i moti delle sphere celeste. Et tanto più si faceva sentire, quanto più si alzava su la gelosia della libertà in barba d'inimici di verità tanto tempo concessavi dalla liberalità di divini influssi liberi; onde quella cicala del populazzo a quelli angelici accenti disparì subito in commune letitia di tutti, comme in confusion sua, et ci lasciò guastar adaggio questi divini *Ternali* vostri, i quali havemo fatto ristampar quivi in gratia sua, come in lode vostra, acciò sappia Italia (che) quanti sono amatori della libertà concessa alla et à matura della felice et immortal vita del signor Pietro Aretino, per gratia divina huomo libero. Di Lione, a di xvij aprile M. D. LI. »

A la p. 3 est la dédicace en prose de Pietro Aretino « Al nostro Signore », en date de Venise, le dernier jour d'octobre 1550.

A la p. 4 commencent les *Ryme in versi :*

O lingua, indarno eran le parole....

A la p. 15 est une épître de Pietro Aretino « Al christianissimo Sire », écrite à Venise, s. d.

Les *Ternali in gloria de la reina di Francia* commencent à la p. 17 :

Mentre con humiltà guardo et contemplo.... [1]

Nous ignorons quel accueil Pietro Aretino fit à l'impression de Jean de Tournes. C'est un volume des plus modestes, entièrement dépourvu des ornements qui rendent si séduisantes la plupart des productions du maître lyonnais : on sent que le typographe n'a pas eu le temps de déployer son art [2].

Ici s'arrêtent les documents qui nous ont permis de suivre les relations de Jean de Vauzelles avec Pietro Aretino. Notre auteur vivait encore en 1552, année où il soutint un procès contre le chanoine Pierre Peyron [3]. Les vers qu'il écrivit en l'honneur à Louise Labé, vers qui ne furent imprimés qu'en 1555 [4], sont probablement antérieurs à cette date. Nous ne savons rien des dernières années du prieur, qui, au dire de ses biographes, paraît s'être éteint vers 1557. En 1559, le prieuré de Montrottier appartenait à Jean Scève [5].

---

[1] Biblioth. Marcienne à Venise, n° 47911.

[2] Dans une lettre datée du mois d'août 1551, l'Arétin parle du volume qui venait d'être imprimé en France (*Lettere*, 1609, VI, fol. 7, v°).

[3] Voy. sur ce procès la note de Ludovic de Vauzelles, *Notice sur Mathieu de Vauzelles*, p. 25.

[4] Voy. ci-dessus, p. 126.

[5] Goujet, *Bibliothèque françoise*, XI, p. 451.

sédons des épîtres dédicatoires ou des avant-propos; et qui auraient eu ainsi le droit de figurer dans notre galerie des italianisants. Nous n'avons pas cru devoir relever ces pièces qui n'ont guère d'importance pour l'histoire littéraire, tandis qu'il nous a paru indispensable de dire quelques mots d'un grand imprimeur et d'un grand libraire de Lyon, qui ont tous deux cultivé les lettres italiennes, et dont les éditions ont eu beaucoup de vogue des deux côtés des Alpes; nous voulons parler de Jean de Tournes et de Guillaume Roville.

Jean de Tournes peut être considéré comme le plus habile imprimeur que Lyon ait produit à l'époque de sa splendeur artisti-

---

blement originaire du Jura; d'Eustache Hébert, qui exerce à Turin en 1520; de Philippe Fayot, imprimeur ou correcteur à Milan en 1521; de Jean Berruyer, imprimeur à Savone en 1524; de Bernard Du Mont du Chat, qui signe un livre à Turin vers 1525; de Vincent Vaugris, ou Valgrisio, originaire du Lyonnais, qui imprime à Venise de 1529 à 1569 au moins, et dont un descendant, Felice Valgrisio, exerce en 1587 et 1588; de Gilbert Néhou, qui fonde une typographie à Bari en 1535; de Jean Bouilhat, Henri Des Champs et Antoine Hucher, qui exercent à Ferrare en 1538 et 1539, et dont le premier et le dernier restent associés jusqu'en 1558; d'Antoine Gardane, qui compose de la musique et qui imprime à Venise de 1538 à 1569, et dont un descendant, Alessandro Gardano, possède un atelier à Rome de 1583 à 1591 au moins, tandis qu'un autre, Angelo, reste à Venise, où on le rencontre de 1581 à 1589; d'Antoine Blanc, qui imprime à Turin vers 1545, puis se fixe à Lyon; d'Antoine Barré, qui est, comme Gardane, musicien et imprimeur, et qui est établi à Rome de 1555 à 1560 au moins; de Georges Marescot, qui passe en Italie, vers 1543 (en 1598, il dit dans une épître française qui précède l'*Orazione al christianissimo Enrico quarto*, de Scipione Ammirato, qu'il a quitté la France depuis quarante-cinq ans), et qui possède un atelier à Florence depuis 1565 au moins jusqu'en 1600, laissant après lui Cristofano Marescotti et les héritiers de ce dernier; enfin de Pierre de Huchin, ou Dehuchin, Parisien, qui, au moment où deux membres de sa famille acquièrent le bourgeoisie de Genève (Claude en 1562, et Jean en 1567), passe à Venise, où nous le trouvons sous le nom de Dehuchino, ou Deuchino, de 1573 à 1575, et où son descendant, Evangelista, d'abord établi à Trévise (1597-1602), reprend sa succession jusqu'en 1627.

Il faut peut-être citer aussi Antoine Ravot, qui imprime à Turin en 1518, associé avec Niccolò de Benedictis, en 1520, associé avec Eustache Hébert, puis seul jusqu'en 1531, et Pierre Ravot, qui paraît avoir été le successeur d'Antoine. Tous deux pourraient bien avoir été parents du Claude Ravot que l'on trouve à Paris en 1558, puis à Lyon.

que. Ses productions feront toujours l'admiration des gens de goût et mériteront toujours d'être recherchées par les amateurs, tant pour l'élégance des caractères que pour l'heureuse disposition du texte, la beauté des figures qui l'accompagnent, la netteté du tirage et le choix du papier. Nous n'avons pas le projet d'écrire ici l'histoire de ce grand artiste, ni même de lui consacrer une notice développée; nous y sommes d'autant moins porté que notre cher et savant ami Alfred Cartier a entrepris de rédiger des annales de l'imprimerie Tournésienne qui seront certainement dignes du sujet, et que M. Julien Baudrier, qui s'est généreusement dépouillé en faveur du bibliographe genevois d'une foule de renseignements précieux, devra tôt ou tard consacrer aux de Tournes d'importants articles de sa *Bibliographie lyonnaise*. Nous nous bornerons donc à dire quelques mots des études et des publications italiennes du célèbre imprimeur.

Jean de Tournes, entré vers 1532 chez Sébastien Gryphius comme simple compagnon, avait été immédiatement occupé à la composition des *Opere* de Luigi Alamanni; il était déjà sans doute quelque peu initié à la langue italienne; aussi put-il goûter le charme des œuvres du poète florentin. Il y puisa l'amour de l'idiome toscan et il garda cet amour toute sa vie. Une épître à Maurice Scève dont l'imprimeur a fait précéder, en 1545, son édition des œuvres de Pétrarque, nous donne sur ce point des détails très curieux et très précis, en même temps qu'elle nous fait connaître une mystification dont le roi François Ier et divers autres personnages paraissent avoir été victimes. On trouvera plus loin (p. 167) le texte de cette pièce.

Après avoir imprimé les œuvres de Pétrarque et de Dante, Jean de Tournes semble s'être assuré le service d'un correcteur italien capable de revoir les textes qu'il reproduisait ou de traduire des livres latins ou français. En 1550, cet office était rempli par Paolo Pinzio, qui mit en italien un ouvrage d'Antoine Du Moulin, et que nous ne connaissons que par cette seule publication [1].

Jean de Tournes eut ensuite auprès de lui un écrivain protes-

[1] Voy. ci-après, p. 174, le n° 4 de la bibliographie.

tant qui n'est connu que sous le pseudonyme de Massimo Teofilo. Ce fut ce Teofilo qui établit le texte du *Nuovo Testamento* imprimé par un anonyme à Lyon en 1551 et reproduit par Jean de Tournes en 1556. Quel était ce personnage? On serait tenté de l'identifier avec le célèbre prédicateur Gio. Luigi Pascali, que l'on sait s'être occupé de traductions bibliques..

Il y a pourtant cette difficulté que Massimo Teofilo se qualifie Florentin, tandis que Pascali était originaire de Coni; mais il faut peut-être voir dans cette qualification une simple supercherie destinée à dérouter les recherches [1]. Gio. Luigi Pascali fut admis le 10 décembre 1555, à la bourgeoisie de Genève [2]. Après avoir résidé quelque temps à Genève ou à Lausanne, il commit l'imprudence d'aller prêcher en Calabre; il fut saisi par les agents de l'Inquisition, emprisonné à Cosenza, puis à Naples, et brûlé à Rome, comme « luterano perfido », le 15 septembre 1560 [3].

On peut penser aussi à identifier Massimo Teofilo avec un religieux florentin qui vivait à Lyon, frère Teofilo Fedini, de l'ordre de saint Dominique. Ce Fedini est connu pour avoir publié un *Breve Discorso sopra l'Oratione dominicale* (Lyone, Sebastiano di Honorati, 1559, in-8) [4]. Avait-il adhéré aux idées nouvelles ? La chose est possible; mais nous ne savons rien à cet égard. Quelques années plus tard, frère Teofilo était rentré en Italie, où il publiait l'*Institutione del huomo christiano, trattata sopra l'espositione del Salmo 118* (Firenze, G. Marescotti, 1566, in-8) [5], puis des *Discorsi spirituali sopra il Giardino de' peccatori nella esposizione de' VII Salmi penitenziali* (Vinegia,

---

[1] Pascali s'étudiait peut-être à écrire le beau langage florentin; mais on ne peut faire sur ce point que des suppositions. Il ne faut pas confondre le futur martyr avec le poète Lodovico Pascale, de Cattaro, qui, en 1549, publiait des *Rime volgari*, et adressait à Pietro Aretino un sonnet des plus élogieux (*Lettere di P. Aretino*, 1609, VI, fol. 133 v°).

[2] Il est appelé alors « hon. Jehan Loys Pascal, filz de Anthoenne, de Piedmont ». Il est taxé à 12 écus, 1 s^t^. Voy. *Le Livre des bourgeois* (Genève, 1897, in-8), p. 247.

[3] Voy. J. Crespin, *Histoire des martyrs*, 1597, in-fol., fol. 506-515, et Domenico Orano, *Liberi Pensatori bruciati in Roma dal XVI al XVIII secolo* (Roma, 1904, in-8), p. 10.

[4] Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 177.

[5] Biblioth. nat., D. 34783.

Giolito, 1567, in-8) [1] et la traduction italienne de la *Summa sanctorum sacramentorum* du P. Francesco de Vettoria, 1576 [2].

De 1544 à 1556, Damiano Maraffi dirige les presses italiennes de Jean de Tournes. Ce Damiano était Florentin; il était probablement le frère du Bartolommeo Maraffi, qui traduisit en italien le *Tresor de vertu* de Pierre Tredehan (1555, 1583) et le *Petit traité de Arnalte et Lucenda*, de Diego de San Pedro (1555, 1570, 1581). Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il avait eu pour élève, à Nizza della Paglia, le poète Giuliano Goselini, né en 1525, mort en 1587 [3]. Trois volumes seulement portent son nom : les *Figure del Vecchio Testamento* et les *Figure del Nuovo Testamento,* accompagnées par lui de vers italiens et précédées de son portrait (1554), et la traduction italienne des *Prodigia* de Julius Obsequens et de Polydore Virgile (1554); mais il est certain que Damiano avait préparé d'autres publications. Comme nous l'a fait remarquer notre ami Alfred Cartier, le privilège, en date du 15 juillet 1555, qui accompagne le volume intitulé *Suetone Tranquille, de la vie des XII Cesars, traduit par George de La Boutiere, Autunois* (Lion, par Jan de Tournes, 1556, in-4), mentionne, avec plusieurs autres ouvrages, *Les Illustracions de Gaule en langue italienne par Damian Maraffy, Florentin.* Ainsi l'auteur florentiu avait traduit le traité de Jean Le Maire; mais sa traduction ne semble pas avoir jamais été imprimée. Peut-être mourut-il avant d'avoir pu y mettre la dernière main.

En 1558 et 1559, c'est Gabriel Simeoni qui attache son nom aux impressions italiennes de Jean de Tournes. L'écrivain florentin, qui essayait de tout et qui voyait toujours la fortune lui échapper, avait publié pour Guillaume Roville en 1555 la traduction du *Discours sur la castrametation et discipline militaire des anciens Romains*, de Guillaume Du Choul; cela ne l'empêcha

---

[1] S. Bongi, *Annali.*

[2] Somma dei santi Sagramenti del P. Francesco de Vettoria, dominicano, tradotta di latino in volgare dal P. Teofilo Fedini, del medesimo ordine. *In Fiorenza, nella stamperia di Giorgio Marescotti,* 1576. In-8. (Biblioth. Chigi, à Rome.)

[3] *Rime del S. Giuliano Goselini,* 1588, in-12, fol. 8 v°.

pas de donner à son concurrent, en 1558, l'*Illustratione degli epitaffi et medaglie antiche* et l'édition française intitulée *Les illustres Observations antiques du seigneur Gabriel Symeon;* puis, en 1559, *La Vita et Metamorfoseo d'Ovidio figurato.* Dans le cours de la même année 1559, Simeoni rentra chez Roville.

Jean de Tournes mourut en 1564. Il avait été marié quatre fois. Sa quatrième femme, Françoise Berthal, était veuve, en premières noces, du libraire Gilles Huguetan, qui avait exercé à Paris, puis à Lyon, et, en secondes noces, de Jacques Myca. Françoise avait eu de Huguetan trois filles, et de Myca une fille; elle testa le 10 septembre 1560, alors qu'elle était enceinte d'un fils [1]. Jean eut pour successeur son fils Jean II, né en 1539. Celui-ci fut, comme son père, un zélé calviniste. Il réimprima les ouvrages qui avaient précédemment paru dans l'officine paternelle; mais ce fut un simple marchand et non plus un artiste. Le 10 novembre 1585, Jean II fut autorisé à établir une imprimerie à Genève; il y acquit le droit de bourgeoisie le 19 avril 1596, fut élu en 1604 membre du conseil des CC, et mourut en 1615. Nous avons ajouté à la liste des éditions italiennes de Jean Ier les quelques volumes exécutés par Jean II.

Ouvrages italiens imprimés par Jean Ier de Tournes.

I. Il || Petrarca. || (*Feuille de lierre*) || *In Lione,* || *Per Giouan di Tournes.* || M. D. XXXXV (1545). In-16 de 400 pp. et 8 ff., car. ital.

Le titre est orné d'un médaillon contenant le portrait de Pétrarque.

Les pp. 3-8 contiennent une épître dédicatoire que nous reproduisons, en y ajoutant les variantes de le réimpression de 1550 :

---

[1] Communication de M. Alfred Cartier. — Cf. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, I, pp. 151, 409.

« *A non men virtuoso che dotto M. Mauritio Scæva,* GIOVAN DI TOURNES, *suo affettionatissimo S.*

« Già dodeci anni [1] sono e più [2], signor mio, che da prima cominciai [3] a pratticar [4] nella casa dil S. Gryphio [5], e dal principio fui un di quelli compositori, che s'aiutorno a comporre insu la stampa le divine opere di messer Luigi Alamanni, gentilhuomo tanto honorato in Francia quante celebrato in Italia ; la qual cosa mi mosse non solamente ad aprezar [6], ma ancora ad amar e a compiacermi molto in questa lingua toscana, di modo qu'alhora dissegnai di continuar in questo volgare, como [7] le mie facultà vi si offeriranno. Or, havend'io fato tagliar questi caratteri et altri propri per stampar poeti e altre opere da piacer [8], subito mi venne nella memoria haver visto il Petrarcha stampato assai

---

[1] *Édition de 1550 :* Già sedeci anni.

[2] Le tome Ier des *Opere toscane* de Luigi Alamanni est daté, sur le titre, de 1531, et, à la fin, de 1532; le tome II est daté de 1533.

[3] *Impr.* commiciai.

[4] 1550 pratticare.

[5] 1550 di M. Sebastiano Grifio.

Sebastian Greif, dit Gryphius, probablement fils de Michel, était né à Reutlingen en Souabe vers 1493. Il s'établit tout jeune à Lyon, comme imprimeur. La plus ancienne de ses productions actuellement connues, les *Commentaria in Decretalium libros* de N. Todeschi, dit le Panormitain, est datée de 1524, mais fait allusion à des publications antérieures. Gryphius travailla beaucoup pour l'Italie, où ses productions sont encore aujourd'hui beaucoup plus répandues qu'en France. Il fut naturalisé en novembre 1532. (*Cat. des actes de François Ier*, VI, nos 20486, 20801). Sébastien mourut le 7 septembre 1556. Son épitaphe, détruite pendant la Révolution, portait qu'il avait épousé une veuve, Françoise Mermet, dont il n'avait pas eu d'enfant. Antoine Gryphius qui lui succéda était donc son neveu, ou son fils naturel. François Gryphius, qui s'établit à Paris, paraît avoir été son frère (M. Pellechet, *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon*, 1883, p. 83, n. 3). Ajoutons que Giovanni Griffio, imprimeur à Venise de 1547 à 1565 au moins, Alessandro Griffio, qui lui succéda et que nous rencontrons en 1585, et Cristoforo Griffio, imprimeur à Padoue de 1563 à 1571 au moins, devaient être les cousins de Sébastien.

[6] 1550 apprezar.

[7] 1550 come.

[8] 1550 da piacere. — L'édition des œuvres de Pétrarque donnée par J. de Tournes est effectivement imprimée avec un joli caractère italique, très net et qui paraît tout neuf.

Quand Luigi Alamanni avait voulu faire imprimer ses œuvres sur le sol français, les imprimeurs lyonnais n'avaient peut-être plus les lettres italiques qui avaient été employées pour les contrefaçons aldines; le

frustamente in picciol volume, cosa, certo, che m'è parsa non men injuriosa [1] al poeta che fastidiosa ai lettori; però mi son messo insu questo a exercitarmi [2] in questa lingua da nostri hoggi tanto estimata, massimamente nella corte del nostro gran syre [3]. Et perchè mi ricordo haver inteso da molti valenti huomini et degni di fede che V. S. fu un di quelli che ritrovorno il sepulchro [4] di madonna Laura, ne volsi saper la verità da lei; il che (sì come la gentilezza del vostro spirto [5] in questo e in tutte altre cose si dimostra affettionatissimo) mi narrasti distesamente, ciò è che, nell' anno del aboccamento di papa Clemente [6], ritrovandosi V. S. nei studij in Avignone, dove havendo stretta amicitia con un messer Gieronymo Mannelli [7], gentilhuomo fiorentino, ai prieghi suoi [8], e continue sollecitationi d'un M. Bontempo, vicario del card. di Medeci, alhora arcivescovo [9] d'Avignone, doppo haver cercato tutti i battisteri di [10] castalli e luoghi circonvicini, e non ne ritrovando nova che si confacesse al vero, vi mettesti da cercare tutte le sepulture antiche, e continuando in così lodevole faticha, nell' convento di S. Francesco, nella capella di S. Croce, la prima a man dritta, fondata da quelli di Sadone, trovasti una pietra grande senza alcune lettere, nè altro di sopra, salvo duoi certi scudi d'arme, guasti pe'l tempo, pur si vedeva una rosa insu la testa d'i [11] scudi; e informandovene da relligiosi di chi fusse e non ne sapendo cavar alcuna verità, il R. vicario, presente, la fece aprire, deve non si ritrovò da prima che terra con minute ossa, e apresso [12] di una macella intera, una scatola di piombo chiusa

---

poète s'était fait donner par le roi, le 30 novembre 1531, la somme relativement énorme de 1.500 l. t. pour envoyer quérir à Venise des « fers », c'est-à-dire des poinçons ou des matrices, pour imprimer ses vers. (Cimber et Danjou *Archives curieuses*, 1re série, III, p. 85.)

[1] 1550 ingiuriosa.

[2] 1550 essercitarmi.

[3] 1550 sire.

[4] 1550 sepolcro.

[5] 1550 del vostro divin spirto.

[6] François Ier se rendant à Marseille, arriva dans la ville d'Avignon le 29 août 1533, et s'y arrêta une quinzaine de jours.

[7] Probablement Girolamo Mannelli de Rocca Contrada, à qui son oncle Angelo Colocci céda en 1546 l'évêché de Nocera. (Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII (1809-1812), p. 1350.

[8] 1545 sue.

[9] 1530 archivescovo. — Il s'agit du cardinal Ippolito de' Medici, m. en 1535.

[10] 1550 de.

[11] 1550 de gli.

[12] 1545 aprezzo.

con un filo d'erame, la qual subito apristi et trovasti una membrana piegata e sigillata di sopra di cera verde, con una midaglia [1] di bronzo, senz' altra figura che d'una donna piccolissima da una banda solo, e da l'altra nulla; la qual donna con ambe le mani faceva vista d'aprirsi la veste insu'l petto, e d'intorno erano quatro lettre solamente : M. L. M. I. [2] qual' ognun' s'ingegnò di voler exporre, e accade che V. S. vi andò più d'apresso [3] non ch'ella volessi assicurar [4], che cossì fussè, pur cossì [5] l'explicò : *Madonna Laura Morta Jace;* e, aperta la carta, si trovò dentro un sonetto difficile a legere, perchè le lettere che si ritrovavano su i pieghi erano dall' antiquità sfassate [6]. Pur, como [7] ella vi fu data nelle mani per provar se la potresti legere, compitamente V. S. la lesse, opponendola al lume del sole, et ne cavò il doppio, del quale non ho voluto privar qui il lettore, ma l'ho apposto con le arme et coll' epitaphio del re Christianissimo, il qual, intesa la nova di questo, andando aboccarsi con Clemente in Marsiglia, la volse veder, et però, il dì di Nostra Donna di settembre, doppo le vespere uditte, Sua M. fece levar la pietra e cavar la scatola e lesse il sonetto. Essa S. M. ne fece un epitaphio qui sotto scritto, del quale V. S. ne fece un epigramma in lode di S. M. [8] e di madonna Laura tal che s'io l'havessi havuto nelle mani, non havrei temuto di farvi dispiacer di stamparlo qui. Ma io so che V. S. è cossì [9] discretta che non vuole dar nome a l'istessa [10] lode, come mi dicesti, et che basta assai et meritevolmente che la verità stia cossì, ben ch' il testimonio del R. card. Sadoletto, il qual venne di Carpentraso, dove si stava, a vederla, fusse [11] sol sufficiente a acquetar quei commentatori che ogni giorno s'affaticano il cervello a ricercar d'onde madonna Laura fusse [11], oltra ch'il Petrarcha medesimo ne faccia assai fede nelle sue Egloghe latine, dove nominandola Galathea, dimostra assai a chi vuol veder accortamente ch'ella fu sepulta [12] nella chiesa

---

[1] 1550 midaiglia.
[2] 1545 M. I. M. I.
[3] 1545 aprezzo.
[4] 1550 assicurare.
[5] 1550 cosi.
[6] 1550 cancellate.
[7] 1550 come.
[8] 1545 di sua S. M.
[9] 1550 così.
[10] 1545 l'istesse.
[11] 1550 fosse.
[12] 1550 sepolta.

d'i [1] Cordeliri, dove ella fu ritrovata. Et perchè queste prove mi bastanno assai per chi crede la verità e per non volermi afatichar più oltre a assicurar chi non crede a se stesso, ve l'ho stampato et dedicato, come a colui ch'il merita, sì per la fatiga che n'havete preso, sì per poterne dar qualque volta più ampio testimonio nelle vostre divinissime opere. Et con questo pregharò V. S. l'accetti da quel cuore il qual vi è più diuoto che mai. Da Lione, al dì XXV. d'agosto M. D. XLV. »

Nous n'avons guère besoin de dire que toute cette histoire inventée par quelque Italien dont Maurice Scève fut la dupe, n'eut d'autre but que de mystifier le roi François Ier, qui visita pieusement le tombeau de Laure et lui composa même une épitaphe française. Jean de Tournes a fait suivre son épître du sonnet que l'on disait avoir été trouvé dans le tombeau.

Voici cette pièce qui a dû être composée par quelque italien d'Avignon, sinon par Scève lui-même :

Questo è il sonetto ritrovato nel sepulchro di madonna Laura in questo modo :

Qui riposan quei caste et felice ossa
Di quella alma gentile e sola in terra.
Aspro e dur sasso, hor ben teco hai sottera
El vero honor, la fama e beltà scossa.

Morte ha del verde lauro suelta e smossa
Fresca radice e il primo di mia guerra
Di quatri lustri e più s'ancor non erra
Mio pensier tristo, e l'chiude in pocca fossa.

Felice pianta in borgo d'Avignone
Nacque e morì, e qui con ella giace
La penna, el stil, l'inchiostro e la ragione.

O delicati membri, o vivace face!
Ch'ancor mi cuoggi e struggi in genochione,
Chiascun pregi il signor t'accetti in pace!

---

[1] 1550 de.

OSEVL.

Vanne! Mortal bellezza, in darno si sospira.
L'alma creata in ciel vivrà in eterno.
Pianga il presente, et il futur secol
Privo d'un tal luce et io de gli occhi e il tempo.

Au dessous de ce quatrain très fautif, on voit (p. 7), une sigle formée de deux S longues et d'un A reliés par un trait, puis un arbre, autour duquel s'enroule une banderole.

A la suite sont reproduites les armes gravées, disait-on, sur la pierre (l'écu est chargé de deux branches d'olivier posées en sautoir; une croix broche sur le tout; au-dessus de l'écu est une rose héraldique); puis vient le huitain composé par le roi :

En petit lieu compris vous povez veoir....

Bibl. nat. Rés. p. Yd. 71. — Notre bibliothèque.

2. Il Dante, || (*Feuille de lierre.*) || Con argomenti, & dechiaratio- || ne de molti luoghi, nuonamen- || te reuisto, & stampato. || *In Lione,* || *Per Giouan di Tournes* || M. D. XXXXVII [1547] In-16 de 539 pp., 1 f. pour la marque de l'imprimeur et 1 f. blanc.

L'emploi de l'article avant le nom de Dante n'est probablement qu'une faute imputable à Jean de Tournes; cependant les commentateurs ont trouvé le moyen de l'expliquer et même de le justifier (voy. Fontanini, *Biblioteca dell eloquenza italiana*, 1803, I, p. 321).

Au-dessous de l'intitulé est un médaillon représentant Dante.

Les pp. 3-4 contiennent l'épître suivante :

« *Al molto ingenioso et dotto M. Mauritio Sceva.*

« Sì come al variar d'il gran pianeta unico et stabile, questo basso hemisperio non se contienne, segnor mio saggio, ma or in una et or in altra qualità s'informa al caldo, al fredo, al germinar di foiglie, fiori e frutto e rinversar coteste al suo fine : cossì al moto errante di bei lumi par ch'in noi se tramuti un novo seno, sì che non sian unite le nostre opre o ad un equal dissegno terminate. Avenga adunque ch'alla rinovation d'i volgar poeti il mio studio avolto si sia con tal

animo che giovi et deletti il mio travaiglio in comun a tutti, e dal' soave et misurato dir di M. Francesco Petrarca, giunto or sia a un poco più erto et adumbrato sono d'il fiorentin poeta, M. Dante Alighieri, et in quel dubioso gran tempo se publicar lo dovessi, folto di nebbia tra le fosche selve dell'infernal abisso, sotto posto a calumnia dalli invechiati professor' di esso; postom'innanzi con quel animo che lui d'un in altro cerchio d'ell' Inferno scende, toltomi a guida il principal suo interprete, a giovani et novi professor' di esso, non che a vechi, qual a comun beneficio a simil o più perfetta opra invitar sol volemo, chiarito havemo difficultade alquante, non che a entera sodisfatione d'il tutto, ma che giovato per noi in parte il lettor provido, da se stesso nel resto se guidi. Or a V. S., sì come debitor li sono per la soa virtù et singular prudentia, di questo la tutela ne presento, sì che, havendo a usar di patrocinio o protetione, V. S. per l'uno incontra a' calumniatori non li sia difficile in simil causa di soccorir a l'altro. Et in queste bazo le mani di V. S. Pregarò Nostro Signore la conservi. Di Lione a XXIIII di marzo. M. D. XLVII.

« E di V. S.

« bon amico

« DE TOURNES. »

La marque qui termine le volume est analogue à celle que Silvestre reproduit sous le n° 189; mais l'une des devises est ici en italien : *Vertù* [sic] *mai non casca.*

Biblioth. nat., Yd. 2117.

3. Il || Petrarca. || *In Lione,* || *Per Gioanni di Tournes.* || M. D. XXXXX [1550]. In-16 de 416 pp. et 8 ff. de table.

Le titre est orné d'un bois en forme de cœur dans lequel sont contenus les portraits de Pétrarque et de Laure. — Au v° du titre est un *Sonetto sopra le sacre ceneri del Petrarca e di M. Laura.*

Les pp. 3-10 contiennent l'épître à Maurice Scève. L'imprimeur reproduit le texte, que nous avons réimprimé ci-dessus jusqu'à l'avant-dernière phrase, terminée par : « .... ella fu ritrovata », puis il ajoute : « cosa ch' io ho ben voluto qui aggiugnere per essere testimonio del Petrarca proprio, come testifica lui nella egloga XI, intitolata *Galatea,* dove introduce Niobe, Fusca e Fulgida, e Fusca, respondendo, dice questi sei versi :

Carpe iter hac qua nodosis impexa capistris
Colla boum crebrasque canum sub limine parvo
Videris, excubias giluosque ad claustra molossos.
Ille locus tua damna regit jamque aspice contra :
Hic Galatea sita est, qua nil natura creavit
Pulchrius in terris, nisi nos amor usque fefellit.

I quali versi messer Benevenuto da Imola, huomo clarissimo e commentator di quelle, espone così : *Carpe, respondit Fusca, et dicit ultra : vadamus; carpe viam hac parte qua tu videbis colla boum nodata capistris, scilicet fratrum minorum qui ferunt jugum obedientiae, laboris et religionis; impexa, quia per coronam rasi sunt capite, et ferunt capistra nodosa, scilicet zonas ipsas, et ea parte qua tu videbis frequentes excubias, vigilias canum. scilicet praedicantium, et hoc sub parvo tecto ubi tu videbis molossos giluos, scilicet fratres coloris cinericii; et hic locus habet corpus tuae Lauretae; ergo aspice contra : hic est Laureta, amica Petrarcae, qua natura nil creavit pulchrius, nisi amor nos fefellit.* E questi sono i versi tolti dal libro delle opere del detto Petr. che quel valente e dottissimo M. Giovanni di Vauzelles, prior di Montrotieri, signor e fratello vostro[1], mi dette per cavarne quelli et le parole del commentatore, come ne ho fatto qui fede per assicurar coloro ch'ogni dì s'affaticano dove essa fosse sepolta. E per questo si vede chiaramente che quei primi commentatori dicessino il vero d'esser stata sepolta ivi, e d'esser di casa di Sadone antica e nobilissima, per essere quella capella di S. Croce (si domanda) fondata da quelli di Sadone. E nel borgo dove sono i Cordelieri, il quale era in quel tempo il primo borgo e solo de la città, come V. S. ne volse vedere nelle archive de la casa comune di quella, si vede una casa appresso di quella che si domanda dal Canal bianco, piccola e di struttura rossa et antica, la quale si domanda anchora la casa di madonna Laura, come testifica il sonetto sotto scritto e ritrovato nella tomba, il quale non è da dubitar che non sia del Petrarca, perchè si vede nella vita sua descritta da contemporanei suoi ch'essendo il Carrarese morto se ne ritornò di qua delle Alpi, dove stette molti anni et dove compose i *Trionfi* e altre opere sue, e così non haverà mancato del debito officio suo e pio verso colei che viva e morta amò tanto. »

---

[1] Voy. ci-dessus, pp. 117-159, l'article consacré à Jean de Vauzelles, prieur de Montrottier.

L'édition de 1550 continue comme celle de 1545 : « Et perchè queste prove, etc. », et termine de même l'épître par la date du 25 août 1545.

A le suite est le sonnet que l'imprimeur dit avoir été trouvé dans le tombeau de Laure, puis on voit l'écusson gravé sur la pierre et le huitain du roi.

La *Vita di M. F. Petrarca* occupe les pp. 11-16.

Bibl. nat., Yd. 5766.

4. Fisionomia || con grandissima || breuità raccolta da i libri || di antichi Fi- || losofi, || Nuonamente fattà [*sic*] volgare per Paolo || Pinzio. Et per la diligenza di M. An- || tonio del Moulin messa in luce. || *In Lione,* || *Per Giouan di Tournes* || M. D. XXXXX [1550]. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. — [Au v° de la p. 109 :] *Stampato in Lione per Giouan di Tournes à di V. di Marso,* M. D. XXXXX. In-8 de 8 ff. lim., 109 pp. et 1 f.

Le titre porte la marque de l'imprimeur (Silvestre, n° 188). — Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à Jean de Tournes, pour dix ans, le 6 décembre 1548. — Les 7 autres ff. lim. contiennent une épître « Alla illustrissima, virtuosissima et cristianissima principessa, madama Caterina di Medicis, regina di Francia. » Cette épître, datée « Di Lione al primo di marso 1550 », n'est pas signée; elle est probablement du traducteur. Elle est suivie de la table des matières.

Le volume contient le traduction du traité *De diversa hominum natura* publié par Antoine Du Moulin en 1549 et mis par lui-même en français, l'année suivante, sous le titre de *Physionomie naturelle.*

Biblioth. nat., pR. 269. — Biblioth. Sainte-Geneviève, V, 761.

Alfred Cartier et Adolphe Chenevière, *Antoine Du Moulin* (extr. de la *Revue d'hist. littéraire de la France),* 1896, p. 62.

5. Ternali di P. Aretino in gloria di Giulio III. et della Maestà della Reina Christianissima. *In Lione, Per Giouanni de Tournes,* 1551. In-8.

Nous parlons de cette édition dans l'article que nous consacrons à Jean de Vauzelles, p. 158.

6. Extraordina- || rio Libro di archi- || tettura di Sebastia- || no Serlio, architetto || del Re Christia- || nissimo. || Nel quale si

dimostrano trenta porte di opera Rustica || mista con diuersi ordini : Et venti di opera dilicata || di diuerse specie con la scrittura dauanti, che narra || il tutto. || *In Lione*, || *Per Giouan di Tournes.* || M. D. LI [1551]. || Con Priuilegi del Papa, Imperatore, Re Christianiss. & Senato Venetiano. In-fol.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux est composé comme suit :

1° Texte français, précédé d'un titre ainsi conçu :

Liure extraor- || dinaire de archi- || tecture de Sebastien || Serlio, architecte || du Roy Treschre- || stien, || Auquel sont demonstrees trente Portes Rustiques || meslees de diuers ordres. Et vingt autres d'œu- || ure delicate en diuerses especes. || *A Lyon*, || *Par Iean de Tournes-*. || M. D. LI [1551]. || Auec Priuilege du Pape, Empereur, Roy treschrestien, & Seignorie de Venize.

1 f. pour le titre ; 1 f. contenant au r° une épître « Au treschrestien roy Henri », et, au v°, un avis de Sebastien Serlio » aux lecteurs ; 4 ff. pour la *Description* des portes.

2° Trente planches contenant les portes rustiques.

3° Texte italien disposé comme le texte français : 6 ff.

4° Vingt planches contenant les portes « de l'ordre delicat ».

Biblioth. nat., Rés. V. 350.

7. Figure || del Vecchio || Testamento, || con versi || Toscani, || per || Damian Maraffi nuouamente || composti, illustrate. || *(Feuille de lierre.)* || *In Lione*, || *Per Giouanni di Tournes* || M. D. LIIII [1554] In-8 de 136 ff. non chiffr., sign. *A-R*.

Le titre porte une des marques de l'imprimeur (Silvestre, n° 188). — Au v° du titre est un joli portrait de Damiano Maraffi, accompagné d'un distique latin.

Les ff. *A2-A3* contiennent une épître et un sonnet de Maraffi « A l'illustriss. ed eccellentiss. prencipessa, madama Margherita di Francia, duchessa di Berri ». Le f. *A4* est occupé par un avis « Al pio e prudente lettore », le f. *A5*, par un *Prologo* (en vers).

Le volume est orné de 228 figures gravées par Bernard Salomon, dit le Petit Bernard : 94 pour la Genèse, 77 pour l'Exode et 57 pour le reste. Les éditions avec textes français, espagnol et anglais publiées en 1553 ne contiennent que 199 figures.

Biblioth. Mazarine, 31633. — British Museum, 554. a. 4. et 1063. d. 21. — Notre bibliothèque.

8. Figure del Nuouo Testamento, illustrate da versi vulgari Italiani. *In Lione, Per Giouanni de Tournes,* M. D. LIIII [1554]. In-8 de 52 ff. non chiffr., avec 96 figures sur bois.

Damiano Maraffi, qui est l'auteur des vers italiens, a fait précéder le volume d'une épître à « madama Margherita di Francia, duchessa di Berri ».

Au v° du 52e f. sont les *Errori.... fatti nella stampa.*

British Museum, 1214, a. 4. — Cf. Brunet, IV, col. 995.

Les mêmes bois ont été employés en 1556 dans l'édition donnée par J. de Tournes du *Nuovo ed eterno Testamento.*

9. Giulio Ossequente de' || Prodigii. || Polidoro Vergilio de' || Prodigii Lib. III. || Per Damiano Maraffi, || fatti Toscani. || *In Lione,* || *Per Giouan di Tournes.* || M. D. LIIII [1554]. In-8 de 340 pp., 9 ff. non chiffr. pour la table et 1 f. blanc.

Le titre est entouré du joli encadrement employé par Jean de Tournes, en 1555, dans son édition des œuvres de Louise Labé. — Au v° du titre est le portrait de Maraffi, accompagné d'un distique latin.

Les pp. 3-4 contiennent l'épître suivante, dans laquelle on reconnaît le style de Maraffi :

« *Giovanni di Tournes, stampatore,*
al prudente lettore.

« Tre cose, o da per se, o insieme tutte, discreto et sapiente lettore, a far qualunque impresa occorra : l'animo nostro sempre muover sogliono l'utile, il diletto et l'honesto. Ma bene è vero che o nell' esser questi motivi alcuna volta separati, o ne i molti et rari gradi che ciascheduno ed ancho insieme tutti in se contener sogliono, o mancare o grandemente accrescere la lor natural virtù al muovere et tirare i nostri petti sempre vediamo. Il diletto può certo essere et da l'utilità et da l'honore (come in molti poco honesti piaceri, ad ogni cosa molto nocivi, spesso vediamo) interamente diviso; ma l'utile vero, molto di raro, et l'honesto non mai, da suoi diletti separato si può trovare. Sono

ne' presenti tempi certo molti libri, non solamente con le composizioni, ma ancho insieme con lor lascive figure stampati, quali solamente ad immondo et dishonesto ed ancho insieme dannevole dilettamento, per tacer dell' altre etadi, la nostra misera gioventù precipitosamente tirano : i quali, non altramente che del mondo pessimo et mortifero veleno, da' prencipi, non solo con gravi pene vietati, ma anchora ricercati et del tutto spenti certo esser doverebbero. Ma questo nostro presente volume, da tre auttori in sei libri composto et de' Prodigii intitolato, oltra i molti et gran piaceri et diletti che per le curiosissime materie et per la molto bella varietà ti porta, in cose innumerabili, non manco a l'anima che al corpo, ti sarà utile, et per le tanto alte materie et questioni dottamente et chiaramente solute, ne' vaghi ragionamenti da nobili et gran signori, sopra molti altri libri ti farà con ammirazione honorare. L'ordine suo per se stesso al primo ti verrà incontro, perchè i cinque seguenti libretti, non manco dottamente che dilettevolmente, il primo suo libro, come vedrai, particolarmente dichiareranno. Vivi felice. »

Les pp. 5-7 sont occupées par une épître de Damiano Maraffi « A madama Margherita di Borgo, generala di Brettagna », et la p. 8, par cinq distiques latins « Ad eandem » et un sonnet italien « Alla medesima madama ».

Le volume contient :

1° p. 9, *Giulio Ossequente de' Prodigii ;*

2°, p. 103, *Polidoro Vergilio de' Prodigii ;*

3°, p. 253, *Giovacchino Camerario, al cl. v. Andrea Fusso : La Norica, o vero de gl' Ostenti.*

La 1re partie comporte 43 figg. finement gravées sur bois.

Biblioth. Mazarine, 28879. — British Museum, 236. i. 16. — Notre bibliothèque.

10. Il nuouo || ed eterno || Testamento || di Giesu || Christo. || * || *In Lione,* || *Per Giouanni di Tornes,* || *e Guillelmo Gazeio.* || 1556. In-16 de 500 pp., 2 ff., 377 pp. et 3 ff., figg. sur bois.

Le titre est entouré d'un joli encadrement.

A la p. 3 est un avis « Al lettore ».

Les pp. 4-6 contiennent une épître de Massimo Theofilo « A l'illustriss. signore il sig. Francesco de' Medici, principe eccellentissimo di Firenze ».

La seconde partie, qui comprend les épîtres de saint Paul et les épîtres canoniques, commence par une table et n'a pas de titre séparé. A la p. 377 est un avis de « Massimo Theofilo al pio lettore ».

Les figures sont celles du recueil décrit sous le n° 8.

Biblioth. nat., Rés. A 6459 et 6460. (Le premier exemplaire est incomplet ; le second, qui est bien complet, porte sur la garde la signature de Jacopo Crasso, Roanese, c'est-à-dire Jacques Le Gras, de Rouen.) — British Museum, c. 17, a. 22.

Cette traduction avait paru pour la première fois en 1551, sous le titre suivant :

Il Nuouo ed Eterno Testamento di Giesu Christo, tradotto per Massimo Theophilo Fiorentino. *In Lione*, 1551. 2 vol. in-16 de 636 et 494 pp.

Le volume est orné d'une marque représentant une main qui tient un faucon entouré de cette devise : *Post tenebras spero lucem.*

Biblioth. de Lille, *Th.* 74. — British Museum, 1017, a. 8.

Il est difficile de dire à qui appartient la marque décrite ci-dessus. Pierre Gringore s'en sert le premier en 1516 (voy. notre *Recueil général des sotties*, II, p. 205). En 1531, Jean Barril, à Toulouse, emploie la même devise à la fin de la *Police subsidiaire a celle quasi infinie multitude de povres survenuz à Lyon* (voy. ci-dessus, p. 121, l'article consacré à Jean de Vauzelles). En 1539, Thielman Vivian, libraire à Paris, signe aussi des mots : *Post tenebras spero lucem* (Silvestre, n° 725). En 1551, le faucon et la devise, autrement disposés, servent de marque à Jean Bonhomme, libraire à Paris (Silvestre, n° 1079). On peut se demander si la marque dont est orné le *Nuovo Testamento* n'est pas celle de Mathias Bonhomme à Lyon. Nous avons de Mathias des éditions des *Imprese* d'Andrea Alciato datées de 1549 et 1551.

La devise qui nous occupe a été prise par divers autres personnages. Pierre Guymier, libraire, à Paris, ressuscite, en 1552, la marque de Gringore (Silvestre, n° 450) ; Paul Queck, imprimeur à Bâle, imite cette marque en 1565 (Heitz und Bernoulli, *Basler Büchermarken*, 1895, p. 105, n° 210). Vers 1573, un anonyme joint la devise : *Post tenebras spero lucem* aux initiales D. R. D. T. dans le livre d'heures de Diane de Croÿ (*Bull. de la librairie Morgand et Fatout*, I, n° 4353).

Enfin le faucon et la devise ont encore servi de marque à Corneille Karelsen, imprimeur à Amsterdam, et à Jean Mommart, imprimeur à Bruxelles de 1597 à 1599 (Silvestre, n° 270).

L'écrivain qui s'est déguisé sous le pseudonyme de Massimo Teofilo a publié aussi un petit volume, nettement calviniste, dont voici le titre :

Le Semenze de || l'intelligen- || za del Nuouo Testamen- || to, per Mas-

simo Theo- || filo Fiorentino com- || poste e adunate, || con la loro ta- || uola dietro. || * || L'Apologia del medesimo sopra || la sua Tradozzione. Con vn || Sommario di tutta la Scrittu- || ra sacra, domandato. || Christo fine de || la Legge. || *In Lione*, 1551. In-16 de 287 pp., 24 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. (Biblioth. de la Soc. de l'hist. du Protestantisme à Paris, 9811 ; — Collection Guicciardini à Florence, 1-4-2 ; — notre bibliothèque.)

L'édition du *Nuovo Testamento* imprimée en 1556 porte les noms de Jean de Tournes et de son gendre. Guillaume Gazeau, marchand, natif d'Angers, avait épousé, le 7 mars 1546 (n. s.), Nicolle de Tournes, fille du célèbre imprimeur. Il s'associa dès lors avec son beau-père pour un assez grand nombre de publications [1].

L'édition du *Nuovo Testamento* imprimée en 1551 n'était pas épuisée quand fut publiée l'édition de 1556. La première reparut avec l'addition d'un petit traité traduit de Calvin (*Come Christo è il fine de la Legge*, 16 ff.) et un nouveau titre avec cette adresse : *In Lione, appresso Bastiano Honorati*, 1565 (in-16 de 636 et 494 pp.) M. Baudrier ne cite pas ce remaniement dont il existe un exemplaire au British Museum (1017, a. 9).

11. Due breui e facili trattati, || il primo d'Arithmetica : l'altro di Geometria : || ne i quali si contengono alcune cose nuoue || piaceuoli e utili, si a gentilhuomini come ar- || tegiani. Del Sig. Gio. Francesco || Peuerone di Cuneo. || *In Lione* || *Per Gio. di Tournes.* || M. D. LVIII [1558]. || Con Priuilegio del Re. In-4 de 132 pp. et 1 f.

Le titre, entouré d'une large bordure, contient un portrait de Franc. Peverone, en forme de médaillon et daté de 1550. — Les pp. 3 et 4 contiennent une épître du même Peverone « A l'eccell. dottor di filosofia et arti, il sig. Spirito Martini », en date de Cuneo, 1556. — A la p. 5 est un avis « Ai lettori ».

---

[1] Nicolle ne reçut en dot que 200 livres tournois, une robe et une cotte, ce qui prouve combien la fortune de Jean de Tournes était modeste. La dot ne fut même payée que le 21 septembre 1547. (Communication de M. Alfred Cartier.)

La seconde partie du volume contient de nombreuses figures de géométrie.

Notre bibliothèque.

12. Illustratione || de gli Epitaffi || et Medaglie || antiche, || * || di M. Gabriel Symeoni || Fiorentino. || *In Lione,* || *Per Giouan di Tournes.* || M. D. LVIII [1558]. In-4 de 8 ff. lim., 174 pp. et 1 f.

Le titre porte une marque particulière à Simeoni : un cadre richement orné dans lequel sont inscrites les devises : *Natura ita impellimur ut prodesse velimus,* et Εὐδοκίας.

Au v° du titre est un grand portrait de Simeoni.

Le f. *A2* contient une épître du même Simeoni : « All' illustriss. et generoso signore, il S. Alfonso d'Est [*sic*], meritissimo principe di Ferrara », en date de Lyon, 10 août 1558.

Les 6 ff. qui suivent sont occupés par diverses tables.

De nombreux bois représentant des monuments antiques, des médailles, etc., sont insérés dans le texte.

Librairie Éd. Rahir, 1905.

13. La Vita || et Metamorfoseo || d'Ouidio, || Figurato & abbreuiato in forma d'Epigrammi || da M. Gabriello Symeoni. || Con altre Stanze sopra gl' effetti della Luna : il Ritrat- || to d'vna Fontana d'Ouernia : & vn' Apologia || generale nella fine del libro. || All' Illustrissima Signora Duchessa || di Valentinois. || *A Lione per Giouanni di Tornes* || *nella via Resina.* || 1559. Pet. in-4 de 245 pp. et 5 ff., plus 8 ff. non chiffrés pour *La Natura et Effetti della luna nelle cose humane,* et 16 ff. pour l'*Apologia generale di M. Gabriello Symeoni.*

Le titre est orné d'un médaillon qui contient le portrait de Simeoni, au-dessous duquel on voit trois dieux et les signes du zodiaque; à l'entour sont ces deux devises : *Spiritus astra super; Par animus formae, dispar fortuna duobus.*

Au v° du titre, une médaille de Diane, avec cette devise : *Consequitur quodcunque petit.* Au-dessous est un huitain italien.

Les pp. 3-5 contiennent une épître de « Gabriel Symeoni a madama

Diana di Poitiers, duchessa di Valentinois », en date de Lyon, 1er janvier 1559.

Le volume est orné des célèbres bordures gravées spécialement par *Bernard Salomon*, et de 189 autres sujets.

La seconde partie est ornée d'une bordure à la première page et d'un grand bois représentant la fontaine de Royat.

L'*Apologia* a un titre séparé avec un bois qui représente la Vérité, accompagnée de cette devise : *Con questa scrivo et le calunnie rodo*, et la devise de l'auteur : Εὐδοκίας.

Biblioth. nat. Yc. 746. Rés.

II. Ouvrages italiens imprimés par Jean II de Tournes.

1. Figure || del || Nuouo || Testamento, || (*Feuille de vigne.*) || Illustrate da versi vul- || gari Italiani. || *In Lione*, || *Per Gio. di Tornes.* || M. D. LXXVII [1577]. In-8 de 52 ff. non chiffr., sign. *A-F* par 8, *G* par 4, avec 92 figures.

Les vers sont ceux de Damiano Maraffi.

Biblioth. de l'Arsenal, T. 1898 (Cat. La Vallière, par Nyon, n° 16509). — British Museum, 554. b. 48.

2. Due breui e facili Trattati, il primo d'Arithmetica : l'altro di Geometria : ne i quali si contengono alcune cose nuoue, piaceuoli e utili, si a gentilhuomini come artigiani. Del Sig. Gio. Francesco Peuerone di Cuneo. *In Lione. Per Gio. di Tournes.* M. D. LXXXI [1581]. In-4.

Brunet, IV, col. 583.

3. La Vita || et Metamorfoseo || d'Ouidio, || Figurato & abbreuiato in forma d'Epigrammi da M. || Gabriello Symeoni. Con altre Stanze sopra gl'effet- || ti della Luna : il ritratto d'una Fontana d'Ouernia : || & vn' Apologia generale nella fine del libro. || All'illustrissima Signora Duchessa di Valentinois. || *A Lione per Giouanni di Tornes* || *Typographo Regio.* || M. D. LXXXIIII [1584]. Pet. in-4 de 245 pp. et 5 ff., plus 8 ff. pour *La Natura et Effetti della liuna* et 16 ff. pour l'*Apologia.*

Cette édition reproduit celle de 1559.

Librairie D. Morgand (juin 1897). — Libr. Henri Leclerc (juillet 1905).

4. Salmi di Da- || uid tradotti in || lingua volgare Italiana, & || accommodati al canto || de i Francesi. || Per Messer || Francesco Perrotto || *Appresso* || *Giouanni di Tornes.* || MDCIII [1603]. *S. C.* [*Genève*], in-16 de 16 ff. lim. et 443 pp.

Nous parlons de ce volume avec détail dans l'article consacré à François Perrot (nº XXI).

5. Sessanta || Salmi di || Dauid, || * || tradotti in rime volgari Italia- || ne, secondo la verità del || testo Hebreo. || Col cantico di Simeone, & i || dieci Comandamenti del || la Legge : ogni cosa insie- || me col canto. || *Appresso* || *Giouan di Tornes.* || M. DCVII [1607]. *S. l.* [*Genève*], in-16 de 200 ff. non chiffr., sign. *A-Z, a-b* par 8.

Le titre est entouré d'un joli encadrement.

Les ff. *A2-A6* contiennent une épître « A tutti i christiani et amatori della parola di Dio » ; deux sonnets intitulés *Esortatione a laudare Iddio ;* une canzone « Al lettore ».

Au f. *A* 7 se trouve la *Tavola secondo l'ordine dell' alfabeto.*

Le f. *A* 8 est occupé par une table indiquant les psaumes chantés le dimanche et le jeudi.

La traduction est celle de Giovanni Diodati.

La musique est imprimée en caractères mobiles.

Notre bibliothèque.

6. Il || Nuouo Testa- || mento || del Signor nostro || Iesu Christo || tradotto da || Giouanni Dio || dati. || 1608. *S. l.* [*Genève*], in-12 de 1 f. pour le titre, 661 pp. et 1 f. blanc.

Le titre est gravé en taille douce dans un bel encadrement formé de motifs d'architecture.

Les pp. 1 et 2 contiennent *La Tavola de' libri del Nuovo Testamento.*

Notre bibliothèque (exemplaire relié avec les *Sessanta Salmi di David,* 1607).

XII

GUILLAUME ROVILLE

Jean de Tournes fut un artiste qui travailla lui-même et qui, malgré les chefs-d'œuvre qu'il produisit, ne sortit jamais d'une situation modeste; Guillaume Roville, au contraire, fut avant tout un marchand, un spéculateur; mais ce fut aussi un homme cultivé, qui sut s'entourer d'écrivains renommés et d'artistes habiles, et qui fit un digne emploi de la grande fortune qu'il acquit par son commerce.

Guillaume était né vers 1518; sa famille était originaire de la Touraine [1]; il est même probable qu'elle était de Loches. Nous ignorons où le futur libraire fut élevé; tout ce que nous savons, c'est que, de bonne heure, il se rendit en Italie et qu'il y fit un assez long séjour. Nous avons sur ce point un témoignage très précis : c'est un passage d'une épître anonyme qui termine l'édition du *Decamerone* donnée par Roville en 1555. On lit dans cette épître ce qui suit :

« .... Ma se Dio mi aiuti, così a me generalmente questo vostro *Decamerone*, per quanto ch' ho veduto, piace assai, et vene lodo sommamente, così credo che doverà piacere a gli altri, et ve ne doveranno lodare, massimamente quando saperanno, come so io, in qual maniera voi, con solecitudine grandissima, senza perdonare nè a fatica, nè a spesa, procacciate sempre d'havere nelle vostre case tulti quegli et

---

[1] *La Croix du Maine* (éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 346), dit expressément que Guillaume était Tourangeau.

stampatori et correttori che habbiano della toscana lingua maggior conoscenza de gli altri, sia o per la lunga dimora a quei medesimi servigi in Italia fatta, come alcuni al presente ne havete, o vero per la continua lezione de i buoni autori dentro delle loro proprie cose acquistata, talmente che, aggiunto a questo la diligenza da voi d'intorno alle vostre stampe usata, del continuo grande, et la familiarità che con tal lingua havete non piccola, *essendo nella vostra giovanezza dimorato in Italia assai buon tempo,* con non punto minore agevolezza i libri nella toscana lingua composti che quegli nella vostra natia franzese scritti, corettamente, come si vede, stampate.... »

Il est probable que le jeune Guillaume apprit le métier de libraire et d'imprimeur à Venise, dans la maison de Gabriel Giolìto de'Ferrari. Non seulement il fait, en 1556, un pompeux éloge des éditions sorties des presses de cet imprimeur [1], mais, en 1559, dans l'épître qui précède le *Dialogo dell' imprese militari et amorose* de Paolo Giovio, il parle des titres que le « buon Giolìto » s'est acquis à sa reconnaissance, et du respect qu'il lui porte, comme à un père [2]. Ces relations intimes avec le typographe vénitien expliquent que le libraire lyonnais ait partagé avec lui, en 1546, la première édition italienne sortie de son officine [3]. Elles nous apprennent aussi comment il fut amené à prendre pour enseigne l'écu de Venise.

A l'origine, Guillaume paraît s'être appelé *Rouillé :* tel est le nom de la famille tourangelle à laquelle les biographes pensent qu'il se rattachait. Le Dr E. Giraudet, qui a parlé de notre personnage dans son livre sur *Les Origines de l'Imprimerie à Tours* [4], insiste sur ce nom de Rouillé ; mais les erreurs qui déparent son article ont rendu ses conclusions suspectes à la criti-

[1] Il dit dans l'épître à Gerónimo de Urrea qui précède l'édition espagnole de l'*Orlando furioso :* « Le seigneur Gabriel Giolito, homme, certes, digne de son estat, et qui a mis en lumiere par ses impressions autant de beaux livres, principalement en la langue italienne et en l'espaignole, que autre qui soit pour le jour d'huy. »

[2] Nous reproduisons l'épître de Roville dans notre bibliographie (nº 25).

[3] Voy. notre bibliographie, nº 1.

[4] *Les Origines de l'imprimerie à Tours* (Tours, 1881, gr. in 8), pp. 111-117.

que, et nous les avons nous-même combattues [1]. Une voix infiniment plus autorisée que la nôtre, celle du président Baudrier, s'est prononcée de même pour la forme *Roville* [2]; cependant la question n'est pas aussi facile à trancher qu'on pourrait l'imaginer.

Plusieurs volumes publiés par Guillaume au début de sa carrière nous offrent très nettement le forme *Rouillé*. On peut citer le *Nuovo Testamento* de 1547, où le nom est écrit *Rouillè*, avec l'accent grave, selon la mode italienne, puis le *Double d'une lettre missive envoyee par le seigneur Nicolas Nicolaï.... à monseigneur Du Buys*, 1550, le *Livre de l'estat et mutation des temps* de Richard Roussat, 1550, et *La Circée de M. Giovan Baptista Gello, mis[e] en françois par le seigneur Du Parc*, 1550, où l'on rencontre la forme *Rouillé*, avec l'accent aigu. Il est inadmissible que l'erreur, s'il y avait erreur, ait pu se répéter ainsi plusieurs fois, à des années de distance. Il faut croire que le nom de *Rouille*, écrit sans accent, a été prononcé *Roville*, ou *Rouville* à Lyon même, où Guillaume était étranger, puis en Italie, où l'on dit *Rovillio* ou *Roviglio*. Peu à peu, Guillaume adopta lui-même le nom ainsi modifié et ne s'appela plus que *Roville* ou *Rouville*. M. Julien Baudrier, que nous avons consulté sur ce point, est du même avis que nous, et ne manquera pas de nous fournir des arguments nouveaux.

Le libraire lyonnais resserra les liens qui le rattachaient à l'Italie en épousant, vers 1545, Marguerite de Portonariis, fille d'un libraire italien établi à Lyon, Domenico de Portonariis [4]. Ce Domenico hérita, en 1547, de l'importante maison de librairie que possédait son frère Vincenzo, mort sans enfants; mais il fut incapable de la diriger. En fait, le véritable successeur de Vin-

---

[1] *Revue critique*, 1882, II, p. 93.

[2] *De l'orthographe du nom de Guillaume Rouville et de quelques autres particularités de sa vie, à propos du livre de M. le Dr Giraudet, de Tours, sur l'origine de l'imprimerie dans cette ville* (Lyon, 1883, in-8).

[3] Voy. Catal. Rothschild, I, p. 121, nº 211.

[4] Voy. le tableau généalogique des Portonarius ap. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, V, p. 379.

cenzo de Portonariis fut Guillaume Roville. Celui-ci sut s'entourer d'une foule d'éditeurs, de correcteurs, de graveurs habiles. Il eut partout des facteurs, et développa ses affaires avec une activité sans relâche, surtout en Espagne, où il établit ses beaux-frères, Gasparo, Andrea et Vincenzo de Portonariis et Gaspard Trechsel.

Ecrire l'histoire de Guillaume Roville, ce serait écrire un chapitre considérable de l'histoire littéraire du XVIe siècle. Nous laisserons cette tâche à notre ami M. Julien Baudrier, seul capable de la remplir ; nous dirons seulement que Roville, devenu veuf, en 1566, de Marguerite de Portonariis, épousa en secondes noces, vers 1568, une jeune orpheline appelée Claudine Ravel; qu'il fut, en 1568, quatrième consul de Lyon; en 1573, second consul, et, en 1578, sixième consul; que cette charge municipale lui conféra la noblesse, et qu'il prit le titre d'écuyer, en faisant précéder son nom de la particule; enfin, qu'il mourut du 19 au 21 juin 1589. Il laissait, à sa mort, une fortune considérable, et il eut l'idée d'assurer le sort des membres de sa famille en léguant à sa fille Drivonne, veuve de Claude Collaud et remariée à Pierre Rousselet, avocat au parlement de Paris, une maison, dite la maison de l'Ange, dont le revenu devait être distribué aux membres de sa famille tombés dans le besoin. En 1603, Drivonne se déchargea du soin de gérer l'immeuble, et les recteurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon s'engagèrent à exécuter les volontés du testateur à condition qu'il serait alloué audit Hôtel-Dieu une rente perpétuelle de cent livres. La fondation de Roville existe encore aujourd'hui, et c'est presque le seule fondation ancienne que l'on puisse citer dans ce pays de France, où l'on s'acharne si volontiers contre les souvenirs du passé [1].

Les ouvrages publiés par Roville sont extrêmement nombreux ; il y en a dans tous les genres; mais il a surtout produit des

---

[1] On trouvera des détails sur le fondation dans l'opuscule cité de M. le président Baudrier : *De l'orthographe du nom de Guillaume de Roville*, etc., 1883, et dans une publication de M. l'abbé J.h-P.r Isnard : *Mémorial de famille, — Guillaume de Rouville, libraire, échevin de la ville de Lyon* (Valence, 1888, in-8).

livres juridiques et des livres littéraires. Nous donnons ci-après la liste de celles de ses éditions italiennes qui nous sont connues. Le libraire lyonnais, comme on pourra facilement le remarquer, s'est attaché à reproduire plusieurs des ouvrages imprimés déjà par Jean de Tournes : les œuvres de Dante et de Pétrarque, le Nouveau Testament, les figures de la Bible. Cette concurrence commerciale ne paraît pas avoir empêché les deux rivaux d'entretenir des relations amicales. On verra que Guillaume Gazeau, gendre de Jean de Tournes, fut quelquefois l'associé de Roville; Jean de Tournes le fut lui-même. Un acte du 1er juin 1560 nous montre que Guillaume Roville, Jean de Tournes, Philippe Romain, correcteur en l'imprimerie, et Jacques Chioult, marchand, tous fréquentant les foires de Lyon, étaient tenus solidairement envers Pierre Godin, marchand et bourgeois de Lyon, d'un prêt de 1250 livres tournois, prêt qui avait dû servir à payer les frais de diverses publications [1].

Tandis que Jean de Tournes mourut calviniste, Roville, qui, à l'exemple de tous les hommes distingués que comptait la ville de Lyon, avait d'abord incliné vers la Réforme, se soumit au concile de Trente et manifesta dans plusieurs circonstances solennelles, en particulier dans son testament, son attachement à l'Eglise catholique.

Nous avons dit que Roville avait réussi à s'entourer d'auteurs et de correcteurs italiens. Au premier rang de ces auxiliaires il convient de citer Lucantonio Ridolfi, fils du sénateur Gianfrancesco Ridolfi, fils lui-même de Ridolfo. Lucantonio, né le 17 octobre 1510 [2], était venu tout jeune à Lyon, où il était sans doute engagé dans les affaires commerciales [3]; mais il s'était voué de préférence aux lettres. Nous parlerons de lui avec détail

---

[1] L'abbé Isnard, *Mémorial*, 1888, p. 17.

[2] G. M. Mecatti. *Storia genealogica della nobiltà et cittadinanza fiorentina*, I, 1754, in-4. p. 208.

[3] Lucantonio était à Rome au mois de décembre 1534 (*Lettere familiari del comm. Annibal Caro*, 1748, III, p. 65); mais, dès l'année 1537, il était à Lyon, comme on le voit par une lettre de lui qui précède sa *Tavola di tutte le rime de i sonetti e canzoni del Petrarca*.

dans le volume que nous comptons consacrer aux auteurs italiens qui ont écrit en France. Disons seulement ici que ce fut le conseiller ordinaire de Roville pour ses éditions italiennes, à plusieurs desquelles il ajouta des préfaces et des compléments. Sur la fin de sa vie, Lucantonio reprit le chemin de Florence; il y devint sénateur en 1570; mais il mourut le 20 avril de cette année [1].

Gabriel Simeoni, dont nous avons déjà prononcé le nom à propos de Jean de Tournes [2], et qui occupera une place importante dans notre histoire littéraire, fut aussi l'un des familiers et des conseillers de Roville; on trouvera plusieurs de ses ouvrages dans la bibliographie qui va suivre, et son nom revient à plusieurs reprises dans les épîtres de l'éditeur lyonnais.

Parmi les correcteurs ou imprimeurs italiens qui travaillèrent pour Roville, il faut probablement compter Giacomo Giordano, qui imprimait à Padoue en 1565 [3]. Giacomo s'appropria la marque et la devise du grand libraire lyonnais, et prit pour enseigne l'Aigle qui figure sur ladite marque. D'où venait ce Giordano? Doit-il être confondu avec le « Jacobus Jordanus Albinganensis, filius Damiani », qui, après avoir étudié à Padoue, fut reçu docteur ès droits à Ferrare, le 4 février 1553 [4]? Nous l'ignorons; nous savons seulement qu'il y eut à Padoue, au XVIIe siècle, un chirurgien appelé Baldessar Giordano, qui mourut en 1672, et dont le fils, frère Giordano Giordani, fut professeur de logique [5].

---

[1] G. M. Mecatti, *Storia cronologica*, I, p. 208.

[2] Voy. ci-dessus, p. 165.

[3] Vitæ recentiorum Iureconsultorum, per excellentiss. I. Con. D. Ioannem Fichardum Francofurtensem. Nouissime additis annotatu dignis. Quibus accessit etiam Opusculum sanè frugiferum & utile Studiosis Bonarum artium Mantuæ Patauini, Virorum illustrium, iampridem impressum.... *Patauii Apud Iacobum Iordanum, ad signum Aquilæ.* M D LXV. In-4.

Ce volume est dédié à Arnaud Du Ferrier, ambassadeur de France à Venise.

Notre bibliothèque.

[4] Gius. Pardi, *Titoli dottorali conferiti dallo studio di Ferrara.* 1901, in-4, p. 166.

[5] Salomoni, *Urbis Patavinae Inscriptiones*, 1701, in-4, p. 56.

Editions italiennes publiées par Guillaume Roville.

1. Gaio || Cecilio, cognominato || poi Plinio Secondo || il più giouane, nipote || di G. Plin. che scrisse la || Historia Naturale, de || gli huomini valo- || rosi et illu- || stri, || Tradotto di Latino in lingua Toscana, da || Messere Paulo del Rosso, Cit- || tadino Fiorentino. || *In Lyone appresso Guglielmo Rouiglio.* || M. D. XLVI [1546]. In-8 de 79 pp.

Traduction des biographies abrégées qui ont été restituées depuis à Aurelius Victor.

Une partie de l'édition porte cette adresse : *In Vinegia appresso Gabriel* || *Giolito de Ferrari;* mais l'impression a été faite à Lyon. Voy. Salv. Bongi, *Annali di Gabriel Giolito de' Ferrari,* I, 1891, pp. 119-123.

2. A l'année 1546 doit appartenir une édition italienne de l'opuscule de Plutarque sur les vertus des femmes. Lucantonio Ridolfi en avait fait la traduction sur la version latine donnée par Alamanno Rinuccini, et il avait dédié le volume à Maria Albizzi de' Dei. Roville fit traduire le texte italien en français par un de ses serviteurs [1], et le fit aussitôt imprimer, à l'insu même de Ridolfi, en dédiant l'édition à « madame Anne Clavelle Galese » [2].

---

[1] D'après Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 450), le traducteur français ne serait autre que Denis Sauvage, sieur du Parc.

[2] Petit Opuscule de Plutarque des vertus et notables faictz des femmes. Translaté d'Italien en François. *A Lyon, Chez Guillaume Rouille,* 1546. In-8.

Bulletin de la librairie Morgand, 1888, n° 15963.

Jeanne de Marnef, veuve de Denis Janot, reproduisit aussitôt cette traduction sans même supprimer l'épître dédicatoire de Roville :

Opuscule de || Plutarque, des || vertueux et illustres || faitz des anciennes Femmes : || Traduit de vulgaire Tuscan || en nostre langue Françoyse. || *A Paris.* || 1546 || *En l'imprimerie de Ieanne de Marnef,* || *demourant en la rue Neuue nostre* || *Dame à l'enseigne saint Iean Baptiste.* In-16 de 87 ffr. chiffr. et 1 f. non chiffr.

Biblioth. Mazarine, 34390.

3. Il nuouo || Testamento || di Giesu Christo || Saluatore no || stro, || Di Greco tradotto in vulgare || Italiano, per Antonio || Brucioli. || * || *In Lyone,* || *Da Guglielmo Rouillè* [ou : *Da Guglielmo Gazello*]. || M. D. XLVII [1547]. — [A la fin de la 2e partie, fol. &&4 r° :] *Stampato in Lyone, per Phi* || *liberto Rolleto,* & *Bar-* || *tholomeo Freno,* || *nel Anno del-* || *la nostra* || *salute.* || M. D. XLVII. In-16 de 550 pp., 1 f., 374 pp. et 13 ff.

Le titre est entouré d'un joli encadrement. — Au v° du titre est un extrait du psaume XVIII.

Les pp. 3-4 contiennent une épître dédicatoire ainsi conçue :

« *Al reverendissimo in Christo padre, il signore S. Ippolito Estense, dignissimo cardinale di Ferrara, archivescovo vigilantissimo di Lyone, il tuo servo* GUGLIEMO ROUILLÈ *ti desidera S. P.*

« Conoscendo, Reverendissimo Padre, il desiderio e cura ch'è nella Vostra dignissima Signoria di conducere come vero pastore le pecore di Giesù Christo a voi comesse nel ovile delli beati, li quali hanno messo la loro fidutia in Dio, e che sono statti ubedienti alli loro superiori come a quegli che vigillano per le anime loro, e per questo essendomi persuaso da molti huomini zelatori della loro salute e per non esser frustrati de così grandi et innumerabili et utili documenti del santo Evangelio, havemo stampato il *Nuovo Testamento* in Lyone in lingua italiana, con grandissima diligentia e cura l'havemo ricorretto e gli havemo agionto historie convenevole alli loro capituli e anchora nuovi sommari in ciascun capitulo, con le sue additione [*sic*] alphabetiche per trovar le sententie nelli suoi luochi, e gli havemo agionto una tavola per trovar l'epistole e gli evangeli delle domeniche e feste del annò, secondo la chiesa romana e di Parigi, e fino hora non si sono stampati in tale ordine come sono adesso, come facilmente potrà conoscere la Reverendissima Vostra Signoria, alla quale attribuo di buon cuore talle santa opera, come al venerandissimo mio prelato, al quale io humile servo di continuo e sempre mi ricomando, pregando il signore Iddio che la sua gratia sia sempre con la Reverendissima Vostra signoria, e fassi prosperare l'inclita casa di Ferrara, e consoli i cuori di tutti quegli che sono stati redempti dal precisso sangue di Giesù

Christo, et gli stabilisca in ogni parlare buono e in ogni buona opera. *Amen.*

« Di Lyone, nell' anno della redemptione nostra 1547, e il 22. dì d'Agosto. »

La seconde partie contient les Epîtres et l'Apocalypse. Les Evangiles, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse sont ornés de figures sur bois.

Comme on l'a vu, l'édition était partagée entre Roville et Guillaume Gazeau, qui venait d'épouser la fille de Jean de Tournes (cf. ci-dessus, p. 179).

Biblioth. du Mans, Th. 412 (exempl. au nom de Roville). — Biblioth. de Bordeaux, *Th.* 368 (= 31058). — British Museum. 3021. a. 48. — Biblioth. John Rylands à Manchester, B. 8. g. (exemplaires au nom de *Gazeau*).

4. La || magnifica et || triumphale Entrata del Chri- || stianiss. Re di Francia Henrico secondo di questo nome || fatta nella nobile & antiqua Città di Lyone à luy & || à la sua serenissima consorte Chaterina alli 21. || di Septembr. 1548. || Colla particulare descrittione della Comedia che fece || recitare la Natione Fiorentina à richiesta di sua || Maesta Christianissima. || *In Lyone, appresso Gulielmo Rouillio.* || 1549. || Con Priuilegio. In-4 de 58 ff. non chiffr.

Le titre est orné d'une grande marque de Roville.

Au v° du titre est le texte du privilège accordé pour deux ans au même Roville le 25 janvier 1549. (La date est donnée selon le nouveau style.)

Au f. *A2* est une épître du traducteur, F. M., « al signor Francesco Dissino, di Padova », en date de Lyon, le 1er mars 1549.

Le volume est orné de 13 figures gravées par Bernard Salomon, dit le Petit Bernard.

Au f. *Mi* commence la *Particolare Descritione della comedia fatta recitare in Lione* [*da*] *la Natione fiorentina,* etc.

Biblioth. nat., Lb. 31, 15 (2 exemplaires). — Notre bibliothèque.

5. Diuerse Im- || prese ac- || commodate a diuerse mo- || ralità, con versi che i || loro significati di- || chiarano. || Tratte dagli Emblemi || dell' Alciato. || *In Lione da Guglielmo* || *Rouillio.* 1549. Pet. in-4 de 114 pp., avec 136 gures gravées sur bois.

Le titre est inscrit dans un beau frontispice gravé sur bois.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour six ans à *Guillaume Roville* et à *Macé Bonhomme* le 9 mars 1548.

A la p. 3 est une épître de Giovanni Marquale « Al serenissimo M. Francesco Donato, illustrissimo principe di Venetia ».

Les figures, signées du monogramme P. V., sont accompagnées d'un texte. Les pages sont entourées d'un encadrement.

British Museum, C. 20. b. — Bibl. Landau, à Florence (Cat., I, p. 22).

6. Il || Nuouo Te- || stamento di || Giesu Christo || Saluatore || nostro. || * || Reuisto nuouamente con gran diligentia || & ornato di molte figure di || nuouo aggiunte. || Tradotto di Greco in vulgare Italiano, || per Antonio Brucioli. || *In Lyone,* || *Appresso Gulielmo Rouillio.* || 1549. — [A la fin de la 2e partie :] *Stampato in Lyone per Phi-* || *liberto Rolleto, & Bar-* || *tholomeo Freno,* || *nel Anno del-* || *la nostra* || *salute,* || M. D. XLIX. In-16 de 503 et 333 pp., plus 1 f. blanc et 12 ff. pour la *Tavola.*

Le titre porte la petite marque du libraire.

Au v° du titre est un extrait du psaume XVIII.

Les pp. 3-4 contiennent l'épître déjà reproduite (n° 3) :

« *Al reverendissimo in Christo padre, il signore S. Ippolito Estense, dignissimo cardinale di Ferrara, archivescovo vigillantissimo di Lyone, il suo servo* GULIELMO ROUILLÈ [sic] *desidera S. P.*

La date du 22 août 1547 a été conservée.

Les Evangiles, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse sont ornés de figures.

Biblioth. nat., Rés. A. 8278. (En tête de cet exemplaire est un curieux sonnet ms. « A messire François Delbayne », pièce signée C. B. P.). — British Museum, 3015. a. 17. — Collection Guicciardini, à Florence, 1. 4² 5.

7. Il || Nuouo Te- || stamento di || Giesu Christo || saluatore || nostro. || * || Reuisto nuouamente con gran diligentia || & ornato di molte figure di || nuouo aggiunte. || Tradotto di Greco in vulgare Italiano, || per Antonio Brucioli. || *In Lyone,* || *Appresso Gulielmo Rouillio.* || 1550. — [A la fin de la 2e partie :]

Stampato in Lyone per Phi- || *liberto Rolleto, & Bar-* || *tholomeo Freno,* || *nel Anno del-* || *la nostra* || *salute,* || M. D. XLIX. In-16 de 503 et 333 pp., plus 1 f. blanc et 12 fl.

Edition de 1549 dont la date a été renouvelée.

British Museum, 1016. a. 10. — Collection Guicciardini, à Florence, I, 4 [2], 5. — Cat. Didot, 1879, n° 456.

8. Il || Petrarca || Con nuoue, e || breui dichia- || rationi. || Insieme vna tauola di tutte le sue rime, || ridotte co i versi interi sotto le cin- || que lettere vocali. || *In Lyone, appresso* || *Guglielmo Rouillio.* || 1550 || Con Priuilegio, del Re per anni cinque. In-16 de 576 pp. et 16 ff. pour les tables, plus 294 pp. et 5 ff.

Le titre est orné d'un cartouche dans lequel sont inscrits les mots *Il Petrarca,* et de la marque du libraire accompagnée de la devise : *In virtute et fortuna.*

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à Guillaume Roville pour cinq ans, le 9 juillet 1549.

Les pp. 3-5 contiennent l'épître suivante :

« *Al molto magnifico M. Giovanni Mannelli, gentil' huomo fiorentino,*
GUGLIELMO ROVILLIO S. »

Havendo io, quando l'anno prossimamente passato mi venne desiderio di stampare queste medesime rime di M. Francesco Petrarca, pregato strettissimanente M. Luc' Antonio Ridolfi, mio padrone osservandissimo, che li piacesse accomodarmi d'un testo d'esso poeta ch'appresso di se havere assai corretto da più d'uno di vostra natione inteso haveva, et essendone stato da lui che, come già per esperienza ho conosciuto più volte, non niega alcuna cosa mai che per se giustamente si possa, cortesemente accomodato, trovai che egli l'haveva, oltre alcune sue particulari osseruationi in ciascun verso, con numeri diligentissimamente contrasegnato. Per il che, domandatolo non molti giorni dipoi della cagione, intesi ciò essere avvenuto per haver egli già ne' suoi più giovani anni, tutte quelle rime con versi interi sotto le cinque lettere vocali con buono ordine ridotte. Per la qual cosa divenuto desideroso di veder questa nel vero non picciola fatica, fui cotanto ardito che lo pregai volermi far gratia di lasciarmi non pur vedere, ma

appresso di me cotal suo rimario, acciò potessi a mio più grande agio leggerlo; il qual egli, con quella istessa cortesia che prima il testo fatto haveva, mi concesse volentieri, con patto però che con quel Petrarca che allhora d'imprimere m'apparecchiava [1], a modo alcuno non lo stampassi, il che incontinente gli promessi et fedelmente osservai. Ma havendo poi meco medesimo considerato che publicandolo io hora potrei senza però mancare della mia promessa a M. Luc'Antonio, havendomi egli, come ho detto, ricerco solamente che con quel testo che allhora fra le mani haveva non l'imprimessi, far cosa grata, se non ad altri, a molti nostri giovani Franzesi che della vostra bella lingua toscana sono da non molto tempo in qua molto studiosi divenuti, mi deliberai finalmente ristampando un'altro testo, acciò che i versi di quelle co'numeri del *Rimario* riscontrassero, mandarlo in luce, seguendo quel desiderio che io ho grandissimo del continuo di giovare con questo mio essercitio a ogni qualità di persone per tutte le vie e modi a me possibili; et desiderando io che voi mi riconoscessi per quel vostro servidore che io vi fui, mediante la vostra bontà, cortesia et gentilezza, tutto quel tempo che voi in questa nostra città dimoraste, ho pensato, col mezzo di questa mia nuova impressione, cosa di voi più degna al presente non havendo, ridurmivi a memoria, a voi stesso indirizzandola; la qual cosa tanto più è da me fatta volentieri quanto che con mio contento grandissimo intendo in voi ogni giorno più regnare quello ardente desiderio che io già qui conobbi nel veramente nobilissimo animo vostro circa la cognitione delle buone così lettere toscane come latine, per non dir nulla che porto fermissima opinione che, se pure M. Luc' Antonio si tenesse gravato da me, havendolo io senza la parola sua questa sua fatica mandata fuori, la dolcezza del nome vostro potrà tanto appresso di lui valere, non havendo egli per quello che io già qui vidi, altro più charo amico di voi, che, levandogli dell' animo ogni perturbatione, non gli lascerà havere a male quello che da me a buon fine è stato veramente adoperato.

« Piacciavi dunque, virtuosissimo signor mio, accettare questo mio dono, tale quale egli si sia, con quella affettione d'animo che io ve lo mando, me per vostro servidore riconoscendo; et io, dopo essermivi per tale affettuosamente raccomandato et liberalmente offerto in tutto quello, avvenga che poco sia, che qui vaglio, vi bacio le mani, Dio divotamente pregando che vi prosperi di bene in meglio ogni dì più,

[1] Nous n'avons pas retrouvé cette édition de Pétrarque publiée par Roville avant 1550.

secondo che, per le rarissime qualità vostre, debitamente meritate et io grandissimamente desidero.

» In Lyone, il. XII. di gennaio del M. D. LI. »

Les pp. 6-15 sont occupées par la *Vita e Costumi del poeta.*

A la p. 16 se trouvent les portraits de Pétrarque et de Laure réunis dans un encadrement en forme de cœur et accompagnés d'une épitaphe italienne en quatre vers.

Les *Trionfi* sont ornés de jolies figures gravées sur bois.

British Museum, 686. a. 21 et 1071. b. 10.

9. Il || Petrarca || Con nuoue, e || breui dichia- || rationi. || Insieme vna tauola di tutte le sue rime, || ridotte co i versi interi sotto le cin- || que lettere vocali. || *In Lyone, appresso* || *Guglielmo Rouillio.* || 1551. || Con Priuilegio del Re per anni cinque. In-16 de 576 pp. et 16 ff. pour les tables, plus 294 pp. et 5 ff.

Cette édition ne diffère de la précédente que par la date inscrite sur le titre.

Biblioth. de Nantes, 27.558-27.559. — British Museum, 241, a. 36. — Notre bibliothèque.

10. Diuerse Impre || se accommodate a || diuerse moralità, con versi || che i loro significati dichia || rano insieme con molte al- || tre nella lingua Italiana || non piu tradotte. || Tratte da gli Emblemi || dell' Alciato. || *In Lione da Gulielmo* || *Rouillio.* 1551. || Con Priuilegio. Pet. in-4 de 191 pp.

Réimpression de l'édition de 1549 (n° 5).

Le titre est inscrit dans un beau frontispice gravé sur bois.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à *Guillaume Roville* et à *Macé Bonhomme.*

A la p. 3 est l'epître de Giovanni Marquale à Francesco Donato.

Les figures d'emblèmes sont au nombre de 185. Toutes les pages, à partir de la p. 3, sont encadrées de riches bordures.

Notre bibliothèque.

11. Dante || Con nuoue, || et vtili is- || positioni. || Aggiuntoui di più vna tauola di tutti || i vocaboli più degni d'osseruatio- || ne, che a i luoghi loro so- || no dichiarati. || *In Lyone,*

appresso || *Guglielmo Rouillio.* || 1551. || Con Priuilegio del Re per anni cinque. In-16 de 644 pp. et 6 ff.

Le titre est orné d'un cartouche dans lequel est inscrit le mot Dante. Il porte la marque de Roville : une aigle sur le globe du monde, placée entre deux serpents et accompagnée de cette devise : *In virtute et fortuna.*

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour cinq ans à Guillaume Roville, le 9 juillet 1549, et lui permettant d'imprimer ou faire imprimer Dante en italien, avec nouvelles annotations et expositions des mots plus difficiles.

Les pp. 3-5 contiennent l'épitre suivante :

« *Al nobile M. Luc' Antonio Ridolfi, gentil' huomo fiorentino,*
GUGLIELMO ROVILLIO S.

» Più volte ho meco stesso considerato, nobilissimo signor mio, in che modo io potessi far chiaro al mondo l'ardente desiderio che io sempre ho tenuto e tengo di mostrarvi alcun segno dell' affetione che io per più cagioni ragionevolmente vi porto, così per le rare virtù che risplendeno nel bello animo vostro, come anco per l'infiniti beneficij che del continuo da voi, senza mio merito veruno, ho ricevuti. Ma l'altezza del grado vostro e la bassezza del mio stato non mi hanno mai data oportuna occasione di satisfare a questo mio debito et honorato desio. Hora finalmente, volendo io mandare in luce le opere del divino M. Dante Alighieri, ridutte in questa picciola forma, tra per ridurvi a memoria la mia servitù e perchè così verranno da ogn'uno più riguardate, ho voluto accompagnarle con l'honoratissimo nome vostro. E certo a niuno poteva io più degnamente intitular l'opere d'un tal poeta che a voi, perciochè, oltre a l'altre rarissime parti a voi da la natura concesse, sete anchora talmente nella poesia esercitato che ben pochi all' età nostra vi si ponno agguagliare; la quale, accompagnata con l'antichissima vostra nobilità e con la candidezza dell' animo e sincerità della vita, vi promette fama e gloria immortale. Ma perchè, mentre io m' ingegno raccontare l'alte doti dell' animo vostro, potrei esser giudicato adulatore, mi serberò a più commodo tempo. Voi intanto riceverete questo picciol dono, misurandolo con la vostra infinita cortesia e con la grandezza dell' animo mio. Di Lione, il XXV dia prile M. D. L I. »

Les pp. 6 et 7 sont occupées par l'avis suivant :

« *Ai candidi lettori* GUGLIELMO ROVILLIO.

» Ecco che vi si da finalmente nelle maui, studiosi lettori, il tanto da voi aspettato testo di Dante, corretto con quella diligenza che s'ha possuto maggiore, et annotato d'osservationi, se non molte, almeno necessarie; perciochè il proponimento dell'autore è stato d'annotare solamente alcune cose, da gli altri o tralasciate, o male intese; le quali certo faceano picciol numero, poichè per le belle ispositioni del dotto M. Alessandro Vellutello, la presente opera è ridutta a tanta facilità e chiarezza, che cose pochissime o rare vi si ponno desiderare. Laonde, cosi perchè la sua opinione è da tutti ragionevolmente stimata migliore, come ancho per darvi il libro più ricco e copioso, in molti luoghi troverete essersi seguito il suo parere. Voi dunque prenderete de i frutti delle nostre fatighe, e se vedremo, come speramo, haver in alcuna parte a i vostri honorati studi sodisfatto, oltrechè in brieve tempo lo riduremo in meglio, ne darete anco animo di fatigare per vostro commodo in cose tutta via di maggior importanza. »

A la p. 8 est un portrait de Dante accompagné d'une octave de Giovan Jacomo Manson. La *Vita e Costumi del poeta* occupe les pp. 9-11, enfin une figure représentant Dante et Virgile dans l'Enfer est à la p. 12.

Biblioth. Mazarine, 21856*****.

12. Dante || con nuoue, || et vtili is- || positioni. || Aggiuntoui di più una tauola di tutti || i vocaboli più degni d'osseruatio- || ne, che a i luoghi loro so- || no dichiarati. || *In Lyone, appresso* || *Guglielmo Rouillio.* || 1552. || Con Priuilegio del Re per anni cinque. In-16 de 644 pp. et 6 ff.

Cette édition ne diffère de la précédente que par la date portée sur le titre.

Biblioth. nat., Rés. Yd. 804. — Biblioth. Mazarine, 22.053. A.

13. Il || nuouo Te- || stamento di || Giesu Christo || Saluatore || nostro. || * || Nuouamente dal- || l'original fonte Greco in lingua || Toscana tradotto. || * || *In Lyone,* || *Appresso Gulielmo Rouillio.* || M. D. LII [1552]. — [Au r° du dernier f. de la seconde partie, avant la *Tavola* :] *Stampato* || *in Lyone per Philiber-* || *to*

Rolleto. In-16 de 552 et 374 pp., plus 1 f. pour la souscription, 15 ff. pour la *Tavola* et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque du libraire comme en 1549. — On observera que le nom du traducteur, Antonio Brucioli, a été supprimé, de peur que la traduction ne fût considérée comme hérétique.

Au v° du titre est le *Catalogo d'i libri del Nuovo Testamento.*

Les pp. 3 et 4 sont occupées par une épître ainsi conçue :

« *All' illustrissimo et reverendissimo monsignor cardinal di Tornon, arcivescovo vigilantissimo di Lione, il suo servo* GUGLIELMO ROUILLE *desidera S. P.*

» Sempre il consiglio di prudenti et amici, massime esperti, debbe esser anteposto a tutti gl'altri; però, havendomi, non uno, ma molti amici italiani, dotti et prudenti, confortato a imprimere il *Nuovo Testamento* tradotto fedelmente dall' original greco in lingua toscana, promettendomi anchora l'opera loro, tal che di qua lo potessero render più grato al comun contentamento di tutti i desiderosi lettori, che gl'altri per l'addietro stampati in Italia, mi son lasciato justamente persuader tal impresa, et anche per esser il fondamento di nostra fede et salute. Però ci siamo sforzati, con diligenza degna di tale et tanta opera, nella correttione, negl' ornamenti, nelle figure poste a proprij luoghi, ne' nuovi sommarij, nelle tavole et in ogni altra cosa che tal laudabilissima et santa opera ricerca, far tutto senza alcun mancamento, quale, come cosa spirituale, fondamento di fede, santa et sopra ogn'altra degna di sommo honore, do, dedico et sacro a V. S. Reverendissima, spiritual nostro padre, defensor della sancta fede, sacro et santo et sopra ogn'altro in questo nostro paese degno di tal presente; a quale, humilmente inclinato, mi raccomando.

» Di Lione nell' anno della Redentione nostra 1552, et il 22 di Luglio. »

Les Évangiles, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse sont ornés de figures.

Bibl. nat., Rés. A. 6458. — British Museum, 3022, aa. 1.

14. Il Cortegiano del Conte Baldessar Castiglione, di nuouo rincontrato [*sic*] con l'originale scritto di mano de l'autore; con vna breue raccolta delle conditioni che si ricercano a perfetto

Cortegiano e a donna di Palazzo. *In Lyone, appresso Guglielmo Rouillio,* 1553. In-16.

Biblioth. de M. Charles Fairfax Murray, à Florence (Cat., III, n. 1024).

15. D. Mem. S. || Prima Parte || del Prontuario de || le medaglie de piu illlu- || stri, & fulgenti huomini & donne, dal principio || del Mondo insino al presente tempo, con || le lor vite in compendio || raccolte. || (Feuille de lierre.) || *In Lione, appresso Gu-* || *glielmo Rouillio.* || 1553. || Con Priuilegio Regio, per anni dieci. In-4 de 6 ff. lim., 172 pp. et 2 ff. — La seconda || Parte del || Prontuario delle || Medaglie, la quale ha principio da la nati || uità del nostro Saluatore Giesu Chri- || sto, & cõtinoua insino al Christia- || nissimo Rè di Francia, Henri- || co secondo, di nome, il qua- || le al presente regna fe- || licemente. || .... || Con Priuilegio del Re || Christianissimo Henrico secondo, per anni dieci, come || si contienne nella seconda pagina della prima || parte di questa opera. In-4 de 247 pp. et 4 ff.

Prima Parte. — Le titre est orné d'un cartouche dans lequel sont inscrits les mots *D[is] Mem[oribus] S[acrum]*; il porte en outre la marque de Roville avec la devise : *In virtute et fortuna.* — Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à Roville pour dix ans le 27 juin 1553.

Le 2° f. (*a* 2) contient une épître ainsi conçue :

« *A la Sereniss. et Christianiss. Caterina, regina di Francia,* GULIELMO ROVILLIO, *humiliss. et fideliss. servidore.*

» A tutti è noto che ne gl'huomini grandi et di supreme virtù, è stato sempre stimato esser un certo che sopra l'humano, quasi celeste et divino, per il che son parsi et stati al basso vulgo conspicui, venerabili et ammirandi; però dal primo secolo molti furno creduti dij et, come dij, di templi et sacrifici et nomi et honori esaltati. A questi ogni cosa eccellente da gl'altri fatta era come primitie di frutti donata et dedicata, credendo et sperando così la tutela et sicurtà di tutto il resto. Onde anchora gl'animali, arbori, et quasi tutto, benchè diversamente, fu creduto sotto la lor tutela. Di qui anchora intra noi christiani è seguitato tal costume, certo laudabile, insino ai nostri dì, perchè chi negassi esser ne gl'huomini illustri et di supreme virtù un certo che occulto,

sacro, celeste et divino, più assai errerebbe che chi negassi l'oro essere superiore al piombo et i diamanti et safiri a le communi pietre de'fiumi. Per tanto, o Serenissima et Christianissima Regina, havend'io nuovamente fatto stampare il presente libro : *Prontuario,* anzi *Trionfo di medaglie* nella thoscana lingua, prima che darlo in luce, l'ho dedicato et sacrato a V. 'somma Maiestà, nostro terrestre nume, come a la prima Toschana di tutto il regno, anzi di tutta Toschana, Italia et tutto il mondo. Non siamo ignoranti quanto a tutti sia grato veder opere nel proprio idioma; ma a V. Sublimità molto più per sua virtù. Poi così come in uno specchio si veggono i colori, lineamenti et profili et tutte le qualitadi esteriori, così qui V. Sublime Maiestà rivedrà a sua posta se con quelle sue supreme bellezze di virtù tanto amate et l'illustri sue qualità et doti, et di più molti suoi antiqui esempi di costumi et vita a tutto il mondo, et gioirà d'insolito piacere. Harei adumque fatto contro a l'ordine di natura et sarei stato ingrato se ad altri di tutto il mondo l'havessi sacrato; perchè a chi dovevo prima presentare il libro che contiene l'imagini et simulacri de' primi et illustri huomini et donne d'ogni età insino al dì presente, con l'illustri fatti loro in somma brevità raccolti, che a V. Sublimità et Maiestà, che per natura, costumi, eminente virtù et sommo grado, supera ogn'altra vivente principessa et illustra di fama et gloria el secol nostro? Accetti adunque quella il piccol dono, et con quel suo sacro et divin favore, con il qual ogni virtù et virtuoso è difeso, promosso et innalzato, sia da quella il nostro *Trionfo* prosperamente et felicemente sicuro. Desiderole et pregole sempre fermo accrescimento in ogni felicità. Di Lione, a di 25 di luglio 1553. »

Les ff. *a* 3—*a* 5 (ce dernier paginé 1 et 2) sont occupés par un avis de Roville « a i lectori » et par le *Catalogo de gl' autori et historiografi.*

Les pp. 3-4 sont remplis par un nouvel avis « al lettore ».

Le texte commence à la p. 5. Il est orné de 338 médaillons (chaque page en contient 2, sauf la p. 155, où il y en a 4).

Les derniers ff. sont remplis par la table.

Seconda Parte. — Le titre porte une grande figure qui représente Moïse recevant la loi. On lit à l'entour ces deux devises : *La legge è data per Mose; la gratia et la verità è nata per Giesù Christo.* Giovanni, cap. I. — *La notte è passata et il dì appropinquato.*

Le texte est orné de 491 figures.

Notre bibliothèque.

16. Discorso sopra la Castrametatione, et Disciplina militare de

Romani. Composto per il S. Guglielmo Choul, Gentilhomo Lionese, Consigliero del Re, & Presidente delle Montagne del Delfinato, Con i Bagni, & essercitij antichi de Greci, & Romani, Et tradotto in lingua Toscana per M. Gabriel Symeoni. *In Lione, Appresso Gugl. Rouillio.* 1555. Con Priuilegio del Re per anni X. In-fol.

Le titre est entouré d'un encadrement au haut duquel on remarque Diane, les chiffres du roi et les croissants.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à Guillaume Roville, pour dix ans, le 31 octobre 1553.

Le f. *a* 2 contient une épître de Gabriel Simeoni « All' illustrissimo et virtuoso signore, il S. Gian Giordano Orsino, vice re in Corsica per il Christianissimo et invitissimo Henrico II, re di Francia ». Cette épître est datée de Lyon le 1er août 1555.

Sans parler du frontispice, le volume est orné de 43 belles figures, gravées sur bois, plus 4 bandeaux et 5 grandes initiales. Il y a en outre un grand tableau plié après la p. 60.

Cat. de Cohn, à Berlin, n° CXXXIV (1880), art. 1.144.

17. Il || Decamerone || di M. Giouanni || Boccaccio. || * || Nuouamente stampato, con vn raccoglimento di || tutte le sentenze, in questa sua || opera da lui vsate. || Aggiunteci le annotationi di tutti quei luoghi, che || di queste cento nouelle, da Monsig. Bembo, per || osseruatione & intelligenza della Tho- || scana lingua, sono stati nelle sue || prose allegati. || *In Lione,* || *Appresso Gutielmo* || *Rouillio.* || 1555. || Con Priuilegio del Rè. In-16 de 932 pp., 13 ff. non chiffr. pour la table et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque et la devise du libraire.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour cinq ans à Guillaume Roville le 6 novembre 1554.

Les pp. 3-5 contiennent une épître à Marguerite de Bourg, dame de Gage, femme d'Antoine Ballioud, général des finances de Bretagne :

« *A madama, madama Margherita de Bourg, generala di Brettagna,*
GULIELMO ROVILLIO.

» L'excellenza delle lettere fa in tulli i secoli et appresso tutti gli huomini, et non senza giustissima cagione, in cotal pregio tenuta, che

niuno mai in luogo nessuno si trovò, il quale caro non havesse et ad honore grande non si recasse d'essere da quelle celebrato ; ma più coloro nondimeno che più per le virtù o dell' animo loro o del corpo lo meritavano. Laonde, havendo io novellamente fatto con incredibile diligenza il *Cento Novelle* di M. Giovanni Boccaccio con nuovi et bei caratteri in picciolissima forma et di molte belle et utili cose ornato nelle mie case ristampare, et pensando io a chi degnamente così bella opera indirizzare, non dico potessi, ma dovessi, subito mi venne alla mente quanti fussero e quanto grandi i meriti vostri ; ma quanto dall'un de' lati mi spigneva il cognoscere che ella più a niuno nè più giustamente si conveniva che a voi, sì per essere di tutti quei beni abondevolemente dotata che così l'industria et la natura come la fortuna può dare, et sì massimamente per havere nella bellissima et tanto hoggi lodata lingua thoscana tanti progressi fatto, che poco manca a lasciarvi indietro tutte le altre donne di questo regno, sì come nella vostra natia franzese, con non minore loda di voi che maraviglia de gli altri, fatto havete; tanto, dico, dall' altro mi ritirava poi il dubitare che gli huomini volgari che non conoscono quanto sia grande la differenza che tra donna et femina si ritrova non dicessero che cotale opera, non solo a donna, ma a donna di bende negre si disdicesse. Il quale dubbio tanto poteva in me che io m'era quasi che risoluto di dover mutare proponimento ; se non che ragionandone un giorno a caso, come a Dio piacque, con M. Luc' Antonio Ridolfi, padron mio osservandissimo, egli, con quella sua libertà d'animo, si rise quasi di me, et per risposta non mi dette altro, senon che al mare si potevano bene aggiugnere dell' acque, ma crescerlo, no, et che i solari raggi ogni giorno toccavano l'onde, ma non già mai s'immollavano. Dalle quali parole compresi benissimo prima che le vostre virtù son tali che, come niuno può lodando accrescerle, così niuno puo biasimando scemarle, poichè l'interezza et honestà vostra è di tal maniera che nulla cosa, non che le parole, è bastante a contaminarla. Laonde, non per lodare voi, ma per fare il debito mio et mostrare al mondo che io non sono sì cieco che non veggia almeno in qualche parte quello che a voi si conviene, se bene a me è la facultà tolta di farlo, ritornai nel primo mio proponimento, e con quella humiltà et reverenza che debbo, so et posso maggiore, vi dedico la più bella opera et forse la più utile che habbiano insin qui le prose thoscane, pregandovi a doverla accettare con lieto animo, certa che, se io potessi o sapessi, molto più con le mie cose propie che con l'altruì volentieri v'ornerei. »

Les pp. 6-10 sont occupées par un avis de Roville « A i lettori ».

A la p. 926 est un nouvel avis dans lequel le libraire s'excuse de ne pouvoir, faute de place, donner tout ce qu'il avait promis au début.

Les pp. 927-932 contiennent la lettre de Jean-Baptiste Du Four qui sera reproduite dans un article spécial sur ce personnage (n° XXIII).

Biblioth. nat., Rés. Y² 2.263. — Notre bibliothèque.

18. Orlando || furioso di || M. Lodouico || Ariosto, diui- || so in due || parti. || La prima contiene XXX. Canti. || Et la seconda XVI. || Insieme con l'aggiunta de i || cinque Canti nuoui. || *In Lione,* || *Appresso Guglielmo Rouillio.* || M. D. LVI [1556]. In-12 allongé de 1417 pp. et 19 ff., car. ital.

En tête du volume est placée l'épître suivante :

« *All' illustriss. et generosa signora, madama di Termes,* G. Rovillio, *salute et contentezza senza fine.*

» Illustrissima signora, desiderando io di continovare intorno alla commodità delle persone studiose che si dilettano di volgere i libri et trovandomi doppo l'ultima impressione del *Cento Novelle* del Boccaccio havere stampato in simile et più piccolo volume il *Furioso*, sopragiunse, come spesso suole fare, nella nostra casa messer Gabriel Symeoni, huomo universale in tutte le scienze et di così bello ingegno et buone lettere latine, toscane et franzese, né senza cognitione delle greche, come per molte opere sue si può vedere, et vistomi mezo inchinato a dedicare il detto libro a l'Eccellenza V., subito sorridendo mi rispose : « Non dubitate più che, essendo questo un poeta eccellente, pieno di fatti d'arme et d'amorose aventure, voi non sapresti dedicarlo a persona (oltre a che ell' è di sangue illustre, dotta et molto studiosa) che ne fosse più degna che madama di Termes, conciosia che, essendo il suggetto del libro Bradamante et Ruggiero (questo fedele et celebratissimo nell' arme, et quella gentilissima et constante donna nell' amore et travagli del marito), io non saprei hoggi nominarvi due consorti più simili a Ruggiero et a Bradamante, che monsignore et madama di Termes. » Questo argumento, signora illustrissima, fu appresso di me di tanta forza che, ringratiato il Symeone, commessi subito alla stampa di mandare fuora il libro sotto al vostro nome, supplicando l'Eccellenza V. di tener seco caro il piccol dono, mentre che con ragione altiera, leggendo i magnanimi fatti di tanti

illustri et honorati cavalieri, gli vedrà tutti scolpiti nel valor solo et nell' eterna gloria del marito. Di Lione, el dì V. di Maggio M D. LVI. »

La dame à qui cette épître est adressée était Marguerite de Saluces-Cardé, femme de Paul de La Barthe, seigneur de Thermes. Celui-ci ne devint maréchal de France qu'au mois de juin 1558.

Les pp. 809-810 sont occupées par un titre qui permet de diviser le volume en deux parties.

Chaque chant est précédé d'une petite figure.

Biblioth. Mazarine, 22058-22059.

19. Orlando furioso.... *In Lione appresso Guglielmo Rouillio.* M. D. LVII [1557]. In-16.

Édition citée par Ulisse Guidi (*Annali delle edizioni e delle versioni dell' Orlando furioso,* 1861, p. 63). Elle ne doit différer de la précédente que par la date.

20. Ragionamento || hauuto in Lione, da Clau- || dio de Herberè gentil'huomo Franzese & da || Alessandro degli Vberti gentil' huomo Fio- || rentino, sopra alcuni luoghi del Cen- || to Nouelle del Boccacio : || I quali si ritroueranno secõdo i numeri delle Carte del Decamerone stam- || pato in Lione, in picciola forma da G. Rouillio, l'Anno M. D. L. V. || *In Lione,* || *Appresso Guglielmo Rouillio.* || 1557. In-4 de 100 pp. et 1 f.

Nous parlons de ce volume ci-après, à l'article consacré à Claude de Herberay (n° XXIV).

21. Il || nuouo || Testamento || di Iesu Christo || nostro Signore. || Latino & volgare, diligentemente tra || dotto dal testo Greco, & conferito con || molte altre traduttioni volgari & La || tine, le traduttioni corrispõdenti l'vna || à l'altra, & partite per versetti. || *In Lyone ;* || *Appresso Guillel. Rouillio.* || M. D. LVIII [1558]. In-16 de 559 ff. chiffr., 1 f. blanc, 7 ff. pour une *Tavola che insegna a trovar l'Epistole et gli Evangeli delle domeniche,* etc., 1 f. blanc.

Le nom de Brucioli a été supprimé comme en 1552.

Le titre est entouré d'un joli encadrement.

Au v° du titre se trouve *L'Ordine de' libri col numero de' capitoli,* puis vient un avis « Al lettore ».

Biblioth. nat. A. 6410. — Biblioth. Mazarine, 34089. — Biblioth. de Bordeaux, *Th.* 335 (= 31032). — Notre bibliothèque.

22. Il || Petrarca || con dichiara- || zioni non più || stampate. || Insieme alcune belle Annotazioni. tratte || dalle dottissime Prose di Monsignor Bem- || bo, cose sommamente vtili, à chi di ri- || mare leggiadramente, & senza || volere i segni del Petrar- || ca passare, si pren- || de cura. || E più vna conserua di tutte le sue rime ridotte || sotto le cinque lettere vocali || *In Lyone, appresso* || *Gulielmo Rouillio.* || 1558. || Con Priuilegio del Re per anni diece. In-16 de 571 [*lis.* 575] pp., 23 ff. de table et 1 f. blanc, plus 294 pp. et 5 ff. pour la *Tavola di tutte le rime de i Sonetti e Canzoni.*

Le titre porte la marque et la devise du libraire.

Les cinq pages qui suivent (chiffrées par erreur 5-9 au lieu de 3-7) contiennent une épître à Marguerite de Bourg, femme d'Antoine Bullioud, laquelle est appelée Mlle de Gage :

« *Alla molto nobile et virtuosissima madamigella di Gagio,*
GUGLIELMO ROVILIO.

» Qualunque persona che, o per dimostrar segno di gratitudine verso alcuno suo amico o signore, o per fare apparire della chiara riverenza ch' ei lor porta qualche lume, di farle alcun dono intraprende, suole innanzi ad ogni altra cosa por cura che' l dono utilità et piacere insieme aporti a chi il riceve, la qual cosa sempre et agevolmente avverrà se il dono sarà a colui a cui egli è mandato conveniente, perciochè chi non sa, poco discretamente et senza giudizio da colui adoperarsi che vaga ghirlanda delle fronti delle vezzose giovani ornamento a valoroso et forte guerriero donasse, o chi di forti et lucenti armi ad honesta et dilicata donna facesse amorevolissimo dono? Laonde, io havendo hora le rime del Petrarca in picciola forma ristampate con alcune ornate aggiunte, ho estimato dovere essere convenevol cosa se io a voi, la quale humilmente riverisco et a cui sono grandemente tenuto, le donassi, avvisando che elle vi debbiano non senza giovamento dilettare, perciochè, oltra al poema che da i più intendenti è più conosciuto et

pregiato, ritroverete alcune vaghe et utili annotazioni intorno ad esse nuovamente poste, della utilità delle quali voglio che mi basti solo haver detto che elleno dalle dottissime prose del virtuosissimo monsignor Bembo tratte sono. Ritroverete ancora alla fine dell' opera una conserva di tutte le sue rime con ottimo ordine disposta, acciochè prestamente in essa ritrovare si possano, la quale dal gentilissimo M. Luc' Antonio Ridolfi, che già quella nella sua prima giovanezza sotto le lettere vocali ridusse, *Rimario* fu chiamata, da me già un' altra volta stampata et hora per la utilità sua, havendo i primi testi tutti spediti, convengo a richiesta di più miei dottissimi amici di nuovo ristampare ; il quale *Rimario* nel vero è sommamente utile a chi di rimare leggiadramente et senza volere i segni del Petrarca trapassare si prende cura, perciochè subito ne sono poste innanzi tutte quelle rime ch' il Petrarca ha usate, et che possono aiutare altrui ad agevolmente et con leggiadria tessere i componimenti; et certo ne doverebbe sempre havere in mano chi brami essere rimator pregiato, essendo egli ottimo strumento ad insegnarci come delle leggiadre rime del Petrarca agevolmente et con prontezza valere ci possiamo. Giova ancora senza fine a coloro che di fare composizioni che *centoni* detti [*sic*] sono si dilettano, la qual maniera com' è molto malagevole ad essere sì ordinatamente tessuta che dal suo lavoro rilevi qualche ornata et leggiadra figura, così certo, quando è poi condotta bene, al fine rende meraviglioso piacere et vaghezza. Di cotali conponimenti fece già et molto vagamente il leggiadrissimo Senazzaro et la divina marchesa di Pescara. Parmi adunque che degnamente a voi questa opera del Petrarca, di così vaghi ornamenti accompagnata, debba essere indirizata, perciochè a qual persona la poteva io mandare che con maggiore piacere di voi la leggesse et poscia meglio la intendesse ? A niuna certo, conciosia cosa che voi così bene questa lingua intendiate, così vagamente parliate et anco leggiadramente scriviate, non solamente nelle prose, onde a ragione già vi dedicai il *Decamerone* del Boccaccio, da me in questa medesima picciola forma stampato, ma etiamdio se voleste a questa lingua quel favore porgere che alla vostra fate, in essa leggiadramente rimereste, come nella vostra propria natia fate eccellentemente et con divina grazia, senza che un' opera di castissimo et divinissimo amore ripiena, sì come questa è, era dignissimo dono di castissima et divinissima gentildonna, come voi siete. Ma che dirò io dell' altre tante et così chiare virtù che gloria così splendida fra tutti i migliori vi procacciano ? Niente certo, perciochè questo peso è d'altre spalle che le mie debili non sono, et le vostre alte et chiare lodi altro stile

richieggiono che il mio, che cotanto è humile e oscuro; del che ottimamente s'accorse il molto giudicioso M. Luc' Antonio Ridolfi, il quale, veggendo alcuni haver pur disio di lodare l'eccellenza del vostro rarissimo intelletto, la maravigliosa vostra bellezza et divinissima gratia che in ogni vostra operatione dimostrate, et giudicandogli non bastanti a poter ciò con gli loro versi degnamente fare, disse che ricorressero a quei proprij co i quali il Petrarca le lodi della sua bellissima et castissima madonna Laura celebrò, come colui che soli i versi del Petrarca giudicò degni d'haver voi in questa lingua per loro honorato suggetto, Ma, per por fine homai di volere le virtù vostre col mio rozzo scrivere ornare et raccontare, che altro non sarebbe che volere ad una ad una annoverar le stelle o porgere luce al sole, vi pregherò che vi degniate il mio dono qualunque che egli si sia, con la vostra unica cortesia benignamente ricevere, ricordandovi che alla grandezza dell' animo di Artoserse, potentissimo re de' Persi, fu così grato il picciol dono che di pur' acqua, ma con molta affezione da povera mano dato gli fu, com' alcuno altro che più prezioso et più ricco havesse ricevuto giamai. »

Les pp. 10-12 (*lisez* 8-10) sont occupées par la *Brevissima Descrizione della vita di M. Francesco Petrarca;* les pp. 13-16 (*lisez* 11-14) par le *Sonetto del Varchi al sepolcro del Petrarca,* l'épitaphe française de Laure composée par François Ier, l'épitaphe latine composée par Giulio Camillo, l'épitaphe italienne composée par Luigi Alamanni, et le *Sonetto ritrovato nel sepolcro di madonna Laura.*

Le f. suivant qui termine le cahier *a* contient au r° l'extrait du privilège, et au v° les portraits de Pétrarque et de Laure et un quatrain. Le privilège, daté du 29 novembre 1557, est accordé à Roville pour dix ans.

La 1re page du cahier *b* est cotée 19 (au lieu de 17) et l'erreur se continue jusqu'à la fin de la 1re partie.

Les *Trionfi* sont ornés chacun d'une figure.

La 2e partie est précédée d'un titre, orné de la marque et de la devise du libraire. Les pp. 3-5 contiennent une épître et un sonnet de Luc' Antonio Ridolfi « Al suo cariss. Piero di M. Matteo Niccolini in Firenze. » L'épître est datée de Lyon le 5 décembre 1537.

British Museum, 241. a. 18. — Notre bibliothèque.

23. Orlando furioso.... *In Lione, Appresso Guglielmo Rouillio,* 1559. In-16.

Edition citée par Ulisse Guidi (*Annali delle edizioni e delle versioni dell' Orlando furioso*, 1861, in-8), p. 69.

24. Discorso || della Religio- || ne antica de || Romani, || composto in Fran- || zese dal S. Guglielmo Choul Gentil- || huomo Lionese & Bagly delle || Montagne del Delfinato, || Insieme con vn' altro simile discorso della Ca- || strametatione & bagni antichi de Ro- || mani, tradotti in Toscano da || M. Gabriel Simeoni Fio- || rentino. || (Feuille de lierre.) || *In Lione*, || *Appresso Gugl.* || *Rouillio.* || 1559. || Con Priuilegio del Re per anni X. || * || In-fol. de 248 pp. et 4 ff. — Discorso || sopra la Ca- || strametatione, || et Disciplina || militare de || Romani, || Composto per il S. Guglielmo Choul, Gentil- || homo Lionese, Consigliero del Re, & Pre- || sidente delle Montagne del Delfinato, || Con i Bagni, & essercitij antichi de || Greci, & Romani, || Et tradotto in lin- || gna Toscana per M. Gabriel Symeoni. || (Feuille de vigne.) || *In Lione,* || *Appresso Gugl.* || *Rouillio.* || 1559. || Con Priuilegio del Re per anni X. || * In-fol. de 4 ff. lim., 102 pp. (entre les pp. 60 et 61 est inséré un grand plan du camp romain) et 1 f. blanc, plus 38 pp. et 5 ff. pour le traité *De' bagni et essercitii antichi.*

Discorso della Religione. — Le titre est imprimé dans un beau cadre aux chiffres du roi.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour dix ans à Roville le 31 octobre 1553.

Les pp. 3-4 sont occupées par l'épître suivante :

« *Alla Christianissima et Serenissima reina di Francia, madama Caterina de' Medici,* GUGLIELMO ROVILLIO, *humilissimo servitore, salute et contentezza sempiterna.*

» La purità et dolcezza della lingua toscana pare che sia di presente, Christianissima reina, salita in tanto pregio, che, doppo la greca et la latina, i Toscani medesimi studiandola, s'ingegnano ogni giorno di renderla più bella ; i letterati stranieri l'ammirano et, come hanno fatto l'Ariosto, il Bembo et il Sennazzaro, ne i loro scritti cercano d'imitarla, et in somma non si trova natione a cui non piaccia quasi ogni opera

composto più tosto in toscano che in altra lingua; laquale cosa cognosco io essere ogni dì più vera nel fare stampare et mandare fuora i miei libri, nascendo, come io credo, questo che poche altre lingue si pronunziano et scrivono d'una medesima maniera, come fanno la latina et la toscana, le quali, oltre di ciò, hanno una certa conformità insieme per la vicinità delle provincie, che nel significato, nel suono et nell'accento si possono meritamente nominare sorelle. Ma, sì come ogni Toscano, se non ben letterato, non può nè parlare, ne scrivere bene, così è gran felicità d'udire le parole et leggere gli scritti di colui che Toscano et letterato si ritrova. Tra i quali, havendo io sempre udito per tale stimare messere Gabriel Symeoni, da gli huomini veramente dotti, oltre a quello che io medesimo ne ho cognosciuto et egli da sè stesso ha dimostro in più opere sue stampate in Francia et in Italia, mi son mosso a pregarlo di tradurre in toscano il libro della *Religione antica de' Romani* prima composto in franzese dal S. Guglielmo Choul, bagly delle montagne del Delfinato ; la quale fatica volentieri egli ha subito presa, come ancora già fece dell' altro mio libro della *Castrametatione de' Romani,* pure composto dal medesimo autore. Laonde, considerando l'utilità grande che di tal libro si può cavare, et massime havendolo stampato nella più bella forma che io ho saputo imaginare, ho preso ardire di dedicarlo a V. M., parendomi, se si debbe haver riguardo che il presente habbia qualche proportione con la persona a cui si presenta, non poter più degnamente questo mio convenire ad altri che a V. M., come lettura non meno nobile che utile alla republica, potendo per così fatti mezzi cognoscere che la grandezza et prosperità dell' imperio romano non nacque d'altrove che dalla virtù dell' armi proprie, dalla giustitia et dal culto frequente (anchora che falso, altretanto che il nostro, ordinato della chiesa Cattolica, è salutifero et vero) della religione de i loro falsi, dij, i quali, o come creature (deificando gli sciocchi i loro così buoni come cattivi imperadori), o come inanimati numi (adorando et temendo le stelle, i pianeti, la sorte et gl'accidenti humani), se bene non havevano possanza d'aiutarli, nondimeno si vede che l'omnipotente et vero Dio, havendo più riguardo alla simplicità et buono animo loro che alla loro cieca credenza, non anchora illuminata dal vero Messia, gli favoriva sempre et aiutava, non altrimenti che io lo priego al presente che al re, a V. M. et a tutta la sua regia et bella prole doni sanità continova, allegrezza senza fine et longa vita. Di Lione, el dì XXX d'agosto M. D. LVIII. »

Le texte du volume est orné de 5 grandes figures, 43 petites figu-

res, 535 médailles ou médaillons, 2 bandeaux et diverses belles majuscules.

Les 4 derniers ff. contiennent la table.

Discorso sopra la castrametatione. — L'édition se collationne comme celle de 1553. Elle est ornée de 40 grandes figures, 3 petites figures, 7 bandeaux et 8 grandes initiales, sans parler du plan du camp.

Notre bibliothèque.

27. Dialogo dell' Imprese militari et amorose di Monsignor Giouio Vescouo di Nocera. Con vn ragionamento di M. Lodouico Domenichi nel medesimo soggetto. Con la Tauola. *In Lyone, Appresso Guglielmo Rouiglio,* 1559. In-4 de 194 pp. et 5 ff., avec 102 figures sur bois.

Le titre porte la marque de Roville. — Au v° du titre est un portrait de Giovio.

Le titre est suivi d'une épître dédicatoire adressée à Lodovico Domenichi, que le libraire lyonnais avait dû connaître à Venise. Il y parle de Francesco et Simon Mazzei, marchands florentins à Lyon (Francesco Mazzei obtint du roi, le 12 octobre 1546, des lettres de sauvegarde, mentionnées dans le *Catalogue des actes de François Ier*, VI, nos 23152, 23178). Roville y fait aussi une allusion touchante à son maître Gabriel Giolito :

« *Al molto virtuoso et honorato M. Lodovico Domenichi,*
GUGLIELMO ROVIGLIO *salute.*

» Quantunque io non dubiti punto, M. Lodovico honoratissimo, che'l veder fuori a quest' hora il *Dialogo dell' imprese* di monsignor Giovio vi porga una subitana maraviglia, tutta volta tengo per certo che, intesa la cagione, cesserete di maravigliarvi; perciochè, trovandom'io, quando la cortesia vostra mi fece appresentare il libro per M. Francesco e Simon Mazzei sul principio dell' intaglio della *Castrametatione e Religion de' Romani,* ove teneva tutt'i miei intagliatori e pittori occupati, per non potervi attender così in pronto, dissi loro ch'io, e per l'affettion che porto all' autore, le cui historie haveva digià fatte tradurre et stampare in nostra favella francese, et anco per sodisfare a voi che con tanta amorevolezza a ciò m'invitavate, dove vi piacesse haver patienza infino a tanto che l'incominciato lavoro si mandasse a fine, l'havrei, con tutti

quegli honori el ornamenti che da me si potesser maggiori, volentieri mandato fuora. Laonde, standomi in questo proposito, a pena i miei s'eran della prima occupation liberati, che mi venne in mano il libro stampato in Roma, il quale, poscia che io [l'] hebbi riscontrato col vostro e trovatolo mal conforme e peggio corretto, mi crebbe tanto più il desiderio di sodisfarvi quanto si vedeva aperto sì fatta impressione esser seguita contra la vostra volontà. E così feci con ogni caldezza metter mano all' opra, laquale, per cagion delle figure che vi si richieggon convenienti a sì nobil' soggetti, non s'è potuta assolvere infino al presente tempo. Perchè voi, veduta la mia tardanza e per aventura ancora persuasovi che, per essere il libro stampato in Roma, io me ne devessi hoggimai restare, per non far torto all' autore et a voi stesso che sostenete buona parte del detto *Dialogo*, ne indrizzaste un' altra copia a M. Gabriello Giolito in Vinegia, insieme con l'aggiunta d'alcun' altre vostre impreze della medesima argutezza e leggiadria; la qual cosa mi ritenne una buona pezza in forse. E veramente, s'io non mi fossi trovate tanto innanzi (che già era di là del mezo de gli intaglij e figure), non è dubbio che questo intoppo m'havrebbe fatto abandonar l'impresa, non già ch'io mi pentissi di voler compiacere a voi, ma solo per non far torto al buon Giolito, cui io per li suoi meriti di verso me honoro et osservo con quello affetto che si dee osservare un prestantissimo e pietoso padre. Trovandomi dunque tanto innanzi e, per la vaghezza delle figure, anco spronato da molti gentili spiriti a condur l'opra a fine, non ho potuto mancare al merito della cosa et al desiderio degli amici. Ecco havete a pieno la cagione della mia tardanza. Resta hora, il mio Domenichi, che voi mi facciate buona la scusa secondo la semplicità che vi si narra, e che accettiate il libro con quel buon cuore che vi si manda; perciochè è cosa ragionevole che havendolomi voi mandato a donare in bellissima scrittura e pittura di mano, io lo vi rimandi altresì in bellissimi caratteri di stampa e di figure d'intaglio. Accettando dunque il libro come vostro e'l buon animo come mio, sarete contento di tenermi sempre verde nel ricco tesoro de la vostra memoria, con ispendermi liberamente per quel ch' io vaglio, come vostro buono amico e fratello. E con questo resto pregando il Signore che sia sempre vostra custodia e compagnia. Di Lione, il dì XXI di giugno del LIX. »

Cat. de Wilfrid M. Voynich, à Londres, n° 14 (juillet 1905), n° 86.

26. Dialogo || pio et spe- || culatiuo, || Con diuerse sentenze

Latine & volgari, || di M. Gabriel Symeoni || Fiorentino || *In Lione,* || *Apresso Guglielmo Rouiglio.* || 1560. || Con priuilegio del Rè. In-4 de 230 pp., 1 f. blanc, 7 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte une des grandes marques de Roville.

Les ff. *GG* 1 et *GG* 2 contiennent une ode latine de D. Guiot, « gymnasiarcha Claromontanus », *De laudibus apud se convivantium philosophorum.*

On lit à la fin : *Utrumque ab autore absolutum opus mense uno, a calcographis vero tribus, kal. novembris M. D. L X.*

Notre bibliothèque.

27. Extraordinario Libro di architectura di Sebastiano Serlio, architette del Re Christianissimo. Nel quale si demonstrano trenta porte di opera rustica, mista con diuersi ordini, et venti di opera di diuerse specie, con la scrittura dauanti che narra il tutto. *In Lione, appresso Guglielmo Rouillio,* 1560. In-fol.

Cat. Seillière, 1890, n° 265.

La première édition avait été publiée par Jean de Tournes en 1551. Voy. ci-dessus. p. 174.

28. Orlando furioso di M. Lodouico Ariosto.... *In Lione, Appresso Guglielmo Rouillio.* M. D. LXI [1561]. In-16 de 1419 pp., 25 ff. et 1. blanc, divisé en 2 part.

Bibl. nal., Rés. Yd. 844 (2e partie seule).

29. Le sententiose Imprese di Monsignor P. Giouio, et del Signor Gabriel Symeoni, ridotte in rima per il detto Symeoni. *In Lyone, Appresso Gulielmo Rouiglio,* 1561. In-4 de 134 pp. et 1 f. blanc, avec 126 figures.

Cat. de Wilfrid M. Voynich, à Londres, n° 14 (juillet 1905), article 87.

30. Ragiona- || mento hauuto in || Lione da Claudio || de Herberè Gen- || til' huomo || Lionese, || Et da Alessandro de || gli Vberti Gentil' huomo || Fiorentino : || Sopra la dichiaratione d'alcuni luoghi di Dante, del || Petrarca; e del Bocaccio : non stati infino à || qui da gli altri spositori bene intesi. || *In*

Lione. || *Appresso Guglielmo Rouillio* || M. D. LX [1560]. In-4 de 100 pp. et 1 f.

Nous parlons de cette édition, comme de celle de 1557, dans l'article consacré à Claude de Herberay (n° XXIV).

31. Il || Cortegia- || no del Conte || Baldessar || Casti- || glione, || Reuisto per M. Lodouico Dolce || sopra l'esemplare del proprio auttore, e || nel margine annotato. || Con vna copiosissima Tauola. || *In Lyone appres-* || *so Gugliemo Rouillio.* || 1562. In-16 de 494 pp. et 17 ff.

Le titre porte la marque et la devise de Roville.

Les pp. 3-14 contiennent une épître « Al reverendo et illus. signor D. Michel di Sylva, vescovo di Visco ».

Le f. qui suit la p. 494 est occupé par un avis de Roville « a i lettori » et par un sonnet de « l'unico Accolti, Aretino ».

Notre bibliothèque.

32. Aretefila || Dialogo, || Nel quale da vna parte sono quelle ragioni al- || legate, lequali affermano, lo amore di || corporal bellezza potere ancora || per la via dell' vdire perue || nire al quore : || Et dall' altra, quelle che vogliono lui hauere sola- || mente per gl'occhij l'entrata sua : || colla || sentenza sopra cotal || quistione. || *In Lione,* || *Appresso Gugliel. Rouillio,* || M. D. LXII (1562). In-4 de 164 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le volume est précédé d'une épître signée de Luc' Antonio Ridolfi. Il contient des nouvelles et un extrait du roman de *La belle Maguelonne.*

Biblioth. nat., Z. 3146. — Biblioth. Mazarine, 11179. — British Museum, 721. f. 8. — Biblioth. Landau, à Florence (Cat., II, p. 261).

33. Diuerse Imprese accommodate a diuerse moralità, con versi che i loro significati dichiarano. Tratte dagli Emblemi dell' Alciato. *In Lione, appresso Gulielmo Rouillio.* M. D. LX IIII [1564]. Pet. In-8 de 191 pp.

Bibl. Landau à Florence (Cat., I, p. 22).

34. Figure de || la Biblia, il || lustrate de || stanze Tu- || scane, || per Gabriel || Symeoni. || *In Lyone, appresso* || *Gulielmo Rouillio.* || M. D. LXIIII [1564]. In-8 de 148 ff., avec 269 figures.

Biblioth. Landau, à Florence (Cat., I, p. 442). — Cat. Destailleur, 1891, n° 20.

Les *Figure del Nuovo Testamento*, qui devaient accompagner ce volume, ne purent être achevées à cause de la peste, et ne parurent qu'en 1570. Voy. ci-après, n° 42.

35. Il || Petrarca || con nuoue || spositioni, || (*Feuille de lierre.*) || Nelle quali, oltre l'altre cose, si dimostra || qual fusse il vero giorno & l'hora || del suo innamora- || mento. || Insieme alcune molto vtili & belle annotationi || d'intorno alle regole della lingua Toscana, || E vna conserua di tutte le sue rime ridotte || co' versi interi sotto le lette- || re vocali. || *In Lyone*, || *Appresso Gulielmo Rouillio.* || M. D. LXIIII [1564]. || Con Priuilegio del Re. In-16 de 23 ff. lim., 1 f. blanc, 540 pp. (cotées 519-558 [*sic* pour 588]), 25 ff. de table et 2 ff. blancs, plus 294 pp. et 5 ff.

Voici la collation des ff. lim. : titre orné de la marque et de la devise du libraire; épître de Roville « Alla non men dotta che virtuosa damigella, D. Margherita de Burg, Lionese et dama de Gage » (fol. * 2—* 4); épître d'Alfonso Cambi « Al molto magnifico signor mio, il signore Luc' Antonio Ridolfi », en date de Naples, 2 août 1562 (fol. * 4 v°—* 5); réponse de Luc' Antonio Ridolfi, non datée (fol. * 6—* 7); épître d'Alfonso Cambi a Ridolfi, datée de Naples, le 3 décembre 1562 (fol. * 8—** 1); réponse de Ridolfi, non datée (fol. ** 2—** 4); épître de Francesco Giuntini Fiorentino « Al magnifico et suo molto honorato M. Lodovico Domenichi Piacentino » (fol. ** 5—*a* 1); *Brevissima Descritione della vita di M. Francesco Petrarca* (fol. *a* 2—*a* 3); *Sonetto del Varchi al sepolcro del Petrarca; Epitaffio del re Francesco primo; Julii Camilli Epigramma;* épitaphe composée par Luigi Alamanni; *Sonetto ritrovato nel sepolcro di madonna Laura; Extraict du privilege* (fol. *a* 4—*a* 7).

Le privilège est celui du 29 novembre 1557.

Les *Trionfi* sont ornés de figures.

La seconde partie a un titre orné de la marque et de la devise de Roville. Les pp. 3-5 qui suivent contiennent l'épître et le sonnet de L. A. Ridolfi à son ami Piero di M. Matteo Niccolini.

Biblioth. Dobrée, à Nantes (Cat., II, p. 311, n° 508). — British Museum, 686, a. 22. — Notre bibliothèque.

36. Figure de || la Biblia, il- || lustrate de || stanze Tu- || scane, || per Gabriel || Symeoni. || *In Lyone,* || *Appresso Gulielmo* || *Rouillio,* || M. D. LXV [1565]. In-8 de 148 ff. avec 269 figures.

Édition de 1564, dont le titre a été rajeuni.

Biblioth. Landau, à Florence (Cat., I, p. 442). — Cat. Destailleur, 1891, n° 21.

37. Historia || di Pietro || Bizari || Della guerra fatta in Vngheria dall' in- || uitissimo Imperatore de Christiani, || contra quello de Turchi; || Con la narratione di tutte quelle cose che sono || auuenute in Europa, dall'anno 1564, || insino all'anno 1568. || *In Lyone* || *Appresso Guliel. Rouillio.* || M. D. LXVIII [1568]. In-8 de 8 ff. lim., 213 pp. et 5 ff.

Le titre porte la marque et la devise de Roville.

Les ff. * 2 et * 3 contiennent une épître de Pietro Bizzari « All'illustriss. signore, il Sig. Francesco Rossello, conte di Bedfordia, cavallier dell'ordine della Garattiera, governator di Bervico et consigliero della Serenissima reina d'Inghilterra », en date de Lyon, 12 août 1568.

Le r° du 4e f. lim. est occupé par un sonnet adressé au même comte de Bedford par Francesco Giuntini ; puis viennent trois octaves d'Ercole Bentivoglio à P. Bizzarri (fol. * 4 v°) ; des sonnets de Mario Cardoini (fol. * 5) ; de Bernardino Tomitano (fol. * 5 v°), de Giovanbattista Giraldi (fol. * 6). de Lodovico Dolce (fol. * 6 v°), d'Alessandro Campesano (fol. * 7), de Lodovico Novello (fol. * 7 v°) et de Bernardino Tomitano (fol. * 8).

Sur le personnage à qui le volume est dédié, Francis Russell, second comte de Bedford, mort le 28 juillet 1585, on peut consulter le *Dictionary of national biography,* XLIX, pp. 431-433.

Biblioth. nat., M. 1454.

38. Le nuoue || Fiamme di M. || Lodouico || Paterno, || (*Feuille de lierre.*) || Con diligentia riuiste & ristampate, || A Don Carlo || d'Austria Principe di || Spagna. || *In Lyone,* || *Appresso Guglielmo* || *Rouillio.* || 1568. In-16.

Nous donnons une description complète de ce volume dans la notice consacrée à Thomas Thierry (n° XXVII).

39. Orlando furioso di M. Lodouico Ariosto, Reuisto et ristampato, sopra le correttioni di Ieronimo Ruscelli.... *In Lyone, appresso Gugl. Rouillio,* 1569. In-16.

Brunet, I, col. 436.

40. Discorso della Religione antica de Romani, composto in Franzese dal S. Guglielmo Choul, Gentilhuomo Lionese & Bagly delle Montagne del Delfinato, insieme con un'altro simile discorso della Castrametatione & bagni antichi de Romani, tradotti in Toscano da M. Gabriel Simeoni Fiorentino, illustrati di medaglie & figure tirate de i marmi antichi quali si trouano a Roma & nella Francia. *In Lione, Appresso Guglielmo Rouillio,* 1569. In-4.

Cat. La Vallière, par Nyon, n° 20370.

41. Historia di Pietro Bizari, Della guerra fatta in Vngheria dall'inuitissimo Imperatore de Christiani, contra quello de Turchi : Con la Narratione di tutte quelle cose che sono auuenute in Europa, dall'anno 1564, insino all'anno 1568. *In Lyone, Appresso Guliel. Rouillio.* M. D. LXIX [1569]. In-8 de 8 ff. lim., 213 pp. et 5 ff.

Édition de 1568, dont le titre a été rajeuni.
Biblioth. du comte Alexandre Apponyi (Cat. 1903, I, n° 430).

42. Figure del || Nuouo Testa- || mento, || Illustrate da versi vulgari Italiani. || *In Lione, appresso Guglielmo* || *Rouillio.* || M. D. LXX [1570]. In-8 de 84 ff., dont le dernier est blanc.

Les vers sont de Gabriel Simeoni.
En tête de ce volume, que nous n'avons pas eu l'occasion de voir, est l'épître suivante, que nous reproduisons d'après l'édition de 1588 :

« *A i cortesi lettori* GUGLIELMO ROVIGLIO *S.*

« Molti anni sono, ch'io hebbi infinito desiderio per publica vtilità di dare in luce le *Figure del Testamento Vecchio et Nuovo*, i sensi delle quali erano ornati et illustrati di rime thoscane fatte dal signor Gabriello Simeoni, quando che, a pena hebbi fatto dipingere et intagliare da valenti intagliatori, con belle et vaghe inventioni di pitture, le sopradette *Figure del Testamento Vecchio*, che sopragiunse una contagiosa et spaventevol pestilenza in questa città di Lione, l'anno sessanta quattro, che fu cagione, non solamente ch'io non potessi porre in opera il mio lodevole pensiero et dare in luce le *Figure del Testamento Nuovo*, come io volevo fare, ma ancho stampare altri libri di assai importanza, atteso che il giovare ad altrui è così proprio dell'huomo che, rimossa questa parte, niuna altra virtù può in lui parer bella, et quanto l'utile è maggiore, tanto si dee creder che maggior sia il merito ch'egli consegue. Per il che, sapendo io di quanto frutto a l'huomo è il sapere, ho votuto hora continuare la sopradetta opera a prieghi di molti miei amici el a persuasione di huomini dotti, tanto nelle lettere come nell'arte della pittura. Et ancor che la spesa fusse grande, nondimeno, conoscendo esservi stato grato il *Testamento Vecchio*, non havendo riguardo ad alcuna fatica, ho fatto dipingere et intagliare da i medesimi pittori el intagliatori le *Figure del Testamento Nuovo* di quella grandezza che sono quelle del *Testamento Vecchio* fino al presente d'alcuno altro di simile belezza et grandezza non più fatte o stampate.

» Godetevi adunque, benigni lettori, questo pretioso libretto et contentatevi che le mie poche forze di ciò vi mostrino quel segno che potervi dimostrare si concede loro, grato havendo questo picciol dono, ma alto di soggetto et di dottrina, il quale mi rendo certo non sdegnarete d'accettarlo benignamente, di quello appagandovi per insino a tanto che queste mie debole forze possino stampare cosa che maggior segno dimostri della buona affettione ch'io vi porto. Et se da questo libretto vi verrà alcuno giovamento, come io spero et bramo, rendetene gratie al sommo fattore di tutte le cose, pregando la sua divina maestà che tante forze et potere mi doni ch'iò possa di bene in meglio giovarvi, a laude dell' altissimo nome suo, al quale sia sempre gloria et honore. »

Biblioth. Landau, à Florence (Cat., I, p. 442).

43. Orlando || furioso di || M. Lodouico || Ariosto || Reuisto et ri- || stampato, sopra le coret- || tioni di Ieronimo || Ruscelli : || Con l'aggiunta de i cinque canti nuoui, || Insieme gli Argomenti, Allegorie, || & espositione de i vocaboli difficili, || Et vna Tauola generale di tutte le || materie principali conte- || nute nel libro. || *In Lyone* || *appresso Gugliel.* || *Rouillio.* || 1570. In-16 de 1148 pp., 13 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque et la devise de Roville. — Au v° du titre est un *Avertimento.*

En tête de chaque chant est placée une petite figure gravée sur bois.

Cette édition doit se confondre avec celle de 1569.

Biblioth. nat., 8° Yd. 59. — Biblioth. Mazarine, 22058. — Notre bibliothèque.

44. Dante || con nuoue, || et vtili ipso- || sitioni. || Aggiontoui di più vna tauola di tutti i || vocaboli più degni d'osseruatione, || che à i luoghi loro sono || dichiarati. || *In Lione*, || *Appresso Guglielmo Rouillio.* || 1571. In-16 de 627 pp. et 6 ff.

Le nom de Dante est inscrit dans un cartouche. Le titre porte la marque Guillaume Roville, avec la devise : *In virtute et fortuna.*

Les pp. 3-4 contiennent l'épître de Roville à Lucantonio Ridolfi ; la p. 5, un avis du même « ai candidi lettori ». La p. 6 est occupée par un petit portrait de Dante et un huitain de Giovan Jacomo Manson.

La *Vita e Costumi del poeta* remplit les pp. 7-9. A la p. 10 est une fig. sur bois. D'autres figures sont aux pp. 225 et 430.

Biblioth. nat., Rés. Yd. 807 (exemplaire aux armes du cardinal Charles de Bourbon). — Biblioth. Mazarine, 22053. — Notre bibliothèque.

45. Il || Petrarca || con nuoue || spositioni, || Nelle quali, oltre l'altre cose, si dimo- || stra qual fusse il vero giorno & || l'hora del suo inna- || moramento, || Insieme alcune molto utili & belle annotationi || d'intorno alle regole della lingua Toscana, || E vna conserua di tutte le sue rime ridotte || co'versi interi sotto le lette- || re vocali. || *In Lyone*, || *Appresso Gulielmo Rouillio.* || 1574. || Con Priuilegio del Re. In-16 de 24 ff. lim., 587 pp.,

25 ff. pour les tables et 2 ff. blancs, plus 294 pp. et 5 ff. pour la *Tavola di tutte le rime de i sonetti e canzoni.*

Le titre porte la marque et la devise de Roville. Les 23 ff. qui suivent contiennent les mêmes pièces liminaires que dans l'édition précédente.

Le titre de la seconde partie est orné de même de la marque et de la devise, et suivi de l'épître et du sonnet adressés par L. A. Ridolfi à Piero di M. Matteo Niccollini [*sic*].

British Museum, 1071. b. 12, 13, — 241, a. 38. — G. 10594. — 1071. b. 11 (exempl. incomplet). — Notre bibliothèque.

46. Dialogo || dell' Impre- || se militari et || amorose || Di Monsignor Giouio Vescouo di Nocera; || Et del S. Gabriel Symeoni Fiorentino. || Con vn ragionamento di M. Lodouico Do- || menichi, nel medesimo soggetto. || Con la Tauola. || *In Lyone,* || *Appresso Guglielmo Rouillio.* || 1574. Gr. in-8 de 280 pp., 7 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque et la devise de Roville. — Au v° du titre est le portrait de Giovio..

Les pp. 3-6 contiennent l'épître de Roville à Lodovico Domenichi, en date du 21 juin 1559.

Le volume reproduit l'édition de 1559.

Notre bibliothèque.

47. Figure del Nuouo Testamento, Illustrate da versi vulgari Italiani. *In Lione, appresso Guglielmo Rouillio,* 1574. In-8.

British Museum, 1110. d. 25 (2).

48. Dante con nuoue, et vtili ispositioni. Aggiuntoui di più vna tauola di tutti i vocaboli più degni d'osseruatione, che à i luoghi loro sono dichiarati. *In Lione, Appresso Guglielmo Rouillio.* 1575. In-16 de 617 pp. et 6 ff.

Biblioth. Landau, à Florence (Cat. I, p. 161).

49. Prontuario de le medaglie de piu illustri, & famosi huomini & donne, dal principio del Mondo insino al presente tempo, con le lor vite in compendio raccolte. Parte prima [— seconda]. Seconda

Editione, nella quale sono agionti i personnaggi insigni dipoi la prima. *In Lione, Appresso Guglielmo Rouillio*, 1577. In-4 de 2 ff. lim., 172 pp. et 2 ff. pour la première partie; 315 pp. et 4 ff. pour la seconde partie.

British Museum, 602. h. 5. — Biblioth. de M. Léon Dorez.

50. Figure || de la Biblia, || illustra- || te de Stanze || Tuscane, || (*Feuille de vigne.*) || Per Gabriel Simeoni. || *In Lione*, || *Appresso Gulielmo Rouillio*. || 1577. In-8 de 147 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, avec 259 figures.

Biblioth. nat., Rés. A. 7643. — Biblioth. de l'Arsenal, Th. 1897.

51. Orlando furioso di M. Lodouico Ariosto, reuisto et ristampato sopra le correttioni di Ieronimo Ruscelli. Con l'aggiunta de i cinque canti nuoui. *In Lyone, Appresso Gugl. Rouillio*, 1579. In-16 all., divisé en 2 part.

Biblioth. de Bordeaux, 15288 (= B.-L. 3601).

52. Orlando furioso di M. Lodouico Ariosto reuisto et ristampato sopra le correttioni di Ieronimo Ruscelli. Con l'aggiunta de i cinque canti nuoui. *In Lyone, Appresso Gugl. Rouillio*, 1580. In-16 all., divisé en 2 parties.

Biblioth. de Nantes, 27584.

53. Figure del || Nuouo Testa- || mento, || (*Feuille de vigne.*) || Illustrate da versi vulgari Italiani. || *In Lione*, || *Appresso Gulielmo* || *Rouiglio*, || 1588. In-8 de 83 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, avec 160 figures.

Biblioth. de l'Arsenal, Th. 1899.

XIII

JÉROME MAURAND

Jérôme Maurand, prêtre, habitait Antibes, sa ville natale, quand un goût naturel pour les voyages et les récits d'un frère à lui qui avait visité Constantinople et le Levant lui inspirèrent un vif désir de voir de près à son tour les pays où les Turcs régnaient en maîtres. Il trouva le moyen de s'insinuer dans les bonnes grâces du capitaine Polin [1], qui consentit à le prendre

---

[1] Jean Antoine Escalin Des Aimars, baron de La Garde, longtemps connu sous le nom de capitaine Polin ou Paulin, servit d'abord dans l'armée de terre. En 1539, il fut chargé d'une mission en Piémont; l'année suivante, il passa en Flandre, puis fut de nouveau envoyé en Piémont. De là il se rendit à Venise pour remplacer Antonio Rincon et Cesare Fregoso, les deux ambassadeurs que le marquis Del Vasto avait fait assassiner. Le 17 juillet 1541, il fut nommé ambassadeur en Turquie, et il s'y montra fort habile négociateur. En 1542, il se qualifiait gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, capitaine de mille hommes de pied et capitaine de Château-Dauphin. En 1543, il fut pourvu de la charge de chambellan du roi. Le 23 avril 1544, il fut créé général des galères, et reçut une nouvelle mission à Constantinople.

Nous renverrons pour l'histoire du baron de La Garde à la note que lui a consacrée M. Schefer dans son édition du *Voyage de M. d'Aramon, ambassadeur pour le roy en Levant, escript par noble homme Jean Chesneau* (1887), pp. 154-156, et à une *Biographie* publiée par M. Henri Louis (La Garde-Adhémar, 1900, in-16). Nous rappellerons seulement qu'il fut fort au courant des choses italiennes. Il connut à Venise Pietro Aretino, qui lui adressa trois lettres datées des 13 avril, 2 juillet et 19 août 1542 (*Lettere*, 1609, II, fol. 263 v°, 306, 309 v°). Le baron de La Garde fut aussi en relations avec Olivier de Magny, qui fait son éloge dans les *Soupirs* (1557, sonnet CIX), avec Joachim Du Bellay,

pour aumônier, lorsqu'il se rendit pour la seconde fois à Constantinople au mois de mai 1544.

Sans être un savant, Jérôme ne manquait pas d'instruction. Il voulut se rendre compte de tous les détails de l'expédition à laquelle il avait eu l'ambition de prendre part, et, pour mieux fixer ses souvenirs, il résolut de tenir un journal de tous les événements dont il serait le témoin. Afin de tirer tout le profit possible du voyage, il eut l'idée de rédiger son journal en italien, c'est-à-dire dans la langue européenne que les Génois et les Vénitiens avaient rendue prépondérante dans tout le Levant. Il était facile à un Provençal de se faire comprendre tant bien que mal en italien; mais Jérôme pensait sans doute que, en écrivant, il se rendrait plus familières les formes de la grammaire et les règles de la syntaxe.

Une mise au net de la rédaction de Maurand nous a été conservée dans un des recueils manuscrits de Peiresc [1]. Cette mise au net ne fut commencée que plusieurs années après l'expédition de 1544, puisque l'auteur l'a dédiée à Catherine de Médicis devenue reine de France (1547-1559); elle ne fut achevée qu'en l'année 1572, date qui est inscrite à la fin de l'ouvrage [2].

Notre ami M. Léon Dorez ayant publié la relation de Maurand et y ayant joint des notes historiques et critiques, nous n'avons pas à nous étendre beaucoup sur ce morceau. Nous dirons seulement que le voyageur provençal était un observateur soigneux, et que les détails qu'il a consignés dans son journal jettent un jour nouveau sur une expédition fort singulière. La politique, souvent incohérente, de François Ier, ne fut jamais plus difficile à justifier que lorsqu'elle aboutit à une alliance avec les Turcs. La Provence fut rançonnée par ces amis d'un nouveau genre; la

---

qui lui adresse un sonnet inséré dans les *Regrets* (éd. de 1559, in-4, fol. 40), avec Jean de La Gessée, qui lui dédie une pièce insérée, en 1574, dans ses *Epigrammata* (fol. 8), etc. Il mourut le 30 mai 1578.

[1] Biblioth. de Carpentras, ms. Peiresc, n° VIII, fol. 178 et suivants.

[2] La fin de la relation se trouve, par le plus grand des hasards, dans le ms. latin 8957 de la Bibliothèque nationale, avec les inscriptions d'Antibes recueillies par Maurand. Le feuillet est coté 227. On lit à la fin « A[nno] 1572, die 3. jullii. »

flotte royale dut jouer un rôle assez équivoque aux côtés d'auxiliaires devenus des maîtres, et les aider parfois dans leurs entreprises contre les chrétiens. Polin se trouvait à la merci des Turcs, et sa situation était des plus dangereuses; il s'en tira cependant, grâce aux ressources de son esprit. Le récit de Maurand permet de le suivre pas à pas.

La couverture du manuscrit porte quelques essais de plume sans importance. On voit ensuite le talon d'un feuillet, peut-être blanc, qui a été arraché. Le deuxième feuillet, côté 179 dans le recueil de Peiresc, contient, au r°, un sonnet italien répété au v° du feuillet suivant, puis divers noms : Gaspart de La Croix, d'Anvers, docteur ès droits [1], avec la date du 18 octobre 1579; Nicolas Sylvecane, « secretaire de Sua Altezza, duca di Savoia » [2], 1570. Martinus Berzeviceius, « Pannonius » [3], 1er décembre 1566, etc.

---

[1] Le vrai nom de ce personnage devait être Kasper Vanden Cruise, ou Gasparus Crucius.

Un « album amicorum » qui fait partie de la collection de M. E. Stroehlin, à Genève, contient la signature de Jacques Crucius, d'Anvers (fin du XVIe siècle).

[2] Nicolas appartenait sans doute à la famille Silvecane, partagée entre la Provence et le Lyonnais. Le troubadour Guillaume de Silvecane est cité par Jean de Nostre Dame et par La Croix du Maine. Constant Ier de Silvecane fut président à la cour des Monnaies de 1646 à 1694; il traduisit en français Juvénal et Perse. Constant II remplaça son père comme président en 1694.

[3] Martin Berzevicki, originaire de la Hongrie, passa un certain nombre d'années en Italie. Le 1er décembre 1564, il écrivait de Padoue une lettre à Marc-Antoine de Muret (*M. Antonii Mureti Epistolae*, 1580, fol. 48 : Martin y est appelé par erreur Berleviceius). Le 30 octobre 1568, il était encore à Padoue et remplissait les fonctions de syndic des « ultramontani ». Nous avons trouvé dans les archives de l'Université de cette ville (reg. XI, fol. 251) une lettre de lui écrite en italien à la date que nous venons d'indiquer. Vers 1569, Hubert van Giffen (Oberto Gifani) écrit, de Venise, au même Muret, que Berlevicaeus (*sic*), « juvenis Hungarus », est revenu de Rome à Venise (*ibid.*, fol. 85, v°). Plus tard, Berzevicki devint secrétaire, puis chancelier, d'Etienne Báthori, qu'il représenta, en 1576, avec Giorgio Blandrata, lors de l'élection de Pologne. Voy. Kertbeny [= Benkert], *Ungarn betreffende deutsche Erstlings-Drucke*, 1880, pp. 216, 391, et Hurmuzaki, *Documente privitóre la istoria Românilor*, XI (1900), pp. 811, 599, 815, 821 (dans cet ordre).

On possède de Berzevicki une oraison funèbre de l'empereur Ferdinand, insérée dans le *Tomus primus Orationum ac Elegiarum in funere illustriss. principum Germaniae ab obitu Maximiliani impera-*

Le 3e f. est occupé, au r°, par diverses recettes médicales, puis au v° par un sonnet qu'un ami de Maurand lui adresse, et par le début de l'épître dédicatoire. Voici le sonnet, dont l'auteur nous est d'ailleurs inconnu :

ALLI LETTORI

M. ALEXANDRO SORLEONE, Savonese.

Se li scrittor' de l'hemisperio nostro,
Per alte historie et grate fantasie
E legiadre inventioni e poesie,
Con grave stil e ben pregiato inchiostro,

Immortal [1] fama dal supremo chiostro
E par sorte all' eterne chierarchie
Riportar scorgon, e fra le monarchie
Luce lor nome più che oro et ostro;

Di cotal gloria non resta men degno
L'alma facondia, l'arte e virtù rara
De l'inclito Maurando e il sacro ingegno,

Poychè in questa operetta sua s'impara
De ogni scientia il più secreto pegno
Et di Minerva la virtù preclara.

E sua fama più chiara
Li rende il nome della gran regina
Ch'ogni cosa mortal pò far divina ! [2]

Sorleone pourrait bien être le réviseur à qui l'on doit un grand nombre de corrections apportées au manuscrit.

L'épître dédicatoire a été composée entre 1547 et 1559, puisque

---

toris... (Francofurti ad Moenum, 1566, in-8), p. 359. Voy. Horányi, *Memoria Hungarorum et Provincialium*, etc. I, p. 285.

[1] La première copie du sonnet porte : *In mortal;* la seconde : *In moltal.*

[2] Fol. 179 r° et 180 v°.

Catherine de Médicis y reçoit le titre de « reine ». Nous en donnons le début :

« *Alla eristianissima e serenissima Caterina de' Medici, regina di Francia,* HIERONYMO MAURANDO, *pretre antipolitano.*

« Considerando, cristianissima et serenissima regina, alle deboli posse [1] del mio fral ingegno, mai sarei stato oso [2] tanto allentar il freno a queste mie ruvide prose che alla presentia di Vostra Christianissima Maestà fussero pervenute, sì perchè la basseza del mio humil stato cognoscitore [3] non sostiene, altresì [4] per non essere da quella o presuntuoso o ignorante stimato, or per aventura l'uno e l'altro, rendendomi sicuro che i più divini et sacri ingegni di questo seculo le loro opere presentarli et consecrarli se reputariano indegni. . . . . [5] »

L'épître à la reine est suivie de trois petites pièces latines dont l'auteur n'est pas indiqué, puis vient une seconde dédicace, qui commence ainsi :

« *Al magnifico signor il signor Johani Antonio Lumbardo, ditto altramente Buscheto, varlet de camera di Sua Cristianissima Maestà,* HIERONYMO MAURANDO, *pretre antipolitano, consobrino suo, s. d.*

« Ecco, magnifico signore mio, che sotto il chiaro scudo di V. S. qual me impuoste per parte di Sua Maestà Cristianissima, volessi inviarli il viaggio de l'armata fatto persino in Levante, come humil et hubidiente servo, le mando, et, anchora che non meriti da tanta regina essere letto, come parturito da inutile et sterile pianta, nondimeno, scorto di cossì degna persona come V. S., le cui opere et attioni sono supreme in ogni grado di eccellentia più de ogni altro, sempre a Sua Cristianissima Maestà fureno in gran piacere, mi confido che pur alquanto serà gradito, conciosia cosa che la gratia et unica virtù di Vostra S. piacevole, degno et eccelente renderà nel' alto conspeto di Sua Alteza, appo di

[1] *Le réviseur corrige :* forze.
[2] *Rév.* ardito.
[3] *Rév.* tanto alto et singolar ingegno.
[4] *Rév.* si anchora.
[5] Fol. 180 v° et 181.

cui sarà in piacere a V. S. farmi iscusar se sopra le mie forze fussi riputato audace. Lasso però tutto l'incarco di quanto biasmo ve ha da insultare a la S. V. come auttore di questa mia fatica. Or d[unque] V. S. con la solita sua prudentia, astutia et arte, in quali facilmente non ha pare, li sia gu[ida] e scorta, et sì come, comandandomi in nome di sua Maestà Cristianissima, mi stimulò a scriverlo e mandarlo, se degni a Sua Alteza farne prezente e dono, et iscusare, anci deffendere ogni suo errore e menda, per il che oltre sarà il debito di V. S. et ufftio veramente degno di cussì ecelente p[adrone?] parà a me, suo servitore, singolarissima gratia et di modo indissolubile per suo ligarami in sempre. »

Le cousin à qui Maurand s'adresse n'est autre que le célèbre fou du roi, Jean-Antoine Lombard, dit Brusquet. Celui-ci avait commencé par exercer illégalement la médecine; il avait failli être pendu en 1536, pour avoir tué plusieurs des soldats d'Anne de Montmorency. Quelques saillies lui avaient permis d'éviter la potence, et dès lors il avait trouvé sa voie en devenant le bouffon du dauphin, plus tard Henri II. Brantôme, qui a longuement parlé de Brusquet, nous fait connaître ses débuts et raconte les mauvais tours qu'il joua au maréchal Piero Strozzi, pour justifier son titre de fou [1]. Notre homme trouvait le moyen d'être raisonnable quand il y avait intérêt. Il réussit à se faire nommer valet de chambre du roi et obtint la charge, fort productive, de maître de la poste de Paris. Joachim Du Bellay [2] nous apprend qu'il remplit, vers 1555, une mission à Rome. A la fin de sa vie, Brusquet fut poursuivi comme huguenot, non pas que sa prétendue folie ne lui conférât la liberté religieuse, comme les autres libertés, mais parce que son gendre, Claude Bailly, docteur en médecine, professait ouvertement la doctrine des réformés [3]. Il mourut en 1568.

L'épître que nous venons de reproduire pourrait faire croire que Brusquet était Italien. Brantôme dit qu'il ne l'était pas [4], et

[1] Voy. Brantôme, édit. Lalanne, II, pp. 244-267.
[2] *Regrets*, éd. de 1559, in-4, fol. 28 v°.
[3] *La France protestante*, nouv. éd., III. col. 336.
[4] Brantôme (II, p. 264) raconte que, en 1559, Brusquet accompagna le cardinal de Lorraine à Câteau-Cambrésis, et il ajoute : « Lequel voyage

nous savons effectivement par Ortensio Lando qu'il était d'Antibes, comme Maurand [1].

Le voyageur provençal fait suivre son épître à Jean-Antoine Lombard d'un sonnet, assurément fort médiocre, qui peut donner une idée de son style :

Soneto ali lettori.

Voi che dil mondo veder vi delettate
Le insulle, vile, cità, anchora porti,
Andando per camin' dritti et storti,
Et gionti al desiato fin' ve riposate;

Credo molti de voi, d'inverno et state,
Li Turchi, Siti, Tartari et Parti
Et quel ch'io depingo, visto et seti stati,
Li murmuranti, prego, rifrenate.

Sempre hebi in me la mente talle
Narrar al vero quel ch'io scrivo
Per non cascar in nulla oscura valle.

Et si l'idioma mio et parlar qualle
Non è italico o tosco vero,
Escusatime, ch'io sono Provenzalle.

Après un premier commencement, que l'auteur a refondu et qu'il a biffé, la relation débute ainsi :

« Nel 1538, essendo dal cristianissimo Francesco, primo di questo nome, re di Franza, mandato in Constantinopoli dal grant signor Soli-

---

ne luy fut nullement inutille, car il y gaigna beaucoup, et plaisanta si bien devant le roy d'Espagne, qu'il le trouva fort plaisant, bouffon et à son gré; car il parloit assez bien l'italien et l'espaignol, et si y avoit fort bonne grace bouffonnesque, plus quasi qu'en son parler françois. Et pour ce, le roi Philippe le prit en amitié et luy fit beaucoup de biens. »

[1] « Bruschetta di Antibo con le buffonerie s'ha guadagnato dieci mila scudi et è fatto maestro delle poste. » *Sette Libri de cathologhi a varie cose appartenenti....* (Vinegia, appresso Gabriel Giolito de' Ferrari e fratelli, 1552, in-8), p. 501.

man primo, al presente regnante, il baron Sant Brancart[1], Il capitanio Magdalon [2], suo fratello, il cavalier d'Euls[3] et altri capitani, con 12 galere, ritornate che furono, parlando con alquanti Antipolitani et con un mio fratello che haveano fatto il viagio dil paese di Levante et di Constantinopoli, si erano tante cosse como havea ne le histor[i]e let[t]o, me rispose che era più di quelo che era iscritto, et in particulare mi dice del mirabile edificio di Santa Sophia. Quello inteso, me vene uno grande desiderio e voluntà, venendo la commodità, di andare vedere Constantinopoli.

« Stando io in questa volumtà, nel 1543, il signor bassan Barbarossa, mandato dal Gran Segnore, venete in favore di Franza contra di Nizza in Provenza; et, l'anno sequente, habiando invernado nel porto di Tolone con tuta l'armata, si partite di quelo per ritornarsene in Constantinopoli; et, ali 23 di magio, venete al porto de Santa Margarita, propinqua a la santissima insula di Lirino, a mezo miglio da mezo giorno et da tramontana a doe miglia a la villa de Canois....

« Havea il signor bassan Barbarossa, gionto al porto di Santa Margarita, vele latine 139, nave 3. Con lui erano capitani principali Chan Chelubin, Sala rais, capitano di 60 galere di l'antiguardia de li Soliman, il chachaia del Gran Segnor, il sanjaques de Galipoli, Giafer Aga.

« Vi era in compagnia di Barbarossa il Sor Antonio d'Aimar, ditto Scalin, altramenti Polino, baron di La Guardia, mandato de la Magestà Cristianissima di Francesco primo, hogi regnante, per ambaziatore dal Gran Signore Solimano; havea con lui doe soe galere, l'una chiamata

---

[1] Bertrand d'Ornesan, chevalier, seigneur d'Astarac, baron de Saint-Blancard, marquis des Iles d'Or, avait été fait général des galères en 1521; il devint, par la suite, amiral des mers du Levant, châtelain, viguier, juge et conservateur de la tour et port d'Aigues-Mortes (Anselme, *Hist. généalogique*, VII, p. 924). Un journal de la croisière faite par Saint-Blancard en 1537 et 1538, journal rédigé par Jean de Vega, a été reproduit par Charrière (*Négociations de la France dans le Levant*, I, pp. 340-353; 371-383).

[2] Le capitaine Magdalon d'Ornesan, frère du baron de Saint-Blancard, commandait une galère. Il fut blessé mortellement au mois d'août ou de septembre 1543, lors de l'attaque de Nice. Voy. Lorenzo Capelloni, *Vita del prencipe Andrea Doria* (Vinetia, Gabriel Giolito di Ferrarii, 1569, in-4), p. 100; Charrière, *Négociations*, I, p. 558.

[3] Il s'agit de Pierre d'Aulx, qui, l'année suivante, fut employé aux négociations de la France avec la Savoie. Pierre entra le premier dans Nice le 22 août 1544. Il fut tué plus tard dans l'île de Wight. Voy. la note que lui a consacrée M. Léon Dorez, *Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. 23.

la Reale et l'altro *Santo Pietro*. Vi vene in sua compagnia il Sor Leone Strozzio, gran prior di Capua, con 3 soe galere, la prima, sua capitania, la sua patrona chi[a]mata *la Columba*, di la quale Bagio Martelli [1] Fiorentino era capitanio, la terza, la *Guideta*, e di quella il capitanio era Guideto Fiorentino; et una nave ragosea, chiamata *Taboga*, garica de vivere per le galere franceze. Havea il S^r^ ambasciatore in sua compagnia molti capitani et gentilhomini. Li primi sonno questi : il Sr Gaspart de Castelana, signore d'Entrecaste[a]uls, al presente conte de Grignan [2], il reverendo prothonotario di la Guardia, parente dil signore ambasciatore [3], il signore d'Aramon [4], il signor Baltramo de Udeno,

---

[1] Baccio di Alessandro Martelli, né en 1511, fut un des patriotes qui, en 1530, défendirent la liberté de Florence. Il entra en 1534 au service de François Ier, qui lui donna une galère et le plaça sous les ordres de Leone Strozzi. Après la mort de Strozzi, il fut général des galères de France lors des expéditions contre la Corse et des guerres de Sienne. Après la paix de Câteau-Cambrésis, il passa en Savoie, puis il retourna en Toscane, où il mourut en 1564. Voy. Litta, *Famiglie celebri italiane*.

Ce passage d'un pays à un autre ne laissait pas que de présenter quelques dangers, comme le montre le fait suivant.

Pandolfo Della Stufa, envoyé par le duc de Florence vers le duc de Savoie au moment de la naissance de Charles-Emmanuel (12 janvier 1562), dit à Emmanuel-Philibert que, si les Français ne rendaient pas les places de Savoie, il lui offrait le moyen de faire prendre Marseille, « per mezzo di Baccio Martelli, che a servito lungamente i Francesi in quel luogo al carico delle galere di Francia, ed ora è generale delle sue ; il quale con le dipendenze e con la pratica grande che ha del luogo, diceva bastargli l'animo di pigliarlo, avendo la comodità del contado di Nizza ». (Relation de Sigismondo Cavalli, ap. Eugenio Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, Ser. II, vol. II, 1841, p. 44.)

Cf. Abel Desjardins, *Négociations*, III, pp. 291, 249, 255, 283 ; Charrière, *Négociations*, II, p. 737.

En 1563 Baccio publia les *Rime et Lettere* de son frère Vincenzo. On trouve des lettres de lui dans le ms. fr. 15871 de la Bibliothèque nationale, fol. 159 et 307.

[2] Gaspard II de Castellane, seigneur d'Entrecasteaux, fut substitué au nom et aux armes des Adhémar de Monteil, à la mort de son oncle Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan, en 1557. On voit par cette simple mention que Maurand, qui avait commencé d'écrire ce paragraphe sous le règne de François Ier, l'a remanié vers la fin du règne de Henri II.

[3] Estienne Déodet, dit le protonotaire de La Garde, fut élu évêque de Grasse en 1568 ou 1569, fut sacré le 30 novembre 1573 et mourut au mois d'août 1588. Voy. Léon Dorez, *loc. cit.*, p. 31.

[4] Gabriel de Luetz, seigneur et baron d'Aramon et de Valabrègues, était né vers la fin du XVe siècle. Dépouillé de ses biens par Guillaume de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, il se rendit en Italie. En 1541, il

conte di Marran [1], il signor Cesaro Friapani [2], Romano, il cavaliere de Beines [3], il Sr cavaliere de La Gabissa [4], il Sr Albano Ylio, Anglese [5], medico et dottissima persona, frà Giraut, locotenente del Sr ambasiatore [6], il Sr Dei [7], thesau[ra]rio de monsignor reverendissimo il cardinale

---

était à Venise auprès de l'ambassadeur de France, Guillaume Pellicier, évêque de Maguelonne. Celui-ci lui confia plusieurs entreprises secrètes. Il faut voir dans l'introduction dont M. Ch. Schefer a fait précéder son édition du *Voyage de M. d'Aramon*, par Jean Chesneau (Paris, Leroux, 1887, in-8), le récit des diverses missions que Gabriel remplit à Constantinople.

[1] M. Léon Dorez (*loc. cit.*, p. 32) a très heureusement identifié ce personnage avec Francesco Beltramo Secchia, d'Udine, qui était un des agents français à Venise en 1540 et qui, le 15 mars 1541, reçut de François Ier des lettres de noblesse.

[2] Il faut probablement lire Frangipani. — Giovanni Frangipani avait représenté la France à Constantinople en 1525 (Charirère, *Négociations*, I, pp. 2, 114, 117, 120); mais celui-ci appartenait sans doute à la branche croate de la famille, car des lettres du roi du 18 juillet 1526 l'appellent « Frankapen » (*Cat. des Actes de François Ier*, V, no 18729).

[3] Probablement le chevalier de Bène, d'Arles, commandant d'une galiote, à qui le baron de La Garde fit un paiement le 1er avril 1545 (n. s.). C'est lui vraisemblablement qui est appelé plus tard le commandeur de Beynes. Voy. Léon Dorez, *loc. cit.*, p. 32.

[4] Le nom de La Gabissa paraît avoir été altéré. M. Dorez croit qu'il faut lire Albizzi. Ce serait alors Carlo degli Albizzi, dit le chevalier d'Albisse, qui, au mois de mai 1553, fut envoyé à Alger, avec deux galères (Charrière, *Négociations*, II, p. 261). En juin 1563, cet Albizzi commandait à Rouen (*Lettres de Catherine de Médicis*, II, p. 56). En juin 1571, il était à Bordeaux et se qualifiait « chevalier de l'ordre du roi et capitaine d'une de ses galères » (Jal, *Dictionnaire critique*, 2e éd., p. 11). Il mourut à Paris, paroisse Saint-Eustache, au mois de janvier 1580 (*ibid.*).

[5] Alban Hill, originaire du pays de Galles, exerça plus tard à Londres avec succès. Il mourut le 22 décembre 1559. Voy. *Dictionary of national Biography, edited by Leslie Stephen and Sidney Lee*, XXVI (1891), p. 390.

[6] Pour ce personnage, M. Léon Dorez hésite entre Philippe Giraud du Broc, grand prieur de Saint-Gilles, et le capitaine Gabriel Girault, sergent d'armes de la langue d'Auvergne. Ce serait plutôt le premier.

[7] Les Dei paraissent avoir possédé une maison de banque à Lyon dès le commencement du XVIe siècle. En 1521, il y avait dans cette ville les héritiers de Piero Dei et Carlo Dei (Biblioth. nat., ms. fr. 2961, fol. 104). Un protonotaire Dei fut fait maître des requêtes par Catherine de Médicis, qui, au mois de janvier 1552, le recommanda au duc de Florence, en même temps qu'au frère dudit protonotaire nouvellement marié à Florence (*Lettres de Catherine de Médicis*, I, p. 622). En 1601, Anne Dei est qualifié écuyer, seigneur de Novion-le-Comte (Biblioth. nat., ms. fr. 27482, dossier *Dey*).

di Tornon, il Sr Johani Peroto, drogomani di sua Maestà Cristianissima apresso dil Grand signore, et molto altri gentil'homini et capitani.

» Il signor prior di Capua haveva anchora luy parechi gentilhomini fiorentini, tra li altri il signor Pompeo, figliollo naturale del signore Pietro Strozzi [1], il signor Bachio Martelli.

» Vedendo io che l'oportunità se presentava in potere havere l'intento da me tanto desiderato, ricor(rs)si a certi mei patroni et signori, per mezzo de li qualli il signore ambasciatorc me presse al suo servitio et fece suo elemosinario. Montato adonche nel porto de l'insula di Santa Margarita in su la galera *Riale*, soppra di la quale andava il Sr ambasciatore, che fu ali 23 di magìo del 1544, il giorno sequente, il 24 del ditto, a le doe hore de matin, invocato il divino adjuto, al mare se fidamo, et, calato li remi, certe galeote turchesche erano andate inantí per avantiguardia, discopriteno 20 galera di Janetino Doria [2] nel golpho di Rochabruna... »

Nous n'essaierons pas d'analyser la relation de Maurand. Notre ami, M. Léon Dorez, en a fait une publication complète; il y a joint, non seulement une traduction, mais les vues, d'un art très naïf, et très consciencieux, dont le voyageur avait orné son texte :

Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544). Texte italien publié pour la première fois, avec une introduction et une traduction, par Léon Dorez. *Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, 28.* [*Le Puy-en-Velay, imprimerie Régis Marchessou.*] M D CCCC I [1901]. Gr. in-8 de 3 ft., lvij et 378 pp., plus 20 planches.

Recueil de Voyages et de Documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle.... XVII.

Maurand, nous l'avons vu plus haut, s'intéressait aux antiquités et recueillait les inscriptions latines ; il ne pouvait pas manquer de faire quelques recherches sur l'histoire des Turcs. Il avait transcrit un ancien livre, probablement la *Genealogie du Grand*

---

[1] Ce bâtard du maréchal Strozzi fut tué, près de Porto Ercole, en 1554. (L. Dorez, *loc. cit.*, p. 33.)

[2] Giannettino Doria, neveu et fils adoptif d'Andrea. Il fut tué en 1547.

Turc, de Spandugino Cantacuzène [1], et se proposait de le joindre à sa relation. La perte de cette copie chagrina vivement notre auteur ; mais le lecteur moderne n'a pas à la regretter, l'itinéraire ayant seul une valeur originale. Voici ce que Maurand dit à ce sujet. Le passage mérite d'être reproduit ; il nous apprend que l'aumônier du baron de La Garde fut pendant un temps au service de Guillaume Pellicier, dont le siège avait été transféré de Maguelonne à Montpellier.

« Mi parrebe, carissimi lettori, la descriptione di Constantinopoli essere nulla si io non vi fesa memoria de lo exordio et principio di la casa othomana, non obstante che l'intento mio non era sollo de farne una subsiuta memoria, ma escriverela a longo, come io l'avea copiata de uno libreto qualle habi in presto dal signor Johani, gentilhomo peroto et drogamano de la Maestà Christianissima, il quale se ne retornò di Franza in Constantinopoli in su la galera *Riale* et ne presi la coppia a la vigna fora di Pera uno miglio, ove il signor oratore con tuta la sua corte era fugito per la crudelissima peste quale era in Constantinopoli et Pera. Ma nel 1561, essendo io al servitio di monsegnor reverendissimo Guiglelmo de Pelisier, episcopo di Montpelier, dottisimo homo, li presentai questo mio *Itinerario*, insieme la dita *Genealogia*, sottometendolo a la corettione di sua reverenda segnoria, et perchè *omnia nova placent*, da qualqueduno al quale non potea dire di non, di l'uno et di l'altro la vision me fu demandata. Dapoi che l'*Itinerario* me fu restituito, trovai mancarvi et esser esta(ta)gliata la ditta *Genealogia*, che me dete une grandissima perturbatione et fastidio a l'ispirito, et causò che tanto tempo ho tenuto questo mio *Itinerario* senza mandarlo fora, non obstante che da molte persone nobile et segnalate ne fuse riquesto, et espetialmente da[l] magnifico signor Jo. Paulo Justiniano in Lione, et ultimamente dal [2].... [?] »

Jérôme donne alors sommairement la généalogie des sultans et

---

[1] L'ouvrage de Spandugino fut imprimé en français sous le titre de *Genealogie du Grand Turc*, 1519 et 1556. Le texte italien (*Commentarj*) ne fut publié qu'en 1551 ; mais il en avait été fait depuis longtemps des copies manuscrites. Voy. *Petit Traicté de l'origine des Turcqz, par Théodore Spandouyn Cantacazin, publié et annoté par Ch. Schefer* (Paris, Leroux, 1896, in-16).

[2] Fol. 214 v°-215 ; — éd. Dorez, pp. 250-252.

conduit ses notices historiques jusqu'à la bataille de Lépante, (7 octobre 1571). Après cette digression, il reprend son récit et nous apprend qu'il avait quitté Constantinople avec l'ambassadeur, le 8 septembre 1544. Le manuscrit de Carpentras est incomplet de la fin ; mais le dernier feuillet, daté de 1572, se retrouve, nous l'avons dit, dans un recueil de la Bibliothèque nationale.

Nous ne savons rien de précis sur Maurand après cette date ; il est probable qu'il ne survécut que quelques années à la transcription de son itinéraire.

L'évêque de Montpellier était mort depuis le 26 janvier 1568, et ce fut sans doute en Provence que le voyageur termina ses jours, tout en recueillant les inscriptions de l'antique Antipolis.

XIV

LANCELOT DE CARLE [1]

Jean de Carle, second président du parlement de Bordeaux (1519-1526), eut de sa femme, Jacquette de Constantin, trois fils qui furent des hommes distingués : Pierre, reçu conseiller clerc au parlement de Bordeaux le 22 novembre 1531, président en la même cour le 3 avril 1554, mort en 1566; Lancelot, qui embrassa l'état ecclésiastique, et François, sieur de La Roquette, élu maire de Bordeaux en 1571 [2]. Nous ne nous occuperons ici que du second.

Lancelot de Carle naquit sans doute vers 1500. Il est probable qu'il étudia en Italie, comme tous les jeunes gens qui se proposaient de suivre la carrière des ambassades; nous n'avons cependant pas rencontré son nom au cours des recherches que nous avons faites à Padoue, à Bologne et à Pavie. En 1535, il devait être à Paris, où il fit connaissance de Marot et des autres poètes de ce temps-là; ce fut alors qu'il rima le *Blason du genoil*, le *Blason du pied*, le *Blason de l'esprit*, le *Blason de l'honneur* et

---

[1] On peut consulter sur ce personnage sa vie écrite par Guillaume Colletet et savamment annotée par notre regretté ami, Ph. Tamizey de Larroque. Voy. *Vies des poètes bordelais et périgourdins, par Guillaume Colletet, de l'Académie française, publiées, d'après le manuscrit autographe du Louvre, avec notes et appendices, par Philippe Tamizey de Larroque* (Paris, A. Claudin; Bordeaux, Ch. Lefebvre, 1873, in-8), pp. 5-50. — Ce volume forme le t. IV de la *Collection méridionale*.

[2] Notes de Tamizey de Larroque sur Colletet, p. 22.

le *Blason de la grace*, qui figurent, en 1536, dans le recueil des *Blasons anatomiques*, à côté des œuvres de Jean de Vauzelles, de Maurice Scève, d'Antoine Heroët de La Maison Neufve, d'Albert Le Grand, de Victor Brodeau, d'Eustorg de Beaulieu, de Michel d'Amboise, de Clément Marot, de Claude Chapuys, de François de Sagon, de Charles de La Hueterie et de Jomet Garei [1].

Il n'est pas téméraire de penser que Lancelot ne se bornait pas à rimer des poèmes badins. Peut-être travailla-t-il alors à cette traduction de l'*Odyssée* d'Homère dont Jacques Pelletier nous a conservé le souvenir [2]. Ce qui permet de le penser c'est une épigramme de Gilbert Ducher, qui vante la science du jeune auteur :

Ad Ladislaum Carleum.

Quando sis dives, quando formosus itemque
Doctus, indicio sunt tua scripta satis.
Si Junonis opes, Veneris si forma, Minervae
Si doctrina quoque est, Carlee, cujus eris?

Cette pièce ne fut imprimée qu'en 1538, mais elle était sans doute un peu antérieure à cette date [3].

Au printemps de 1536 Lancelot accompagna, en qualité de secrétaire, Antoine de Castelnau, évêque de Tarbes, chargé d'une mission en Angleterre [4]. Ce prélat quitta Paris à la fin d'avril de cette année [5], et ne rentra en France que dans les derniers jours du mois de mars 1538 [6]. Nous ignorons si notre

---

[1] Les *Blasons anatomiques* paraissent avoir été composés pour la plupart à la fin de 1535 ou au commencement de 1536. Ils ne parurent qu'en 1539 et en 1540 à la suite de l'*Hecatomphile* traduite de Leon Battista Alberti. Ils furent imprimés à part en 1543 et 1550.

[2] Voy. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, II, p. 22.

[3] *Gilberti Ducherii Vultonis Aquapersani, Epigrammaton Libri duo* (apud Seb. Gryphium Lugduni, 1538, in-8), p. 11.

[4] *Catal. des actes de François Ier*, III, n° 1669.

[5] *L'Instruction pour messieurs de Tarbe et* [*Jean de*] *Dinteville* est datée du 29 avril 1536. Voy. *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeur de France en Angleterre* (1537-1532), publiée par M. Kaulek, 1885, p. 1.

[6] *Ibid.*, p. 32.

jeune poète passa en Angleterre ces deux années complètes ; mais il y était certainement au début de la mission confiée à Castelnau. Il fut témoin de la mort tragique d'Anne Boleyn (26 mai 1536), et il nous en a laissé une relation dans un curieux poème daté du 2 juin suivant [1].

A son retour en France, Lancelot paraît avoir séjourné à la cour et s'y être fait connaître. Il portait le titre de protonotaire, titre qui s'achetait alors à Rome pour peu d'argent; mais, bien qu'il appartînt à l'Eglise, il ne craignait pas les divertissements profanes. C'était, au dire de Brantôme, un danseur intrépide. « Du temps de ce grand roy [François Ier] », rapporte l'historien, « on ha veu le prothenotayre Carle, de Bourdeaus, despuys evesque de Riés, sçavant et grand personnage, avoyr emporté la resputation en son jeune temps d'estre le milleur danceur de gaillarde qui fust en la court [2] ».

On peut attribuer à cette période de la vie de notre auteur la traduction du premier livre des *Amours de Théagène et Chariclée* [3], traduction offerte par lui à François Ier, et qui ne fut

---

[1] Le poème de Lancelot de Carle nous a été conservé par plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale (fr. 2370, 10194 et l'ancien 5934 qui a disparu). A la fin d'un manuscrit de Valenciennes (Cat. de Mangeart, n° 400), on lit : *Fait et composé par Antoine de Crespin, escuyer, seigneur de Mihervé,* ce qui a fait croire à M. Le Roy qu'il s'agissait d'un autre ouvrage (*Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique,* nouv. série, V, 1844, pp. 361-370); mais le nom de Crespin n'est peut-être qu'un pseudonyme. Une édition, signée du véritable auteur, parut en 1545; en voici le titre :

Epistre || contenant le || proces criminel || faict a lencontre || de la Royne || Anne Boullant || D'angleterre. || Par Carles Aumosnier || de Monsieur le || Daulphin. || *(Feuille de lierre.)* || *On les vend a Lyon, pres nostre* || *Dame de Confort.* || M. D. XLV [1545]. In-8 de 47 pp., lettres rondes. (Biblioth. nat., Ye. 3668. Rés. — British Museum, 11474, a.)

Les manuscrits de la Bibliothèque nationale ont seuls servi à l'édition donnée par Crapelet (*Lettre de Henri VIII à Anne de Boleyn, avec la traduction, précédées d'une notice historique sur Anne de Boleyn;* Paris, 1826 et 1835, gr. in-8).

[2] Brantôme, éd. Lalanne, III, p. 134.

[3] *Le premier Livre d'Heliodore, de l'histoire d'Ethiopie, translaté de grec en françois par Carle,* joli petit volume habilement calligraphié et recouvert d'une reliure au chiffre de François Ier (Biblioth. nat., ms. fr. 2143).

sans doute jamais achevée [1]. Peut-être savait-il que Jacques Amyot se proposait, lui aussi, de mettre en français le roman d'Héliodore et céda-t-il le pas à son concurrent [2]. Amyot dut à sa traduction l'abbaye de Bellosane : il serait curieux que son devancier eût dû à la traduction du même ouvrage le titre d'aumônier du dauphin, titre qu'il prend, en 1545, au-devant de son poème sur Anne Boleyn, et l'abbaye de Calers, au diocèse de Rieux.

Lancelot cultivait surtout la poésie. Il faisait des vers latins, italiens et français. Nous n'avons pu retrouver aucune pièce italienne signée de lui ; mais le témoignage de Joachim Du Bellay est formel, et nous donne le droit de faire figurer le poète bordelais parmi les Français italianisants. Voici un des sonnets que lui adresse l'auteur de *L'Olive* :

Docte prelat, honneur de la Garonne,
Carles, à qui le vif entendement,
Les hauts discours, le divin jugement
Ont mis au chef la plus belle couronne,

Soit que ta main divinement façonne
Un vers latin, qui tombe rondement,
Soit un toscan qui va plus lentement,
Soit un françois qui doucement resonne,

Inspire moy ceste divine ardeur
Pour dignement celebrer la grandeur
De ceste docte et gentile princesse,

---

[1] Le premier Livre des Æthiopiques d'Héliodore, translaté de grec en françois par Lancelot de Carle, évêque de Riez, et publié pour la première fois, avec une introduction, par Paul Bonnefon, de l'Arsenal. — Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, année 1883. *Bordeaux, Paul Chollet, libraire-éditeur*, 1883. In-8 de 40 pp.

[2] *L'Histoire æthiopique de Heliodorus*, traduite par Amyot, alors professeur à l'université de Bourges, parut pour la première fois en 1547. Voy. Catal. Rothschild, II, n° 1483.

Ou pren plustost ceste charge sur toy,
Puisque le ciel t'a donné plus qu'à moy
De jugement, d'esprit et de sagesse [1].

Les poésies de Lancelot circulaient en manuscrit, et si nous n'en connaissons qu'une partie, nous pouvons du moins constater qu'elles lui valurent l'estime de ses contemporains.

En 1547, Jacques Pelletier, du Mans, lui dédie sa traduction du *Second Livre de l'Odyssée d'Homere* [2]. Il lui dit dans une épigramme qui suit ce fragment :

C'est bien raison, Carle, que je te cede
L'œuvre que j'ay comme toy commencé.
Ta plume en temps et style me precede,
Joint que tu es plus que moy avancé :
Tu ne devras pourtant estre offensé
Si mon labeur tel qu'il est je publie.

La connaissance que Lancelot avait de la langue italienne le désignait tout naturellement pour remplir des missions en Italie.

Un des premiers actes de Henri II, monté sur le trône le 31 mars 1547, fut d'envoyer son aumônier à Rome pour y travailler à la réconciliation de la France avec le pape [3]. Il portait des instructions à François de Rohan, seigneur de Gyé, et à André Guillard du Mortier, et devait négocier de concert avec eux. Nous n'entrerons pas dans le détail de négociations qui sont sans intérêt pour nos études ; il nous suffira de renvoyer à l'histoire de J.-A. de Thou.

En quittant Rome, le protonotaire reçut l'ordre de passer par

---

[1] *Ode sur la naissance du petit duc de Beaumont, fils de monseign. de Vandosme, roy de Navarre, par J. D. B. A.* (Paris, Fed. Morel, 1561, in 4). fol. *Ciiij*. — L'ode est de la fin de 1553 (Henri IV, qui porta d'abord le titre de duc de Beaumont, était né le 13 décembre 1553). Les sonnets qui suivent sont de peu postérieurs.

[2] Voy. Catal. Rothschild, I, n° 699.

[3] On voit par ces vers que la traduction entreprise par Lancelot devait être bien antérieure à celle de Pelletier; aussi avons-nous émis ci-dessus l'opinion qu'elle appartenait au même temps que les *Blasons*.

Venise et de mettre la Seigneurie au courant de ce qui avait été fait avec le Saint-Siège. Nous apprenons par les dépêches de l'ambassadeur Jean de Morvillier qu'il arriva à Venise le 5 juillet 1547 et qu'il avait déjà quitté la ville le 25 du même mois [1]. Il rentra directement en France, et la faveur dont il jouissait auprès du roi lui permit de solliciter quelques avantages pour Morvillier [2].

Pietro Aretino, que Lancelot avait certainement vu à son passage à Venise, sut de quelle faveur jouissait l'envoyé royal. Deux ans plus tard, il crut pouvoir se rappeler à lui par une de ces lettres de sollicitation éhontée qu'il avait coutume d'adresser à tous ceux qui approchaient les princes. Voici cette épître peu connue :

« *A monsignor di Carles.*

« Per saper io che in la securtà da me hora presa in lo scrivervi, più tosto son per ritrarne laude che riprensione, ecco che vi scrivo, imperochè il riverire chi n'è degno è uffitio di tutti coloro che conoscono chi si deve celebrar con la penna, nonchè commendar con la lingua, con ciò sia che le parole di questa son di minor momento che le carte di quella. Vita et fama permane nella bocca de gli inchiostri et in vanità et in oblivione convertisconsi la voce [*sic*] delle favelle, sì che i personaggi come voi grandi et sommi debbano, poichè Iddio gli ha fatto concedere dalla buona fortuna favori et gradi, tener più cura di ciò che importa al nome che di quel che desidera l'essere, avvegna che mai in se non muore chi in vertù d'altri rinasce. Io non parlo in cotal materia per incitar Vostra Signoria a così fare, con ciò sia che non altramente per lei fassi, ma per un certo modo di dire ho ciò detto, et anco mi è parso di entrare in simil discorso per causa de gli andari del mondo, i quali solo colui perversano che più devrieno osservare; onde non è tanta contrarietade tra la infelicità et la beatitude, quanto tra la invidia et il

---

[1] Baguenault de Puchesse, *Jean de Morvillier*, 1870, in-8, pp. 394, 396, 398, 399.

Giovanni Della Casa, qui était alors nonce à Venise, parle aussi des négociations poursuivies par Lancelot, qu'il appelle Ciarlo et Carlo. Voy. *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma*, vol. I [ed unico], 1848, pp. 198, 199, 201.

[2] Baguenault de Puchesse, pp. 408, 409.

merito, tal che non basta all' huomo l'esser tutto et della bontà et della vertù; sì è l'una et l'altra percossa dalla tempesta della malitia et della ignoranza. Et però chi si procaccia l'amistà de gli scrittori non pur lascia herede de la propria nominanza, dell' alterezza et del ricordo, ma conferma il suo presente stato nel credito dell' honore et nella reputatione della gratia ; per la qual cosa pregovi che moviate la solita di voi mansuetudine a ricevere la divotion mia in la maniera che di continuo andate ricevendo l'altrui. Ricevetela, o spirito non meno gentile che chiaro, con quella sorte di carità cui il di me cor ve la porge, et quando sia che a voi, della del re Maestà consigliere, per gloria del vostro ritrovarsi della di lei Serenità limosinario, venisse in animo di ricompensare la di me volontà retta, in tal dono et offerta, convertite, o di ciascun che a voi ricorre prottettore, la lealtà di così pronto affetto in una mercede che ricordi all' Altezza di Henrico et alla Serenità di Caterina ch'io sono delle loro attioni predicatore et delle sue corone servo ; che senza forse ciò facendo, le promesse fattemi da sì magnanima reina et da si mirabile monarca si risolveranno in effetti. Di novembre, in Vinctia. M. D. XLIX [1]. »

Henri II ne tarda pas à donner à Lancelot une marque tout à fait probante de sa bienveillance. L'aumônier du roi fut fait évêque de Riez. Le pape Jules III lui délivra ses bulles le 28 septembre, bien qu'il ne fût que simple clerc. Il le maintint même en possession de l'abbaye de Calers. Les bulles furent enregistrées par le parlement de Provence le 8 juin 1551 [2].

Les grandeurs valent à Lancelot de nouveaux hommages. Pontus de Tyard [3], Olivier de Magny [4], Pierre de Ronsard [5],

---

[1] *Lettere di M. Pietro Aretino*, 1609, V, fol. 215, v°—216.
[2] J.-H. Albanès, *Gallia christiana novissima*, I (1899, in-fol.), col. 630.
[3] *Continuation des Erreurs amoureuses*, 1551, p. 64.
[4] *Hymne sur la naissance de madame Marguerite*, 1553, fol. *biij* v°.
[5] Ronsard dit dans son *Hymne au roy*, en parlant de Jupiter :

S'il se vante d'avoir un Apollon chez luy,
Tu en as plus de mille à la cour aujourd'huy :
Un Carle, un Saint Gelais, et je m'ose promettre
De seconder leur rang, si tu m'y daignes mettre.

(*Hymnes*, 1555, in-4, pp. 25-26 ; éd. Blanchemain, V, p. 74.)
Une pièce contenue dans le même recueil, *Les Daimons*, est dédiée à l'évêque de Riez (*Hymnes*, p. 101 ; éd. Blanchemain, V, p. 122).
En 1559, dans l'*Eclogue, ou Chant pastoral sur les nopces de mon-*

Joachim Du Bellay[1] font de lui un poète illustre; Jean de Maumont parle de lui comme d'un puissant protecteur[2]; Michel de L'Hospital lui adresse des vers[3]; enfin (et c'est là l'hommage le plus curieux) Ange Vergèce lui dédie une édition du *Pœmander* d'Hermès Trismégiste, et lui adresse à cette occasion une longue épître grecque[4]. D'ailleurs Lancelot savait aussi distribuer la louange; c'est ainsi qu'il consacra une épitaphe au jurisconsulte Emilio Ferretti, mort à Avignon le 14 juillet 1552[5].

---

seigneur Charles, duc de Lorraine, et de madame Claude, Ronsard, qui se met en scène sous le nom du berger Perrot, s'exprime ainsi :

Mon Bellot, il est vray que les pasteurs d'icy
M'estiment bon poëte, et je le suis aussi,
Mais non tel qu'est Michau, ou Lancelot, qui sonne
Si bien de la musette aux rives de Garonne.

(Éd. Blanchemain, IV, p. 60).

Michau désigne ici Michel de L'Hospital.

En 1560, dans l'*Elegie à Guillaume Des Autels sur le tumulte d'Amboise,* Ronsard dit que trois poètes seulement ont élevé la voix en faveur des catholiques contre les protestants : Lancelot de Carle, Des Autels et lui. (Édition Blanchemain, VII, p. 40,)

[1] Nous avons déjà cité les sonnets de Du Bellay imprimés à la suite de l'*Ode sur la naissance du petit duc de Beaumont.* Il est parlé encore de Carle dans les *Regrets,* 1558 (éd. Liseux, 1876, p. 86).

[2] Voy. l'épître qui précède la traduction de S. Justin par Jean de Maumont, 1554. Ce fut encore l'évêque de Riez qui, au mois de novembre 1560, donna l'ordre au même Jean de Maumont, de la part de la reine-mère, de publier la traduction française des historiens grecs. Voy. le début de l'épître placée en tête des *Histoires et Chroniques du monde tirées, tant du gros volume de Jan Zonoras.... que de plusieurs autres... scripteurs...., par Jean de Maumont* (Paris, 1561, in-fol.).

[3] *Michaëlis Hospitalii Carmina,* 1732, in-8, pp. 51, 120.

[4] Ἑρμοῦ τοῦ Τρισμεγίστου Ποιμάνδρης. Ἀσκληπιοῦ Ὅροι πρὸς Ἄμμονα Βασίλεα. — Mercurii Trismegisti Pœmander, seu de potestate ac sapientia diuina. Æsculapii Definitiones ad Ammonem regem. *Typis regiis. Parisiis M. D. LIIII* [1554]. *Apud Adr. Turnebum typographum regium.* Ex Priuilegio Regis. — [A la fin :] *Excudebat Parisiis Guil. Morelius Anno M. D. LIIII. 10. Cal. Aug.* In-4 de 4 ff. non chiffr., 103 et 126 pp.

Le titre est suivi d'une longue épître d'Ange Vergèce : Τῷ σοφωτάτῳ καὶ λογιωτάτῳ Λαγκιλώτῳ Κάρλῳ καὶ αἰδεσιμωτάτῳ ἐπισκόπῳ Ῥηγιεῶν. Cette épître a été reproduite par Émile Legrand dans la *Bibliographie hellénique des XVe et XVIe siècles* (1885), I, pp. 292-296.

[5] En tête des *Praelectiones in tit. de pactis* d'Emilio Ferretti (Lugduni, 1553, in-fol.). Voy. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise,* IV, p. 306.

A la fin de 1552 ou au commencement de 1553, l'évêque de Riez fut chargé d'une nouvelle mission en Italie. Le 13 février 1553, il était à Ferrare; le 16, il arrivait à Sienne [1]. Nous ne savons quel était au juste le but de ce voyage, ni combien de temps il se prolongea.

Lancelot se partagea désormais entre le soin de son diocèse [2] et la culture des lettres. Il fit décorer sa cathédrale de belles peintures et fit diverses fondations pieuses [3]. En 1557, il assista comme évêque aux états généraux tenus à Paris [4]. En 1560, il publia la traduction d'un traité de Stanislas Hosius, évêque de Warm [5], et cette traduction lui valut l'abbaye de La Roë, près d'Alençon, vacante par la mort du cardinal Girolamo Dandini [6]. Coup sur coup, le prélat mit au jour divers ouvrages qu'il avait en portefeuille : *Les Cantiques de la Bible* [7], une

---

[1] Voy. des lettres adressées par lui de Sienne, le 24 février 1553, au roi et au connétable de Montmorency, lettres imprimées par Tamizey de Larroque (*Vies des poètes bordelais et périgourdins*, pp. 35, 39) d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (lat. 17028, pp. 101, 103).

[2] Lancelot résidait assez régulièrement dans son diocèse, comme on le voit par une lettre de lui au cardinal de Lorraine, en date de Riez, 17 septembre 1560, et par une autre lettre adressée à Catherine de Médicis, le 11 juin 1561. (Colletet, *Vies des poètes bordelais et périgourdins*, publiées par Tamizey de Larroque, pp. 41-47.) La première de ces lettres fait allusion à des sonnets qui ne nous sont pas parvenus.

[3] Albanès, *Gallia christiana novissima*, I, col. 630.

[4] Tamizey de Larroque, *loc. cit.*, pp. 15-16.

[5] Traité de Stanislaus Hosius, Euesque de Varme, de l'expresse parole de Dieu, traduit par Lancelot de Carle, Euesque de Riez. *A Paris, De l'imprimerie de M. de Vascosan*, 1560. In-8. (Bibl. nat., D. 21891.)

[6] On lit dans une lettre adressée de Blois à François de Noailles en janvier 1550 : « M. de Carle, evesque de Riez, a eu une abbaye en Normandie que souloit tenir le feu cardinal Dandin, pour avoir traduit un livre de latin en françois, qu'avoit fait un evesque de Pologne. » (Biblioth. nat., ms. lat. 17028, p. 100; Tamizey de Larroque, *loc. cit.*, p. 12, n. 2.)

[7] Les Cantiques de la Bible mis en vers françois par Lancelot de Carles, Euesque de Riez, et mis en musique à quatre parties par Guillaume Bulin. *A Paris, Chez Adrien le Roy*, 1560. In-8 obl. (Brunet.)

Les || Cantiques || de la Bible, mis en || vers François, par Lancelot de || Carle, Euesque de Riez. || Plus deux hymnes, que lon chan- || te en l'Eglise. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie de M. de Vascosan*. || M. D. LXII [1562]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 73 pp. et 1 f. bl.

Les pp. 3-5 contiennent une épître « A madame ». — Le privilège,

RARE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Exhortation à son neveu [1], puis la traduction française de l'Éloge latin de Henri II par Pierre Paschal [2].

En 1561, l'évêque de Riez assista au colloque de Poissy, et il y composa une curieuse chanson, à laquelle collaborèrent, dit-on, Pierre de Ronsard et Jean Antoine de Baïf [3]. La même année, il publia une paraphrase de l'*Ecclésiaste*, qui devait servir de pendant aux *Cantiques de la Bible* [4]. Il y joignit, en 1562, une paraphrase du *Cantique des cantiques* [5].

---

daté du 2 mars 1560, est acccordé à Vascosan pour dix ans. — L'achevé d'imprimer est de mars 1562.

Musée Condé à Chantilly.

Une première édition sans mélodies avait sans doute précédé celle d'Adrien Le Roy.

[1] Lanceloti Carlæi Rhe- || giensium Pontificis, ad Ianum || Carlæum fratris filium || Sermo. || *Lutetiæ*, || *Ex officina Michaelis Vascosani*; *via* || *Iaco-* || *bæa, ad insigne Fontis*. || M. D. LX [1560]. || Cum Priuilegio Regis. In-4 de 23 pp., car. ital. — Exhortation ou Pa- || renese du mesme L. D. C. || a son neueu. In-4 de 34 pp. et 1 f. bl., car. ital., avec un simple titre de départ.

Biblioth. nat., Yb. 448, Ye. 1046, Rés., Ye. 484 (5) et Rés. p. Z 399. — Biblioth. Mazarine, 14432. — Biblioth. de M. le duc de La Trémoïlle.

[2] Henrici II. Galliarum Regis Elogium, cum eius verissime expressa effigie, Petro Paschalio autore. Eiusdem Henrici Tumulus, autore eodem. *Lutetiæ Parisiorum, Apud Michaelem Vascosanum*. 1560. In-fol.

Ce volume, qui est orné d'un portrait de Henri II gravé par René Boyvin, et d'une figure représentant le tombeau du roi, contient le discours de Pierre Paschal, en latin, puis une traduction italienne par Antonio Caracciolo, évêque de Troyes, une traduction française par Lancelot de Carle, et une traduction espagnole par Garci Sylves.

[3] *Chanson faitte par Lancelot Carles, evesque de Riez, contre les ministres estans à Poissy* (*Ronsard et Bayf y ont aussi besongné*).

On trouve ainsi que de Beze et d'Espense.
De bien aymer n'ont fait nulle deffense....

(Recueil de Rasse des Nœux : Biblioth. nat., ms. fr. 22560, p. 173; — Le Roux de Lincy, *Recueil de chants histor. franç.*, II, 1842, p. 262.)

[4] L'Ecclesiaste || de Salomon, || Paraphrasé en Vers François, par || Lancelot de Carles [*sic*] Euesque de Riez. || Auec quelques Sonnets Chrestiens. || *A Paris, Chez Nicolas Edoard, en rue des Porees,* || *à l'enseigne S. Iulien.* || M. D. LXI [1561]. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 44 ff. non chiffr. — Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « Au roy » et un sonnet. L'Ecclesiaste est traduit en quatrains.

Biblioth. Mazarine, 26139.

[5] Le Cantique || des Cantiques || de Salomon, || Paraphrasé en Vers François, || par Lancelot de Carle, || Euesque de Riez. || *A Paris,* || *De*

En 1563, Lancelot écrivit une relation de la mort du duc François de Guise. Cette relation est restée célèbre, en raison surtout d'un passage des premières éditions, où il est dit que le moribond eut pour les fautes de sa femme, Anna d'Este, des paroles de pardon. Voici les éditions ou traductions qui nous en sont connues :

1. Recueil || des derniers || Propos que dit et teint || Feu tresillustre Prince, Messire Françoys de || Lorraine Duc de Guyse, Cheualier de l'ordre, || Pair de France, & Lieutenant general pour le || Roy : prononcez par luy peu deuant son tres- || pas a Madame la Duchesse sa femme, || Monsieur son fils, Messieurs les Car- || dinaulx ses freres, & a plusieurs || assistans a l'heure de son || trespas. || *A Paris,* || *Par Iacques Keruer, demeurant* || *en la rue sainct Iacques, a* || *la Licorne.* || Auec Priuilege. || 1563. In-8 de 15 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Au début de cette confession le duc de Guise reconnaît en ces termes les torts qu'il a eus envers sa femme : « Je ne veulx pas nyer que les conseils et fragilitez de la jeunesse ne m'ayent quelque foys conduict à choses dont vous avez peu estre offensée. Je vous prie me vouloir excuser et me le pardonner, comme je vous pardonne. Combien que mes offenses soient beaucoup plus grandes que les vostres, je ne me tiens pas des plus grands pecheurs en cest endroict, ny aussi des moindres. »

L'édition se termine (fol. *Dij-Diij*) par une *Deploratio,* en hexamètres latins, signée : R. C. F. A.

Biblioth. nat., Lb [33]. 102 et 102. A. — Musée Condé à Chantilly.

2. Recueil || des derniers || Propos que dit et || tint feu tresillustre Prince, Messi- || re François de Lorraine Duc de || Guyse, Cheualier de l'ordre, || Pair de France, & Lieutenant general || pour le Roy : prononcez par luy || peu deuāt son trespas à Madame || la Duchesse sa femme, Monsieur || son filz,

---

l'Imprimerie de M. de Vascosan. || M.D. LXII [1562]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 38 pp. et 2 ff. blancs.

Dédié à Mgr le duc d'Orléans (plus tard Henri III).

Biblioth. Mazarine, 26139.

Messieurs les Cardinaux || ses freres, & à plusieurs assistans à || l'heure de son trespas. || *A Lyon,* || M. D. LXIII [1563]. In-8 de 15 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

A la fin se lit la *Deploratio* signée : R. C. F. A.
Musée Condé, à Chantilly.

3. Recueil des derniers propos.... *A Troyes, Chez Fr. Trumeau,* 1563. In-8.

Brunet, IV, col. 1163.

4. Recueil des derniers propos.... Traduict de François en Italien... *Imprimé en Auignon par Pierre Roux. S. d.* [1563], in-4 de 8 ff. non chiffr. impr. à 2 col.

Texte français et, en regard, traduction italienne par Vasquin Philieul. Voy. l'article que nous consacrons ci-après à cet auteur (n° XXIV).

5. Lettre || de l'Euesque || de Riez, au Roy, || Contenant les actions & || propos de Monsieur de || Guyse depuis sa bles- || sure iusques || à son trespas. || *A Paris,* || *Par Iacques Keruer,* || *Libraire iuré de-* || *meurãt en la rue S. Iacques, à la licorne.* || 1563. || Auec Priuilege. In-8 de 36 ff. non chiffr.

Au v° du titre est un avis « Au Lecteur », où il est dit que « ce qui a esté imprimé des derniers propos de feu monsieur de Guyse n'estoit qu'un double mal correct, que l'on avoit prins du premier ject que le present auteur, qui a assisté ausdits propos, en avoit lors sommairement fait et tracé pour luy servir de memoire ».

A la fin sont deux épitaphes latines, quatre vers latins de Jean-Paul de Selve, la *Traduction des susdicts epitaphes* par Adr. Memeteau; douze vers latins d'Ottaviano Maggi, Vénitien; cinq vers français de Jacques Moysson, Parisien, accompagnés de la devise : *Plus mort que vif;* l'élégie latine de R. C. F. A.

Cette édition a été reproduite dans les *Mémoires de Condé* (Londres, Claude Du Bosc et Guillaume Darrés, 1743, in-4), t. IV, pp. 243-267.

6. Lettre || de l'Euesque || de Riez, || Au Roy, || Contenant les actions & pro- || pos de Monsieur de Guy- || se, depuis sa blesseure,

ius- || ques à son trespas. || *A Paris. S. d.* [1563], in-8 de 1 f. et 143 pp. (la dernière cotée 155).

Un avis placé au v° du titre avertit que « ce qui a esté imprimé des derniers propos de feu M. de Guyse n'estoit qu'un double mal correct ».

Cet avis est daté de Paris, le 16. de may.

Cette édition se termine par les mêmes pièces que la précédente; elle a été reproduite dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, 1re série, V. pp. 171-197. Les éditeurs ont pourtant supprimé les épitaphes.

Bibliot. nat., Lb33. 100.

7. Recueil des derniers propos que dit et teint feu tres-illustre prince, messire François de Lorraine, duc de Guise.

La Conjonction des Lettres et des Armes des deux tres-illustres princes lorrains, Charles cardinal de Lorraine, archevesque et duc de Rheims, et François, duc de Guise, freres; tirée du latin de M. Nicolas Boucher, docteur en theologie, et traduite en françois par M. Jacques Tigeou, Angevin, 1579, in-4, fol. 157 v° et suiv.

8. Lettre de || l'Euesque || de Riez, || Au Roy, || Contenant les actions & propos de || Monseigneur de Guyse, depuis sa || blesseure iusqu'à son trespas. || *A Paris,* || *Chez Nicolas Alexandre,* || *ruë des Mathurins.* || M. DC. XVI [1616]. In-8 de 63 pp.

Biblioth. nat., Lb33. 100. B.

9. Lettres || de || l'Euesque || de Riez, || Au Roy. || M. DC. XXIIII [1624]. *S. l.*, in-8 de 61 pp. et 1 f. blanc.

Cette réimpression, faite en vue de combattre les protestants, se termine, comme la précédente, par les vers de Jean-Paul de Selve, d'Adr. Memeteau, d'Ottaviano Maggi, de Jacques Moysson, et par l'élégie latine de R. C. F. A.

Biblioth. nat., Lb33. 100. C. — Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild (fonds Pécard).

10. Lanciloti || Carlei Regiensis || Episcopi, de Francisci Lotharingi || Guisij ducis postremis dictis & fa || ctis Ad Regem

Epistola, ex galli- || co sermone in latinũ conuersa, || Per Ioan. nem Veterem. || *Parisiis*, || *Apud Gulielmum Iullian, sub signo Amicitiæ, ad* || *Gymnasium Cameracense*. || 1563. || Cum Priuilegio. In-8 de 50 pp. et 1 f.

Le titre porte la marque de *Guillaume Jullien*.

Les pp. 3-5 contiennent une épître du traducteur, Jean Le Vieil « Carolo principi et cardinali Lotharingiæ » : « Mitto ad te Guisii ducis patris tui optimi postremum sermonem, a Lanciloto Carleo ea lingua expressum qua fuit habitus, a me autem ideo conversum, ut quibuscunque in gentibus latina leguntur, in iisdem etiam principis clarissimi pietas et virtus audiatur.... » Cette épître est datée de Paris, le 12 juillet 1563.

Le traducteur a supprimé (p. 30) le passage où le duc de Guise reconnaît ses torts envers sa femme.

Au r° du dernier f. est un extrait du privilège accordé pour quatre ans à Guillaume Jullian, par la cour de parlement, le 10 juillet 1563.

Biblioth. nat., Lb [33]. 101. — Biblioth. de Besançon. H. 2018. — Biblioth. de Bordeaux, H. 2429.

11. Lanceloti || Carlei Regiensis || Episcopi, de Francisci || Lotharingi Guisii Ducis || postremis dictis || et factis, || Ad Regem Epistola, ex || Gallico sermone in Latinum || conuersa. || Per Ioannem Veterem. || *Brixiæ, Ad instantiam Io : Baptistæ Bozolæ.* || M. D. LXIII. [1563]. — [A la fin :] *Brixiæ apud Ludouicum Sabiensem.* In-4 de 8 ff. non chiffr., car. ital.

Biblioth. nat., Rés. B. 27867, — B. 1948 (27), — B. 1947 (31). — British Museum. 5016. e.

12. Lanciloti Carlei, Regiensis Episcopi, de Francisci Lotharingi, Guisii Ducis, postremis dictis et factis, ad Regem Epistola, ex Gallico sermone in Latinum conuersa per Ioannem Veterem. *Virduni, Apud N. Bacnetium*, 1565. In-8 de 24 ff. non chiffr.

Cat. Chartener, 1885, n° 467.

Henri Jadart, *Les Débuts de l'imprimerie à Reims*, 1894, p. 79, n° 53.

Nous ne connaissons aucun ouvrage de Lancelot de Carle pos-

térieur à 1563. Nous savons que, en 1564, il obtint des lettres de Charles IX déchargeant le diocèse de Riez du montant des décimes imposés au doyenné de Valensole, parce qu'il était uni à l'abbaye de Cluny [1]; mais il vécut dès lors à Paris, où il mourut vers la fin de juillet 1568 [2]. Les poètes déplorèrent sa perte, comme la perte d'un des leurs. Le jeune François d'Amboise, qui venait de lui dédier son *Elegie sur le trépas d'Anne de Montmorancy* [3], lui consacra une épitaphe latine [4]. Pierre de Brach fit son éloge, en même temps que celui d'Arnaud de Pontac, évêque de Bazas [5]. Jean Dorat enfin déposa des vers sur son tombeau [6].

---

[1] Albanès, *Gallia christiana novissima*, I, col. 630-631.
[2] *Ibid.*
[3] Cat. Rothschild, I, n° 728.
[4] Ph. Labbe, *Thesaurus epitaphiorum*, 1666, in-8, p. 293.
[5] *Poëmes*, 1576, in-4, fol. 84.
[6] *In tumulum reverendi patris Lanceloti Carlaei, rhegiensis episcopi et abbatis Rotae.*
Jean Dorat, *Epigrammata*, 1586, in-8, p. 154.

XV

JEAN DE MONLUC

Le XVIe siècle a produit peu d'hommes dont la vie soit aussi curieuse à étudier que celle de Jean de Monluc; aussi parlerons-nous de lui avec quelque détail, tout en nous référant aux notes que lui a consacrées notre ami regretté, Tamizey de Larroque [1].

Jean était né vers 1501. On ne sait rien de ses premières années. Il est certain qu'il fit de sérieuses études, et il est assez vraisemblable qu'il les termina en Italie [2]. Quand prit-il, comme on disait alors, le parti des ambassades et dans quel pays fut-il d'abord envoyé? Nous ne pouvons répondre à cette question. Tout ce que nous savons, c'est que, en 1535, il était attaché à l'ambassade de France à Rome; nous l'apprenons par une lettre de Nicolas Raince qui, écrivant au cardinal Jean Du Bellay le

---

[1] *Notes et Documents inédits pour servir à la biographie de Jean de Monluc, évêque de Valence, publiés par Philippe Tamizey de Larroque.* — Extrait de la *Revue de Gascogne* (Paris, Aug. Aubry, 1868, in-8°).

M. Éd. de Barthélemy a publié quelques lettres de Jean dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, XVII (1877), pp. 296, 318, 322, 329, 331. Trois autres lettres ont été imprimées par M. Tamizey de Larroque dans le recueil intitulé : *Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc* (extr. de la *Revue de Gascogne*), Auch, 1890, in-8°.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement se rapportant à notre sujet dans la thèse de M. Hector Reynaud : *Essai d'histoire littéraire; Jean de Monluc, évêque de Valence et de Die* (Paris, 1893, in-8).

[2] Monluc, devenu un des grands personnages du royaume, eut le soin d'envoyer son fils naturel, le futur maréchal de Balagny, à l'université de Padoue ; n'est-ce pas parce qu'il y avait étudié lui-même?

lendemain même de sa promotion, c'est-à-dire le 22 mai 1535, lui dit : « Monseigneur de Mascon et moy parlasmes hier a Sa Saincteté pour vous fere porter bulle et chappeau par monsieur de Montluc, a quoy ne se peut rien gaingner. J'en ay reparlé aujourd'huy et n'en suis hors d'espoir [1]... »

Monluc était à Rome au mois d'août 1536 quand il fut chargé d'une mission secrète des plus extraordinaires, mission dont il nous a donné lui-même le récit dans une lettre au cardinal Du Bellay. Il gagna Malte, puis Reggio de Calabre, trouva le moyen de s'embarquer sur un navire turc, et rejoignit le fameux amiral Barberousse sur la côte tunisienne, près de Djerbah. Il n'avait aucune lettre de créance, mais il avait une présence d'esprit merveilleuse et l'assurance ordinaire aux Gascons. Barberousse reconnut sans peine en lui un agent du roi de France, et l'emmena jusqu'à Coustantinople afin qu'il pût voir par lui-même les préparatifs que les Turcs avaient faits en vue d'une action commune avec la France. Monluc s'embarqua de nouveau, se dirigea vers l'Adriatique, fit naufrage non loin de Raguse, réussit à se rendre dans cette ville, d'où il rentra tranquillement en Italie et à Rome, après avoir passé trois mois sur mer. Cependant le pape avait été informé du voyage, au moins de la visite faite à Constantinople par le secrétaire français. Il lui demanda des explications et des informations. Le diplomate se tira d'affaire par de spirituelles gasconnades dont la lecture est réellement divertissante [2]. Ces saillies produisirent leur effet, puisque le Saint-Père lui donna le titre de protonotaire apostolique.

Monluc reprit ses fonctions de secrétaire auprès de Raince. Tous deux étaient des protégés du cardinal Du Bellay ; aussi paraissent-ils s'être assez bien entendus ensemble. Lorsque Raince fut révoqué, Monluc lui succéda et géra même l'ambassade pendant le temps qui s'écoula entre le départ de Georges de Selve et l'arrivée de Louis d'Adhémar de Monteil, comte de Grignan [3].

---

[1] Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 312.
[2] Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, I (1843), p. 327.
[3] Par lettres datées de Montélimar, le 22 juillet 1538, le roi ordonne

Jean semble être resté à Rome presque sans interruption pendant les années 1537 à 1542 [1]. A la fin de cette dernière année il fut appelé à d'autres destinées. Il avait pu pendant sa mission auprès de Barberousse s'initier aux affaires turques ; il était déjà parfaitement au courant des choses italiennes ; il était tout désigné pour occuper le poste de Venise au moment où l'évêque de Montpellier, Guillaume Pellicier, venait de l'abandonner. La situation était alors des plus difficiles. La Seigneurie venait de découvrir les relations étroites nouées par Pellicier avec un certain nombre de personnages plus ou moins influents de la République ; on instruisait le procès des révélateurs [2]. Les Vénitiens voyaient de plus avec une vive inquiétude l'alliance conclue par le roi Très Chrétien avec le Turc. Il fallait à tout prix les rassurer.

Monluc, qui était venu en France, fut pourvu de sa nouvelle charge par lettres datées du 30 octobre 1542. Il retourna précipitamment à Rome, puis se rendit à Venise, où il arriva vers la fin de novembre [3]. Il y amenait comme secrétaire un homme dont nous tenons à rappeler ici le nom, car ce fut

---

au trésorier de l'épargne de payer 450 l. t. « au protonotaire Monluc, chambrier du pape, qui sert à present d'ambassadeur.... a Rome ». Jean Zeller, *La Diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle d'après la correspondance de Guillaume Pellicier* (Paris, 1880, in-8), p. 376 ; — *Catal. des actes de François Ier*, III, n° 10131.

[1] Il vint en France en 1539, 1540 et 1542 ; mais chaque fois il retourna en diligence à Rome. Voy. Jean Zeller, *loc. cit.* Cf. *Catalogue des actes de François Ier*, IV, n°s 11197, 11367, 11704.

[2] Le procès des révélateurs a été très bien étudié par M. Jean Zeller dans *La Diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle*, pp. 353-387.

[3] On trouve dans les comptes du trésorier de l'épargne (Biblioth. nat., ms. Clairambault 1215, p. 180), la mention suivante, déjà publiée par M. Jean Zeller (*loc. cit.*, p. 373) : « Jehan de Monluc, abbé de Haute-Fontaine, 2475 l. t., par lettres, a Nerac le penultieme d'octobre 1542, pour son estat, vacation et despense en la charge que le roy lui a baillée de son ambassadeur devers la seigneurie de Venise, devers laquelle il se doibt de brief rendre en retournant de Rome, ou lors le roi l'envoyoit en diligence pour ses affaires ; et ce, durant 180 jours, commençans au jour que ledict Monluc seroit de retour dudict Rome audict Venise. »

certainement aussi un italianisant : Guillaume Gaulteron de Cenquoins[1].

L'ambassadeur pensa qu'il devait tout d'abord faire impression sur la Seigneurie par quelque acte solennel. Reçu en audience secrète par le collège des sénateurs dans les premiers jours du mois de décembre 1542, il prononça une longue harangue qui est un chef-d'œuvre d'habileté. Ce n'était pas la première fois qu'un ambassadeur français prenait la parole au sein du sénat de la République; dès l'année 1499, Accurse Maynier, représentant du roi Louis XII, y avait prononcé deux discours dont le retentissement avait été grand[2]; mais c'était la première fois qu'un ambassadeur français s'exprimait en italien. L'effort que faisait Monluc devait avoir pour résultat immédiat de lui concilier l'attention bienveillante de ses auditeurs.

---

[1] Guillaume est connu par l'ouvrage suivant :

Scanderbeg. || Commentaire d'aucunes || choses des Turcs, & du Seigneur George Scan- || derbeg, Prince d'Epirre, & d'Albanie, Conte- || nāt sa vie ; & les victoires par luy obtenues, auec || l'ayde du treshault Dieu & les inestimables for- || ces & vertus d icelluy, dignes de memoire. || Traduict de Toscan, en Frācois, Par Guillaume || Gaulteron de Cenquoins, secretaire de M. de || Montluc, Conseiller du Roy et son Ambassa- || deur, aupres de la Seigneurie de Venize. || Qui voit s'esbat. || 1544. || *De l'imprimerie de Denys Ianot imprimeur* || *du Roy en langue Francoyse, & libraire iuré de* || *l'Vniuersité de Paris*, || Auec priuilege du Roy pour cinq ans. || *On les vend à Paris en la Galerie du Palays* || *pres la Chancellerie par Vincent Sertenas.* Pet. in-8 de 184 pp. non chiffr.

L'ouvrage est traduit de Paolo Giovio. Guillaume Gaulteron dit avoir exécuté sa traduction « à Rome, au Palays du Mont Jourdain, au moys d'octobre l'an mil cinq cens quarante deux ». Le privilège est daté du 12 avril 1543. L'achevé d'imprimer est du 2 janvier 1544 (probablement 1545, n. s.).

Voy. Georges T. Pétrovitch, *Scanderbeg (Georges Castriota), Essai de bibliographie raisonnée*, 1881, in-8, p. 18.

Guillaume, qui mourut en 1544, devait être parent de Henri Gaulteron, docteur ès droits, qui fut pourvu, le 7 avril 1486, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, et mourut en 1502, et d'Hector Gaulteron, juge à la cour commune de Grenoble, qui, le 6 décembre 1536, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de la même ville, et mourut en 1536. (*Inventaire des Archives de l'Isère*, II (1868), pp. 22, 23.)

[2] Voy. Hain, *Repertorium*, nos 10526, 10527.

Laissant de côté l'affaire des révélateurs et les démêlés que Guillaume Pellicier avait eus avec les Vénitiens vers la fin de sa mission, il s'attache simplement à justifier l'entente du roi avec le sultan. C'est, dit-il, l'empereur qui a le premier contracté des alliances avec les Turcs. Les exemples abondent d'ailleurs de pieux rois qui ont dû traiter avec les infidèles et profiter de leur assistance. Il suffit de rappeler l'histoire de Saül, de David, de Justinien, de Frédéric II, de Maximilien. Les Turcs qui ont abordé dans les ports chrétiens y ont fait moins de ravages que n'en font partout les Impériaux. En les admettant à combattre pour lui, le roi Très Chrétien les a empêchés de combattre la chrétienté en général. L'empereur en veut du reste moins aux Turcs qu'à la France. Pour ruiner le royaume tous les moyens lui sont bons : il n'a pas hésité à faire empoisonner le dauphin. Les Espagnols, les Italiens, l'Europe entière, nul ne doit oublier les services rendus par la France contre les Sarrazins. C'est un devoir pour le pape de soutenir le roi; c'est aussi un devoir pour les Vénitiens, qui sont menacés de perdre leur indépendance, si l'empereur vient à triompher. Que la Seigneurie veuille bien tout au moins suspendre sa décision jusqu'à l'arrivée du cardinal de Ferrare, Ippolito d'Este, chargé de lui faire diverses propositions de la part du roi; qu'elle n'oublie pas surtout que la maison d'Autriche est son ennemie capitale.

Il faut lire la harangue de Monluc soit dans le texte original [1], soit dans la traduction qu'il paraît en avoir faite lui-même [2]. Si les arguments nous paraissent parfois assez faibles en

---

[1] Ce texte nous a été conservé par plusieurs manuscrits (voy. notamment Biblioth. nat. fonds ital., n° 50, fol. 1-5; 307, fol. 121-129; *Portefeuilles de Fontanieu*, I (876), fol. 133-150); il a été imprimé par M. Weiss dans les *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, III, pp. 1-12.

[2] La traduction française se lit dans les diverses éditions des *Commentaires* de Blaise de Monluc. « Monsieur de Valence, mon frere, dit le maréchal, feust envoyé à Venise pour excuzer et couvrir notre faict, car ces messers crioint plus que tous, et le roy ne vouloict perdre leur alliance; lequel fit une harangue en italien que j'ay voulu mettre icy en françois, attendant qu'il nous face veoir son histoire, car je ne croy pas qu'ung homme sçavant, comme on dict qu'il est, vueille mourir sans escripre quelque chose, puisque moy, qui ne sçay rien, m'en suis

eux-mêmes, ils n'en sont pas moins présentés avec une vigueur, une apparence de logique tout à fait remarquables. Le sénat arrêta le 7 décembre les termes de la réponse qui devait être faite à l'agent français [1]. Suivant leur habitude, les Vénitiens s'efforçaient de garder une prudente neutralité.

Nous devons croire que le discours de Monluc avait produit un sérieux effet, puisque nous le voyons renouveler dans plusieurs circonstances graves la tactique dont il avait usé en 1542. Il a dès lors pour système de se présenter aux assemblées et d'y développer lui-même, avec toute la fougue du méridional, mais aussi avec toute la subtilité de l'avocat le plus retors, la thèse qu'il est chargé de défendre.

Nous ne pouvons dire avec certitude à quelle époque prit fin la mission de Monluc à Venise. Il semble y avoir passé les années 1543 et 1544, et fut par conséquent mêlé aux négociations délicates qui se poursuivirent.

La situation de François Ier à la fin de l'année 1543 était critique. Malgré quelques succès partiels, le royaume, dont les ressources étaient épuisées, se voyait menacé sur toutes les frontières par les forces réunies de l'Empire et de l'Angleterre. Tandis qu'une armée française opérait en Piémont, d'abord sous les ordres de Martin Du Bellay, puis sous le commandement du maréchal de Boutières, et enfin sous celui du comte d'Enghien, on conçut dans l'entourage du roi un plan tout à fait romanesque. Il s'agissait d'attaquer l'empereur dans celui de ses états où il était le plus vulnérable, c'est-à-dire dans le royaume de Naples. Si l'entreprise réussissait, la couronne eût été donnée au jeune fils de François Ier, à Charles, qui, d'abord duc d'Angoulême, avait échangé ce titre après la mort du dauphin contre celui de duc d'Orléans. Il était visible que le roi avait pour ce prince une

---

voulu mesler. » Le dernier éditeur des *Commentaires*, le baron de Ruble (t. I, p. 144), estime avec beaucoup de vraisemblance que Blaise de Monluc a reproduit une traduction due à son frère lui-même. Ce qui nous porte à le croire, c'est que la traduction n'est nullement littérale et que le discours paraît avoir été retouché par l'orateur.

[1] Jean Zeller, *loc. cit.*, p. 377.

préférence marquée. C'était lui qui en juin 1542 avait pris le commandement de l'armée du Nord; il paraissait appelé aux plus hautes destinées.

L'attaque de Naples n'était possible qu'à une condition, c'était que la France fût secondée par la ligue formée entre le pape, la république de Venise et le duc de Ferrare.

Au printemps de 1544, les agents français en Italie déployaient une grande activité. Tandis que Piero Strozzi était à Ferrare et mettait tout en œuvre pour se procurer de l'argent et lever des troupes, l'ambassadeur résidant à Venise s'efforçait de décider la république à contracter une alliance avec le roi. Ce fut alors qu'un représentant de François Ier prit la parole devant le sénat; mais ce représentant n'était pas Monluc, c'était Bartolommeo Cavalcanti, Florentin volontairement émigré, qui avait été en 1527 l'un des éditeurs du *Decamerone* de Giovanni Boccacio, et qui s'était fait connaître ensuite comme orateur [1]. En 1537, après l'assassinat d'Alessandro de' Medici et l'élection de Cosimo, Bartolommeo avait quitté Florence et s'était réfugié en France auprès du cardinal de Ferrare, Ippolito d'Este [2]. Il se rendit à Venise comme délégué du cardinal, qui devait bientôt le suivre. Il y prononça un important discours dont il est probable que les termes avaient été concertés avec Monluc.

Après un préambule digne de l'auteur de la *Retorica,* l'orateur résume les événements dont l'Italie a été le théâtre depuis que les Impériaux ont pris pied à Gênes. Partout on retrouve la main de l'empereur et partout son intervention a pour conséquence la ruine de l'Italie. Le roi de France, au contraire, a toujours eu en vue le bien de la péninsule. Pour répondre aux attaques dirigées

[1] Au mois de juin 1529 Cavalcanti avait été expédié par les Florentins en France, « acciò, insieme al Carducci, avesse ad intendere dal Cristianissimo il trattamento dello accordo e le condizioni e lo stato nel quale si hanno a ritrovare e dimostrare a Sua Maestà il pericolo lor e di tutta Italia.... » Dépêche de Carlo Capello, ambassadeur vénitien à Florence, ap. Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato,* serie II, vol. I (1839), p. 151.

[2] Voy. Tiraboschi, VII (1809-1812), pp. 525-527. — Un des discours de Bartolommeo fut traduit en français par Jean de La Forest (1530). Voy. Brunet, I, col. 1696.

contre lui, il se propose de porter la guerre dans un pays que l'empereur peut difficilement défendre, le royaume de Naples [1].

Tandis que Cavalcanti prenait la parole au nom du roi de France, l'archevêque de Bénévent, Giovanni Della Casa, qui était alors nonce à Venise, agissait dans le même sens au nom du pape. Nous possédons le discours prononcé par lui au sein du sénat, et un second discours qu'il composa pour un noble Vénitien [2]. Il se pourrait que l'ambassadeur de France eût eu part à ces pièces. On y trouve développé le projet d'une diversion à opérer contre le royaume de Naples, projet qui fait le fond du discours de Cavalcanti [3].

Ippolito d'Este devait, nous l'avons dit, appuyer Cavalcanti dans sa négociation. Des pouvoirs spéciaux furent expédiés au cardinal le 5 avril 1544 [4]. Il arriva effectivement à Venise vers le 5 mai, et fut reçu par le sénat en audience secrète [5]. Dans l'entre-temps, le comte d'Enghien avait gagné la bataille de Cérisoles (14 avril) ; mais cette victoire n'eut pas de lendemain, et les Vénitiens ne voulurent pas aller au delà d'une neutralité bienveillante.

---

[1] Biblioth. nat., mss. ital. 50, fol. 5-10 (recueil formé par Jules Gassot, secrétaire du roi, mort le 13 septembre 1623); 1220, fol. 1-22. — Le second ms. porte seul le nom de Cavalcanti. — Le discours entier a été imprimé par Francesco Pastori dans la *Bibliografia italiana*, anno II (Parma, 1829), nos XXI-XXII.

[2] Due Orazioni di Monsignor Gio : della Casa, Per muovere i Veneziani a collegarsi col Papa, col Re di Francia e con gli Suizzeri contro l'Imperador Carlo Quinto. *In Lione appresso Bartolommeo Martin.* Con Licenza de' Superiori. *S. d.*, in-4.

L'édition originale de ces discours a vraisemblablement paru à Lyon, chez le libraire indiqué; mais les bibliographes n'en citent aujourd'hui aucun exemplaire. Il existe, au contraire, deux réimpressions publiées par Angiolo Pasinelli à Venise, en 1728 et 1752, en même temps que les œuvres de Gio. Della Casa.

[3] Il est curieux de voir que, en 1555, le cardinal Alessandro Farnese recommande Bartolommeo Cavalcanti au roi et au connétable de Montmorency comme un inconnu. Avait-on donc oublié en France la mission remplie par Bartolommeo en 1544? Voy. *Lettere del comm. Annibal Caro scritte a nome del cardinale A. Farnese*, 1807, II, p. 182.

[4] *Catal. des actes de François Ier*, VI, no 22793.

[5] Abel Desjardins, *Négociations*, III, p. 73.

L'ambassadeur, qui avait fait de solides études et qui connaissait à merveille les auteurs anciens, savait montrer à propos sa science : c'était un excellent moyen de réussir en Italie, où l'humanisme n'avait pas cessé d'être en honneur. On ne doit donc pas être surpris de voir un homme tel que l'Arétin, l'auteur de *La Cortigiana,* de *L'Hipocrito* et de la *Talanta,* invoquer l'antorité de l'ambassadeur de France en matière de comédies. Voici ce qu'il dit dans une lettre adressée à Francesco Coccio, en avril 1548 :

« Chi crederia mai che due mie fanti mi havessero fatto capace di quello cha niun dotto mai hammi saputo mostrare? Io, a tutti i propositi delle comedie, ho sempre tassato i loro autori circa il porre in ciascun proposito le sententie in bocca dei servi, parendomi che male osservassero il decoro nelle qualità di tali. Monsignor Monluc, qui poco fà imbasciadore di Francia, huomo litteratissimo et pratico nella scienza delle cose, di ciò insieme parlando, in difesa dei comici antichi che molto seppero, allegava che non era maraviglia che sì gravi detti isputassero sì fatte genti, imperochè poteva esser che essi fussero già stati non pur liberi, ma eruditi anchora, soggiugnendo che alla servitù di alcuno Turco sono assai schiavi di legnaggio nobile et di erudito ingegno; al che dire havrei sempre ceduto, perchè la fortuna opera cose molto più inique che non è l'atto di condurre un gentile ispirito al lavare dei piatti et al portar su dell'acqua.... [1]. »

Paolo Manuzio eut aussi l'occasion de connaître et d'apprécier l'humaniste français; aussi lui dédia-t-il les *Oratorii Libri* de Cicéron qu'il publia sous la date de 1545, parce qu'il regardait Monluc comme un modèle d'éloquence [2].

Jean de Monluc dirigea l'ambassade de Venise jusque vers le mois de juillet 1545. Il partit alors pour Constantinople, où il arriva le 20 septembre, et où il négocia une trêve entre le sultan et l'Empire, de concert avec l'agent impérial Gérard van Veltwijck. Sa correspondance avec la France passait par Venise; Jean eut soin de donner de ses nouvelles à son ami Gio-

---

[1] *Lettere di Pietro Aretino*, 1609, IV, fol. 203 v°.
[2] Voy. *Pauli Manutii Epistolarum Libri XII*, 1588, II, p. 17.

vanni Della Casa [1]. Il ne manqua sans doute pas d'en donner aussi à Pietro Aretino, qui s'empressa de lui répondre, espérant que le diplomate pourrait le servir auprès du roi :

« *A monsignor di Monlucco.*

» Della felicità con la quale voi, oratore del re, sete andato e rivenuto di Costantinopoli, ho io quel piacere che dee havere un servitore amorevole del padron suo generoso, et ben poteva mostrarsi rigida la barbara del gran Turco natura che non fosse rimasta mansueta negotiandogli appresso la benigna virtù della saputa maniera vostra. Hora io supplico la di voi senza pari cortesia che in pregio della di lei singular gentilezza, intervenendo quella con la del Christianissimo Maestà, tenga nel ricordarsi di me caritade doppia pietosa, che se della donatami collana d'oro vi referii gratie somme, de l'ufficio caldo ch' io vi vichieggo renderovvi laude eterne. Intanto la bontà vostra sola disobligherà di ciò che già promise a la mia speranza, la quale, in vece del dubitare che me le osserviate, me ne assecura con la certezza. Ma sarei pur troppo et ignorante e fuor di modo perverso se non havessi fede in quel di cui si fida tutto il mondo, e se non credessi che mi giovasse chi a ciascun che'l merita giova. Di gennaio in Vinetia. M. D. XLVI [2] ».

Monluc quitta Constantinople le 2 novembre [3] et traversa la Hongrie pour se rendre auprès de l'empereur. Il ne mit que six jours et six nuits pour aller de Vienne à Venise, d'où il regagna la France. Nous possédons les rapports adressés par lui au roi et au cardinal de Tournon [4]. Dans ces documents l'ambassadeur réfute les reproches qu'on lui avait adressés au sujet de sa visite

---

[1] Voy. les lettres de Gio. Della Casa dans les *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma nel R. Archivio dello stato,* [*pubblicate da Amadio Ronchini*], vol. I [ed unico] (Parma, 1848, in-8°), pp. 122, 124, 127.

[2] *Lettere di M. Pietro Aretino,* 1609, III, fol. 340.

[3] *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma,* I, 1848, p. 144.

[4] Charrière, *Négociations de la France dans le Levant,* I. pp. 596-612, 612-620. On voit dans ces rapports que la commission donnée à Monluc remontait au mois d'avril, mais que pendant trois mois il avait échangé des dépêches pour montrer les dangers de la négociation.

à la Cour impériale. Il n'est que trop évident qu'un gouvernement qui changeait sans cesse de système, qui, en 1544, combattait Charles-Quint à outrance, et qui, l'année suivante, pesait sur les Turcs pour qu'ils accordassent la paix, ou au moins une trève, à l'empereur, imposait à ses agents une lourde tâche. Monluc, fidèle à ses instructions, fut accusé de les avoir outrepassées, et devint un moment suspect. Il fut à son retour enfermé à la Bastille; mais il n'eut pas de peine à se justifier et recouvra bientôt sa liberté [1]. Il paraît avoir pris alors quelque repos dans son abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens [2].

En 1547, après la mort de François Ier, Monluc remplit une mission secrète en Pologne, mission dont aucun historien ne semble avoir eu connaissance. Il s'agissait de décider le jeune Sigismond-Auguste, que son père venait d'associer à la couronne, à épouser Anna d'Este, fille aînée d'Ercole d'Este et de Renée de France [3]. Sigismond-Auguste, né en 1520, avait perdu, en 1543, sa première femme, Élisabeth d'Autriche, fille de Ferdinand Ier, roi des Romains. Deux ans plus tard, il s'était remarié en secret avec Barbara Radziwillowna, fille de Georges Radziwill, veuve de Stanislaw Gasztold; mais cette seconde union n'avait pas été reconnue et pouvait passer pour nulle. On sait déjà que le jeune prince repoussa les avances de Monluc, et que, après la mort de son père Sigismond Ier (1548), il obtint pour Barbara le titre de reine. Anna d'Este épousa François de Lorraine, duc de Guise, et se remaria, en secondes noces, avec Jacques de Savoie, duc de Nemours.

Monluc ne fit que traverser la France en revenant de Pologne.

---

[1] Tamizey de Larroque, *Notes*, p. 15.

[2] Au mois de mars 1546, Jean de Monluc, qualifié abbé de Saint-Pierre-le-Vif et ambassadeur du roi, est autorisé à fortifier le bourg de Luisetaines en Brie, bailliage de Sens (*Catal. des actes de François Ier*, V, n° 14921).

[3] Giovanni Della Casa, nonce à Venise, écrit au cardinal Farnese, le 20 octobre 1547 : « Monsr di Monluc, per quanto s'intende, è andato in Polonia per trattar di maritar la primogenita del duca di Ferrara al re; et, secondo che io ho inteso così in confuso, è mandato dal re Christianissimo a requisition del detto Sor duca. » *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma*, [*publicate da Amadio Ronchini*], 1848, p. 226.

Il partit aussitôt pour l'Écosse, et fut même sur le point de devenir chancelier de la reine Marie Stuart (1548) [1].

Nous ne saurions dire ce qu'il fit à son retour d'Écosse jusqu'en 1551. Il reprit alors, dans une circonstance importante, le chemin de Rome.

Jules III Del Monte, qui avait succédé sur le trône pontifical à Paul III Farnese, était un ennemi déclaré de la France. Après avoir fait diverses concessions, après avoir notamment accepté comme nonce le neveu du nouveau pape, Ascanio Della Cornia, dont l'hostilité n'était un secret pour personne, Henri II et son conseiller Montmorency perdirent patience et résolurent de combattre résolument le Saint-Siège qui tenait en échec toute leur politique en Italie. Il était prudent cependant d'avoir une dernière explication avec le Souverain Pontife. Monluc, qui avait longtemps vécu à Rome, qui connaissait les arcanes de la curie, qui maniait à merveille l'idiome toscan, était l'homme indiqué pour cette mission. Son départ fut arrêté vers la fin du mois d'avril. Il fut décidé que l'envoyé extraordinaire s'arrêterait d'abord à Parme pour y conférer avec Ottavio Farnese, que le roi soutenait, tandis que le pape lui faisait la guerre [2].

Monluc ne se hâta pas. Le secrétaire Buonaccorsi le précéda [3]. Il entra lui-même en Italie au moment où le roi déclara prendre sous sa protection Ottavio et Orazio Farnese (27 mai 1551). Il

---

[1] Tamizey de Larroque, *Notes*, p. 15. — Pendant son séjour en Écosse, les pensées de Monluc se reportèrent plus d'une fois vers l'Italie et spécialement vers Venise. Nous avons quelques renseignements sur ce point dans une lettre de Paolo Manuzio, datée de Venise, le 30 septembre 1549. Voy. *Tre Libri di lettere volgari di Paolo Manutio* (in Pesero per Bartolomeo Cesano, 1556, in-8), fol. 48 v°-49. — L'ambassadeur vénitien, Lorenzo Contarini, dit, en 1551, dans sa relation, que Monluc est allé en Écosse « due anni sono » (Eugenio Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, Serie I, vol. IV, 1860, p. 95).

[2] Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, III, p. 269.

[3] *Ibid.*, p. 270. — Ce Buonaccorsi devait être Antonio, fils du trésorier de Provence Giuliano. Antonio avait été pourvu en janvier 1538 de l'office de notaire et secrétaire du roi. (*Cat. des actes de François Ier*, III, n° 9573.) François de Billon (*Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe femenin*, 1555, fol. 211) le cite parmi les douze secrétaires qui étaient alors en fonctions.

dut avoir audience du pape dans le courant du mois de juin. Employant de nouveau le procédé qui lui avait réussi à Venise, il résuma dans un discours les griefs de Henri II et les propositions d'arrangement dont il était porteur. Voici le début de sa harangue :

« La Santità Vostra, Beatissimo Padre, et questo sacrosanto Collegio non si maravigliaranno s'io, fuor del solito, ho dimandato per parte del Christianissimo re mio audienza in questo luoco per esporre quanto mi è stato imposto da Sua Maestà, havendone dato cagione quello che in questo medesimo luoco è stato ragionato in pregiuditio dell'honor di quella. Io credo, Santissimo Padre, che la Santità Vostra et voi, reverendissimi Padri, habbiate in memoria le parole dette qui in concistoro il giorno VI d'aprile et le doglienze fatte da Vostra Santità che Sua Maestà habbi voluto far un concilio nationale di tutta Francia contra l'auttorità della Sede apostolica et in dispreggio del concilio generale publicato a Trento, e con gran perturbatione delli ordini soliti et osservati nelle chiese universali. Di che Sua Maestà, sendo advertita da me suo ambasciatore, non senza gran ragion m'ha commesso che io ve [1] facci intender che tal cosa gli pare strana, et non può se non grandemente risentirsene, et dolersi ch'ella, havendo nelli primi anni della gioventù sua et di poi che, per voler di Dio, ella venne alla corona reale et le fu dato nome di Christianissimo, il qual non solamente ha con gran diligenza conservato, ma etiandio con tutte le sue forze accresciuto et honorato, seguitando il costume de' suol antecessori, fatto sempre ogni dimostratione d'esser della vera religion amator et osservatore, hor sia stata riputata degna d'esser in questo sacro loco maculato et accusato d'haver preso auttorità sopra le cose alla religione appartenenti. Ma certo, Beatissimo Padre, a sua Maestà non cadde mai in pensiere che la Santità Vostra, sendo capo della Chiesa, et de tutti li christiani padre commune, et giudice incomprehensibile, et diffensor della fede de' principi, volesse cambiar questo degno ufficio et farsi accusator senz'haver fatto prima qualche benigna ammonitione et salutar advertimento. Questo atto è stato tanto estraordinario verso sua Maestà ch'ella avrebbe cagion di temer che questo loco non gli fusse diventato sospetto s'ella non confidasse nella sua innocenza, nelle sue buone operationi, nella Santità Vostra et nel santo giudicio di

[1] *Ms.* ne.

questo sacro Collegio, dal [1] qual quando sia audita, gli parerà esser interamente giustificata, et ciò riceverà per cagion di aggionger alla sua riputation di grandezza sì facilmente comminciata quella imortalità che si deve alle sue sante deliberationi. Non meritavano, *Pater sanctissime,* li grandi et frequenti beneficij et in sì gran bisogno dalli re suoi antecessori ricevuti et da questo santo Colleggio si ben conosciuti [2] che non è mestiere ridurli a memoria, et il nome di Christianissimo tante volte nelle deliberationi di questo santo Senato nominato, nè il pensier che sua Maestà Christianissima ha sempre havuto dal giorno ch'ella venne alla corona insino al presente, di farsi degno di questo santo titulo, ne l'agiuto et soccorso ch'ella nel principio del suo regno con tanta diligenza offerse alla buona memoria di papa Paolo [3] nelli suoi maggior' bisogni, nè l'haver ella sola fra tutti li principi christiani perseverato d'intervenir et trovarsi al concilio per l'auttorità della Sede apostolica, da poi ch'egli fu a Bologna transferito, il che la Santità Vostra con sì buon occhio all' hor riguardava et con sì efficcaci parole comendava; non meritavano, dico, tutte queste cose d'esser messe in silentio et mandate in oblivione, et doveva ancora [haversi] in consideratione la guerra tanto tempo et sì prosperamente mantenuta per conservar nelli regni di Scotia et di Francia la religione, et l'imprese sue sante sì valarosamente esseguite et la diligenza da [4] Sua Maestà nel suo regno usata per estirpar l'heresi della fede...? [5] »

Monluc rentra en France dans le courant du mois de juillet et se rendit aussitôt à la Cour. « Tre dì fa », écrit Luigi Capponi, d'Orléans, le 7 août, « venne Montluc, ed intendo ha detto che per li ultimi ragionamenti avuti col papa al partir suo sperava si potesse far qualche bene per la concordia; ma che questo breve che ha scritto il papa al re ha di maniera exasperato le cose che si possono dire desperate [6] ».

Nous ne pouvons suivre plus longtemps la carrière parcourue par Jean de Monluc. Disons d'une façon générale que partout il montre plus d'esprit d'à-propos que de conviction sincère. Nous

---

[1] *Ms.* del.
[2] *Ms.* conosciuto.
[3] Paul III Farnese était mort le 10 novembre 1549.
[4] *Ms.* di.
[5] Biblioth. nat., ms. ital. 307, fol. 130 sq.
[6] Abel Desjardins, *Négociations,* III, p. 283.

venons de le voir, au nom du roi, menacer les protestants d'extermination. Nous pourrions le montrer ailleurs prêchant la Réforme, malgré la dignité d'évêque dont il est revêtu en 1553 [1]. Ce n'est pas un petit éloge que nous ferons de lui en disant que, par scepticisme, il fut tolérant dans un temps de fanatisme et de violence. Il se rendit ainsi plus d'une fois suspect aux fauteurs de persécutions. Il fut même poursuivi et condamné à Rome, en 1567, par le tribunal de l'Inquisition. Son adresse suffit à le tirer de ce mauvais pas, comme de bien d'autres. Il fut pendant toute sa vie sur la brèche, remplissant des missions difficiles à l'intérieur quand il n'en remplissait pas à l'étranger. La parole était pour Jean de Monluc l'arme la plus redoutable, non pas seulement la parole échangée dans une conversation, mais la parole sous la forme élevée qu'elle revêt dans un discours. Pour lui, le nom d'*orator* qu'on donnait alors à un ambassadeur n'était pas un vain mot, c'était la réalité même. Quand il put résider dans son diocèse, il remplit la chaire avec éclat; les sermons qu'il publia en 1557 et 1559 permettraient déjà de le ranger parmi les premiers prédicateurs de son temps; mais s'il brille dans l'éloquence religieuse, il excelle dans l'éloquence politique. Il se montre en même temps un administrateur habile.

Vers la fin de l'année 1556 ou en 1557, l'évêque de Valence est chargé d'une nouvelle mission en Italie. Il se rend à Montalcino avec Henri de Mesmes, seigneur de Malassise, et dresse, de concert avec lui et avec deux commissaires siennois, Scipione Viezi et Ottaviano Ottaviani, un état des revenus de toutes les communes de la république de Sienne qui reconnaissent encore la protection du roi de France [2].

---

[1] Ses bulles sont datées du 9 octobre 1553. (Hector Reynaud, *Jean de Monluc*, p. 246.)

[2] Voy. *Descrizzione e Verificazione di tutte l'intrate e vendita, così de la republica come anco delle communità de le terre del dominio senese sotto la protetione del re Christianissimo*. Biblioth. nat., ms. ital. 277. — L'état est signé de H. de Mesmes et de Barrillon. Il s'agit évidemment d'Antoine de Barrillon, maître ordinaire en la chambre des Comptes, fils aîné de l'auteur des mémoires. Cf. Paulin, Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, IV, pp. 287-296.

En 1560, le roi confie à Monluc et à Charles de La Rochefoucault, comte de Randan, une ambassade en Angleterre; le prélat adresse un discours à la reine Élisabeth en lui remettant une protestation de François II et de Marie Stuart [1]. Les deux ambassadeurs parviennent à rétablir la paix entre l'Angleterre et l'Écosse. La même année, le 23 août, Monluc prononce une harangue à l'assemblée de Fontainebleau [2]. En 1561 il prend la parole au colloque de Poissy et réussit presque à établir un accord entre les catholiques et les protestants.

La dernière des ambassades de Monluc, celle dont il est chargé en Pologne au mois de juillet 1572, est restée la plus célèbre. On peut en suivre tous les détails dans l'ouvrage du marquis de Noailles [3]. Les pouvoirs remis à l'évêque par Henri de Valois sont datés du 1er septembre 1572, huit jours après la Saint-Barthélemy [4]. Les instructions qui lui sont données, à lui et à Pierre Gilbert, sieur de Malloc, conseiller au parlement de Grenoble, sont du 6 septembre [5]. L'effroyable tragédie qui avait ensanglanté la France rendait la tâche de l'ambassadeur des plus difficiles [6], cependant il réussit à persuader aux Polonais que le roi et le duc d'Anjou étaient restés étrangers au massacre. Son talent d'orateur le servit encore merveilleusement et décida de l'élection du prince français.

Le 10 avril 1573, l'ambassadeur prononce un grand discours au sein de la diète assemblée à Varsovie. Cette fois c'est en latin qu'il s'exprime, avec une abondance qui provoque l'admiration universelle [7].

---

[1] Brunet, IV, 910.

[2] Biblioth. nat., ms. fr. 513, fol. 340; *Mémoires de Condé*, éd. de 1743, I, pp. 555-568.

[3] *Henri de Valois et la Pologne en 1572;* Paris, 1867, 3 vol. in-8.

[4] Noailles, III, p. 3.

[5] *Ibid.*, p. 4.

[6] Il faut lire les lettres adressées de Konin à Brulart, le 20 novembre 1572 et le 20 janvier 1573 (Noailles, III, pp. 217, 233), au roi, le 22 janvier 1573 (*ibid.*, III, p. 218), à Guy de Saint-Gelais, sieur de Lansac, le 31 mars 1573 (*ibid.*, III, p. 329).

[7] On peut voir dans les mémoires de Jean Choisnin avec quel soin Monluc avait préparé son discours et avec quelles acclamations il fut accueilli.

Voulant à tout prix réussir, il prend alors une série d'engagements de la plus haute importance, engagements auxquels il associe tantôt Guy de Saint-Gelais, sieur de Lansac, tantôt Gilles de Noailles, abbé de L'Isle. Le 18 avril, il promet que Henri de Valois, s'il est élu, épousera l'infante de Pologne, Anne Jagellon. Le 26 avril, il promet que le prince restituera aux Lithuaniens les provinces qui leur ont été enlevées [1]. Le 30 avril, il promet toute liberté à l'Église grecque orientale [2]. Le 14 mai, il fait la même promesse aux protestants [3]. Tous ces engagements sont confirmés par un serment solennel que prêtent en même temps les trois ambassadeurs du roi : Monluc, Noailles et Lansac [4]. Le 21 mai, l'évêque de Valence fait une nouvelle déclaration touchant la volonté qu'a le roi d'épouser Anne Jagellon [5].

En dehors de ces actes officiels, Monluc emploie tous les moyens pour gagner isolément les membres de la diète. Au moment de quitter Varsovie, d'où les ambassadeurs devaient s'éloigner avant l'élection, il prononce, le 25 avril, une seconde harangue qui, dit Jean Choisnin, lui donne plus de nom encore que la première [6]. En même temps il fait circuler en Pologne un factum italien qu'il écrit lui-même, en l'attribuant à un gentilhomme polonais [7]. Nous regrettons de n'avoir pu retrouver cette pièce.

---

[1] Marquis de Noailles, *Henri de Valois*, 1867, III, pp. 399-402.
[2] *Ibid.*, III, p. 402.
[3] *Ibid.*, III, pp. 409-411.
[4] *Ibid.*, III, p. 411.
[5] *Ibid.*, III, p. 412.
[6] *Ibid.*, II, p. 310.
[7] « Le huictiesme jour de la diette », dit l'auteur anonyme d'une relation très précise, « fut presenté par nous ung discours en italien faict par de Channy [= Choisnin ?], secretaire de monsieur de Valence, au palatin de Cracovye, grand mareschal, et au mareschal de la court de Lituanie, lesquelz, encores qu'ilz nous fussent contraires à cause de la religion, touteffoys, aiant leu ledit discours et entendu plusieurs remonstrances, enfin ont confessé qu'il n'y avoit personne plus propre et digne de leur couronne que Monseigneur; et depuys se sont demonstrez fort affectionnez à nostre party ». (Noailles, III, p. 280.)

Jean Choisnin parle aussi dans ses mémoires de ce discours italien, mais n'en revendique pas la paternité. Il rapporte qu'il fut rédigé « par ledict sieur evesque de Valence, faisant semblant que ce fust un gentilhomme pollac ». (*Ibid.*, III, p. 281, en note.)

L'ambassadeur choisit sans doute l'italien pour combattre plus sûrement le nonce du pape, le cardinal Gio. Francesco Commendoni, qui soutenait la candidature de l'archiduc Ernest d'Autriche. Les gentilshommes polonais entendaient mieux l'italien que le français, car les jeunes gens de l'aristocratie allaient de préférence étudier à Padoue [1].

Nous n'ajouterons rien sur Jean de Monluc [2]; il ne figure dans cette étude qu'en raison de ses discours italiens. Souhaitons seulement que sa vie soit enfin mieux connue dans ses détails. Jean a été en relations avec tous les personnages les plus marquants du XVIe siècle; son historien aurait à traiter les questions les plus diverses, en même temps qu'il écrirait un véritable roman.

Blaise de Monluc savait, lui aussi, l'italien; ce fut la langue qu'il employa pendant les années qu'il passa en Italie, soit comme gouverneur de Sienne, soit comme lieutenant du roi en Toscane. Les lettres que nous possédons de lui [3] ont un caractère officiel, et sont l'œuvre de secrétaires; mais nous savons

---

[1] Voy. les deux publications de M. St. Windakiewicz :
Voy. *Ksiegi Nacyi polskiej w Padwie.* W Krakowie, w drukarni, « Czasu », 1888. In-8.
Protókoly z gromadzén Nacyi polskiej w Padwie. W Krakowie, 1890. In-8.

[2] Disons seulement qu'il mourut à Toulouse le 3 avril 1579. Catherine de Médicis, dont il avait été le plus fidèle et le plus habile serviteur, ne lui donna même pas une parole de regret. Voy. *Lettres de Catherine de Médicis,* VI (1897), p. 343.

[3] Voy., à la suite des *Commentaires* (éd. de Ruble), les lettres de :
Sienne, 31 juillet 1554 (IV, p. 11).
» 1er août 1554 (IV, p. 13).
» » (IV, p. 14).
» 1554, « per monsignor di Biron » (IV, p. 24).
» 25 janv. 1555, au maréchal Piero Strozzi (IV, p, 30).
» 15 mars 1555 » (IV, p. 44).
Montalcino, 24 déc. 1556, à Mgr de Giuliani (IV, p. 63).
» 24 mars 1557, au duc de Florence (IV, p. 67).
» 24 juillet 1557, » (IV, p. 86).
» 10 août 1557, à Jacomo Cinucci (IV, 88).
San Casciano, 27 sept. 1557, au duc de Florence (IV, p. 92).
Ajoutez l'ordonnance datée de Grossetto, 18 oct. 1557 (IV, p. 94).

qu'il pouvait au besoin improviser lui-même des harangues italiennes. Le maréchal nous raconte en effet que, en 1556, il s'embarqua, dans le port de Marseille, sur un des navires du baron de La Garde, et qu'il descendit à Cività Vecchia, où il prit la poste pour se rendre à Rome. Il y trouva le peuple en grand désordre, hors d'état de résister au duc d'Albe. Il s'efforça de calmer les esprits. « Et parce qu'il sembla advis à messieurs les cardinaux d'Armagnac et Du Bellai, de Lansac et d'Avanson, » ajoute-t-il, « que, si je faisois une remonstrance aux cappitaines commandans en la citté, pour leur apprendre l'ordre que j'avois tenu à Sienne, qu'ilz le prendroinct en meilleure part de moy que de tout autre, leur souvenant et à toute la citté de la reputation que j'avois acquise audict siege; monsieur le mareschal de Strossi et monsieur le cardinal Caraffe feurent de ladicte oppinion; et firent venir tous les capporiaus et tous leurs cappitaines, enseignes et lieutennens dans la basse cour du logis de monsieur d'Avanson, qui pour lors estoit embassadeur; et là je leur fis la harangue qui s'ensuit, en la presence desdicts sieurs, en langage ytalien. Monsieur de Lansac est en vie, qui me dict qu'il n'eust jamais pensé qu'ung Gascon feust devenu bon Ytalien [1]. »

Monluc rapporte son discours en français; nous n'en reproduirons pas le texte.

---

[1] *Commentaires*, éd. de Ruble, II, pp. 165-166.

XVI

FRANÇOIS DE VERNASSAL

Quatre poètes ont illustré le Quercy au XVIe siècle : Clément Marot, Hugues Salel, Olivier de Magny et François de Vernassal. Ce dernier est le moins célèbre des quatre : il semble avoir disparu tout jeune avant d'avoir eu le temps de produire les chefs-d'œuvre que ses amis attendaient de lui.

La vie de Vernassal est inconnue; on peut conjecturer qu'il était né vers 1520 ou 1525. Où avait-il étudié ? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons, c'est que, initié de bonne heure à la connaissance de l'espagnol et de l'italien, avec la facilité propre aux méridionaux, il s'éprit d'un goût particulier pour les romans de Palmerin, qu'il voulut contribuer à faire connaître en France. En 1546, on trouve quelques vers signés de son nom, et accompagnés de la devise : *Avec le temps,* en tête de l'*Histoire de Palmerin d'Olive,* publiée par Jean Maugin. En 1547, il composa un dixain en faveur de Davide Finali ou Del Finale [1].

En 1550, il publia lui-même l'*Histoire de Primaleon de Grece.* Voici la description de ce volume qui donne à Vernassal le droit d'être classé parmi les Français italianisants :

L'Histoire de || Primaleon de Grece conti- || nuant celle de Palmerin d'Oliue || Empereur de Constantinople son pere, na-

---

[1] *L'Epitome de David Finarensis, medecin, de la vraye astrologie et de la reprouvée.* Paris, Estienne Groulleau, 1547, in-8.

guere tirée tant || de l'Italien comme de l'Espagnol, et mise en nostre || vulgaire par François de Vernassal Quercinois. || Auec le temps. || Auec priuilege du Roy. || *A Paris.* || *On les vend au Palais en la gallerie par où on va en la chancellerie, en la bou-* || *tique de Vincent Sertenas, & au mont Saint Hilaire en l'hostel d'Albret.* || 1550. In-fol. de 10 ff. lim., 173 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque de *Vincent Sertenas.*

Au v° du titre est le texte d'un privilège accordé pour six ans à François de Vernassal, le 15 octobre 1549.

Les 9 autres ff. lim. contiennent : un sonnet *Au roy* (fol. *aij*) ; un huitain italien et un sixain espagnol de François de Vernassal (*ibid.*, v°) ; une épître « A treshaut, tresillustre et vertueux prince, messire François de Lorraine, duc de Guise, etc. » (fol. *aiij*) ; un sonnet intitulé : « A son seigneur et pere, monsieur de Vernassal, François, le plus humble de ses enfants », et un sonnet *Au lecteur* (fol. *av*) ; un sonnet de N. de Herberay, seigneur des Essarts, accompagné de la devise : *Acuerdo olvido* (*ibid.*, v°) ; un sonnet de R. R. [Robert Rivaudeau], seigneur de La Guillotière, du Bas Poitou, valet de chambre ordinaire du roi, accompagné de la devise Τῷ πόνῳ καὶ ἀγρυπνίᾳ, et un sonnet de Jan Maugin, dit l'Angevin, « fidele amy de Vernassal », au lecteur, accompagné de la devise : *Probe et tacite* (fol. *avj*) ; une ode de J. P. D. M. [Jean-Pierre de Mesmes], accompagnée de la devise : *Celum non solum ;* la *Table* (fol. *bi-biiij*).

Au f. 173, on lit un avis de Pasquier Le Tellier, « imprimeur de ce livre, aux lecteurs ».

Biblioth. nat., Inv. Rés. Y². 141. — On lit sur la garde de cet exemplaire l'envoi suivant : « Au Sr des Essars et de Herberay, en don, par le Sr de Vernassal, traducteur. Du XXme may Vc cinquante ».

Les vers italiens et espagnols qui occupent le v° du 2e f. sont fort mauvais ; ils méritent cependant d'être recueillis parce qu'ils nous montrent Vernassal cherchant à cultiver les langues de l'Italie et de l'Espagne comme Nicolas de Herberay, comme Jean-Pierre de Mesmes, comme Jacques Gohory, comme Gabriel Chappuis et tant d'autres :

François de Vernassal aux lecteurs des nations dont il a tiré l'argument de ceste histoire.

Al Tuscano.

Qui non pensi legger l'hommo gentile
Primaleon tal ch'el Tuscan l'ha fatto,
Perchè, mancando un pò nel suo stile
Comme esso el dava, io così l'ho aconciatto,
Che me par mò (nel paese fertile
De' bonni ingegni) dover ser stampatto,
Per dimostrar quanto è leggiadro et bello
Nostro volgar, chi l'ha ben in cervello.

Al Castillan.

Si quieres veer, o lector estimado,
Los hechos d'este Griego sennalado
Que hago hablar segun puedo frances,
Mira que su [1] author ha olvidado
Muchas razons que d'otros he sacado
Por le hazer agora mas cortes.

François de Vernassal n'avait traduit ou arrangé que le premier livre de *Primaleon*. Sa traduction fut réimprimée en 1557, 1572, 1580, 1600 et 1609. Le second livre du roman eut les honneurs de deux versions françaises publiées en 1577, l'une due à Guillaume Landré, d'Orléans, l'autre à Gabriel Chappuis, Tourangeau. Le troisième livre et le quatrième livre parurent anonymes en 1579 et 1583 ; on les attribue sans preuves à Gabriel Chappuis.

Quant à Vernassal, nous pouvons encore citer des vers de lui imprimés, en 1550, au début du *Premier Livre de Flavius Josephus, de la guerre et captivité des Juifz, mis en françois par le seigneur des Essars, Nicolas de Herberay ;* mais nous ne connaissons de lui aucun ouvrage postérieur. En 1553, Olivier de Magny le cite dans son *Hymne sur la naissance de madame Mar-*

[1] *Impr.* tu.

guerite (fol. *biiij v°*), et lui dédie même la dernière des pièces jointes à l'*Hymne*. Dans le même volume, Nicolas Denisot, autrement dit « le conte d'Alsinois », exalte les poètes quercinois et cite également Vernassal (fol. *i i v°*). En 1554, Magny adresse à son compatriote des vers insérés dans *Les Gayetez* [1], vers semblant montrer que notre poète avait quelque peine à gagner sa vie :

Mon Vernassal, puisses-tu vivre
Des soings entenaillez delivre!

En 1557, Magny lui dédie encore un sonnet qui fait partie des *Soupirs* (le CXXXIV^e^); mais déjà peut-être notre poète avait cessé de vivre : nous ne savons rien de lui après cette date. Les pièces originales provenant de l'ancien Cabinet des titres mentionnent un Vernassal, capitaine du château de La Roque en 1570, et Maximilian de Vernassal, « lieutenant reformé, à la suitte du regiment de cavallerie du roy » en 1585 [2]; elles sont muettes sur le traducteur de *Primaleon*.

[1] Éd. Courbet, 1871, p. 83.
[2] Biblioth. nat., ms. fr. 29454, dossier 65968.

XVII

NICOLAS LE BRETON

Joachim Du Bellay, qui, en 1553, suivit à Rome son cousin le cardinal, consacre dans ses *Regrets* tout un sonnet à un personnage sur lequel les commentateurs ont été muets jusqu'ici. Voici ces vers, qui ont été le point de départ de nos recherches :

Le Breton est sçavant et sçait fort bien escrire
En françois, en tuscan, en grec et en romain;
Il est en son parler plaisant et fort humain,
Il est bon compagnon et dit le mot pour rire;

Il a bon jugement et sçait fort bien eslire
Le blanc d'avec le noir; il est bon escrivain,
Et, pour bien compasser une lettre à la main,
Il y est excellent autant qu'on sauroit dire;

Mais il est paresseux et craint tant son mestier
Qne, s'il devoit jeuner, ce croy-je, un mois entier,
Il ne travailleroit seulement un quart d'heure;

Bref, il est si poltron, pour bien le deviser,
Que, depuis quatre mois qu'en ma chambre il demeure,
Son umbre seulement me fait poltronniser [1].

---

[1] *Les Regrets et autres Œuvres poëtiques de Joachim Du Bellay Ang.*, éd. de 1559, in-4°, fol. 15; éd. de 1876, in-16, p. 39; éd. Marty-Laveaux, II (1867), p. 196.

Qui était ce Le Breton qui savait si bien écrire en plusieurs langues, notamment en italien? Nous croyons pouvoir l'identifier avec un Le Breton qui passa une partie de sa vie à Rome et qui mourut chanoine de Paris.

Nicolas Le Breton, né en 1506 [1], étudia certainement en Italie; nous ne savons quelle université il fréquenta, mais il y a quelque apparence que ce fut celle de Padoue, où plus tard il envoya son neveu Lazare Coqueley.

Ce qui est certain, c'est qu'il se distingua de bonne heure comme humaniste et fut connu à la fois en Italie et en France. C'est à lui que fait allusion Ortensio Lando, qui cite, parmi les personnages assistant à une discussion soutenue par Camilla Bernardi Guinigi : Pomponio Trivulzio, Estienne Dolet, Niccolò Brittonio, Gaudenzio Merula et Jacopo Sadoleto [2]. En 1537, Salmon Macrin parle à deux reprises de « Nicolaus Britannicus Campanus [3] », et Jean Visagier, ou Vulteius, lui adresse des vers [4].

Rentré en France vers 1536, Nicolas eut l'honneur d'être choisi pour initier la fille du roi, Marguerite, la future duchesse de Savoie, aux premiers principes de la langue italienne. Cette princesse était née en 1523; elle pouvait avoir treize ans [5]. Nous ignorons combien de temps dura cet enseignement. Le jeune maître profita des relations qu'il s'était créées à la cour pour obtenir un poste de secrétaire d'ambassade, c'est du moins ce qu'il nous donne à entendre quand il nous dit qu'il a été dans divers pays au service du roi [6]. Il est probable que notre auteur

---

[1] Voy. l'épitaphe reproduite ci-après, p. 286.

[2] *Philaletha, Polytopiensi cive, authore, Forcianae Quaestiones in quibus varia Italorum ingenia explicantur, multaque scitu non indigna* (Neapoli, Martinus de Ragusia, 1536, in-8). — Nous citons ce volume d'après Ireneo Sanesi, *Il cinquecentista Ortensio Lando*, 1893, p. 70.

[3] *Salmonii Macrini Hymnorum Libri VI* (Parisiis, Rob. Stephanus, 1537, in-8), pp. 102, 177. — Nous devons cette indication et la suivante à M. Jacques Boulenger.

[4] *Joan. Vulteii Rhemensis Epigrammatum Libri III* (Lugduni, ap. Michaelem Parmantarium, 1537, in-8), p. 220.

[5] Voy. le début de l'épître à Marguerite citée plus loin, p. 278.

[6] *Ibid.*

était engagé déjà dans les ordres ecclésiastiques ; il l'était, en tout cas, quand il devint secrétaire du cardinal Robert de Lenoncourt [1]. Cette qualité lui est donnée sur le titre d'un petit volume qu'il fit imprimer à Rome en 1549. Il s'agit d'une traduction très étudiée de l'oraison funèbre de François Ier prononcée en l'église Notre-Dame de Paris, le 3 mai 1547, par Pierre Du Chastel, évêque de Mâcon [2]. Voici la description de ce très rare volume :

Orazion funebre || bellissima || fatta ne l'essequie del Christianiss. || Re Francesco. || Laquale, contenendo sotto breuità le imprese, gli esserciti, i || fatti d'arme, le rotte, le vittorie, le

---

[1] En 1544, Jean Martin se qualifiait encore secrétaire du cardinal de Lenoncourt, comme on le voit par le titre de *L'Arcadie de messire Jaques Sannazar* (Paris, Michel Vascosan, 1544, in-8). Ce ne fut donc que vers 1545 que Le Breton lui succéda.

[2] Le texte original français de l'oraison funèbre est imprimé, sans nom d'auteur, dans le recueil suivant :

Le Trespas, Obseques, || & enterrement de treshault, trespuissant, || & tresmagnanime Francois par la grace || de Dieu Roy de France, treschrestien, pre- || mier de ce nom, prince clement, pere des || ars & sciences. || Les deux sermons funebres prononcez es- || dictes obseques, l'ung à Nostre dame de || Paris, l'autre a Sainct Denys en France. || *De l'Imprimerie de Robert Estienne Im- || primeur du Roy.* || Par commandement & Priuilege || dudict Seigneur. *S. d.* [1547], in-8 de 136 pp., lettres rondes, marque au titre.
Biblioth. nat. Lb30. 106 B.

Le Trespas, Obseques, et || Enterrement de treshault, trespuissant, & tresma || gnanime Frãcois par la grace de Dieu Roy de Frã || ce, treschrestien, premier de ce nom, prince clement || pere des ars & sciences. || Les deux sermons funebres prononcez esdictes obse- || ques, l'ũg a Nostre dame de Paris, l'autre à Sainct || Denys en France. || *De l'Imprimerie de Rob. Estienne Imprimeur du Roy.* || Par Commandement & Priuile- || ge dudict Seigneur. *S. d.* [1547], in-8 de 106 pp., lettres ital., marque au titre.
Biblioth. nat., Lb33. 106. A.

Pierre Du Chastel, qui s'était instruit dans de nombreux voyages, avait dirigé l'éducation de Marguerite de France (voy. l'épître citée ci-après, p. 279) ; c'est alors que Le Breton avait dû entrer en relations suivies avec lui. En 1537, Salmon Macrin, dans ses Odes, le qualifiait lecteur du roi (anagnostes regius). En 1539, il avait obtenu l'évêché de Tulle, siège qu'il échangea, en 1544, contre celui de Mâcon. Il mourut le 3 février 1552.

infelicità, le prosperi- || tà, la grandezza de l'animo, il buon consiglio, la giusti- || zia, la benignità, & la liberalità con tutte le altre || virtù di quel Re, dimostrate in guerra, & in || pace, cosí ne la vita, come ne la morte; || serue come per vn piccol compendio de || le historie de' tempi nostri; & come || per vn chiaro specchio, non pur à || Principi, ma ad ogni priuato || huomo, che voglia honora || tamente viuere, et Chri || stianamente || morire. || Trasportata di Francese in lingua Italiana regolata || per M. Nicolo Britonio Secretario del || Cardinal di Lenoncorte. || *In Roma, l'Anno* M. D. XLIX [1549]. — [A la fin :] *Stampata in Roma, in Campo di Fiore* || *per. M. Antonio Blado.* || M. D. XXXX VIIII [1549]. In-8 de 32 ff. non chiffr., sign. *A-D,* car. ital.

Les ff. *Aij-Aiiij* contiennent une épître dédicatoire que nous transcrivons ci-après :

» *A Madama, madama Margarita di Valoes, figliuola del christianissimo re Francesco.*

» Dapoichè ne la vostra prima giovanezza vi piacque imparar da me i primi principii de la lingua italiana, io ho sempre havuto un intenso desiderio di mostrarvi in qualche modo quanto io mi vi tenga affezzionato et obbligato di tanto honore; ma la bassezza de lo stato mio et l'altezza del vostro me n'hanno tolto il potere, sì come anco ha fatto la Fortuna, la qual, balestrandomi in diversi paesi ne' servigi del mio signore et tenendomi del continuo lontano da la corte, m'ha privato di molte occasioni di potervi dar di ciò quei presenti segni che più mi sarebbono stati cari. Ma, perseverando io ogni hora più saldamente nel mio volere, il qual nè distanza di luogo, nè lunghezza di tempo han potute in alcuna parte diminuire, mi se n'è pur offerta una, la qual tuttavia io non sarei stato oso di pigliare, dubitando non fosser per dever esservi grave et noiosa per la ricordanza che ella porta seco de la maggior perdita che voi habbiate ancor fatta, se la notitia ch'io ho de la vostra somma prudenzia et fermezza accompagnata da i conforti d'alcuni de' vostri più affettionati servidori, non m'havessero assicurato fermamente che ella vi piacerebbe. Questa è, madama, la prima orazione che monsignor di Macone fece et recitò in lingua fran-

cese a le essequie de la felice memoria del re vostro padre; la quale, sì come fu recitata, secondo che io intendo, con tutte le parti et l'eccellenzie de l'attione, così anco è scritta in altissimo stile, et con dottrina et con eloquentia meravigliosa raccoglie in piccol cerchio le ampissime et vere laudi di quel principe glorioso, le quali la brevità del tempo non lasciò scorrere et dilatarsi in aperto campo, senza che ella è così piena d'affetti et di compassione, che, per la prova che se n'è fatta, io tengo per fermo ch'ella possa non che altrui intenerire la crudeltà stessa et trarle per forza le lagrime de gli occhi. Laonde a me et a tutti coloro che l'han vista è paruta degnissima d'esser letta da tutto il mondo, stimando che nè la lingua greca, nè la latina non ne habbia un' altra sì fatta. Et a questo fare, quanto in me era, subito mi diedi a volgerla in lingua italiana, con intention primieramente di farne dono a voi, nobilissima madama, in segno et impegno di quanto io mi vi sento esser tenuto, et parimente de la riverenza et divozion mia verso di voi, et appresso per lasciare in queste parti, tra cotanti altri che ce ne sono, questo alto come trofeo et questo perpetuo testimonio de le virtù et de le sante opere di quel gran re; le quali, conosciute per prova ne la sua honoratissima vita et confermate ne la sua veramente christianissima et catolica morte, et risonate da così chiara tromba, haverebbon forza d'innalzare ogni animo basso a viver virtuosamente, et d'infiammare ogni freddo petto di pietà et d'amore. Et ultimamente per render celebri et famosi appresso a questa natione come sono appò la nostra i dottissimi et divini scritti di monsignor di Macone, il qual non penso già che sia per havere a sdegno questa mia fatica, sì perche io so quanto egli è di sua natura gentile, sì perche, sì come io confesso liberamente di non esser arrivato a gran pezza a l'altezza et a la leggiadria del suo dire, così allencontro credo di potere affermar con vero d'haver rappresentati interamente i suoi sentimenti senza mai discostarmene, et quanto ha patito la natura di questa lingua, senza mutar mai nè i modi nè le figure del parlare.

» Piacciavi adunque, eccellentissima madama, con quella benignità che vi lasciò il vostro gran padre per heredità con cotante altre virtù, d'accettar questa leggiadra operetta, la qual vi si conviene et per essere voi germe degnissimo di quella felice pianta, de i cui pretiosi frutti in essa si ragiona et per ragionarne colui che v'ha così bene istrutta et adornata di tutte le buone lettere che homai sete maravigliosa non solo intra i confini del reame de la Francia, ma di tutto il paese christiano, e finalmente per esservi presentata da me che, quale

io mi sia, mi ¦vi son dedicato per perpetuo servidore. Così vi doni Iddio lunga et felice vita. Da Roma a' XV di giugno M. D. XLVIII.

» Humilissimo et devotissimo servidore :

» NICOLÒ BRITONIO. »

Biblioth. nat., Lb [30]. 225. Rés. — Biblioteca Alessandrina, à Rome.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale avait échappé à nos recherches jusqu'au moment de la publication de l'article *Britonio* dans le Catalogue alphabétique général. M. L. Halphen avait bien voulu transcrire pour nous les passages essentiels du volume de Rome.

Nous reproduisons aussi le début de l'oraison funèbre en y joignant le texte français original [1] :

« Nostre ame humiliee en la pouldre, la personne trainee et prosternee en terre, et nous portans les enseignes de sac et de cendre sur la teste et soustenans les peines des effects de la mort, nous pourrions nous tenir de nous condouloir de la cause, qui est que le premier homme creé a l'image et semblance de Dieu en justice originelle, par sa desobeissance et peché, nous a renduz pecheurs et faict condamner par le juste et equitable jugement de Dieu et introduict par sa faulte le regne de peché...? »

« L'anima nostra s'è abbassata ne la polvere e'l corpo nostro giace disteso ne la terra, et noi che portiamo insegna di sacco et di cenere sopra il capo, et che sosteniamo le pene de gli effetti de la morte, ci potremo noi tenere di non condolerci de la cagione, la quale è che, essendo il primo huomo creato ad imagine et similitudine di Dio ne la giustitia originale, per la disubbidienza et peccato suo ci ha renduti peccatori et fatti condennare per la giusta et diritta sentenzia di Dio, et per il fallo suo ha introdotto il regno del peccato... ? [2]

[1] Édition en lettres rondes, p. 41 ; édition en lettres italiques, p. 33.

[2] La traduction de Le Breton a été reproduite textuellement par Francesco Sansovino dans le recueil intitulé : *Orationi volgarmente scritte da molti huomini illustri de' tempi nostri*, I (Venetia, appresso Francesco Rampazetto, 1562, in-4), fol. 181-192.

Mazzuchelli ne mentionne pas notre Britonio. M. Domenico Bernoni ne cite pas non plus l'*Orazion funebre* dans l'ouvrage intitulé : *Dei Torresani, Blado e Ragazzoni, celebri stampatori a Venezia e Roma nel XV e XVI secolo*, 1890.

Le cardinal Robert de Lenoncourt, dont « Britonio » était le secrétaire, était à Rome en 1547 [1]; il y était encore au printemps de 1549 [2]. Le secrétaire le suivit-il en France? Nous l'ignorons, c'est à Rome que nous le retrouvons quelques années plus tard. Le Breton est alors au service de tous les cardinaux français, comme nous le voyons par des lettres de lui, datées d'octobre 1554 et d'avril 1555, qui nous ont été conservées [3]. C'est vraisemblablement à cette dernière année que se rapporte le sonnet de Du Bellay [4]. Le 28 avril 1555, Le Breton part pour Montalcino [5]; le 23 juin suivant, il est à Borgo San Martino [6].

Dès lors, l'abbé français passe au service du cardinal Charles de Lorraine, qu'il suit en France. On possède une lettre de lui, datée de Saint-Germain-en-Laye, le 24 novembre 1556 [7], où l'on voit qu'il s'occupait déjà des affaires de ce puissant personnage. L'imprimeur parisien Philippe Danfrie le qualifie secrétaire du cardinal en lui dédiant l'édition du *Discours de la court* de François Gentillet (1558) [8]. Au commencement de l'année suivante, Le Breton obtient, grâce à son protecteur, un canonicat à l'église de Paris. Il y est reçu, le 2 avril 1559, sur la résignation d'Antoine Minart. Il est qualifié alors « prêtre du diocèse de Lan-

---

[1] Voy. Ribier, *Lettres et Mémoires d'État*, 1666, II, p. 379.

[2] Lenoncourt fut un des cardinaux qui, le 14 mars 1549, offrirent au peuple de Rome la fête restée célèbre sous le nom de « sciomachie ». Voy. Rabelais, éd. Jannet, VI, p. 45.

[3] Lettres au connétable Anne de Montmorency, en date de Rome, 6 et 15 octobre 1554 (Bibl. nat., ms. fr. 20643, fol. 106, 117, copies); lettre à M. de Beauregard, chevalier, conseiller du roi et secrétaire de ses finances, en date de Rome, 1555 (*ibid.*, fol. 142, copie).

[4] Le poète vivait alors avec Le Breton dans une étroite intimité; mais par la suite il dut se brouiller avec lui. Joachim se plaint en effet, dans une lettre au cardinal Du Bellay, en date du 31 juillet 1559, que « ung escrivain Breton », à qui il avait communiqué à Rome un certain nombre de ses écrits, les ait montrés et même en partie publiés. (*Lettres inédites de Joachim Du Bellay*, publiées par P. de Nolhac, p. 43.)

[5] Dans la lettre du 27 avril 1555, Nicolas dit qu'il doit partir le lendemain pour Montalcino.

[6] Lettre au connétable (Bibl. nat., ms. fr. 20643, fol. 147, copie).

[7] Bibl. nat., ms. fr. 20529, fol. 114 (original signé : « Nicolas Breton »).

[8] Catal. Rothschild, I, n° 653.

gres [1] ». Il suit le cardinal de Lorraine dans des déplacements. Le 18 septembre 1559, il contresigne une ordonnance rendue par le prélat comme archevêque de Reims [2].

Vers le même temps, Le Breton paraît avoir été pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Paris. Nous n'avons pu retrouver la date ni de ses provisions, ni de sa réception; mais cette qualité nouvelle lui est donnée en 1560, alors qu'il est élu doyen de l'église de Noyon [3]. Dans le courant de la même année, il est député aux États d'Orléans par les chanoines de ladite église de Noyon [4].

En 1561, notre auteur assiste au colloque de Poissy, qui est ouvert le 26 juillet et se prolonge jusqu'au 14 octobre. Il y remplit l'office de secrétaire [5]. C'est peut-être à l'occasion de cette réunion qu'il rédige un mémoire sur la qualité attribuée au pape de seul vicaire de Jésus-Christ [6].

Le cardinal de Lorraine, après avoir joué le principal rôle au colloque de Poissy, se rend en 1563 au concile de Trente, et

---

[1] Arch. nat., reg. LL. 242, p. 99. (Communication de M. l'abbé Lévêque, bibliothécaire de Saint-Sulpice.)

[2] Louis Paris, *Négociations, Lettres et Pièces diverses relatives au règne de François II* (Paris, 1841, in-4°), p. 125.

[3] *Gallia christiana*, IX, col. 1036.

[4] *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France depuis 1560*, I (1767, in-fol.), p. 4.

[5] « Au milieu du circuit, il y avoit un tapis vert sur une table sur laquelle deux notaires, qui avoient fait et presté le serment à la compagnie, escrivoient les deliberations et conclusions qui se faisoient en ladite assemblée, l'un nommé Le Breton, avec un autre ; lesquels avoient un horloge de sable pour voir combien de temps on seroit à l'assemblée. » *Bref Recueil et Sommaire de ce qui s'est passé en la ville de Poissy durant l'Assemblée des prelats de l'Eglise gallicane*, ms. dans la bibl. du séminaire de Saint-Sulpice. (Communication de M. l'abbé Lévêque.) L'autre secrétaire est appelé Guillaume Blanchi dans les *Procès-verbaux du clergé*, 1561 (ms. de la même bibliothèque.)

[6] La bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice possédait jadis, sous la cote M 71a, un recueil manuscrit dans lequel se trouvaient diverses pièces émanant du cardinal de Lorraine et un « Extrait d'une lettre du sieur Breton, son secrétaire, touchant la qualité de seul vicaire de Jesus-Christ attribuée au pape. » Voy. *le Dictionnaire des théologiens*, de l'abbé Drouyn (Bibl. nat., ms. fr. 22850, p. 220). — Note communiquée par M. l'abbé Lévêque.

Le Breton l'y accompagne [1]. La parfaite connaissance que le secrétaire possède des choses italiennes lui permet de remplir certaines missions confidentielles à Rome [2].

Pierre Boaistuau, dit Launay, dédiant à Le Breton, en 1564, son *Histoire de Chelidonius Tigurinus,* lui donne, outre la qualité de secrétaire du cardinal de Lorraine, celle d'abbé de Saint-Sidoine. L'abbaye de Saint-Sidoine, ou de Saint-Saëns, située dans le diocèse de Rouen, avait été presque entièrement détruite par un incendie en 1450; il n'y avait plus de moines au XVIe siècle, et ce ne fut qu'en 1629 qu'elle fut restaurée comme monastère de femmes [3]. Le bénéfice devait donc être de peu d'importance. Le Breton possédait heureusement d'autres revenus. Des actes des 25 janvier, 9 et 23 février 1564, nous le montrent cessionnaire d'une maison assise à Paris sur le port Saint-Bernard, à l'image Saint-Bernard. Cette maison, sur laquelle Jean Champaigne, marchand boulanger, demeurant à Saint-Laurent-lès-Paris, lui avait vendu, le 7 avril 1561, une rente de 50 l. t., lui est abandonnée par Marguerite Hamelin, femme de Martin Dalondel, boulanger, précédemment veuve de Jean Coquillart, puis dudit Jean Champaigne [4]. Le 5 juin 1565, nous voyons le chanoine acheter divers biens provenant d'un héritage recueilli par Jeanne Champaigne, femme de l'imprimeur Philippe Danfrie, notamment une créance sur le cardinal de Ferrare [5].

En 1567, « Me Nicolas Breton, doyen de Noyon », est député par la province de Reims à l'Assemblée du clergé [6]. Il y pré-

---

[1] *Gallia christiana,* IX, col. 1036.

[2] Au mois de mai 1563, « era tornato da Roma il secretario del Lorena mandato da lui per iscolparsi delle imputazioni che gli erano date di far il capo di partito; il qual era stato raccolto dal pontefice con dimostrazione d'amorevolezza, e mostrato di creder la sua esposizione... » Fra Paolo Sarpi, *Opere,* 1763, in-4°, II, p. 301.

[3] *Gallia christiana,* XI, col. 324-325.

[4] Arch. nat., M. 357, dossiers I-II. (Communication de M. Al. Bruel.)

[5] Arch. nat., dossier cité. — Pichon et Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris,* 1895, p. 61.

[6] *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France depuis 1560,* I (1767, in-fol.), p. 43.

sente même, à la séance du 31 décembre, certaines revendications territoriales du chapitre de Noyon [1].

Pendant plusieurs années, nous savons peu de choses du chanoine parisien ; son épitaphe nous apprend seulement qu'il retourna en Italie, qu'il fut secrétaire du pape Pie V [2], et vicaire du préfet d'un territoire pontifical.

A la mort de Pie V, Le Breton revint en France. Nous voyons, dans un acte reçu par un notaire parisien, que, le 25 février 1573, Philippe Danfrie, graveur en mathématiques, demeurant rue des Carmes [3], lui confia la garde d'une somme de 500 l. t. qui devait être rendue à la première réquisition. Par le même acte, Danfrie instituait sa femme, Jeanne Champaigne, sa procuratrice pour plaider et recevoir toutes sommes de deniers [4]. Cette Jeanne Champaigne devait être parente de Nicolas Le Breton, et il y a quelque apparence que notre chanoine était également parent de Richard Breton, l'imprimeur qui fut un moment l'associé de Danfrie [5].

La qualification de « prêtre du diocèse de Langres » donnée à Nicolas en 1559 témoigne qu'il était originaire de la Champagne ou de la Bourgogne, et concorde parfaitement avec ce que dit Salmon Macrin, qui l'appelle « Nicolaus Britannicus, Campanus [6] ».

---

[1] *Procès-verbal de l'Assemblée générale du clergé de France tenue à Paris en 1561*, ms. à la bibl. du séminaire de Saint-Sulpice, pp. 337-338. (Note de M. l'abbé Lévêque.)

[2] Pie V Ghislieri régna du 17 janvier 1566 au 1er mai 1572. Un des manuscrits qui nous ont conservé l'épitaphe dit cependant Pie IV et non Pie V. Voy. ci-après, p. 286.

[3] Au sujet de cet artiste, qui devint, en 1582, graveur des monnaies, voy. notre *Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Richardière et sur son beau-père Philippe Danfrie*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1889, p. 35.

[4] Pichon et Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris*, 1895, p. 61.

[5] Ainsi qu'on l'a vu, Nicolas est appelé tantôt Le Breton et tantôt Breton. — Richard Breton était établi libraire dès 1551. Il fut associé avec Philippe Danfrie en 1558 et 1559, puis exerça de nouveau seul. Il dut s'enfuir en 1562 pour cause de religion, mais revint à Paris en 1564. Il mourut en 1571 ou 1572. Voy. Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, 1898, p. 45; *Documents sur les imprimeurs, libraires, etc., ayant exercé à Paris*, 1901, pp. 28 et 65.

[6] Voy. ci-dessus, p. 276.

Y avait-il un lien entre lui et Jean Le Breton, baron de Mondoucet, seigneur de Colombiers, puis de Villandry [1], qui fut secrétaire d'État pour les finances sous François Ier, qui tomba en disgrâce en 1542 [2], et mourut en 1556 [3] ? Nous ne le pensons pas. Nous constatons pourtant que plusieurs des lettres conservées en copie à la Bibliothèque nationale portent cette mention de la main d'un secrétaire ancien (du XVIIe, peut-être même du XVIe siècle) : *Lettre de M. de Villandry.*

Le 20 mars 1574, Nicolas Le Breton résigna son canonicat à son neveu Lazare Coqueley, sous-diacre du diocèse de

---

[1] Le 4 mars 1532 (n. st.), Jean acheta la terre de Colombiers, mais il en changea presque aussitôt le nom pour celui de Villandry (Carré de Busserolle, *Dict. d'Indre-et-Loire*, VI, p. 413).

[2] Fauvelet du Toc, *Histoire des secrétaires d'État*, 1668, in-4°, p. 24.

[3] D'Anne Gédoin, sa femme, Jean laissa au moins deux fils : Claude, qui épousa Claude Robertet et mourut, comme son père, en 1556, sans postérité, et Balthazard, qui épousa Madeleine Gillier (Carré de Busserolle, VI, p. 413; IV, p. 37).

[4] Arch. nat., reg. LL. 242, p. 126 (communication de M. l'abbé Lévêque). — Lazare Coqueley, né en 1541, était étudiant en droit à Padoue au mois de septembre 1563 (Arch. univ. de Padoue, reg. X, fol. 223 v°). Le 1er août 1564, il y fut élu conseiller pour la nation de Provence (reg. XI, fol. 4). Il y fut probablement le camarade de Claude Turrin, qui lui dédia des sonnets (*Œuvres*, 1572, sonnets 59 et 67, fol. 66 v° et 69). Il devint conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 12 décembre 1572 (Fr. Blanchard, *Les Presidens au mortier du Parlement de Paris*, 1647, in-fol, II, p. 91). Il fut député du clergé de Paris aux États de Blois, en 1588. On possède de lui des harangues et des lettres du temps de la Ligue (Bibl. nat., mss. Du Puy 240, fol. 175; 313, fol. 167). Il remplit une mission à Rome au printemps de 1589 et reçut du pape de riches présents (Stefano Guazzo, *Lettere*, 1596, in-8°, pp. 389, 439, 443). Une lettre adressée, de Paris, à Coqueley, au sujet de Lelio Gregorio et de Gio. Battista Giraldi Cinzio, nous montre qu'il s'intéressait aux auteurs italiens (ms. Du Puy 348, fol. 24-25). Il mourut en 1606. Voici le texte de l'épitaphe qui lui fut consacrée à Notre-Dame de Paris :

Requiescit in pace LAZARUS COCLEUS,
hujus ecclesiae canonicus et archidiaconus Briensis, in
amplissimo Parisiorum senatu consiliarius, qui, ut animi
magnitudine sic morum probitate praestantissimus, cum
in rebus gravioribus sententiam rogaretur, sic bene semper
dixit et magnifice hujusque eloquentiae summa summam

Langres [4]. Il mourut le 1er novembre suivant et fut enterré en l'église Notre-Dame de Paris, où Coqueley lui consacra une épitaphe dont le texte nous a été conservé par Nicolas Parfaict [1] :

DEO OPT. AX.

Et aeternae memoriae NICOLAI BRITONII, hujus ecclesiae canonici, Sedisque Sanctae Apostolicae protonotarii, camerarii, secretarii Pontificis Maximi Pii quinti [2], praefecti Terrae Masseae in Urbibus vicarii, nuntii ac secretarii illustrissimi cardinalis Caroli a Lotharingia, digni eo consulto judicari, qui, cum ob optimam litteraturam [3] et linguarum differentium sermonumque peritiam, tum vero ob ingenuam morum probitatem omnisque vitae comitatem atque in nomen romanum imprimis observantiam, civitate romana donaretur, in consilio conventuque Galliarum religionis apud Pisiacum celebrato, propter singularem ejus in expediendo fidem et celebritatem, nominati et elati, ac prioris Sancti Venantii :

LAZARUS COCLEUS, sororis filius, haeres gratissimus, acceptorum beneficiorum memor, moerens posuit hoc monumentum.

Vixit annos sexaginta octo. Decessit a partu Virginis anno D. MDLXXIIII. kalendas novemb.

---

doctrinam commendabat, primae sententiae senator, post[quam]
annum aetatis sexagesimum quintum ivisse[t], sui desiderium
bonis moribus reliquit, sed nulli flebilior quam duobus
fratris filiis, quibuscum vitae communis per annos plurimos
communiaque studia fuerant. Amoris hoc et doloris monumentum
patruo bene merito PP.
CLAUDIUS COCLEUS, hujus aedis canonicus et archidiaconus
Briensis, et JOANNES, fratres in senatoriam dignitatem.

(Bibl. du séminaire de Saint-Sulpice, recueil manuscrit de Nicolas Parfaict. Communiqué par M. l'abbé Lévêque.)

[1] Recueil manuscrit dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice. Parfaict rapporte cette inscription parmi les « Épitaphes gravées sur les tombes autour du chœur, devant la chapelle de saint Rigobert et de saint Louis, dite communément des Gondy, proche les deux piliers. » (Communication de M. l'abbé Lévêque.)

[2] Le texte conservé dans l'épitaphier des Archives nationales (LL 385 b) porte : *Pii IV.*

[3] Le même texte porte : *litterarum.*

Ces vers sont gravés sur ladite tombe[1] :

Moribus antiquis canaque [a] ætate, Britoni,
Sub lapide hoc spolium [b] linquis inane tui.
Te Roma adscivit [c], genuit te Gallia civem;
Tu tamen es neutri civis, utrique dolor :
Eripuere suum moestis te sidera terris,
Sic demum verae redditus es patriae.

---

[1] Ces trois distiques sont de Jean Passerat et se retrouvent dans ses œuvres sous le titre de : *Nicolai Britonii, natione Galli et civitate romana donati, Epitaphium.* Voy. *Joannis Passeratii, eloquentiae professoris et interpretis regii, Kalendae januariae et varia quaedam Poëmatia* (Parisiis, apud Claudium Morellum, 1606, in-8°), p. 208; *Delitiae C poëtarum gallorum* (1609, in-16, III, p. 147). — Voici les variantes qu'offre le manuscrit de Nicolas Parfaict : *a*, senaque; *b*, corporis hic spatium; *c*, optavit.

XVIII

JOACHIM DU BELLAY

On n'attend pas de nous une notice détaillée sur Joachim Du Bellay ; trop d'études récentes nous ont fait connaître sa vie pour que nous ayons la prétention de rien ajouter à ce qu'ont dit nos devanciers [1].

Joachim, né vers 1523, à Liré, sur la rive gauche de la Loire, en face d'Ancenis, fut élevé par son frère aîné, René, beaucoup plus âgé que lui. Nous savons par lui-même que sa première instruction fut négligée; mais il regagna plus tard le temps perdu. Sa santé, qui fut toujours chancelante, le força de rester longtemps immobile; ce repos forcé lui permit de se livrer à l'étude des poètes grecs et latins; mais déjà toutes ses préférences s'étaient portées sur sa langue maternelle. Cette prédilection était alors un phénomène extraordinaire; il en donna

---

[1] Voy. Ch. Liotard, *Étude sur Joachim Du Bellay* (Nîmes, 1863, in-8) ; Ch. Marty-Laveaux, *Notice biographique sur Joachim Du Bellay*, en tête de ses *Œuvres françaises* (Paris, Alphonse Lemerre, 1866-1867, 2 vol. in-8), et à part; L. Becq de Fouquières, *Notice* en tête des *Œuvres choisies de Joachim Du Bellay* (Paris Charpentier, 1876, in-12) ; Léon Séché, *Le Petit Lyré, Angevins et Bretons de la Loire, Origine et Généalogie de la famille Du Bellay*, etc. (Paris, Didier, 1880, in-8) ; Pierre de Nolhac, *Lettres inédites de Joachim Du Bellay* (Paris, Charavay frères, 1883, in-16) ; Henri Chamard, *Joachim Du Bellay* (Lille, Le Bigot frères, 1900, in-8) ; Léon Séché, *Les Origines de Joachim Du Bellay (Revue de la Renaissance*, I, 1901, pp. 9-31) et *La Vie de Joachim* (*ibid.*, I, 1901, pp. 73-93; 129-162, etc.).

les raisons dans *La Deffense et Illustration de la langue françoyse,* qui marque une évolution capitale dans l'histoire de notre littérature (1549).

Tout en se consacrant à la poésie française où il parvint à rimer avec un naturel et une aisance qu'aucun de ses contemporains ne put égaler, Joachim ne se faisait pas faute d'imiter les auteurs anciens. Il s'était initié aussi à l'italien, et ses œuvres qui paraissent le plus originales ne sont parfois que d'heureuses traductions de poètes transalpins [1].

Lorsque, au printemps de 1553, Joachim entra au service de son cousin le cardinal Jean Du Bellay et partit avec lui pour l'Italie, il était déjà en état d'apprécier et de reproduire les beautés des Italiens. Vivant à Rome dans le milieu le plus cultivé, il se perfectionna vite dans leur langue. Non seulement ce fut aux Italiens qu'il emprunta une grande partie de la suite de sonnets satiriques composés par lui dans un accès d'humeur noire [2], mais il voulut composer, lui aussi, des rimes italiennes.

Il parle lui-même de ses essais poétiques, dans un sonnet qu'il adresse à Jean de Morel, en même temps qu'il déplore d'être réduit au métier de majordome :

Si tu ne sçais, Morel, ce que je fais icy,
Je ne fais pas l'amour, ny autre tel ouvrage;
Je courtise mon maistre, et je fais davantage,
Ayant de sa maison le principal soucy.

— « Mon Dieu, ce diras-tu, quel miracle est-ce cy
Que de voir Du Bellay se mesler du mesnage
Et composer des vers en un autre langage?
Les loups et les aigneaux s'accordent tout ainsy. »

---

[1] Voy. Joseph Vianey, *Les Sources italiennes de « L'Olive »* (communication faite au Congrès d'histoire comparée en 1900); Macon, 1901, in-8; *Le Sonnet LXXXIV de l'Olive,* dans la *Revue d'histoire littéraire de la France,* VIII (1901), p. 323.

[2] Voy. Joseph Vianey, *La Part de l'imitation dans les « Regrets »* (*Bulletin italien,* IV, 1904, pp. 30-48), et Ernesto Anzalone, *Su la poesia satirica in Francia e in Italia nel secolo XVI* (Catania, 1905, in-8°).

— Voila que c'est, Morel : la doulce poësie
M'accompagne par tout, sans qu'autre fantaisie
En si plaisant labeur me puisse rendre oisif.

Mais tu me respondras : « Donne, si tu es sage,
De bonne heure congé au cheval qui est d'aage,
De peur qu'il ne s'empire et devienne poussif. » [1]

Il faut croire que Joachim composa toute une série de vers italiens, car dans une pièce adressée à Olivier de Magny qui se lit dans les *Jeux rustiques* [2], il s'exprime ainsi :

Si est-ce pourtant que je puis
Me vanter qu'en France je suis
Des premiers qui ont ozé dire
Leurs amours sur la *thusque* lire.

Ces œuvres amoureuses sont perdues; cependant il subsiste quelque chose des vers italiens de Du Bellay.

Anatole de Montaiglon, que nous aimons à citer comme notre maître, a reconnu qu'un sonnet incomplet et assez incorrect qui nous a été conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale [3], devait être de Du Bellay. Voici ces vers :

Superbi colli et voi, sacre ruine
Che'l gran nome di Roma ancor tenette,
Voi [4] che miserando cinere [5] havette
Di tante anime excelse e peregrine;

Teatri, archi, colossi, opre divine,
Triomphal' pompe gloriose et liete,
. . . . . .
Et fatti al volgo vil [6] favola al fine.

---

[1] *Les Regrets et autres Œuvres poetiques de Joach. Du Bellay, Ang.* (A Paris, de l'imprimerie de Fed. Morel, 1559, in-4), fol. 5.
[2] Édition de 1560, in-4, fol. *Gi* v°.
[3] Ms. fr. 884.
[4] *Le ms., qui est très incorrect, porte :* hai.
[5] *Le mot* cinere *manque.*
[6] *Ms.* vel.

Così, se ben un tempo al Tempo guedra
Fanno l'opre famose [1], a passo lento [2]
Il nome de le grandezze il Tempo atedra.

Vivrò dunque tra miei martiri contento
. . . . . .
. . . . . .

Ce fragment paraît le premier jet du sonnet suivant :

Sacrez costaux et vous sainctes ruines
Qui le seul nom de Rome retenez,
Vieux monuments qui encor soustenez
L'honneur poudreux de tant d'ames divines,

Arcz triomphaux, pointes du ciel voisines,
Qui de vous voir le ciel mesme estonnez,
Las, peu à peu cendre vous devenez,
Fable du peuple et publiques rapines !

Et bien qu'au Temps pour un temps facent guerre
Les bastiments, si est-ce que le Temps
Œuvres et noms finablement atterre.

Tristes desirs, vivez donques contents,
Car, si le Temps finist chose si dure,
Il finira la peine que j'endure [3].

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un autre sonnet italien qui doit appartenir aussi à Du Bellay. Il se trouve à la fin de la pièce suivante :

Epithalame sur || le mariage de Tresillustre || Prince Philibert Emanuel, Duc || de Sauoye, et Tresillustre Prin- || cesse

[1] *Ms.* famosi.
[2] *Ms.* lenti.
[3] *Antiquitez de Rome,* sonnet VII, éd. Marty-Laveaux, II (1867), p. 207. — *Huit Sonnets de Joachim Du Bellay, gentilhomme angevin, publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Anatole de Montaiglon* (Paris, Imprimerie de Guiraudet et Jouaust, 1879, in-8).

Marguerite de France, Sœur || vnique du Roy, et Du- || chesse de Berry. || Par || Ioach. Du Bellay Angeuin. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie de Federic Morel, rue S. Ian* || *de Beauuais, au Franc Meurier*, || M. D. LXI [1561]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 24 ff. non chiffr., sign. *A-F*, car. ital.

Le titre porte la marque de *Féd. Morel* (Silvestre, n° 830). — Au v° du titre est réimprimé l'avis « Au Lecteur » qui précède l'édition de 1559.

Le texte des 12 premiers ff. reproduit celui de 1558 (voy. *Catal. Rothschild*, I, n° 681), y compris le sonnet français et le distique latin de Charles Utenhove; mais au f. *Di* commence une seconde partie intitulée : *Entreprise du Roy Dauphin pour le tournoy, sous le nom des chevaliers advanteureux*. La pièce principale est suivie de l'*Entreprise de monsieur de Lorraine* (fol. *Ei* v°), d'*Inscriptions* en 47 quatrains (fol. *Eij* v°), de trois sonnets français, deux « Au roy » et un « A la royne d'Escosse » (fol. *Eiij*), enfin du sonnet italien (fol. *Eiiij*).

Au v° du dernier f. est un avis de « l'imprimeur au lecteur », où l'imprimeur s'excuse de publier ces petits poèmes « en une saison si peu convenable »; mais ils étaient déjà pour la plus grande partie imprimés au moment de la mort du roi. Cet avis accompagne l'édition séparée de *L'Entreprise* parue en 1559.

Biblioth. de feu le baron James de Rothschild.

Voici le texte du sonnet italien :

All' illustriss. card. di Lorena.

Chi vuol ritrar nelle sue dotte carte
Di Guysa il vostro invitto alto fratello,
Con l'opre, co'i colori e co' l pennello
Dipinga 'l fiero e valoroso Marte.

Et chi vi vuol formar dell' altra parte
Con la verga, con l'ali e co' l capello,
Pinga di Giove et Maia il figlio isnello,
Che vince ogniuno e d'eloquenza e d'arte.

L'uno co' l'arme in mano ovunque passa,
Lasciando chiaro e manifesto segno,
Distrugge, abbatte, rovina et fracassa :

L'altro co' la prudenza et co' l'ingegno
Dell' Argo Ibero tutti gli occhi abbassa
Et rompe le sue imprese e' l suo dissegno.

Le cardinal Charles de Lorraine, à qui cette pièce est adressée, fit de fréquents séjours en Italie. Du Bellay le vit certainement à Rome, où il était au mois de janvier 1555 [1], où il revint avant la fin de la même année [2] et où il séjourna encore en 1557 [3]. Charles avait été en relations avec un grand nombre de lettrés et d'artistes de la Péninsule [4]; il n'est pas surprenant que Du Bellay ait tenu à lui faire voir des vers italiens de sa façon.

Rappelons que Joachim mourut à 37 ans, en 1560.

---

[1] Voy. une lettre adressée, de Rome, par le cardinal au connétable de Montmorency, le 8 janvier 1555 (Biblioth. nat., ms. fr. 20643, fol. 121). Le 17 janvier, le cardinal est à Venise (autres lettres dans le même volume, fol. 123, 125).

[2] Après quelques mois passés en France, le cardinal est de nouveau à Rome. Il s'y trouve vers le mois de juillet (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Etat*, 1666, in-fol., II, p. 623). Le 29 décembre il écrit, de Rome, au connétable (ms. fr. 20643, fol. 169).

[3] En 1557, le cardinal se fit accompagner à Rome par le célèbre fou Jean-Antoine Lombard, dit Brusquet, dont nous avons déjà cité le nom, p. 225 (voy. Brantôme, éd. Lalanne, II, p. 258). Du Bellay parle aussi de Brusquet dans les *Regrets* (éd. de 1559, fol. 28 v°).

[4] Au mois de février 1548, Charles, qui n'avait encore que 23 ans, passa par Venise; Giov. Angelo Boccamazza et Marcantonio Leni proposèrent à Pietro Aretino d'aller rendre visite à ce jeune prince de l'Église; mais l'Arétin, on ne sait pourquoi, déclina leur proposition (*Lettere di P. Aretino,* 1609, IV, fol. 145 v°). Le même Arétin lui écrivit au mois de juin suivant (*Lettere,* V, fol. 10). Le 11 mars 1550, ce fut le cardinal qui écrivit, de Ferrare, à l'Arétin (*Lettere scritte a P. Aretino,* 1551, II, p. 344; 1873-75, II, II, p. 210), et celui-ci lui répondit quelques semaines plus tard (*Lettere*, 1609, V, fol. 258).

Vers 1555, Charles prit à son service le peintre Francesco Rossi de' Salviati, et le chargea de décorer le château de Dampierre (Vasari, éd. Milanesi, VII, pp. 34-35).

En 1558, Gabriel Simeoni lui dédia ses *Illustres Observations antiques.*

En 1560, le peintre Giorgio Veneziano était à son service (*Mémoires de la vie de Jacques-Auguste de Thou,* 1712, in-4, p. 3).

En 1562, il joua un rôle considérable au concile de Trente.

En 1555 et 1556 il eut une correspondance des plus amicales avec Giovanni Della Casa (*Opere di Gio. Della Casa,* 1752, in-4, II, pp. 25, 44, 56, 48, 53, 73, 75).

XIX

JEAN-PIERRE DE MESMES

Il existe plusieurs généalogies de la famille de Mesmes dans lesquelles on relève les titres les plus redondants. Des faux, plus ou moins habilement combinés, la font même remonter jusqu'à un chapelain de saint Louis [1]. Jean-Pierre de Mesmes, qui, par son talent et ses connaissances variées, eût mérité d'y occuper une place d'honneur, n'y figure nulle part. Les titres originaux conservés à la Bibliothèque nationale ne contiennent même pas son nom. Les rares auteurs qui se sont occupés de lui n'ont pas été à même de nous faire connaître avec certitude son origine. La Croix du Maine [2] fait de lui un fils naturel de Jean-Jacques de Mesmes; Du Verdier [3] observe avec raison que notre auteur se dit neveu de Jean-Jacques; Colletet [4] cite les dires des deux bibliographes et constate que, dans l'épître placée en tête des *Supposez* (1552), Jean-Pierre donne à Henri de Mesmes, fils de Jean-Jacques, le titre de « cousin », ce qui confirme la remarque précédemment faite par Du Verdier.

La dédicace qui se lit en tête des *Institutions astronomiques*, publiées en 1557, jette sur la naissance du poète beaucoup plus de jour que ne le disent Du Verdier et Colletet. Voici les principaux passages de ce morceau :

---

[1] Voy. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, I, p. 405.
[2] Éd. de 1772, I, p. 573.
[3] Éd. de 1772, II, p. 470.
[4] *Vie de Jean-Pierre de Mesmes par Guillaume Colletet, publiée par M. Ph. Tamizey de Larroque* (Paris, Alph. Picard, 1878, in-8 ; extr. du *Cabinet historique*, t. XXIV).

« Monseigneur, il est escrit qu'un roy de Salem et grand prestre du souverain Dieu, presenta au fils de Nachor pain, vin et la disme de son revenu pour avoir, comme dit le Platon hebrieu, combatu victorieusement les mescreans et infideles, soustenant les esleux. Le prince syrien, en recompense de sa guerison, presenta à l'heritier et successeur d'Helie dix talens d'argent et six mille pieces d'or, dont fut sa bonne volonté receue et son offrande refusee. Le pasteur mantouan voue et dedie le meilleur de son troupeau à son Dieu mortel, après mainlevée de ses biens et recouvrement de sa liberté. Je me sens votre redevable comme chacun de ces trois à leurs bienfaicteurs, et davantage encore, me souvenant combien ceste mienne vie est tenue à vostre bonté. Mais quoy? Je n'ay pain, vin ne revenu comme le premier offrant, or ny argent comme le second, bestes blanches ny rousses comme le tiers. Je confesse la debte toutefois. Partant la raison veult que vous face devoir du fruict que j'ay parceu et recueilly durant un dixieme de ma vie. Recevez donc, monseigneur, ces miens labeurs de quatre années, lesquelz, ores que petits et nouveaux soyent, neantmoins, telz qu'ilz sont, s'adressent à vous, qui pourrez aiseement entendre leur langaige et le subject de quoy ilz tiennent propos.... Je me suis le premier advancé de bailler en françois à ceux de nostre nation la premiere assiete des fondements astronomiques. Vienne donq ce qui doit venir pour y continuer un ferme bastiment; si est ce que cependant je suyvray ma route et jecteray la voille de mes labeurs au vent, à la louange et gloire de mon Dieu souverain, au profit de la noblesse françoise et à l'honneur de mon lignaige dont vous estes aujourd'hui le principal estoc el, si je puis dire ainsi, la vraye cynosure.

» Je donq, qui suis en tous poincts le moindre de la famille, auray l'œil et le chef haulsé à mon estoille; mais, si elle me default (ce qui n'advienne!), qui me fournira de bouzole? En tous evenements j'auray mon Dieu pour gouvernal pendant que je regiray la petite barque du reste de ma vie parmy les vagues de ceste grand'mer, et, moyennant sa fermeté, j'espere venir surgir au port de mes entreprinses, au despit des vens d'envie, desquelles je prie le Createur, monseigneur, preserver vous et vostre noble posterité, comme je desire pour ma propre personne. De vostre sejour d'Orleans es faulxbourgs S. Marcel lez Paris, ce jeudy x. jour de decembre M. D. L. VI.

» Par le tout votre nepveu et tresobeissant serviteur :

JEAN PIERRE DE MESMES. »

Ainsi Jean-Pierre était, d'une part, le neveu de Jean-Jacques, et, d'autre part, « le moindre de la famille ». Ce dernier renseignement nous permet de penser qu'il était fils de Pierre de Mesmes, chevalier, chambellan du roi de Navarre, seigneur de Monstroo, d'Arget, etc., quatrième fils de Georges de Mesmes. Celui-ci s'était marié en 1480; Pierre avait pu naître vers 1485 ou 1490; la naissance de Jean-Pierre se placerait ainsi vers 1515 ou 1520. Mais il y a plus : celui-ci dit en termes formels qu'il était âgé de quarante ans en 1556, puisque les quatre années consacrées aux *Institutions astronomiques* représentaient « un dixième » de sa vie. Il était donc né en 1516.

Jean-Pierre de Mesmes dut étudier en Italie, grâce sans doute aux libéralités de son oncle; mais nous ne saurions dire vers quelle université il porta ses pas. Peut-être servit-il de secrétaire à quelque ambassadeur, comme l'avait fait Jean de Maumont, avec qui notre auteur paraît avoir eu plus d'un point de ressemblance. Tous deux cultivèrent à la fois la poésie française et la poésie italienne; tous deux furent versés dans les lettres antiques. Jean-Pierre joignit à ses goûts littéraires l'étude des mathématiques, surtout celle de l'astronomie.

Notre auteur était sans doute rentré depuis peu de temps en France quand il publia sa *Grammaire italienne* [1], charmant petit

---

[1] La || Grammai- || re Italienne, || composée en Françoys. || Auecq' priuilege du Roy. || *A Paris,* || *Par Estienne Groulleau, demourant en la rue neufue Nostre Dame à l'enseigne Saint Ian Baptiste* [ou *Pour Gilles Corrozet libraire, tenant* || *sa boutique au Palays deuant la chapelle* || *des Presidens*]. 1548 [1549, n. s.]. Pet. in-8 de 4 ff. lim., 251 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque de *Groulleau* ou celle de *Corrozet.* — Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour six ans à *Groulleau,* le 27 mars 1548 avant Pâques (c'est-à-dire 1549).

Les 3 ff. qui suivent contiennent une épître « A messire Hector Fregose, evesque d'Agen », et une préface dédiée « Aux amateurs de la langue tuscane ».

Cat. Lignerolles, II, n° 711 (exempl. au nom *Groulleau*); notre bibliothèque (exemplaire au nom de *Corrozet*).

Il existe au moins deux réimpressions de cet ouvrage :

La Grammaire Italienne, composée en François pour l'intelligence des deux langues. *A Paris, Pour Robert le Mangnier,* 1567. In-16.

livret dédié « à messire Hector Fregose, evesque d'Agen », le jeune fils de Cesare Fregoso, qui mourut en février 1551, et dont les droits passèrent à son frère cadet, Giano. La dédicace donnerait à penser que Jean-Pierre avait connu en Italie quelques-uns des Fregosi. Il est muet sur ce point comme sur tout ce qui le concerne personnellement. Il ne signe même pas de son nom. L'épître est simplement précédée des initiales J. P. D. M., qui, suivant la remarque de La Croix du Maine, auraient pu être prises pour celles de Jacques Pelletier du Mans, si, à la fin du volume, on ne trouvait ce jeu de mots : *Per me stesso son sasso*, c'est-à-dire : « Par moi Mesmes, je suis Pierre. » Quant à la *Grammaire*, où l'auteur avoue qu'il a principalement suivi Pietro Bembo, elle abonde en observations judicieuses, et peut être citée comme un des meilleurs ouvrages de ce genre qui aient été publiés au XVIe siècle.

De Mesmes faisait des vers et vivait dans la société des poètes. Un sonnet italien de lui, signé : Giovanni Mesmio, et accompagné de la devise : *Per me stesso son sasso*, se lit en tête des *Trois Livres des Discours de l'estat de paix et de guerre de Nic. Machiavelli, sur la premiere Decade de Tite Live*, [*traduits par Jacques Gohory*] (Paris, Estienne Groulleau, 1548, in-fol.) [1]. Un sonnet français, qui est également de lui, est imprimé, en 1550, à la fin des *Quatre premiers Livres des Odes* de Ronsard [2]. Cette pièce ne porte pas plus que la *Grammaire* le nom de l'auteur ; elle n'est signée que de la devise : *Coelum, non solum.*

L'extrême modestie de Jean-Pierre le détournait de publier ses

---

Répert. méthodique de la librairie Morgand, 1893, I, n° 2478.

La Grammaire Italienne, composée en François pour l'intelligence des deux langues. *A Lyon, Par Benoist Rigaud*, 1568. In-16.

Cat. Yemeniz, n° 1223; Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, III, p. 256.

[1] Nous n'avons pas vu l'édition de 1548, mais nous avons eu sous les yeux la réimpression de *Paris, Robert Le Mangnier*, 1571, in-8 (Cat. Guyot de Villeneuve, 1900, n° 1339). *Le premier Livre des Discours* publié en 1544 ne contient pas encore le sonnet. (Biblioth. nat., Rés. E. 41).

[2] *Les quatre premiers Livres des Odes de Pierre de Ronsard, Vandosmois, ensemble son Bocage* (A Paris, Chez Guillaume Canellart [*sic*]..., 1550, in-8), fol. 164 v°). — Le sonnet est en réalité à la fin du 5e livre. Il ne figure pas dans l'édition de M. Blanchemain.

ouvrages. Un triste événement, la mort de la reine de Navarre, le fit sortir de sa réserve. Il s'unit à Jean Dorat, à Joachim Du Bellay, à Nicolas Denisot, pour célébrer la Marguerite des princesses [1]. Pour sa part, il traduisit en quatrains italiens les 104 distiques latins composés sur la feue reine par les trois sœurs : Anne, Marguerite et Jeanne Seymour, dont Nicolas Denisot avait été le précepteur. Sa traduction paraphrase et souvent développe l'original ; mais elle nous paraît dans bien des cas supérieure aux versions françaises dues à Joachim Du Bellay et à plusieurs autres. Nous rapporterons ici, à titre d'exemple, le premier distique et les diverses imitations qui l'accompagnent :

ANNA I.

Haec sacra reginae cineres tegit urna Navarrae,
Urna tegens tenui grande cadaver humo.

Ἰ. Αὐρατοῦ.

Λείψανα κάλπις ἔχει βασιλίσσης ἥδε Ναβάῤῥης,
Κάλπις ἔχουσα νέκην γῇ μέγαν εἰν ὀλίγῃ.

J. P. D. M. [Jean-Pierre de Mesmes].

Questa urna sacra le cineri copre
D'una regina di Navarra, e serra
Un corpo grande in un poco di terra;
Ma' l ciel possede lo spirto e le sue opre.

J. D. B. A. [Joachim Du Bellay, Angevin].

Ce saint tumbeau cache ici
Les cendres de Marguerite :

---

[1] Le || Tombeau || de Marguerite de Va- || lois Royne de Nauarre. || Faict premierement en Disticques Latins par les trois Sœurs || Princesses en Angleterre. Depuis traduictz en Grec, Italiē, || et François par plusieurs des excellentz Poetes de la Frãce, || Auecques plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Epi- || taphes, sur le mesme subiect. || *A Paris,* || *De l'imprimerie de Michel Fezandat, et Robert Grand Ion au mont S. Hilaire à l'enseigne des Grands Ions, & au Palais* || *en la boutique de Vincent Sertenas,* || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 104 ff. non chiffr.

Voy. *Catal. Rothschild,* I, n° 628.

Un grand corps se couvre ainsi
D'une terre bien petite.

Dam. A. D. L. [Damoiselle ANTOINETTE DE LOYNES].

En ce sainct lieu sont enclos
Et les cendres et les ôs
De la royne Marguerite :
O lieu sacré qui comprent
Un corps mort, toutesfois grand,
En terre par trop petite !

LE CONTE D'ALSINOIS [NICOLAS DENISOT].

Ce sainct vase que voici
De cette grand'royne enserre
Les grands ôs cachés ici
Sous un bien petit de terre.

Autrement par lui-mesme.

Ce sainct vase clost et serre
Un grand corps en peu de terre.

J. ANTOINE DE BAÏF.

D'une royne sont compris
Les ôs dessous cette pierre,
Pierre qui en peu de terre
Comprend un corps de grand prix.

Aux 104 quatrains dont nous venons de parler, J. P. de Mesmes a joint l'imitation d'une ode latine de Jean Dorat, « in D. Margaritam reginam Navarrae ». Voici les premières strophes de cette pièce :

Sì come il propheta rapito Helia,
Poscia che fu ratto, da terra alzato,
Venne per la tranquilla e vota aria
In sul gran carro di foco, tirato
Da duo cavai rossi e'nfiammati, via
Più che la fiamma, e lui, tutto avampato

Reggea con la man ardente lor morsi,
Onde rallentava lor pronti corsi;

Quando da le sue folgoranti spalle
Tra le mani d'Heliseo la sua veste
Cadde e al suo cader lasciò un longo calle
Di foco indietro, simil alla pesta
Rossa che, dopo una di quelle palle
Celesti che sembra correre, resta
A l'hor che la notte serena e bruna
Fa veder le stelle, fuor che la luna;

Così, lasciando qua giù Margarita
La rancia vesta, tutta brutta e guasta,
Di feccia mortal, e di questa vita
Il lordo peso, che l'anima guasta,
S'è subitamente da noi partita
Intera, pura, santa, allegra e casta;
Ma del suo spirto alla sua figlia pria
Diede, sì come già al suo Heliseo, Helia,

La pietosa matre, quello che pote
Dar alla figlia....[1]

Notre poète a complété enfin le recueil par une ode à la louange des trois demoiselles anglaises qui avaient composé les distiques latins :

Delle tre inglese sorelle. Cinque Stanze.

J. P. D. M.

Della regina di Navarra il vello
Fatal, c'havean già le tre Parche ordito
Tra mill'e mill'pel più ricco e più bello,
È stato al fin dalla terza sdruscito,

---

[1] *Tombeau*, 1551, fol. *Hiiij*. — L'ode compte en tout cinq strophes. A la fin est la devise : *Coelum, non solum.*

E hor saria d'ogni mortal cervello
A fatto a fatto il suo nome sbandito,
Senza l'aita peregrina e strana
Che venne a tempo dalla tramontana.... [1]

L'année suivante, de Mesmes donna au public une traduction des *Suppositi* de Lodovico Ariosto. Cette traduction était, comme il nous l'apprend lui-même, une œuvre de sa première jeunesse, et le privilège obtenu par le libraire en 1539 prouve qu'il se proposait depuis longtemps de la publier. Voici la description du volume :

La Comedie || des Supposez de M. || Louys Arioste, en Ita- || lien & Françoys. || Auec priuilege du Roy. || *A Paris.* || *Par Estienne Groulleau, libraire, demourant en* || *la rue Neuue nostre Dame à l'enseigne* || *Sainct Ian Baptiste.* || 1552. In-8 de 87 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque d'Estienne Groulleau.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour six ans au même Groulleau le 30 septembre 1549.

Le r° du second f. est occupé par une épître qui confirme ce que nous avons dit de la parenté des de Mesmes :

« *Le traducteur au seigneur Henry de Mesme, jureconsulte.*

» Cousin, en revisitant, ces jours passez, les vieilles compositions de ma premiere jeunesse, je trouvay, sans y penser, la presente traduction, dont le subject, non moins honeste que delectable, m'a esmeu la mettre en lumiere avec sa source italienne, pour donner plus de contentement aux curieux esprits et à vous plus de passetemps, mesme quand serez ennuyé de l'estude de la tetrique jurisprudence qui demande, comme j'ay tousjours ouy dire, l'homme tout à soy. Toutesfois, cousin, si vous me croyez, ne la croyez point, ains par intervalles desrobez-vous de sa veue et vous allez promener au mont de Parnasse avec les muses mignardes et, par especial, avec les italiques, lesquelles vous sont familieres et privées, voir autant ou plus que les grecques et latines. »

[1] *Tombeau*, 1551, fol. *Kiij* v°. — L'ode est accompagnée de la devise : *Coelum, non solum.*

Le texte italien est imprimé en regard de la traduction, et, comme le fait remarquer La Monnoie dans ses notes sur Du Verdier, la pièce y est en prose, telle que l'avait écrite primitivement Ariosto, et telle qu'on la trouve dans les éditions de 1524, 1525 et 1526.

Les ff. 85 v°-87 r° contiennent un avis de *L'Imprimeur au lecteur* et trois petites pièces italiennes composées par de Mesmes, savoir :

« *Il traduttore de gli Suppositi ai duo lumi della poesia francesca, P. Ronsardo et Gioa. Bellaio.*

Capitulo.

Dal ciel descendi, o chara musa mia,
Laccia gli erranti divi e'l cielo saldo
La sua diritta ò ver' l'obliqua via ;
Laccia quel' alto cerchio, e tropo caldo
È l'uno e l'altro freddo e temperato,
E vedi quel che fa ch'io mi riscaldo
In quel furor ond'è tanto honorato
Fra la gente che bevve in Helicone
E da me com' un idol adorato....
(13 tercets.)

« *Epitaphio di M. Alberto, gran musico* [1].

Sotto questa pietra, la vessicale
Pietra mi pose, che'l mio arguto legno,
Ond'io mutava in pietra l'huom mortale
E le pietre in mortal forma, hebbe a sdegno ;
Ma la fè sorda quel che regna fra le
Felici umbre e trassemi nel suo regno,
Presago ch'in vita il mio suono vago
Saria stimato magico, e io mago [2].

---

[1] Il s'agit du célèbre joueur de luth Alberto Della Ripa, dont Marot, Saint-Gelais, Ronsard et plusieurs autres poètes, ont fait l'éloge. Nous lui avons consacré une note de quelque étendue dans le *Bulletin italien*, IV, 1904, p. 309.

[2] Cette pièce se retrouve, sans nom d'auteur, dans les papiers de Rasse des Neux (Biblioth. nat., ms. fr. 22560, I, fol. 54).

D'una cane chiamata Petona.
Epitaphio.

Qui giace la fida cane Petona,
Che ben la terza al ciel esser merita....
(Sonnet.)

A la fin du volume est la devise : *Coelum, non solum,* seule signature du traducteur [1].

Jean-Pierre fit encore paraître, vers le mois de juin 1552, un *Epithalame* dans lequel il célébrait le mariage de son cousin, Henri de Mesmes, sieur de Malassise, avec Jeanne Hennequin [2]. Il ne nous a pas été possible de retrouver l'édition originale de cette pièce [3] ; nous ne la connaissons que par les extraits qu'en a donnés Colletet [4]. Ces extraits attestent que de Mesmes avait imité l'épithalame composé par Ronsard pour Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, en 1549 [5].

Les vers de notre auteur étaient précédés d'une ode de Joachim Du Bellay, que Colletet a le premier signalée, et que M. Marty-Laveaux a jointe aux œuvres du poète angevin.

Du Bellay n'était pas le seul à payer à Jean-Pierre un tribut d'éloges. Louis Le Caron, dit Charondas, qui débuta, en 1544, par un volume intitulé *Poësie,* le fait figurer dans une énumération où il a voulu citer tous les poètes renommés de son temps [6]. Charles Fontaine s'enorgueillit de le compter parmi ses amis [7].

De Mesmes, de son côté, ne manquait pas d'adresser à ses

---

[1] Biblioth. nat. Inv. Yd. 5576. — Notre bibliothèque.

[2] Le mariage eut lieu le 3 juin 1552.

[3] Cette édition, intitulée simplement *Epithalame,* est un in-8 de 16 ff. non chiffr., qui ne porte ni date, ni nom de lieu. M. Marty-Laveaux (*Œuvres françaises de Joachim Du Bellay,* II, 1867, p. 524) cite un exemplaire vu par Tricotel à la Bibliothèque de l'Arsenal. Les catalogues actuels ne permettent pas de le retrouver.

[4] Voy. *Le Cabinet historique,* XXIV, p. 21.

[5] Ronsard, éd. Blanchemain, II, p. 241.

[6] *Poësie,* 1554 (voy. *Cat. Rothschild,* I, n° 705), fol. 47.

[7] Voy. le quatrain, fort plat d'ailleurs, que reproduit Colletet (*Cabinet historique,* XXIV, p. 29).

confrères des hommages poétiques. Les petites pièces qu'on peut relever dans divers ouvrages sont presque les seuls vers de lui que nous possédions, tant, ainsi que nous l'avons remarqué, il s'inquiétait peu de mettre ses œuvres en lumière. Une ode française, signée de ses initiales et accompagnée de la devise : *Coelum*, etc., se trouve en tête de *l'Histoire de Primaleon de Grece, tirée de l'italien comme de l'espagnol, et mise en nostre vulgaire par François de Vernassal* (Paris, Vincent Sertenas, 1550, in-fol.) [1]. Un sonnet français et un sonnet italien, signés de sa devise, sont placés en tête du *Neufiesme Livre d'Amadis* publié, en 1553, par Claude Colet. Dans la pièce italienne, il est parlé de la mort de Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts, le premier traducteur d'*Amadis :*

Cacciate hormai, donne, ogni van dolore
Che per la morte anchor d'Herberè siede
Ne' cori vostri ; hor in la terza sede
Ei si gode con la matre d'Amore.

Havete hor, donne, un suo buon successore
Che, come del suo inchiostro vero herede,
Tolse le degne e gratiose prede
Ad un ladro Fiamingho con honore [2].

Ecco le prede, ecco le spogli belle
Dal buon Coleto in Francia ritenute
Senza cui eternalmente eran perdute,

Et, s'il favor non manca da le stelle,
Sì come Amadisse fu grato e bello,
Così vedremmo fiorir Fiorisello.
Coelum, non solum [3].

---

[1] Voy. ci-dessus, p. 272.

[2] Le XIe livre d'*Amadis* avait été traduit par Gilles Boileau, que Claude Colet appelle Flamand, bien qu'il fût en réalité de Bouillon. Colet ne fit que revoir la traduction de Boileau, et c'est lui qu'on pourrait plutôt accuser de s'être approprié le bien d'autrui.

[3] *Le neufiesme Livre d'Amadis de Gaule*, etc. (Paris, pour Vincent Sertenas, 1553, in-fol. *ã v* v°. (Biblioth. nat., Inv. Rés. Y². 124.)

Le dixiesme Livre d'Amadis, traduit par Jacques Gohory, et achevé d'imprimer pour la première fois le 13 août 1552 [1], contient encore des vers à Marguerite de France, à qui le volume est dédié :

« *Il Libro alla Margarita di Francia, sorella del gran re.*

O gemma, o fior, che fate gran vergogna
All' Indo, Tago, all'April, all'Aurora,
Quel mio signor, che vostro esser agogna,
Del nome vostro la mia fronte honora,
Non per dar lustro e lume alla menzogna,
M'al mio parlar ch'ogn'huom di laudi indora,
E per mostrar ch'il chiaro nome vostro
Da polso e lena al suo fecondo inchiostro.
Coelum, non solum.

C'est encore en italien que de Mesmes complimente Diane de Poitiers en tête de *L'onzieme Livre d'Amadis,* dédié par Jacques Gohory à la maîtresse du roi [2].

« *Alla Diana celeste.*

Sonetto.

O tu, celeste, inferna dea e silvana,
Del gran pianeta specchio rilucente,
Non t'adirar s'un' altra dea eccellente
Ti fa qua giù vergongna in carne humana.

Stati in inferno od in cielo, Diana,
Fredda, instabil'e cruda a noi sovente :
Una n'è in Francia che soavemente
Cose fredde, instabil'e crude sana.

---

[1] L'exemplaire la Biblioth. nat. (Inv. Rés. Y². 125) est daté de 1555.
[2] Ce volume fut achevé d'imprimer pour la première fois, le 20 juin 1554. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Y². 126) est daté de 1559.

Più dal tuo sol lontana, più sei viva;
Più vicina al tuo Sole, più sei maesta :
Contrario effetto ha questa nostra diva.

Ma che ti val quel ch'anchor non si desta
Endimion ? Ecco un che sveglia e aviva
L'honor di quelle che del tuo ti priva.
Coelum, non solum.

Par contre, c'est d'une ode française que le poète fait précéder *Le nouveau Tristan, prince de Leonnois,* traduit en 1554 par Jean Maugin, dit le Petit Angevin, et c'est un sonnet français qu'il place, en 1556, au-devant du *Parangon de vertu* du même auteur.

Malgré son goût pour les vers français et italiens, la poésie n'était pas la passion dominante de de Mesmes. Son étude favorite était celle de l'astronomie, et c'est à cette étude que fait sans doute allusion la devise : *Coelum, non solum.* Il avait peut-être suivi à Bologne les cours des mathématiciens en renom. Sur ce point, nous ne pouvons faire que des conjectures.

Olivier de Magny, lié avec Jean-Pierre, parle, en 1553, des travaux qui absorbent son ami :

Laisse, Colet, ta superbe cronique,
Et toi, les poincts de la matematique,
Savant de Mesme [1]...

Jean-Antoine de Baïf dit également, dans un sonnet qui fait partie du second livre des *Amours de Francine :*

Mesmes, tandis qu'au ciel tu fiches ton esprit,
Des astres remarquant le cours et la puissance
Sur les bords de ma Seine, à rien, las, je ne panse,
Icy dessus le Clain, qu'à celle qui m'y prit [2]...

---

[1] *Hymne sur la naissance de madame Marguerite de France, fille du roi tres-chrestien Henry, en l'an 1558* (voy. *Cat. Rothschild*, I, n° 658), fol. *biiij*. — Magny adresse encore à de Mesmes un des sonnets publiés, en 1557, sous le titre de *Souspirs* (le CXXVII^e).

[2] Baïf, éd. Marty-Laveaux, I, 1881, p. 170. — De Mesmes répondit par un sonnet joint à l'édition des *Amours* publiée en 1555, mais qui n'a pas été reproduit dans celle de 1572.

Le résultat des veilles de Jean-Pierre fut la publication d'un grand ouvrage dont nous ne pouvons manquer de donner la description :

Les || Institutions || astronomiques || contenans les principaux || fondemens et premieres || causes des cours et || mouuemens celestes. || Auec la totale reuolution du || Ciel & de ses parties : les causes & raisons des eclipses, tant || de la Lune, que du Soleil. || A Monsieur de Roissy Conseillier || du Roy, Maistre des Requestes || ordinaire de son Hostel. || *A Paris,* || *De l'imprimerie de Michel de Vascosan, demeurant en la rue* || *S. Iaques, à l'enseigne de la Fontaine,* || M. D. LVII [1557]. || Auec priuilege du Roy. In-fol. de 8 ff. lim., 314 pp. et 9 ff. pour les *Corrections,* la marque personnelle de l'auteur et la *Table generale.*

Le f. qui suit le titre contient une épître adressée à Jean-Jacques de Mesmes. Nous en avons déjà reproduit la plus grande partie.

Les 6 autres ff. lim. sont occupés par le *Proëme,* ou *Preface,* la *Table des chapitres* et le *Privilege.*

Il y a dans la préface un passage intéressant, c'est celui où l'auteur s'élève contre l'usage, encore général, de se servir d'une langue morte pour écrire les livres de science. Il espère que le développement que la langue française a pris sous François Ier ne s'arrêtera pas :

« Lors, comme j'espere, les bons esprits françois ne consumeront plus la meilleure partie de leurs premiers ans à parler et escrire disertement en grec et latin, comme ilz font aujourd'huy, car, prevoyans la vie des hommes estre de peu de duree, les arts et sciences, longues, difficiles à comprendre et plus difficiles à practiquer et mettre en usage par les lettres estrangieres, ilz les apprendront en françois, sur la verdeur de leurs aages, et les observeront à mesure que la raison, le jugement et l'aage croistront. Par ainsi les sciences speculatives viendront à leur poinct parfaict, et mesmement la celeste doctrine qui gist totalement en longues et continuelles observations. »

Le privilège, daté du 9 juin 1556, est accordé à Jean-Pierre de Mesmes pour dix ans.

La marque finale porte la devise : *Coelum, non solum* [1].

---

[1] Biblioth. nat., V. 197. 2. — Biblioth. Mazarine, 4643. A. — British Museum, 532. k. 7.

Nous ne sommes pas compétent pour apprécier la valeur des *Institutions astronomiques*. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que Vascosan en a fait un très beau livre. Malgré l'intérêt du sujet et le luxe de l'édition, le volume se vendit peu, au point que Federic Morel, gendre et successeur de Vascosan, dut en rafraîchir le titre en 1599 [1].

Jean Pierre avait écrit ses *Institutions astronomiques* dans la maison de son oncle Jean-Jacques de Mesmes; il est probable qu'il continua d'y demeurer pendant les années qui suivirent. A la suite du traité de Câteau-Cambrésis, qui laissait provisoirement à la France le droit de garde sur les places de Calais, Ruysbank, Nyhuse, Marck, Oie, Hames, Sandgate et Guines, le sieur de Roissy fut chargé de délimiter les territoires revendiqués par les Anglais. Il prit avec lui son neveu, dont les connaissances géométriques pouvaient lui être d'un grand secours. Ce détail nous est connu par la dédicace d'un livre que notre auteur avait préparé pour l'impression, mais qu'il dut laisser à un autre le soin de faire paraître. Voici la description de ce volume :

Traité || de la com- || position et fa- || brique de l'Astrolabe, & de son || vsage : auec les preceptes des me- || sures Geometriques : Le tout tra- || duit du Latin de Iean Stofler de || Iustingence. || Auecques annotation sur l'vsage de l'Astrola- || be, et mesures Geometriques : faites par Iean || Pierre de Mesmes. || *A Paris*, || *Chez Guillaume Cauellat, à l'enseigne de la* || *Poulle grasse, deuant le college de Cambray.* || Auec priuilege

---

[1] Les || Institutions || astronomiques, || contenans les principaux || fondemens et premieres || causes des cours et || mouuemens celestes. || Auec la totale reuolution du Ciel & de ses parties : les causes & || raisons des Eclipses, tant de la Lune, que du Soleil. || *A Paris*, || *Chez Federic Morel, Imprimeur ordinaire* || *du Roy, rue S. Iacques, à l'enseigne de la Fontaine.* || M. D. IC. [1599]. || Auec Priuilege de Sa Maiesté. In-fol. de 4 ff. lim., 314 pp. et 9 ff., avec la marque de Morel au titre.

Le libraire n'a réimprimé que le titre et l'épître (celle-ci sans la date). Il a supprimé les 4 ff. contenant la préface.

Biblioth. Mazarine, 4644.

du Roy. — [Au v° de l'avant-dernier f., au-dessous de l'*Extrait du priuilege :*] *Acheué d'imprimer le sixiesme iour* || *d'Auril*, 1560. In-8 de 20 ff. lim., 222 ff. chiffr. et 2 ff. non chiffr.

Le titre porte la marque de *G. Cavellat.*

Les ff. *ãij--ãv* r° contiennent une épître « A monseigneur, monsieur Jean de Maynemares, seigneur dudit lieu, de Bellegarde, Haran-Villiers et Tranche-Villiers », épître datée de Paris, le 4 avril 1560, et signée : G. Des Bordes [1].

Après les compliments d'usage, Des Bordes nous donne de précieux renseignements sur la traduction de Stöffler et sur la part prise par J.-P. de Mesmes à ce travail :

« .... M'estant presenté par Guillaume Cavellat, libraire à Paris, un vieil exemplaire sans nom de translateur, escrit à la main, de la translation en françois de l'*Usage de l'astrolabe* composé premierement en latin par Jean Stofler, je deliberay aussi faire parler françois la premiere partie de son livre qui contient la fabrique dudit astrolabe, duquel il y a dix ans ou plus que j'en avois descrit toutes les figures, avec celles dudit *Usage,* à fin que ledit Cavellat le meist en lumiere, comme il a fait. Et voulant depescher ladite translation, priay un mien amy, maistre Jean-Pierre de Mesmes, de reveoir ladite copie dudit *Usage* que j'avois, et de me relever de ceste peine, comme il a fait volontairement, et encores, outre ce qu'il a corrigé plusieurs lieux mal translatez, il a fait et adjousté plusieurs annotations qu'un chacun sera fort aise de lire, pour la doctrine et profit qu'il en rapportera. Aussi-elles sont faites et composées par un homme docte et approuvé en telles choses, comme de son sçavoir es mathematiques tesmoignent assez ses *Institutions astronomiques*. Et d'autant que monsieur maistre Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roysi, son oncle, l'a mené en la commission que le roy luy a donnée pour cognoistre des fins et limites de la comté d'Oye, et autres, suyvant le traité de paix fait entre son feu pere le roy Henry, de bonne memoire, et le roy Philippe, il m'a laissé toute charge, tant de la correction dudit livre que de le dedier, se confiant a

[1] Guillaume Des Bordes, mathématicien bordelais, avait traduit et commenté la *Sphaera* de John Holywood, ou de Sacrobosco. On cite de sa traduction des éditions de 1558, 1570, 1573 et 1584. Il publia, en 1570, *La Declaration et Usage de l'instrument nommé canomètre*, instrument qu'avait construit un compassier de Paris, appelé Benoist Forfaict. Voy. La Croix du Maine, I, p. 313; Du Verdier, I, p. 70.

moy du tout, comme à son amy, sçachant bien que ne le mettrois en main qui ne meritast bien un tel œuvre que cestuy cy.... »

Les autres ff. lim. sont occupés par la *Table des propositions contenues au Traité de l'astrolabe*, la *Table*, enfin la préface de Stöffler, préface datée de Tübingen, 1510.

Chacune des propositions de l'auteur est accompagnée d'une annotation.

Au f. 191 v° commence un traité *Des mesures geometriques des hauteurs accessibles ou inacessibles*, etc., qui est formé des propositions LX-LXVII de l'ouvrage.

Le volume est orné de figures finement gravées. Celles de la seconde partie sont, à elles seules, au nombre de 19.

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de l'avant-dernier f., est accordé à G. Cavellat pour six ans, le 30 septembre 1552, et se rapporte à l'*Astrolabium Joan. Stofterini*, c'est-à-dire à l'original latin.

Au v° du dernier f. est la grande marque de Cavellat [1].

Nous ignorons combien de temps Jean-Pierre de Mesmes fut retenu par le travail qui lui avait été confié. Il est probable qu'il s'établit ensuite dans le midi. Le poète Gérard-Marie Imbert, qui habitait Condom, le cite, en 1578, dans le XVIIe des *Sonnets exoteriques*, comme étant son « voisin » [2].

Dès lors nous ne savons plus rien du poète mathématicien. Le lieu et la date de sa mort nous sont également inconnus.

---

[1] Biblioth. nat., Inv. V. 20847. — British Museum, 8562. aa.

Le *Traité de la composition et fabrique de l'astrolabe* reparut chez Guillaume Cavellat en 1590, in-8. (Biblioth. du Mans, *Sc. et Arts*, 3435.) Nous n'avons pas été à même de vérifier s'il s'agit réellement d'une nouvelle édition, ou si le titre seul a été rajeuni.

Le *Traicté des mesures geometriques des hauteurs accessibles ou inacessibles* reparut, avec le nom de Jean-Pierre de Mesmes, à la suite de la *Geometrie practique* de Charles de Bovelles (Paris, Denise Cavellat, 1608 et 1640, in-8), pp. 222-288. Les figures y sont les mêmes que dans l'édition de 1560. Biblioth. nat., Inv. V. 18468 et 18469.

[2] *Première Partie des Sonnets exotériques de Gérard Marie Imbert, publiée par Ph. Tamizey de Larroque* (Paris, Claudin, 1872, in-8), p. 25.

XX

GUILLAUME POSTEL

Nous n'entreprendrons pas de raconter en détail la vie si agitée et si étrange de Guillaume Postel ; nous nous bornerons à la résumer d'après ses nombreux biographes [1]. Il était né en 1510, à La Dolerie, hameau situé près de Barenton, en Normandie. Doué d'un amour prodigieux pour le travail, il trouva le moyen de s'instruire tout en gagnant sa vie avec peine. Il aborda la théologie; mais il se consacra surtout à l'étude des langues, apprit le latin, le grec, l'hébreu et les idiômes modernes. Les voyages, seuls, pouvaient lui permettre de se perfectionner dans la connaissance des langues orientales et en particulier de l'arabe; aussi fit-il tous ses efforts pour visiter l'Orient. Il obtint, en 1535, d'accompagner Jean de La Forest, qui se rendait comme ambassadeur auprès de sultan Soliman. A son retour, il séjourna pour la première fois à Venise, où il arriva au mois de mai ou de

---

[1] Voy. surtout Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, VIII (1729), pp. 295-356; Chaufepié, *Nouveau Dictionnaire historique et critique*, III (1753), lettre P, pp. 215-256; le P. Des Billons, *Nouveaux Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel;* Liège, 1773, et Mannheim 1775, in-8 ; Abel Lefranc, *La Détention de Guillaume Postel au prieuré de Saint-Martin-des-Champs* (1562-1581) ; Paris, 1892, in-8 (extr. de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. XXVIII, année 1891) ; G. Weill, *De Gulielmi Postelli vita et indole;* Lutetiæ Parisiorum, 1892, in-8.

Pour les autres ouvrages qui peuvent être consultés sur Guillaume Postel, voy. Weill, *loc. cit.*, p. 7.

juin 1537. Ce fut alors qu'il fit la connaissance de Teseo Ambrogio, comte d'Albonise. Il fournit à Teseo des renseignements sur les peuples du Levant, et celui-ci, par contre, lui communiqua divers alphabets, qu'il accusa plus tard Postel de lui avoir dérobés [1].

Guillaume revint en France ; il y publia, en 1538, deux ouvrages sur la langue hébraïque et sur les alphabets sémitiques [2]. vers la fin de la même année, il fut admis au nombre des professeurs royaux.

Le savant continua ses études orientales [3] et mérita les faveurs du roi, qui lui fit don des biens d'Agazio Guidacerio, échus à la couronne par droit d'aubaine [4].

En 1541, Postel se tourna vers la Grèce et consacra un livre

---

[1] Voy. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, VII, III (1812), p. 1060. — Sur l'ouvrage de Teseo Ambrogio, voy. une note de M. A. Claudin dans le Catalogue de sa librairie, août-sept. 1897, n° 73494.

[2] *Linguarum duodecim characteribus differentium Alphabetum, Introductio ac legendi Modus longe facilimus. Linguarum nomina sequens proxime pagella offeret. Guilielmi Postelli Barentonii diligentia.* Parisiis, Apud D. Lescuier, 1538. In-4 de 38 ff. Biblioth. nat., 4°. X. 530 (1).

Guilelmi Postelli Baren. Doleriensis, de originibus, seu de hebraicae linguae et gentis antiquitate, deque variarum linguarum affinitate Liber, in quo ab Hebraeorum Chaldaeorumve gente traductas in toto orbe colonias vocabuli hebraici argumento humanitatisque authorum testimonio videbis, literas, leges disciplinasque omnes inde ortas cognosces, communitatemque notiorum idiomatum aliquam cum hebraismo esse. Parisiis, Apud D. Lescuier, 1538. In-4 de 30 ff. Biblioth. nat., 4°. X. 530 (2).

[3] *Grammatica arabica. Guilelmus Postellus lectori* .... Venaeunt Parisiis apud Petrum Gromorsum, sub Phoenicis signo, prope Collegium Remense. S. d. [vers 1539], in-4 de 22 ff. non chiffr., sign. *D* par 12, *E* par 10. — Le titre est suivi d'une épître à Jean Olivier, évêque d'Angers (1532-1540). — Biblioth. de l'École des Langues orient. viv., B. III, 19.

Cette grammaire devait remplacer celle que Postel avait insérée dans son *Alphabetum duodecim linguarum* et continuait les signatures de cet ouvrage.

Syriae Descriptio... Apud Hieronymum Gormontium, 1540. In-8. (Biblioth. nat., Rés. D² 2824. C.).

[4] *Cat. des actes de François Ier*, IV, n° 11789.

aux magistrats d'Athènes [1]. L'année suivante, il se livra aux travaux les plus divers; mais il commit l'imprudence d'intercéder auprès du roi en faveur du chancelier Poyet. Il dut s'enfuir de Paris et se rendit à pied à Rome. Ce ne fut sans doute qu'après son départ que parurent ses dernières productions [2].

A Rome, Postel se joignit aux disciples de Loyola, dans la

---

[1] *De magistratibus atheniensibus Liber.* Parisiis, apud Mich. Vascosanum, 1541. In-4 de 6 ff. lim., 63 ff. de texte et 1 f. de table.

Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé : *Venetiis, per fratres de Nicolinis de Sabio,* 1541, in-8 (Cat. Pinelli, V, n° 3581); *Basileae,* 1543, in-8 (Bibl. de Zürich); *Basileae,* 1551, in-8 (Biblioth. nat., J. 20789 et Rés. pZ. 422); *Lugduni Batavorum,* 1645, in-12.

Nous ne décrirons que la traduction italienne :

Libro de || Magistrati de || gli Atheniesi || Composto da Guglielmo || Postello Barento- || nio Francese. || Nuouamente dal Latino || tradotto nella nostra Lingua uolgare || da M. Giouanni Tatti. || *(Feuille de lierre.)* || Congratia et priuilegio. || *In Venetia per Baldasar* || *di Costantini.* M. D. XLIII. — [A la fin :] *In Venetia per Comin de* || *Trino l'anno* || M. D. XLIII [1543]. In-8 de 43 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., car. ital.

Le second f. contient une épître du libraire Baldasar di Costantini « Allo illustre et eccel. signor Gian Jacopo Lionardi, oratore del duca di Urbino appresso il senato veneto », en date du 28 juillet 1543.

Biblioth. nat., Inv. J. 20791.

Gio. Tatti, probablement frère du sculpteur Jacopo Tatti, dit Sansovino, publia la même année une autre traduction : *Di Michele Riccio, Napolitano, de're di Francia Libri III, de're d'Ispagna, Libri III,* ecc.; Vinegia, Vincenzo Vaugris, 1543, in-8 (notre bibliothèque).

[2] *Guil. Postelli Quatuor Libri de orbis terrae concordia.* Excudebat ipsi authori Petrus Gromorsus sub Phoenicis signo, juxta scholas Remenses. S. d. [v. 1542], in-8. (Biblioth. nat., Inv. D². 5247.)

Cet ouvrage fut réimprimé, avec des annotations marginales par un anonyme, s. l. n. d., mais à Bâle, en 1543 ou 1544, in-fol. (Bibl. nat., Inv. D². 263; Bibl. munic. de Zürich.)

Guil. Postelli sacrarum apodixeon, seu Euclidis christiani Libri duo. Parisiis, Petrus Gromorsus, 1543. In-8. (Biblioth. nat., Inv. D². 2820.)

Cet ouvrage parut plus tard en français : *Les premiers Elemens d'Euclide chrestien, pour raison de la divine et eternelle verité demonstrer, escrits en vers par Guillaume Postel dit Rorisperge, doyen des lecteurs du roy.* Paris, Martin Le Jeune, 1579. In-8. (Biblioth. nat., Inv. V. 18114.)

De rationibus Spiritus Sancti Lib. II, Gulielmo Postello Barentonio authore. Parisiis, Petrus Gromorsus, 1543. In-8. (Biblioth. nat., Inv. D². 5247.)

Alcorani, seu de Legis Mahometi et Evangelistarum concordia Liber. Parisiis, Petrus Gromorsus, 1543. In-8. (Biblioth. nat., Inv. D². 1341.)

société desquels il vécut pendant un an et demi ou deux ans; mais il ne fut pas admis dans la Compagnie de Jésus. Loyola dit lui-même, dans une lettre datée du mois de décembre 1545, que Guillaume avait refusé de sacrifier ses opinions personnelles et que, pour ce motif, il n'avait pu être reçu dans l'ordre. Postel n'en resta pas moins à Rome. Il semble qu'il y fut poursuivi et emprisonné pour avoir publié quelque livre considéré comme hérétique [1]; nous n'avons cependant aucun renseignement sur ce point.

De Rome, le savant errant se rendit à Venise. On a de lui une lettre écrite « Nell' hospedale de' santi Joanne et Paulo », le 22 janvier 1547 [2]. Postel passa un peu plus de deux ans parmi les Vénitiens, ne cessant de poursuivre les études les plus variées. Comme nous manquons encore d'une bibliographie critique de ses ouvrages, nous ne pouvons dire avec certitude quels furent ceux qu'il composa et publia pendant cette période de sa vie. Nous citerons pourtant ceux qu'il fit paraître sous le pseudonyme d'Elias Pandocheus [3], ainsi que le livre écrit en hébreu, en latin et en français, sous le titre de : *Candelabri typici in Mosis tabernaculo jussu divino expressi brevis ac dilucida Interpretatio* [4]. Il est vraisemblable que le volume consacré aux antiquités de la Toscane fut écrit pendant le séjour de Postel à Venise, bien qu'il n'ait été imprimé que plus tard [5]. On y trouve, en effet, une lettre à Pierfrancesco Giambullari datée du 30 mai 1549. L'infatigable travailleur s'initiait à la vieille poésie

---

[1] Postel dit dans une lettre du 22 janvier 1547 que, de Rome, il avait envoyé à l'imprimeur bâlois Johann Herbster, dit Oporinus, un ouvrage intitulé *De restitutione naturae humanae,* mais que cet ouvrage fut intercepté.

[2] Chaufepié, p. 219.

[3] *De nativitate Mediatoris ultima, nunc futura...*, s. l., 1547, in-8; Πανθενωσία, *Compositio omnium dissidiorum circa aeternam veritatem, etc.*, s. l. n. d., in-8.

[4] Venetiis, 1548, in-8 de 28 ff non chiffr. (Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Miscell. var.* 574, art. 2.)

[5] *De Etruriae regionis, quae prima in orbe Europaeo habitata est, originibus, institutis, religione et moribus, etc.;* Florentiae, 1551, in-4. (Biblioth. nat., Inv. D² 1555.)

italienne en même temps qu'il s'occupait de théologie, d'histoire et de philologie orientale. Nous savons par lui-même qu'il lut et relut les œuvres de Jacopone da Todi [1]. Cette passion pour l'étude et sans doute aussi les difficultés de l'existence dérangèrent un cerveau déjà mal équilibré. Dans un moment de délire il imagina l'histoire d'une Vierge vénitienne, issue de la substance de Jésus-Christ, qui devait réformer le monde. Il est probable qu'il reçut des secours de cette femme bienfaisante, dont il loue particulièrement la charité ; mais tout ce qu'il raconte à cet égard est bien confus, et ce n'est pas nous qui essaierons de voir clair dans ses rêveries [2].

Parmi les hommes qui cultivaient alors à Venise les langues orientales, il faut citer, au premier rang, le célèbre imprimeur Daniel Bomberg, d'Anvers, qui avait entrepris de donner des éditions de tous les textes importants de la littérature hébraïque. Postel se lia d'amitié avec lui, et, grâce aux libéralités de Bomberg, il entreprit un second voyage en Orient pour y recueillir de nouveaux manuscrits. Il dut quitter l'Italie au mois de juin 1549. On a de lui une lettre datée « ex coenobio montis Sion extra Jerusalem », le 21 août suivant [3]. Il était encore dans la ville sainte trois mois plus tard quand y arriva Gabriel d'Aramon, qu'accompagnaient André Thevet, Pierre Belon et Pierre Gilly [4]. Après avoir exploré la Palestine, il se dirigea sur Constantinople et regagna l'Italie dans le courant de l'année 1551. Il ne paraît pas y avoir séjourné longtemps, et reprit le chemin de la France qu'il avait quittée depuis neuf ans.

---

[1] Postel nous donne ce renseignement dans une des lettres à Jacopo Corbinelli que ce dernier a publiées à la suite des *Libri duo de vulgari eloquentia* de Dante Alighieri (Parisiis, apud Jo. Corbon, 1577, in-8, I, p. 71). Il dit à propos de Jacopone de Todi : « Legi olim accurate quantum potui, neque semel, sed pluries, librum illum cum essem in Italia. »

[2] Postel parle déjà de la Vierge vénitienne dans une lettre à Masius (c'est-à-dire André Maes) datée du 29 mai 1549 (Chaufepié, p. 220).

[3] Chaufepié, p. 216.

[4] *Le Voyage de M. d'Aramon, ambassadeur pour le roy en Levant, escript par noble homme Jean Chesneau, publié et annoté par M. Ch. Schefer* (Paris, Leroux, 1887, gr. in-8), p. 138.

En se rendant à Paris, Postel passa par Dijon. Le recteur du collège de cette ville, Claude Berthod, voulut le retenir et lui offrit une chaire de professeur; mais le voyageur déclina ses propositions [1].

En arrivant dans la capitale, Postel trouva sa place de lecteur au collège royal occupée par Denis Couronneau. Il tâcha vainement d'obtenir une pension du roi, et fut contraint pour vivre de donner des leçons au collège des Italiens. La mauvaise fortune n'abattit pas son courage, et l'on est surpris de voir que, dans la seule année 1552, il fit imprimer plus de douze ouvrages ou placards [2]. Cependant il n'oubliait pas la Vierge vénitienne; il parla d'elle à ses élèves et lui consacra tout un livre imprimé au commencement de 1553 : *Les tres-merveilleuses Victoires des femmes du nouveau monde*. Ces rêveries lui attirèrent encore des persécutions. Il pria le parlement d'ordonner l'examen des passages incriminés [3]; mais il ne tarda pas à se convaincre que le séjour de Paris était dangereux pour lui. Il tenta, au mois de mai 1553, d'obtenir une place de professeur à Besançon [4]. Ce projet n'ayant pas abouti, l'infatigable savant se rendit à Bâle et passa tout un mois auprès de l'imprimeur Johann Herbster, autrement dit Oporinus. De Bâle il gagna Venise, où il était déjà dans le courant du mois d'août. Cette fois il s'arrêta peu sur les bords de l'Adriatique : il se rendit à Vienne, où, nous ne savons sur quelle recommandation, le roi des Romains, Ferdinand, le nomma professeur en lui assignant une pension de 200 florins.

Postel, arrivé à Vienne à l'automne de l'année 1553, commença sans retard son enseignement. Il songea aussi à publier des textes orientaux, fit graver des caractères arabes, et fit imprimer une

---

[1] G. Weill, p. 26.

[2] Deux placards, que possède le Musée britannique, nous montrent que Postel enseignait alors l'astronomie. L'un est intitulé : *Astronomicae considerationis brevissima Synopsis, aucta et rursus emissa;* l'autre commence ainsi : *G. Postellus cordato lectori S. En tibi, candide lector, afferimus veras et fabulis spoliatas imagines coeli....*

[3] Le Musée britannique possède, sous forme de placard, un exemplaire de la requête de Postel. Cette requête, cotée 17 h. 1 (8), n'est pas datée.

[4] G. Weill, p. 30.

introduction à l'étude de l'hébreu et de l'arabe [1]. Mais il était écrit que le pauvre homme ne pourrait trouver de repos. L'accusation d'hérésie ne tarda pas à peser sur lui ; il dut encore s'enfuir, abandonnant « le roy, ses gages et son entreprise » (mai 1554). Sur les confins de l'état de Venise, une vague ressemblance avec un franciscain qui avait assassiné un autre moine le fit jeter en prison ; mais il réussit à se tirer de ce mauvais pas.

En arrivant à Venise, Postel vit que ses ouvrages et sa personne même étaient l'objet d'une dénonciation en règle dans le *Catalogus librorum haereticorum*. Il ne voulut pas rester sous le coup de cette condamnation et demanda des juges. Au bout de quatre mois, notre auteur fut déclaré fou. Cette sentence, qui était juste au fond, lui porta un coup terrible. Il dit lui-même qu'il eût mieux aimé la mort. Obligé pour vivre de se séparer de ses manuscrits orientaux, qu'il céda pour 200 ducats au comte palatin Otto Heinrich, il s'enfonça plus que jamais dans ses chimères. L'ombre de la mère Jeanne semble lui avoir apparu chaque fois qu'il se trouvait dans une situation critique.

Pour faire connaître au monde les vertus et les mérites de la Vierge vénitienne, Postel fit paraître, en 1555, un livre écrit en italien, qui reprenait et développait les idées exposées deux ans auparavant dans *Les tres-merveilleuses Victoires des femmes*. Voici la description de ce volume rarissime :

Le || prime || Noue del al- || tro mondo, cioe, || l'admirabile historia || & non meno necessaria & || utile da esser letta & || intesa da ogni || uno che || stu || penda || intitulata || La Vergine Venetiana. || Parte vista, parte pro- || uata, & fidelissimamẽte scritta per Gulielmo || Postello primogenito della Restitutione, || & spirituale padre di essa Vergine. || Ieremiæ 31. || Creauit Dominus Ihouah || nouum super terram. || *Appresso del Auttore*. || 1555.

---

[1] Ce livre parut au mois de février 1554. On en trouve le titre exact dans Denis, *Wiens Buchdruckergeschichte*, 1782, p. 516. Le texte en a été reproduit dans la *Bibliotheca historico-philologico-theologica* (Bremae, 1723, in-8), II, pp. 193 et suiv.

S. l., in-8 de 40 ff. non chiffr. de 30 lignes à la page pleine, impr. en car. ital., sign. *A-K* par 4 [1].

D'après l'ancien catalogue de la Bibliothèque du roi, l'impression aurait été exécutée par *Grazioso Percacino*, à Padoue; ce renseignement est sans doute emprunté au titre du volume décrit ci-après.

Le titre est suivi d'un avis que nous reproduisons intégralement :

« *Alli raggionevoli lettori salute perfettissima.*

« Veramente egli è impossibile che Iddio possi mostrar più chiaro et più evidente segno della sua providentia particolare che guardando in esser continuo senza alcuna ruina o mutatione qualunque stato o republica sia al mondo, quando tutti gli altri hanno patito alteratione o ruina; così Iddio havendo tutti li stati del mondo et massimamente le quattro monarchie, l'Assyria, Medica, Greca et Romana, salva la sola città di Venetia, condotto a mutatione, over a niente, per confirmatione di tanto beneficio, ha voluto suscitar in essa la maggior novella che mai fosse ne mai habbi da essere al mondo, nella Vergine venetiana, la cui historia io scrivo, acciochè tutti gli huomini del mondo sappino che, se ben tutte le possanze del mondo et gli angeli et cieli insieme tutti si opponessero alla dottrina, leggi et statuti eternamente da Dio per suo fondamento destinati, nientedimeno per li editti di detta Vergine, tanto publica quanto personale, tutto quanto il mondo ha di essere in eterno sotto il perfettissimo regno di Christo governato. Però leggi con attentione grandissima per aspettarne o pena, o premio eterno. Del 1555. »

Aussitôt après commence le *Proemino del scrittore, dove rende* [2] *la raggione di questa impresa sua.*

Cette préface se termine au v° du f. *Aiiij*

---

[1] Biblioth. nat., Inv. Rés. D² 5257. — Collection Dutuit, au Petit Palais, à Paris. — British Museum, 1071. k. 18. — Biblioth. royale de Dresde. — Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Miscell. var.* 574. — Des copies manuscrites, exécutées sur l'imprimé, sont conservées à l'Arsenal, à la Bibliothèque Méjanes, à Aix, et à la Bibliothèque de l'Université de Bâle.

[2] L'imprimé porte : *doureende.*

Voici maintenant les titres des divers chapitres. Ces titres donneront une idée suffisante de l'ouvrage :

De l'origine, vita et costumi della Vergine venetiana (fol. *Aiiij* v°).

Della sua forma di vivere quanto al prossimo (fol. *Bi*).

Del suo modo di vivere verso Iddio (fol. *Bij*).

Delle mirabilissime mutationi della faccia sua, massimamente nel ricever il Santo Sacramento (fol. *Biiij*).

Come essa vedea a traverso alli elementari corpi fin al centro de la terra, et questo senza rapto ne per altra via che per il suo movimento voluntario della vista interiore (fol. *Biiij* v°).

Come sia possibile che siano talmente aperti gli occhi di una persona che lei possi vedere localmente a traverso i corpi scuri, over quello che nissuno altro vede (fol. *Cij*).

Della dottrina della Vergine Jeho Channah in mostrare le parti del mondo et la divina operatione (fol. *Ei* v°).

In qual forma dicessi di così chiaramente vedere Satanasso, et chi sono le sue operationi oltra alle malefiche, le quali fa et fa fare fra gli huomini (fol. *Eiij* v°).

Di qual forma o modo vedessi Christo nel cielo et quello che in esso vi fa (fol. *Fi*).

La Historia della immutatione del Primogenito del mo[n]do, cioè Restituito nel luoco et officio di quello che nacque primo, tanto di padre, quanto di madre carnale (fol. *Fij* v°).

Della scientia et dottrina della Sposa di Christo (fol. *Giij*).

Delle Profetie della venetiana Vergine (fol. *Giiij*).

Della suprema possanza et effetto della virtù imaginativa et come l'affetto giunto alla imaginativa è potentissimo per dar effetto a tutte le cose dalla Vergine predette (fol. *Ii*).

Che l'affetto et uso perfettissimo della imaginativa è stato causa et mezzo della legge tanto humana quanto divina (fol *Kij*).

Postel ne s'en tint pas à la publication de ce volume; il fit paraître vers le même temps un second ouvrage dans lequel il exaltait les grâces que le ciel avait accordées à la ville de Venise, grâces dont la plus précieuse était la venue au monde de la prophétesse Jeanne. Voici le titre de ce nouvel ouvrage, plus rare encore que le précédent :

Il Libro della || diuina ordinatione, || doue si tratta delle cose || miracolose, lequali sono state || & sino al fine hanno da || essere in Venetia. || & principal- || mente. || La Causa per laquale || Iddio fin qui habbi hauuto piu || cura di Venetia, che || di tutto || quanto il mondo || insieme || *In Padoua per Gratioso Perchacino.* || M. D. LV [1555]. In-8 de 28 ff. non chiffr., de 30 lignes à la page, sign. *A-G* par 4.

Le titre porte la marque de *Percacino :* une salamandre couronnée.

Le volume ne contient pas d'épître dédicatoire. Il est divisé en 88 petits paragraphes, dont le dernier prédit la réunion des gentils et des juifs dans le sein de la religion chrétienne [1].

Bien que les hommages presque idolâtres rendus à la Vierge vénitienne trahissent un esprit malade, Postel n'en continuait pas moins ses études avec une persévérance étonnante. Il venait de faire graver par un modeste ouvrier de Sabbioneta, près de Crémone, une série de caractères orientaux, quand il fut de nouveau poursuivi par le Saint-Office (juillet 1555). Il essaya de parer le danger en rappelant le désaveu qu'il avait déjà fait de ses erreurs. Le 2 septembre, il écrivit de sa prison à l'inquisiteur Maccasola en se recommandant à sa bienveillance [2]; le 8 septembre, il s'adressa de même « Al clarissimo misser Maffio Veniero, magnifico procuratore sopra la heresia [3] »; mais ni l'un ni l'autre n'étaient

---

[1] Bibliothèque royale de Dresde. — Nous devons la description de ce volume à M. le professeur Konrad Haebler, bibliothécaire.

Nous avons rencontré un second exemplaire dans la bibliothèque de l'Université de Bâle.

[2] « Al signor mio molto honorando, il signor auditore Maccazuola, giudice della Inquisitione. » La lettre est datée « Della Casone, alli 2 settembre 1555. » et signée : « Il servitore affectionatissimo alle dignità et persone vostre : Guiglielmo Postello ». M. Weill, qui a le premier fait connaître les pièces du procès de Postel, d'après les archives de Venise, n'en a malheureusement donné qu'un court résumé.

L'inquisiteur qui poursuivait le prétendu hérétique était Francesco Maccasola, le docteur à qui sont adressées 26 des lettres de l'Arétin de 1544 à 1554, et à qui Ortensio Lando (*Consolatorie di diversi Autori*, 1550, fol. 58 *bis* v°) attribue une *Consolatoria alla S. Faustina Pisani per il conte Girolamo, suo caro compadre, in Candia confinato.*

[3] Weill, p. 118.

[illegible] à se laisser attendrir. Le malheureux inculpé, loin [illegible] sa mise en liberté, fut conduit à Ravenne et livré à [illegible] sition pontificale, en même temps que le Florentin Giuliano Nerini (6 novembre). De Ravenne il fut envoyé à Rome, où il eut la chance d'échapper à la mort, mais où il resta en prison pendant trois ans. Il ne recouvra la liberté qu'à la mort de Paul IV (1558).

Les tribulations de Postel n'étaient pas finies. Une fois libre, il se dirigea sur Bâle, espérant y trouver quelque assistance auprès de Johann Herbster; mais celui-ci fut invisible, et le pauvre fugitif retourna en Italie. Il entra en négociations avec un riche bourgeois d'Augsbourg, Baumgartner[1], qui lui promit de racheter les manuscrits cédés au comte palatin Otto Heinrich et de les abandonner à Postel, sa vie durant, à condition que celui-ci joindrait à la collection les volumes restés à Paris. L'offre était séduisante. Postel passa les monts et, après avoir surmonté mille dangers, se rendit à Augsbourg, mais n'y rencontra pas Baumgartner (1561). Ne sachant que faire, il prit le parti de regagner la France. Il s'arrêta en Bourgogne, puis à Lyon, où nous savons qu'il était au mois d'octobre 1561[2], et où il publia divers ouvrages. Ses démêlés avec les protestants[3] ne l'empêchèrent pas d'être arrêté comme hérétique (février 1562). Il fut

---

[1] Nous pensons que ce personnage devait être Christoph Baumgartner, sénateur, né en 1514, mort en 1586, et dont le Musée impérial de Vienne possède, sous le n° 1409, un curieux portrait daté de 1543. Hieronymus Baumgartner (1498-1566) ne paraît pas s'être occupé de travaux littéraires.

[2] Parmi les personnages qui furent en relations avec Postel pendant cette dernière période de sa vie, on peut citer : Martin Masparault, maître des comptes, et Guy Le Fèvre de La Boderie, tous deux habiles philologues, Jean Filesac, doyen de la Sorbonne, Jacopo Corbinelli, avec qui il entretint une correspondance littéraire, Florimond de Ræmond, enfin le médecin Adrien Le Tartier, qui lui consacra une épitaphe.

[3] Un auteur protestant publia contre lui, au mois de juillet 1562, le pamphlet suivant, dédié à Pierre Viret, ministre de la parole de Dieu :

Responce aux resveries et heresies de Guillaume Postel, cosmopolite, par Matthieu d'Antoine, docteur en droict.... *A Lyon, Par Jéan Saugrain*, 1562. In-16 de 119 pp. et 4 ff. blancs (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 332).

relâché comme inoffensif; mais les manuscrits qui lui restaient furent perdus lors de la prise de Lyon par les calvinistes (30 avril). Il avait pris lui-même le chemin de Paris, où il enseigna quelque temps au collège Saint-Gervais, puis où il fut l'hôte de Joseph Scaliger. De nouvelles poursuites l'attendaient encore. Dans les premiers jours de décembre, ses lettres et ses papiers furent saisis et il fut enfermé à la Conciergerie. Le 12 décembre, la cour de parlement ordonna qu'il serait enfermé pendant trois mois au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Le 4 juin 1563, la cour ordonna pour la seconde fois qu'il serait interné dans l'enceinte du prieuré, mais décida en même temps que la communauté lui baillerait « par aulmosne » 40 livres parisis pour son entretien.

Le prieuré n'était pas une prison, c'était un asile; aussi l'existence de Postel était-elle désormais assurée. Il pouvait encore étudier, enseigner, recevoir ses amis et ses disciples. Il s'occupa d'astronomie et probablement aussi d'astrologie [1] : mais son hostilité déclarée contre les protestants le mettait à l'abri du soupçon d'hérésie. Il en donna malheureusement une triste preuve en se joignant aux apologistes de la Saint-Barthélemy [2]. Du reste, la réclusion n'était que nominale : Postel allait et venait; il parut même à la cour de Charles IX, et s'y vanta de pouvoir aller sans truchement depuis la France jusqu'en Chine.

Postel passa dix-huit ans dans sa retraite. Il mourut le 6 septembre 1581. La postérité l'a vengé des persécutions auxquelles il fut en butte de la part de ses contemporains. On admet aujourd'hui que, si ce fut un fou, ce fut presque un fou de génie.

---

[1] *Guil. Postelli de universitate Liber, in quo astronominae compendium, terrae aptatum, et alia exponuntur.* Parisiis, Martinus Juvenis, 1563. In-4. — Réimprimé chez Jean Maire, à Leide, en 1635, in-32.

[2] *De caesis haeresiarchis Elegia;* Lutetiae, 1572, in-4. (Biblioth. nat., Yc. 3938.) — Disons, à la décharge de Postel, qu'il vint alors au secours d'Agrippa d'Aubigné et que, tout en l'exhortant à se confesser, il le garda et l'empêcha d'être massacré. (Voy. d'Aubigné, *Œuvres complètes,* éd. Réaume et de Caussade, I, p. 21.)

XXI

FRANÇOIS PERROT

La notice que nous consacrons à François Perrot sera forcément plus développée que les précédentes. Il ne s'agit pas en effet d'un auteur qui n'a employé qu'en passant la langue italienne, mais d'un auteur qui l'a cultivée toute sa vie avec passion. En dehors d'une courte, mais substantielle notice de Colomiès [1], et d'un article très insuffisant des frères Haag [2], la vie de Perrot n'a jamais été l'objet d'aucune étude historique; il nous a semblé qu'elle méritait pourtant d'être connue [3].

François Perrot appartenait à l'une de ces familles de la bourgeoisie parisienne qui, à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, réussirent à s'élever aux charges municipales, puis fournirent au Parlement un certain nombre d'hommes distingués. Milles ou Émile Perrot, marchand et bourgeois de Paris [4], devint échevin en 1515 et mourut le 16 janvier 1518

---

[1] *La Bibliothèque choisie de M. Colomiès, nouvelle édition augmentée de notes de messieurs Bourdelot, de La Monnoye et autres; avec quelques opuscules du même Colomiès qui n'avoient point été recueillis* (Paris, 1731, pet. in-8), pp. 23-31.

[2] *France protestante*, VIII, p. 197.

[3] Nous devons au précieux catalogue rédigé par M. Léon Dorez la connaissance des lettres conservées dans les manuscrits de Dupuy. M. Dorez a pris lui-même la peine d'en transcrire plusieurs à notre intention.

[4] Il était fils de Nicolas Ier, marchand drapier, mort le 7 mars 1493 (ou 1494?), et de Jeanne Cousard, ou la Cousarde, morte le 18 septembre 1490. Voy. Biblioth. nat., ms. fr. 30063 (*Dossiers bleus*), art. Perrot.

(ou 1519?), après avoir épousé : 1° Denise Gobelin, fille de Philippe Gobelin, teinturier, et de Denise de Brais ; 2° Marguerite de Thou, veuve d'un Le Lieur [1], puis de Jacques Le Maçon. Cette seconde femme était fille de Jacques de Thou, avocat du roi en sa cour des Aides, et de Geneviève Le Moine; elle ne mourut que le 22 février 1533 (ou 1534) [2]. Du premier mariage naquit Milles ou Émile II Perrot, qui a laissé un nom dans l'histoire de l'humanisme. Celui-ci étudia au collège du cardinal Le Moine, où il eut pour maître Guillaume Farel. Il suivit probablement les leçons de Jean L'Ange, qui enseigna le grec dans ce collège en 1521, et ce fut là sans doute qu'il s'initia aux idées de la Réforme [3]. En 1524, Milles Perrot était régent de grammaire; mais il ne tarda pas à quitter Paris, et se rendit à Toulouse pour y étudier le droit. Il y était en 1527. Vers le milieu de l'année suivante, il partit pour l'Italie. Au commencement de janvier 1529, il était à Turin avec Jean Canaye [4]. Les agitations politiques de la Péninsule l'empêchèrent alors de gagner Padoue; il put cependant faire le voyage de Rome avec le jeune évêque de Noyon, Jean de Hangest, qui avait été son condisciple. A la fin de l'année 1530, Milles II se trouvait à Padoue. Il y fut reçu docteur ès droits le 14 avril 1531 [5]. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ses relations avec Pierre Bunel, ni avec François Daffis [6]. Disons seulement qu'une rixe l'ayant obligé de quit-

[1] Ce premier mariage de Marguerite de Thou est indiqué dans un acte du 4 janvier 1536 (n. s.). Jacques Le Lieur, conseiller du roi et maître des Eaux et Forêts, et Nicolas [II] Perrot, marchand drapier, bourgeois de Paris, donnent leur consentement au mariage de leur sœur, Philippe Perrot, fille et héritière pour un neuvième de Milles Ier Perrot et de sa seconde femme Marguerite de Thou, avec Paul Prévost, seigneur de Brenault, près de Carentan, en Normandie. Philippe est dite sœur utérine de Jacques Le Lieur et sœur consanguine de Nicolas Perrot. (Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, 1re pièce.)

[2] Ms. fr. 30063, dossier Perrot.

[3] Voy. Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, I, p. 181.

[4] *Ibid.*, II, pp. 166, 209.

[5] Un des témoins de la promotion de Milles Perrot fut Michel de L'Hospital, plus tard chancelier de France. (Archives épiscopales de Padoue, *Doctoratus*, 1461-1567, à la date.)

[6] Voy. à ce sujet Al. Samouillan, *De Petro Bunello* (Parisiis, 1891, in-8), pp. 9 et suiv.

ter Padoue, il s'établit à Marostica, près de Bassano (juillet 1531). Il y passa environ deux ans. Il rentra en France dans le courant de l'année 1536 et s'arrêta d'abord à Lyon [1]. Nous le perdons de vue pendant un certain nombre d'années ; mais, en 1551, nous le voyons obtenir une charge de conseiller au parlement de Paris, où il fut reçu le 6 juillet [2]. Le 7 février 1554 (n. s.) il fut pourvu de l'un des six offices nouvellement créés de conseiller maître ordinaire en la chambre des Comptes, et il y fut reçu le 8 avril [3]. Il mourut en 1556, laissant plusieurs enfants de Madeleine Gron, qu'il avait épousée vers 1530, et qui lui survécut [4]. Milles II fut le premier de sa famille qui fit adhésion à la Réforme [5]. Nous avons dû nous étendre quelque peu sur sa vie parce que ce fut lui sans doute qui inspira plus tard à son neveu la pensée d'aller étudier en Italie.

Du second mariage de Milles Ier Perrot avec Marguerite de Thou naquit Nicolas II, marchand et bourgeois de Paris, seigneur des Carneaux et du Courtil, échevin en 1541, puis prévôt des marchands, qui mourut le 27 mai 1565 [6]. D'Anne Le Maçon, sa femme, morte le 27 octobre 1572, Nicolas II eut au moins quatre fils : Nicolas III, reçu docteur ès droits à Bologne, conseiller de

---

[1] Il y publia l'ouvrage suivant : Aemilii Perroti, Parisiensis jureconsulti, ad Galli Formulam et ei annexam Scaevolae interpretationem Glossae. *Lugduni, apud Seb. Gryphium*, 1533. In-4. (Du Verdier, éd. Rigoley de Juvigny, IV, p. 8.)

[2] Biblioth. nat., ms. fr. 30063, dossier Perrot.

[3] Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, pièce 11.

[4] On trouve dans le même dossier, sous le n° 17, une pièce datée du 23 janvier 1559 (n. s.), où Marguerite est dite « veuve de feu noble homme Me Milles Perrot, en son vivant conseillier du roy et maistre ordinaire en sa chambre des Comptes à Paris ».

Un Mathieu Perrot, de Marostica, reçu en 1573 habitant de Genève (Galiffe, *Le Refuge italien de Genève*, 1881, p. 146), paraît avoir été fils de Milles II ; cependant les biographes de ce dernier ne placent son mariage que vers 1536.

[5] On peut consulter sur Milles Perrot les articles de M. Charles Dardier dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, XIX-XX (1870-1871), pp. 401-416, 513-523, 561-569.

[6] Biblioth. nat., ms. fr. 30063, dossier Perrot. — Nous négligeons, pour abréger, les autres enfants de Milles Ier.

la ville de Paris, conseiller au Parlement et poète latin [1], qui épousa Claude Goyet, morte veuve le 2 février 1611 [2]; André Perrot, qui, en novembre 1556, épousa Marguerite Boulangier, veuve de Philippe Cunyer [3]; Jacques Perrot, dont nous parlerons à la fin de cette notice; enfin François Perrot, dont nous allons raconter la vie [4]. Il eut aussi une fille, Marguerite Perrot, qui épousa : 1° Jean Dolé le jeune, marchand et bourgeois de Paris [5]; 2° Denis de Moussy [6].

François Perrot, né vers 1530, fit de sérieuses études. Son père, qui était riche, lui donna les moyens de compléter son éducation par les voyages. Jacques-Auguste de Thou, fils de Christophe et, par conséquent, petit-cousin de François, nous apprend que, tout jeune, celui-ci accompagna Gabriel d'Aramon dans son voyage en Perse [7]. Gabriel, chargé d'une ambassade auprès de sultan Soliman, avait quitté Paris le 5 janvier 1547, avait traversé la Suisse et les Grisons, puis avait gagné Venise,

---

[1] Les pièces de lui que nous pouvons citer sont les suivantes : Des vers sur une médaille offerte par Henri de Mesmes à Michel de L'Hospital en 1564. (Nous parlerons plus loin du recueil dans lequel figure cette composition.)

Domini Perroti, senatoris parisiensis, ex maximo ventorum impetu tempore messis anni Domini 1567, in Gallis passim supervenientium, belli civilis Prognosticon. Biblioth. nat., ms. fr. 1662, fol. 30.

Des vers latins dans le recueil intitulé : *Gratulatorium Carmen amplissimorum virorum in reditum Errici. III. Regis Franciae et Poloniae* (Lutetiae, apud Gabrielem Buon, 1574, in-8).

Une pièce latine sur la mort de Pierre Séguier (1580), reproduite par Pierre de L'Estoile, éd. Jouaust, I, p. 372.

Des vers à Henri de Mesmes : *Ad Henricum Memmium.* Biblioth. nat., ms. Dupuy 951, fol. 104.

Une pièce dans le recueil intitulé : *V. amplissimi Christophori Thuani Tumulus*, 1583, p. 49.

[2] Haag, *France protestante,* VIII, p. 196. Nicolas III paraît être resté catholique. Ce fut le père de Paul Perrot, sieur de La Salle.

[3] Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, 3e pièce.

[4] *Ibid.*

[5] Un acte du 10 avril 1551 mentionne Marguerite, déjà veuve, et ses deux enfants : Catherine, âgée de trois ans, et Jean, âgé de deux ans (Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, 7e pièce).

[6] Même dossier, 13e pièce.

[7] Voy. le passage de l'Histoire de J.-A. de Thou cité plus loin à propos de l'*Aviso piacevole dato alla bella Italia,* 1586.

où il s'était embarqué pour Raguse. Il avait pris ensuite la voie de terre et avait fait son entrée à Constantinople le 14 mai. L'année suivante, d'Aramon avait accompagné le sultan dans sa campagne de Perse. Il était parti de Constantinople le 2 mai 1548, avec divers gentilshommes français [1]. Il faut lire dans le journal de Jean Chesneau [2] le récit du voyage qui dut vivement frapper l'imagination du jeune Perrot.

L'ambassadeur passa de Perse en Égypte, puis en Palestine (il arriva au Caire le 10 août 1549, et à Jérusalem le 9 novembre); mais François l'avait quitté. Dans le courant de l'année 1549 il était revenu en Italie.

D'après les aspirations nouvelles de sa famille, le jeune Perrot était destiné à occuper un jour un siège de conseiller dans l'une des cours souveraines; aussi devait-il s'efforcer d'acquérir de solides connaissances juridiques : tel était du moins le désir de son père. Il séjourna sans doute à Padoue; mais il reconnut bien vite qu'il n'était pas né pour l'exercice de la justice. La rapacité trop connue des juges, procureurs et avocats, lui inspira une aversion qu'il ne put surmonter; aussi abandonna-t-il les études juridiques pour se consacrer à celle des belles-lettres. A Bologne, où il s'était fixé, il se mit à lire avec passion les auteurs italiens et voulut entrer en relations avec le plus célèbre des écrivains de son temps. Au mois de janvier 1550, lui et l'un de ses camarades, peut-être son parent, Alexandre de La Salle, adressèrent à l'Arétin la lettre suivante :

« *Al magnifico messer Pietro Aretino.*

» La fama del nome Aretino, più temuto per sua virtù e per la libertà concessagli dal cielo che i tiranni per le violenze loro, avendoci accesi

[1] D'après Brantôme (éd. Lalanne, VI, p. 180), d'Aramon « pouvoit avoir avec luy cent honnestes hommes, capitaines ou soldatz, bons et signalez François, desquels le grand seigneur voulut qu'il en arborast une cornette aux armoiries de France, à laquelle il vint cet honneur qu'elle marchoit à la droite. »

[2] *Le Voyage de M. d'Aramon, ambassadeur pour le roy en Levant escript par noble homme Jean Chesneau, publié et annoté par Ch. Schefer.* Paris, Leroux, 1887, in-8.

d'un simil desio di veder l'opre vostre, ci ha posto in mano il *Primo delle Lettere,* il cui discorso ci ha lasciato quel piacere che dar suole un ampio e dilettevol giardino plantato di varii e non conosciuti arbuscelli a chiunque vi entra, non senza maraviglia di vedervi frutti che l'altrui terreno sotto un medesimo cielo non è uso di portare. Certo che i vostri bei concetti, quasi frutti del vostro felice ingegno, sono paruti diversi, aguzzandoci ora l'appetito il mordace et acuto de le vostre vive e vere riprensioni, ora empiendoci il molto [= mosto?] delle vostre lodi, ora dilettando il gusto quel saporito e dolce delle vostre amorevoli dimostrazioni. Ma quello che ci fece meravigliare fu il pellegrino dell' invenzioni vostre, le quali non hanno alcuna parte comune con le altre volgari : il che più chiaramente si dimostra nelle comparazioni pigliate dalla natura istessa che vi move, e non da l'arte, il cui belletto non appare nei vostri scritti. Che diremo della diversità di quelle persone alle quali s'indirizzano le vostre, come quasi Proteo voi sapete trasformarvi e non altrimenti che il polipo che se stesso dipinge del colore della prossima pietra? Gran virtù è certamente della vostra lingua, la quale, a guisa della catena d'oro finta dagli ingegnosi poeti, tanti popoli tiene, legati di contraria condizione, natura e fede. Qual non stupirebbe tanti principi, signori e cavaglieri esser fatti tributarii del libero parlar vostro, quasi pena di lor vizii e premio de le lor virtù, due cose che reggono e temperano il mondo ? Ma qualunque per fama ne stupisce, venga a farne prova con le vostre scritture, e stupirà in vero la naturale eloquenzia vostra maggiormente, che il numero infinito di persone grandi che volontariamente o sforzatamente s'è fatto schiavo di quella. Di queste siamo buon testimonio a noi stessi, che più abbiamo trovato da lodar in voi che la fama non ci avea rapportato; ma, sì come quella è avanzata dal merito, così noi, vinti dalla grandezza del soggetto, vi diamo assai manco di quel che vi si debbe. La cagion che ci mosse a scrivervi è questa. Dopo aver trascorso il detto libro, (come naturalmente disiar si suole, veggendo bellissimi rivi, di cercare il fonte onde scaturiscono) ci venne ad un tratto un desir grande di vedervi, quasi miracolo de l'età nostra. Ma l'ardente voler, ritardato da l'incomodità della stagione, ha operato in noi un altro effetto, simile a quel di coloro che per divozione fan voto a qualche santo, i quali, impediti da l'infirmità, non potendo sì tosto adempirlo, non lasciano però di pregarlo e raccommandarsegli. Pigliate dunque questa per pegno della nostra affezione, aspettando il tempo che s'adempirà il voto di quella, co'l rappresentarci al sacro tempio della libertà, nel

cui supremo grado, quasi mortale Iddio, sedete adorato da tutti, non pur da noi.

» Di Bologna, nel pradel appresso le Suore di San Lodovico, alli quindeci di gennaio MDL.

» FRANCESCO PERROTO.
» ALESSANDRO DE LA SALLA [1]. »

L'Arétin fut touché des sentiments d'admiration exprimés par les deux jeunes gens, et ne fit pas attendre sa réponse :

» *Al Perroto et al Salla.*

» Carissimi gentilhuomini, io alle signorie vostre dico, o M. Alessandro magnifico et M. Francesco honorato, a voi veramente cortesi et amorevoli creature et persone, parlo congiurarvi che buon per la vertù et mal per la invidia, se il gran numero di coloro che si essercitano in rivolger l'opere altrui participassero di quel modesto sapere, di quella diritta avvertenza et di quel ponderato giuditio che veggo mostrarvi nel ciò che vi diletta di leggere. Quanti supremi ingegni, per solo difetto della malitia et della perfidia d'altri, in cambio della lode et dell' honore che si debbe alle loro compositioni et scritture, vengano biasimati et offesi ! Onde, se ci fussero de gli a voi consimili, si vedrebbono per causa del merito premiare di facultà et di grado. Egli è certo che il dì d'hoggi, il quale attende sempre alle parole et non mai alle cose, circa il sententiare le vigilie d'ognuno a suo modo, si commette in tutto ai pedanti, la cui mendicata dottrina in mentre sente glorificare alcun di quegli che tanto sanno in verità quanto a tali par sapere in menzogna, si converte in una rabbia che gli divora; non altrimenti che si distrugga colui che, al paragon del fatto, diventa di maestro discepolo. Altro bisogna al dare buona securtà della sua scienza che il risolverla in tutti i propositi con il « cosi dice » et con il « così disse » et con il « così vuol dire Oratio »; alle bellezze naturali non accade lo striscio del colore, imperochè la mescolanza de la biacca et del belletto ogni nettezza di viso corrompe, tal che sì varia sorte di lisci si richiede alle faccie schife, conciosia che si nascondano le brutte magagne loro in vertù di sì diligente pittura. Non è dubbio che l'arte fu inventione di chi, nel conoscersi di poco

[1] *Lettere scritte al signor Pietro Aretino*, 1552, II, p. 338; 1875, II, II, p. 201.

intendere, volse con l'avertenza de i suoi scropoli ricoprire i falli della ignoranza; per il che celebro, non pur commendo, tal cosa. È ben vero che a me pare che le affettationi dello artifitio disconciano le vivacità della natura, all'usanza dei condimenti le cui nove misture tolgono alle carni quel sapor proprio che la semplicità gli conserva. Sì che non esca dei termini chi brama che le di lui rime et prose penetrino le viscere et dei lettori et degli ascoltanti. Ma dalle fasce et non dagli studi le gratie di sì rare qualitadi si recano. Io non mi dilato in tal materia per credermi d'esserci in cotal maniera nato, ma per comprendere che le culle habbino assai più forza che i libri. Tornando mò allo esservi disposti a venire qui per vedermi, non so che altro dirmi, sì grandemente inverso di me è la bontà vostra inclinata, dirmi a voi. Non so altro che il come sono più tenuto a chi mi ama che a chi mi conosce, imperochè nella conoscenza talvolta appar l'odio et nell' amicitia non mai. Et però statevi costì in Bologna amichevolmente amandomi, et quando sia che vi paia strano il romper del voto, la indegnità della cagione che ve l'ha fatto fare sarà ammessa dalla maraviglia che havrete nel subito contemplare questa cittade istupenda. Di Febraio in Vinetia. M. D. L [1].

Les deux étudiants, tout fiers de la réponse qu'ils avaient reçue, reprirent aussitôt la plume, et remercièrent l'Arétin dans un style qui prouve qu'ils avaient lu et relu le recueil déjà publié de ses lettres :

« *Al magnifico messer Pietro Aretino.*

» Noi nel legger la vostra siamo divenuti simili a coloro i quali dal sacro oracolo ricevendo non aspettata risposta, pur conveniente alli lor desii, mentre rapir si sentono ne l'amore divino, stanno sospesi, non sapendo con qual voce isprimer la buona sorte che nelle lor menti pose al principio sì fatta divozione. Lodato sia il consiglio nostro e la cagione che ci mosse a scrivervi, poscia che sì bel frutto di tal semenza abbiamo ricolto che per tempo non marcisca. Anzi lodata sia la vostra umanità, la quale, mossa da se stessa, non ha sdegnata la nostra umile affezione nel farci quel favore che alli più onorati prencipi suole esser gratissimo; onde ne possiamo rallegrarci come degli onori supremi ricevuti da un animo reale, il quale direttamente giudicando, più

[1] *Lettere di Pietro Aretino,* 1609, V, fol. 236 v°.

stimarsi debbe che lo stato nel qual, se ben appare nobiltà di sangue, spesso si trova viltà di cuore. Certo, se alla virtù si desse il suo grado, niun sarebbe che agguagliasse il vostro, poichè quella che in voi si ritrova, sola e disarmata, è temuta e riverita da quel che per forza il mondo teme. Ma nel male s'asconde il remedio, perciochè, sì come potete lamentarvi della bassezza in cui la malvagità di nostri tempi vi tiene, così dovete giovarvene, pigliandola quasi certo testimonio della vostra bontà, non altrimenti che ne l'altezza altrui si scorge vizio da chi ha un poco più discorso che l'ignorante volgo, il quale altro non vede di quello che si rappresenta agli occhi suoi. Egli è certo che de l'ignoranza fu sempre compagna l'invidia, et oggidì l'una con l'altra volendo mantenersi nella falsa opinione del suo sapere, quasi arrabiata cagna tuttavia abbaiando, va dietro a quelli che per fidanza della propria virtù, non per altrui favore, voglion mettere il piede dentro al sacro tempio de l'onore, veramente debito albergo delle virtuose creature. Però a noi pare che le dignità non gradi della virtù, ma del vizio si debbano chiamare, acciochè, mutato l'ordine delle cose, si muti ancora il lor nome. La più parte degli uomini seguita la presunzione de l'ignoranza, la quale, mentre si compiace in se stessa, biasima et odia il suo contrario. Quindi aviene, signor Pietro, che voi che, per benignità del cielo, allevato nella scuola della natura, essendo maestro a voi medesimo, avete imparato la vera virtù, lasciata l'ombra degli altrui vestigi, tanto siate abbassato da l'invidiosa ignoranza quanto meritareste d'essere inalzato dalla diritta avvertenza, non parliamo della nostra, ma di coloro che più hanno giudizio di noi, chè in verità il nostro non merita quella lode che voi gli date, se non forse per essere lontano d'ogni invidia. A noi è noto il nostro poco sapere; pur conosciamo essere vero quanto ci avete scritto, e sappiamo che la natura è tanto più lodevole che l'arte quanto l'uomo nelle vere operazioni umane è più da pregiare che la simia. Già potè l'arte far le cose finte parer vere all' occhio, ma non mai all' intelletto, come le uve dipinte che ingannarono gli uccelli, poi essi, volendo beccarle, non trovarono il sapore che nelle naturali suole essere. Manca e del tutto inferma è l'arte senza la natura e quasi ombra senza corpo, la quale si fa più perfetta quanto più s'accosta di lei. Ma legga la vostra chi vuol meglio comprendere la verità di questo; nella quale troverà quella dottrina che voluntieri abbracciano, e col rileggerla spesse volte, come abbiamo fatto, avrà un singolare essempio di natural vena, le cui vive parole penetrano gli animi con altra forza che quelle di qualsivoglia artificiosa eloquenzia; le quali una volta lette possono dilettare, ma

ripetite perdono ogni grazia, sì come al contrario le vostre scritture più piacciono ben masticate che trangugiate. Onde la modestia vostra, schifando la lode che vi si debbe per tale effetto, si fa degna di molto maggiore, come ancora la cortese assoluzione del nostro voto ha cresciuto il desio d'adempirlo, crescendo dal nuovo benefizio il nostro obbligo, il quale prima ci era comune con tutto il mondo, ora s'è fatto eziandio particolare.

« Di Bologna, alli XXI di febraro MDL.

» I vostri come figliuoli :

« FRANCESCO PERROTO.

» ALESSANDRO DE LA SALLA [1]. »

Non content de s'exercer au beau style épistolaire, François Perrot, épris d'une belle dame, voulut s'essayer dans la poésie italienne. Il entreprit de traduire en octaves le célèbre roman d'Apulée, *Les Amours de Cupidon et de Psyché*.

La fable latine avait depuis quelques années séduit les artistes et les poètes, aussi bien en Italie qu'en France. Des figures, dessinées par un élève de Raphael, avaient été gravées par le maître « au Dé », et avaient paru, accompagnées d'octaves italiennes anonymes. En 1546, Jean Maugin, dit le Petit Angevin, avait publié, et peut-être gravé lui-même, des copies de ces figures auxquelles étaient joints à la fois les vers italiens et des huitains français composés par Claude Chappuys, Antoine Heroët de La Maison Neufve et Mellin de Saint-Gelais [2]. Perrot connaissait assurément ces imitations; mais il eut l'ambition de donner à l'histoire des Amours de Psyché tout le développement qu'elle comportait. Il envoya le début de sa traduction à son cousin Nicolas de Thou, trésorier de Beauvais [3]. Celui-ci l'approuva et engagea le poète à continuer son œuvre.

---

[1] *Lettere scritte al signor Pietro Aretino*, 1552, II, p. 340; — 1875, II, II, p. 204.

[2] Voy. *Catalogue Rothschild*, III, n° 2567, et *Catalogue Lignerolles*, II, n° 1751.

[3] Nicolas de Thou était cousin germain de Nicolas II Perrot, père de François. Jacques de Thou, seigneur du Bignon, de Béville et de Javercy, avocat général à la cour des Aides, mort le 1er octobre 1504,

François répondit à ce désir en expédiant la suite de l'ouvrage, dont se chargea un de ses compagnons d'études, Germain Le Lieur. Il écrivit alors à Nicolas une très curieuse lettre italienne, qui est un document biographique des plus importants. Nous y voyons que Perrot, entraîné par sa passion pour la poésie, avait abandonné les cours de droit, et que son père, ne pouvant le faire revenir sur sa résolution, lui avait coupé les vivres. Voici cette lettre, écrite à Bologne le 17 avril 1550 :

« *A Monsignore il thesoriere de Beauvais.*

« Io, perchè voglio, si come debbo, ubedirvi, con questa vi mando una altra parte della mia *Psiche*, laqual, se havessi potuto finir di scrivere, tutta vi l'havrei mandata, essendo non pur essa tutta vostra, ma quella ancora del corpo mio, a cui assai rincresce di non poter compiacervi in migliori cose. Restano due altri canti, i quali, mentre il signor Le Lieur [1], portator di questi, sarà in Ferrara, scriverò, acchiochè, al suo ritorno possa mandarveli per lui in Franza. Intanto intratenetevi, quando sia che migliore occupatione non vi chiami altrovi, con quelli due che hora vi mando, et sì qualche spirito di poesia, il cui fiato è l'istesso Amore, voi ci ritrovate, datene di gratia il merito della lode

---

avait eu de Geneviève Le Moine un fils : Augustin Ier, seigneur de Bonnœil, qui fut président au parlement de Paris, et mourut le 6 mars 1544, puis cinq filles, dont Marguerite qui épousa, en premières noces, X. Le Lieur, en secondes noces, Jacques Le Maçon et, en troisièmes noces, Milles Ier Perrot, grand-père de François. Augustin, marié à Claude de Marle, eut vingt-un enfants, dont quatorze moururent jeunes, Ceux qui survécurent furent : Christophe de Thou, seigneur de Bonnœil et de Cely, premier président du parlement de Paris, né en 1518, mort le 1er novembre 1582; Adrien de Thou, seigneur d'Hierville, conseiller clerc au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel, mort le 25 octobre 1570; Nicolas de Thou, aussi conseiller clerc, archidiacre de l'église de Paris, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais et enfin évêque de Chartres, né en 1528, mort en 1598; Augustin II, avocat du roi au Châtelet de Paris, avocat général au parlement (1567), président (1585), démissionnaire en 1595; Jeanne, femme de Jacques Le Lieur, seigneur du Chesnoy, correcteur des Comptes; Barbe, femme de Jacques Sanguin, seigneur de Livry, lieutenant des Eaux et Forêts; Anne, abbesse de Saint-Antoine des Champs.

[1] Il s'agit de Germain Le Lieur, dont il sera parlé plus loin.

a quella bellezza che mi move, la quale in verità è degna di più alto stile, et non al studio et molta diligenza che vi habbia usata; imperochè havendo al principio de l'opera posto fine in manco di dieci giorni, quella dir si può essere uscita da qualche furore e non da ingegnosa fatica, essendo etiandio l'inventione non mia, ma sì ben convenevole a mio soggetto per havere in quella le prime parti la dea Venere, il cui nome quanto sia conveniente alla mia, Iddio vel' dica per me. Basta che per la sua singolar belleza che non ha pare al mondo, per la somiglianza ch'ha il suo marito con Volcano, per la tenerezza d'un suo figliuolo, il cui bel viso, di focoso color dipinto, rassomiglia quel di Cupido, giustamente per me se le dia cotesto titolo. Ma veggo già ridete del mio vaneggiare, ne però mi reputo vergogna di amare, quantunque homai sian gli amanti favola del volgo, sapendo che non è una nascosa virtù destatrice degli ingegni gentili addormentati nelle vanità del mondo. Non posso temperarmi poscia che senza accorgermene son proceduto tanto avanti di narrarvi più apertamente la qualità del mio stato, il qual per accidente s' è cangiato assai, un anno fa, da quello che era. Già cantai, signor mio, et risi, hor piango et sospiro, languisco et non vivo. Così vanno le cose mortali che fermarsi in un luogo non possono, anzi, secondo il volger della rota, veggonsi hor basso, hora alto salire. Io soleva nel supremo grado della felicità goder le mie picciol facultà de l'ingegno (chè in verità felicissimo dir si puote chiunque vive della sua sorte contento, come io vivea), hor mi trovo sommerso nel più profondo della miseria, non per mia colpa, ma per invidia della Fortuna, la quale non ha potuto lasciarmi longamente vivere in pace.

» Et, per contarvi brevemente la tranquillità passata, vi dico che un mezzo anno dopo che fui in Italia, havendo ridotto tutto il mio studio dal faticoso et erto delle leggi al dilettevole et mansueto delle muse, mi messi a seguitare il fanciuletto Amore, nella cui schola s'impara quanto di bene et di gentile si vede al mondo. Nè pensate che Amor, togliendomi la libertà de'l'animo, sì come suole al più di suoi seguaci, mi pascesse di lagrime et sospiri, di speranze et dolore, che misero sarebbe stato il viver mio. Io modestamente, senza spendere indarmo i passi e' l tempo in andar dietro a l'amata cosa, col pensiero tuttavia godendola, fruiva quei beni che dal vero amante si tranno, il qual cerca, non congiuntion del corpo, ma de l'anima solamente. Furor non era il mio amare, ma un temperato affetto verso una bellezza humana, la quale, essendomi scala a quella del summo bene, mi toglieva ogni pensier basso et grave, creando in me et parolle pellegrine et

nuovi concetti, come ne fanno testimonianza gli frutti usciti dal mio sterile terreno a l'honor di colei che vi pose sì nobil semenza [1].

» Questo fu il viver mio; hora udite la catastrophe della favola; la quale, al contrario delle altre, havendo havuto lieto principio, in pianto s'è finita. Doppo che scopersi il voler mio al padre, abandonato da lui, non so come son tutto uscito dal regno d'Amore et son fatto schiavo della Necessità, dove si trova guerra, sollecitudine, cura et disperatione. Le sue leggi sono insuportabili, il viver sotto lei vergognoso, pieno di noia et continuo affanno. Che resta homai a l'estrema miseria? Io ne l'animo sostengo una continua guerra di pensieri, vivo sollicito; come l'avoltoio Issione, mi rode il petto, nè manca altro che la disperatione. Ma, per non essere del tutto misero, mi giova di sperare et credere che a la pietà paterna farà luogo il passato rigore, il che se succede, tornerò lieto al lasciato camino; il quale, come mi sarà continua contentezza, col tempo mi potrà forse partorir qualche lode appo coloro che nimici non sono de sì gratioso riposo.

» Voi, monsignor, potete in questo molto per me, valendo assai la autorità vostra appo il padre, et mi persuado che l'humanità vostra, senza pregarvi altrimenti, non mi negherà il beneficio di tale opera. Sia dunque nelle vostre mani il farmi contento et felice, et, ciò fatto, prometto d'offerirvi quasi a mio Iddio tutte le primitie di frutti che dalla disiata tranquillità potranno uscire. Basciovi la mano, et prima al vostro cardinale [2], la cui gentil ciera, dicono i nostri Bolognesi, ha più del capitano che del prete.

» Di Bologna, alli 17 d'aprile 1550.

« Della S. V.

» cugino et servidore :

» FRANCESCO PERROTO. [3] »

Le poème auquel François travaillait avec tant d'ardeur nous est parvenu. Il est écrit en octaves, et se divise en six livres; nous en reproduisons le début :

---

[1] On voit que François avait composé de nombreux vers en l'honneur de sa belle avant d'entreprendre son poème.

[2] Il s'agit de Jéan Du Bellay, évêque de Paris depuis 1532, cardinal depuis 1535.

[3] Biblioth. nat., ms. Dupuy 736, fol. 4.

L'Amore di Cupido et di Psiche, madre di Diletto, pigliato dal quarto, quinto et sesto libro della Trasformation di Lucio Apuleio; esposto et tradotto in sei canti italiani pel signor Francesco Perroto, Par - gino. 1550.

1. Dimmi, Musa, quell'ardente facella
Per laqual arse il fanciuletto Amore;
Dimmi le nozze della virginella
Ch' Amor accese d'uno roso ardore,
Ei che suol con l'aurate sue quadrella
Trafigger ogni humano et divin core
Come fu già da sè stesso conquiso
Per la sol vista d'un gratioso viso.

2. Già veder parmi tanti amanti, offesi
Da stretto laccio o da pungente strale,
Star ad udir le mie note, sospesi,
Sperando qualche conforto al lor male,
Per veder preso, da chi furon presi,
Senza ch' al fuggir giovato habbian cale,
Et ch'esso ha trovato miglior saetta
Che di tante offese faccia vendetta.

3. O gentil dea, per cui sola ragiono,
In strana favella e non conosciuta,
Ch' Amor m'insegnò, invaghito del suono
Di quella region' ove sei cresciuta;
S'el tuo nome, che suona un voler buono,
Di sè stesso, invocato, non m'ajuta;
Se mi manca, dico, il favor divino,
Rimarrò zoppo pe'l mezzo camino!

4. Io vo solcando un periglioso mare,
Da nisun ch'io sappia passato mai.
Ma tu, che per le tue bellezze rare,
Il temuto nome di Vener' hai,
Prestimi la tua conca, ove varcare
Potrò le onde de gl' amorosi guai
Ch'ebbe il figliol tuo, una fanciulla amando,
Come' ntender poi, mie rime ascoltando.

5. Scrivesi ch'in un' antica cittade
Un re possente della sua consorte
Hebbe tre figlie di molta beltade,
Tal che vi parea una celeste corte.
Le due maggiori di matura etade,
Quantunque fosse di gran beltà scorte,
Come donne mortali eran lodate
Et le lor bellezze da tutti[1] amate[2]....

Nicolas de Thou, qui probablement avait étudié en Italie, pouvait lire avec plaisir les vers de son jeune cousin : il n'en était pas de même de Nicolas Perrot. On peut se représenter le magistrat parisien comme un homme positif, plus pénétré de l'utilité immédiate qu'offrait l'étude des lois que sensible aux beautés de la poésie. Il refusa de céder aux instances du trésorier de Beauvais et de laisser le pauvre François suivre son goût pour les belles-lettres. La réponse ne parvint à l'étudiant qu'après un intervallé de plusieurs mois, et ce fut le 27 septembre 1550 qu'il reprit la plume pour essayer encore une justification auprès d'un père inflexible. Sa lettre est longue; mais, comme elle est inédite et qu'elle offre un réel intérêt pour les historiens du protestantisme, nous n'hésitons pas à la reproduire en entier :

« Je commence à sentir vivement combien est doulce la grace paternelle, laquelle, jà sache que des premiers ans l'aye cogneue et prouvée en moy, jamais n'ay mieulx goustée qu'à cest' heure par son contraire, non aultrement que celuy ne peut avoir entiere cognoissance de la paix ou estimer l'heur d' icelle, qui premierement n'ha experimenté la guerre et les maulx qu'elle tire avec soy. Par vostre grace, mon pere, ay esté nourry, eslevé et institué sans aulcun soing de ce qui est necessaire à l'infermité humaine; maintenant, par en estre privé, cure, soulcy et fascherie me tormentent avec une continuelle sollicitude come je puisse soustenir mon indigence. Ainsi puis je dire que suis tombé d'une felicité à l'extremité de misere. Car qui ha-il plus calamiteux que l'estat où je me trouve? Je ne parle pour la paouvreté qui me presse, laquelle seroit facile à supporter, si elle n'estoit en mon en-

[1] *Ms.* tutty.
[2] Ms. Dupuy 736, fol. 79-105.

droit vergongneuse. Qu'i ha-il, dy je, plus miserable que se veoir abandonné d'un pere en necessité, voire d'un pere charitable, bening et amateur des siens, et n'avoir un seul recours qui me console? Je veoy, las, qu'il vous semble que je merite telle pene et plus grande pour la desobeissance mienne, et ne sçay en quelle sorte m'en excuser. Car, quand ainsi seroit qu'eusse satisfaict de tout mon pouvoir à tous les poinctz de vostre volunté, anchore me debveroit sembler n'avoir faict assez, demeurant redevable de l'obligation qui ne se peut payer par obeissance et servitute continuelle. Je cognoy cela, et bien plus; car, oultre que par vous nous est donné le jouir de ceste lumiere agreable à toute creature, je veoy que n'avez rien laissé en nostre endroit de ce qui faict un pere treshumain et l'orne de toute louange que merite un' amour pareille. Il seroit long de referer les biens que de vous j'ay receus, et le soing qu'avez eu de nous rendre par bonne institution dignes de vous. Il suffise de dire que le non pouvoir exprimer la benignité et liberalité vostre tesmoigne de la grandeur de voz benefices. S'il est ainsi, come je confesse, ne doy je confesser ensemble que demeure en moy le vice d'extreme ingratitude, contre laquelle justement les Atheniens donnerent action, pour ce qu'icelle nous oste le commerce de donner et prendre, sans lequel ne peult durer la societé humaine? De quoy donc me doy je complaindre, synon de moymesme qui vous ay donné occasion d'user de ce droict envers moy, lequel est d'aultant plus juste, que moins se trouve ingratitude qui soit plus ingrate que cest[e]-cy? Toutefois me semble,quand plus grande seroit la faulte, que, come au siege de judicature on doibt depouiller toute amytié et toute affection, et à clos yeux suivre la voix de la loy, ainsi au contraire en la pitié paternelle ne se doibt arrester ceste severité implacable, qui n'a rien plus contraire à la clemence qui luy est propre. Et n'est celuy qui ne loue et approuve d'adventaige la comicque moderation d'un L. Gellius, d'un L. Hortensius, ou d'un Fulvius, que la tragicque vengeance d'un L. Brutus, d'un Cassius et Manlius Torquatus, estant certain que la vergongne et la liberalité est meilleure pour contenir en son office l'enfant bien né, que la craincte. Je ne dy cecy pour avoir trouvé en vous passion moins que paternelle, ains me semble que tout ce que faictes vient de l'abondance de vostre bonne volonté, qui me vouldroit tirer à meilleure voye quasi par force de la necessité, n'ayant rien peu operer en moy celle de la doulceur que me monstrastes en paroles et lors que, devisant de mon intention, l'honte de vous desplaire et la reverence me serrerent la bouche à ce qu'avions proposé de vous dire. Tout vostre faict part de l'amour grande que portez

à vostre facture, de laquelle par adventure me puy je couvrir et defendre, selon le dict du philosophe qui dict que l'amour aveugle l'amant en la chose aimée. Pardonnez à ma temerité, laquelle, sçachant vostre moderation et sagesse, use de ces termes, afin que ne m'aviennent ensemble deux effaictz contraires : de sentir un plaisir incredible de vostre amour, et desplaisir du jugement : dont me confie que de nouveau considererez mon faict, et puys en jugerez come vous semblera. Et pour ceste raison, à l'imitation de l'anticque plaideur, qui appella de Cesar courroucé à Cesar non courroucé, j'appelle du pere transporté d'amour à un pere mieux reglé de la raison.

» Je sçay bien que la fin et le but qu'avez constitué en mon estude estoit que, pour en monstrer le fruict, je prinse degré selon la coustume, et suyvisse les actions humaines, tant pour acquerir honneurs, que pour mon proufict et utilité. Lesquelles choses ont en soy telle force et telle apparence d'honnesteté qu'elles trompent les plus excellens espritz. Or, si la grace divine, m'ouvrant les yeux avec le croistre de l'aage, m'a faict veoir meilleure fin en effaict que ceste cy n'est en apparence, doy je laisser le corps de vertu pour en suyvre l'ombre? Je ne sçay premierement si ceste occupation et par consequente ce degré des dignitez que me desirez est chose qui donne felicité à l'homme, ou luy oste; car, selon les vrays sages, nul ne sçait ce que luy est bien ou mal en ce monde, et pour ce le maistre de toutes sciences nous enseigne que demandions à Dieu en noz oraisons seulement que sa volonté soit faicte, et Socrates ne vouloit que se demandast aulcune chose particuliere à Dieu, mais seulement ce qui est bien. D'adventaige, quand je regarde le tout, je ne congnois en ceux qui sont eslevez en dignitez aulcune tranquilité d'esprit, mais plus tost, croissantz en grandeur, croistre en eux plus grande perturbation, contemnantz (come dict Plaute) superbement les moindres, et portantz envie aux plus grandz. Par quoy l'oracle ne jugea estre heureux le haultain roy Gigès par estre riche et puissant, mais Aglaüs qui, labourant un peu de terre et ne se donnant facherie de chose aulcune, vivoit joyeusement tresheureuse vie. Vous sçavez l'exemple de ceulx qui jadis coururent avec des paniers et hottes vers une montaigne, pensant prendre la lune et, s'estantz hastez avec grande sueur, quand ilz arriverent au hault, s'en trouvarent aussi loing et hors d'esperance que ceux qui estoient demourez à my chemin, ou que ceux anchore qui ne s'estoient partiz de la vallée. Et certainement la tranquilité ne naist des choses de dehors, mais du dedans, à sçavoir de l'armonie de l'esperit bien temperé, lequel vraiement produict la grandeur et felicité, ainsi qu'un

geant mys au fond d'un puys est tousjours grand, et un pygmée au hault d'une tour est tousjours petit.

» Je ne veux parler icy come home qui cache la perfection christienne; car vous sçavez que, parlant en ceste maniere, ne seroit besoing entrer en question, puisque l'Escripture nous donne testmoignage que, tant s'en fault que ny les honneurs ny les richesses nous donnent felicité, que souventesfois sont occasion de nous donner extremes miseres, et finablement que nous soyent fermées les portes du ciel. Je vous parle come si je voulois vivre selon les loix des hommes, et me gouverner avec raison humaine et ordonnances civiles. Car qui ne veoit que les honneurs et les richesses ne nous rendent heureux, monstre bien estre aveuglé de la fumée d'ambition et des tenebres de l'avarice : tesmoing celuy qui, de la cherrue, estant eslevé par Ephestion en siege royal, interrogué come il pouvoit devant supporter si paouvre vie, respondit : « Pleust il à Dieu que je peusse avec telle patience supporter les fascheries et grandesses de mon regne ! »

» Et pour venir à ce qui me touche, je ne nie que par la profession des loix, unicque moyen de parvenir aux honneurs, ne soit administrée la raison, les maulvaises coustumes refrenées, l'innocence soustenue, et à chascun rendu ce qui est sien, et par icelles non seulement les nerfz de la republique se conservent et maintiennent en leur force, mais par la justice s'augmentent de mieux en mieux. Toutesfois, jà sache que telz ministres avec leur prudence purgent les faultes d'aultruy, si est ce qu'ilz ont touz une mesme tache, c'est qu'ilz se travaillent par un desir d'assembler deniers et ne treuvent rien de louange qui ne tende à ceste fin. Ilz se fabricquent des delictz des hommes et de leur science bouticques de monnoye, où, avec le marteau de la langue, qui est mercenaire et se vend, battent les escutz et font l'or des larmes des paouvres gens; ce que l'esprit noble, se souvenant de son origine genereuse, du tout abhorre et refuse. Mais mettons qu'aulcuns avec justice et vertu cachent les dignitez et se gouvernent en toute honnesteté, desirantz par labeur et estude, proffiter à la republique et, avec gouvernement non tyrannicque mais paternel, opprimer les discordes civiles et nourrir la paix et amitié : toutesfois iceux, occupez en choses momentanées et transitoires, laissent l'investigation des choses celestes et divines, esquelles consiste toute nostre felicité. De ce nous est proposé un exemple en Marthe et Marie, desquelles est escript que Marthe, non sans grand perturbation de diverses pensées et soucis, estoit occupée en plusieurs choses, et Marie avoit esleue la meilleure partie qui ne luy seroit ostée. Ce chemin est l'estroit et difficile, qui

nous meinne à la vertu, que la plus part ne sçavent, beaucoup s'en mocquent, peu le croient, et quasi n'est suivy de personne. L'aultre est le chemin battu et plus estimé, pour ce que tous y passent; toutesfois moins seur et moins court pour nous conduire à la fin de nostre voiage qui nous est proposée.

« Mais prenons anchore que soit le meilleur faillir en suivant la plus part du monde, qu'avoir bonne opinion avec petit nombre; prenons que les richesses et les honneurs ont ceste felicité que le vulgaire croit, lors qu'il les desire, les loue, les admire et revere : n'est-il pas possible que soient bonnes pour les aultres et pour moy non? Les natures, les instinctz, les desirs, les plaisirs, les mouvements ne sont semblables en tous hommes, ou soit que cela provienne des influences d'estoilles, ou de diversitez de temperamentz, ou varietez d'education; et plusieurs choses plaisent à un esprit qui ennuient un aultre, come de tout ce qu'amerement pleuroit Heraclite, au contraire Democrite s'en rioit allegrement. Ne faut donc s'esmerveiller que les choses qui attirent et addoulcissent le cueur d'un, espouventent et alterent le mien. Combien de personnes se treuvent qui abhorrent le vin, liqueur pretieuse et salubre, et combien d'aultres qui ne peuvent sentir les roses, fleur d'odeur delectable et plaisante? Doibt-on pour ce les blasmer, et par force leur faire boire du vin et sentir les roses? N'est-il pas meilleur de les excuser par estre poulsez, voire forcez de leur nature? Je ne nie que les loix des empereurs et les canons des papes soyent louables estudes pour ce que par leur moyen les hommes cupides s'enrichissent; mais il n'est si facile, come aulcuns estiment, de vouloir tout ce que nous debvons, et beaucoup moins pouvoir tout ce que nous voulons. Je ne suys si ignorant que je ne cognoisse la puissance de l'humain entendement estre telle que par luy nous pouvons vaincre les forces de nature, ce que nous lisons estre avenu à aulcuns, laquelle chose doibt vrayement estre nombrée entre celles qui rarement aviennent, tant est grande et invincible la necessité qui nous commence à conduire dès nostre naissance; mais aussi je croy qu'il ne soit bon de rejecter la grace que Dieu nous faict, nous donnant meilleure cognoissance et laisser la vacation[1] qu'il nous donne et qu'il approuve, pour prendre celle des hommes.

« Si donc nous sommes engendrez à diverses operations, c'est assez que

---

[1] Le ms. porte bien « vacation » et non « vocation », qui, au premier abord, semblerait plus naturel.

nous portions bien en icelles où sommes guidez, sans que nous voulions passer plus oultre, ce que jadis plusieurs voulantz esprouver en vain, ont perdu ce qu'ilz estoient, et n'ont peu devenir ce qu'ilz desiroient estre. La musicque est composée de divers sons, l'un bas, l'aultre hault, l'un aigu, l'aultre grave, et, pour la commodité du corps humain, divers membres ont diverses qualitez : ainsi la nature, de laquelle les forces sont infinies, produict les espritz aptes à divers offices, afin que de telle diversité se perpetue la conservation du genre. De là advient que par providence un naist nautonnier, l'autre marchant, l'un prebstre, l'aultre advocat, l'un poëte, l'aultre orateur, l'un medecin, l'aultre philosophe : d'estudes si diverses est necessaire [pour] que se conserve si grande multitude d'hommes. Qu'il soit ainsi, si tous vouloient, pour ce qu'à un chascun appartient de suivre l'estude plus honorable, s'addonner à la theologie, et qu'il n'y eust de laboureurs, de quelz fruitz, suivantz estude si noble, pourrions nous estre nourris ?

» Il est vray que nous sommes toutz nez non seulement pour nous, mais partie pour la patrie, partie pour les parens et amys, partie pour les estrangiers ; toutesfois, come ceste vie civile et sociable est plus utile et necessaire generalement que l'aultre, aussi n'est inconvenient qu'il y ait quelque petit nombre de ceux qui, aymant la solitude, levent leurs espritz à choses plus haultes, et me semble qu'ilz ne peuvent tirer louange plus solide. En ce nombre, mon pere, vouldroy je me mettre, et combien que le ciel ne m'a donné qu'esprit mediocre, peu de memoire, et debile jugement, toutesfois es choses grandes la volunté est louable, et me sentz, ne sçay comment, tirer de mon naturel à cela. Ne pensez que par imagination je y sois incliné, ains par disposition, par election et par congnoissance de moy-mesme, qui en extremité m'ha faict avoir constance, laquelle n'est aultre chose qu'une certaine fiance d'une volunté licite et honeste. Ma deliberation ne provient de lascheté, de vilté d'esprit, ny d'oysifveté, ains plus tost du desdaing et contemnement des choses basses, de quoy me pourroient estre tesmoings ceulx qui me cognoissent. Si toutesfois vous estimez que soit chose vile d'envieillir en son estude, et n'estre bon que pour soy, je ne repugne, et desire grandement de prendre aultre maniere de vivre, laquelle seroit d'estre mis au service de quelque seigneur, où mon peu d'esprit me donne esperance de quelque avancement, et facilement pourrois entretenir les bonnes lettres qui me sont plus agreables que nulle aultre chose. Je souhaiterois (quand vostre volunté seroit conforme) de faire tel commencement à Rome, come aultresfois vous ay escript, ou

avec Monsr de Noyon [1], ou avec autre seigneur; auquel lieu la congnoissance de plusieurs choses me pourroit prouffiter et me poulser avec le temps. On va par degrés au hault de la vertu; ainsi j'espere par diligence, par industrie, par integrité pouvoir parvenir à quelque bonne fin.

« Favorisez, je vous prie, mon pere, vostre honneste deliberation; laissez vous vaincre à vous-mesme; rendez moy vostre paix, et pensez que non la misere où je me trouve, non la necessité, non la paouvreté, non la vergongne d'estre debiteur à aultruy, qui est grande, me donne tant de desplaisir, come d'estre privé de vostre grace, sans laquelle depuys vostre depart [2] je n'ay eu une heure de repos. Pensez, mon pere, que, si bien en moy y a apparence de desobeyssance, ma conscience se trouve entiere, et l'amour que je vous doy est inviolable, laquelle ne peult prendre tache de l'amour et desir de vertu qui me guide. Je me remectz de tout entre voz mains, lesquelles feront œuvre de pitié paternelle, me tirant du profond de misere où je suys, et me rendantz un pere, une mere, parentz et amys desquels abandonné suys, come celui qui en abondance de toutes choses meurt de soif et de fain.

« O mon Dieu, qui congnois le dedans de ma pensée, ouvre de ta main puissante la poitrine paternelle, ouvre ses yeulx, non pour regarder mon merite, mais soy-mesme, sa pitié et son humanité, qui naturellement luy est convenable! Donne moy sa grace et ensemble l'effaict de l'espoir que me faict avoir en luy non moins mon innocence que sa bonté! De Bologne, ce 27. de septembre 1550 ».

« Vostre filz et tres-humble serviteur :

« Françoys PERROT. » [3]

La dernière partie de cette lettre nous montre la pensée de François tout entière. Il est évident que les préoccupations religieuses l'absorbent, et qu'il veut se vouer à la propagation des doctrines de la Réforme. On sent en lui le détachement et l'enthousiasme d'un martyr.

---

[1] Jean de Hangest, évêque de Noyon (1525-1577).

[2] Nicolas Perrot était-il donc allé voir son fils en Italie?

[3] Biblioth. nat., ms. Dupuy 736, fol. 261-262 *bis*. — On remarquera les italianismes répandus çà et là dans la lettre de Perrot : *anchore* (encore), *le non pouvoir exprimer*, *l'honte*, *christienne*, etc

En même temps qu'il écrivait à son père, François tenait à remercier les parents qui s'étaient entremis en sa faveur. Une seconde lettre est adressée à Germain Le Lieur [1] :

« *Al signor Germano Le Lieur.* »

» Perchè so che sete huomo de pochissime parole et d'effetti largo, per hora sforzerò il natural mio, ristringendo lo stile che spesso dalla penna si difunde a guisa de l'acqua quando s'allontana dalla stretta bocca del suo fonte, et ridurrò in poco il molto che vi ho da dire... »

Ce que le pauvre François trouve à dire, c'est qu'il a eu tort d'espérer; personne ne lui vient en aide. Il ne peut plus compter que sur lui-même. « *Ego rusticanus sum,* dit-il en terminant; *ficum ficum, ligonem ligonem appello* [2]. »

Une troisième lettre a pour destinataire Nicolas de Thou :

« *A monsignore il Thesoriero di Beauvais in Parigi.* »

» Io mi credevo, monsignore, che giovar potessero le parole vostre appo il padre et di fede et d'autorità, quello che manca del tutto alle mie; hor son caduto dalla speranza che m' havea lasciata la cortesia delle promesse vostre. Non mi caderà però di mente nè l'honesta affettion che mostraste di po[r]tarmi, nè il parer vostro conforme al mio. Et sì come quella, oltre il naturale obligo, mi spinge ad amarvi, ad osservarvi et riverirvi, questo, sostenendo la mia deliberatione da

---

[1] Germain devait être, comme les de Thou, apparenté avec François. On a vu dans nos notes que Marguerite de Thou avait épousé d'abord un Le Lieur, dont elle avait eu Jacques Le Lieur, maître des Eaux et Forêts. Elle s'était remariée avec Jacques Le Maçon, dont il semble qu'elle n'avait pas eu d'enfants, puis avec Milles Ier Perrot, mort en 1518. Une nièce de Marguerite, Jeanne de Thou, épousa Jacques Le Lieur, seigneur du Chesnoy, correcteur des Comptes.

Les Le Lieur de Rouen étaient une branche de la même famille. Les personnages que nous avons cités ne doivent pas être confondus avec Jacques Le Lieur, seigneur de Bresmetot et du Bosc-Benard, notaire et secrétaire du roi, qui fut à diverses reprises échevin de Rouen, de 1517 à 1541, et se fit connaître comme auteur de poésies palinodiques et du précieux *Livre des Fontaines*. C'est à ce dernier Le Lieur que M. T. de Jolimont a consacré, en 1847, une *Notice historique*.

[2] Biblioth. nat., ms. Dupuy 736, fol. 5 v°.

contrarii venti continuamente combatutta, non mi da un tanto ardire di creder che giusto sia havendo per me l'ottimo giudicio vostro che dirittamente la favorisce. Et quello m'è in luogo di quanti altri, che molti sono, i quali o da non so che volgare opinione, o da cieca affettione, o da vana speranza, o dall' ignoranza delle cose corrotti, con tutte le lor forze contrastano al mio volere. Deh, non dovea egli bastare, che mentre voglio salire alla virtù, per la strada erta si oppongan quelle tre fiere che sempre impediscono il camino che ci conduce a lei, essendo naturalmente in me, come in ciascuno, il disio del piacere, de l'utile et de l'honore (le quali tre cose quasi fiere da l'ingegnoso poeta thoscano sono descritte sotto i nomi della Lonza, della Lupa et del Lerno), senza che mi facciano più aspra guerra le opinioni di coloro, i quali si son lasciati vincerne. Et pur tuttavia quegli mi trafiggono, mentre, a guisa de gli huomini cangiati da Circe, non sol compiaccionsi nella lor cangiata forma, ma anchora vorrebbono agli altri far credere le miserie de l'humana, cioè della vera, et di quella che s'approssima alla nostra origine, la qual è celeste. Ma troppo avanti mi tira il mio giusto sdegno. Ritornando dunque a voi, dico che più mi move il sempio del sagio Ulysse, che la pazzia di tanti suoi compagni, i quali vincerci possono di numero et d'apparenza di piacere, ma non di ragione e di solida contentezza. Se così è, non vi fia grave di sostener le mie parti contro a coloro che, più solleciti di fatti altrui che di proprii non sono, parlare vorranno secondo il lor costume di miei pensieri, et giudicandoli alla libra delle lor billancie, leggieri e vani. Di questo vi prego strettamente, sentendo che forse mi converrà venire alle mani con sì fatta gente, non più da longi, il che mi era più sicuro, ma da presso, onde io havrò buon bisogno di cotale aiuto, che qui la lontananza, giungendo appena all' orechie mie il grido de gli abbaiatori, mi faceva men necessario. Iddio mi dia patienza, et a voi, monsignore, il compimento di vostri disii ! Di Bologna, alli 27 di settembre 1550.

« Francesco PERROTTO, cugino et servidore [1] ».

Une quatrième lettre est adressée collectivement « au même Nicolas de Thou [2] et à son frère Adrien, à Paris ». François ne

[1] Ms. Dupuy 736, fol. 6.

[2] Nous avons dit que Nicolas de Thou avait dû étudier en Italie : on peut dire la même chose d'Adrien. Nous avons de ce dernier une traduction française d'un ouvrage de Mambrino Roseo de Fabriano :

peut que leur répéter ses lamentations et leur renouveler l'accent de son désespoir. Sa mère seule a pitié de lui; il espère qu'elle leur a remboursé l'argent qu'ils ont bien voulu lui faire parvenir.

« *A gli signori Nicolò e Adriano de Thou in Parigi.* »

« Hora m'accorgo che veramente io son del numero di coloro i quali chiamansi nati nella quarta luna, posciachè non para guisa d'Hercole. La vita mia è schifa da tutti i piaceri che al mondo paiono dolcissimi, et piena di fatiche, carca d'affanni, oppressa de la miseria; ma tuttavia ancho il mele mi si cangia in assentio, l'utile in danno, la contentezza in fastidio, l'oro in carboni, et in somma io τὰ κακ' ἕλκῶ ὥστε κακίας νέφος, et son calamità che tira a sè il ferro della povertà. Questo dico io non senza ragione, considerando il beneficio già ricevuto da voi, il quale come in vero parmi che io debba credere, fuor d'ogni speranza, m'è tornato in pregiudicio, non riuscendo il savio consiglio vostro a quel fine che noi speravamo, et de più essendo cagione de maggior male. Io stimo che la madre non sol vi habbia restituti i dinari, ma che anchora, dando fede alla scrittura de tutta la somma di cinquanta scudi, si sia resoluta che non havessi più bisogno di lei, perciochè se così non fosse, non posso pensare che la pietà materna m'havesse tanto tempo negato non solamente il richiesto ajuto, ma anchora l'usato aviso delle sue lettere, credendo forse che, mentre havrei la borsa guarnita, il voler farmi ritornare sarebbe un gittare al vento le parole. Così certo m'è avenuto, senza però che vi si possa darne la colpa, conciosia chè il buono consiglio, quantunque habbia tristo fine, non perde mai la sua lode nè merita biasimo, perchè sì come il consigliar bene vien da buon discorso che è il propio ufficio della prudenza, così l'uscita felice le più delle volte pende dalla fortuna. Io sol ne incolpo et accuso la disgratia mia, la quale non ha permesso che il comminciato appogio vostro fosse fermo. Ma facia essa quanto vuole il suo corso, poichè dal ciel vien tal destino; non farà perciò ella giamai, ne havrà tale possanza sopra di me, che io continuamente non riguardi con

---

L'Institution du prince chrestien, 1550 (Biblioth. nat., ms. franç. 1222). Adrien traduisit aussi le célèbre discours prononcé devant Henri II par Claudio Tolomei (Biblioth. nat., ms. Dupuy 736, fol. 133). On possède même de lui une lettre italienne « al S. Pie. Ro. », en date du 26 décembre 1552, qui accompagnait l'envoi d'une copie de ce discours (même ms., fol. 136 v°).

dritto occhio la sincera affettion vostra et la grandezza de l'obligo che me ne resta. Pregovi che m'habbiate per tale, che dove accaderà troveransi in me li stessi effetti, se non di quel valore, almen di quello isviscerato amore che conosco essere in voi amendue. Il signor Sebileto [1] vi servirà di quanto io vi scrivo, cioè di farvi intendere il mio stato et la mia deliberatione. In tanto vi piacerà di raccommandarmi al fratello vostro, il sr Agostino [2], il quale io tengo in quello medesimo grado d'amicitia che son per havervi sempre. Di Bologna, alli 27 di settembre 1550.

« Il vostro come fratello :

« Francesco Perrotto [3] ».

Que devint alors François Perrot ? Combien de temps passa-t-il encore en Italie et comment se réconcilia-t-il avec son père ? Ce sont des questions auxquelles il nous est impossible de répondre. Tout ce que nous savons, c'est que, au mois de février 1553, il fut chargé de porter des dépêches, de Ferrare, à la cour de France [4]. Au mois de septembre 1555, il semble avoir rempli une mission à Constantinople [5]; mais vers la fin de l'année 1556, il était de retour à Paris et, le 19 novembre de cette année, il fut présent au contrat de mariage de son frère André avec Marguerite Boulangier, veuve de Philippe Cunyer [6]. Il ne tarda pourtant pas à repasser les Alpes, et fut attaché à l'ambassade de France à Venise, où François de Noailles, évêque de

[1] Ce personnage doit être Thomas Sibilet, avocat au parlement de Paris, né en 1512, mort au mois de novembre 1589. Sibilet a publié un *Art poëtique françois*, plusieurs fois imprimé (1548, 1551, 1564), une *Grammaire françoise*, dont nous ignorons la date, une traduction de *L'Iphigene* d'Euripide (1549, 1550), une traduction de l'*Ecuirie* de F. Grisone (1559), une traduction de l'*Anteros* de Battista Fregoso (1581), etc. Voy. La Croix du Maine, II, p. 432; Du Verdier, III, p. 537; Pasquier, *Recherches*, I, livre VII, ch. VI; *Lettres*, livre VIII; Loisel, *Dialogue des Avocats*, p. 513; P. de L'Estoile, *Mémoires*, éd. Jouaust, V, p. 13; Goujet, III, p. 94; IV, p. 189; Heinrich Zschalig, *Die Verslehren von Fabri, Du Pont und Sibilet*, 1884.

[2] Sur Augustin de Thou, voy. p. 335, en note.

[3] Ms. Dupuy, 736, fol. 6 v°.

[4] *Correspondance politique de Dominique Du Gabre*, 1903, p. 52.

[5] *Ibid.*, p. 116.

[6] Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, 13e pièce.

Dax, fut alors appelé à remplacer Dominique de Gabre, évêque de Lodève.

Au moment où le nouveau représentant de la France prit possession de son poste, il chargea Perrot d'une mission auprès des Turcs. Le 28 août 1557, François écrit de Raguse à l'ambassadeur :

« Monseigneur, je n'ay peu arriver icy que ce matin, ayant la mer et le vent si contraires que je ne m'ay peu ayder que de la force des rames à la plus grand peine du monde et avec assez de danger. Et si j'eusse eu un aultre vesseau, je seroy encore à my chemin. Quand je party d'Ancone on avoit certain advis de l'armée turquesque, qu'elle estoit à la Vallona.... »

Perrot donne ensuite quelques renseignements sur la situation des Turcs et ajoute que les Vénitiens ont été fort étonnés de la venue de M. de La Vigne, ambassadeur de France à Constantinople, lequel a passé par Raguse il y a quinze jours [1].

Notre auteur continua sa route jusqu'à Constantinople, ou jusqu'à Andrinople; mais il était de retour à Venise au mois de décembre. François de Noailles écrit en effet, le 10 de ce mois, à Jean de La Vigne : « J'ay entendu de Perrot que le bassa de l'armée de mer lui a dict que le G. S. accorderoit plus volontiers au roy une armée de CL galleres qu'une plus foible.... [2] »

Il est probable que Perrot passa encore un certain temps à Venise; mais, à ce moment, nous le perdons encore de vue pendant plusieurs années. Nous savons seulement que, vers 1562, il se maria. Le nom de sa femme nous est révélé par un acte dont il sera parlé plus loin : elle s'appelait Nicole Croquet [3]. Le mariage

---

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 20520, fol. 115. — Jean de La Vigne, ambassadeur à Constantinople, rentrait en France; mais il fut renvoyé presque aussitôt à son poste. Il repassa par Venise, et débarqua de nouveau à Raguse, le 15 novembre 1557. (Charrière, *Négociations*, II, p. 408.)

[2] Charrière, II, p. 417.

[3] Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, n° 28. — Comme les de Thou et les Le Lieur, les Croquet étaient une famille de marchands parvenue à l'échevinage. Un Jean Croquet fut échevin de Paris en 1502, 1510, 1522; un autre, en 1538; un troisième fut conseiller en 1548. Une Nicole Croquet, mariée à Jacques Gobelin, mourut le 24 juin 1572.

ne fit que le confirmer dans les idées religieuses où il s'était depuis longtemps engagé; aussi se rendit-il à Genève pour y poursuivre ses études de théologie et s'initier à la langue hébraïque [1]. Nous avons sur ce point un témoignage précieux dans une lettre qui doit être du 1er mars 1564. Cette lettre adressée aux frères Daniel [2], a été déjà imprimée par les éditeurs des œuvres de Calvin; mais elle jette trop de jour sur la vie de notre auteur pour que nous hésitions à la reproduire ici :

« *A messieurs, messieurs les Daniels d'emprès Ste Croix à Orleans* ».

« Si qua ante hunc diem scribendi occasio data esset, non ita dudum hanc officii sponsionisque nostrae exhibitionem desiderassetis; sed quia optima fide, quantum scire potui, diligentiae nostrae, quae vobis ignota non est testationem novissimam hactenus edere non licuit, nec res nostrae ferunt, nec adeo ipse causae status praesertim apud vos ut fusius de cessationis excusatione προλέγωμαι, illud enim minus necessarium ac fortasse etiam putidum foret. Jam enim si, rebus hic non satis compositis, statim ad vos scripsissem, nil certi a me accipere potuissetis, et praematura tamen solutio vice legitimae satisfactionis fuisset. Nunc tanto commodius id praesto quanto serius. Res igitur nostrae,

[1] François ne figure cependant pas sur la liste des étudiants, tandis que ses parents Antoine et Denis Perrot, dont nous n'avons pu établir la filiation, y sont inscrits à la date de 1563, et son cousin Charles Perrot, fils de Miles II, à la date du 16 mars 1564 (*Livre du recteur;* Genève, 1860, in-8, pp. 8 et 10). Charles ne devait plus quitter Genève. Il y fut deux fois recteur de l'académie (1570, 1588), lecteur en théologie (1572), professeur en théologie (1598). Il mourut le 15 octobre 1608. Voy. Haaz, *La France protestante*, VIII, p. 795, et Ch. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*, 1900, gr. in-4, passim.

[2] Pierre Daniel, fils de François Daniel, l'ami de Calvin, était né à Orléans vers 1530, avait étudié le droit à Bourges, sous Cujas, quand le cardinal Odet de Chastillon le nomma bailli de la justice temporelle de l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire, dont par la suite il explora et sauva les manuscrits. Il mourut en 1603, laissant un nom célèbre dans l'histoire de l'humanisme. Son frère, François, était venu étudier à Genève en 1560 (*Livre du recteur*, 1860, p. 2). Voy. *Der Jurist und Philolog Peter Daniel aus Orleans. Von Dr. Hermann Hagen. Mit einer Beilage achtzehn ungedruckte Briefe von Gelehrten des 16. Jahrhunderts enthaltend* (Zur Feier des Stiftungstages der Berner Universität, 1873, in-4); *Étude littéraire et historique sur Pierre Daniel d'Orléans, par le professeur Hagen, traduite par P. de Félice;* Orléans, 1876, in-8.

quarum vobis non minimam esse curam existimo in statu sunt, pro hujus loci conditione et scholae. Hebraea nunc serio amplecti incipio ac, si Dominus dederit, feliciter persequar. Theologiam partim in schola, partim in privata statione meditor. Bonus ille noster praeceptor communisque parens assidue ex Ezechiele, quem in manibus habet, recitare solet, id est, pro instituto hujus anni tribus primis diebus singularum hebdomadarum, una semper interposita, qua vicissim Theodorus [1] noster κατήχησιν ex graeco enarrat tribus quoque primis tantum diebus hebdomadis suae, nam tribus ultimis uterque semper feriatur. Ex ejus autem quem postremo dixi lectione major profectus redire solet, tum quod enarratio Catechismi id per se ferat, tum vero quod ille frequens sit et assiduus. Alter enim vir ex morbo vix suam vicem constanter obire potest, quod maxime illi hiemali tempore contingere creditur; aestivo enim melius fere ille habet. Ita sane fit ut totum fere scholae jugum ferat Theodorus, cujus ex eo manifesta fortitudo apparet quod ubi multae segetes auditorum sunt bovis robur necessario appareat. Frequens enim auditorium est ac fere ducenti in eo numerari liquido possunt. Ii autem sunt totius scholae praestantissimi. Caeteri enim minorum quodam modo gentium Porto [2] et Cevallerio [3] et Scrimgero [4] tantum dant operam in graecis, hebraeis et philosophia, quod maxime aetatem primam doceat. Gymnasium frequentisimum est, et, si de eo mihi non ita ex usu liquet, plus tamen quadringentis pueris in eo reperiri posse creditur. Indigenae plurimi, caeteri nostrates, Itali pauci. Ego autem privatis meditationibus plurimum θεολογῶ, quod publica studia mihi non satis sufficere videntur, ac (ut uno verbo loquar) nihil hic nunc fere habetur quod non domi quisquis assequi possit. Quod omnino faciet ne hic morer diutissime. Studia tamen nostra et tranquillo otio imprimis foventur hic, quod in Gallia totum sesquiannum frustra speraveram. Et vero continua verbi Dei auditio et publicum singularis hujus civitatis exemplum nos mirum in modum retinent. Hic ob suspiciones perpetuas excubiae assiduae [5]. Omnia tamen divino beneficio solida tranquillitate constant, magistratuum opera imprimis.

---

[1] Théodore de Bèze.

[2] François Portos, Crétois, professeur de grec de 1561 à 1581.

[3] Antoine Le Chevalier, de Vire, professeur d'hébreu de 1558 à 1566.

[4] Henry Scrimger, de Dundee, professeur de philosophie de 1561 à 1565.

[5] Les éditeurs des lettres de Calvin citent des pièces qui montrent que les intrigues du duc de Savoie avaient semé l'inquiétude à Genève à la fin de l'année 1563 et au printemps de l'année 1564.

Biblia Cevallerius recognoscit ad Complutensem editionem, sed id ab eo vix decennio confectum iri audio [1]. Sequetur Testamentum cum annotationibus Theodori [2]. Haec tantum. Fratres valent vosque salutant. Calend. Martii.

« Vester in Domino :

« Fr. PERROTUS [3]. »

Peu de temps après avoir écrit cette lettre, François perdit sa femme, morte sur la terre étrangère, comme nous le voyons par une épigramme de Louis Des Masures :

Ad Franciscum Perrotum.

In violenta ruis, miles, duce praelia Christo,
Teque petens telis agmina ductor agit.
At te, certa Dei custodia, aheneus alto,
Qua te cumque moves, aggere murus obit.

Haec eadam sancti, dum vita manebat in hostes
Fortiter adversos arma tulere patres.
Finibus egressus patriis Abrahamus amatae
Conjugis ossa empta mortua condit humo.
Dimicat Isaacus mediaque Jacobus arena
Cum summo exercet fortia membra Deo.
Victor abit, tu victor abi, teque auspice Jano
Det Deus ipse sibi viribus esse parem [4].

François, resté veuf, rentra en France et prit le chemin de

[1] Cet ouvrage n'a jamais paru.

[2] La première édition fut publiée par Théodore de Bèze, chez Estienne, en 1565.

[3] *Calvini Opera*, XX (Brunsvigae, 1879, in-4), col. 258-260, d'après l'original autographe conservé à Berne (ms. Bongars 141, n° 202). Nous empruntons les notes aux savants éditeurs de la correspondance, MM. Cunitz et Reuss. — Le même manuscrit renferme des lettres de Pierre Daniel et de Charles Perrot expressément datées de 1564.

[4] *Ludovici Masurii Nervii Poemata secundo edita, ab authore ipso recognita et novis aucta* (Basileae, [Th. Guarinus], 1574, in-16, fol. 127). — Ce recueil, dont nous avons en vain cherché un exemplaire dans les bibliothèques de Paris, nous a été obligeamment communiqué par notre savant ami, M. Ferd. Vander Haeghen, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand.

Paris. Le 2 septembre 1564, il obtint, par sentence du Châtelet, la garde bourgeoise d'une enfant née de son mariage avec Nicole Croquet. Cette enfant avait reçu le nom d'Espérance [1].

Pendant son séjour à Paris, François s'unit à divers poètes pour chanter le présent fait par Henri de Mesmes à Michel de L'Hospital, d'une médaille antique représentant Aristote, médaille qui se trouvait être le portrait du chancelier.

Il composa sur ce sujet onze distiques dont voici le premier :

Ecquid naturae valeat rediviva potestas,
Ipsa duos referat quae unica imago docet... [2]

François ne resta que quelques mois à Paris. Il quitta la capitale pour se rendre auprès des protestants de Metz. Il prenait part sans doute à des négociations politiques sur lesquelles nous sommes mal renseigné. Ce qui permet de le penser, c'est qu'il n'emmena pas avec lui la petite Espérance. Nous avons de lui une lettre datée de Metz, le 16 juillet 1565. Nous ignorons à qui cette missive était adressée; le destinataire pouvait être Édouard Biset, grand ami de Louis Des Masures [3]. Nous ne donnerons pas la lettre en entier; il nous suffira d'en citer les premières lignes :

« Monsieur, J'ay esté bien aise d'entendre quel a esté vostre voyage par vostre lettre que j'ay receue y ha huict jours, laquelle ayant communiquee à monsieur le president [4] et à monsieur Des Masures, leur a

---

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, pièces 28, 29 et 30.

[2] Biblioth. nat., ms. lat. 8139, fol. 93. — Les autres auteurs qui prirent part à ce jeu poétique furent : Nicolas III Perrot, frère aîné de François, puis Adrien Turnèbe, Pierre de Montdoré [Montaureus], Germain Vaillant de La Guelle, abbé de Pimpont [Valens Pimpontius], Denis Lambin, Leger Du Chesne, Claude Fauchet, Jacques Le Febvre [Faber], Thomas Sibilet, Nicolas Vergèce, Théodore de Bèze, Jean Dorat, Antonio de Govea et Jacques de Vintimille, Rhodien.

[3] C'est à Édouard Biset que Des Masures adresse sa seconde élégie (*Poëmata*, 1574, fol. 83) et trois épigrammes (*ibid*, fol. 122, 126 v°). Deux des épigrammes nous montrent que Biset avait un fils appelé Alexandre, et c'est pourquoi nous pensons à lui.

[4] Antoine Senneton, président du parlement de Metz, à qui Louis Des Masures adresse une épigramme (*Poëmata*, 1574, fol. 126).

donné ce mesme plaisir. Toutefoys je puy dire que ce qu'escrivez de vostre Alexandre m'en a apporté plus qu'à eux et m'a esté comme particulier, pour ce que, au mesme temps que je receu vostre lettre, on me mandoit de Paris que mon Esperance aussi se portoit fort bien, qu'elle devenoit plus gentille de jour en jour en desgoisant sa langue, et qu'elle donnoit du plaisir de son petit babil. Ce sont les mesmes paroles qu'on m'escrivoit, tellement que ce que vous attribuez à quelque secousse du coche, j'ai occasion de l'attribuer plus tost à un secret et tacite consentement de Nature.... [1] »

François expose alors ses théories sur l'éducation; ce sont celles d'un huguenot rigide. Il entre ensuite dans des détails assez longs sur la lutte soutenue par le cardinal de Lorraine contre M. de Salcède [2]. La lettre est signée : « Vostre frere, amy affectionné et tres-humble serviteur : Françoys PERROT. »

Le séjour du poète à Metz ne semble pas avoir été de très longue durée. Des quittances datées des 12 janvier, 17 avril et 20 juillet 1567, nous montrent que Perrot était rentré à Paris [3].

Au commencement de la troisième guerre de religion, c'est-à-dire en 1568, notre auteur est à Padoue et travaille à une traduction italienne des Psaumes; nous en avons la preuve dans une élégie que lui adresse son ami Louis Des Masures, alors fugitif en Allemagne et en Suisse :

Bella ter indomitus repetit civilia Mavors
  Ternaque jam fervens excitat arma furor.
Usque adeo rabies animos agitare feroces
  Pergit et insanos exstimulare viros ?
Prima procul patriis peregrinum finibus orbem
  Nos egere fera visere bella manu.

---

[1] Biblioth. nat., ms. Dupuy 334, fol. 109.

[2] Nous n'avons pas à parler de cet incident qui est en dehors de notre sujet; nous renverrons seulement à la relation suivante :

La Guerre || Cardinale de l'Ad- || ministrateur du Tem- || porel de l'Euesché de Mets, con- || tre le Sieur de Salcede Cheualier de || l'Ordre, & Gouuerneur de Marsal. || 1565. *S. l.*, in-8 de 35 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. (Biblioth. nat. Lb. [33]. 160.)

[3] Biblioth. nat., ms. fr. 28726, dossier 50794, nos 30, 28, 29.

Filliolam [1] tibi lux erranti protulit ortam,
Cui Deus alternos annuat ire dies....
Tu Patavi, Perrote, lates, Antenoris ossa
Vilis ubi tumulo condita servat humus.
Ipse illic italo magni quae carmina vertis
Davidis, ad citharam carmine versa canis.
Hebraeum afflavit sancto qui numine vatem,
Te Deus et numeros et tua corda regat.
Rhenus ubi undosum convolvit corniger amnem,
Expulsum patrio me lare texit ager.
Errantem ulterius vidit quoque Neccarus, alta
Qui Rheni rapidis ad vada fertur aquis.
Auxilia inde peti germanica vidimus, illinc
Quae parat hostis et hinc quae pia turba legit.
Tu numeras Italum bello quae gallica gentes
Regna petunt et se vimque dolosque parant.
Hic pedes it; sublimis equo furit ille; trementem
Hic hastam, ille graves concutit igne globos.
Gallia sic trepidis agitata tumultibus horret
Et vocat externos in sua damna duces.
His miser illacrymans ego per germanica longe
Castra famem, morbos exiliumque tuli.
Nunc ubi quæ redeant expecto secula, fessum
Vallis habet medio Sammariana sinu,
Vallis inexhausto argenti generosa metallo
Quam juga vinetis et grege laeta tegunt.
Hic placido tandem paulum datur ore tueri
Quam Deus immensas annuat aequus opes.
Tu fastus italos et tecta superba potentum,
Parvum ego conducta miror in aede focum.... [2]

Perrot resta plusieurs années au delà des Alpes. Il était à Venise en 1570 quand y vint Philippe de Mornay, sieur du Plessis-Marly, avec lequel il se lia d'une amitié qui dura autant que leur vie [3]; il y était encore en 1572, quand son cousin Phi-

[1] Allusion à Espérance, cette enfant en qui se concentrait toute la tendresse de Perrot.
[2] *Ludovici Masurii Nervii Poemata*, 1574, fol. 81-83.
[3] *Mémoires de Madame de Mornay*, édition publiée par Mme De Witt, 1868, I, p. 28.

lippe Canaye y arriva. Ce fut là qu'il apprit le massacre de la Saint-Barthélemy. Au mois d'octobre de cette année, il accompagna Canaye dans une excursion à Raguse [1]. Nous ignorons s'il poussa plus loin; en tout cas, il n'accompagna pas François de Noailles jusqu'à Constantinople; il était en effet à Venise au mois d'avril 1573 [2], et il y resta jusque vers la fin de l'année.

Nous savons par une lettre d'Hubert Languet que Perrot vivait auprès de l'ambassadeur Arnauld Du Ferrier et l'assistait comme secrétaire. Le 7 janvier 1574, Languet écrit de Vienne, à son ami Philippe Sidney :

« Antequam discedas Venetiis, da operam ut tibi vel munusculo aliquo concilies Camillum istum qui literas nostras procurat; nam nollem literas quas ad me scribis mitti legato Ferrerio hanc ob causam. Perrotus, qui apud ipsum vivit (quem puto ipsi literas ostendisse quas de te ad patrem ejus scripseram), scripsit mihi nuper me facturum rem gratam legato si interdum de rebus publicis scribam ad ipsum, quem aiebat in mei gratiam paratum esse quaelibet officia tibi praestare, cum intelligat quanto amore te prosequar. Ego sane ipsum proper virtutum colo et magnifacio, ac etiam eo nomine me plurimum ipsi debere agnosco, quod humaniter te exceperit, et libenter ei gratificarer ac inservirem; sed, ut nosti, colo amicitiam cum domino Vulcobio [3], qui nullam praetermittit ad ipsum scribendi occasionem. Si itaque scriberem, metuerem ne Vulcobius suspicaretur me aut velle videri plus sapere quam ipsum, aut etiam aliqua scribere quae non aperiam ipsi, cujus munus est scribere in aulam de rebus germanicis [4]. »

---

[1] Voy. *Le Voyage du Levant de Philippe Du Fresne-Canaye* (1573), *publié et annoté par M. H. Hauser* (Paris, Leroux, 1897, in-8), pp. 7, 214. Il est inutile de parler ici de Canaye, à qui nous consacrons ci-après une notice.

[2] Une pièce traduite par Perrot, du latin de Théodore de Bèze, est datée de Venise, le 23 avril 1573. (*Salmi di David*, 1603, in-16, fol. ¶¶ 2.)

[3] Jean de Vulcob, seigneur de Sassy, puis de Coudron, abbé de Beaupré, au diocèse de Beauvais, etc., était depuis le mois d'avril 1570 ambassadeur auprès de l'empereur. Il occupa ce poste jusqu'au mois d'octobre 1576. Il s'intéressait particulièrement aux choses italiennes, comme on le voit par une épître que lui adresse Jacopo Corbinelli à la fin de l'édition de *La Bella Mano* de Giusto de' Conti (1589). Vulcob mourut, âgé de plus de soixante-dix ans, le 10 septembre 1607. Voy. L'Estoile, éd. Jouaust, VIII, p. 339.

[4] *Huberti Langueti Epistolae politicae et historicae ad Philippum*

Au moment où Languet prenait la plume, Perrot n'était déjà plus à Venise. On a vu plus haut que, dès l'année 1568, il travaillait à une traduction italienne des Psaumes. Cette traduction, destinée aux églises protestantes, ne pouvait pas être imprimée en Italie. A Venise même il n'était pas bon d'être soupçonné d'hérésie. Tels furent probablement les motifs qui portèrent François à demander de nouveau l'hospitalité à la ville de Genève. Il y fut reçu habitant, le 14 décembre 1573, en même temps que Jean Canaye [1]. L'acte de réception eut pour témoin le cousin de François, Charles Perrot, ministre à Genève [2].

De sa nouvelle résidence, notre auteur put correspondre avec les amis qu'il avait laissés au loin. Il reprit notamment ses relations avec Hubert Languet. Celui-ci écrivait, de Vienne, à Philippe Sidney, le 26 février 1574 :

« Scripsit ad me Geneva Perrotus, ad quem tibi dederam literas. Dolet sibi non esse datam occasionem tibi gratificandi. Quantum possum ex ejus literis conjicere, ibi sperant pacem in Gallia coalituram [3]. »

Peu de temps après, Perrot était de retour à Venise. Le 24 juillet, Languet écrit à Sidney, qui est dans cette ville :

« Saluta D. Perrotum, quem volo liberare anxietate [4]. »

François Perrot dut revenir bientôt sur les bords du Léman, où sans doute il séjourna plusieurs fois, afin de surveiller l'impression de ses ouvrages. Avant de donner au public la traduc-

---

Sydnaeum, equitem anglum, illustrissimi pro-regis Hyberniae filium (Ludg. Batavorum, ex officina Elzeviriorum, 1646, in-12), p. 32.

[1] Jean Canaye, secrétaire du roi et seigneur du Fresne, était le troisième fils de Séverin Canaye. Son frère aîné, Philippe, avait été exécuté à Toulouse, pour cause de religion, en 1568; son second frère, Pierre, eut à subir diverses épreuves pendant les guerres civiles. Un quatrième frère, Jacques, avocat au parlement de Paris, était le père du Philippe qui passa par Venise, en 1572.

[2] Registre des habitants de Genève (Communication de M. Alfred Cartier).

Sur Charles Perrot, fils de Milles II, voy. ci-dessus, p. 351, en note.

[3] *Huberti Langueti Epistolae politicae et historicae ad Philippum Sydnaeum*, 1646, p. 67.

[4] *Ibid.*, p. 169.

tion même des Psaumes il fit paraître une suite de poésies qu'il en avait extraites. Un premier recueil dut voir le jour au commencement de l'année 1576; nous ne l'avons pas retrouvé. François y fait allusion dans un avis, daté de Lyon le 12 octobre 1576, que nous lisons dans le volume suivant, volume qui paraît n'être qu'une seconde édition :

Perle elette || di Francesco Perrotto, || cauate da quel teso- || ro infinito di || CL. Salmi di || Dauid. || Diuise in tre parti, || et noue canti. || *Appresso Giouanni de Laon.* || M. D. LXXVI [1576]. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 80 ff. non chiffr., sign. *A-K.*

Le titre porte la marque de *Jean de Laon :* un glaive entouré de flammes, tenu par une main sortant des nuages.

Le f. *A* 2 contient sept octaves adressées « Al serenissimo principe et l'illustrissimo senato di Venetia » :

Tra molte gioie, o mia Venetia cara,
Di cui s'ornan le tue madonne belle,
La perla oriental, più grossa et rara,
Il pregio par che porti et piaccia a quelle...

Le premier chant (fol. *A3-B3* r°) se compose de 50 octaves, dont voici la première :

Beatitudine de l'huomo.

Beato chi non va, non sta, non siede
Tra scelerati iniqui e schernitori !
Sempre dal lor consiglio, strada et sede
Fermo, costante et dritto ei si tien fuori.
Ma nel camin di Dio sen' va per fede;
Là drizza, ferma et pon' tutti suoi amori :
A questo è nato l'huom, e'n questo stato
O vada, o stia, ben si può dir beato.

Les chiffres portés dans la marge renvoient aux Psaumes dont le passage correspondant est tiré.

Le chant II (fol. *B 3* v°-*C 3*) et le chant III (fol. *C 4-D 4* r°) contiennent chacun cinquante octaves. Au v° du f. *D 4* est l'avis daté de Lyon, le 12 octobre 1576, où l'on voit que cette première partie avait déjà été publiée :

« Questa scelta di *Perle*, Venetia mia carissima, ti fu già da l'autore di quelle fin dal principio de l'anno data in dono per testimonio de l'affetione sua singolare verso di te, et per qualche ornamento tuo, non quello, no, del corpo, ma de l'animo, sì, come che questo ne habbia sempre più di bisogno et a quello altro tanto ne sia forse che basti, overo ne avanzi et sia troppo di soverchio.... »

Maintenant l'auteur, qui voit Venise malade, lui destine un remède. Ce remède est compris dans cinq octaves (fol. *D 5*). Viennent ensuite : deux octaves *Contra l'invidia...;* deux octaves « Al signor de Torse [1] » (7 mars 1576); une stance en huit vers « del signor de Torse »; trois octaves *Sopra la seconda parte delle Perle di David,* « Al signor Michele Burlamacchi [2] » (14 avril 1576), et deux octaves « Al signor de Torse ».

La seconde partie est divisée en trois chants comptant ensemble cent cinquante octaves (fol. *E 1-H 2* r°). On lit à la fin : « A gli XI. di maggio 1576. »

La troisième partie, « ne la qual si tratta della prima et più antica guerra del mondo », commence, au fol. *H2* v°, par une introduction en quatorze octaves, datée du 29 mai 1576. Cette introduction est suivie de cinq octaves « A l'illustre contessa, la signora Diamante di Pepoli [3] »

---

[1] Ce personnage est Hermann Taffin, sieur de Torsay, à qui nous consacrons plus loin une notice.

[2] Michele Burlamacchi, fils de Francesco, était né à Lucques en 1532. Il venait d'épouser Chiara Calandrini quand il abandonna sa patrie afin de vivre selon sa foi. Il s'arrêta d'abord à Lyon (1567), puis fit quelque séjour à Montargis, où naquit sa fille Renée, qui eut pour marraine Renée de France (25 mars 1568). En 1570, Michele s'établit à Sedan. Il quitta cette ville en 1579 et vint habiter Moret, terre du prince de Condé, non loin de Fontainebleau. Les persécutions religieuses le forcèrent d'abandonner cette résidence et de passer à Genève, où il arriva le 28 septembre 1585. Au mois d'août 1590, il fit un voyage en France pour le compte des Arnolfini et des Micheli, de Lyon; mais il mourut au moment où il rejoignait la cour, vers le milieu de septembre.

La fille aînée de Michele, Renée, s'unit, le 29 mai 1586, à Cesare Balbani, qui mourut à soixante-cinq ans, le 26 avril 1621. Elle épousa, en secondes noces, le 24 avril 1623, Théodore Agrippa d'Aubigné, alors âgé de soixante-onze ans.

Voy. Ch. Eynard, *Lucques et les Burlamacchi,* 1848.

[3] Les Pepoli sont Bolonais. La comtesse Diamante s'était réfugiée à Genève; elle y épousa : 1° le comte Edoardo da Tiene; 2° Manfredo Balbani. Voy. J.-B. G. Galiffe, *Le Refuge italien de Genève,* 1881, p. 159.

(4 novembre 1576), d'une octave adressée au lecteur et du tableau des antithèses entre lesquelles la lutte est engagée : Christ et Bélial, le Fidèle et l'Infidèle, etc.

Chacun des chants qui composent la troisième partie compte cinquante octaves. On lit à la fin la date du 14 juin 1576.

Au v° du fol. *K7* est un *Breve Aviso cerca questo trattato della guerra.*

Le dernier fol. est occupé, au r°, par la *Correttione de gli errori scorsi nella stampa*, et, au v°, par la marque de *Jean de Laon*, accompagnée cette fois de la devise : *Non son venuto pér mettere la pace, ma il coltello. Matt. 10.*

Biblioth. nat., A 6218. — Biblioth. Marcienne, à Venise, 4464 (exemplaire portant l'ex-libris d'Apostolo Zeno).

L'année suivante, François Perrot fit paraître chez le même imprimeur une traduction française de son ouvrage :

Perles d'eslite recueillies de l'infini thresor des cent cinquante Pseaumes de Dauid. Traduit d'Italien en François par l'auteur. *Par Iean de Laon*, 1577. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 8 ff. lim. et 144 pp.

Cat. Adert, 1887, n° 9.

Nous n'avons rencontré ce volume dans aucune des bibliothèques où nous avons eu accès, et nous ignorons si la traduction est en vers ou en prose, et si l'auteur y a joint quelque pièce intéressante.

Quatre années s'écoulèrent encore avant que Perrot se décidât à donner ses Psaumes au public; enfin il en fit paraître la première moitié chez l'imprimeur Jacques Berjon. Voici la description de ce volume qui est, comme toutes les productions de l'auteur, un livre de la plus grande rareté :

Settantacinque || Salmi di || Dauid, tra- || dotti in lingua || volgare Italiana, & accom- || modati al canto de i Fran- || cesi : || Per Messer || Francesco Perrotto. || *Della stampa di Giacopo* || *Bergione.* || M. D. LXXXI [1581]. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 4 ff. lim., sign. ¶, et 92 ff. non chiffr., sign. *A-L* par 8, *M* par 4.

Le titre porte une marque de Jacques Berjon qui n'a pas été reproduite : une main écrivant sur un pupitre; le pupitre est couronné de lauriers et, autour, s'enroule un serpent, qui mord sa queue.

Les 3 ff. qui suivent contiennent une *Esortatione a laudare Iddio* (sonnet), puis deux sonnets accompagnés de la traduction française : *L'Autore all' Italia.* Voici la première de ces deux dernières pièces :

L'Autore all' Italia.

Qui come io posso vo pagare il fio
Di tua lingua imparata, Italia bella,
Sì d'ogni cosa pronta a trar gabella,
Così ancor tu quella pagassi a Dio!

Se ti verrà di meglio far disio,
Ben ti so dir et protestar per quella
Fede ch' ho in lui ch' a ciò per me t'appella
Che a caro havrò che taccia il canto mio.

Va, forestier, dirai! S'io senza frode
Qui procuro il tuo ben, non la mia lode,
Non invidiar che tuo sia proprio il frutto

Di mie fatiche, onde hor sol d'una parte
Ti fo la mostra. Et vegna a contentare,
Tu da me havrai, ch'io ti riserbo, il tutto.

L'Autheur à l'Italie.

Ici comme je peux de ton langage appris
Je paye le tribut, o Italie belle.
Prompte de toute chose à tirer la gabelle,
Qu'ainsi la rendre a Dieu le vouloir te fust pris!

Si des tiens a quelcun de mieux faire entrepris,
Bien puis-je protester par la foy, je di celle
Que dois au Dieu vivant qui là par moy t'appelle,
Que plaisir me fera voir mon chant en mespris.

Va, estranger, dirâs! Si sans fraude et injure
En ceci non mon los, mais ton bien je procure,
N'aye l'œil envieux que ce fruict propre à toy

Sorte de mes labeurs, dont ne te fais que monstre
De la juste moitié. Mais si telle rencontre
Elle a que de te plaire, atten le tout de moy

Les psaumes se suivent dans l'ordre numérique, accompagnés chacun de la mélodie imprimée en caractères mobiles.

Biblioth. nat., Inv. Yd. 6628. — Collection Guicciardini à Florence (Cat., p. 36).

Les protestants italiens n'étaient pas nombreux; cependant il y en avait çà et là quelques groupes, surtout à Genève : c'est à ces derniers que Perrot pensait principalement en faisant imprimer son recueil. Les mélodies du Psautier français avaient déjà été acceptées par la plupart des églises réformées de l'Europe : notre poète voulait les faire connaître à l'Italie. Il ne réussit pourtant qu'à demi. Giovanni Diodati, qui vivait aussi à Genève, avait de son côté entrepris une traduction italienne des Psaumes adaptée à d'autres mélodies. Il avait fait paraître en 1578 un premier fragment de son ouvrage [1], qui fut peu après réimprimé [2]. Soit que les vers du poète lucquois fussent plus élégants, soit que les mélodies eussent plus de charme pour les fidèles, soit simplement parce que le recueil avait paru le premier, la version de Diodati eut plus de succès que celle de Perrot.

Nous ignorons à quelle époque précise Perrot quitta définitivement Genève. Il est probable qu'il se rendit dans les Pays-Bas auprès de son ami Philippe de Mornay; mais, s'il visita les Pays-Bas, il ne s'y arrêta guère. Il s'établit à Sedan, où il devait séjourner presque sans interruption pendant la dernière partie de

[1] Sessanta || Salmi di || Dauid, || tradotti in ri- || me volgari Italiane, secon- || do la verità del testo || Hebreo. || Col cantico di Simeone, e i dieci || Comandamenti della Leg- || ge : ogni cosa insieme || col canto. || *Della stampa* || *di Giouanni Batti-* || *sta Pineroli.* || M. D. LXXVIII [1578]. *S. l.* [*Genève*], in-16, titre encadré, mus. notée.

Biblioth. de la Soc. de l'hist. du Protestantisme français.

La même bibliothèque possède une réimpression qui porte cette rubrique : *Della Stampa di Gieremia Planche.* || M. D. LXXXV [1585]. *S. l.* [*Genève*], in-8.

sa vie. Mornay, ayant terminé en 1581 son livre *De la verité de la religion chrestienne*, qui parut à Anvers, chez Plantin, le mit lui-même en latin, tandis que Perrot entreprit de le traduire en italien. La version italienne fut terminée pendant l'hiver de 1584. Perrot la dédia au roi Henri III par une épître datée de Sedan, le 17 mars 1584; cependant l'ouvrage ne fut imprimé que vingt-huit ans plus tard; nous en parlerons plus loin.

Une lettre adressée par Mornay à Perrot, en date de Nérac, le 5 décembre 1582, témoigne de la confiance que notre auteur inspirait aux chefs de l'Église réformée. Mornay lui raconte que, en rejoignant le roi de Navarre, il a vu près d'Orléans, au village d'Arthenay, leur ami commun Arnaud Du Ferrier, qui se rend à la cour. Quoique le vieux jurisconsulte montre d'excellentes dispositions, sa foi aurait besoin d'être fortifiée. Que Perrot aille le voir « pour l'arracher du tout de là et le transplanter en meilleure terre ». « Il faudrait que M. Du Ferrier se retirast en quelque eglise notable et libre, comme pourroit estre Sedan[1]. »

Ce fut sans doute aussi à l'instigation de Mornay que Perrot intervint dans la lutte soutenue par le roi de Navarre contre les ligueurs. Il le fit en adressant à l'Italie un factum dans lequel était démontrée l'inanité de l'excommunication prononcée par le pape Sixte-Quint contre Henri de Bourbon et contre le prince de Condé[2]. Ce factum, qui doit être rapproché des nombreux

---

[1] *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, 1824, II, pp. 155-157.

[2] Jacques-Auguste de Thou, parlant, à l'année 1585, de l'opposition faite par le roi de Navarre et le prince de Condé à l'excommunication prononcée par le Pape Sixte-Quint, continue ainsi : « Programmati illi postea amplior *Declaratio* accessit *ad pulchram Italiam*, italice scripta et typis excusa nomine nobilis cujusdam Galli, cum plerisque versibus italicis contra pontificem ejusque censuram, quibus Sixtum mentitum esse confirmatur, collectis etiam ex Fr. Petrarcha, Dante Aligerio, Jo. Bocatio locis quibus concessa illo saeculo libertate curiae romanae mores ac lididines amarulente carpuntur. Scripti auctor putatur Franciscus Perrotus, olim in adolescentia persicae cum Gabriele Aramontio, regio apud Solimannum oratore, profectionis comes, et diu in Italia postea hospes, ubi talem linguae peritiam assiduo usu loquendi ac scriptione contraxit, ut scripta ejus italica ab Italis pro genuinis italicis agnoscantur. Postea et in censuram illam scripsit Franciscus Hotmanus

écrits de Mornay, parut sous la fausse rubrique de Munich. En inscrivant sur le titre le nom d'une ville catholique, Perrot usait d'un subterfuge dont Mornay lui donnait l'exemple dans sa *Lettre d'un gentilhomme catholique françois, contenant breve responce aux calomnies d'un certain pretendu Anglois.* En réalité le factum fut imprimé en Hollande; en voici la description :

Auiso paceuole || Dato alla Bella Italia || Da || vn nobile giouane || Francese, sopra la mentita data dal Serenissimo || Re di Nauarra a Papa Sisto V. || *Monaco* || *Appresso Giouanni Swartz.* || 1586. Pet. in-4 de 2 ff. lim., 61 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr.

La rubrique du titre est certainement fausse; le volume n'a pu être imprimé à Munich; il sort d'une officine hollandaise.

Le fol. *A 2* contient un avis de « Lo stampatore a gli Italiani, curiosi di veder ciò che hoggi dì si fa nel mondo ». « A' giorni passati, gentilissimi spiriti, » dit l'imprimeur, « mi fu da un nobile ingegno presentato questo *Aviso,* acciochè per mezzo della stampa mia io ve lo presentassi a leggere; lo pigliai et, letto che l'hebbi, restai maravigliato di vedere che uno straniero componesse così vagamente nella vostra nobil favella, che s'io non m'inganno, non vi dee punto dispiacere, veggendo che altri lascia di comporre nella sua propria per comporre nella vostra, et siate certo che l'autore, il cui nome mi taccio per conoscerlo lontanissimo d'ogni vana gloria, è di nation Francese, et tanto gli è sempre cotesta vostra dolce favella piaciuta, ch' egli ha speso buona parte del suo tempo in apprenderla, non pur dal vulgo solo, ma etiandio da' migliori scrittori ch' ella si habia. Hora temo che ad alcun di voi egli non paia un poco colerico, ma convien che vi ricordiate che egli è Francese, che sono di natura colerica, ma dolce, perchè tosto tosto passa lor via.... »

Le f. qui suit (fol. [1]) est occupé par la *Risposta fatta alla scommunica di Sisto V contra il serenissimo re di Navarra el contra l'Eccellen. del principe di Condè, attacata in Roma l'ultimo d'ottobre 1585.*

J. C. joculari stilo, libroque *Brutum Fulmen* titulum fecit, etc. » *Illustris viri Jacobi Augusti Thuani, regii in sanctiore consistorio consiliarii et im suprema regni gallici curia praesidis, Historiarum sui temporis Libri CXXXVIII* (Genevae, 1626-1630, in-fol.) IV, p. 48.

Les ff. [2]-13 r° contiennent l'*Aviso*. Le ton de cette pièce est assez vif; nous en reproduirons seulement le début :

« Non ha, o bella Italia, vercogna il papa, scoperto, come hoggi egli è et dal mondo conosciuto per quello ch' egli è, cioè huomo del peccato, figliuolo della perditione et abbominevole antichristo, dipintoci in maniera dall' Apostolo, che egli non si può più celare; non ha egli vergogna, dico, scornato come egli è, di mostrare anchora le corna per ispaventare i putti o i più di loro sciocchi huomini, anzi insensati animali che tutti hoggimai se ne doverebbon far beffe, et come cosa vana mostrarlo a dito et ischifarlo più di qualsivoglia mortifera peste, come farebbero s'havessero gli occhi per vedere, o punto di sentimento per comprendere.... »

A la suite de l'*Aviso* (fol. 13 v°) est un recueil intitulé : *Il naturale et vivo Ritratto del papa et di tutta la corte ecclesiastica papesca, cavato dall' antichità, come si ritrova ne gli scritti di Dante, del Petrarca et del Boccaccio, che sono i tre principali lumi della lingua volgare italiana.*

Sous ce titre, François Perrot a réuni les passages de Dante relatifs à l'avarice, à l'hérisie, à la sodomie, à la simonie; les tercets contre les papes, etc.; puis divers sonnets italiens et plusieurs passages latins de Pétrarque contre l'impie Babylone; enfin la seconde nouvelle de la première journée du *Decamerone* de Boccace.

Au f. 36 v° commencent des sonnets composés par Perrot lui-même contre le pape et contre l'Église romaine. Ces sonnets sont au nombre de 51. Voici le premier :

Hor sei pur giunto, papa, a mal partito
Con la tua folminante, horrenda et ria
Bolla papal, che meglio altri diria
Bocca infernale, onde tal tuono è uscito.

Hor odi et crepa, odi hor che tu hai mentito.
Heretica non pur, ma d'Heresia
È Roma il tempio. Et se così è, che fia
Di te, figliuol d'errore homai fallito ?

Heretico non è chi attiensi a Christo,
Sol capo della chiesa. Et tu, ser Sisto,
Padre d'ogni menzogna, a la mentita

Che ti si da rispondi. Andrai pur visto
Da tutti homai quel desso empio Antichristo
Cui' l soffio sol di Dio torrà la vita.

Quem conficiat Dominus spiritu oris sui.
2. Thes. 2.

Le dernier f. contient, au r°, la souscription et la liste des cahiers; le v° en est blanc.

Biblioth. nat., Inv. K. 2017 (exemplaire d'Étienne Baluze). — Notre bibliothèque.

Perrot continuait de résider à Sedan; nous ignorons quelles y étaient ses occupations, mais nous pouvons croire qu'il ne demeurait pas inactif et qu'il prit une part active aux polémiques religieuses et politiques. Il ne fut peut-être pas étranger à la publication du factum suivant, qui parut sans lieu d'impression :

Il Catechis- || mo, Dottrinale, e || confession di fede Spagnola, che il || dottor Pantalon & Zany suo disce- || polo insegnano ch' ogni fede, ogni || speranza deue essere fondata sopra || quel potentissimo re Filippo & so- || pra tutti gli Apostoli della santa Le- || ga, che non bisogna far come gli Po- || litici, che credono in Dio solo. || Composto dal Reuerendo Padre Giuuenal Bor- || getto Giesuida, e mandado à tutti quanti || Signori & Signore di Venetia || per Çarlo Cypriano. || Tradotto de la lengua Italiana in Franceze || per il padre Commolet a vtilitate de gli || Catholici Spagnoli. || 1594. In-8 de 9 pp. et 1 f. blanc.

Au v° du titre est un joli bois qui représente *Zany* et *Pantalon*.

Le texte est imprimé sur deux colonnes; en voici la première moitié

Il Cathechismo, Dottrinale e Confession di fede spagnola.	*Le Catechisme, Doctrinal et Confession de la foy espagnole.*
Pantalon.	*Pantalon.*
Zany, havendo io cura de l'anima tua, e vedendo che non fai più il segno della croce con man	Zany, ayant soin de ton ame et voyant que tu ne fais plus le signe de la croix avec la main droitte

destra, et che non pigli più aqua benedetta intrando in chiesa, che non dici più la tua corona la mattina, vorrei saper in che diavol credi.

Zany.

Padrone, la mattina, havendo invocato il creatore di Macheroni et salutato il divin fiasco et satisfatto al mio carissimo ventre, io pongo tutta la fede mia, tutta la speranza mia nella Sanctissima Unione et nelli suoi benedetti apostoli, et non voglio far come gli Politici che credono in Dio solo.

Pantalon.

Che bestia è questa tua Santa Unione et che animali sono questi suoi apostoli?

Zany.

Che bestia, diavolo? È una bellissima meretrice, violata da principi, confessata et absoluta da religiosi, pagata da populi, et gli suoi apostoli sono papi, il padre di Spagna, il figliuolo di Savoya, la casa di Lorena e di Guisa, mettendo Francia in camisa.

Pantalon.

Recitami di gratia il simbolo de questi apostoli, acciò chè crediamo che tu sei diventato gran dottore nella scola di macheroni.

et que tu ne prends plus d'eaue beniste à l'entree de l'eglise, et que tu ne dis plus ton chappelet le matin, je desire sçavoir en quel diable tu crois.

Zany.

Mon maistre, ayant au matin invoqué le createur des macquerons et salué la dive bouteille et satisfait au tres cher ventre, j'ay mis toute ma foy, toute mon esperance en la Tres-Saincte Union et en ses saincts apostres, et ne veux faire comme les Politiques qui ne croyent qu'en Dieu seul.

Pantalon.

Quelle beste est ceste Saincte Union et quels animaux sont ses apostres?

Zany.

Quelle beste, diable! C'est une tres belle putain, viollee de princes, confessee et absouste des religieux, payee des peuples, et ses apostres sont papes, le pere d'Espagne, l'enfant de Savoye, la maison de Lorene et de Guise, qui ont mis la France en chemise.

Pantalon.

Dis moy le simbole de ses apostres, afin que nous voyons si tu es devenu grand docteur en ceste escole des macquerons.

Zany.

Io credo in quel omnipotente re de Spagna, creator di terra nuova come di terra vecchia, archidomatore di Lutherani come de tutti gli signori di Francia, come d'Inghilterra, imperator et monarca, non tanto del mondo come de l'immondo; io credo in suo figliuolo et figliuola l'Infanta con tutta sua infantaria; io credo in quel generosissimo suo genero, general gioto di Savoya et di Piemonte, che per sua rara virtù è montato al segno di Gemini con l'Infanta, e passato per il segno di Capricorno; io credo in quel gloriosissimo nostro messia di Parma, morto et sepolto che discesse a l'inferno; io credo in quel grandissimo e grossissimo capo con poca filosofia du Mena; io credo nella santa chiesa di Lorena, tanto apostolica come christiana.

Pantalon.

In quanti articoli è diviso questo simbolo, e quali sono?

Zany.

In dodeci : in Ambitione, Hipocrisia, Invidia, Tirannia, Calomnia... [1].

Zany.

Je crois en cest omnipotent roy d'Espagne, createur des terres neufves autant comme des vieilles, grand dompteur tant des Lutheriens que des seigneurs de France et d'Angleterre, empereur et monarque tant du monde que de l'immonde; je croy en son fils et en sa fille l'infante et toute son infanterie; je croy en son valeureux gendre, duc de Savoye et de Piedmont, lequel pour ses rares vertus est monté au signe de Gemini avec l'infante et passé par le signe du Capricorne; je croy en ce tresglorieulx nostre messie de Parme, mort et ensevely et descendu aux enfers; je croy en celuy tresgrand et tresgros chef sans philosophie, du Maine; je croy en la saincte eglise de Lorene, autant apostolique que chrestienne.

Pantalon.

En combien d'articles est divisé ce simbole et quels sont-ils?

Zany.

En douze : Ambition, Hipocrisie, Envie, Tirannie, Calomnie... [1].

Deux ans plus tard, le sieur de Mézières est cité par Denis Le Bey, sieur de Batilly, président de la justice de Metz, qui lui

[1] Biblioth. nat., Lb [35]. 605.

dédie le 54e de ses Emblèmes [1]. Le Bey était un fervent réformé, comme le plupart des amis intimes de Perrot.

Quand l'horizon politique fut devenu serein, François se consacra tout entier à la propagande religieuse et composa des ouvrages d'édification sur lesquels nous avouons n'être pas renseigné. Au mois d'avril 1602, il fit hommage à Catherine de Bourbon, qui, en 1598, avait épousé le duc de Bar, d'un livre de piété dont nous n'avons pu retrouver le titre. Le 6 mai, Estienne Moyet, « ministre de la parole de Dieu en l'eglise de Metz, estant lors près la personne de Madame sœur du roy, à Nancy », écrit au sieur de Mézières :

« Monsieur, vos lettres et vos deux livres m'ont esté rendus à Nancy le 28. du mois d'avril dernier passé, et, le mesme jour, je portay à Madame celuy que luy envoyez, et luy fis lecture de l'epistre dedicatoire, par laquelle elle recognoit vostre bonne affection à son service et le soin qu'avez de son salut. Le present luy a esté fort agreable, et, depuis, elle s'en est fait lire quelque chose, où elle loue vostre invention et veine poëtique. Elle m'a promis de vous remercier par lettre, à quoy je tiendray la main, [et] à ce que monsieur Joguet, qui est icy, en soit le porteur... [2] »

Peu de temps après, Catherine prend effectivement la plume, mais, pas plus que son chapelain, elle ne nous dit si l'ouvrage de Perrot était écrit en vers français ou en vers italiens :

« Monsieur de Mezieres, J'ay receu le livre du poëme et autres œuvres spirituelles que vous avez fait pour moy et envoyé à monsieur Moyet, pour me porter. Je vous en remercie de bien bon cœur.... [3] »

Le zèle religieux de notre auteur rendait ses relations difficiles avec ceux qui, suivant l'exemple du roi, avaient abjuré le

---

[1] *Dionysii Lebei Batillii, regii Mediomatricum praesidis, Emblemata. Emblemata a Jano Jac. Boissardo Vesuntino detineata sunt et a Theodoro de Bry sculpta, et nunc recens in lucem edita.* Francofurti ad Moenum, 1596. In-4. — Sur Le Bey, voy. Haag, *France protestante*, VI, p. 447.

[2] Biblioth. de Berne, ms. 145, art. 8 (copie).

[3] Même ms., art. 8 *d* (copie).

protestantisme pour rentrer dans le sein de l'Église romaine. Parmi les nouveaux convertis, il en était un qui était particulièrement lié avec Perrot, tant par des liens de parenté que par une amitié de jeunesse : nous voulons parler de Philippe Canaye, sieur de Fresnes, alors ambassadeur de France à Venise. Perrot n'osait plus lui écrire, hésitant sans doute à lui dire ce qu'il pensait d'une conversion plus politique que sincère; mais l'ambassadeur rompit le silence pour se justifier et pour donner en même temps à François des nouvelles de Jacques Perrot, son frère aîné, qui se trouvait alors à Venise. Il le fit sans doute par une lettre affectueuse, comme la réponse du sieur de Mézières permet de le penser. Le 7 juin 1602, il écrit de Sedan à M. de Fresnes :

« Monsieur, J'ay reçu vostre lettre du 24. d'avril. Pour response, je puis dire maintenant que je sçay à plus près de quel langage je doys user à vous escrire. Ceste-ci pour vous dire en amy, ce que vous avez peu cognoistre que je vous ai tousjours esté, suis et seray toute ma vie (ἄλλα μεχρὶ τοῦ βωμοῦ), ce qui me semble de vostre changement que vous me faites entendre bien au long.... »

Nous ne reproduirons pas cette lettre qui n'a pas de rapport direct avec nos études. Nous noterons seulement qu'elle est signée : « Vostre tres-affectionné ancien amy, cousin et serviteur : F. Perrot de Mezieres. » On lit à la fin ce post-scriptum :

« Monsieur, puis que vous m'avez fait ce bien de m'escrire un mot du senior Diego, mon frere, que vous plaignez de le voir estre mal par delà, sans exercice de religion, je vous suplie me recommander bien fort à luy et luy dire que je le souhaite et desire de le voir icy auprès de moy en la maison de Dieu, pour y finir heureusement ses jours avec toute consolation, et avec un frere qui est plus à luy qu'à soy mesme [1]. »

Canaye trouva dur le langage de son cousin; il s'en ouvrit à M. de Langes, sénéchal de Lyon, qui communiqua sa lettre à Perrot. Celui-ci lui répondit, de Sedan, le 20 août 1602 :

[1] Biblioth. de Berne, ms. 141, art. 263 (copie).

« Monsieur, J'ay receu depuis quatre jours la vostre du 29. juillet, et m'avez fait un grand plaisir de m'envoier la copie de celle que Mr de Fresnes, ambassadeur à Venise, vous a escrite du 17. dudit mois, tant pour les nouvelles qui y sont que pour ce que vous escrit de moy, qui n'ay point de honte de la grace que Dieu m'a fait de perseverer en la verité cogneue, laquelle de tout temps tourne en moquerie et folie aux sages de ce monde, comme il monstre bien de l'estre, et ce après avoir fait profession ou semblant, plus de trente ans durant, de la cognoissance; et luy seroit beaucoup meilleur qu'il ne l'eut jamais cogneue pour la vomir et rejetter si indignement comme il fait. La malediction de Dieu est grande sur telle apostasie... [1] »

Le frère de François Perrot, celui que Philippe Canaye appelle Diego, devait, avons-nous dit, être Jacques, son aîné.

L'auteur de la *Vita di Paolo Sarpi*, frà Fulgenzio Micanzio, dont l'ouvrage parut en 1646, parle à diverses reprises de ce personnage et de ses relations avec frà Paolo. Pendant les guerres civiles qui désolèrent la France à l'époque de la Ligue, le hardi théologien était très désireux d'avoir des nouvelles authentiques,

« E perchè alla *Nave d'oro*, in Merceria, si riduceva a raccontare gli avvisi una mano d'uomini galanti, virtuosi e dabbene, tra' quali il buon Perrot, Francese, che, per un candore di costumi ed una tenacità nelle cose di religione, chiamavano il vero Israelita, alludendo al detto di nostro Signore : *Hic est verus Israelita, in quo dolus non est*, capitavano anco molti mercanti stranieri e tali ch' erano stati non solo per l'Europa, ma nell' Indie orientali e occidentali, tenne mezzo di ridursi anch' egli. E siccome in quella mente tutto s'attaccava, così aveva una destrezza mirabile di far parlar le persone [2]. »

Ailleurs le même auteur raconte avec quel respect Vincenzo Pinelli [3] reçut un jour à Padoue frà Paolo Sarpi, qui n'était qu'un simple moine, et il ajoute :

« Si trovava in compagnia del signor Pinelli monsieur Perrot, Fran-

---

[1] Biblioth. de Berne, ms. 141, art. 263.
[2] Éd. de Milan, per Giovanni Silvestri, 1824, in-16, p. 57.
[3] Le célèbre amateur était né à Naples en 1535; il mourut à Padoue en 1601.

cese, degno d'eterna fama per la sua integrità, e il signor Marino Ghethaldo [1], gentiluomo principalissimo in Ragusi, ancora, credo, vivente, conosciuto da me in Roma e a Venezia, un angelo ne' costumi e demonio (prendo il nome solo nella scienza) nelle matematiche. »

Tous les assistants furent stupéfaits de la science de Sarpi.

« E il buon Perrot gli prese un' affezione che ha continuata fino che passò a miglior vita, la quale volle testificargli anco all' ultima infermità, lasciandogli la sua brocca d'argento, colla quale si faceva dare l'acqua alle mani [2]. »

Le fait rapporté par l'historien de Sarpi donne à penser que Jacques Perrot ne put aller rejoindre son père à Sedan, et qu'il finit ses jours à Venise, où Sarpi lui-même mourut en 1623. Le sieur de Mézières, de son côté, se préparait à la mort en corrigeant et en imprimant ses ouvrages de sainteté. En 1603, il donna une édition complète des psaumes italiens, édition dont voici la description :

Salmi di Da- || uid tradotti in || lingua volgare Italiana & || accommodati al canto || de i Francesi. || Per Messer || Francesco Perrotto || *Appresso* || *Giouanni di Tornes.* || M. DCIII [1603]. *S. l.* [*Genève*], in-16 de 16 ff. lim. et 443 pp.

Le titre porte la marque de Jean de Tournes, avec la devise : *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris.*

Les 4 ff. qui suivent contiennent une épître de Perrot : « A la serenissima reina Elisabeta, reina d'Inghilterra, Francia, Irlanda, etc. » A la

---

[1] Le mathématicien Marino Ghetaldi mourut en 1627 âgé de 58 ans. Voy. Sebastiano Dolci, *Fasti litterario-ragusini* (Venetiis, 1767, in-4°), p. 41 ; Franc-Maria Appendini, *Notizie istorico-critiche sulle antichità... di Ragusa*, 1803, in-4, II, p. 44.

[2] Dans ses lettres à Jérémie Groslot, sieur de L'Isle, lettres qui s'étendent du 11 décembre 1607 au 2 septembre 1618, fra Paolo ne prononce pas le nom de Perrot, bien qu'il parle d'un grand nombre de Français. Il faut en conclure, ou que Perrot était mort, ou, tout au moins, qu'il avait quitté Venise. Voy. *Lettere italiane di Fra Paolo Sarpi, scritte al Sig. Delt' Isola Groslot* (Verona, 1673, in-12).

fin de cette pièce on lit : « Scritta alli 21 di febraro 1584 et trascritta (mutate alcune parole del tempo) alli 23 d'aprile 1599. »

Les ff. ¶ 6 — ¶¶ 5 sont occupés par diverses pièces de vers, savoir :

Sonnet à la reine Élisabeth;

Sonnet précédé de ces mots du Ps. 19 : *In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terrae verba eorum :*

Fatta che fu la Lira hebrea francese,
Al gran Francesco re la diè Clemente,
Dono reale a re conveniente,
Benchè altri con ragion forse'l riprese.

Chi latina la fè, dotto Scossese,
Ne ornò la reina sua, se degnamente
Non so, et forse parrà strano il presente
Ch'io fo de l'italiana a reine inglese.

Se questi han fatto ben, io non men bene.
Cosa è da re, ch'a reine et re conviene;
Ma se sta meglio a chi se ne diletta.

Sia pur ne l'opra più degno il Marotto,
Più degno il Buccanan, forse il Perotto
Del ben locato don più laude aspetta.

Sonnet sur deux distiques grecs qui, dans la plupart des éditions, sont placés en tête du Ps. 78;

A l'Italia (45 tercets);

Sonnet :

Dica chi dietro a l'arme del gran Tosco...

Sonnet *A l'Italia;*

A la Chiesa del nostro Signore, et questo è cavato da quello di Theodoro Beza, pur accommodato alla tradottione italiana (69 tercets, datés à la fin, de Venise, le 23 avril 1573).

Les trois derniers ff. lim. sont remplis par la table alphabétique des Psaumes.

Le volume contient les cent cinquante Psaumes, auxquels sont jointes les mélodies imprimées dans le texte en caractères mobiles.

Le recueil se termine par : le *Cantico di Simeone* (avec mélodie),

I dodici Articoli della fede (sans mélodie) et l'*Oratione christiana insegnata da Giesù Christo, nostro signore* (également sans mélodie).

La p. 443 contient cinq lignes de texte et une seconde marque de Jean de Tournes, avec la devise : *Son art en Dieu.*

Bibliot. nat., Inv. Rés. A 6212; — Biblioth. de la Soc. de l'histoire du Protestantisme franc., n° 7970; — Biblioth. royale de Bruxelles, fonds Fétis, n° 1419.

Les psaumes déjà publiés en 1581 ont été revus et corrigés avec soin en 1603.

Pour donner une idée de la traduction de Perrot, nous reproduirons le début du psaume I :

Salmo I [1].

1. Beato l'huom ch'errando non va via [2]
   Nel consiglio [3] de gl'empi, et fermo il piede
   Non tien de i rei ne la smarrita via [4],
   Ne tra schernidori in banco siede;

2. Ma ne la legge de l'eterno Dio
   Pensa dì et notte, e'n quella è suo disio.

3. Come alber fia piantato d'acque in riva,
   Che nel suo tempo a dar suo frutto viene
   Nè cade mai d'humor sua foglia priva,
   Et quanto fa costui, gli torna in bene;

4. Non così gl'empi, no; ma in un momento
   Com' i festuchi fien, che scaccia il vento.

5. Però quei ch'a mal far vanno ostinati [5],
   Là nel giudicio in piè star non potranno
   Al tribonal di Dio, nè scelerati [6]

---

[1] Nous suivons l'édition de 1581 et mettons en note les variantes de 1603.
[2] Beato l'huom che non va dietro via.
[3] Al consiglio.
[4] Non tien de i peccator' ne l'ampia via.
[5] Però quei ch'in mal far vanno ostinati.
[6] Davanti a Dio, ne i tristi et scelerati.

1. Tra le schiere de i giusti unqua saranno,
Perchè de i giusti a Dio nota è la strada
Et de gl'empi convien ch'a perir vada [1].

Dès que le volume fut sorti de la presse, Perrot en envoya un exemplaire au chancelier en y joignant la lettre suivante :

« *A monseigneur, monseigneur de Bellievre, chancelier de France, à Paris.*

» Monseigneur, En fin, pour n'enfouir avec moy, en l'aage de septante sept ans, le talent que Dieu m'a donné et que je garde depuis trente ans, j'ay fait imprimer sans privilege le libvre de ma traduction des *Psalmes* en italien, que j'avoy dedié à la feu royne d'Angleterre, mais sa mort a d'un mois seulement prevenu le present que je m'estoy proposé de luy en faire. J'ay esté conseillé de l'envoyer au roy d'Angleterre son successeur. Je vous en envoye un, monseigneur, en reconnoissance de l'ancienne amitié, affection et service que je vous doy. J'eusse bien voulu en estre le porteur moy mesme; mais quelque affaire me fait retourner à la hate à mon sejour ordinaire de Sedan. Ce gentilhomme, mon ancien et intime amy, qui est M. de Torsay [2], jà gouverneur de feu Monsr de Strozze, et gentilhomme domestique de la feu reine-mere, bien connu et aimé du roy, auquel il a fait grans services, en sera le porteur. Il a bien besoin de votre faveur pour mettre fin à long procès qu'il a au conseil privé contre un arrest de la cour de parlement donné en sa faveur, suivy d'une transaction bien autentique faite avec la partie. Il n'y a que pour un jour, si la justice a lieu.

---

[1] Voici les premières strophes du même psaume dans la version de Diodati :

1. Beato colui ch' el suo pensiero
Al consiglio de gli empij non conforma,
Col suo piè nel rio torto sentiero
D'huomini erranti mai non stampa un' orma,
2. Ne tra maligni sprezzator' del vero
Siede, ma de la sacra eterna norma
Del Signor si diletta e, notte e giorno,
Vi sta con l'alma a contemplarla intorno.

[2] Hermann Taffin, sieur de Torsay, dont on a déjà rencontré le nom (p. 360) et à qui nous consacrons plus loin une notice.

Je vous le recommande de tout mon cœur et comme si c'estoit mon affaire propre, monseigneur, et suis votre tres-humble et tres-affectionné ancien amy de 55 ans et serviteur :

» François PERROT
DE MEZIERES. »

» De Paris, à l'heure de mon partement, ce xxiiij. de juin 1603 [1]. »

Le Psautier de Diodati eut les honneurs de diverses réimpressions; celui de Perrot tomba au contraire peu à peu dans l'oubli. Les pasteurs italiens de Zurich, frappés sans doute de l'avantage qu'il y avait à ce que toutes les églises employassent les mélodies chantées en France et en Allemagne, firent cependant réimprimer en 1643 un choix des psaumes de notre auteur :

Salmi scelti di Davide, tradotti in lingua Italiana ed accommodati alla melodia del canto de' Tedeschi e Francesi. Per uso della chiesa Italiana in Zurigo. *App° Giovanni Giacop. Bodmers, l'anno* MDCXLIII [1643]. In-8.

Le volume contient 23 psaumes de Perrot, plus ou moins retouchés, plus les commandements de Dieu, quelques cantiques, etc.
Bovet, *Histoire du Psautier des églises réformées*, 1872, in-8°, p. 314.

En 1608, quand Hermann Taffin fit paraître *La Vie, Mort et Tombeau de Philippe de Strozzi*, Perrot joignit à l'ouvrage de son ami deux épigrammes latines, composées chacune de trois distiques [2].

Le dernier volume publié par le sieur de Mézières est sa traduction italienne du grand ouvrage de Philippe de Mornay, traduction achevée dès l'année 1584.

Il nous reste à donner la description de ce livre :

Della verita || della Religione || Christiana. || Contra gli Athei, Epicurei, Pagani, Giu- || dei, Mahumedisti & altri infedeli. || Da

[1] Biblioth. nat., ms. fr. 15900, fol. 462.
[2] Pages 86-87.

Philippo Mornayo Consigliere di || stato del Re Christianissimo, Capitano di cin- || quanta huomini d'arme delle sue ordi- || nanze, & Gouernatore della cita & || contado di Salmur &c. || *In Salmur,* || *Della stampa di Thomaso Portau* || M. D. C. XII [1612], In-8 de 20 ff. lim. et 818 pp., car. ital.

Le titre porte une marque de Thomas Portau représentant une croix sur laquelle est enroulé un serpent. Du pied de la croix partent des roses et des épines. On lit sur les côtés : *Ex spina rosa, ex cruce corona.*

Les ff. *2-*4 contiennent une épître « Al re christianissimo Henrico III., re di Francia et di Polonia », épître datée de Sedan, le 17 mars 1584, et signée : Francesco PERROTO.

Les 16 autres ff. lim. sont occupés par l'épître de Philippe de Mornay « Al serenissimo Henrico, re di Navarra », la *Prefutione,* le *Sommario dei capitoli* et les *Errori.*

Biblioth. nat., *Vél.* 1786 (exemplaire relié aux armes de Mornay lui-même. Ses armes, avec la devise *Arte et Marte,* sont peintes au v° du feuillet de garde, en face du titre; elles sont répétées à la fin du volume, écartelées cette fois avec celles de Charlotte de L'Arbaleste, sa femme, et avec ces mots ajoutés à la première devise : *Scopus mi sufficit unus);* — Inv. D 45126 (exemplaire relié aux armes du cardinal de Richelieu et offrant cette particularité, que, à partir du cahier F, p. 81, tous les feuillets sont en double).

Voici les passages les plus intéressants de l'épître dédicatoire :

« Sire,

» Non può un così gran tesoro come è questo, che di ragione è vostro per essere cavato dalle viscere della vostra Francia, uscirne fuora honestamente senza licentia sua, per non dir senza pagar gabella, che pur vien debita, nè si può negare, perchè a cui tributo, tributo, a cui honore, honore; ne può il medesimo, se io non m'inganno, col titolo che egli reca seco (titolo magnifico, glorioso, ampio et superbo, sì, ma proprio et conveniente), non può, dico, con quel titolo : *De la verità della religione christiana,* uscir meglio nè più a proposito che sotto il nome della Maestà Christianissima, per essere da ogni banda più grato et più riguardevole a cui verrà communicato. Non può ancora con più frutto, al mio parere, doppo quello che ne raccoglie già la

vostra Francia, comunicarsi che alla natione italiana, laqual forse ne ha di bisogno quanto altra che sia, oltre che per mezzo del suo traffico, o più tosto di questa sua lingua, della quale son prattichi tanti Hebrei et Turchi, si stenderà lontano fuor d'Italia insino in Levante un tanto beneficio, di cui si havrà da saper grado et gratia alla vostra Francia....

« Poteva l'Italia, feconda di nobilissimi ingegni, trovar qualcuno dei suoi che più acconciamente havrebbe potuto far suo un sì fatto tesoro col trasportarlo et con l'adornarlo meglio; ma l'autore, stimando, può essere, che la laude d'un tanto dono si convenga meglio tutta alla sua Francia, mentre nel farlo latino si studia di farne parte alla miglior parte della christianità, come Hercole Theseo, me ha, benchè indegno, a questa parte di fatica chiamato, amico suo antico et carissimo, conoscendomi forse non meno amatore de l'Italia che ella possa essere di se stessa, a laqual sapeva che io ho già pagato altri debiti. Qui si tratta della *verità*, il cui parlar vuole esser semplice, nè ricerca fregio o soverchio ornamento, et men di quel belletto che faccia torto alla sua natía bellezza. Se più alto stile ricerca l'Italia, non lo troverà già in me, che pur Francese, pur fatto à l'antica, pur schietto sono, et più stimo il fatto che le belle parole... »

Madame de Mornay parlant de l'amitié de son mari pour « monsieur de Mezieres, autrement François Perrot, Parisien, personnage de rare pieté et doctrine, et qui avoit esté employé en plusieurs honorables charges pour le service du roy », ajoute que celui-ci traduisit « le livre *De la verité de la religion chrestienne* de français en italien, pareillement le *Traicté de l'Eglise* [1] ». Ce dernier ouvrage avait paru pour la première fois chez Thomas Vautroullier, à Londres, en 1578; il fut bientôt traduit en anglais, en latin, en allemand. Les frères Haag [2] citent une version italienne, de Calandrini, qui fut imprimée en 1591. Il nous a été impossible de voir cette version. Nous ne savons donc si c'est l'œuvre de Perrot, revue peut-être par Calandrini, ou si c'est une traduction entièrement différente. Quand on voit que le traité *De la verité de la religion chrestienne* attendit vingt-huit ans un

[1] *Mémoires*, éd. citée, I, p. 28.
[2] *France protestante*, VII, p. 538.

imprimeur, on peut admettre sans peine que le second traité est resté inédit.

Nous ignorons quand Perrot mourut. Il ne dut guère dépasser l'année 1612, si tant qu'il ait pu achever lui-même l'impression du traité de Mornay. Quant à Espérance Perrot, l'enfant qui avait perdu sa mère en naissant, elle épousa Robert Hurault, baron d'Auneux, qui mourut en 1625. Elle eut de lui trois enfants [1].

---

[1] *Ibid.*, VI, p. 15.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

		Pages
	Avant-Propos	I
I.	— Claude de Seyssel	1
II.	— Frère Loys Du Bois	27
III.	— Jean François Du Soleil	33
IV.	— Marguerite d'Angoulême	41
V.	— Mellin de Saint-Gelais	51
VI.	— Amomo et Jean de Maumont	53
VII.	— Nicolas Raince	79
VIII.	— François Rabelais	95
IX.	— François de Tournon	105
X.	— Jean de Vauzelles	117
XI.	— Jean de Tournes	161
XII.	— Guillaume Roville	183
XIII.	— Jérôme Maurand	221
XIV.	— Lancelot de Carle	235
XV.	— Jean de Monluc	251
XVI.	— François de Vernassal	271
XVII.	— Nicolas Le Breton	275
XVIII.	— Joachim Du Bellay	289
XIX.	— Jean-Pierre de Mesmes	295
XX.	— Guillaume Postel	313
XXI.	— François Perrot	325

34974 — Laval, imprimerie Chailland, rue des Béliers, 2.

Flamenca (le roman de), publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire, tome I, nouvelle édition revue et corrigée, par Paul Meyer. 1902, gr. in-16, avec une planche. 9 fr.

« *Flamenca* est un roman de mœurs auquel rien ne peut être comparé dans l'immense littérature romanesque du Moyen Age. C'est l'œuvre d'un homme d'infiniment d'esprit et d'un esprit très supérieur à son temps. Il se peut que cette supériorité même ait nui au succès du roman, dont les qualités de fine observation et de narration élégante ne pouvaient être appréciées que du petit nombre. Personne, au Moyen Age, n'en a parlé et on n'en connaît qu'un seul manuscrit. » Cette excellente édition, accompagnée d'un glossaire, nous donne ce texte rare et complet pour la première fois. Le tome II comprendra l'introduction et la traduction française.

NOLHAC (P. de), *conservateur du musée de Versailles*. **La bibliothèque de Fulvio Orsini,** contribution à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance. 1887, gr. in-8, avec 8 fac-similés en photogravure. 15 fr.

— **Pétrarque et l'humanisme.** 1906, 2 vol. in-8.

Nouvelle édition, sous presse, complètement refondue.

VITEAU (J). **Passions des saints Ecaterine et Pierre d'Alexandrie, Barbara et Anysia,** publiées d'après les manuscrits grecs de Paris et de Rome, avec un choix de variantes et une traduction latine. 1897, gr. in-8. 7 fr.

— **Etude sur le grec du Nouveau Testament.** I. Le verbe : Syntaxe des propositions. 1893, gr. in-8. 12 fr.

— **Etude sur le grec du Nouveau Testament** comparé avec celui des Septante. II. Sujet, complément et attribut. 1896, gr. in-8. 12 fr.

PROU (M.), *professeur à l'Ecole des Chartes*. **Etude sur les relations politiques du pape Urbain V** avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican. 1887, gr. in-8. 6 fr.

RABELAIS (François). **Pantagruel** (édition de Lyon, Juste, 1533), réimprimé d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde, par B. Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry. In-8. 5 fr.

— **L'Isle Sonante,** réimprimé pour la première fois par Abel Lefranc, professeur au Collège de France, et Jacques Boulenger. 1905, in-8. (Fac-similé.) 3 fr. 50.

Réimpressions avec fac-similés dues aux soins de la *Société des Etudes Rabelaisiennes*.

Inventaire des manuscrits italiens de la Bibliothèque nationale qui ne figurent pas dans le catalogue de Mausard, par G. Raynaud. 1882, in-8. 5 fr.

VAN HAMEL (A.-G.). **Li Romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens.** Poèmes de la fin du XIIe siècle. Edition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes. 1885, 2 vol. gr. in-8. 20 fr.

— **Les lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jehan Le Fèvre de Resson** (poèmes français du XIVe siècle). Edition critique accompagnée de l'original latin des *Lamentations*, d'après l'unique manuscrit d'Utrecht, d'une introduction et de deux glossaires. T. Ier. Textes français et latin des Lamentations. 1892, in-8. 10 fr.

— Tome II : Leesce. 15 fr.

Le poème des Lamentations est fort curieux pour la vie privée, son influence littéraire considérable : c'est la source principale du mal que l'on a pu dire des femmes dans la querelle qui se termina seulement au XVIe siècle.

NISARD (Ch.) **Le poète Fortunat,** 1890, in-16. 3 fr. 50.

Dernier travail de M. Ch. Nisard sur le poète italien Fortunat, si précieux pour l'histoire mérovingienne. L'auteur a étudié avec pénétration la langue de Fortunat, ses panégyriques des rois barbares, et les poésies que, selon lui, il convient d'attribuer à sainte Radegonde. Ce travail est précédé d'une biographie par E. Boysse et de la bibliographie des ouvrages de Ch. Nisard.

PARIS (Gaston). **La Vie de saint Alexis.** Poème du XIe siècle. Texte critique accompagné d'un lexique complet et d'une table des assonances. 1903, in-12. 1 fr. 50.

Edition critique très utile pour les exercices classiques d'enseignement supérieur.

— **Histoire poétique de Charlemagne,** reproduction de l'édition de 1865 augmentée de notes nouvelles par l'auteur et par M. P. Meyer, et d'une table alphabétique des matières. 1905, in-8. 20 fr.

Réimpression à petit nombre.

— En souscription : **Mélanges linguistiques.** Cet ouvrage paraîtra en 3 fascicules de 6 fr. — I. *Latin vulgaire et langues Romanes* (paru).

BERLIÈRE (V). **Un ami de Pétrarque.** Louis Sanctus de Beeringen. 1905, in-8. 1 fr. 50.

Comptes de Louise de Savoie (1513, 1522) **et de Marguerite d'Angoulême** (1512, 1517, 1524, 1529, 1539), publiés par Abel LEFRANC, *professeur au Collège de France*, et Jacques BOULENGER, in-8 de luxe, tiré à petit nombre, avec une table. 5 fr.

Ces « états de maisons » donnent les noms des officiers domestiques, leurs titres, leurs surnoms, leurs gages, etc. C'est donc ici un tableau tout neuf de la cour de France au temps de François Ier. On relève aussi dans ces rôles des noms de beaucoup de savants, de lettrés, d'artistes. A ce point de vue les comptes les plus intéressants sont ceux de la reine de Navarre publiés ici parmi lesquels on relève les noms, avec détails, de quelques « devisantes » de l'*Heptaméron*.

COCHIN (Henri). **Lettres de Francesco Nelli à Pétrarque,** publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. 1892, in-8. 5 fr.

La correspondance de Nelli est le seul groupe compact de lettres adressées à Pétrarque qui nous soit parvenu : elle s'étend de 1350 à 1363 et donne une foule de renseignements sur le groupe des premiers humanistes Florentins.

— **Saint François d'Assise** d'après son dernier historien. 1895, in-8. 2 fr.

PARIS (G.). **Le Juif errant en Italie.** 1891, in-4. 1 fr. 25.

CHAMPION (Pierre), *archiviste paléographe*. **Les plus anciens monuments de la typographie parisienne,** préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne (1470-1472). Recueil de fac-similés. 1904, 1 vol. in-4 cartonné et 86 planches de fac-similés. 50 fr.

— **Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne.** Contribution à l'Histoire de Jeanne d'Arc et à l'Etude de la Vie militaire et privée au XVe siècle. In-8 avec 3 pl. hors texte. 10 fr.

CORROZET (Gilles). **Hecatomgraphie de Gilles Corrozet,** libraire parisien (1540), par Charles Oulmont, 1905, in-12. 10 fr.

Edition fac-similé d'un beau livre illustré du XVIe siècle.

FABRY (C.). **Histoire de l'armée d'Italie** (1796-1797) de Loano à février 1796. 1900, 2 vol. in-8. 15 fr.

JORET, de l'Institut. **La rose dans l'antiquité et au Moyen Age.** Histoire, légendes et symbolisme. 1892, in-8. 7 fr. 50.

PROST (A.). Les Sciences et les Arts occultes au XVIe siècle : **Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres.** 1881-1882, 2 vol. in-8. 12 fr.

Cet ouvrage est précédé d'une introduction générale sur les sciences au Moyen Age, la Cabale, l'Hermétique, la Magie. L'auteur s'est élevé contre la légende qui faisait d'Agrippa une sorte de sorcier et magicien. Il a retracé son existence agitée et désordonnée : Agrippa fut tour à tour étudiant, soldat, professeur, jurisconsulte, médecin. Il entretint une volumineuse correspondance avec tous les savants de son époque, entre autres Trithème, Erasme, etc., parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas. M. Prost voit dans la *Philosophie occulte* un ouvrage de jeunesse, assez impersonnel, et qui n'est que la somme de toutes les connaissances de son temps. Agrippa passa au reste d'une crédulité superstitieuse à un scepticisme paradoxal, et dans la *Vanité des Sciences*, renia ses croyances anciennes. M. Prost a le premier dégagé de ce dernier ouvrage la pensée de Réforme qui en est le fondement. L'ouvrage se termine par une bibliographie minutieuse.

LOESETH (E.). **Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise.** Analyse critique d'après les manuscrits de Paris. 1891, gr. in-8. 18 fr.

MAS-LATRIE (M.-L. de), *membre de l'Institut*. **Rapport à S. E. M. le Ministre d'Etat sur la correspondance des ambassadeurs vénitiens** résidant en France et les documents propres à la compléter, suivi du texte de quelques dépêches de 1598 à 1776. 1864, in-8. 2 fr. 50.

MAULDE (de). **Les Juifs dans les Etats français du Saint-Siège au Moyen-Age.** Documents pour servir à l'histoire des Israélites et de la Papauté. S. d., in-8. 6 fr.

MIROT (L.). **La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376.** 1899, gr. in-8. 7 fr.

Les débuts du Pontificat de Grégoire XI. — Les rapports avec l'Italie. — Les projets du retour de Grégoire XI de 1371 à 1376 (Sainte Brigitte; Sainte Catherine de Sienne à Avignon). — Le retour de Grégoire XI, itinéraire, travaux exécutés à Ostie et au Vatican, entrée de Grégoire XI à Rome.

OMONT (H.), *membre de l'Institut*. **Catalogues des livres grecs et latins** imprimés par Aldo Manuce à Venise (1498-1503-1513), reproduits en phototypie, avec une préface, gr. in-fol. avec 4 planches. 15 fr.

PITON (C.). **Les Lombards en France et à Paris.** 1892-93, 2 vol. in-8, planches. 12 fr.

34974 — Laval, Imprimerie Chailland.

224958

RETURN TO **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405

DUE AS STAMPED BELOW

OCT 15 1994		
AUTO DISC CIRC JUN 12 '94		
2 1997		
11/10/04		

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

FORM NO. DD6

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C038549760